NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07851389 6

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'ORIENT

ET

DE L'ALGÉRIE.

Digitized by Google

Imprimerie de Pommeret et Guénot, rue Mignon, 2.

Digitized by Google

REVUE

DE L'ORIENT

ET

DE L'ALGÉRIE,

RECUEIL

CONSACRÉ A LA DISCUSSION DES INTÉRÊTS DE TOUS LES ÉTATS ORIENTAUX
ET DES COLONIES FRANÇAISES DE L'AFRIQUE,
DE L'INDE ET DE L'OCÉANIE.

7015

BULLETIN ET ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE,

Fondée à Paris en 1841.

RÉDACTEUR EN CHEF,

M. O. MAC CARTHY,

Secrétaire général de la Société.

TOME PREMIER.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

PARIS,
CHEZ JUST ROUVIER, LIBRAIRE,
Rue du Paon, 8 (École de Médecine).

1847.

10

Digitized by Google

Digitized by Google

LA TUNISIE[1].

Dans sa partie la plus reculée au nord, l'Afrique projette au loin un massif élevé qui semble refouler les eaux de la Méditerranée pour rapprocher ce continent de l'Europe, vis-à-vis de laquelle il a surgi au-dessus des eaux. C'est une vaste terre qui, s'allongeant de l'occident vers l'orient, entre les flots de la mer et les sables mouvants du S'ahara, ressemble à une île im-

[1] Ce mot nous semble aussi justifié que l'est celui d'*Algérie;* il a, comme ce dernier, l'avantage de désigner d'une manière précise et laconique ce que l'on ne pouvait indiquer antérieurement que par une expression impropre (*la régence de Tunis*), ou par une dénomination qui n'est guère plus exacte (*le royaume de Tunis*). D'ailleurs on se servait depuis fort longtemps de l'adjectif *Tunisien*, de même qu'on employait depuis plusieurs siècles celui d'*Algérien,* sans qu'il fût venu à l'esprit de personne d'en déduire les radicaux; on l'a fait enfin pour l'un, pourquoi ne le ferait-on pas aujourd'hui pour l'autre? Le mot *Tunisie* paraîtra d'abord quelque peu étrange, mais que l'on veuille bien se rappeler l'impression que fit à son apparition le mot *Algérie*, et l'étonnement sera grandement diminué.

Nous réclamerons, d'ailleurs, la même indulgence, au nom d'arguments semblables, pour le mot *Marokie*, qui peut-être paraîtra plus étrange, bien qu'il le soit peut-être moins que l'adjectif *Marokain,* admis depuis fort longtemps.

Digitized by Google

mense. On lui a donné avec raison le nom d'Atlantide, fille de l'Atlas, parce que, traversé d'une extrémité à l'autre par les cîmes de cette chaîne célèbre, il est né en même temps qu'elle. Les Arabes la regardent comme une partie de la grande région du *Maghreb,* le couchant, expression qui, pour être entendue, doit se rapporter à leur point de départ, l'Arabie.

Soumis à un seul pouvoir après sa conquête par les sectateurs de Mohammed, au VIIIe siècle, morcelé en mille petites principautés, puis divisé entre plusieurs royaumes, l'Atlantide a fini en dernier lieu par présenter trois grandes divisions politiques :

La *Marokie* ou Solt'anie de Marok, à l'ouest;

La *Tunisie* ou pachalik de Tunis, à l'est;

L'*Algérie,* ancien pachalik d'Alger, au centre.

Divisions qui, dans les idées des écrivains arabes, répondent :

Au *Maghreb-el-Ak'sa,* le couchant éloigné;

A l'*Afrîk'iah,* la région d'*Afrique* des anciens;

Au *Maghreb-el-Aousat',* au couchant du milieu.

Dénominations d'ailleurs à peine connue des indigènes, qui se contentent d'appeler la Marokie, *Ghrarb,* l'occident, ou *Beled-es-Solt'an-A'bd-er-Râh'mâne,* le pays du sultan A'bd-er-Râh'mâne; l'Algérie, *Beled Dzaïr*, le pays d'Alger, et la Tunisie, *Beled Tounes,* le pays de Tunis.

De ces trois divisions, l'une forme un État indépendant; la seconde relève de l'empire ottoman; on sait à qui appartient la troisième, devenue notre conquête à la suite d'expéditions glorieuses; elle est l'expression nette et positive de cette réaction qui, pénétrant au cœur même de l'islamisme, semble le premier coup violent porté à une décadence que rien ne peut plus arrêter. Notre action sur l'Atlantide tout entière, sur le bassin de la Méditerranée, et par suite sur le monde oriental, préparée ainsi par celle que nous allons exercer sur

Digitized by Google

l'un de ses membres les plus éloignés, n'en sera que plus large et plus intime. Il est heureux pour l'Orient qu'il en ait été ainsi, que ce soit la France, la terre des généreux instincts et des grandes pensées qui l'initie à la nouvelle vie à laquelle il est appelé par son contact avec l'Occident. Dieu veuille que, dans la nouvelle tâche que nous nous sommes imposée, nous nous montrions ce que nous avons toujours été jusqu'à présent; que nous sacrifiions les faits aux principes, notre intérêt à l'intérêt de l'humanité, car nous sommes les seuls dans le monde auxquels il ait été donné d'agir ainsi, auxquels il ait été fait une aussi belle part dans l'expression des plus nobles facultés de l'intelligence!

Rien n'est isolé dans la nature, chacune des parties de ce grand tout, bien qu'ayant une existence propre, est soumis à l'action plus ou moins puissante des unités qui l'avoisinent. Ceci, qui est vrai pour l'ensemble du monde physique et du monde moral, l'est surtout pour les différentes individualités que les grands phénomènes géologiques ont créé à la surface du globe.

Ainsi en est-il de l'Atlantide. Baignée au nord et à l'est par la Méditerranée; voisine, de ce côté aussi, de l'Europe, enveloppée au midi par le plus vaste des déserts, ayant pour limite au couchant les grandes eaux de l'Océan atlantique, elle subit l'action incessante de ces divers milieux, tout en conservant le caractère qui lui est propre. Rigoureusement parlant, et comme nous l'avons fait ailleurs [1], nous devrions décrire chacune de ces grandes régions physiques, mais cela nous entraînerait ici beaucoup trop loin, et nous nous contenterons d'indiquer, lorsque cela sera nécessaire, les formes et l'origine de ces influences.

De même, nous laisserons de côté le Marok et l'Algérie, pour nous occuper tout spécialement de la Tunisie,

[1] *Géographie populaire de l'Algérie.* Sous presse.

Digitized by Google

la plus petite des divisions politiques de l'Atlantide, dont elle embrasse l'extrême partie orientale.

L'Atlantide, prise dans les limites fixes, pour ainsi dire immuables, que lui a données la nature, a 123,450,000 hectares, 62,400 lieues carrées de France, de 25 au degré.

D'après les recherches de M. Renou [1], la Solt'anie de Marok a 57,750,000 hectares ou 29,000 lieues carrées.

L'Algérie, d'après le même écrivain, 55,000,000 d'hectares ou 27,800 lieues carrées.

La Tunisie, 10,700,000 ou 5,400 lieues carrées.

Et si l'on veut maintenant, remontant du connu à l'inconnu, se faire une idée précise de ces diverses étendues, nous rappellerons que, d'après les derniers travaux du cadastre (1837), la France a 52,768,618 hectares 88 ares, représentant 26,677 lieues carrées.

On voit que la Tunisie équivaut au cinquième de l'Algérie et de la France.

En Orient, la question des limites, si importante pour les États européens, devient bien rarement l'objet de quelques préoccupations. Sur ce point, comme en tant d'autres, se montre toute la différence qu'il y a entre le génie du monde oriental et le nôtre.

Mais aussitôt que les deux natures se trouvent en contact, les choses ne tendent pas à se modifier dans le sens de celle qui est aujourd'hui la plus forte. A un tracé de limites vague, irrégulier, changeant, succède une ligne fixe et rigoureusement déterminée. Tel est précisément ce que l'on a vu se faire, il y a peu de temps, lorsqu'il s'est agi de déterminer d'une manière invariable les bornes de notre domination et du pouvoir respectif du

[1] *Description géographique de l'empire de Marok;* un vol in-4° de plus de 500 pages, avec carte; Paris 1846. Cet ouvrage offre l'analyse complète de tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur la Marokie, et c'est le seul que nous puissions signaler aux personnes désireuses d'acquérir des notions sûres et positives sur cette vaste contrée.

Digitized by Google

solt'âne de Marok et du bey de Tunis. La Tunisie, enveloppée par la mer Méditerranée au nord et à l'est, voisine du pachalik de Tripoli au sud-est, bornée au midi par les sables s'ahariens, n'a besoin de limites conventionnelles que du côté de l'occident, où elle est, sur une étendue d'au moins 4 degrés de latitude (100 lieues), limitrophe de l'Algérie.

Cette limite resta pendant bien des années livrée à l'arbitraire, et les deys n'avaient jamais songé peut-être à lui donner un caractère précis, ce dont les populations semblaient d'ailleurs se trouver fort bien; elles en avaient même contracté un esprit d'insubordination qui se traduisait, vis-à-vis des Turks, en faits d'une nature d'autant plus singulière, qu'on connaît les formes peu tolérantes de leur administration. Je laisse parler M. Carette, qui s'est occupé précisément de cette question dans un ouvrage plein d'intérêt, intitulé *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*, tome II, page 17. « Les populations de la frontière ne faisaient pas à leur souverain l'honneur de les reconnaître. Quand on leur demandait : « A qui appartenez-» vous? » elles répondaient : « A personne. » Pour obtenir une autre réponse, il eût fallu demander : « A qui » êtes-vous *censés* appartenir? » Voici un spécimen des relations qui existaient entre l'ancien bey de Constantine et les tribus de cette région. A quelques lieues à l'ouest de l'Ouad-Serrât, sur le territoire algérien (aujourd'hui tunisien), s'élève un piton isolé, occupé par un village que l'on appelle *Gala't-es-Snâne*, le Château des Dents. Ce lieu est inaccessible de tous les côtés, excepté à l'ouest, où l'on peut y parvenir par un chemin étroit. Lorsque le bey de Constantine passait au pied de ce morne, escorté de ses troupes, entouré de tout l'appareil de sa puissance, les habitants, du haut de leur rocher, lui jetaient un chien garrotté, en lui criant : « Pour ton » dîner. » C'était, ajoutent les narrateurs, la seule con

Digitized by Google

tribution qu'on lui payât. Si le fait n'est pas vrai, il est au moins populaire, et les indigènes de cette contrée le racontent avec orgueil. » On comprend qu'il était indispensable de changer, sinon de telles dispositions, ce qui n'est possible qu'avec le temps, au moins un tel état de choses. Cela était d'autant plus nécessaire, qu'au voisinage de cette partie des limites, campaient de grandes tribus appelées à nous obéir un jour, et que le pays, étant ouvert presque partout, ne présente aucun caractère physique que l'on puisse regarder comme une borne naturelle. Ce fut ce qui arriva. En 1843, les H'anencha et les Nemêncha furent amenés à contribution. La délimitation de notre territoire devint alors l'objet d'une négociation. Le bey de Tunis se fit représenter par un chargé de pouvoirs; la France, par M. le général Randon, alors commandant de la subdivision de Bône, assisté de M. le capitaine d'état-major de Neveu, chargé des opérations géodésiques du tracé. C'était en 1844.

Le travail, commencé au Djebel Bekkâria, à la hauteur de Tebessa (35° 24′ 10″ N., 5° 46′ 20″ E.) et à 15 kilomètres E. de cette ville, fut mené jusqu'au-delà de la rive gauche de la Medjerda, au marabout de Sidi-A'li-el-Amassi. Entre ces deux points, éloignés de 114,500 mètres, la limite passe successivement, en montant du S. vers le N., au Drâ-Snaouber (le contrefort des Pins), à Aïn-el-Bey, El-Kouief, Bou-Roubaïa, Râs-Zerga, Fretessa, Djebel-Bou-Djabœr, un peu à l'ouest de laquelle elle va chercher l'Oued-Horchir, qu'elle suit jusqu'à son confluent avec l'Oued-Melleg, tout près de l'intersection du 36e parallèle et du 6e méridien, au pied S. du Djebel-Rheiba. De là, elle monte vers le Djebel-Harraba (3,950 mètres N.-O.), passe au Djebel-el-Djebel, ensuite sous les ruines de K's'ar-Djabœr (l'ancienne *Naraggara*, 36° 14′ 25″ N., 6° 1′ 5″ E.), qu'elle laisse à la Tunisie, et elle atteint le marabout de Sidi-Khorerib, suit le ruisseau d'Oued-el-Ghroul jusqu'à son embouchure dans la

Digitized by Google

Medjerda, coupe ce fleuve par 6° 3′ 30″ E., et atteint enfin le marabout de Sidi-A'li-el-Amassi, par 36° 25′ N., et 5° 59′ 35″ E. Cette ligne court ainsi sous le 6e méridien, pendant longtemps en dedans, puis en dehors.

Du marabout de Sidi-A'li-el-Amassi à la mer, la limite n'a pas été officiellement fixée. Du temps de Shaw (1730), l'embouchure de l'Oued-el-Zâne, vis-à-vis de l'îlot de T'abark'a, était regardée comme la limite respective des deux états, sur la Méditerranée. Ce point est encore actuellement le même; mais, dans l'intérieur, au lieu de remonter le cours de cette rivière, la limite suit les crêtes qui séparent son bassin de celles des lacs de la Calle et de l'Oued-el-Kébir; une ligne droite unit ces crêtes au marabout de Sidi-A'li.

Quant à la partie des limites qui s'étend au midi de Tebessa jusque dans le S'ahara, le territoire voisin n'ayant pas encore été soumis à nos armes, la limite reste indécise. Dans l'ouvrage cité plus haut, M. Carette en a provisoirement déterminé les points principaux. Ce sont : le puits de Bou-Nâb (la Grosse Dent), au milieu des dunes de sable qui entourent l'Ouad-Souf; la plaine d'El-Mîta, au bord de la Sebkhra-Melghrighr, et l'Ouad-Ghres'râne, le cours de l'Ouad-Helâl, le défilé de Bekkâria.

Si nous avons un peu insisté sur cette délimitation, c'est qu'elle a une certaine importance, et qu'elle est d'ailleurs assez mal tracée sur nos cartes [1].

La ligne de démarcation entre la Tunisie et le pachalik de Tripoli a un peu de ce vague dont nous parlions tout à l'heure. Il paraît, d'après la carte de Smith (*partie occidentale de la Méditerranée*), qu'elle vient aboutir au rivage de la Méditerranée, au pied et en deçà du fort tripolitain de Zarziss (Djerdjiss), par 31° 51′

[1] J'en excepte celle de MM. Carette et Warnier, et celle de M. Bouffard.

de latitude. En arrière de la côte, elles ne peuvent être que vaguement tracées.

Les contours extérieurs de toutes les régions de hautes terres, et le jeu des eaux sur leur surface, indiquent toujours d'une manière précise la direction des grandes lignes de sommets, qui en forment, suivant une expression du dernier siècle, la *charpente osseuse*. L'Atlantide en est un exemple. La direction est et ouest de la côte du nord, la marche oblique du nord-est au sud-ouest des rivages, à ses deux extrémités, révèle que les chaînes qui la parcourent doivent avoir ces deux directions générales. Cela est en effet, et si la dernière se rencontre fréquemment dans l'intérieur du réseau, elle est surtout très-marquée aux deux extrémités, parce qu'elle s'y montre dans de longues lignes fortement accentuées.

La figure suivante, rectangle allongé, incliné sur sa base vers la droite, représente assez bien cette disposition générale.

La position de la Tunisie, sur cette figure, indique suffisamment quel est le sens dans lequel courent ses lignes de reliefs. Au milieu de leur ensemble, cinq chaînes se font surtout remarquer, et par leur élévation et par leur continuité. Les deux plus hautes, marchant à peu de distance, laissent toutes les autres en arrière, et vont former ce promontoire massif que termine le Râs-Addar, projeté au loin dans la mer, au-dehors de la ligne générale des côtes.

Au centre du pays, elles forment un plateau très-mon-

Digitized by Google

tagneux, dominé par des sommets de 1,000, 1,100, 1,300 et 1,450 mètres au-dessus de la mer; il s'abaisse au nord, vers la vallée de la Medjerda, au-delà de laquelle s'étend, jusqu'à la mer, une contrée d'un aspect très-accidenté, ainsi que l'est aussi tout le nord-est de la Tunisie. Au contraire, à l'est, au sud-est et au midi, les hautes terres dominent de larges terrasses planes qui, semblables à des gradins, descendent vers le golfe de la petite Syrte et le S'ahara. Là, sont les plaines de l'ancien *Byzacium*.

On observe souvent, en géologie, des roches qui, par leur contact avec d'autres roches douées jadis de propriétés qu'elles n'ont plus, ont très-sensiblement changé de texture et d'aspect. Ce phénomène est connu sous le nom de *métamorphisme*. Il en a été ainsi du massif atlantique et du S'ahara.

Par des causes assez simples, par une constitution physique, qui souvent s'est prêtée d'elle-même au changement, les deux natures ont réagi l'une sur l'autre, et la région entière en a revêtu une double physionomie nettement tranchée.

C'est d'un côté, entre la mer et une ligne aux évolutions multiples, qui lui donne une largeur très-inégale, une zone de montagnes, de collines, de vallées et de plaines, entre lesquelles courent des eaux tantôt abondantes et vives, tantôt lentes et rares; au sol fertile, se couvrant d'une végétation sauvage, exubérante, lorsque le travail de l'homme ne vient pas lui demander de riches produits; en un mot, ce que les Arabes, sur la trace d'une appellation aussi vieille que la terre elle-même, ont appelé le *Tell* (du latin *Tellus*), la terre cultivable par excellence.

C'est, d'autre part, une région de grands plateaux et de vastes landes, à la surface moutonnante, que les pluies de l'hiver transforment momentanément en prairies, que les chaleurs dessèchent jusqu'à la faire éclater; où la culture n'est qu'une conquête de la nature et de

Digitized by Google

l'homme sur l'affreuse solitude du désert; c'est, en un mot ce que les Arabes, encore une fois, ont nommé le *S'ahara*, mais en attachant à cette expression un sens qui le différencie complètement des sables où plus rien n'est.

En établissant ce grand partage des terres, la nature s'est montrée ce qu'elle est toujours, pleine de variété et de caprice. J'ai dit que l'Atlantide était un massif ayant au midi une région de terres basses appartenant au désert. Vous croyez peut-être qu'elle s'est réglée sur cette première divison pour établir la seconde? Nullement. Le S'ahara (nous prenons toujours ce mot comme équivalent de région des pâturages et des oasis) s'avance sur le massif, jusqu'à n'être plus, à la hauteur d'Oran, qu'à 17 lieues (70,000 mètres) de la mer, et le Tell s'enfonce, du côté opposé, en arrière de Bône, tellement loin du même rivage, qu'il s'en trouve, en un point, à plus de 70 lieues (310,000 mètres).

Par-dessus ces deux larges circonscriptions physiques sont venues s'appliquer les divisions politiques, qui ont fractionné ce qui ne l'était pas, et on a eu ainsi un Tell marokain, algérien et tunisien, de même qu'il y a un S'ahara tunisien, algérien et marokain. Du reste, même aspect, mêmes caractères, mêmes productions.

La Tunisie, placée à l'orient de l'Atlantide, là où le désert a reculé le plus devant l'envahissement de son rival, la Tunisie a un Tell fort étendu, et qui embrasse plus de la moitié de la surface entière, proportion beaucoup plus forte qu'elle ne l'est en Algérie. Ici, une étude persévérante et sagace du sol a permis de tracer, avec assez d'exactitude, les limites des deux terres; dans la Tunisie, qui a été moins explorée, les bornes de l'une et de l'autre nous sont moins connues. Cependant M. Renou pense que le Tell tunisien peut avoir environ 7,800,000 hectares, sur lesquels il est permis de croire que 6,500,000 hectares sont cultivables, c'est-à-dire les six dixièmes de la surface totale du pays.

Digitized by Google

Le système hydrographique de la Tunisie est aussi imparfait que l'est celui de l'Algérie. A voir la carte, on les croirait l'une et l'autre très-favorisées sous ce rapport. Il n'en est rien. Cette immense quantité de lignes, exigées par le dessin, n'indique que des fonds de vallées ou de vallons, seulement remplis à l'époque des pluies annuelles ; au sein des pays couverts, dans les montagnes abruptes, dans les rivières les plus fortes, et qui coulent quelquefois toute l'année, les eaux sont toujours peu profondes ; leur lit, tourmenté, plein de roches, est d'ailleurs d'une nature telle que l'industrie seule pourrait en tirer parti pour des usines.

La Tunisie n'a qu'une seule rivière importante, qui encore ne lui appartient pas en totalité, mais dont elle possède, il est vrai, la partie la plus utile, le cours inférieur ; elle en traverse la région septentrionale. Cette rivière est la Medjerda, l'ancien *Bagradas,* qui a ici 49 lieues (218 kilomètres) de développement, et dont le cours entier, pris de la tête des eaux les plus reculées, équivaut à peu près à celui de la Dordogne (80 lieues), Sur les terrasses des parties orientales et méridionales, les eaux se perdent dans des bas-fonds plus ou moins vastes, sortes de marais que le soleil couvre, en été, d'une croûte de sel éblouissante, et que les Arabes connaissent sous le nom de *Sebkhra*. Celle dite de K'eïroan est assez étendue. Dans le S'ahara, où elles pouvaient s'étendre sans obstacles, elles ont envahi toute la base du massif, et ont pris de telles dimensions qu'elles forment l'un des grands traits caractéristiques du pays. Enveloppant le pied de toutes les hauteurs, tournant les promontoires, formant de grandes presqu'îles, la Sebkhra se rétrécit, puis s'étend, s'allonge et va se réunir enfin à des Sebkhras non moins vastes, dans les parties les plus basses d'une immense dépression qui occupe toute la région sud-est de l'Algérie. La physionomie de ces marécages est toute particulière ; l'eau ne les recouvre pas entièrement, elle

Digitized

les imprègne seulement, si l'on peut s'exprimer ainsi, et se charge de particules salines, que la chaleur épand sur la terre entière, comme une couche de neige. Ça et là, aux embouchures de quelques torrents descendus des hauteurs voisines, on voit un peu d'eau saumâtre permanente, un terrain plus humide; partout ailleurs le sol est assez ferme pour permettre qu'on le traverse, que des villages entiers se soient élevés sur ce terrain singulier, avec leurs nombreux groupes de palmiers; quelquefois seulement il est mouvant, et l'on est alors obligé d'y indiquer la route par des troncs de palmiers; aussi la Sebkhra a-t-elle, parmi beaucoup de noms, celui de Sebkhra des Marques, *El-Euoudiah*. Pour encadrement au nord, les sommets de quelques chaînes, partout ailleurs la plaine du S'ahara, et, entre tout cela, deux districts, véritables oasis, le Beled-el-Djérid et le Nifzâoua.

Dans cette contrée basse, au sol calcaire et sablonneux, la chaleur est très-forte et dure longtemps; en janvier et février elle est, au milieu du jour, de 19 à 20° centigrades, quelquefois de 30; il la faut telle pour le palmier; aussi le S'ahara tunisien produit-il les meilleures dattes de l'Atlantide. Entre les deux équinoxes, quelques mois, où les pluies sont assez abondantes pour couvrir les vallons d'herbages et abreuver la Sebkhra, s'appellent l'hiver. Dans le reste de la Tunisie, le climat est toujours chaud, parce que la latitude le veut ainsi; mais il se modifie suivant les expositions, plus sévère sur les hauts plateaux du Tell montagneux, plus doux aux bords de la mer. En 1835, à K'eïroan, sur la première terrasse, du côté de la mer de l'Est, garanti à l'ouest par les sommets des monts, l'hiver avait été, disait-on, très-dur, et cependant le thermomètre n'était jamais descendu à 10° centigrades *au-dessus* de zéro (fin janvier); sur les bords de la mer, à Sfak's, le 4 février, à midi, il marquait 20°,5; à Gâbes, du 8 au 10, il était à 26°,6 (midi) à l'ombre, 42 au soleil. Les soirées y

Digitized by Google

étaient délicieuses, et c'était quelque chose d'admirable que de voir le soleil descendre insensiblement derrière les forêts de dattiers, dardant à travers leurs palmes élégantes des rayons d'une vive lumière; et puis, lorsqu'il avait entièrement disparu au-dessous de l'horizon, transformant le ciel du couchant en une voûte de feu, tandis qu'il gardait tout son éclat pour quelques légers nuages flottant dans la masse de l'air. En quelques minutes, les tons d'or de l'atmosphère se changeaient en un cramoisi foncé, auquel succédait, par des dégradations insensibles, toutes les belles teintes du pourpre, qui s'affaiblissait et disparaissait lui-même devant les ombres légères de la nuit. D'innombrables étoiles scintillaient alors dans l'espace, et lui donnaient une splendeur indicible, pendant que la brise, s'élevant peu à peu, apportait avec elle les parfums de mille fleurs et la douce fraîcheur de ses ondes purifiées. Rien ne troublait la beauté de ce spectacle, enveloppé d'un silence auquel la voix harmonieuse du mou-ed-dîne, appelant les fidèles à la prière, prêtait un charme de plus.

D'après les observations faites à Tunis, on voit que la température y a cette douceur et cette égalité propres à Alger, Bône et Oran. En décembre 1845, la moyenne y a été, à midi, de 17°; pendant le premier trimestre de 1846, de 12°. Les grandes chaleurs commencent au mois de juin, et durent jusqu'à la fin d'octobre; il pleut de temps à autre depuis cette époque jusqu'à la mi-avril; toutefois, pendant les six ou sept autres mois, la terre y est rarement rafraîchie par la moindre ondée.

Tunis même, d'ailleurs, qui renferme toutes les causes d'insalubrité, et qui cependant est sain, témoigne hautement de la grande pureté de l'air de ces régions.

Le sol de la Tunisie n'a rien perdu de cette fertilité qui faisait l'admiration de tous les poètes de l'antiquité. C'est encore cette terre à laquelle Bochart s'était cru autorisé à donner pour étymologie le mot phénicien

Digitized

pheroukh (épi), d'où *Afrique,* la terre des épis. Dans les champs du Byzacium (partie méridionale du Tell), où, selon Varron, un boisseau en donnait cent, on peut encore cueillir au hasard une tige qui aura 97 épis, et il n'est pas probable que celles qui en portaient 350 à 400, soient aujourd'hui plus rares que du temps d'Auguste et de Néron.

Le nord, l'ancienne *Zeugitanie,* présente les mêmes et inépuisables ressources. Benzert, avec son territoire, ses deux lacs enveloppés de montagnes, est d'une incroyable beauté, et les charmantes descriptions que fait Virgile, dans l'*Enéide,* des bords du golfe de Carthage, sont encore vraies.

Partout il suffit d'effleurer la terre pour en faire jaillir la plus riche des moissons. Sur toute la côte de l'est, les villages s'élèvent au milieu de forêts d'oliviers, et une bonne partie des 20 millions que la France donne à l'étranger pour avoir de l'huile, se dépense ici. On dit que 200 navires touchent annuellement à Souçah pour ce seul commerce. Nekhtah est enveloppé de champs d'indigo ; à quelques heures, au nord-est, est Sfak's, célèbre par l'abondance et la supériorité de ses pistachiers (*pist. lentiscus*), qui jettent au soir, à travers les airs, une forte odeur de térébenthine. Le *cucumis dudaïm,* petit melon gros comme une orange et d'un parfum exquis, y est commun. Là, s'épanouissent aussi les plus belles fleurs, et entre autres le *geranium de Numidie,* dont les Arabes racontent ainsi l'origine, légende religieuse, comme tous les peuples en ont. « Un jour, disent-ils, que Mohammed blanchissait sa tunique, il la posa, pour la faire sécher, sur un buisson de mauves ; mais, lorsqu'il la retira, la plante avait été transformée, par le contact de cet objet sacré, en un magnifique géranium. » On ne trouve plus à Gâbes ce fruit que les Arabes, au rapport de Léon, appelaient le fruit bien-aimé ; mais le lotus (*rhamnus lotus*)

Digitized by Google

y abonde encore comme au temps d'Homère. C'est une baie, sorte de jujube, d'un goût légèrement sucré, assez insipide, dont on a bien de la peine, après en avoir mangé, à s'expliquer l'antique célébrité. Le territoire de Gâbes produit aussi une grande quantité de henné, plante avec laquelle les dames mauresques se teignent les ongles, les mains et les pieds en jaune orange, en même temps que les hommes en colorent la crinière et les jambes de leurs chevaux.

Quant aux plantes potagères et aux fruits, il y en a non-seulement une grande quantité, mais ils se succèdent de très-près, toute l'année. Benzert est renommé pour ses pêches.

En général, les forêts, dans le Tell tunisien, comme dans le Tell algérien, sont de médiocre étendue et rares. On dit que le nord, entre le Medjerda et la mer, est très-ombragé ; il aurait cela de commun avec notre Kabylie maritime, dont il n'est d'ailleurs que le prolongement. Dans les parties hautes du S'ahara, on aperçoit des bouquets de pins, de cyprès, qui consolent un peu de l'aridité de la plaine. Ici et dans la partie que le contact du massif a conquis sur le grand désert, toute culture dépend de l'eau. Dès que ce principe de la végétation est en quantité suffisante, le sable n'est plus sable, mais un assimilateur puissant, par lequel s'élaborent les éléments des plus riches produits. L'homme y plante le palmier-dattier, et aussitôt l'arbre, comme s'il se savait le roi de la solitude, élève fièrement sa tête dans les airs, pour couvrir de son ombre protectrice tout ce qui vit à sa base. Neft'a et Tozer, les deux principales villes de Beled-el-Djérid, le pays de prédilection de l'arbre ; Gafs'a, plus au nord ; Gâbes, au bord de la mer ; tout le Nifzâoua, qui a pour chef-lieu Kebilli, toutes ces îles verdoyantes au milieu des sables, n'existent que par lui ; son influence est telle, qu'on a pu y cultiver des plantes qui n'eussent jamais osé s'avancer elles-mêmes dans cette région de feu dont elles

Digitized by

semblaient éloignées à toujours : les céréales, l'orge et même le blé, puis le grenadier, le figuier, le pêcher, l'amandier, le pistachier, le citronier, l'oranger, le tabac, les melons, les pastèques, et jusqu'à l'olivier ; l'huile de Gafs'a est renommée ; celle de Neft'a, dont l'air est plus brûlant encore, lui est supérieure. Les forêts de palmiers sont réellement superbes, car, indépendamment des formes gracieuses de la tige de l'arbre, de son élévation au-dessus de ce qui l'entoure, des festons de vigne qui en font une colonne de verdure, ses longues palmes agitées par la brise, l'épais feuillage au-dessus duquel il s'élance, et l'aridité désolante qui semble les menacer sans cesse, augmentent encore l'impression qu'elles produisent.

Tout sert dans le dattier. Vivant, ses jeunes feuilles se mangent en salade, ses palmes, dépouillées de leurs feuilles, donnent d'élastiques baguettes (*djérid*), dont les fibres se tressent en cordes et en gros sacs ; ses feuilles (*sa'af*) servent à faire de vastes chapeaux-ombrelles (*md'alla*), des cabas, des tapis, des nattes ; mort, son tronc s'utilise comme bois de construction et de chauffage, et on en fabrique des meubles et des instruments. En outre, lorsque le dattier ne donne plus de fruits en aussi grande quantité, on ébranche sa partie supérieure, et dans sa tête, ainsi dénudée, on creuse une cavité hémisphérique, où vient se rendre la sève, et d'où on la retire pour la boire, sans aucune préparation : c'est le *laghmi*, appelé plus poétiquement *pleurs du palmier*, liqueur dont le goût présente assez d'analogie avec celui de l'orgeat, lorsqu'elle est fraîche, mais qui ressemble au cidre lorsqu'elle a fermenté. Si l'arbre n'est pas fatigué de cette saignée, il reverdit de nouveau, et au bout de deux à trois ans, on peut le couper encore ; il supporte l'opération cinq ou six fois. Celle-ci semble être connue depuis fort longtemps, car un voyageur anglais possède une cornaline antique, trouvée dans le Djérid, sur laquelle est représenté un palmier disposé pour cet objet.

Digitized by Google

Mais il en est de ces richesses comme de toutes celles de la terre, elles ne peuvent être et ne sont, en effet, que le produit d'un travail assidu. Le palmier, semblable à ces fruits si beaux que nous a livrés une nature d'abord rebelle, a besoin des soins de l'homme. Il donne, mais il faut qu'on lui donne ; il a besoin d'être choyé, et le cultivateur s'aharien s'est montré à la hauteur de sa tâche. La pluie incommode le dattier et il ne peut se passer d'eau ; il est donc indispensable qu'elle ne baigne que son pied ; aussi le système d'irrigation des oasis est-elle une chose parfaitement organisée et vraiment curieuse. De la source ou de la tête des eaux destinées à arroser les plantations, part un canal qui va se ramifiant à travers les jardins, et dont l'ouverture est fermée par une écluse. Chaque propriétaire a droit, droit écrit sur son acte de propriété, à un arrosement d'une heure, de deux heures, plus ou moins. Ce temps est mesuré, à un sablier, par un homme qui se tient à l'écluse de déversement, qui l'ouvre pour ceux-ci, la ferme pour ceux-là, à heure dite.

Le règne animal de la Tunisie ne diffère pas de celui de l'Algérie. Dans les lieux écartés du Tell, errent le lion, la panthère et le chat sauvage ; les gazelles y sont en troupes nombreuses, ainsi que les chacals et les loups. On y trouve encore le singe, l'ichneumon, le porc-épic, le hérisson, le renard, le furet, le lapin, le lièvre, la taupe, etc. Les sangliers y font le désespoir du cultivateur par leurs ravages. Les tortues de terre et d'eau y sont assez communes ; le caméléon se voit sur toutes les haies. Les environs de Gafs'a, comme au temps de Salluste, fourmillent de serpents. On prétend que les habitants de Zarrah, village au S.-E. de Gâbes, vivent avec eux et partagent leurs repas ; ces reptiles font leurs œufs dans les trous des murailles. Ils ne paraissent pas aussi inoffensifs partout, et la piqûre du leffah est même dangereuse. Des troupes de bœufs sauvages (*begr-el-ouach*)

Digitized

parcourent le S'ahara, qu'habitent également quantité de gerboises. Cette contrée est surtout infestée de scorpions. L'ornithologie de la Tunisie comprend l'aigle, le karaborno (espèce d'épervier), le corbeau, l'outarde, la perdrix, la grive, la pintade ou poule de Numidie; le *capsa*, moineau au chant délicieux, est un hôte des oasis, et aux environs de Benzert, l'alouette pullule. Le pélican, le canard, la poule d'eau, le francolin, volent par milliers au-dessus des lieux humides. Les tribus nomades élèvent beaucoup de gros bétail, des moutons ordinaires et des moutons à grosses queues, des chèvres et des chameaux. Les Arabes emploient, pour distinguer les bons chameaux des mauvais, lorsqu'ils sont encore jeunes, un moyen qui répond parfaitement aux tendances de leur esprit crédule et porté au merveilleux. A l'époque du lever de l'étoile merzim (*mars?*) au-dessus de l'horizon, on place les chameaux sur une seule ligne faisant face au point du ciel où elle doit apparaître; elle se montre très-grande et très-brillante; en l'apercevant, les bons chameaux doivent s'enfuir aussitôt; les mauvais restent au contraire insensibles, et alors on les vend expéditivement à bas prix.

Ce que nous savons des richesses minéralogiques de la Tunisie tend à démontrer qu'elles ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'Algérie. Située sur le méridien métallifère qui passe par les mines de fer de la Suède, du Harz et de l'île d'Elbe, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que sa partie septentrionale, de même que le massif de l'Edough (Algérie), présentât de riches dépôts de ce métal. Le plomb paraît y être abondant, et on en a même ouvert une mine au Djebel-el-Ressass (*la montagne de plomb*), au fond du golfe de Tunis, à peu de distance du Djebel Mouhtar, qui renferme une sorte de marbre commun. Hammam-el Enf (*les bains du nez*), dans le voisinage, et surtout les Hammam-Ghorbeus, sont des sources minérales et thermales, renommées pour la guérison des

Digitized by Google

rhumatismes et des maladies syphilitiques invétérées. D'autres sources thermales existent sur plusieurs points, et il en est une, à Gafs'a, fort curieuse, parce qu'elle nourrit une sorte de tanche noire, qui meurt lorsqu'on la transporte dans l'eau froide; celle où elle vit est à 30°.

Aux environs de K'eïroan, la terre est chargée d'une telle quantité de salpêtre, qu'elle rend vingt-deux livres de sel par quintal. Le bey en fait seulement extraire pour la fabrication de sa poudre à canon; mais on pourrait en fournir à toute l'Europe.

Cet exposé de la géographie et des ressources naturelles de la Tunisie, est le résumé succinct des travaux de Shaw, Greaves, Grenville Temple, E. Carette, Pricot Sainte-Marie, Falbe, Brandin. Nous verrons, dans un autre article, ce que l'homme a fondé sur cette base, qui contient tous les germes d'une grande prospérité.

Digitized by Google

ALGÉRIE.

COLONISATION.

Nous ne chercherons pas à démontrer l'importance de la colonisation de l'Algérie; d'autres se sont avant nous chargés de cette tâche, et l'ont accomplie de manière à ce qu'il soit à peu près inutile de la recommencer, au moins dans ses termes généraux. C'est là, nous le croyons, chose jugée, et trop généralement admise, pour que les efforts de tous ne tendent pas vers le résultat qu'elle doit amener, rendre à l'Europe une région qui en est le complément au midi, et à laquelle elle est rattachée par des liens beaucoup plus étroits que ceux qui la font dépendre de l'Afrique; donner à la France l'annexe dont elle avait besoin pour dominer le bassin de la Méditerranée, redevenu de nouveau le cœur de l'ancien monde. Mais, s'il nous importe grandement d'occuper une contrée dans laquelle nous trouverons d'immenses ressources, une place assurée pour l'excédant d'une population sans cesse croissante, c'est une question grave de savoir comment doit se faire cette occupation. L'examen des moyens et des projets proposés pour cela mérite donc une attention sérieuse. Tout récemment, trois hommes, auxquels leur haute position en Algérie, et leur action dans les affaires

Digitized by Google

du pays, donnent une grande autorité, M. le maréchal Bugeaud et MM. les lieutenants-généraux de La Moricière et Bedeau, ont présenté trois plans différents dont l'exposé a été distribué aux Chambres, mais n'a pas eu d'autre publicité. Nous avons donc cru nécessaire de mettre nos lecteurs à même de les apprécier; et, afin de le faire de la manière la plus complète, nous nous servirons des propres paroles de leurs auteurs; seulement, comme il nous serait matériellement impossible de reproduire les trois projets dans leur entier; que, d'ailleurs, ils sont précédés ou suivis de considérations peu importantes pour le fond de la question, nous ne donnerons ici que les passages mêmes qui constituent l'ensemble de chacun d'eux. Nous les ferons suivre de quelques considérations inspirées par une étude attentive.

Projet de M. le maréchal BUGEAUD, duc d'ISLY.

DE LA COLONISATION MILITAIRE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Si j'avais pu trouver d'autres mots que ceux de *colonisation militaire* pour désigner le peuplement d'une portion du pays au moyen de l'élément qu'offre l'armée, je les aurais employés, dans la crainte d'effrayer certains esprits qui ont de la répugnance à voir fonder une société régie en partie par les lois militaires.

S'il est vrai que, par un amour excessif des institutions civiles, sans tenir compte des circonstances qui nous dominent en Afrique, on préfère ces institutions à la force vis-à-vis des Arabes, à l'avantage de pouvoir opérer une

Digitized by Google

plus grande réduction dans l'armée permanente, quoi de plus aisé que de ramener au régime civil les colons militaires, quand ils auront achevé leur temps de service? Chaque année ne fait-on pas rentrer dans la vie civile, par la libération, le septième de l'armée? Et ces hommes qui retournent dans leurs foyers, après sept années d'une vie d'ordre et de discipline, ne sont-ils pas des citoyens aussi bons, aussi laborieux que ceux qui n'ont point servi?

Il peut donc n'y avoir, au fond, d'autre différence entre la colonisation militaire et la colonisation civile, que celle qui existe dans la qualité des éléments.

La colonisation civile présente aux Arabes une aggrégation de familles dont les membres n'ont aucune habitude guerrière. Elle renferme des vieillards, des infirmes, des enfants en très-bas âge, enfin beaucoup de bras inutiles pour le travail et pour la défense [1].

La colonisation avec l'armée ne présentera, dans les premiers temps du moins, et c'est surtout dans les premiers temps qu'il importe d'être fort, que des hommmes vigoureux et accoutumés à vaincre les indigènes.

Seront-ils moins productifs parce qu'ils seront vigoureux? Évidemment non ; et les résultats obtenus dans les villages de Mered, de Mahelma, de Fouka, prouvent suffisamment le contraire.

Auront-ils moins de chances de prospérité parce qu'ils ne seront pas liés au sort de ces bras faibles ou inutiles, qui forment le plus grand nombre dans la

[1] La colonisation civile a admis jusqu'ici les étrangers de toute nation : le dernier recensement a donné le chiffre de cent cinq mille Européens, sur lesquels il n'y a que quarante-six mille Français. Si cette disproportion se maintenait, elle constituerait évidemment un danger pour notre avenir. La colonisation rurale, faite avec l'élément de l'armée, effacerait la disproportion et le danger.

Digitized by Google

plupart des familles civiles? Je pense le contraire. Au reste, les colons militaires seraient invités à ramener avec eux, outre leur femme, qu'ils iraient chercher en France, un ou plusieurs individus de leur famille; et il est probable qu'en général ces individus ne seraient pas d'un âge très-avancé, ou d'un âge trop tendre.

Quand on a la prétention de dominer, de modifier, de civiliser un peuple aussi guerrier que le peuple arabe; quand on veut introduire dans le sein de ce peuple un peuple nouveau qui s'empare des localités et des terres les mieux situées et les plus riches, il serait bien imprudent, bien insensé, de poser devant lui, en première ligne, une population débile comme celle qui a été introduite jusqu'ici. Pour dominer, modifier et civiliser, il faut que nous soyons plus forts, plus moraux, mieux constitués et plus habiles que les indigènes. Quiconque les a vus de près, reconnaîtra qu'ils sont supérieurs en force physique et en organisation pour la guerre, à la masse de la population française. Ce n'est donc que dans l'armée, composée d'hommes de choix, que nous pouvons trouver le cadre d'une population plus forte, ou tout au moins aussi forte que celle des Arabes.

Nous devons faire remarquer ici que ce qui constitue la supériorité de l'armée sur la milice indigène, ce n'est pas tant la force physique et la valeur intrinsèque de chaque homme, que l'organisation, la discipline et la tactique. Malgré ces trois grands avantages, les régiments qui sont arrivés en Afrique ont eu besoin de l'expérience d'une année avant de faire convenablement la guerre aux Arabes. Ce fait prouve combien le peuple indigène est fort par sa constitution et ses habitudes guerrières. Je sais bien que pour apprécier sa force, plusieurs écrivains ont supputé le chiffre de sa population. Outre ce qu'il y avait d'erreur dans leur statis-

Digitized by Google

tique, faite de loin et par renseignements, ils ignoraient que le peuple arabe, par sa constitution sociale et ses habitudes guerrières, ne peut pas être comparé, pour la force militante, aux nations européennes. Chez celles-ci, les masses sont entièrement étrangères au maniement des armes : leurs habitudes casanières, les grands travaux industriels les en éloignent. Pour avoir une armée, il leur faut une loi et une longue préparation des hommes qui sont appelés au service militaire. Chez les Arabes, au contraire, tout est guerrier, tout marche à la guerre sainte, depuis l'enfant de quinze ans jusqu'au vieillard de quatre-vingts. Chaque tribu est un camp, dont tous les hommes sont toujours prêts à combattre, pendant que les familles sont toujours préparées à s'éloigner du danger, emmenant leurs troupeaux, et emportant leur mobilier sur des bêtes de somme, qu'elles ont en nombre suffisant pour ce service prévu. Voilà comment une population, qui n'est que de deux millions selon les uns, de deux à trois millions selon les autres, de trois à quatre millions selon moi, a pu néanmoins nous résister, pendant de longues années, avec quatre ou cinq cent mille guerriers. La partie du Caucase que combattent les Russes depuis vingt-sept ans, n'a pas, dit-on, plus d'un million de population.

Heureusement pour nous, non-seulement les guerriers arabes ne pouvaient se concentrer que dans un certain rayon, mais encore, quand ils se concentraient, ils n'avaient pas la force d'ensemble que les masses acquièrent seulement par l'organisation, la discipline et la tactique.

Et pourtant, telle qu'elle est, la milice arabe serait toujours assez puissante pour détruire les populations civiles faiblement constituées, si elles n'étaient protégées à temps par l'armée.

Cette protection efficace et de tous les instants serait-elle possible, quand notre faible colonisation aurait en-

Digitized by Google

vahi les grands espaces qu'elle doit occuper pour remplir nos vues de domination et de production? Je suis loin de le penser. Il n'y a rien d'aussi difficile, je dirai même d'aussi impossible, que de garder militairement et exactement de longues lignes. Les militaires instruits et expérimentés ne l'ont jamais tenté; ils ont seulement cherché à se mettre en mesure de frapper avec avantage l'ennemi qui aurait franchi la ligne sur un point ou sur un autre. La protection des populations agricoles placées derrière ces grandes lignes est encore plus impossible; car, comment empêcher de passer deux ou trois cents cavaliers fort légers, et n'ayant à leur suite aucun embarras? Eh bien! cette force suffit pour porter la mort et la dévastation dans un grand arrondissement agricole, où ces cavaliers ne trouveraient que des familles non guerrières et éparpillées sur la surface du pays, comme l'exige la pratique de l'agriculture. La protection arriverait presque toujours trop tard; le mal serait fait, la terreur serait dans les esprits : la société agricole ne pourrait se soutenir sous cette vie d'alarmes continuelles; il est probable qu'elle se débanderait et s'en irait après deux ou trois catastrophes.

Voilà les grandes raisons pour lesquelles il faut que les populations que nous introduirons soient fortement constituées, et aussi serrées que possible sur un espace donné. C'est par ces motifs que j'ai repoussé, de tous mes moyens, les grandes concessions de 500, 1,000, 2,000 et jusqu'à 6,000 hectares qui nous ont été si souvent demandées. Je les repoussais, parce que les grands concessionnaires ne peuvent nous faire, d'après leurs propres intérêts, auxquels ils céderont constamment, qu'une population rare et, selon toute apparence, mal composée.

Or, la colonisation civile, précisément parce qu'elle est plus faible que la colonisation militaire, a besoin d'être plus dense pour que sa masse impose du respect.

Digitized by Google

A cet égard, il s'est fait dans les idées un changement bien remarquable. Autrefois, et jusqu'au milieu de 1842, on considérait la protection agricole comme quelque chose de si difficile, que l'on s'était résigné à se renfermer dans des obstacles continus, embrassant autour de nos villes de la côte quelques milliers d'hectares, parce que les événements de 1839 avaient démontré l'impuissance des camps et des postes multipliés autour du Sahel et d'une partie de la Metidja. On ne rêva plus qu'obstacle continu ; plusieurs livres furent écrits sur ce sujet ; ils s'attachaient à démontrer qu'il n'y avait de production agricole et de colonisation possibles qu'à ce prix. Les succès de 1842 à 1845 ont jeté certains esprits dans un autre extrême. On ne songe plus, le moins du monde, à la protection ni à la force de constitution dans les populations qu'on introduit ; on semble croire qu'il n'y a plus qu'à s'épanouir sur un sol libre et fécond ; on raisonne comme s'il n'y avait plus d'Arabes, ou tout au moins comme s'il n'y avait rien de plus facile que de se préserver de leurs atteintes. La dernière insurrection aurait dû modifier ces idées irréfléchies. On a vu combien il nous a fallu de travaux, d'activité, de persévérance pour empêcher Abd-el-Kader de rétablir son autorité ; on a vu que, malgré tous nos efforts, plusieurs tribus fidèles avaient été enlevées ; on a vu que la Metidja n'a été sauvée de l'envahissement et du ravage, que par un fait heureux. Et cependant, on ne paraît pas songer, dans les plans de colonisation qu'on invente, à se préserver contre le retour à peu près certain de pareilles circonstances.

Si nous sommes prudents, nous ne perdrons jamais de vue, dans nos projets d'introduction de la population européenne, la force des Arabes, leur constitution guerrière, leur caractère belliqueux et indépendant.

J'en ai dit assez pour faire comprendre aux esprits judicieux que la colonisation est avant tout une question

Digitized by Google

de force ; que la France ne peut être déchargée du fardeau politique et financier qu'elle supporte, si le peuple européen qu'elle introduira en Afrique n'est pas assez fort pour dominer et modifier les Arabes, et que, par cela même qu'il sera assez fort pour remplir cette tâche, il sera assez productif pour solder la petite armée permanente qui lui sera toujours indispensable, et pour n'avoir pas besoin que la métropole s'épuise à solder ses autres dépenses.

PRATIQUE DE LA COLONISATION

FAITE AVEC LES ÉLÉMENTS QU'OFFRE L'ARMÉE.

Il y a un an que je fis demander, dans tous les corps de l'armée d'Afrique, des états nominatifs des officiers, sous-officiers et soldats qui voudraient se consacrer à la colonisation de l'Algérie, aux conditions que j'indiquais dans ma circulaire. Ces conditions étaient à peu près celles que je vais proposer.

Les soldats admis dans les états devaient avoir trois ans de service à faire, ou s'obliger à contracter un engagement pour les compléter. Il y avait des colonnes indiquant leurs nom, prénoms, lieu de naissance, profession, l'avoir dont ils pouvaient disposer.

La récapitulation de ces états me donna environ neuf mille sous-officiers et soldats, présentant un avoir de près de 4 millions de francs.

Si de tels résultats ont été obtenus sur une simple question du général en chef, que ne devait-on pas attendre d'une loi qui donnerait aux colons militaires des garanties, au lieu des espérances que je pouvais seulement leur offrir? Sans témérité, on peut conclure qu'avec une loi qui assurerait les avantages que je faisais

Digitized by Google

entrevoir, on trouverait, non-seulement dans l'armée d'Afrique, mais encore dans l'armée de France, plus de colons militaires qu'il ne serait possible d'en établir avec les forces et l'argent qu'on aurait à sa disposition.

Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur ce point. En général, dans le monde, on ne voit pas de difficulté à trouver des colons militaires avec les conditions que je leur fais; mais on doute que ces colons puissent se procurer des femmes en nombre suffisant.

Je ne partage pas cette crainte. La connaissance intime que j'ai faite depuis trente ans avec le peuple de nos campagnes, m'a convaincu que quand nos soldats se présenteront dans leur village, ayant à la main l'extrait de la loi, ou de l'ordonnance rendue en vertu d'une loi, qui leur garantira une propriété de dix hectares, une maison bâtie par leurs camarades, aux frais de l'État, les outils aratoires les plus essentiels, quelques bestiaux, et des vivres pour eux et leurs femmes jusqu'à ce qu'ils soient en état de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance, ils trouveront à se marier. Quelle est donc la villageoise sans fortune, ou n'ayant que très-peu de chose, qui refuserait d'épouser un propriétaire de dix hectares? Ne sait-on pas que l'amour de la propriété est la passion la plus constante de l'homme des champs? C'est elle qui me fera trouver des colons militaires à volonté, c'est elle qui leur fera trouver des femmes.

Mais, dira-t-on, c'est parce que les futurs sont propriétaires en Afrique, que les femmes refuseront, ne voulant pas s'expatrier.

Cela, j'en conviens, pourra en arrêter quelques-unes, mais non pas le plus grand nombre. Les femmes sont, en général, aventureuses; et, du reste, s'il arrive qu'il y ait des difficultés à faire les premiers mariages, il me paraît bien certain qu'une fois l'exemple donné, les obstacles disparaîtront, et qu'on trouvera autant de

Digitized by Google

femmes qu'on en voudra : elles s'entraîneront les unes les autres.

Si, contre mon attente, nos soldats ne trouvaient pas de femmes, mon système serait sapé par sa base; il faudrait y renoncer. Mais qu'aurait-on perdu par les essais que je demande à faire sur une certaine échelle, afin que l'expérience soit significative? Les villages que les troupes auraient bâtis pour des colons militaires, seraient peuplés par les familles civiles, et l'État aurait fait à bon marché plusieurs établissements agricoles qui concourraient à créer ce cadre de colonisation dont j'ai parlé plus haut, et qu'à mon avis, on doit former pour accélérer et consolider l'œuvre de la colonisation générale.

On fait encore une objection contre les familles qui ne seraient composée que d'un homme et d'une femme; on dit que c'est trop peu, que si l'un des deux individus vient à tomber malade, l'autre est nécessaire pour le soigner, et qu'il y a suspension de travail; que si les deux tombent malades à la fois, c'est encore pire. Ces observations sont vraies, elles ne m'avaient pas échappé dès le principe, et c'est pour cela qu'à Mered et à Mahelma, j'ai associé deux à deux les colons militaires, pour qu'ils n'eussent plus la chance fâcheuse de voir le travail suspendu, et les bestiaux rester sans soins. Ces associations ont lieu fréquemment dans des villages de France.

Mais croit-on que les familles civiles, même assez nombreuses, ne soient pas sujettes à voir le travail suspendu, et qu'il y ait autant d'avantages qu'on le pense dans le grand nombre de ces bras peu valides ou trop jeunes? Il suffit d'inspecter d'un peu près nos villages civils, pour se convaincre qu'il y a beaucoup de familles qui ne peuvent pas ou presque pas travailler. Plusieurs ont perdu leur chef unique; il ne reste qu'une femme et quatre ou cinq enfants. Mes colons militaires, quoique

Digitized by Google

plus robustes, en général, ne seront assurément pas immortels; mais ceux qui mourront dans la première année ne laisseront qu'une femme et tout au plus un enfant. C'est bien moins embarrassant pour l'État qu'une femme déjà vieille, accompagnée de cinq ou six petits enfants incapables de travailler. La femme du colon militaire, étant jeune et n'ayant pas une nombreuse famille, trouvera immédiatement à se remarier. La nombreuse famille du colon civil restera longtemps à la charge du trésor public.

On voit, par ce simple aperçu, que l'inconvénient de l'isolement, dans la famille du colon militaire, est bien moins grand qu'il n'apparaît d'abord, lorsqu'on le compare aux inconvénients inhérents aux familles civiles, inconvénients qui frappent nos yeux tous les jours, lorsque nous parcourons les villages créés autour d'Alger. Au Fondouk, il y a déjà une trentaine d'orphelins de père et de mère, qui ne peuvent vivre que de la charité gouvernementale.

Dans d'autres villages, on voit beaucoup d'hommes devenus célibataires. Les Prussiens sont à peine arrivés depuis deux mois, et déjà l'on compte plusieurs hommes qui ont perdu leurs femmes et leurs enfants; un plus grand nombre de familles où il ne reste qu'une femme vieille avant l'âge et décrépite, accompagnée de quatre ou cinq enfants incapables de travailler. Enfin, il y a bon nombre d'autres familles qui ne sont composées que d'orphelins de père et de mère, hors d'état de pourvoir à leur subsistance. Il faudra, de toute nécessité, que l'administration militaire ou civile les prenne sous sa tutelle pendant quatre ou cinq ans, et quelquefois davantage. Ainsi, l'on fait des dépenses énormes pour des bras inutiles à la production comme à la défense du pays. Qu'on cesse donc de vanter si haut les avantages de la famille nombreuse. Quand une telle famille n'est pas composée en majeure partie de bras valides, son

Digitized by Google

nombre, au lieu d'être un avantage, est un fléau, et je préfère le colon militaire vigoureux avec sa jeune femme.

Si une somme quelconque était votée au budget pour faire des essais de colonie militaire, voilà comment j'opérerais :

Je choisirais [1] sur les états que j'ai en main, ou sur de nouveaux états, un nombre de sous-officiers et soldats correspondant à l'allocation. Les laboureurs en formeraient la masse, mais il y aurait dans chaque centre de population le nombre nécessaire d'ouvriers en bois, en fer, en pierre et autres, pour les besoins de l'agriculture.

Tous les colons choisis recevraient immédiatement un congé de six mois, pour aller en France se marier.

Ils seraient invités à ramener avec eux quelques individus plus ou moins valides de leur famille, et à rap-

[1] Quelques personnes ont prétendu que la loi du recrutement s'opposait à la colonisation mililaire telle que je la demande. Cette objection ne me paraît fondée en aucune manière.

La loi met chaque année à la disposition du gouvernement, et pendant sept années, un contingent de quatre-vingt mille hommes. Selon les besoins de l'État, tout ce contingent est appelé sous les drapeaux, ou on en laisse en réserve dans les foyers une partie, dont le gouvernement dispose à son gré d'après les nécessités qui surviennent. Cela est si vrai que, dans la pratique, on renvoie souvent, par anticipation, tout une classe, dans le but de faire passer un plus grand nombre de soldats sous les drapeaux. Quelle différence y a-t-il donc entre des colons de l'armée qui, ayant trois ans de service à faire, sont envoyés en congé pour peupler les villages militaires, et les soldats de France qui sont renvoyés, par anticipation, dans leurs foyers? Mais, dit-on, ces colons feront un vide dans l'effectif de l'armée active; pour le combler, il faudra appeler un nombre égal d'hommes de la réserve! Sans doute, et c'est là le droit que la loi vous donne, et la réserve existe précisément pour satisfaire aux besoins qui se révèlent.

Et puis, ne doit-on pas voir, dans l'institution des colonies militaires en Afrique, un moyen de récompenser une partie des officiers, sous-officiers et soldats qui ont fait la conquête? A ce point de vue, cette grande mesure est essentiellement politique et militaire; elle est donc en harmonie avec l'esprit général des institutions qui régissent l'armée.

Digitized by Google

porter, autant qu'ils le pourraient, tout leur avoir réalisé en écus, sauf quelque mobilier. Ils seraient encore invités à abréger leur congé et à revenir dès qu'ils seraient mariés.

Immédiatement aussi, je placerais, sur chacun des centres de population choisis pour la colonisation militaire, un bataillon chargé de faire les constructions, les chemins, les conduites d'eau, la fontaine, le lavoir, l'abreuvoir, etc. Il planterait des arbres, préparerait des jardins et ensemencerait les terres dans la saison convenable. On conçoit combien il est important de ne pas perdre une année de végétation, afin de mettre plus vite les colons en position de se passer des secours de l'État.

Les travailleurs du bataillon seraient payés comme les paie le génie militaire, comme ils sont payés pour faire les villages prussiens, à savoir : 0 fr. 35 c. pour huit heures de travail, aux simples terrassiers; et 0 fr. 50 c. aux maçons, charpentiers, carriers, briquetiers, chaufourniers, etc.

Les colons militaires, revenus de France, devraient leur travail gratuit, puisque ce serait pour eux qu'ils travailleraient, et que l'État ferait presque tous les frais de leur établissement. En effet, l'État fournirait la solde des travailleurs du bataillon, le fer, les bois de construction, quand on ne pourrait se les procurer sur place, le mobilier agricole, les semences et les vivres de la famille, jusqu'à ce que ses récoltes lui permissent de vivre par elle-même.

Sur ce dernier point, je pense qu'il ne faut pas limiter le temps d'une manière absolue et uniforme, parce qu'il ne peut y avoir d'uniformité dans les circonstances où se trouveront les colons. Il est telle localité où on pourra les abandonner à eux-mêmes dès la fin de la première année; tandis que, sur d'autres points, il faudra les nourrir en partie pendant dix-huit mois, deux ans, et peut-être trois ans. Sans tracer aucune règle fixe à cet égard,

Digitized by Google

je voudrais me borner à établir que le maximum du temps où les colons pourraient recevoir leur nourriture, serait de trois ans.

Dans le tableau approximatif des dépenses aux frais de l'État, pour l'établissement d'un colon militaire, j'ai calculé les secours en vivres et quelques autres prestations, sur une moyenne de dix-huit mois.

Je crois inutile d'entrer ici dans les détails d'exécution des travaux d'installation des villages. Nous opérerons comme il a déjà été fait pour Saint-Ferdinand, Sainte-Amélie, Mahelma, et comme nous faisons en ce moment pour les Prussiens, sauf peut-être quelques modifications dans la disposition des maisons.

On trouve habituellement dans un bataillon les ouvriers d'art nécessaires aux constructions d'un village. S'il en manque quelques-uns, on les prend dans d'autres corps.

Quant aux laboureurs, ils abondent. On trouve aussi facilement des jardiniers de deuxième ou troisième ordre, et des planteurs d'arbres.

Si la colonisation militaire, ayant réussi dans ses premiers essais, devait être pratiquée sur une large échelle, il serait probablement nécessaire d'organiser dans l'armée de France quelques bataillons provisoires d'ouvriers pour marcher plus vite. On ne saurait trop accélérer une œuvre qui doit consolider la conquête et libérer la France. Cette institution de bataillons d'ouvriers ne serait pas moins profitable à la colonisation civile, dont elle rendrait, assurément, la marche beaucoup plus rapide et moins dispendieuse.

Je dois dire pourquoi je préfère à des libérables des soldats ayant trois ans de service à faire. Par cette mesure, j'ai voulu servir l'intérêt politique et financier de l'État, celui des colons eux-mêmes et celui de la colonisation en général.

Si mes colons militaires étaient libres dès le début,

Digitized by Google

il faudrait une législation toute spéciale pour les obliger au service militaire et à l'exécution de tous les travaux d'utilité publique. Cette législation était entrée dans mes premiers projets. J'ai reconnu plus tard qu'elle serait difficile à faire, plus difficile encore à obtenir, vu la tendance des esprits; et j'y ai renoncé. Ne pouvant obtenir le mieux possible, selon moi, je demande le mieux relatif. Le mieux possible, à mon avis, eût été de tenir les colons de l'armée, pendant un temps indéterminé, sous le régime militaire. Indépendamment des difficultés que j'ai signalées, il aurait fallu créer, pour faire fonctionner ce régime et maintenir la discipline, un corps spécial d'officiers rétribués, à qui on aurait dû assurer une certaine carrière. Cet élément de la question était très-embarrassant; il n'a pas peu contribué à me faire abandonner le régime militaire permanent. Mais j'ai voulu en conserver les avantages pendant les temps de la création, parce que, durant cette période, il est nécessaire d'avoir une grande autorité. Sans la discipline et avec la liberté individuelle du libéré, nous ne pourrions faire exécuter qu'à grands renforts de budget tous les travaux d'utilité publique; et comme les chambres ne voteraient très-certainement pas les sommes nécessaires pour l'exécution de ces travaux par des bras civils, les établissements languiraient, comme ont langui et languissent encore bon nombre de nos villages de France; les colons en souffriraient, la solution de la question en serait retardée.

Pendant les trois ans durant lesquels les colons seront soumis à la discipline, sans qu'il soit besoin de faire aucune législation nouvelle, puisqu'ils seront encore liés au service par la loi du recrutement, on fera exécuter, à très-peu de frais, dans les moments perdus pour l'agriculture, tous les travaux généraux, tels que les routes, les ponceaux, les dérivations d'eaux pour l'irrigation, la plantation des avenues, le desséchement des parties marécageuses, les aqueducs de salubrité, et,

Digitized by Google

dans les chefs-lieux de communes, l'église, le presbytère, la mairie, la prison, la halle, etc., etc.

Voilà ce qui doit apporter une énorme différence entre la prospérité des colons militaires et celle des colons civils.

Les premiers, dans le cours des trois années, se pourvoiront eux-mêmes, en vertu d'une discipline qui crée l'association des efforts individuels, de tous ou presque de tous les objets d'utilité publique.

Les seconds, sous le régime de la liberté individuelle, attendront ces bienfaits du gouvernement, et, comme celui-ci restera impuissant devant des nécessités si multipliées, ils attendront longtemps.

Autre considération : dans un village civil, tout le monde n'est pas actif, tout le monde n'est pas moral, tout le monde n'est pas entendu dans la meilleure direction à donner à ses travaux, à ses plantations; tout le monde ne sait pas qu'elles sont les cultures qu'il est le plus intéressant de propager dans l'intérêt individuel comme dans l'intérêt général de la colonie et de la métropole, chacun agit à sa guise. L'ivrogne va au cabaret, au lieu de travailler; le fainéant se croise les bras, lorsqu'il a beaucoup à faire; celui-ci cultive du tabac; l'autre n'en plante pas; celui-ci plante des mûriers et des oliviers dans d'assez bonnes conditions; l'autre ne plante rien du tout, ou plante d'une manière détestable.

En un mot, c'est une société sans règle, sans discipline, sans unité d'impulsion. Je ne pense pas que cela puisse amener bien vite la prospérité générale.

S'il se trouve à la tête de la colonie militaire un homme de quelque habileté, et nous tâcherons qu'il en soit ainsi, il donnera à tous les travaux une direction uniforme, en harmonie avec l'intérêt des individus et les intérêts généraux de la colonie et de la France.

Pendant les trois années, les bonnes habitudes s'établiront, et il est permis d'espérer qu'elles se conti-

Digitized by Google

nueront lorsque le village ou la commune seront rendus au régime civil. En un mot, pour accélérer la marche d'une société qui commence, il faut de l'autorité chez ceux qui la dirigent. Trois ans de cette autorité me paraissent suffisants pour établir de tout point l'aisance d'une commune.

Le régime civil, auquel seraient ramenés après trois ans les colons militaires, devra-t-il être immédiatement le même que celui des territoires civils actuels? Je ne le pense pas. Je crois qu'il sera bon de les tenir encore longtemps sous l'autorité militaire qui régit en ce moment les territoires mixtes. Ainsi, des officiers seraient administrateurs et juges. Ce serait dans l'intérêt des administrés comme dans ceux de l'État. Les sociétés nouvelles réclament une administration simple, une justice prompte et sans frais. L'État, qui a tant à dépenser pour les choses urgentes et fondamentales, a besoin d'une grande économie dans l'administration. Or, si l'on introduisait partout l'administration et la justice civile, au fur et à mesure des progrès d'une colonisation qu'il est du plus haut intérêt politique de rendre aussi rapide que possible, nous verrions bientôt doubler, tripler, décupler même le budget civil actuel, déjà très-considérable.

Quand l'État aura fait le cadre vigoureux de colonisation militaire et civile que je demande; quand il aura exécuté les grands travaux de première urgence; quand les cases du cadre auront été remplies en partie par les intérêts individuels arrivant librement et d'eux-même; quand les Arabes, de toutes parts enlacés par notre colonisation, se seront résignés à accepter notre joug, le moment sera venu d'établir partout l'administration civile de la France.

Tout en renonçant à donner aux colons tirés de l'armée la discipline militaire permanente, je crois qu'il est indispensable de la leur conserver, jusqu'à un certain point, par une loi de milice un peu plus forte que la

loi actuelle des milices dans les territoires civils. On aura le temps d'y réfléchir.

Il me reste à indiquer la position géographique des colonies militaires. J'ai déjà dit que, dans mon système, une zone d'environ douze lieues, à partir de la côte, serait abandonnée à la colonisation civile, faite en partie par les soins du gouvernement, en plus grosse masse par les intérêts individuels ou collectifs.

C'est donc en avant de cette zone, à de rares exceptions près, que seraient placés les colons tirés de l'armée.

Cela est rationnel sous tous les rapports. La société la plus robuste doit couvrir celle qui est la plus faible. En outre, j'ai démontré précédemment que la colonisation civile serait d'autant plus pénible et d'autant plus coûteuse, qu'elle s'éloignerait davantage de la mer.

Les colons militaires étant installés aux frais du gouvernement et par le travail de leurs frères d'armes, il n'y a pas d'injustice à les placer dans les conditions les plus difficiles, puisque les difficultés leur sont aplanies. Ils ouvriront donc les voies à la colonisation civile par delà la zone qui lui est actuellement et temporairement affectée. On les placerait, en commençant, dans le voisinage de nos postes militaires, pour rendre le travail plus facile et moins coûteux, comme aussi pour que la défense mutuelle fût mieux assurée.

Dans la province d'Alger, la colonie militaire s'établira au sud de l'Atlas, dans ces beaux espaces qui s'étendent de Médéah jusqu'au versant sud du Djerjéra, et dans le grand bassin du Chéliff supérieur, au sud de la chaîne de l'Ouerensenis.

Quoique le Dahra soit dans la zone de la colonisation civile, comme le terrain en est fort accidenté, et que les tribus y sont très-remuantes, très-belliqueuses, je crois qu'il est bon d'y faire précéder la colonisation civile par quelques colonies militaires.

Digitized by Google

Dans la province de Constantine, les colonies militaires me paraissent devoir être placées d'abord sur nos communications, à partir d'une douzaine de lieues de la côte, et entre les villes et les postes de l'intérieur. Ainsi, elles échelonneraient les routes de Bône à Constantine par Ghelma, de Constantine à Sétif, de Constantine à Batna.

Il en serait de même dans la province d'Oran, au début.

Plus tard, et dans les trois provinces, on en placerait en avant de Tlemcen, Mascara, Milianah, Médéah, Sétif, etc. Plus tard encore, on pourrait prendre quelques stations dans le Petit-Désert, afin de mieux assurer notre action sur cette contrée, et d'ouvrir ainsi des voies commerciales avec l'intérieur de l'Afrique. Il y a dans le Petit-Désert des localités fertiles, ayant de bonnes eaux et même du bois. Nous sommes obligés de dominer ces contrées pour enlever à notre ennemi les ressources de tout genre qu'elles lui offrent. On n'est réellement maître d'un pays conquis, on n'y jouit de quelque repos, de quelque sécurité, qu'en le possédant tout entier. L'occupation restreinte, à moins qu'elle ne se borne à quelques points fortifiés de la côte, est tout ce qu'il y a de plus impossible au monde. Beaucoup de personnes se sont persuadé que c'était un système pacifique ; c'est, au contraire, la guerre en permanence ; car l'ennemi à qui on laisse l'espace, l'impôt, le recrutement, se sert naturellement de ces moyens pour essayer de vous chasser de la petite portion de terrain que vous vous êtes réservée, et ne vous tient aucun compte de votre imprudente modération. On est donc bientôt contraint de tout prendre pour vivre en paix, sinon toujours, du moins habituellement. L'Angleterre a-t-elle pu s'arrêter dans l'Inde ? Et cependant les affaires de ce pays n'étaient pas dirigées par des militaires ambitieux de renommée et d'avancement. Cette compagnie de marchands n'aspirait

Digitized by Google

pas à la gloire militaire et à des grades, comme on nous en accuse souvent : elle ne voulait que des avantages commerciaux, et les nécessités l'ont conduite à faire la guerre presque tous les ans.

Vous êtes dominés en Afrique par la même loi ; la force des choses vous a conduits à vous emparer militairement de tout le pays, sauf la chaîne du Djerjéra, que vous prendrez aussi. La colonisation ne s'arrêtera pas plus que la conquête : avec le temps, elle envahira tout. La colonie militaire est son avant-garde la plus vigoureuse, la plus intelligente, la plus capable de la faire respecter des Arabes.

Pour mieux faire saisir l'ensemble des dispositions par lesquelles je voudrais constituer nos colonies militaires, je crois utile d'ébaucher ici un projet d'ordonnance qui serait rendue en vertu de la loi ouvrant un crédit pour cette colonisation.

PROJET D'ORDONNANCE.

ARTICLE 1er.

Notre gouverneur-général de l'Algérie établira des colonies militaires en proportion des sommes allouées par les Chambres pour cet objet.

ARTICLE 2.

Les colonies militaires seront composées de sous-officiers et soldats devant encore trois ans de service à l'État.

Ceux qui, désirant entrer dans la colonie militaire, seraient plus voisins de leur libération, devront contracter un engagement pour compléter les trois ans. Ces

Digitized by Google

rengagements sont autorisés sans limite du temps pour lequel il seront contractés.

ARTICLE 3.

Des officiers, dans la proportion de 1/50, pourront être admis à faire partie des colonies militaires, s'ils ont vingt-cinq années de service révolues. Ils recevront une double concession jusqu'au grade de capitaine, inclusivement ; les chefs de bataillon recevront une triple concession ; les lieutenants-colonels et les colonels la recevront quadruple.

Les uns et les autres n'auront droit à aucune des prestations accordées aux soldats, à l'exception de leur maison, qui sera construite aux frais de l'État, par les mêmes moyens que celles des sous-officiers et soldats.

ARTICLE 4.

Les sous-officiers et soldats admis à faire partie des colonies militaires, qui devront être immédiatement établies, recevront un congé de six mois pour aller en France se marier.

Ils sont autorisés à ramener, avec leur femme, quelques individus de leur famille.

Les sous-officiers et soldats recevront l'indemnité de route pour se rendre dans leurs foyers. Au retour, ils la recevront pour eux, leurs femmes et les parents qu'ils amèneront.

Le passage de la famille militaire sur les bâtiments de l'État sera gratuit.

ARTICLE 5.

Les colons militaires seront soumis à la discipline de l'armée, jusqu'à leur libération définitive.

A cette époque, ils entreront sous le régime établi aujourd'hui pour les territoires mixtes.

Pendant la durée de leur service, ils seront tenus d'exécuter gratuitement, sur l'ordre et sous la direction de leurs chefs, tous les travaux d'utilité publique jugés nécessaires pour la prospérité de leur village.

ARTICLE 6.

Les parents que ramèneront les colons militaires seront soumis au même régime qu'eux. Ils recevront, pour toute prestation, une ration de vivres pendant le même temps que les colons.

ARTICLE 7.

Pendant que les colons militaires seront en congé pour se marier, les villages qu'ils devront habiter au retour seront créés par leurs camarades, lesquels commenceront aussi des cultures de tout genre.

Les ouvriers militaires seront rétribués conformément au tarif adopté pour les travaux du génie.

A leur retour, les colons militaires contribueront gratuitement à l'achèvement des travaux d'utilité générale et particulière.

ARTICLE 8.

Dans le périmètre de chaque village militaire, un sixième des terres, en bloc ou en parcelles, sera réservé pour le domaine de l'État.

ARTICLE 9.

L'État garantit aux sous-officiers et soldats colons les avantages suivants :

1° Solde pour le colon militaire, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de se suffire à lui-même, sans que cette prestation puisse dépasser le maximum de trois ans. — Calculée en moyenne pour 18 mois, à 25 centimes par jour. . . . . 136 f. 87 c.

2° Prime pour masse individuelle, à 15 c. par jour (calculée en moyenne pour 18 mois). 82 12

A reporter. . . 218 99

Report. . . .	218 f.	99 c.
3° Portion de masse d'entretien affectée aux réparations d'habillement, à 4 fr. par an ; en moyenne pour 18 mois	6	»
4° Vivres pour le mari et la femme, à 0 f. 92 c. la ration ; en moyenne pour 18 mois.	500	42
5° Valeur de l'habillement, pour 18 mois. . .	50	45
6° Deux matelas	60	»
Deux couvertures.	24	»
Deux paillasses.	15	»
Deux bois de lit.	30	»
Quatre paires de draps de lit.	88	»
Deux marmites en fer.	8	»
Deux gamelles.	6	»
Deux bidons.	8	»
Six assiettes en fer battu.	6	»
Six verres.	6	»
Six fourchettes.	1	20
Six cuillères.	1	20
Six pots de terre de diverses grandeurs. . . .	6	»
Une table en bois pour dix personnes.	20	»
Deux bancs.	10	»
Deux chaises.	6	»
Une armoire	40	»
7° Deux bœufs de labour du pays, à 100 f. l'un. .	200	»
8° Deux jeunes vaches ou génisses.	100	»
9° Quinze brebis et un bélier.	100	»
10° Construction d'une maison, bois et fer seulement	600	»
11° Outils aratoires les plus urgents.	150	»
12° Six cents journées d'ouvriers-soldats, pour travaux de construction, préparation de terres, travaux d'utilité publique des plus urgents, à 40 c. l'une. . .	240	»
13° Semences. { 3 hectolitres de froment, à 13 fr. l'un.	39	»
13° Semences. { 4 hectolitres d'orge, à 9 fr. l'un.	35	»
14° Une jeune truie.	25	»
TOTAL. . . .	2,600	26

Ainsi, d'après le détail ci-dessus, chaque famille de colons militaires coûterait 2,600 fr. 26 c. Mais, comme je n'ai pas fait entrer en ligne de compte les

Digitized by Google

vivres pour les membres de la famille du colon militaire qui viendraient avec lui, ni les frais de route, ainsi que quelques autres frais imprévus, je pense qu'il est sage de porter la dépense à la somme ronde de 3,000 francs.

C'est 300 francs de moins que mes premières évaluations, parce que je n'ai calculé que pour une moyenne de dix-huit mois, les vivres, la solde et la masse d'entretien, pendant que mes premiers calculs étaient faits pour trois ans.

On trouvera encore que c'est beaucoup trop cher. Eh ! oui, sans doute, il serait bien à désirer qu'on pût le faire à meilleur marché. Mais je répéterai ici ce que j'ai déjà dit dans ma brochure *sur les trois questions fondamentales :* l'économie doit se trouver dans le succès, dans la solution de la question qui libérera la France d'un énorme fardeau politique et financier, et non pas dans la parcimonie des moyens, qui rendrait le succès impossible ou tout au moins très-long, très incertain. Il ne faut rien épargner pour que la famille prospère. Ici l'économie serait la ruine de l'avenir, ou au moins un long retard pour les compensations. Que l'on songe que si une famille est obligée d'emprunter à gros intérêts, afin de vivre et de se procurer les moyens de cultiver, elle est perdue ; elle aliène bientôt son immeuble, et, en peu de temps, le prêteur d'argent en devient le propriétaire. C'est l'histoire de bon nombre de nos colons civils. Il est donc infiniment plus sage de fournir aux familles tout ce qui leur est réellement nécessaire. Elles prospéreront plus sûrement, plus vite, et hâteront de plusieurs années le moment où on pourra leur demander un impôt, et leur faire rembourser une partie des avances qui leur auront été faites dans certains cas.

La colonisation la plus fortement constituée et la plus rapide sera de beaucoup la plus économique et la plus politique, quelles que soient les sommes qu'elle

Digitized by Google

coûtera (dernier paragraphe de la brochure sur les trois questions fondamentales).

La colonisation civile, faite d'Alger au pied de l'Atlas, est-elle plus économique? Déjà, il est parfaitement démontré que chaque famille coûte plus de 4,000 francs, sans qu'on ait fait entrer en ligne de compte une foule de dépenses occasionnées par ces établissements. Ainsi, par exemple, le bureau de la colonisation à la direction de l'intérieur et à la direction centrale de France; douze inspecteurs de colonisation; des géomètres pour faire le plan des villages et l'allotissement; des bœufs de labour qui ont été prêtés par l'administration militaire et qui, pour la plupart, ont été vendus par les colons ou ont péri entre leurs mains; des bestiaux prélevés sur les ghazias et qui leur ont été distribués; des semences qui viennent encore de leur être fournies cette année, parce qu'ils n'ont eu qu'une récolte à peu près nulle, etc., etc.

Avec cette grosse dépense, qu'est-ce que l'administration a fait directement pour les familles? Elle n'a point construit leurs maisons; elle s'est bornée à leur donner une somme de huit cents francs en matériaux, et à leur faire défricher un ou deux hectares par les troupes. Elle a fait en outre exécuter tous les travaux d'utilité publique, tels que : l'enceinte du village, la fontaine, l'abreuvoir, le lavoir, le chemin vicinal, les plantations autour du village et sur les abords; dans les chefs-lieux de commune, l'église, le presbytère, la maison d'école.

C'est beaucoup, sans doute, mais on voit que la famille a été obligée de payer les principaux frais de son habitation et de pourvoir à sa subsistance. Comment la plupart des colons ont-ils pourvu à cette dernière nécessité? En allant travailler à la journée dans les environs, ce qui les a empêchés de cultiver leur concession, et par conséquent d'assurer l'avenir. D'autres n'ont pas cultivé, à défaut de bras robustes et habitués au travail.

Voilà en partie les causes pour lesquelles bon nombre de colons me demandent encore des soldats pour défricher leurs terres ; voilà aussi pourquoi une partie des familles dans nos villages sont encore dans un état de marasme, après trois années d'existence.

Dans mon plan d'établissement pour les colons militaires, avec trois mille francs, nous assurons aux colons une habitation peu spacieuse, mais saine et solide ; les vivres et la solde pour dix-huit mois, en moyenne ; un petit mobilier agricole et d'intérieur de la maison ; des semences toutes faites, et des jardins ébauchés.

Si cela est cher pour l'État, en vue du grand nombre de colons qu'il nous faut, on conviendra que c'est à bon marché, en raison des résultats heureux assurés à chaque famille.

La colonisation libre par les intérêts individuels ou collectifs serait en apparence, et de prime abord, à beaucoup meilleur compte, puisque M. de La Moricière ne demande, au début, que 125 fr. par famille, pour les travaux d'utilité générale. Nous avons prouvé dans un écrit que, par ce système, la dépense n'était qu'ajournée, et que l'administration aurait à faire plus tard à peu près tout ce qu'elle fait aujourd'hui pour la création des villages.

Mais ce n'est pas dans la comparaison minutieuse des dépenses actuelles qu'on doit puiser ses motifs de préférence pour tel ou tel système de colonisation : c'est par des vues larges et d'avenir, par des considérations politiques, qu'il faut se décider.

Je n'exposerai point de nouveau par quelles grandes raisons il convient d'adopter les plans qui nous donneront la colonisation la plus forte en même temps que la plus rapide ; je crois avoir suffisamment développé cette pensée, et je me résume ainsi qu'il suit :

Vous êtes en présence d'un peuple fier, belliqueux, admirablement constitué pour la guerre, toujours prêt

Digitized by Google

à combattre, jaloux de son indépendance, ainsi que toute son histoire le prouve. Pour le dominer, le modifier et le spolier au profit du peuple nouveau que vous voulez introduire dans son sein, il faut que vous soyez toujours forts, soit par une armée permanente, soit par la nature et la constitution du peuple dominateur.

Devez-vous attendre du temps et des intérêts individuels la création de ce peuple dominateur? Non, car le temps n'est pas à vous; vous n'êtes pas assurés de rester maîtres de la mer, et il peut survenir telle circonstance en Europe où vous aurez besoin de tous les cadres de votre armée. Que si vous adoptez le système du *laisser-faire*, comme le plus économique pour fonder la colonisation, financièrement il vous coûtera beaucoup plus cher, car il faudra y imputer :

1° Les énormes dépenses de l'entretien d'une grosse armée permanente, que vous serez obligés d'augmenter pour protéger les intérêts individuels s'éparpillant sans force sur de grandes surfaces.

2° La valeur, pendant un temps indéterminé, des compensations du commerce et des impôts, qu'un système plus large et plus rapide vous aurait promptement donnés.

Enfin, et cela est incalculable, il faudra attribuer au système mesquin, imprudent du laisser-faire, les embarras et les dangers politiques qui peuvent vous surprendre, et que mon patriotisme, éclairé par six ans d'études et de pratique, veut épargner à la France.

Alger, janvier 1847.

Maréchal Duc D'ISLY.

Nota. — Je prie le gouvernement de demander, le plus promptement possible, aux Chambres une allocation pour faire une expérience de colonisation militaire

Digitized by Google

avec mille colons. Il serait à désirer que cette mesure fût adoptée dans le courant de janvier ou les premiers jours de février, afin de pouvoir mettre la main à l'œuvre dès le mois de mars.

L'allocation, qui serait de trois millions, devrait être divisée en deux années. Deux millions pour 1847, parce que l'année de la création des villages est la plus dispendieuse, et un million pour 1848.

Dès la fin de 1847, l'expérience pourra être très-concluante, car la principale question, celle du mariage des colons, sera alors suffisamment connue; elle aura échoué ou réussi. Quant au reste, je n'ai aucune incertitude, il ne me paraît pas douteux le moins du monde que des hommes vigoureux et acclimatés, pour lesquels on aura fait ce que j'indique, ne réussissent à se fonder, sur le sol africain, une existence meilleure que celle de la plupart des cultivateurs de nos villages de France. Cela est, d'ailleurs, prouvé par les résultats obtenus dans les villages de Mered et de Mahelma.

Ainsi, dès l'année prochaine, on saura, à peu près exactement, à quoi s'en tenir sur cette grande expérience, qui, loin d'arrêter le mouvement colonisateur actuel, le favorisera moralement et matériellement. La confiance publique ne peut que s'accroître en voyant le gouvernement tenter des choses sérieuses pour la colonisation.

Digitized by Google

COLONIES FRANÇAISES DE L'INDE.

STATISTIQUE DE MAHÉ.

STATISTIQUE MATHÉMATIQUE.

Étendue de Mahé.

Les limites de Mahé, tel que cet établissement a été rendu, le 13 février 1817, par les agents du gouvernement anglais, sont très-resserrées. Elles embrassent un territoire qui a, du nord au sud, un mille anglais, ou 4,880 pieds français, faisant 806 toises 4 pieds français; la même étendue, 806 toises 4 pieds, de l'est à l'ouest, et 3,025 pieds français, ou 504 toises 1 pied, le long du rivage de la mer, à partir de la pointe du Mât-de-Pavillon en allant vers le sud. Ainsi, le Mahé d'aujourd'hui n'est autre chose que l'enceinte anciennement fortifiée, et le glacis de la place, qui a été cultivé, planté et bâti depuis le sommet praticable des montagnes où étaient les fortifications, jusqu'à un certain rayon où s'arrêtait la colonie ou loge du Mahé de 1725.

STATISTIQUE TOPOGRAPHIQUE.

Mahé est situé sur la rive gauche et à l'embouchure d'une rivière du petit royaume de Cartenate. Son territoire est en partie élevé, et s'incline insensiblement du côté de la plaine d'Angigoudy; le reste est bas vers la

Digitized by Google

mer. Au nord de la rivière, on voit de petites montagnes qui, si elles appartenaient encore à la France, rendraient l'accès de Mahé difficile dans le cas où on les fortifierait; au levant sont les petits États du roi de Cartenate; au midi, la plaine de cocotiers d'Angigoudy, et au couchant, la mer.

Sous le rapport militaire, Mahé ne peut se défendre si les Français ne sont pas remis en possession du pays qu'ils possédaient lors de la capitulation de ce comptoir en 1793, et dont une partie est située de l'autre côté de la rivière. C'est là que se trouvent les montagnes Verte, de Chambara, celles des deux Caloyes et de Courthchy : toutes commandent Mahé.

La montagne Chambara est la plus élevée de celles qui environnent Mahé; son élévation est de 27 toises. La montagne Verte, sur laquelle était le fort Saint-Georges, n'a que 26 toises d'élévation, et le point le plus élevé de Mahé, l'ancien fort Dauphin, n'en a que 15; ainsi, la montagne de Chambara, située au nord de la rivière, à environ 100 toises de son rivage, a 12 toises de commandement sur le point le plus élevé de Mahé; et la montagne Verte en a 11.

Si nous pouvions rentrer en possession de nos anciennes limites, et que le gouvernement voulût tirer avantage de cet établissement et lui donner l'importance qu'il mérite, il serait de toute nécessité de le fortifier. Les dépenses à faire ne seraient pas très-considérables : il suffirait de dominer sept points principaux, qui entoureraient Mahé. Ces sept points sont les montagnes qui se protégent naturellement; puis une simple ligne de communication entre ces points rendrait cette place respectable et facile à se défendre non-seulement contre les naturels, mais même contre les armées régulières du pays. Il ne serait pas nécessaire de faire les fortifications en pierre comme elles l'étaient autrefois; la terre du pays est une argile rouge et si glaiseuse que, lorsqu'elle a été

Digitized by Google

une fois mise en œuvre, elle acquiert la dureté de la brique sans en avoir les inconvénients. Les boulets qui entreraient dedans n'y feraient que leur trou, et y feraient difficilement une brèche. Des parapets de 8 pieds d'épaisseur seraient aussi bons que nos parapets de 8 toises.

Les murs des jardins ou palmars de Mahé sont faits de terre, et ce sont autant de redoutes qu'on prendrait difficilement.

En portant la garnison de 1,000 à 1,500 Européens et de 200 à 300 Cipayes, on se trouverait dans un état de défense et de sécurité dont tous les naturels du continent et même des environs s'empresseraient de profiter. J'insisterais sur ce nombre de soldats blancs, parce que, indépendamment de la confiance qu'ils attirent parmi les naturels du pays, l'Européen a toujours besoin de mille choses dont l'Indou peut se passer; qu'une garnison blanche donne toujours de l'activité au commerce, et qu'alors l'augmentation dans la perception des droits couvrirait la dépense que cette garnison occasionnerait, puisque nous aurions un accroissement de territoire.

STATISTIQUE PHYSIQUE.

De l'air et du climat.

La situation de Mahé est vraiment pittoresque; son assiette est élevée, son sol est fertile, son eau est limpide et pure, et son air est sain. Il jouit d'une température que l'on trouve rarement sous son parallèle; il la doit à sa position dominante, aux beaux arbres de ses jardins entourés de lianes de poivriers, qui lui donnent l'aspect d'une campagne toujours verdoyante. Durant la belle saison, les vents de mer règnent le jour, et les vents de terre pendant la nuit; ceux-ci sont si froids en décembre et en janvier, que les naturels font du feu le matin et le soir pour se chauffer.

Digitized by Google

Il n'est pas rare, dans les beaux jours de la belle saison, de jouir le matin de la douce température du printemps et de l'automne, d'éprouver au milieu du jour des chaleurs brûlantes, et sur le soir, après le coucher du soleil, de ressentir un froid assez piquant. Il ne faut pour cela qu'un peu de pluie ou que la bise vienne de terre, surtout quand elle a passé sur les cîmes de Gattes où elle ramasse des parties nitreuses. Cet air froid et sec donne du ressort au corps et à l'atmosphère, mais il faut avoir bien soin de se couvrir un peu plus que de coutume si l'on veut éviter les coliques dont les Malabars sont atteints à cette époque de l'année. Ces effets sont plus ou moins sensibles sur toute la côte Malabar, en raison de la distance ou de l'élévation des montagnes.

Saisons ou moussons.

Quoique j'aie dit plus haut qu'on jouit de la douce température du printemps et de l'automne, on ne connaît cependant que deux saisons à la côte Malabar, l'été et l'hiver ; c'est-à-dire que, dans toute l'année, on ne peut trouver un temps auquel on puisse donner le nom de printemps ni celui d'automne, parce qu'on y voit continuellement ce qui arrive en Europe pendant ces deux saisons. L'hiver et l'été, à la côte Malabar, sont différents de ceux d'Europe dans leurs causes comme dans leurs effets. C'est la présence du soleil qui cause l'hiver, et c'est son éloignement qui cause l'été. Pendant l'été, le ciel n'a presque point de nuages et demeure serein ; l'air est pur et sec, et l'on voit fort peu de vapeurs et d'exhalaisons. Si les jours sont chauds, les nuits sont d'une fraîcheur proportionnée ; pendant tout l'été il ne pleut presque point, en sorte que cette saison produit des effets qui ressemblent à ceux que l'hiver cause en Europe, car cette grande sécheresse dépouille de leur verdure les arbres à feuilles tendres ; elle sèche les herbes, elle

Digitized by Google

flétrit les fleurs. Mais, dès les premières pluies, tous les arbres se parent de leur première verdure et les fleurs s'épanouissent ; la nature s'embellit de toutes parts. Les poissons, qui s'étaient retirés en pleine mer pendant le temps sec, se rapprochent des côtes, entrent dans les rivières ; les pêcheurs en prennent alors une si grande quantité que les habitants de la côte, même ceux de l'intérieur, après s'en être nourris pendant l'hiver, en mettent de grandes provisions en réserve pour l'arrière-saison.

La mousson du nord se fixe, en général, dans le courant du mois d'octobre, et celle du sud, au mois de mai. Dès les premiers jours de ce mois, l'atmosphère, enflammée et lourde, est agitée par de fortes bourrasques accompagnées d'éclairs, de tonnerre et de pluie : c'est le prélude de la saison pluvieuse qui continue jusqu'en septembre. La fin de cette saison est souvent suivie de fortes brises, après lesquelles celle de terre commence le soir, et souffle de ce côté jusqu'au matin, où le vent de mer vient la remplacer.

Pendant la saison pluvieuse, l'air est si chargé d'humidité, que les vêtements, les souliers et les malles deviennent humides et se moisissent ; on peut dire que les habitants vivent alors dans un bain de vapeurs ; mais cette grande humidité n'a aucune influence sur le tempérament. Les vents de terre qui soufflent sur la côte Coromandel sont peu connus ici, et, en général, le climat du pays de Malabar est très-salubre.

Des montagnes.

Mahé et les pays qui l'avoisinent sont entrecoupés de montagnes, de vallons et de prairies charmantes.

On voit de ce comptoir une partie des hautes montagnes des Gattes, qui séparent la côte Malabar de celle de Coromandel, et qui va, après avoir couru du nord au sud, se terminer au cap Comorin. Cette chaîne

semble être une barrière élevée par la Providence entre les saisons opposées.

Du sol et de ses productions.

Le sol est graveleux, rouge et couvert d'arbustes, de broussailles et de grands arbres de différentes espèces; il est coupé par des vallées sablonneuses, arrosé par des rivières et de nombreux ruisseaux, et fertilisé par un détritus végétal que les grandes pluies apportent des montagnes. A l'exception du riz, il produit en abondance tout ce qui peut mettre les habitants à leur aise. S'il était bien cultivé, il ne le céderait en rien aux meilleures contrées de l'Inde; et si les habitants savaient profiter des riches présents que leur a fait la nature, ils pourraient le couvrir de richesses; mais une paresse invétérée s'y oppose. A la vérité, la nature semble favoriser cette paresse, et peut-être en est-elle seule cause, en donnant elle-même tout ce qu'exigent les besoins de l'homme de ces contrées, dont l'ambition se borne à se procurer uniquement ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance journalière; d'où il résulte que l'agriculture y est généralement fort négligée (à l'exception des jardins ou palmars), que le peuple y est pauvre et qu'il y règne une grande misère.

Mahé ne récolte point, à présent, assez de riz pour la consommation de ses habitants; il est obligé d'en tirer de Mangalore et de la côte du sud. Les états de Colostrie et de Cotiate, qui l'avoisinent, sont dans le même cas. Du reste, les productions de Mahé sont à peu près les mêmes que celles des autres parties de l'Inde, c'est-à-dire que l'on y recueille, mais pas en grande quantité, des cocos, des bananes, des jacques, des ananas, des mangues, des fruits de l'arbre à pain, etc., etc.; des légumes, des citrouilles, des concombres, des amarantes et des ignames; en revanche, les volailles et le poisson y sont en abon-

Digitized by Google

dance. On n'y élève que très-peu de bestiaux ; le bouc est petit et maigre, et sa chair coriace, tandis que chez nos voisins, les bestiaux sont beaux et la chair en est excellente.

Avant de terminer cet article sur les productions du pays, je crois devoir parler du poivre, cette plante si commune et si en usage dans toutes les parties du monde. Pendant mon séjour à Mahé, je l'ai beaucoup étudiée, et ce qui suit est le résultat de mes observations.

Du poivrier.

Les Indous de la côte Malabar distinguent cinq espèces de poivriers, qui sont plus ou moins féconds, mais aucun n'est stérile, et s'ils manquent de donner des fruits une année, ils en donnent infailliblement la suivante. Le poivrier ne rapporte qu'une fois par an. Sa récolte dure plusieurs semaines, et se fait dans les mois de janvier et de février. Les Malabars n'ont aucune idée de la différence de sexe dans les poivriers ; ils sont plus occupés à suivre le poivre dans son accroissement, dans sa maturité, et à faire sa récolte, qu'à étudier sa formation. Ils appellent néanmoins poivre mâle celui dont le grain est plus gros et plus pesant, et femelle celui qui est petit et léger. Je vais passer successivement en revue les différentes espèces de poivriers : la première s'appelle *corovendery-balli;* la seconde, *cherié-balli ;* la troisième, *cotta-balli;* la quatrième, *callou-balli,* et la cinquième, *kattou-balli.*

Le *corovendery-balli* produit du poivre pesant ; cette espèce se plante de préférence, comme étant d'un plus grand rapport. Sa fleur est longue ainsi que sa feuille qui est un peu étroite.

Le *cherié-balli* a la feuille et la fleur petites ; il ne donne pas beaucoup de grappes, mais les grains sont pleins et pèsent plus que les autres lorsqu'ils sont secs.

Digitized by Google

Le *cotta-balli* a la fleur longue et de grandes feuilles; il rapporte du poivre très-gros; mais comme la grappe n'est pas remplie, et qu'il y manque presque toujours beaucoup de grains, il est d'un médiocre rapport.

Le *callou-balli* a la feuille moyenne et très-pointue à l'extrémité. On le cultive à Cotiate; il donne une très-longue grappe bien fournie, d'un excellent poivre qui diminue très-peu en séchant, et dont la qualité surpasse même celle du corovendery-balli; mais comme cette liane ne produit que dans le haut, presque point dans le milieu et rien dans le bas, on préfère la culture du corovendery-balli et du cherié-balli, à cause de leurs grands produits.

Le *kattou-balli* a la fleur petite et mince, la feuille ovale et très-grande; il donne de très-petites grappes fort rares, mais son fruit est gros. Comme il arrive fréquemment qu'il ne donne pas au-delà de cinq grappes, et quelquefois fois pas du tout, les Indous n'en plantent que très-peu. Ils attribuent ce manque de fruits à la chute prompte des fleurs de cette liane; celles des quatre autres espèces ne tombent que dans l'espace de quinze jours.

Le défaut de pluie, selon les Indous, est la seule cause du peu d'abondance du poivre. Le moment de le récolter leur est annoncé quand, dans le poivrier, ils aperçoivent de trois à cinq grappes rouges et bien mûres; alors ils s'empressent de détacher toutes les grappes en même temps, parce qu'en voulant laisser mûrir celles qui ne le sont pas tout à fait, le poivre languirait et perdrait beaucoup de son poids, de sorte que s'il se trouve quelques grappes qui ne soient pas en maturité, il les cueillent également, sachant, par expérience, que la liane, après cette spoliation, languit et perd toute sa force qu'elle ne reprend qu'au retour des pluies. Un autre motif qui porte l'Indou à faire la récolte du poivre avant qu'il soit bien mûr, c'est que l'écorce du grain étant rouge et un peu sucrée, les oi-

Digitized by Google

seaux le becquètent et l'avalent, ce qui causerait une grande perte aux propriétaires, qui sont même obligés de le faire garder dès qu'il commence à mûrir, afin d'en éloigner les oiseaux, et surtout les corbeaux qui sont en très-grand nombre.

On égrène le poivre et on l'expose au grand soleil trois ou quatre jours de suite, sur une étendue de terrain convenable, et on le remue pendant ce temps deux ou trois fois par jour. Pour savoir s'il est assez sec, les Malabars mordent quelques grains; s'il est croquant et se divise bien, ils le regardent comme suffisamment sec, et ils le ramassent en tas dans leurs magasins.

La majeure partie du poivre s'embarque en grenier comme il est dans les magasins; les Arabes le font emballer dans de la paille de riz, ou dans des nattes de caldeire attachées avec des cordes de kaïr, et ils en font, ce qu'on appelle à la côte Malabar, des fardes de cent cinquante livres.

Le poivre blanc est celui qui est très-mur, dépouillé de son écorce rouge. Le poivre noir est celui qui est revêtu de son écorce et qui est vert avant de sécher. Cent livres de bon poivre vert donne cinquante livres lorsqu'il est séché. Une grappe de trente grains de poivre blanc ne pèse pas la moitié d'une grappe de pareille quantité de poivre noir. Voilà la principale cause qui empêche de faire du poivre blanc, et ensuite le travail qu'il exigerait. Si l'on trouve du poivre blanc mêlé avec le noir, cela provient de sa trop grande maturité.

Les Malabars n'ont jamais eu de connaissance que la même plante eût produit des fleurs mâles et femelles. Je ferai observer ici que le poivrier donne généralement plus de fruits dans le haut de la liane que dans le bas, quoiqu'il s'en rencontre qui sont également couverts de fruits dans toute leur longueur.

Le poivrier s'attache à tout arbre vivant, sans aucune exception, aux murailles, et même aux poteaux de bois

Digitized by Google

travaillé ; et si l'on veut qu'il produise davantage, il faut le planter au pied des arbres qui donnent beaucoup de branches. Le mourouque est l'arbre dont on se sert ordinairement ; le tamarinier remplit aussi très-bien le même but.

Le poivrier se plante de bouture, comme la vigne, au pied des arbres ; et, comme je viens de le dire, il s'attache à ceux qu'on veut lui donner pour appui, mais on préfère le mourouque, parce qu'il croît très-vite. Sa durée est d'environ vingt-cinq à trente ans, et c'est aussi l'espace de temps que le poivrier est en bon rapport. Si cependant on le mariait à un arbre d'une plus grande durée, il existerait peut-être cent ans ; mais au bout de trente ans il a déjà perdu de sa fertilité, et elle diminue successivement chaque année. On plante les boutures en juin et juillet, lors de la saison des fortes pluies, et elles rapportent après deux ou trois ans : par la semence, le poivrier ne rapporte qu'au bout de sept ans ; aussi les Malabars ne se servent-ils que très-rarement de ce procédé. Ils laissent monter le poivrier à sa volonté, et ne le taillent jamais. On plante en raison de la grosseur de l'arbre qui doit servir d'appui. Quand un poivrier commence à rapporter moins, on l'arrache et on y substitue une nouvelle bouture, si l'arbre est encore susceptible de durée. La grosseur la plus considérable du poivrier, lorsqu'il est vieux, est d'environ 4 à 5 pouces de circonférence.

La longueur d'une belle grappe de poivre est de 3 jusqu'à 6 pouces ; on en trouve quelquefois qui contiennent près de deux cents grains.

Le poivrier garde sa fleur vingt à vingt-cinq jours avant de nouer.

M. Brown, négociant à Tellitchery, qui a voyagé en connaisseur dans l'intérieur du pays, m'a dit avoir vu beaucoup de poivriers sauvages près des montagnes de Nilgherris, et surtout de cette espèce qu'on appelle kattou-balli, qui rapporte des grappes dont le grain est

Digitized by Google

en même quantité que dans les autres lorsqu'il grimpe sur des arbres. Ainsi le poivrier croît naturellement dans les bois et sans culture. Celui qui rampe ou qui ne grimpe pas très-haut donne une récolte plus abondante.

Parmi les poivriers sauvages, on voit, au moyen d'une loupe, des fleurs à sexe simple isolées, c'est-à-dire mâle et femelle. Les tiges en fleurs mâles des poivriers sauvages n'offrent tout le long de la tige à fleurs que des anthères aux sommets. Les fleurs femelles de ces poivriers sont aussi sans calice et sans corolle; elles ne présentent qu'un pistil nu, couronné par trois stigmates, ou par un seul divisé en trois lèvres, et qui se rabattent en étoile et sans aucune partie sexuelle mâle.

Le véritable poivrier est hermaphrodite; les deux petits corps qui avoisinent les fruits à droite et à gauche, à sa base, me paraissent être deux étamines ou anthères; tout le long de la grappe les fleurs présentent ainsi un fruit et deux anthères : c'est une observation que j'ai faite sur tous les poivriers de ce pays.

Il n'y a pas, à proprement parler, de poivrier cultivé sur cette côte : il suffit de planter en juin et juillet, qui est le temps des pluies, une bouture près d'un arbre qui puisse lui servir d'appui; elle croît alors d'elle-même, sans qu'il soit jamais nécessaire de la tailler ou de la conduire. Les seuls soins qu'il demande lorsqu'il est encore jeune, sont de l'arroser, de trois jours en trois jours, dans les temps de sécheresse. On donne toujours un arbre vif pour appui au poivrier, et on n'y substitue jamais de poteau ou d'autres bois travaillé, non que le poivrier ne s'y attache bien, mais parce que, d'un côté, se serait faire une dépense plus grande qui deviendrait inutile, et que les cariats et autres insectes destructeurs, qui sont en grand nombre, l'auraient bientôt détruit; d'un autre côté, l'arbre vif donne au poivrier de la fraîcheur et de l'ombrage.

Il y a des poivriers jusqu'à la latitude de 14 degrés nord,

Digitized by

et dont les grappes sont beaucoup plus remplies et le grain plus pesant qu'à Mahé et ses environs ; mais on prétend que plus loin le sol n'est pas propre pour sa culture, quoiqu'il y fasse aussi chaud dans la belle saison, qui est la même sur toute la côte Malabar ; le froid y est seulement plus vif pendant l'hiver. Cependant, puisqu'il croît à mi-côte des Nilgherris, où le climat est à peu près celui d'Europe, je pense qu'on pourrait naturaliser le poivrier dans les pays chauds de nos contrées. Si cette plante pouvait s'acclimater dans le midi de la France, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Afrique, cela amènerait une révolution dans cette branche importante du commerce. D'ailleurs, l'essai n'en coûterait rien.

J'aurais bien désiré trouver dans les habitants de cette colonie, dans les cultivateurs des environs, ou dans les Européens nos voisins, des éclaircissements plus étendus, et des connaissances théoriques et pratiques sur le poivrier ; mais il est à croire que les Européens établis à la côte Malabar se sont bornés uniquement à faire le commerce de poivre sans pénétrer dans l'intérieur du pays, et sans avoir fait des recherches sur les différentes espèces de poivriers.

Des rivières.

Comme je l'ai dit plus haut, Mahé est situé sur une rivière qui s'étend à près de huit lieues dans les terres. Cette rivière n'est pas guéable sur une grande partie de son cours, et, par conséquent, elle forme une défense naturelle pour la partie nord de Mahé ; elle peut recevoir des bâtiments du pays de 60 à 70 tonneaux au plus, qui peuvent y entrer à la haute mer. Il serait facile d'ailleurs de la rendre susceptible d'offrir un abri, pendant la mauvaise saison, aux navires qui font le cabotage sur la côte Malabar : ce serait en creusant le goulet. Cette opération n'entraînerait pas dans de grandes dépenses ; il s'agirait simplement d'enlever du milieu de l'entrée une

Digitized by Google

masse de rochers qui, interrompant le cours de l'eau, arrête la rapidité du courant et l'empêche de purger l'embouchure de la quantité de sable que la mer y dépose. Si l'on trouvait cette opération trop dispendieuse, on pourrait encore prolonger le quai de Mahé jusqu'à ces rochers; par ce moyen la rivière se jeterait sur la rive droite, et à la fin de la belle saison, la rapidité du courant, augmentée par l'eau des pluies qui descend des Gattes, débarrasserait seul le passage. Alors les bâtiments qui tirent de 8 à 9 pieds d'eau pourraient hiverner et se caréner en rivière, où ils auraient la facilité d'abattre en quille sur le quai qui la borde. Les travaux, pour réunir la masse de rochers au quai Mahé, pourraient fort bien être faits par entreprise; il en résulterait pour le commerce de cette colonie un accroissement de prospérité et une activité dont il est bien éloigné. Le droit qu'on pourrait établir sur tous les navires qui entreraient et sortiraient de la rivière, rembourserait en peu d'années les avances que demande cette opération. Mahé serait alors pour la côte Malabar ce qu'est Pondichéry pour la côte Coromandel. Sa situation, au milieu de la côte, y attirerait toutes les embarcations qui font le cabotage. Il est à croire qu'elles y viendraient d'autant plus volontiers, qu'à Bombay, à Cotchin et dans les autres ports, elles sont obligées de payer des droits très-considérables. Il n'y a aucun doute que, dans ce cas, Mahé, qui est éloigné d'environ quarante lieues des établissements européens, ne devînt presque l'entrepôt du commerce de la côte Malabar; et à mesure que cette colonie prendrait de la consistance et étendrait son commerce, celui de Bombay déclinerait d'autant. Alors nous ferions par nous-mêmes la plus grande et la meilleure partie du commerce des poivres, parce que nous serions à même, par la proximité du local, de nous les procurer à bon compte, et que les propriétaires les porteraient naturellement à Mahé, comme étant le plus proche comptoir où

Digitized by Google

ils sauraient n'avoir que de faibles droits à payer. Mais, pour cela, il nous faut nos anciennes possessions, dont nous avons été dépouillés par l'*honorable compagnie anglaise*.

Des eaux usuelles.

L'eau de Mahé est reconnue pour être la meilleure de la côte Malabar. On la puise dans des puits qui y sont en grand nombre. Il n'y a point d'eaux minérales.

De la population.

La population de Mahé se monte à 2,842 habitants de tout sexe, âge, castes et couleurs. Elle se divise en diverses classes de la société, ainsi qu'il suit :

2 Européens, 33 descendants d'Européens, 147 à chapeau ou topas, 111 colacares ou pêcheurs chrétiens, 9 noirs, 13 gentils, 786 Maplets ou Mapoulès, 29 fabricants d'huile, 27 tisserands, 1,180 Tives, 23 orfèvres, 37 forgerons, 25 maçons, 30 charpentiers, 12 kanigin ou charlatans, 11 malléas, 4 moujaris ou fondeurs, 21 coudysons, barbiers des Tives, 14 Moghéas, 300 Macouas, 6 Betouas.

Sur les 147 chrétiens à chapeau, 102 reçoivent des secours de la caisse des pauvres ; et parmi ces 102 chrétiens, 50 sont mendiants, et les 52 autres sont des pauvres honteux. Dans la caste des Maplets, on compte 40 mendiants, et toutes les autres castes sont généralement pauvres.

Lorsqu'un mariage a lieu entre deux personnes de la classe des gens à chapeau, les nouveaux mariés se présentent devant l'officier de l'état civil ; mais si l'un d'eux est de la classe des pêcheurs chrétiens, ils n'y vont pas, ils se contentent de l'acte fait par le curé. Les pêcheurs chrétiens se marient entre eux selon l'usage de leur caste, d'où il résulte que l'état civil est fort peu de chose.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

ARCHÉOLOGIE MUSULMANE.

ANTIQUITÉS ARABES DE LA NORMANDIE.

Il existe dans le trésor de la cathédrale de Bayeux une cassette arabe, en ivoire, renfermant une chasuble, une étole et un manipule tissus d'or et de soie, qui, suivant la tradition, auraient appartenu à saint Regnobert, l'un des premiers évêques de ce diocèse, qui vivait au VIIe siècle, sous Clotaire II. Quoi qu'il en soit, ces ornements remontent évidemment, par leur forme, à une époque reculée du moyen-âge, et la cassette qui les contient paraît être du même temps.

Cette cassette, sur laquelle se trouve une inscription arabe, a occupé la sagacité des orientalistes. L'intérêt qu'on porte maintenant aux études de cette nature, fait penser que quelques détails sur cet objet d'art peuvent trouver place dans une publication dont le but est de populariser tout ce qui se rattache à la langue et aux sciences d'un peuple qui nous touche aujourd'hui de si près.

Le coffret arabe de Bayeux est long de 0 mètre 42 cent., large de 0 mètre 28 cent. et haut de 0 mètre 13 cent. Il est en ivoire et garni de plaques et de traverses en

Digitized by Google

vermeil ornées d'arabesques en relief d'un travail achevé, parmi lesquels se jouent des paons et d'autres oiseaux dont les queues s'entrelacent et concourent à l'ensemble des ciselures. Un riche recouvrement à charnière, sur lequel se répète le dessin, est placé, pour le protéger, sur la serrure; lorsqu'on le relève, on aperçoit un grand écusson d'argent au milieu duquel est percé l'entrée, et qui est entouré d'une légende arabe.

En 1714, cette inscription fut envoyée, pour être traduite, à Petis de la Croix, secrétaire-interprète du roi et professeur d'arabe au collége de France, qui, sans hésiter, en donna la traduction suivante, qui fut insérée de suite dans les *Mémoires de Trévoux*, aux acclamations de ce qu'on appelait alors la république des lettres.

« Au nom de Dieu! — Quelque honneur que nous » rendions à Dieu, nous ne pouvons pas l'honorer autant » qu'il le mérite, mais nous l'honorons par son saint » nom. »

Ce travail demeura incontestable et incontesté jusqu'en 1820, où sir Spencer Smith, qui avait habité l'Orient, ayant voulu soumettre à son examen la curieuse cassette, s'aperçut, au premier coup-d'œil, que la science du professeur égalait celle de l'interprète qui avait traduit à Louis XIV le discours des ambassadeurs du roi de Siam, et que c'était une des impostures dont on nourrissait la bonne foi publique à l'époque où le défaut de relations rendait les langues orientales à peu près un mystère pour tout le monde.

Ce n'était pas, au surplus, la première tromperie de ce genre que s'était permise ce professeur. Déjà M. de Hammer, interprète de la cour de Vienne, avait fait connaître dans son catalogue des manuscrits orientaux, publié dans les *Mines de l'Orient*, que les *Mille et un jours*, contes persans, traduits par Petis de la Croix, n'étaient autre chose que la traduction d'un original de son inven-

Digitized by Google

tion, car il est tout aussi bien inconnu en persan qu'en arabe.

Comme la prétendue traduction de l'inscription de Bayeux paraissait être de même espèce, sir Spencer Smith en fit part, avec le texte, à M. de Hammer, et le célèbre auteur de l'*Histoire de l'Empire ottoman*, dévoilant encore cette supercherie, lui envoya la transcription en caractère moderne, avec une traduction sérieuse, dont l'exactitude littérale peut être facilement vérifiée, et que le savant Anglais communiqua à l'Académie de Caen. La voici :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux !
» Sa bénédiction est parfaite et sa grâce immense. »

Le sens de l'inscription désormais établi, il reste maintenant à rechercher quelle est l'antiquité de ce coffret, et à quelle époque il a pu être rapporté en France.

L'inscription est tracée en caractères koufiques, ainsi nommés de Koufah, ville de l'Irak babylonien, sur l'Euphrate, où ce genre d'écriture prit naissance au VIIe siècle, à l'époque des premiers khalifes, et d'où il se répandit assez rapidement non-seulement dans le Levant, mais encore en Sicile, à Malte, en Afrique et en Espagne; il ne paraît avoir complétement cessé qu'au XIIIe siècle. Si les ornements sacerdotaux que contient le coffret sont bien ceux de saint Regnobert, il n'y a point d'impossilibité absolue à ce que le coffret ne soit à peu près du même temps. Saint Regnobert assista, en effet, à un concile tenu à Reims vers 625, et Koufah fut fondée en 659. On pourrait admettre, dans cette hypothèse, que ce coffret ait pu faire partie du butin après la victoire remportée en 752, entre Tours et Poitiers, par Charles Martel sur l'émir d'Espagne, Abd-er-Rahman-ben-Abdallah.

Toutefois, il y a de fortes raisons d'en douter. Rien ne garantit d'abord l'authenticité de l'attribution de ces

Digitized by Google

ornements à un aussi ancien évêque. En second lieu, un témoignage positif vient d'établir que la cathédrale de Bayeux a été pillée et incendiée, en 1106, par Henri Ier, roi d'Angleterre, et il n'est pas présumable que des objets aussi précieux eussent échappé à l'ardente convoitise des vainqueurs. Voici ce que rapporte, sur le sac de la ville, un poète contemporain, Robert Wace, dans le *Roman du Rou :*

« A Baieues ensemble alèrent
» Li reis è li quens s'assemblèrent
» Li borc firent tot alumer
» Dunc véissiez flambe voler
» Chapeles arder è mostiers
» Maisons tresbuchiers è celiers
» E l'iglise de l'eveskie
» Où mult avait riche clergie
» Tote fu l'iglise destruite
» Et la richesce fors conduite. »

Ce qui prouve qu'effectivement toute *la richesse fut fors conduite*, c'est qu'en 1729 on trouva enfouie, dans un parc du centre de l'Angleterre, une ancienne soucoupe d'argent provenant, sans aucun doute, du trésor pillé, puisqu'elle portait en lettres onciales : *Exuperius episcopus dedit ecclesiæ Bagiensi*. La cassette, si elle y eût alors existé, aurait indubitablement subi le même sort.

Ce n'est donc que depuis 1106 jusqu'à la dernière croisade, qui se termina en 1270 d'une manière si funeste, sous les murs de Tunis, qu'on peut placer l'époque où ce coffret a pu être apporté à Bayeux ; mais il peut être beaucoup plus ancien. Au reste, l'étoffe des prétendus vêtements de saint Regnobert paraît être, tant par le travail du tissage que par le genre du dessin, de provenance orientale. Il ne serait pas improbable que le tout ne datât des croisades.

Ne serait-ce pas, aujourd'hui que la possession de l'Algérie répand en France la connaissance de l'arabe,

Digitized by Google

une œuvre digne d'encouragement que la recherche des modèles que nos relations avec l'Afrique et l'Asie ont apportés en France pendant le moyen-âge? Ne pourrait-pas y trouver la preuve de l'influence qu'ont dû avoir ces communications sur l'industrie et les beaux-arts? C'est aux croisades qu'on a attribué l'origine de l'architecture ogivale. Au milieu de ce grand mouvement, serait-ce donc seulement l'architecture qui se fût enrichie, et tout ce qui dépend de l'art n'a-t-il pas dû en profiter également?

A. A.

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

LETTRE DE M. FORTIN D'IVRY A M. JOUFFROY D'ESCHAVANNES.

J'ai reçu votre lettre avec grand plaisir et y réponds de même; mais, en vérité, il me faut prendre sur le travail du jour pour vous entretenir un peu. J'ai dans mes travaux, à la Reghaia, été au-delà de mes espérances. Je puis vous en donner une idée par le document statistique que j'ai fourni hier à l'administration : 500 mètres superficiels de bâtiments couverts, 3,000 hectares environ d'étendue pour la propriété estimée 300,000 francs, 150 hectares de prairies, 43 hectares de cultures céréales dont 30 par les Arabes, 2 hectares de jardin, 2 de pépinière, 1 de cultures potagères; vingt-sept individus à la ferme dont vingt Européens, sur lesquels trois femmes et un enfant; quarante-cinq Arabes dans une douzaine de gourbis; 3,000 arbres plantés, 15,000 plans, des semis pour 100,000, 500 oliviers greffés anciens, 700 préparés pour la greffe, 400 mûriers. Voilà j'espère de la besogne en quatre mois, quand tout est à créer et à faire, depuis la pierre jusqu'au pain; et cependant je suis dans

Digitized by Google

un endroit où les pluies confinent les voitures pour un mois de suite : et cet hiver est très-pluvieux. Enfin on me parle à l'administration de faire ériger une commune à la Reghaia; je vous le dis, en vérité, le succès est grand pour l'effort, bien qu'il ait été pénible, non par les fatigues, car vous savez que je tiens peu à la vie : mais quand on doit soigner les malades et enterrer les morts, être le pivot et la confiance de tous, avec dix nations et langues différentes, je vous assure qu'il faut une rude force morale et ne se fier qu'en Dieu. J'ai marché vite, mais au printemps je vais me ralentir et pour cause; le climat est là, et je n'y porterai remède qu'avec 50 à 100,000 arbres de plantations et des desséchements qui sont commencés.

En attendant, tout mon monde vit de la terre, sauf la farine, le vin et les épices; le troupeau engraisse; le pain est excellent et se vend même aux Arabes; le vin qui n'est pas baptisé leur est même parfois agréable. J'ai toute espèce de légumes (en quatre mois!) et des petits pois assez gros; l'orangerie est en partie rétablie; et toute espèce d'essais, semences d'Egypte, opium, betteraves, semis de grains, pommes de terre, sont commencés, ainsi que les semis forestiers indigènes et de France.

Il n'y a eu, du reste, dans la communauté et population de la Reghaia, comptant parfois 100 personnes, y compris les Arabes, aucun accident, aucune rixe sérieuse, aucun grand embarras. Le bureau arabe est admirable pour les rapports avec les indigènes, car l'ignorance des Européens à l'égard des Arabes, et réciproquement, est la plus grande cause de difficultés. J'ai su patienter quand il le fallait; je n'ai jamais cédé; je me suis servi et n'ai pas trop à me plaindre des indigènes. C'est tout vous dire, je suis plus maître chez moi que je ne le serais en France, sauf quelques déprédations de bois et de gibier, qui n'ont pas d'importance ici.

La place d'Alger est dans un état déplorable, faute

d'argent. La spéculation y a dépassé les bornes et a amené une atonie générale. On ne paie plus et on renonce à mettre les gens en faillite. L'administration ne fait travailler que très-peu et paie presque aussi mal que les particuliers.

Cependant des signes sérieux de changement salutaire se montrent déjà. La loi de colonisation, l'établissement des chefs-lieux militaires à 20 lieues dans l'intérieur, quelques colons qui se lancent au loin, des barraques sur un grand nombre de propriétés, un commerce toujours actif, la fondation de villages dans la province d'Oran, celle d'Aumale, ville à 25 lieues sud-est d'Alger, qui prend les Arabes et les Kabyles à revers juste du côté de la Reghaia, tout cela est de bon augure. La seule commune vraiment et presque exclusivement rurale d'Husséïne-Dey, qui touche au ruisseau de Kouba, s'est fortement accrue, peuplée et construite. C'est là que les jardins potagers se louent 1,000 et 1,200 fr. l'hectare. Tout cela est un signe certain de progrès, malgré l'horrible malaise du moment; car ici aussi les ouvriers meurent de faim sans emplois. La colonisation militaire sera fort utile même, car la sécurité avec la salubrité sont les deux grands points de base de la colonisation.

FORTIN D'IVRY.

HAUTE ÉGYPTE.

VISITE AU COUVENT COPHTE DE SAINT-ANTOINE.

Après une marche pénible, nous atteignîmes, vers le soir, le vallon du couvent de Saint-Antoine (Ouadi-el-Deyr). Les moines cophtes de cet ermitage nous avaient aperçus; mais, attendu l'heure avancée, ils remirent

Digitized by Google

au lendemain pour nous faire gravir les murs du couvent, au pied desquels nous nous arrangeâmes pour passer la nuit.

Le chemin que nous fîmes aujourd'hui fut très-fatigant à cause du grand nombre de profonds ravins que nous fûmes obligés de traverser. Nous fîmes presque toute la route à pied, car nos chameaux n'avançaient qu'avec peine sur ce sol tout couvert de grandes masses erratiques et assez rocailleux.

Le lendemain, dès le matin, les moines nous jetèrent une corde, et nous hissèrent dans l'intérieur du couvent, où nous fûmes assez bien reçus et traités. Comme nous étions en carême, on nous servit des fèves fraîches du jardin du couvent, de la mélasse, du fromage et du bon pain. Après nous être un peu restaurés par ce repas frugal, mais tout à fait de luxe en comparaison de nos repas du désert, nous allâmes visiter les différentes parties de l'édifice. La première chose que l'on nous fit voir fut naturellement l'église et la chapelle de Saint-Paul et Saint-Pierre; puis nous traversâmes le jardin pour visiter une autre église plus petite, et consacrée à saint Marc. Ni l'une ni l'autre ne nous présentèrent rien de remarquable.

Le jardin est très-fourni d'arbres confusément disposés. C'est le palmier qui y domine; on en compte, tant grands que petits, environ un millier, sur lesquels 200 sont des palmiers mâles, et 150 sont en pleine production. L'olivier est l'espèce la plus abondante après le palmier; il y en a 150, presque tous vieux, mais que nous observâmes très-vigoureux et très-productifs. L'olive appartient à la variété pruniforme; les religieux la salent pour leur usage pendant les divers carêmes que les Cophtes observent dans le cours de l'année. Nous remarquâmes des mûriers qu'ils cultivent, nous ne savons trop pour quel usage, quelques carroubiers, des *rhamnus neqak* (*zizyphus spina Christi*, Del.), des grenadiers,

Digitized by Google

des abricotiers, des pêchers, des citronniers, des orangers à fruits amers, des pommiers, des poiriers, des figuiers et des vignes. En général, toutes ces diverses espèces d'arbres sont très-vigoureuses et très-productives. Nous vîmes encore quelques pieds de *tamarix gallica*, d'*acacia nilotica* et d'*acacia farnesia*, dont l'écorce et les fruits servent à tanner les peaux.

Le terrain est du reste inculte ; à peine aperçoit-on, çà et là, quelques plans de fèves, de coriandre et d'oignons ; le reste est à l'abandon et couvert d'herbes sauvages, qui servent à l'entretien du cheval employé à tourner le moulin. Les plantes herbacées qui couvrent le sol du jardin, appartiennent en général aux espèces qui croissent dans les terrains cultivés des bords du Nil ; la seule qui nous frappa fut le *samolus valerandi*, qui végète très-abondamment dans les canaux d'irrigation. Le jardin est plus que suffisamment arrosé par quatre petites sources qui naissent de fentes du calcaire crayeux contre lequel le couvent est appuyé. L'eau est très-bonne ; à la sortie de sa source, elle est saturée de carbonate acide de chaux, qui se précipite et s'incruste sur les parois des petits canaux qu'on est obligé de désencombrer de temps en temps, pour éviter de perdre de l'eau.

Le jardin est d'une contenance de quatre feddans plantés en arbres, plus un feddan entièrement inculte et ne contenant que quelques plantes sauvages de *capparis ægyptiaca*. Le sol n'est pas nivelé, comme dans tous les terrains cultivés d'Égypte, mais au contraire très-accidenté ; l'art ne s'y montre nul part ; on n'a fait que profiter de la nature.

Tout le couvent et le jardin couvrent un espace de six feddans, entouré d'un mur en forme de bastion, de 40 pieds de hauteur sur 5 pieds d'épaisseur. Ce mur est sans porte et sans ouverture extérieure, comme l'enceinte de tous les couvents de ce désert, précaution nécessaire contre les attaques des Arabes.

Digitized by Google

L'intérieur du couvent ressemble à un petit village, avec de petits chemins, clos sur différents points par des portes massives et garnies de fer, formant ainsi comme autant de quartiers. Les maisons sont au nombre de 30 environ, à deux et trois étages. Le couvent pouvait contenir 200 personnes; il n'est habité cependant que par 25 moines, dont 6 seulement ont reçu les ordres, les autres sont des lais et des frères convers. Parmi ces derniers, se trouvent des étudiants qui se destinent au diaconat. C'est de ce monastère que sortent les patriarches cophtes du Caire et d'Abyssinie.

Ces moines vivent très-pauvrement, dans l'inertie et l'apathie la plus complète; ils sont très-ignorants, n'étudient et ne connaissent que le seul Évangile. Ils n'ont aucune idée de l'histoire ecclésiastique. Nous leur demandâmes s'ils pouvaient nous apprendre quelque chose sur l'origine de leur couvent et sur l'ermitage de saint Antoine; tout ce qui s'y rapporte leur est parfaitement inconnu. Nous leur indiquâmes alors approximativement l'époque à laquelle saint Antoine s'était retiré dans ce désert, et ils furent enchantés de nos renseignements, qu'ils ont déjà sans doute oubliés. Ils ne s'adonnent à aucune sorte d'industrie; leur seule occupation consiste à faire leur pain et leur très-maigre cuisine. Un lai est chargé du travail du jardin, qui ne consiste qu'à arroser, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, et à récolter les fruits quand ils sont mûrs. Ils nous dirent que les fruits de l'*acacia nilotica*, ceux de l'*acacia farnesia* et les galles du *tamarix* leur servaient pour tanner leurs peaux. Nous dûmes d'abord les croire sur leur assertion, et leur demandâmes s'ils faisaient eux-mêmes leur chaussure ou les autres objets de cuir à leur usage. Ils nous répondirent alors qu'ils ne portaient jamais de chaussures, excepté en voyage, et que, dans ce cas, ils les recevaient de Girgeh; ils nous avouèrent enfin qu'ils ne tannaient pas leurs peaux eux-mêmes, et qu'ils les vendaient aux

Digitized by Google

fellahs avec les produits propres à les tanner; leur seul occupation, ajoutèrent-ils, est celle de la prière. Nous étant informés s'ils avaient une bibliothèque, ils nous dirent posséder un grand nombre de livres cophtes, mais qu'ils ne pouvaient les comprendre, n'ayant pas étudié cette langue, qui cependant fut autrefois la leur. Ayant manifesté la curiosité de voir ces anciens livres, ils nous indiquèrent bien le lieu où ils étaient enfermés, mais hésitèrent à nous y conduire. Ce lieu semble une tour carrée très-solide, isolée, et plus élevée que tout le reste du couvent; on y communique au moyen d'une espèce de pont-levis, qui s'abaisse à l'aide de deux chaînes de fer. Il paraît que ce lieu est destiné à renfermer les provisions de bouche et tout ce que le couvent possède de plus précieux.

A. Figari et A.-H. Husson.

Digitized by

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 8 *janvier* 1847. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. le général comte de La Roche Pouchin. Le procès-verbal de la séance du 23 décembre 1846 est lu et adopté.

M. le président rappelle une proposition qu'il fit l'été dernier, et dont l'objet était que la Société orientale fût représentée par deux membres au congrès agricole. L'honorable préopinant renouvelle aujourd'hui cette proposition. « La Société, dit-il, s'occupe de tout ce qui intéresse le présent et l'avenir des divers pays de l'Orient, et, par conséquent, de leur agriculture; celle de nos colonies mérite un intérêt tout particulier, et la question prend des dimensions d'autant plus vastes, que l'Algérie s'y trouve comprise. Je crois qu'il est de la dignité de la Société qu'elle soit représentée dans toutes les grandes occasions. Il serait vivement à désirer qu'elle le fût prochainement au congrès des savants italiens, qui doit se réunir à Gênes. Cela est d'autant plus facile, que si personne d'entre nous ne s'y rend, nous avons en Italie une foule de membres correspondants qui ne demanderont pas mieux d'être les organes des vœux de la Société dans cette circonstance. »

La proposition est agréée par l'assemblée. M. le prési-

Digitized by Google

dent indique, comme chargés de la représenter au congrès, MM. Hamont, le général de La Roche Pouchin et Rodier.

Le général de La Roche Pouchin propose également de déléguer dans l'avenir au congrès scientifique un membre correspondant résidant dans la ville où devra s'assembler le congrès. MM. Rochet et de Montigny objectent l'impossibilité d'être admis à ce congrès au nom d'une société étrangère. M. de La Roche Pouchin soutient sa proposition : elle est ajournée jusqu'à plus amples renseignements.

M. Horeau demande et obtient la parole pour entretenir l'assemblée des richesses archéologiques rapportées par M. Lottin de Laval, membre correspondant de la Société; il termine en priant M. le président d'inviter M. Lottin a exposer lui-même la série de ses travaux et des résultats de ceux ci. — M. Lottin raconte qu'au prix de grands dangers pour sa santé, sa liberté et même sa vie, il a visité des contrées, des ruines, des villes, que nul Européen avant lui n'avait pu fouiller, ni même apercevoir, et qu'au moyen d'une fortuite et bien heureuse découverte, dont il se réserve encore le secret, il a pu mouler en creux des caractères, inscriptions, figures, bas-reliefs assyriens, babyloniens, unédiques, persiques, arsaciques, cunéiformes, etc., et rapporter sans trop de frais, à cause de leur légèreté, et sans affaiblissement, à cause de leur imperméabilité, les matières intactes de ces creux. Avec ces matrices, il peut tirer autant d'exemplaires qu'il lui plaît, en plâtre, des originaux moulés. Il peut se transporter partout où on le demandera, avec ces mêmes matrices, et mouler sur place des figures qui ont jusqu'à 7 centimètres de profondeur et 2 mètres de hauteur. La figure moulée, qui pèsera 60 kilog., sera due à un moule qui ne pèse que 60 grammes. Ces moules ont été mouillés par les pluies, les neiges, les eaux des fleuves, sans dommage. Un certain nombre de ces moules a été atteint, gâté ou détruit par le feu qui les saisît spontanément ou accidentellement dans l'Arabie déserte, où M. Lottin éprouva une température de

69° centigrades, ou 50° réaumur. Ce voyageur donne des détails intéressants sur Kerbela, la ville sainte, où aucun profane n'a pénétré avant lui; sur la grande muraille médique élevée par Sémiramis pour arrêter les invasions des Barbares; sur le port creusé à Babylone par Alexandre; sur la tour de Babel et ses vestiges; sur les jardins de Babylone et la nature des briques employées pour la construction; les briques centrales étaient crues et portaient un revêtement de briques cuites; ces briques avaient de 33 à 34 centimètres carrés sur 8 d'épaisseur. M. Lottin offre de communiquer à la Société la première partie d'un mémoire qu'il a écrit sur la Babylonie. Il finit en se mettant à la disposition de tous ceux des membres de la Société qui pourraient désirer de visiter sa collection.

M. le président remercie M. Lottin au nom de la Société, et le prie d'apporter, à l'une des prochaines réunions, le mémoire qu'il a tout à l'heure offert de lui lire.

Arrivent en ce moment MM. les comtes de Schulembourg, de Pommereu et de Ratimenton; les deux premiers sont suivis d'un individu portant le costume oriental, et qui est présenté par eux à l'assemblée; c'est un Maronite catholique, nommé Fahim Chidéïak, accepté comme interprète par le ministre de la guerre, pour servir dans nos possessions d'Afrique. Ces Messieurs font connaître que ce Maronite est le premier qui soit appelé à ces fonctions, et qu'ils croient avoir fait une bonne action en usant de leur crédit pour assurer le succès de cette innovation; que la similitude d'origine et de langage chez le Maronite et chez l'Arabe mahométan doit profiter à notre projet de civiliser le dernier et de l'accoutumer à la conquête.

Plusieurs questions sont adressées à Fahim Chidéïak, qui montre une vive intelligence et répond avec empressement et bonne grâce. M. le président félicite MM. les comtes de Schulembourg et de Pommereu des sentiments patriotiques qui les a portés à concevoir et à appuyer de leur influence l'emploi des Maronites au service de

Digitized by Google

notre armée et de notre administration en Algérie ; il les remercie d'avoir présenté à la Société le premier qu'ils aient pu faire agréer comme drogman par le ministre de la guerre. Il rapporte que l'un des membres titulaires de la Société, M. le vicomte Onffroy, avait conçu un plan conforme aux vues de ces Messieurs ; qu'il avait proposé au maréchal Bugeaud et au gouvernement français de transporter de Syrie en Algérie les Maronites qui le trouveraient bon, et que ce projet n'a rencontré d'obstacle à sa réalisation que dans des craintes politiques qu'il n'appartient pas à la Société orientale d'examiner et de juger.

M. le président offre ensuite à M. le comte de Ratimenton le tribu d'éloges dû à la fermeté de sa conduite et à l'indépendance de son caractère ; il invite cet honorable membre correspondant à donner à la Société quelques détails confidentiels sur l'assassinat du P. Thomas. M. de Ratimenton se prête aussitôt à ce désir.

Après le récit de M. de Ratimenton, M. le président, Alphonse Denis (du Var), qui a remplacé au fauteuil M. de La Roche Pouchin, remercie le premier de l'intérêt de ses détails, et exprime l'espoir qu'il voudra bien, du poste où le gouvernement du roi des Français l'appelle, se souvenir de la Société orientale, prendre à cœur les questions qu'elle lui aura remises et lui envoyer les solutions qu'il y pourra donner, eu égard à sa position d'homme public. M. de Ratimenton répond affirmativement. — Il est onze heures ; la séance est levée.

AUDIFFRET.

Séance du 22 janvier. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. le général comte de La Roche Pouchin, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 8 est lu et adopté.

M. le docteur Aubert-Roche donne communication d'une proposition qui lui a été faite, et dont le but serait

Digitized by Google

de réunir dans un même local, situé en un point très-central, la Société orientale à une autre Société à laquelle le projet a paru convenir.

Cette communication donne lieu à une discussion, à laquelle prennent part MM. de La Roche Pouchin, de Saint-Céran, Aubert-Roche, Michel de Tretaigne. La proposition est en dernier résultat renvoyée à l'examen du conseil d'administration.

M. le docteur Aubert-Roche. Je viens de voir, par le procès-verbal, que M. Lefebvre, voyageur en Abyssinie, était chargé, par le ministre de la marine, d'aller engager dans ce pays des ouvriers libres pour Mayotte. Ceci est vraiment extraordinaire et le paraîtra, je crois, à tous ceux qui connaissent l'antipathie, presqu'invincible, qu'ont les Abyssiniens pour l'émigration, leur horreur de la mer. A peine en rencontre-t-on quelques-uns sur le golfe Arabique, qui baigne leur pays. M. Lefebvre ne réussira certes pas dans son projet, et il faut le souhaiter, car l'engagement d'habitants de ce plateau pour une région d'où ils ne reviendront pas, aurait les conséquences les plus fatales pour la France. Si le projet sanctionné par M. le ministre de la marine est mis à exécution, aucun de nos voyageurs ne pourra désormais mettre les pieds en Abyssinie.

M. Rochet d'Héricourt. Je crois que dans l'Abyssinie méridionale M. Lefebvre échouerait complétement. Le roi de Choa ne permettra certes pas que l'on entraîne ses sujets hors de ses états. Je ne connais pas assez l'Abyssinie du Nord pour savoir comment la proposition y sera accueillie. D'ailleurs les Abyssiniens seront toujours de tristes ouvriers; ils ne connaissent pas le travail. Leur sol est d'une telle fécondité, qu'il suffit de le gratter avec un bâton pour en obtenir d'abondantes moissons. Et puis, le commerce des esclaves existant en Abyssinie, les Abyssiniens, auxquels il sera bien difficile de faire comprendre la nature de l'opération projetée, croiront que l'on veut faire la traite. Je suis de l'avis de M. Aubert, et je crois que l'entreprise de M. Lefebvre ne peut

Digitized

avoir, pour nos voyageurs et pour l'influence de la France en Abyssinie, que les plus déplorables résultats.

M. de Saint-Céran. Le projet de M. Lefebvre ressemble en effet beaucoup à la traite déguisée, que les Anglais, nous le savons par les révélations de M. de Challaye, font sur une très-grande échelle dans leurs colonies de l'Océan indien.

M. Bellet. Cette accusation qui pouvait être vraie dans un temps, a cessé de l'être aujourd'hui. Il ne se fait plus un seul engagement dans l'Inde sans l'autorisation d'un magistrat nommé spécialement à cet effet par le gouvernement anglais. Les Indous trouvent de tels avantages dans le nouvel ordre de choses auquel on les a soumis, qu'une fois libre de leur engagement à l'Ile-de-France, ils retournent à Calcutta pour s'y engager.

M. Rochet. Quand bien même M. Lefebvre réussirait à entraîner quelques Abyssiniens hors de leur pays, il est très-douteux qu'il puisse les conduire à destination ; il est encore plus douteux qu'arrivés à destination ils y vivent assez longtemps pour rendre seulement ce qu'ils auront coûté. En effet, transportés d'un climat tempéré, sain, agréable, dans une île de l'Océan indien soumise à un soleil ardent, à des fièvres pernicieuses, ces hommes n'y résisteront pas.

M. Aubert-Roche. Les Abyssiniens qui descendent de leurs terrains élevés à Massoua, sur le rivage de la mer Rouge, y sont atteint immédiatement des mêmes maladies que ces derniers ; ils ne paraissent pas plus acclimatés.

M. Mac Carthy. On est vraiment étonné qu'une semblable idée soit celle d'un voyageur qui a vu le pays et les hommes, qui les a vus longtemps et avec soin.

M. Rochet d'Héricourt. Lorsque je témoignai à M. Lefebvre mes doutes sur la réussite de son projet, il me répondit qu'il trouverait dans l'Abyssinie occidentale des populations prêtes à le suivre.

M. Aubert-Roche. M. Lefebvre se trompe. Le fanatisme, qui est si puissant sur ces populations, ne peut

Digitized by Google

même engager les Abyssiniens à quitter leur pays. Il n'y a pas dix Abyssiniens qui se rendent au Saint-Sépulcre, à Jérusalem, par année. Quand ils demandent aux voyageurs qui quittent l'Abyssinie à les suivre dans ce but, si on leur répond favorablement, ils reculent presque toujours.

M. le général comte de La Roche Pouchin. J'ai déjà eu occasion de vous signaler plusieurs actes du gouvernement tunisien, qui honorent le caractère du bey. Les journaux ont publié l'acte par lequel il abolissait l'esclavage dans ses états, ainsi que la traite des noirs. Il vient de le compléter, en prescrivant que tous les enfants qui naîtraient désormais des anciens esclaves, seraient libres. On m'a dit que les personnes qui avaient eu le plus de part à cet acte, étaient M. Lagau, M. le chevalier Raffo, le khasnadar (trésorier) et le ministre de la guerre.

M. Lottin de Laval donne lecture d'un mémoire où il a consigné les résultats de ses recherches, durant une exploration récente de la Babylonie.

La séance est levée à dix heures et demie.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS DANS LE SEIN DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 janvier.

M. Stanislas Bellanger, homme de lettres, auteur de *la Touraine* et de plusieurs volumes de Voyages, chargé d'une mission scientifique et littéraire en Orient; membre correspondant, présenté par MM. Edmond Noël et Audiffret.

Séance du 22.

M. Leith, attorney général dans l'Inde, membre correspondant, présenté par MM. de Montigny et Horeau.

M. Courjean, l'un des plus riches propriétaires de l'Inde, résidant à Chandernagor (Inde française), membre correspondant, présenté par MM. de Montigny et général comte de La Roche Pouchin.

M. le comte *Douglas Scotti*, présenté par MM. Jouffroy d'Eschavannes et général comte de La Roche Pouchin.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Considérations sur le royaume de Tunis dans ses rapports avec l'Algérie, ouvrage renfermant des détails curieux sur l'origine et le caractère des Arabes, et en particulier sur Abd-el-Kader et ses prétendus hauts faits; sur les femmes mauresques, leurs singuliers usages et leur vie mystérieuse. Dédié à son altesse le mouchir Ahmed-Pacha-Bey, prince souverain de Tunis, par A. V. Brandin. Paris, chez l'auteur, rue Richelieu, 65, et chez MM. Dubos frères et Marest, rue Sainte-Marguerite, 18. A Alger, rue Bâb-Azoun. Prix : 2 fr. 50 c.

Ouvrage plein d'intérêt sur un pays qui nous est médiocrement connu, et que l'auteur a étudié avec soin. Nous y reviendrons.

Dictionnaire de poche français-arabe et arabe-français, à l'usage des militaires, des voyageurs et des négociants en Afrique, par L. et H. Hélot (d'Alger). Prix : 5 fr. Dubos frères et Marest.

Un charmant petit livre, on ne peut plus portatif malgré ses 500 pages, supérieurement imprimé par les presses de M. Olivier Fulgence; en tout digne du but qu'il devait remplir, celui de faciliter nos rapports avec les indigènes.

Plan général de la ville d'Alger et de ses faubourgs, dressé d'après les documents les plus récents, et accompagné d'une nomenclature de tous les noms de rues en français, avec les étymologies ou les noms arabes en regard, par M. Adrien Berbrugger, conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, etc., gravé par J. Priet. Prix : 5 fr. Dubos frères et Marest.

Ce plan, très-joliment exécuté, est indispensable à tous ceux que des intérêts appellent en Algérie, qui s'y rendent pour voyager ou qui y résident.

Digitized by Google

BORNÉO[1]

Et les Etablissements Anglais de cette île.

POULO-LABOUANE.

De l'angle sud-est de l'Asie, se détache un vaste soulèvement de terres qui, tantôt au-dessus des eaux, tantôt au-dessous, s'avance au midi vers le pôle Antarctique. Il affecte une disposition semblable à celles de l'Afrique et de l'Amérique du sud, et forme le troisième de ces grands promontoires par lesquels la surface générale de l'Océan Austral est divisée en trois régions différentes. Ce n'est pas une masse compacte et indivise; mais, au contraire,

[1] On ignore quel fut le nom primitif de Bornéo; elle n'en avait probablement pas, comme toutes les régions habitées par les peuples primitifs. Les Malais lui donnèrent celui de *Poulo-Kalamantâne*, d'un fruit indigène très-commun, et c'est encore le seul qu'ils connaissent. Lorsque Magalhaens (Magellan) visita Bornéo en 1520, il la trouva riche et populeuse, dominant sur une belle et fertile contrée, commandée par un prince puissant entouré d'une cour splendide. Les Espagnols en conclurent que toute l'île relevait de ce prince, et il étendirent à la grande terre le nom qui n'appartenait qu'à l'un de ses points. Leur exemple fut suivi par tous les Européens, bien que l'on ait en quelque sorte fait aveu d'erreur en inscrivant sur nos cartes les mots *Bornéo proprement dit*. Les naturels disent *Brouni* ou *Bournaï*, qu'ils dérivent du mot *brani*, courageux. Les derniers explorateurs anglais, Brooke, Keppel, Béthune, Belcher, écrivent tous *Brouni* (Bruni); nous suivrons donc cette orthographe pour le nom de la ville même, du fleuve et de la solt'ânie, en conservant le mot *Bornéo* pour désigner l'île entière.

Digitized by Google

un ensemble de terres isolées, parmi lesquelles figure le plus petit des continents, l'Australie et les plus grandes îles du monde, la Nouvelle-Guinée, Bornéo, Soumâdra, Java, Célèbes, etc. Partie occidentale de ce monde auquel on a donné , avec raison, le nom d'*Océanie*, elle offre un contraste frappant avec la partie orientale, myriades d'îlots et de rochers, auxquels revient de bon droit l'appellation de *Micronésie*, la Région des Petites-Iles, donnée seulement jusqu'ici à l'une de ces parties, tandis qu'elle-même devra prendre celui de *Méganésie* ou la Région des Grandes-Iles.

Bornéo occupe le centre même de ce vaste groupe qui forme la partie nord-ouest de ce que l'on a appelé du nom trop peu durable de *Malaisie* [1].

A l'ouest et au nord, elle est baignée par la mer de Chine, qui la sépare de Soumâdra, de la presqu'île de Malakka, de l'Indo-Chine, de la Chine ; à l'est, par la mer de Célèbes et le détroit de Mangkasare, lequel s'étend entre elle et Célèbes ; au midi, par la mer de Java. Coupée par l'équateur, elle s'avance vers le nord jusqu'au 7e parallèle, au midi par delà le 4e ; mais il résulte de sa figure même, qui est celle d'un trapèze, que les deux parties sont presqu'égales en surface. La superficie totale de l'île peut être d'environ 71 millions d'hectares, 36,000 lieues carrées, c'est-à-dire qu'elle surpasse d'un tiers celle de la France, qui est de 26,677 lieues carrées ou 52 millions d'hectares.

Une terre aussi étendue doit offrir nécessairement les dispositions de sol les plus diverses. Bornéo nous est restée trop peu connue jusqu'à présent, pour que l'on puisse se faire une idée bien précise des grands accidents de sa surface ; la première exploration qui nous

[1] Les noms géographiques basés sur des caractères ethnographiques sont trop exposés à varier, pour qu'on ne doive pas leur préférer les appellations tirées des grands caractères de la nature, aussi immuables que la nature elle-même.

Digitized by Google

ait donné quelques détails sur l'intérieur est de 1825, et c'est à peine si depuis lors les voyages nous ont permis d'essayer de couvrir une partie des surfaces blanches que la carte offrait auparavant.

En général, la côte est plate, marécageuse, et ne montre aux regards qu'un monotone rideau de mangliers; mais en arrière, le sol s'élève presque partout, et bientôt les chaînes étendent au loin leurs longues lignes bleuâtres. Quelquefois la grande hauteur de leurs sommets semble comme un indice de celle des plateaux et des cimes de l'intérieur. Ainsi, le mont Kinéï-Baoulou, connu de tous les marins sous le nom de mont Saint-Pierre, l'une des cimes culminantes de la chaîne latérale du nord-ouest, a de 4 à 5,000 mètres. Du sommet des points dominants, l'œil plane jusqu'aux derniers horizons, sur des forêts infinies, abîmes de verdure, qui semblent avoir couvert le sol pour y conserver les eaux que versent pendant plusieurs mois les pluies diluviales de la saison humide. Rassemblées sur les grandes pentes qui doucement s'inclinent vers les quatre mers voisines, elles y arrivent en larges fleuves, en rivières nombreuses. A l'ouest, voici le Kapouas, la première de toutes, avec son vaste delta et un cours de 700 kilomètres; la Kendarouangâne; au sud, le Kapouas du sud, la Kahayâne et la rivière de Bandjar-Mâsingh ou Douson, explorés récemment par le docteur Salomon Muller; à l'orient, la rivière de Passir, celle de Cotti, que M. Dalton a remontée sur une longueur de plus de 660 kilomètres; la Kinabatangâne, dans le Manghidora, que l'on dit navigable sur une grande étendue; enfin, la rivière de Brouni, celles de Sarâouâk, de Sarebous, de Batang-Loupar, et une foule d'autres, ont leurs embouchures sur la côte nord-ouest, courants aux larges entrées, aux cours sinueux, aux eaux abondantes et profondes.

Les parties les mieux connues de Bornéo sont les

Digitized by Google

seules qui aient jusqu'à présent joué quelque rôle dans l'histoire, qui aient en un mot une espèce d'existence politique. Elles sont divisées en états plus ou moins étendus. Fondés par les Malais, ils enveloppent l'île entière, et forment autour de ses régions intérieures comme une ceinture en dedans de laquelle on ne trouve plus que des tribus qui ont repoussé avec plus ou moins de bonheur les attaques des envahisseurs étrangers.

Toute la côte nord-ouest de la Tandjong (pointe), Datou à Kimannis, sur une longueur de 950 kilomètres, relève du solt'âne de Brouni ou Bornéo ; c'est ce que les Européens ont appelé le *Bornéo proprement dit*.

Au-delà de Kimannis, en contournant le promontoire nord-est de l'île, et descendant jusqu'à moitié environ de la côte orientale, on trouve différents petits états : le *Kinéï-Baoulou*, le *Maloudou*, autour de son immense baie, où s'élèvent les deux villes de Songhi-Bazar et de Bankaka ; *Paytâne*, le pays du monde le plus riche en camphre ; *Labouk*, qui a trois villes ; *Sandakâne*, dont le port est un des plus beaux d'une région où ils sont magnifiques; *Manghidora ; Tiroun*, qui a huit villes, parmi lesquelles on remarque Kourâne et Siboukou ; *Barou*.

Le reste de la côte de l'est se partage entre l'état de *Koti* ou *Kouti*, qui a 275 kilomètres de côte, et celui de *Passir*, dont les habitants ont une réputation aussi détestable que leur climat.

Le principal des états de la partie méridionale de l'île est la Solt'ânie de *Bandjar-Mâsingh* (mot à mot le *Port Fréquenté*), dont la superficie est de 2 millions d'hectares; au-delà s'étendent de petits territoires, qui prennent leurs noms de leurs capitales, *Pambouâne*, *Sampit*, *Kotaringhi*, *Komay*.

Tandjong Sambar est le nom du cap qui sépare la côte du sud de celle de l'ouest ; là sont plusieurs états connus par leurs relations avec les Européens : *Mattâne*, dont la capitale est *Gayong ; Soukadana* (mot à mot le *Paradis*

terrestre); *Landak*, *Pontiana*, *Mampava* et *Sambas*, avec des capitales du même nom. Ils sont aujourd'hui sous la suzeraineté ou au pouvoir des Hollandais, qui, ayant divisé leurs possessions de Bornéo en *deux résidences*, en ont formé la *résidence* dite de la *Côte orientale*. La *résidence du sud* et *de l'est* embrasse Bandjar-Mâsingh, et les territoires de Pambouâne, Sampit, Kotaringhi et Komay; elle a pour chef-lieu Bandjar-Mâsingh, ville de 6,000 habitants.

Il est bien difficile, sinon impossible, de se faire une idée du chiffre de la population de Bornéo, et toutes les évaluations faites au sujet d'une terre si peu explorée, on le comprend facilement, résultent d'une appréciation dont les bases sont bien faibles. En jugeant de ce qui n'est pas par ce qui est, on peut la porter à 10 millions, chiffre qui ne donnerait qu'une moyenne de 15 individus par kilomètre carré; plus de quatre fois moins qu'en France, évaluation sans doute plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Cette population se compose de Malais, qui peuplent les villes de la côte; de colons Chinois, qui tiennent entre leurs mains toutes les industries lucratives, et d'indigènes connus en général sous le nom de *Daïak*, mais qui prennent aussi quelques noms particuliers, tels que ceux de *Morouts* ou *Marats*, à l'est de Brouni; *Idaan*, au nord-est; *Biadjous*, sur la côte sud-est.

Les Chinois sont assez connus pour qu'il nous suffise de les nommer, et nous ne disons rien des Daïak, parce que le sujet est trop important pour être traité incidemment; quant aux Malais, ce qui les distingue de leurs frères des autres îles, c'est un caractère encore plus entreprenant et plus audacieux. Pirates infatigables, ils avaient rendu presque inabordables les côtes de leur île, surtout au nord et à l'est, positions qu'ils avaient choisies de préférence, parce qu'elle les mettait à portée des navires se rendant en Chine et aux Philippines. La perfidie de leurs princes ne laissait d'ailleurs aucune sécurité aux

Digitized by Google

navires assez hardis pour aller commercer dans leurs ports. Des souvenirs terribles se rattachent au nom de ces rivages inhospitaliers.

En 1800, le capitaine Pavin, commandant du *Rubis*, et l'équipage de son canot, furent assassinés dans le palais du solt'âne de Soulou, pendant que le commandant buvait une tasse de chocolat, et ce fut ici également que le navire naufragé, le *Hurrier*, qui portait une cargaison considérable, fut pillé en 1810. Le solt'âne de Bornéo ayant invité, en 1788, le capitaine Dixon et son état-major à dîner, les fit massacrer par le peuple, s'empara de la cargaison et brûla le navire. En 1803, les pirates de Sambas et de Bornéo prirent à l'abordage et pillèrent *la Suzanne*, de Calcutta, capitaine Drysdale; en 1806, le navire du capitaine Hopkins, *le Commerce;* en 1809 et 1810, ceux des capitaines Sadler et Ross; en 1811, le capitane Grave devint, avec son riche chargement, la proie des pirates de Passir; enfin, les énormités commises en 1812 à Pandgerâne-Annam ont eu un long retentissement. Et nous ne parlons pas ici des actes de même nature commis sur des navires appartenant à d'autres nations que l'Angleterre. Dans ces derniers temps, il a été pris par l'Angleterre et la France d'énergiques mesures pour mettre un terme à l'audace de ces écumeurs de mer.

Située, comme elle l'est, au centre même de la zone tropicale, Bornéo produit, avec une luxuriance sans égale, tout ce que la nature peut produire sous la double influence de l'humidité et d'une chaleur torride. Tous les palmiers de l'Orient, le cocotier, l'arec, le sagoutier y abondent, et au-dessus de la plaine humide s'élèvent bien haut dans les airs ces grands joncs de l'équateur, le bambou, la canne, le nardus, le rotang (rotin), qui n'est nulle part ailleurs aussi beau. L'amande d'un bel arbre appelé *kanari* fournit une huile à manger délicieuse, et la côte occidentale est la limite, vers l'est, du *funis*

Digitized by

uncatus, qui donne cette gomme astringente appelée la *gutta gumbir*. Les arbres de cette famille sont extrêmement nombreux à Bornéo, et c'est d'ici qu'a été apportée *la gutta perca*, introduite récemment dans l'industrie, où elle paraît devoir rivaliser avec le caoutchouc. Dans les districts du sud-est, fleurit le *melaleuca leucadendron*, duquel on extrait l'huile précieuse de kayar-pouti, spécifique puissant contre le choléra. Le poivre y croît à l'état sauvage, et on le cultive aussi bien à Bandjar-Mâsingh qu'autour de Bornéo. La cannelle, la casse odoriférante viennent en profusion vers Kimannis. En aucun lieu du monde le camphrier ne croît avec autant de perfection que dans les districts de Maloudou et de Paytâne. L'ébène, le dammar, l'arbre à sang de dragon se voient partout, ainsi que le cotonnier, le caféyer, auxquels on prête d'ailleurs peu d'attention. Le chocolat de Soulou est préféré, à Manille, à celui de l'Amérique du sud. A ces arbres se mêlent, dans les forêts, le kayou-bouleâne, le tchina, le mintangore, le laban, le bois de fer, tous propres à la charpente et à la menuiserie. Le pin abonde dans la baie de Maloudou, le tek à Soulou. Les différents arbres fruitiers qui enrichissent et ornent les campagnes de l'Inde, croissent ici avec la même splendeur, avec la même variété. Ce sont le douriane, le mangoustane, le ramboutane, le proya, le tchabi, le katchane, le timon, le djambou, le knibâne, outre le nunka ou djak, le tamarinier, le pamplemousse, l'oranger, le citronnier, le plantain, le bananier, le melon, l'ananas, le grenadier, etc. Dans les jardins, tous les herbages et tous les légumes.

Quelques indices sembleraient montrer que l'éléphant vit à Bornéo, et on y trouve le rhinocéros, le buffle, le sanglier, les chèvres, les porcs; mais il n'y a ni lions, ni tigres, ni léopards, ni loups, ni renards, ni ours, ni chacals; les chevaux et les chiens y sont d'une importation récente. Une grande variété de singes peuplent les bois; le plus remarquable est l'orang outang.

Digitized by Google

L'ornithologie, autant qu'elle nous est connue, est peu variée ; mais les insectes y sont sans nombre, et les abeilles déposent au sein des forêts une telle quantité de cire, qu'elle constitue un des grands articles du commerce indigène. Il est dans ces mers une hirondelle, l'hirondelle dite *salangane* (*hirundo esculenta*), qui construit avec une substance mucilagineuse, assez ressemblante au vermicelle, ces nids si recherchés des Chinois. Elles paraissent choisir les rochers de Bornéo avec prédilection, et des populations entières n'ont pas d'autre industrie que d'aller les recueillir. Chaque nid vaut de 1 à 2 francs.

Le fond de la mer, du cap Ounsang jusqu'à Basilan, n'est, pour ainsi dire, qu'un banc d'huîtres à perles de la plus belle espèce, et elles abondent dans la baie de Maloudou. Sur les fonds de corail, vit cette holathurie, appelée par les Malais *tripang*, qui, séchée, ressemble à une vieille et épaisse semelle de soulier, et que les Chinois ont en si grande estime, qu'elle est un article fort considérable d'exportation.

La minéralogie de Bornéo est aussi remarquable que sa botanique. L'or existe dans la plupart des îles de l'archipel asiatique ; mais dans aucune d'elles on ne le trouve avec autant d'abondance qu'ici. Les gîtes ont été peu explorés ; en général il provient de l'exploitation d'alluvions, et s'obtient au moyen de lavages. Les mineurs les plus habiles sont les Chinois qui, à Montradak, dans l'état de Sambas, où il y a de riches dépôts, sont au nombre d'au moins 40,000. Partout le métal est à 20 ou 22 karats, c'est-à-dire qu'il contient de 83 à 90 parties d'or sur 100. Il serait difficile de calculer le quantité d'or recueillie dans toute l'île. Sambas en donne annuellement pour environ 25 millions de francs.

A côté de ces alluvions amifères, il y en a de non moins riches en platine et en diamants. Bornéo est, avec l'Inde et le Brésil, une des contrées où l'on trouve les

Digitized by Google

plus belles gommes de ce genre. Les territoires de Pontiana, de Bandjar-Masingh et Brouni, sont ceux qui en fournissent le plus, et ce sont aussi les plus riches en or. Le diamant du radjah de Mattâne est regardé comme le plus gros qui existe et a été évalué plus de 7 millions de francs.

On peut se procurer à Bornéo autant d'antimoine qu'on en aurait besoin, et l'étain, dans le Sarâouâk, est aussi abondant qu'à Banka. Mampava a de très-riches mines de cuivre, et Mattâne, du fer qui le dispute presqu'en qualité à celui de la Suède. L'aimant existe en abondance à Poulo-Bongorong, près de Brouni.

Ce fut en 1520 que des navires européens se montrèrent pour la première fois sur les côtes de Bornéo; c'étaient ceux de l'expédition de Magalhaens, qui, remontant la rivière de Brouni, s'arrêtèrent devant cette ville. Dans la première moitié du siècle suivant, les Portugais formèrent des établissements en différents points de la grande île. Sur la rive gauche de la rivière et un peu au-dessous de Brouni, on voit les ruines de deux bastions et d'une courtine qu'ils y avaient élevés, et ils dominaient par un fort, ainsi que vont le faire les Anglais, Poulo-Labouâne, île située à l'embouchure même du fleuve, tenant ainsi en bride le plus fort des états indigènes. Cela donne assez la mesure de leur influence; mais la puissance du Portugal dans ces mers, s'effaça enfin devant la grandeur toujours croissante d'une puissance qui était appelée à dominer un jour toute cette région, et à y posséder presqu'un empire.

Je ne connais pas d'histoire plus triste que celle de la fondation des établissements hollandais dans l'archipel asiatique, création où la petitesse du but le dispute au ridicule des moyens; c'est une guerre de boutiquiers de bas étage, je dirais presque d'épiciers, si je ne craignais pas de faire un jeu de mots; où l'on voit des marchands se déclarer les ennemis de la nature et de l'homme,

Digitized by Google

massacrant les populations indigènes, coupant les arbres, incendiant les forêts pour conserver le monopole de la muscade et du clou de girofle, poursuivant, au nom d'une paire de balances et d'un sac, ceux qui veulent partager avec eux ce que Dieu a donné à tous. Le récit de ces guerres, dont le seul mobile est un intérêt sordide, a quelque chose de dégoûtant et d'abject. Sang pour sang, celui qu'ont versé les conquérants me semble plus excusable.

En 1690, les Portugais furent donc expulsés de Sambas par les Hollandais, et les années suivantes, des autres points où ils s'étaient installés. Mais la Hollande ne pensait sans doute pas avoir éloigné tous les concurrents au partage de cette riche proie, sur laquelle elle venait de s'abattre ; d'autres marchands vinrent la lui disputer. Antérieurement à 1706, les Anglais avaient essayé de se fortifier à Bandjar-Mâsingh, et on voit, par les registres d'expédition (*shipping register*) de Hardy, que bien avant 1760, la *très-honorable* compagnie anglaise des Indes envoyait régulièrement plusieurs navires à Bornéo.

Les Chinois sont fort nombreux à Bornéo. Ici, comme sur tous les points où ils se sont établis dans les îles de l'archipel, ils ont conservé rarement ce caractère d'abnégation qui leur est propre chez eux. Ils arrivent mourant de faim; mais lorsque, par une industrie pleine d'intelligence, par un travail incessant, ils ont acquis la richesse, l'ambition leur vient au cœur, et ils cherchent alors à règner là où ils ne sont que sujets. Telle est la cause de leurs tentatives contre l'autorité des princes indigènes, tentatives qu'ils n'ont pas craint d'essayer contre les Européens même, et que l'on a toujours étouffées dans des flots de sang.

Vers le milieu du siècle dernier, Brouni fut le théâtre d'une révolte de ce genre, révolte d'autant plus grave, que les Chinois étaient parvenus à entraîner dans leur cause les Marats, les indigènes, dont la haine pour leurs

maîtres, les Malais, est toute légitime. Le radjah de Brouni se vit obligé d'appeler à son secours les Soulous. Désireux de reconnaître l'aide puissante qu'il en avait reçu, il céda au solt'âne de Soulou toute cette portion de ses états s'étendant de Kimannis à Tapiâne-Douriâne, c'est-à-dire toute la partie nord-est de Bornéo. La puissance des solt'ânes de Soulou étant ensuite venue à décliner, les Espagnols réussirent à s'emparer de la plupart des îles qui composent leurs états; Soulou, la capitale, fut prise et fortifiée, le solt'âne et sa cour faits prisonniers. Lorsque les Anglais s'emparèrent de Manille, en 1762, ils l'y trouvèrent captif, et consentirent à le rétablir sur le mousmoud (le trône) de ses pères, à cette condition que tout le territoire qui avait été jadis donné à son ancêtre, par le solt'âne de Brouni, serait cédé à la très-honorable compagnie des Indes, avec la partie méridionale de Palaouâne (une des Philippines lui appartenant) et les îles voisines. Le solt'âne accéda joyeusement à ces conditions, et remit à Alexandre Dalrymple un acte signé et revêtu de son sceau.

Je ne sais si l'Angleterre prit au sérieux cette cession, dont la difficulté des circonstances était le seul motif; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle se regarde comme maîtresse de toute l'étendue des côtes qui lui furent données à l'époque dont il vient d'être question, et qu'en 1774 elle jeta, sur une des petites îles désertes du voisinage, les fondements d'un établissement. Cette île, située par 7° 18' de latitude nord, et 114° 40' de longitude orientale, a environ 13,500 hectares de superficie; elle se nomme *Balambangâne*. Ce devait être un dépôt de marchandises destinées à être répandues sur les côtes voisines, et dans les Philippines, un lieu de relâche pour les bâtiments allant en Chine ou en revenant. Au fond d'une baie de la côte sud-est, sur une plage dominée par un amphithéâtre de forêts épaisses, on éleva un fort assez vaste, où l'on plaça un régiment de

Digitized by Google

Malais et 500 Européens ; mais la position, bien que choisie peut-être avec tout le soin possible, était de la plus grande insalubrité ; puis les Malais de Bornéo, auxquels cet établissement faisait ombrage, lui refusèrent des vivres, et de plus ils tombaient de temps à autres sur les corps de gardes avancés, et les massacraient, car tel a toujours été, il ne faut pas se le dissimuler, l'un des résultats de ce fameux système de l'occupation restreinte que l'on voulait nous faire adopter en Algérie.

A peine une année s'était-elle écoulée, qu'il ne restait plus que quelques débris des 400 hommes placés à Balambangâne. La compagnie des Indes persista dans sa résolution. On y renvoya un autre régiment de 1,200 Malais, un de Chinois du même nombre et 400 Européens. On éleva enfin des batteries nouvelles. Tant de forces réunies donnèrent des alarmes aux Espagnols, et leur firent présumer que les Anglais méditaient une invasion des Philippines ; le solt'âne de Soulou devint lui-même très-inquiet ; remarquons enfin que les Hollandais avaient vu de très-mauvais œil la présence des Anglais sur ce point. On a dit même que ce sont eux qui furent la cause première de la catastrophe par laquelle se termina cette tentative d'occupation. Le climat, lui non plus, n'avait pu pardonner à ces hommes de venir affronter une terre vouée à la fièvre, et pour laquelle ils n'étaient faits ni les uns ni les autres.

Un soir, affaiblie par la maladie, la garnison solitaire de Balambangâne venait de voir se terminer dans l'ennui une de ces longues journées des tropiques, la plus grande obscurité avait depuis quelques heures tout enveloppé de ses ombres noires, lorsqu'une troupe de Holoans (indigènes de l'archipel de Soulou), commandée par le *datou Tétingh*, homme influent parmi eux, débarque à quelque distance de l'établissement, marche silencieusement, surprend les avant-postes, et pénètre dans l'intérieur du fort, d'où elle n'est repoussée qu'avec peine, après avoir

Digitized by Google

massacré une partie de ceux qui s'y trouvaient. Le reste se retira, ce qu'il y a de singulier, à Poulo-Labouâne, dont nous allons voir les Anglais prendre possession. De là on dirigea, en septembre, quelques navires de guerre, qui devaient demander au solt'âne de Soulou satisfaction de ce qui était arrivé à Balambangâne; mais cette démonstration fut suivie du résultat qu'elles ont toujours lorsqu'avec les Asiatiques on veut employer des formes qui leur sont inconnues. Le solt'âne nia, et il ne fut plus question de rien.

Le 27 janvier 1776, lorsque le capitaine Forrest envoya son canot, à Balambangâne, ce n'était plus qu'un désert; la solitude avait repris toute sa tranquillité, et l'amertume des souvenirs ajoutait encore à tout ce qu'elle avait de triste. Soixante-dix ans plus tard, le 23 août 1845, M. Brooke eut la curiosité de jeter un coup-d'œil sur ce théâtre d'une si fatale histoire : « La plage, dit le voyageur, est bordée de mangliers, aride et sablonneuse; le port même est encombré de récifs de corail; nous trouvâmes quelques restes de notre ancien établissement. Ce lieu est plein de mélancolie. »

Depuis 1776, l'Angleterre n'avait jamais songé à faire valoir les droits sur Bornéo qu'elle tenait du solt'âne du Soulou, lorsque dans ces derniers temps son attention fut de nouveau appelée sur cette vaste terre. Voici de quelle manière. Un jeune officier de l'armée de l'Inde, M. James Brooke (Brouke), blessé dans la guerre contre les Barmanes, est obligé de retourner en Angleterre pour chercher à s'y rétablir. Les merveilles de la nature asiatique le rappellent dans les mers de Chine; il entrevoit quelques peu des richesses et des ressources immenses des îles de l'archipel asiatique; son imagination travaille; il consacrera toutes ces forces, toutes son énergie à tirer ces belles régions de l'oubli où elles sont plongées; il les fera rentrer dans la grande vie du monde occidental; il éteindra la piraterie, adoucira les mœurs des Malais, assurera le bonheur des indigènes; il

Digitized by Google

appellera les navires en foule dans les ports dont ils s'éloignent aujourd'hui avec terreur; en véritable anglais, il sera l'apôtre de la civilisation et du commerce; sa patrie lui devra ce qu'elle cherche comme les sources de la vie, un débouché pour ses manufactures. Une fois pénétré de cette idée, rien ne le décourage. Pendant huit ans le voilà étudiant, feuilletant, préparant les hommes qui doivent l'accompagner, armant un navire dont il sera le maître, qu'il dirigera comme bon lui semblera; et puis enfin, lorsque tout lui semble prêt, il part, traverse les mers et arrive à Brouni. Le radjah Mouda Hasim, frère du solt'âne, était alors dans le Sarâouâk, province révoltée contre son autorité. Il fut l'y trouver et en fut très-bien accueilli. Un sujet de mécontentement ayant plus tard éclaté entre le solt'âne de Brouni et le radja, celui-ci employa l'intervention du voyageur; elle eut un plein succès, et le solt'âne fut tellement satisfait des résultats de ces différentes démarches, que le conseil des pandjerans (hauts dignitaires) assemblé, on lui donna le gouvernement de la province à la pacification de laquelle il avait beaucoup contribué. La cour de Londres, toujours prête à saisir les occasions qui peuvent augmenter son influence, profita de celle-ci avec empressement, et, au mois de novembre 1844, le capitaine Béthune, commandant du *Driver*, remettait à M. Brooke, de la part de lord Aberdeen, sa nomination d'*agent britannique à Bornéo*, avec plein pouvoir de faire tout ce qu'il jugerait à propos. Une fois installé à Sarâouâk, M. Brooke s'occupa activement de poursuivre les deux principaux buts qu'il s'était proposé d'atteindre en mettant les pieds sur ces rivages lointains, l'amélioration du sort des indigènes, l'extinction de la piraterie. L'état des indigènes le préoccupait surtout, mais il put constater qu'il était beaucoup meilleur qu'il ne l'avait pensé. Quant à la piraterie, il n'y avait guère d'autre ressource contre elle que de l'attaquer par la force dans

Digitized by Google

ses repaires même. Secondé par le capitaine Henri Keppel, commandant de la frégate la *Didon*, il tenta cette difficile opération. Après avoir détruit et amené à capitulation ceux du Sarâouâk, il se dirigea vers ceux de la baie de Maloudou, où il eut les même succès. Ce fut à la suite de ces expéditions que, rentrant triomphant à Bornéo, le solt'âne lui offrit l'île Labouâne, dont il accepta la cession au nom de son gouvernement.

Située à l'embouchure même de la rivière de Brouni, Poulo-Labouâne, ou l'île de l'*Ancrage* (en malais), en commande l'entrée, de sorte que la ville de Brouni se trouve, pour ainsi dire, constamment bloquée. Que ce soit le hasard ou le résultat d'une combinaison politique, il est bien évident que l'Angleterre, en souhaitant une possession sur la côte de Bornéo, ne pouvait mieux avoir, car aujourd'hui elle est entièrement maîtresse de tous les mouvements du solt'âne. C'est une de ces positions comme Aden, Gibraltar, Hong-Kong, qui dominent tout, et comme elle sait toujours les prendre. Peut-être le solt'âne s'est-il aperçu de sa faute, actuellement irréparable, et cherche-t-il à s'en prendre à qui de droit, car on a appris, par les dernières nouvelles (juin 1846), qu'il était fort loin d'être envers M. Brooke dans des dispositions aussi bienveillantes qu'il y a deux ans, et qu'il cherchait toutes les occasions de le faire empoisonner.

Dans tous les cas, la belle position de Poulo-Labouâne appartient à l'Angleterre, et comme ce point est sans doute destiné à devenir fort remarquable, nous croyons devoir donner ici la traduction d'un Mémoire rédigé par un homme compétent, M. Crawfrud, l'ancien gouverneur de Singapour. On verra que la question y est examinée sous toutes les faces, et avec cet esprit d'avenir qui caractérise le génie britannique.

« Je suis d'avis, dit l'écrivain anglais, qu'un établissement sur la côte nord-ouest de Bornéo, c'est à-dire

Digitized by Google

en un point convenable des rivages méridionaux de la mer de Chine, serait extrêmement avantageux à l'Angleterre.

» Ce serait un dépôt très-important de charbon de terre pour la navigation à vapeur, une position de premier ordre dans le cas d'une guerre maritime, un point de refuge précieux pour les bâtiments désemparés par les tempêtes de ces mers difficiles; il offrirait enfin les moyens de procéder d'une manière efficace à la destruction de la piraterie malaie.

» L'île de Labouâne paraît réunir, autant que je puis en juger dans l'état imparfait de nos connaissances, à peu près toutes les conditions indispensables pour un semblable objet, la salubrité du climat, un bon port, une situation très-convenable sur la grande ligne de notre navigation à vapeur, et pour les navires battus par la tempête; de plus, une position qui peut être facilement rendue inattaquable.

» Poulo-Labouâne est située par 5° environ de latitude nord; la température moyenne doit y être, par conséquent, de 83 fahrenheit (28° centigrade); les limites extrêmes entre lesquelles se meut la colonne thermométrique, ne doivent pas dépasser 10 degrés. L'année n'y est donc, pour ainsi dire, qu'un été chaud continuel. Elle est, du reste, complétement exposée aux influences des deux moussons (vents réguliers qui se partagent les douze mois d'une manière égale). Bien que située à 20 milles (37 kilomètres) seulement, des rives marécageuse de la rivière des Brouni (Bornéo), il y a peu de raison d'appréhender que le climat y soit malsain, car jamais on n'a encore signalé d'une manière particulière l'insalubrité de celui de la ville de Brouni (Bornéo), qui repose depuis des siècles au milieu de la rive sans cesse inondée de son large fleuve, puisque les maisons y sont élevées sur pilotis, et seulement accessibles au moyen d'embarcations.

Digitized by Google

» Je ne sache pas que l'île Labouâne présente aucune baie ou autre anfractuosité qui puisse servir de port [1]; mais le canal qui la sépare de la grande terre, n'a guère plus de 7 milles (15 kilomètres) de large, et doit former un port spacieux et commode. Le nom de l'île elle-même, qui signifie *ancrage*, ne lui a été donné, sans aucun doute, que parce qu'elle offrait un mouillage sûr aux marins indigènes. En différents points de ce canal se trouvent quatre îlots, qui, ainsi que quatre autres placés au sud-ouest, doivent donner un bon abri durant la mousson du sud-ouest, ou mousson douce, Labouâne elle-même présentant une protection efficace contre la plus mauvaise des deux, celle du nord-est; remarquons d'ailleurs que cette île, placée par 5° de latitude nord, est ainsi en dehors de l'extrême limite australe des typhons de la mer de Chine.

» Dans le détroit qui sépare Labouâne du continent, ou plutôt qui s'étend entre Labouâne et les îlots dont nous venons de parler, la carte de l'Amirauté montre que les bâtiments jaugeant 18 pieds d'eau peuvent ancrer jusqu'à un mille (1,855 mètres) du rivage, et les plus grands navires à un mille et demi, commodités que l'on ne trouve pas à Singapour. Poulo-Labouâne sera donc un port de refuge précieux pour les navires désemparés par la tempête. Plusieurs faits récents montrent l'importance que peut avoir un tel port.

[1] Depuis que ceci est écrit, sir Edouard Belcher, commandant du *Samarang*, a exploré Poulo-Labouâne, et y a trouvé un excellent port qui a été nommé *baie de Victoria* (*Victoria bay*). Sa carte, intitulée *Plan of the Island of Labuan, mouth of the Borneo River, by captain sir Edward Belcher, kut. C. B.* 1844, est une de celles données par le capitaine H. Keppel, dans la relation du voyage de *la Didon*, vol. II, *ad finem*. *Victoria bay* s'ouvre à l'angle sud-est de l'île, et présente depuis 2 jusqu'à 7 et 8 brasses d'eau; au large, s'élève la petite île de *Couline-Papaâne*, qui lui donne deux entrées : l'une à l'est-nord-est, avec 10, 12 et 15 brasses d'eau; l'autre au sud, avec 10, 15, 18 et 25 brasses. Le détroit, qui à l'est sépare Poulo-Labouâne du continent, paraît peu profond; au milieu est l'île *Daât*.

Digitized by Google

» Poulo-Labouâne gît à peu près sur la route directe de la navigation à vapeur et à voiles, qui a lieu entre l'Inde et la Chine durant la plus terrible des deux moussons, celle du nord-est, et c'est une position intermédiaire entre Singapour et Hong-Kong, puisqu'elle est à 700 milles (1,300 kilom.) de l'un, et 1,000 (1,855 kilom.) de l'autre.

» La nature même et la petite étendue de Poulo-Labouâne la rendent facile et peu coûteuse à défendre. Sa forme est à peu près triangulaire, et elle a environ 10 milles (18 kilomètres) dans sa plus grande longueur, de 2 à 6 milles de large, et environ 25 milles et demi carrés (17,612 hectares) [1].

» Les tribus sauvages de la Grande-Terre ne sont pas assez à craindre, d'ailleurs, pour rendre nécessaire la construction de forts ou de batteries. Depuis 25 ans que nous sommes à Singapour, on n'a jamais eu à y penser. Ce ne serait que dans le cas d'une guerre avec quelque puissance maritime européenne que cela pourrait être utile, mais j'ignore quels sont les avantages que Poulo-Labouâne peut offrir à cet égard. Le principal objet de semblables fortifications doit être de protéger les navires dans le port contre les tentatives des croiseurs. En un point, les sondages, tels que les donne la carte de l'Amirauté, sont de 9 brasses à 3 quarts de mille du rivage, et je présume que des batteries ayant cette portée, seraient suffisantes pour protéger les plus forts navires du commerce. Sur la rade de Singapour, aucun navire, si on en excepte les petits bâtiments indigènes, ne peut s'approcher plus près que de 2 milles du rivage; de sorte qu'en cas d'une guerre avec une puissance européenne, les bâtiments de commerce ne pourraient être défendus que par les navires de guerre.

» Un des résultats les plus remarquables que nous

[1] Dimensions prises sur la carte de sir Edward Belcher. O. M.

Digitized by Google

puissions attendre de la possession de Poulo-Labouâne, sera de nous fournir le moyen de défendre notre commerce et d'attaquer celui de nos ennemis, dans le cas d'une guerre maritime. Entre l'entrée du détroit de Malacca et Hong-Kong, distance de 1,700 milles (plus de 3,000 kilom.), il n'y a aucun port anglais, aucun lieu de refuge commode et sûr ; Hong-Kong est le seul point qui jouisse de ces deux avantages dans toute l'étendue de la mer de Chine, bien que nos relations commerciales s'y étendent sur une longueur de plus de 2,000 milles (3,700 kilom.). Partout ailleurs, excepté à Manille et dans les ports du céleste empire nouvellement ouverts, nos navires désemparés, nos bâtiments marchands poursuivis par l'ennemi, seraient abandonnés aux refus et aux extorsions de peuples à moitié barbares, ou en danger de tomber au pouvoir de pirates et de tribus sauvages.

» Poulo-Labouâne étant fortifié, et en admettant que la houille de Bornéo soit aussi productive, d'une qualité aussi supérieure qu'on le dit, la Grande-Bretagne, dans le cas d'une guerre maritime, sera maîtresse des mers de Chine. Nous aurons là, en effet, le seul dépôt de charbon de terre réellement de quelque importance qu'il y ait, si on excepte ceux du Bengale et de l'Australie, dans l'immense région terrestre qui sépare l'Europe de l'Amérique.

» La position de Poulo-Labouâne est aussi convenable que possible pour procéder à la destruction de la piraterie. Les pirates les plus audacieux et les plus actifs de tout l'archipel asiatique, sont ceux des îles Soulou, voisines des côtes les plus septentrionales de Bornéo, et ceux des côtes du nord-ouest et du nord-est de cette île même; ils se sont montrés jusqu'à présent aussi nuisibles aux Anglais qu'aux Hollandais, et les deux nations se sont engagées, par la convention de 1824, a user de tous leurs moyens d'action pour se délivrer de ce sujet d'inquiétudes incessantes; plusieurs

Digitized by Google

tentatives ont été faites dans ce but, sans toutefois diminuer le danger d'une manière sensible. De Labouâne, les pirates peuvent certainement être surveillés et poursuivis par des steamers armés, avec beaucoup plus d'efficacité et de facilité que de toute autre position.

» Comme entrepôt commercial, Poulo-Labouâne présentera, par suite de sa position, de grands avantages. Le commerce indigène de la région voisine viendra s'y concentrer, et il en sera de même de celui de la côte nord de Bornéo, de celui des îles Soulou et d'une partie considérable des îles aux épices. Les navires qui s'y rendront des Philippines et de la Chine, au lieu de se diriger sur Singapour, auront 700 milles (1,298 kilomètres) de moins à parcourir, différence d'une importance capitale pour le commerce local de ces deux contrées.

» Je présume que Poulo-Labouâne pourra, sans difficulté, entretenir durant toute l'année, et malgré les deux moussons, des relations suivies avec les régions environnantes situées à l'ouest, telles que la presqu'île de Malacca, Siam et la Cochinchine.

» Poulo-Labouâne appartient à la partie la plus sauvage des côtes de Bornéo. Les hommes de Brouni (Bornéo) eux-mêmes sont des Malais émigrés, originaires de Soumâdra, et fixés dans ce pays depuis six cents ans environ.

» De toutes les colonies envoyées au loin par ce peuple, ils sont les plus éloignés du siége primitif de la race. Il y a du reste différence complète entre eux et la population de l'intérieur, sous le rapport des mœurs, de la langue et de la religion; celles-ci sont divisées en tribus aussi nombreuses et aussi grossières que l'étaient les Américains, lorsque les Européens les virent pour la première fois [1].

[1] Les dernières et intéressantes explorations de M. Brooke paraissent démontrer tout le contraire de ce qu'avance ici M. Crawfurd; les idées exagérées que l'on avait de la barbarie des indigènes de Poulo-

Digitized by Google

» Il n'y a d'ailleurs rien à attendre de l'art ou de l'industrie de ces peuples, pour un entrepôt de commerce anglais. Leur pays donne seulement des quantités considérables de poivre, et leurs forêts des produits d'une beauté et d'une variété rares, de la cire, du benjoin, du camphre surfin, de l'huile de camphre, des nids d'oiseaux, des joncs, des rattans, articles qui forment déjà la base des exportations de Bornéo à Singapour. La partie de Bornéo opposée à Poulo-Labouâne abonde aussi, je pense, en sagoutiers, et il y a vingt ans que la plus grande partie du sagou comestible provenait de ce pays. Les colons Chinois établiront ici, et il n'y a pas à en douter, comme ils l'ont fait à Singapour et à Malacca, des usines pour sa préparation, d'après les procédés perfectionnés qu'ils pratiquent dans ces deux endroits.

» Il y a quelque raison d'espérer que les bois de la portion de Bornéo dont il est ici question, seront recherchés pour la construction navale. M. Dalrymple dit que, de son temps, il y a environ soixante-dix ans, on construisait sur la rivière de Brouni des jonques chinoises de 500 tonneaux. Quant aux bois propres aux bateaux et aux bâtisses, il est à peine nécessaire d'ajouter que la côte nord-ouest de Bornéo, de même que la plupart des terres de l'archipel, en possèdent surabondamment.

» Je profite de cette occasion pour constater en passant, comme preuve des facilités que présente cette partie de Bornéo pour des relations commerciales avec la Chine, que durant la dernière moitié du siècle dernier, un nombre considérable de jonques chinoises commerçaient régulièrement avec cette grande île, et que ce commerce cessa seulement du jour où les gouvernements devinrent trop tyranniques ou trop faibles pour le protéger. Sans aucun doute, il reprendra de nouveau son ancienne

Kalamantâne sont dues aux rapports des Malais, qui, les exploitant sans miséricorde, avaient tout intérêt à les peindre aux Européens sous les couleurs les plus noires. O. M.

Digitized by Google

activité, aussitôt que le pavillon britannique flottera sur Poulo-Labouâne. Pas une seule jonque chinoise ne se hasardait à entrer dans le détroit de Malacca avant la fondation de Singapour, et le nombre de celles qui y pénètrent aujourd'hui, sans compter les jonques venues de Siam et de la Cochinchine, n'est pas moindre de 100.

» Je serais peu disposé à demander que l'on cherchât à tirer autre chose des terres de Poulo-Labouâne, par la culture, que des fruits et des végétaux, et, lorsque le sol sera entièrement défriché, quelques prairies pour les bestiaux. Les mers, dans cette partie du monde, abondent en poissons exquis des espèces les plus variées, et les Chinois sont, on le sait, on ne peut plus adroits et plus industrieux à profiter de cette ressource.

» On éprouvera dans le commencement, à Poulo-Labouâne, quelques difficultés à se procurer du lait, du beurre et de la viande fraîche ; ce fut ce qui arriva à Singapour, mais actuellement on a presque complétement surmonté cette difficulté. Les différentes terres de l'archipel asiatique sont peu propres à élever du bétail, et il n'y en a que quelques-unes où les bœufs et les buffles sont abondants. Le mouton manque à peu près partout; il faudra donc importer du bétail à Poulo-Labouâne.

» Quant aux grains, il sera sans aucun doute beaucoup plus économique de les importer que de les cultiver. Le riz sera ici, comme dans toutes ces contrées, la base de la nourriture de la population ; il en viendra en quantité, et à des prix très-réduits, de Siam et de la Cochinchine. Aucune contrée, à une distance moindre de 700 milles (1,300 kilom.) de Singapour, n'est abondante en céréales; on n'en recueille pas dans l'île même, et cependant, depuis la fondation de l'établissement jusqu'à présent, le grain y a été abondant, à bon marché, et n'y a éprouvé que des fluctuations presque imperceptibles; pendant

Digitized by Google

plusieurs années, il en a été même exporté des quantités considérables. On peut tirer de ces mêmes contrées, et cela en abondance, comme on le fait à Singapour, une grande variété de légumes, d'huile végétale, de sel culinaire.

» Des mines d'antimoine sont à 300 milles (556 kilom.) de Poulo-Labouâne, et les mines d'or sur les côtes occidentales et méridionales de la grande île; je ne sache pas d'ailleurs qu'aucun minéral de prix ait été découvert dans le voisinage immédiat de Poulo-Labouâne, si ce n'est le charbon de terre, qui est bien préférable à l'or et à l'antimoine. L'existence du terrain houillier a été reconnue dans tout l'espace qui s'étend de Poulo-Labouâne aux îles Kayu-Arang, mots qui dans le fait signifient les *îles de la houille*, jusqu'à l'île Tchermine, et de là sur la grande terre, étendue de 30 milles (55 kil.) Quant au charbon de terre de Poulo-Labouâne elle-même, je ne connais aucun autre détail à ce sujet, que le fait même de son existence; mais le charbon des deux îles de la rivière de Bornéo, dont il vient d'être question, et celui de la grande île, est regardé, d'après une analyse et un essai fait à bord d'un bateau à vapeur, comme supérieur à peu près à tous ceux que l'on a tirés de l'Inde, et égal à quelques-uns des meilleurs charbons anglais. Cela est d'autant plus remarquable, qu'il est reconnu que les minéraux, et surtout les charbons pris à la surface des gîtes, sont toujours d'une qualité inférieure à ceux qui appartiennent aux couches les plus profondes.

» Aussitôt que le pavillon britannique flottera à Poulo-Labouâne, et aussitôt que cela sera connu, on peut s'attendre, avec certitude, à y voir accourir une foule de colons : les meilleurs et les plus nombreux seront les Chinois; ils étaient jadis nombreux sur les bords de la rivière de Brouni.

» On peut voir sur la carte que Bornéo est de toutes les grandes îles de la partie occidentale de l'archipel, la plus voisine de la Chine, et que Poulo-Labouâne est au

Digitized by Google

nombre des points de l'île qui en sont à la moindre distance. Sa distance de Hong-Kong est de 1,000 milles (1,855 kilom.), et l'île de Haï-Nân, un des grands centres de l'émigration chinoise, en est à 800 milles (1,500 kil.), distance que les kouen ou jonques chinoises, avec les moussons, ne mettent pas plus de quatre à cinq jours à parcourir. Les côtes des provinces de Kouang-Tong et de Fou-Kiân, ont été jusqu'ici les grands centres d'où partent les flottes des émigrants, et le Fou-Kian même n'est qu'à 1,400 milles (2,600 kilom.), voyage de sept à huit jours. Le commerce chinois et l'émigration reparaîtront donc facilement dans ces parages. La côte nord-ouest de Bornéo produit en quantité inaccoutumée quelques-uns de ces articles bruts pour lesquels la demande est incessante sur les marchés de la Chine, et l'on peut avec certitude assurer que Poulo-Labouâne redeviendra l'entrepôt d'un commerce avec cet empire, bientôt beaucoup plus important que celui qui s'est jamais fait à Brouni.

» Je ne prétends dire en aucune façon que Poulo-Labouâne aura, sous le rapport de la population, du commerce et des ressources financières, un développement aussi rapide que celui de Singapour, position encore plus centrale pour le commerce ; cependant je pense qu'on ne saurait douter de son succès, car la nature l'a dotée de quelques avantages que Singapour n'a pas. L'un des plus remarquables est dans ses mines de charbon de terre, et en ce qu'elle commande les terrains houilliers de la rivière de Brouni ; sa supériorité comme station, pour la navigation à vapeur, en est la conséquence, et puis c'est un port de refuge plus convenable ; elle paraît être d'ailleurs infiniment supérieure sous le rapport militaire, et surtout pour protéger efficacement le commerce de la mer de Chine, commerce qui emploie aujourd'hui un nombre de navires dont le tonnage est au moins de 300,000 tonneaux, et dont les cargaisons ne

Digitized by Google

sont pas certainement au-dessous d'une valeur de 15 millions de livres sterling (375 millions de fr.) [1]. On devra faire d'ailleurs de Poulo-Labouâne, comme on l'a fait de Singapour, un port franc, parce qu'elle ne peut prospérer qu'à cette condition. »

Nous nous associons complétement aux espérances et aux vues de M. Crawfurd, qui nous semble seulement s'être beaucoup trop préoccupé d'une chose peu à craindre, même de l'Angleterre, des éventualités d'une guerre maritime; nous croyons que la civilisation a trop à gagner partout où les Anglais s'établissent, pour élever la voix contre la nouvelle possession qu'ils viennent d'acquérir; mais nous voudrions qu'au sujet des acquisitions bien moins ambitieuses et surtout bien moins nombreuses de la France, on se montrât aussi sage de l'autre côté de la Manche.

[1] Le 14 septembre 1843, M. Henry Wise soumit au gouvernement anglais un plan pour améliorer les relations entre la Chine et l'Angleterre; il fut adopté le 20 juin 1845. Voici quelle est la ligne suivie par les paquebots entre ces deux points du globe si éloignés; ils nous donneront quelques distances curieuses à connaître :

	milles marins.	jours.	heures.
De Hong-Kong à Poulo-Labouâne.	1009	7	12
De Poulo-Labouâne à Singapour.	707	4	18
De Singapour à Malacca.	122	1	»
De Malacca à Pinang.	222	2	»
De Pinang à Ceylan.	1219	8	18
De Ceylan à Aden.	»	11	»
D'Aden à Souéys.	»	8	»
De Souéys à Alexandrie.	»	3	»
D'Alexandrie à Malte.	»	4	»
De Malte à Marseille.	»	4	»
De Marseille à Londres.	»	5	»
TOTAL.	»	59	»

La correspondance de Chine par Calcutta et Bombay, et les malles continentales, mettaient toujours 89 jours, ce qui donne à la première voie un avantage considérable de 30 jours sur la première.

On voit, d'après cela, qu'on peut aller des bords de la Tamise à Poulo-Labouâne, sur la côte nord-ouest de Bornéo, en moins de deux mois.

Digitized by Google

ALGÉRIE.

COLONISATION.

MM. les lieutenants généraux de La Moricière et Bedeau, commandants supérieurs de la province d'Oran et de Constantine, ont présenté dernièrement deux projets sur le mode de colonisation qui leur a paru le mieux approprié à la position particulière de chacune de ces provinces.

En adoptant, à titre d'essai, les bases principales des projets dont il s'agit, le gouvernement a pensé que l'un et l'autre devaient subir divers changements dans l'application. Néanmoins, il lui a paru utile de les mettre tous deux sous les yeux des Chambres, afin d'éclairer, autant que possible, la discussion sur la grave question de la colonisation de l'Algérie.

Digitized by Google

Projet de M. le Lieutenant-Général de LA MORICIÈRE.

LETTRE D'ENVOI DU PROJET

A M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

Oran.— Mai 1846.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Votre circulaire du 8 avril 1846 me prescrit de vous faire connaître les points du territoire mixte qui me paraissent le plus favorables à la création de nouveaux centres de population européenne.

L'arrêté du 2 avril 1846 détermine la composition de commissions chargées d'examiner sur le terrain toutes les questions dont la solution intéresse l'établissement des centres de population proposés. Il m'a semblé que, pour donner une valeur réelle à ce travail, je devais embrasser la question d'un point de vue général, de manière à déterminer le programme à remplir dans un temps donné, et la progression à suivre pour accomplir, d'année en année, la portion de ce programme dont le gouvernement voudra fournir les moyens d'exécution.

J'ai posé en ces termes le problème à résoudre de la population dans l'état actuel de la province : « Déterminer le chiffre de population européenne agricole, qui suffirait seule à nourrir les 25,000 habitants, 2,000 chevaux ou mulets qui peuplent les villes de la province d'Oran, et en outre 25,000 hommes de troupe et 6,000 chevaux ou mulets, effectif militaire nécessaire à la défense du pays dans les circonstances ordinaires.

» Indiquer les territoires convenables et suffisants pour recevoir cette population. »

Digitized by Google

Le grand triangle qui a sa base sur le bord de la mer, d'Oran à Mostaganem, et son sommet à Mascara, se présentait naturellement comme le premier champ de cette colonisation. J'ai donc commencé par le faire étudier.

M. le lieutenant-colonel d'état-major de Martimprey a été chargé d'examiner en détail la répartition du sol entre les détenteurs indigènes actuels, et leurs droits, soit à la propriété, soit à l'usufruit, afin de déduire de cette étude les moyens de faire place à la population européenne, en froissant le moins possible les intérêts de la population indigène.

M. le chef d'escadron d'état-major d'Illiers a été chargé d'examiner le terrain, afin de donner un premier aperçu des lieux qui, par la nature du sol et des eaux, par toutes les considérations agricoles, paraîtraient favorables à l'assiette des centres de population; travaillant de concert avec M. de Martimprey, il a présenté une division approximative en communes, et l'indication de communications à ouvrir.

M. le capitaine d'artillerie Azéma de Montgravier, attaché à la sous-direction des affaires arabes, officier versé dans les études archéologiques, a recherché les vestiges des établissements romains dans la province, afin d'établir une comparaison instructive entre ce qu'ils ont fait, et ce que nous faisons et voulons faire.

A ces deux officiers étaient adjoints MM. Gelez, capitaine au 44e de ligne, officier studieux et intelligent, à qui était confié le soin de faire les relevés topographiques reconnus utiles; Brahemscha, interprète principal, accompagné d'indicateurs arabes, vieux serviteurs des Turcs, bien instruits de toutes les questions de propriété.

MM. de Martimprey, d'Illiers et Azéma ont employé six semaines à l'exploration minutieuse du terrain.

Les résultats de cette triple enquête sont consignés :

1° Dans un mémoire de M. le lieutenant-colonel de

Digitized by Google

Martimprey, accompagné d'un plan indicatif de l'état actuel des lieux et des zones de colonisation projetée ;

2° Dans une série de notices rédigées par M. le commandant d'Illiers, et qui donnent la description de chacune des communes proposées. Une carte dite des *communes* a été dessinée pour servir à l'intelligence de ces notices ;

3° Dans deux mémoires de M. Azéma de Montgravier, sur l'assiette de la domination romaine dans la province d'Oran, et sur la politique des Romains à l'égard des indigènes, avec une carte, rectifiée, des ruines romaines.

Je considère le mémoire et les notices comme l'exposé général de l'entreprise et des moyens à y appliquer. Je me propose d'indiquer ici la partie par laquelle on doit commencer, le mode à adopter pour y amener les colons, et enfin de présenter les devis des dépenses indispensables, afin d'en conclure l'étendue des crédits à ouvrir.

Il résulte du mémoire de M. de Martimprey, que la colonisation à entreprendre en premier lieu, est celle qui ne doit pas entraîner le déplacement d'une portion considérable de la tribu des Garrabas. Les seuls territoires qui satisfassent à cette condition, dans la zone, sont ceux des communes de

Sidi-Ali.	170	familles.
Assian-Toual.	200	
Tazout.	70	
Goudyel.	140	
Guessiba.	72	
Arzéou.	200	
Bettoua.	100	
TOTAL.	952	

J'y ajoute le Tlelate, que je considère, quant à présent, comme village routier, et qui peut sans inconvénient être créé, partiellement, en dehors de l'ensemble, moyennant transaction avec quelques familles des Smélas et des Garrabas

Digitized by Google

J'ajoute donc :

Tlelate.	50 familles.

A quoi je joins dans les autres zones :

1° Zone de Mostaganem.	
Commune des Jardins.	250
Assi-Mamache.	130
2° Zone intérieure du Sig.	
Saint-Denis. . . . . / L'Union agricole.	600
3° Zone intérieure de Mascara.	
Mascara (banlieue). . . . / Sidi-Daho.	350
TOTAL GÉNÉRAL.	2,332

Je propose de faire immédiatement appel à la population européenne pour occuper ces quatorze communes. Je demande, par conséquent, les crédits nécessaires :

1° Pour obtenir la disposition du sol ;

2° Pour ouvrir les voies de communication indispensables, et en général pour préparer l'installation des colons ainsi qu'il sera expliqué ci-après.

Un devis estimatif ci-annexé de la dépense par commune, donne le détail des crédits à allouer pour chacune d'elles et pour les travaux d'utilité générale qui se rattachent directement à sa création. Je passe au système d'introduction de la population coloniale.

Personne n'ignore qu'un des obstacles qui ont nui jusqu'ici à l'implantation de la population européenne sur le sol algérien, est résulté de la lenteur et de la multiplicité des formalités imposées aux colons qui demandaient des terres. Un autre est né de l'exagération des dépenses imposées à l'État par le luxe d'établissements et de travaux publics dont on a doté les nouveaux villages, travaux utiles et désirables en eux-mêmes, mais non indispensables à l'existence des populations, ni même d'un grand secours pour elles. Les nouveaux villages ont

Digitized by Google

dû naître dans un état de perfection encore inconnu dans la plupart des villages de France, avec des routes nivelées, des champs cadastrés, des ponts sur tous les ruisseaux, de belles églises, des écoles, des maisons communes, etc., etc. On a pris pour point de départ le terme auquel aspirent encore, et que ne toucheront de longtemps la plupart de nos communes rurales de l'intérieur. Faut-il s'étonner que beaucoup de temps et d'argent se dépensent pour se préparer à marcher ainsi?

Je repousse d'une manière absolue cette perfection ruineuse. J'entends, par le plan d'un village à créer, la détermination sur le terrain, au moyen de quelques piquets, de l'emplacement sur lequel il sera bâti, celle d'une place et de quelques rues principales. Par un chemin communal (je réserve les grandes routes et routes secondaires, qui doivent être exécutées comme en France avec le temps), j'entends un sentier arabe, grossièrement rectifié s'il le faut, débarrassé des broussailles et des palmiers nains, pour que les charrettes y puissent circuler.

Je demande que le colon soit mis en possession de son terrain par des procédés analogues, en mesurant au pas les limites de son champ et les bornant par une pierre.

Le travail du géomètre doit suivre, non précéder cette installation, qu'il retarde indéfiniment lorsqu'elle lui est subordonnée.

Je ne puis admettre qu'on se jette, pour un village qui n'existe qu'en germe, dans les frais d'une église, d'un presbytère, d'une maison d'école, d'une mairie, d'une gendarmerie, ni qu'on doive attendre, avant de rien commencer, d'avoir les moyens d'élever toutes ces constructions dispendieuses.

Ces conditions très-utiles, très-avantageuses de l'existence d'une commune formée, ne lui sont pas indispensables pour se former. Plus tard, lorsque plusieurs villages seront groupés sur le sol, que chacun aura fait ses

Digitized by Google

preuves de vitalité, que l'expérience aura démontré leur importance relative, l'État appréciera pour lequel et dans quel moment il sera opportun de faire ces sacrifices. Ce choix devra évidemment être effectué le plus tôt possible, et l'État devra consacrer chaque année un crédit assez large pour ces utiles créations [1].

Mais il est des travaux que la nature du climat et du sol rendent indispensables, d'autres qui sont exigés par la prudence, en face de la population musulmane. Ce sont ceux :

1° Des puits, fontaines et abreuvoirs, des irrigations lorsqu'il est possible d'en avoir, en un mot tout ce qui se rapporte au service des eaux ;

2° D'une enceinte composée d'un fossé et d'un parapet en terre.

Les populations ont donc besoin d'un secours immédiat pour se procurer cette protection et ces commodités d'un intérêt urgent. Je vais expliquer tout à l'heure comment je voudrais les leur assurer.

J'arrive d'abord à la question la plus difficile... Trouver des habitants pour nos villages ?

Le gouvernement ayant résolu d'entreprendre la fondation d'un certain nombre de villages, et s'étant préalablement procuré la libre disposition du sol par les moyens indiqués pour chaque commune, ferait publier, en Algérie et en France, que l'État est prêt à aliéner les terres comprises dans la circonscription déterminée, et que les conditions de cette aliénation sont exprimées dans un cahier des charges, déposé, avec une description des lieux et le plan à l'appui, à Paris, dans les bureaux des affaires de l'Algérie ; à Alger, dans ceux de la direction de l'intérieur ; à Oran, dans ceux de la direction des domaines, et dans toutes les préfectures de France.

[1] Lorsque les centres de population sont fondés, que la commune est constituée, elle prend rang parmi les communes de la province et participe aux allocations qui leur sont attribuées.

Digitized by Google

La description des lieux serait fournie par le travail de M. le commandant d'Illiers, ou par un travail analogue, et par la carte des communes.

Il serait rédigé un cahier des charges par commune ; ce cahier des charges reproduirait, d'abord, un résumé de ce qui précède, comme aperçu général de l'idée qui préside à la fondation des villages. Il indiquerait ensuite :

1° LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT ENVERS LES ADJUDICATAIRES OU CONCESSIONNAIRES.

1° L'allocation d'un crédit déterminé pour l'ouverture immédiate des communications de la commune avec les communes voisines, suivant le plan, l'ouverture des rues comprise ; promesse d'un crédit analogue pendant deux ans pour amener ces chemins à l'état convenable.

2° Allocation d'un crédit, calculé d'après le taux moyen par famille, auquel reviennent à l'État les travaux nécessaires pour enceindre les villages et y créer, soit une fontaine, soit un puits à pompe avec abreuvoir et lavoir.

Ces crédits devraient être disponibles pour la première année ; ils seraient employés de suite, au moyen d'ouvriers militaires ou de manœuvres civils, si l'on ne jugeait pas à propos de réserver ce travail aux colons eux-mêmes pour la morte saison.

3° Engagement par l'État de pourvoir plus tard aux besoins généraux constatés dans le périmètre de la colonisation entreprise, tels qu'églises, presbytères, etc., etc., selon les propositions qui seront faites par la commission consultative, agréées par le conseil d'administration de la colonie et comprises dans les budgets annuels.

4° Si la localité motivait quelque travail d'un haut intérêt, un engagement spécial pourrait être pris à cet égard.

5° Si quelque difficulté locale devait rendre plus dispendieuse qu'ailleurs la construction des maisons (éloi-

Digitized by Google

gnement des matériaux, nature des chemins et leur direction excentrique, etc.) et le défrichement des terres, promesse d'une prime en argent pour chaque famille installée d'une manière déterminée : cette prime serait payable en deux ou trois termes, après l'accomplissement de la moitié ou du tiers de l'entreprise, de manière à payer d'abord moitié de la prime pour les familles établies les premières, et le complément après l'établissement total [1].

6° Engagement par l'État d'acquérir pendant dix ans, au prix moyen des marchés passés outre mer, les céréales (blés et orge) produites par les colons, chacun d'eux pouvant livrer un maximum calculé d'après la surface qu'il a ensemencée dans l'année, c'est-à-dire 5 quintaux disponibles par hectare.

2° ENGAGEMENTS DE L'ADJUDICATAIRE OU CONCESSIONNAIRE.

L'adjudicataire ou concessionnaire se chargerait, soit d'une commune entière, soit de fractions déterminées de cette même commune.

Il s'engagerait à y installer, dans un délai de trois, de quatre ou cinq ans, le nombre de familles qui serait déterminé par le cahier des charges, et dont les notices de M. d'Illiers donnent l'aperçu.

Le tiers de ces familles, au moins, devrait être installé à la fin de la deuxième année.

L'adjudicataire serait libre de répartir le sol entre les familles, et de régler avec elles les conditions auxquelles il leur procurerait une habitation dans l'enceinte du village ou des hameaux.

Un quart des surfaces comprises dans les enceintes se-

[1] Cette prime, lorsqu'il y aura lieu de l'accorder, sera toujours déterminée d'avance, d'après les difficultés du défrichement et de l'installation ; elle sera portée au cahier des charges.

Digitized by Google

rait réservé par l'État, pour être concédé directement aux familles qui, dès l'origine ou postérieurement, voudraient se construire à elles-mêmes leurs habitations.

Les clauses obligatoires auxquelles serait assujetti l'adjudicataire serait :

1° De réserver une portion déterminée de terrain, qui resterait propriété communale du village définitivement constitué. Cette portion devrait être approximativement de 1/5e de la surface totale.

2° D'introduire dans tous les contrats passés avec les colons une clause qui les constitue propriétaires, après l'accomplissement de toutes les obligations réciproques, de 4 hectares, au moins, de terres labourables.

3° De procéder, d'après le système adopté, et d'une manière continue, au peuplement des communes, c'est-à-dire d'agglomérer les maisons dans l'intérieur des enceintes, sans pouvoir les éparpiller dans ces mêmes enceintes ni au dehors (sauf les cas particuliers), en réservant une portion de surface proportionnelle au nombre de familles non encore établies.

Le quart mis à part pour les concessions directes serait compris dans le calcul de cette surface réservée. Le concessionnaire pourrait ultérieurement en obtenir une partie, si elle ne trouvait pas d'autre emploi.

4° De réserver pareillement des portions compactes des terres propres au jardinage et à la culture, proportionnellement au nombre des familles non établies.

Ces surfaces resteraient complétement libres et disponibles pour un autre adjudicataire, dans le cas où, à l'expiration du délai, le premier adjudicataire devrait être évincé de cette portion de la terre, laquelle ferait retour au domaine de l'État.

L'agent des domaines, secondé par l'inspecteur de la colonisation attaché au territoire mixte, surveillerait ces installations et l'exécution des conditions imposées.

Les villages, ainsi ébauchés, devront d'ailleurs être

Digitized by Google

promptement remis à l'administration civile, plus complétement organisée que les commissions consultatives, pour les régir.

Le cahier des charges étant ainsi resté déposé pendant un mois ou six semaines, l'administration des domaines apprécierait, d'après les rapports qu'elle aurait reçus de son agent pour chaque commune ou portion de commune, s'il convient de recourir, soit à une adjudication, soit à une concession directe. Une décision devrait être notifiée au directeur des domaines, avant l'expiration du délai de dépôt du cahier des charges. Le mode de l'adjudication serait généralement préférable. Dans ce cas, la concurrence s'établirait de la manière suivante :

Chaque *soumissionnaire* renoncerait au bénéfice d'une ou de plusieurs stipulations consenties par l'État, comme *crédit pour l'ouverture* de communication, *crédit* pour les eaux et pour les enceintes, *prime* ou portion de prime d'établissement des colons. Il prendrait à sa charge ces travaux d'utilité générale ou d'autres réservés à l'État, églises, presbytères, etc., etc.

L'adjudication serait consentie au nom de l'État, par l'agent du domaine, au profit de celui qui aurait fait les conditions les plus avantageuses.

Dans les cas de concession directe, l'agent du domaine procéderait d'une manière analogue, c'est-à-dire qu'il chercherait à obtenir du concessionnaire des engagements conformes à ceux qui viennent d'être exposés ; mais la concession consentie par lui serait définitive, sauf désaveu de l'administration pour accusation de forfaiture contre son agent.

Il serait d'ailleurs formellement exprimé qu'au-delà du délai d'achèvement des villages, aucune promesse n'est faite de laisser la terre exempte d'impôt comme elle l'est aujourd'hui, cette question restant de droit réservée dans l'avenir à l'appréciation du gouvernement et des chambres.

Digitized by Google

J'ai la confiance que la terre, ainsi offerte, trouverait des acquéreurs, soit adjudicataires, soit concessionnaires, au moins dans la plus grande partie des quatorze communes qu'il s'agit de peupler. Si quelques-unes étaient négligées d'abord, elles seraient couvertes à leur tour, un peu plus tard, par la population forcée de sortir des limites de celles qui l'auraient d'abord attirée.

Je demande donc, M. le Maréchal, que le gouvernement se prononce sur les propositions que j'ai l'honneur de vous exposer. Si le principe en est admis, si le ministre est disposé à accorder les fonds demandés, je m'occuperai de suite de faire rédiger, d'une manière définitive, les divers cahiers des charges que comporte ce projet. Ce sera l'œuvre de la commission consultative d'Oran, éclairée par le rapport de la commission d'examen que, conformément à l'arrêté du 2 avril, je vous propose de composer ainsi qu'il suit :

MM. De Marcilly, capitaine du génie, président ;
Azéma de Montgravier, officier attaché à la sous-direction des affaires arabes ;
Lozivy, inspecteur de la colonisation ;
Gama, chirurgien-major ;
Perrin, receveur des domaines, secrétaire.

Cette commission pourra commencer ces explorations dès que vous m'aurez autorisé à la mettre à l'œuvre. Je demande qu'elle fonctionne dans tous les territoires, à quelque subdivision qu'ils appartiennent, en remplaçant seulement M. Perrin par l'agent des domaines de la localité.

Il ne me reste plus, M. le Maréchal, qu'à vous soumettre l'état des crédits à ouvrir pour l'établissement des communes dont j'ai donné plus haut la nomenclature. Ces crédits sont destinés, partie à désintéresser les indigènes détenteurs du sol, partie à faire face aux travaux qui doivent nécessairement précéder l'établissement de la population européenne.

Digitized by Google

COMMUNE DE SIDI-ALI.

Elle s'étend sur les Mecheta des Feranin et des Hel-ben-Sabeur-Garrabas, qui, possesseurs de doubles Mechetas, ont leur Mecheta de labour dans Melata. Il en est de même pour les Menatsia ; mais pour eux le tracé de la commune ne prélève qu'une surface insignifiante. Elle fait au contraire une entrée considérable chez les Christels.

Désintéressements.

Les Feranin et les Hel-ben-Sabeur recevront, en échange du Mecheta, qui leur est respectivement enlevé, et à titre de Sabega, chacun le quart de la terre du beylick de Dayt-Tourkia. Les Menatsia seront désintéressés ultérieurement.

Les Christels, avec lesquels il y a lieu de traiter pour tout leur territoire, sauf la réserve indiquée pour leur placement, recevront le premier tiers des 6,000 francs qui doivent leur être comptés, ci. . . . . 2,000 fr.

Communications secondaires et vicinales.

Chemin de Sidi-Ali à Oran, en passant par Assi-el-Djir ; élargissement à 5 mètres. Déjà praticable aux charrettes, la dépense n'excédera pas 20 centimes par mètre courant. Distance 4,500 mètres.	900 f.	2,250
Chemin d'Oran à Feranin. Il sera ouvert à 4 mètres, jusqu'à hauteur du cap Canastel. Il coûtera 15 centimes le mètre. Distance 4,000 mètres.	600	
Prolongement du chemin par un sentier de 2 mètres, pour gagner Feranin. C'est aussi la communication de Christel avec Oran. Le mètre coûtera 15 centimes. Distance 5,000 mètres.	750	

Enceintes.

Village de Sidi-Ali.	1,500	4,320
——— Ben-Okba.	840	
——— Assi-Béchir.	840	
——— El-Feranin.	480	
——— Azelef.	660	
À REPORTER.		8,570

Digitized by Google

Report.		8,570 fr.
Travaux pour les eaux.		
Puits de Sidi-Ali. — Installation d'une pompe, abreuvoir et lavoir	2,200	7,200
Réouverture de l'ancien puits français et potences.	200	
Puits de Ben-Okba. — Pompe, abreuvoir et lavoir.	1,800	
Fontaines d'Assi-el-Béchir. ——— d'Azelef. . . . . ——— de Feranin. . . } Bassins, abreuvoirs et lavoirs.. . . .	3,000	
Total des dépenses pour la commune de Sidi-Ali.		15,770

La commune doit compter 170 familles : c'est une subvention de 93 francs par famille.

COMMUNE D'ASSIAN-TOUAL.

Désintéressements.

Elle embrasse les Mecheta des Menatsia, Medjeari et El-Ameur, et une partie du Mecheta des Ararchas.

Les Menatsia seront indemnisés de leur déplacement en recevant comme Sabega un quart de la terre du beylik de Dayt-Tourkia. Les Medjeari recevront le dernier quart, dans la partie contiguë au Mechata de Ben-Guermoud. Les El-Ameur recevront comme Sabega la terre de Sidi-Lakdar, près de Dayt-Oûm-el-Relaz, qui est contiguë à leur Mecheta de labour. Les Ararchas, après le prélèvement fait sur eux, ont encore beaucoup plus de terrain qu'il ne leur en faut; les friches qui envahissent leur sol en font foi.

Il résultera de ces mouvements une agglomération de douars plus considérable dans le voisinage des puits de Bou-Fatis. Il serait équitable d'y faire exécuter quelques travaux pour faciliter l'abreuvage des bestiaux. Cette dépense sera portée aux travaux d'utilité générale dans la présente commune pour une somme de 1,500 fr., à employer :

Digitized by Google

1° A la réouverture de deux puits, ci. . .	300 fr.	
2° A construire un abreuvoir de 12 mètres, ci.	1,200	
	1,500	

Communications secondaires.

Dans l'étendue de cette commune, la nature du sol, l'existence et le bon tracé des anciens sentiers, dont on profitera pour les voies de communication à établir, permettent de ne compter qu'à dix centimes le mètre courant avec élargissement à 5 mètres.

Le développement des communications projetées est de 19,000 mètres.	1,900	1,900 fr.

Enceintes.

Enceinte d'Assian-Toual.	1,320	4,680
——— d'Assi-Ameur, hameau de même force.	840	
——— d'Assi-ben-Euda, *idem*.	840	
——— d'Assi-bou-Nif, *idem*	840	
——— d'Assi-ben-Féréah, *idem*.	840	
		6,580

Travaux pour les eaux.

A Assian-bou-Fatis (suivant indication). .	1,500	6,900
A Assian-Toual, pompe, abreuvoir et lavoir.	2,200	
A Assi-Ameur, Assi-ben-Euda, Assi-bou-Nif, Assi-ben-Féréah. — Nettoyage des puits, réparation des revêtements, relèvement du terrain autour des puits, abreuvoir de 3 mètres, lavoirs de 3 mètres, 800 francs sur chaque point, ci.	3,200	
TOTAL des dépenses pour la commune d'Assian-Toual.		13,480

Le nombre des familles de la commune est fixé à 200, ce qui fait une subvention de 67 francs par famille.

COMMUNE DE GOUDYÉIL.

Désintéressement.

Elle embrasse le territoire de Christel dans sa partie sud, prélève la partie du territoire des Ouled-Sid-Man-

Digitized by Google

sour, située au nord de Telamine, et empiète un peu à l'est, sur les Ahmian.

Le tiers des 6,000 francs payable aux Christels, comme indemnité, devra être acquitté au moment de l'occupation de la commune de Goudyéil, ci. . . . . 2,000 fr.

Les Oulad-Sidi-Mansour, après le prélèvement fait, ont un territoire plus que suffisant au S.-E. de Télamine.

Les Ahmian peuvent subir, sans aucune gêne, le petit empiètement indiqué.

Communications secondaires.

La carte en indique le tracé. Elles auront toutes une largeur de 5 mètres; elles suivent sur plusieurs points des sentiers bien tracés; le terrain est généralement horizontal et facile, mais il y aura, en certains endroits, beaucoup de broussailles à déraciner. Le prix moyen du mètre courant doit être compté à 15 centimes; distance, 20,000 mètres, ci. 3,000

Enceintes.

Enceinte de Goudyéil.	1,620	2,220
——— de Méfessour.	600	

Travaux pour les eaux.

Abreuvoir à la source de Goudyéil et autres travaux.	1,500	9,800
Conduite pour amener les eaux de la source au village, sur la route; à 5 francs par mètre, 900 mètres à parcourir.	4,500	
Lavoir du village et abreuvoir de 12 mètres.	1,500	
A Assi-Méfessour. — Puits à ouvrir et à revêtir.	600	
Pompes	500	
Lavoir et abreuvoir.	1,200	
TOTAL des dépenses pour la commune de Goudyéil.		17,020

La situation de Goudyéil et de Méfessour, sur la route d'Oran à Arzew-le-Port, exige des travaux plus considérables pour les eaux, ce qui explique l'élévation des dépenses qu'exige cette commune comme installation.

Digitized by Google

Le nombre des familles qui doit l'occuper est de 140. La dépense totale étant de 17,020 francs, c'est une subvention de 122 francs par famille dont il s'agit.

COMMUNE DE TAZOUT.

Désintéressement.

Le territoire de cette commune est situé tout entier sur celui des Christels, dont il embrasse la partie nord-ouest. Au moment de son occupation, il sera payé aux Christels le tiers des 6,000 francs stipulés avec eux pour la vente d'une partie de leur territoire, ci. 2,000 fr.

Communications secondaires.

Ces communications seront ouvertes indistinctement dans la commune de Christel et dans le nouveau territoire arabe. Tazout sera mis en relation avec Goudyéil par un chemin de 5 mètres de largeur, à 25 centimes le mètre. Distance, 3,000 mètres, ci. . . .	750 fr.	3,450
Pour le reste, ouverture de sentiers de 2 mètres, à 15 centimes le mètre. Parcours, 18,000 mètres.	2.700	

Enceintes.

Tazout seul exige une enceinte, ci.	960
Tazout seul exige des travaux, puits à creuser, à revêtir; pompes, lavoir et abreuvoir.	2,200
TOTAL pour la commune de Tazout. .	8,610

La population de la commune est de 70 familles; la dépense s'élève à 8,610 francs, ce qui établit la subvention à 123 francs par famille.

COMMUNE DE GUESSIBA.

Désintéressement.

Elle occupe la partie nord du territoire des Ahmian. Elle exige l'occupation du Mecheta d'Aïssa-ben-Della. Il a été dit qu'il serait compté aux détenteurs de chaque Mecheta évacué, une indemnité de 1,000 francs, et qu'ils recevraient une nouvelle position dans la partie est du territoire de la tribu. . . . . 1,000 fr.

Digitized by Google

Report.		1,000 fr.

Communications secondaires.

La principale, de Guessiba à Mouley-Magoung, aura 5 mètres de largeur. Elle présente peu à faire, si le village est construit sur la rive droite de l'Oued-Guessiba. Prix du mètre, 15 centimes. Distance, 1,000 mètres, ci	150 fr.	1,250
Chemin pour les charrettes, de Guessiba à Arzéou, 3 mètres de largeur, terrain accidenté. Prix du mètre courant, 20 centimes. Distance, 3,000 mètres, ci..	600	
Sentier de 2 mètres, de Guessiba à Ben-Iebka. 10 centimes le mètre. Distance 2,200 mètres, ci.	220	
Dans les mêmes conditions, de Ben-Iebka à Ain-Ouinkel, 1,200 mètres, ci.	120	
Mêmes conditions, de Guessiba à Abd-el-Ouedia. Distance, 1,600 mètres, ci.	160	

Enceintes.

Enceinte de Guessiba.	1,140	1,860
——— d'Abd-el-Ouedia	360	
——— d'Ain-Ouinkel..	360	

Travaux pour les eaux.

Réparation au puits de Ben-Iebka.	200	1,600
A Guessiba, abreuvoir et lavoir.	1,200	
Travaux à la source d'Abd-el-Ouedia . . .	200	
Total des dépenses pour la commune de Guessiba. .		5,710

Le nombre des familles de la commune étant de 72, c'est, comme subvention moyenne, 82 francs par famille.

COMMUNE D'ARZÉOU.

Désintéressement.

Elle occupe, 1° la terre de Bel-Gaïd, dont l'acquisition, selon toute apparence, coûtera.	8,000	11,000 fr.
2° Les Mecheta de Ali-ben-Youb, de Ben-Aïad, de Bou-Kelral, qui doivent être reportés dans l'est ; il doit être payé pour chacun de ces Mecheta, 1,000 fr., ci. . . .	3,000	

Digitized by Google

REPORT.		11,000 fr.

Communications secondaires.

Chemin de Mouley-Magoung à Guessiba (plaine unie), 5 mètres de largeur, à 15 centimes le mètre courant. Distance, 4,300 mètres, ci.	645 f.	1,945
D'Arzéou à Guessiba, par l'Oued-Chemmaar, 3 mètres de largeur, à 20 centimes le mètre. Distance, 5,500 mètres, ci.	1,100	
Chemin de Mouley-Magoung à Tesmani, 3 mètres de largeur, à 10 centimes le mètre. Distance, 2,000 mètres, ci.	200	

Enceintes.

Enceinte de Mouley-Magoung.	1,080	1,740
El-Ahmia	660	

Travaux pour les eaux.

A Mouley-Magoung, à Ahmia, à Arzéou, les nécessités pour l'eau sont satisfaites	»
Total des dépenses pour la commune d'Arzéou. .	14,685

Arzéou compte pour 130 dans le nombre des familles à établir dans la commune d'Arzew, et qui sont au nombre de 200, ce qui donne, comme chiffre de dépenses, 73 francs par famille.

COMMUNE DE BETEOUA.

Désintéressement.

Elle embrasse, 1° Mecheta des Ahmian, celui de Bel-Reix Ould-Amar en entier, celui de Brahim-ben-Chourah en partie, aux conditions précédentes. C'est à payer pour chaque Mecheta 1,000 francs, ci. . . . . 2,000 fr.

2° La partie ouest et la partie est des Beteoua, laissées en jouissance de la partie sud de leur village. . . »

Communications secondaires.

De Beteoua au Sig par Assi-el-Hamoud, à 5 mètres,

A REPORTER. 2,000

Digitized

	Report.	2,000 fr.
20 centimes par mètre. Distance, 4,000 mètres, ci.	800 fr.	1,670
D'El-Hamoud par Tesmanni, jusqu'aux limites de la tribu, 3 mètres de largeur, 10 centimes par mètre. Distance, 65,000 mètres, ci.	650	
De Tesmanni à Beteoua (mêmes conditions de largeur et de prix). Distance 2,200 mètres, ci, ...	220	
Enceintes.		
Enceinte de Beteoua (village européen).	1,080	2,580
——— de Tesmanni.	660	
——— d'El-Ray.	840	
Travaux pour les eaux.		
A Beteoua. — Pompe au grand puits. . .	800	4,000
——— Abreuvoir et lavoir.	1,400	
A El-Ray. — *Idem*.	1,000	
A Tesmanni. — *Idem* (proportions moindres).	800	
Total des dépenses pour la commune de Beteoua.		10,250

La commune comptant 100 familles, la subvention par famille, pour l'installation, est de 102 francs.

COMMUNICATIONS PRINCIPALES, NÉCESSAIRES AU POINT DE VUE MILITAIRE ET POLITIQUE, CONSIDÉRÉES DANS LES LIMITES DES SEPT COMMUNES ACTUELLES.

Ce sont les routes d'Oran à Arzéou et à Mostaganem.

D'Arzéou au Sig et à Mostaganem.

Leur ouverture est indépendante de tout projet de colonisation. Elles sont indispensables au point de vue militaire et politique ; mais les travaux qu'on y entreprendra en temps utile favoriseront évidemment la colonie dans son développement, comme viabilité, à cause des ressources qu'elles procureront sur les lieux par les bénéfices du travail offert aux bras inoccupés. Il serait

Digitized by Google

donc entendu qu'en même temps que la population serait dirigée sur les espaces indiqués, les communications qui viennent d'être désignées seraient entreprises sur un tracé définitif, mais par de premiers travaux d'ouverture. Dans ce système, en donnant 6 mètres de largeur à ces communications, avec 50 centimètres par mètre courant, accordés immédiatement, on atteindrait le but proposé dans les données suivantes :

Route d'Oran à Arzéou. — Son trajet, dans la zone à coloniser, est de 29,000 mètres, à 50 cent. le mètre, ci.	14,500 fr.	33,500 fr.
D'Oran à Mostaganem, jusqu'à Beteoua (partie non commune à la précédente), 12,000 mètres, ci.	6,000	
D'Arzéou à Mostaganem, 15,000 mètres, ci.	7,500	
D'Arzéou au Sig, jusqu'à l'extrémité N. E. de la saline seulement, 11,000 mètres, ci.	5,500	

RÉCAPITULATION DES DIVERS CRÉDITS A OUVRIR POUR LA PREMIÈRE ANNÉE DANS LA PARTIE DE LA ZONE D'ORAN IMMÉDIATEMENT COLONISABLE.

Désintéressement.

Achat du territoire de Christel.	6,000	20,000
Indemnités aux 6 Mechetas des Ahmian.	6,000	
Terre de Bel-Gaïd.	8,000	

Communications principales nécessaires au point de vue militaire et politique.

Dans l'ensemble de sept communes. . .	33,500	33,500

Communications secondaires ou vicinales.

Commune de Sidi-Ali.	2,250	15,465
——— Assian-Toual.	1,900	
——— Goudyéil.	3,000	
——— Tazout.	3,450	
——— Guessiba.	1,250	
——— Arzéou-le-Port.	1,945	
——— Beteoua.	1,670	
	A REPORTER. . .	68,965

Digitized by Google

Report.		68,965 fr.

Enceintes.

Commune de Sidi-Ali.	4,320 fr.	19,010
——— Assian-Toual	4,880	
——— Goudyéil.	2,280	
——— Tazout.	960	
——— Guessiba.	2,250	
——— Arzéou-le-Port	1,740	
——— Beteoua	2,580	

Travaux pour les eaux.

Commune de Sidi-Ali.	7,200	31,700
——— Assian-Toual.	6,900	
——— Goudyéil.	9,800	
——— Tazout.	2,200	
——— Guessiba.	1,600	
——— Arzéou-le-Port.	»	
——— Beteoua.	4,000	
Total des dépenses pour la zone d'Oran. . . .		119,675

Cette dépense de 119,675 francs, le chiffre des familles étant de 952, donne une subvention, par famille, de 125 francs 70 centimes, et de 104 francs 70 centimes seulement, en déduisant les sommes à payer comme désintéressement.

COMMUNES DE MOSTAGANEM ET D'ASSI-MAMACHE.

Désintéressement.

Il n'y a pas lieu à désintéressement en argent ; la disponibilité s'obstiendra par des échanges.

Communications secondaires.

Elles existent.

Enceintes.

Village Des Jardins.	1,080	3,420
——— Assi-Mamache.	1,500	
——— Aïn-Nouïsi.	840	
A reporter. . .		3,420

Digitized by Google

Report.		3,420 fr

Travaux pour les eaux.

Au village Des Jardins : puits revêtus, pompe, abreuvoir, lavoir, qui serviront aux environs.	2,400	6,200
——— Assi-Mamache, mêmes travaux.	2,400	
——— Aïn-Nouïsi.	1,400	

Communications principales.

Celles de Mascara par Masera, et d'Arzéou par Mazagran existent ; la route des mulets, par les Beni-Chougran, paraît devoir être entreprise. Elle parcourt 15,000 mètres dans les deux communes précitées, à 50 centimes par mètre, ci	7,500
Dépense totale.	17,120

COMMUNE DU SIG (SAINT-DENIS ET L'UNION).

Désintéressements.

Les désintéressements ont été indiqués ; ils n'engagent dans aucun déboursement de fonds.

La colonisation, sur ce point, est en voie d'exécution. Les travaux d'exécution sont déjà accomplis en partie ou tendent à se compléter. Il y a pas de proposition à établir.

La route d'Oran à Mascara jettera des moyens de travail dans cette localité.

COMMUNES DE MASCARA ET DE SIDI-DAHO.

Désintéressement.

Le territoire de Sidi-Daho n'a pas encore été étudié, et il n'est pas possible, avant cette étude, de donner une solution à la question de désintéressement.

Communications secondaires.

De Sidi-Daho à Mascara : embranchement sur la route d'El-Bordj, 5 mètres d'ouverture, à 20 centimes le mètre. Distance,

Digitized by Google

1,000 mètres, ci.	200 fr.	600 fr.
De Sidi-Daho par Ras-el-Aïn, 2,000 mètres, ci.	400	

Enceintes.

Sidi-Daho.	1,500	4,500
Le Keurt.	1,500	
Ras-el-Aïn.	1,500	

Travaux pour les eaux.

Abreuvoir et lavoir au Keurt.	1,200	2,400
Idem. à Ras-el-Aïn.	1,200	

Total des dépenses pour les deux communes de Mascara et de Sidi-Daho.	7,500

VILLAGE ROUTIER DU TLELATE.

En attendant l'époque où l'invasion de la 2e partie de la zone colonisable d'Oran amènera la constitution de la commune du Tlelate, la formation d'un centre de population sur ce point paraît ne pas pouvoir être retardée. Un village routier de 50 familles y sera donc formé. Il lui sera attribué un territoire de 400 hectares, dont le prélèvement sera réglé par la direction des affaires arabes, en prenant 200 hectares sur le territoire des Smelas, 50 aux Féranin, qui recevront en échange, comme sabega, la terre de Si-el-Madani, et 150 aux Hel-Zmeiti (Garrabas), qui recevront, aussi comme sabega, la terre d'Abd-ben-Ferrag et Chigr-bou-Alem dite des Adaïda, qui est équivalente.

Désintéressement.

Il n'y en aura pas en argent.

Communications.

Elles existent.

Digitized by Google

Enceintes.

Village du Tlelate (enceinte destinée à recevoir les convois isolés et à entourer le village)	1,500 f.

Travaux pour les eaux.

Conduit latéral, depuis les marabouts de Sidi-Larbi-Ber-Afor par la rive gauche, à 3 fr. le mètre courant pour un travail d'ouverture. Distance, 6,000 mètres, ci.	18,000
TOTAL des dépenses au village routier du Tletate. .	19,500

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES POUR AIDER A L'INSTALLATION DE LA COLONISATION DANS LES DIVERSES LOCALITÉS MENTIONNÉES.

Zone d'Oran : 7 communes.	119,675 f.
Mostaganem : 2 communes	17,220
Le Sig : 2 communes (projets antérieurs).	»
Mascara : 2 communes.	7,500
Village routier de Tlelate.	19,500
Chiffres auxquels il convient d'ajouter un fonds commun de réserve pour les dépenses imprévues, de. .	36,105
Ce qui constitue la demande d'un crédit de.	200,000

Il résulte de ce qui précède que, pour rendre possible l'établissement de 2,332 familles, nous demandons un crédit de 200,000 francs[1]. Je vous propose, Monsieur le Maréchal, de demander au Gouvernement que cette somme soit prélevée sur les 800,000 francs de contribution de guerre imposée aux Harars. Cette disposition, si elle est admise, ne nécessitant point un vote du parlement, nous permettrait de commencer immédiatement les travaux.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respect.

Le Lieutenant-Général commandant la province d'Oran,
DE LA MORICIÈRE.

[1] Cette somme de 200,000 francs pour 2,332 familles, donne une moyenne de 86 francs par famille, qui représente les dépenses à faire par l'État pour les travaux d'utilité publique qui doivent être exécutés avant l'installation des familles. Les dépenses de cette installation proprement dite restent à la charge des concessionnaires.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR L'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ TERRITORIALE DANS LES TRIBUS.

L'objet de ce travail est de désigner et en quelque sorte de préparer dans la province d'Oran, les lieux où, dans des conditions de sécurité et de salubrité, une population européenne puisse venir s'implanter dès à présent avec un chiffre tel que, les approvisionnements par mer étant interceptés et tout apport par les indigènes cessant, cette population fût susceptible de produire en céréales de quoi suffire :

1° A sa subsistance et à celle de ses bêtes de labour ;

2° A la subsistance des 25,000 habitants des villes de la province, et des 2,000 chevaux ou mulets qui y existent ;

3° A la subsistance des 25,000 hommes de troupe et de 6,000 chevaux ou mulets, force militaire nécessaire dans l'état de choses actuel pour garder les côtes et contenir les indigènes.

Pour nourrir en céréales 25,000 citadins et 25,000 soldats, il faut annuellement 100,000 quintaux de blé.

Pour 2,000 chevaux ou mulets des villes, pour 6,000 de l'armée, il faut annuellement, en moyenne, 100,000 quintaux d'orge environ.

L'hectare de blé, après prélèvement de 1/20e pour la semence, rend, en moyenne, 8 quintaux. Les conditions sont les mêmes pour l'orge.

Un laboureur peut cultiver 8 hectares par an. En comptant moitié blé, moitié orge, on a comme production nette 32 quintaux de blé et 32 quintaux d'orge.

Sur quoi, pour la nourriture de la famille, composée de 5 à 6 personnes, il faut prélever 12 quintaux de blé, plus environ 12 quintaux d'orge pour les bêtes de labour, dont moitié seront des chevaux, moitié des bœufs.

Digitized by Google

Il reste en excédant sur la production, pour la consommation générale :

20 quintaux de blé et 20 quintaux d'orge.

Ce qui, pour satisfaire à une consommation de 100,000 quintaux de chaque espèce, suppose 5,000 laboureurs, ou 25 à 30,000 âmes de population agricole, et la disponibilité de 80,000 hectares, soit, en moyenne, 16 hectares par laboureur, dont moitié labourable, le reste susceptible de le devenir avec quelque travail.

Il s'agit de trouver cette surface de 80,000 hectares.

Un triangle ayant Oran et Mostaganem pour base, et Mascara pour sommet, permet de la mesurer largement et dans des circonstances convenables.

Une première zone se circonscrirait ainsi : en partant du littoral à Andalouse, gagner Tenn-Salmet et continuer directement jusqu'au grand lac; tourner à l'est pour en suivre le bord jusqu'à sa pointe est; marcher sur la limite des Smelas et des Garrabas, la suivre jusqu'au Tlelate, remonter le ruisseau jusqu'à Sidi-Salah; regagner la grande route pour passer entre la forêt et les Hel-el-Aïd; se diriger parallèlement à la Dayt-oum-el-Relaz; côtoyer dans sa longueur la saline d'Arzéou par son bord est et par les puits d'El-Hamod; gagner le ravin de Habaït-el-Cadi, pour s'arrêter au nord, à la Macta, le littoral fermant le polygone.

La surface ainsi enveloppée peut être avoir 85 à 90,000 hectares, dont 60,000 labourables ou susceptibles de le devenir.

A Mostaganem, un demi-cercle décrit de Mazagran, avec un rayon de 8 à 10,000 mètres, présente à la colonisation un champ favorable sur une superficie de 6,000 hectares.

Entre Oran et Mostaganem, vers la base du triangle, on trouve de grands marais formés par l'Habra et par le Sig; ils sont la cause d'une insalubrité qui interdit

Digitized by Google

actuellement de coloniser dans leur voisinage. Toutefois, dans la partie supérieure du Sig, une localité s'éloigne assez du foyer des miasmes pour n'en pas craindre les influences : c'est Saint-Denis, dont les terrains environnants ont une contenance de plus de 4,000 hectares, en presque totalité arrosable.

D'autres points, sur les routes d'Oran à Mascara, de Mostaganem à Mascara, ceux surtout où ces routes rencontrent des cours d'eau et des sources abondantes, pourraient servir avantageusement à fonder des centres agricoles; les principaux sont : Ardjat-Bieda, Sidi-Daho, l'Oued-el-Hamman, le Keurt, etc. En prenant autour de ces points des rayons de culture, en étendant celui de Mascara, selon l'importance actuelle et croissante de cette ville, enfin en recherchant autour de Sidi-bel-Abbès, et sur la ligne qui joint cette localité à Oran, ce qu'il y aurait à faire comme colonie, on arriverait au chiffre de 10,000 hectares de terres labourables, ce qui, ajouté aux précédentes estimations, complète le total de 80,000 hectares précédemment fixé.

Cet aperçu sur la situation des surfaces colonisables indique deux genres de colonisation : dans la zone d'Oran, au Sig, à Mostaganem, c'est d'une *colonisation compacte* dont il s'agit, s'agglomérant pour former des communes, dominant par sa masse le pays arabe fractionné autour d'elle; hors de là, c'est une colonisation par grands villages détachés, protégés par des enceintes plus solides que pour les centres de colonisation compacte, dotés de terrains suffisants par un prélèvement fait sur le territoire de la tribu. Véritables jalons de l'invasion de la population chrétienne, ces villages, placés sur les routes, y feront gîte, bénéficieront des travaux de communication en s'y employant, et du mouvement des voyageurs. Au point de vue politique, ils imposeront aux tribus turbulentes, offriront au besoin un point d'appui sous leurs murs aux plus pacifiques, et, par la

Digitized by Google

sécurité dont ils jouiront, donneront la véritable mesure de la soumission qu'il faut obtenir et maintenir partout. Nous appellerons cette colonisation celle des *villages routiers :* elle sera l'objet d'un appendice à ce travail.

ÉTUDE SUCCESSIVE DES ZONES

DÉSIGNÉES POUR LA COLONISATION COMPACTE.

Les différents territoires qui viennent d'être désignés, et sur lesquels doit se développer la colonisation européenne, ne sont pas inoccupés et appartiennent à différentes catégories.

Les uns sont des *territoires civils,* les autres sont possédés par les tribus sur des titres réguliers; d'autres ne sont qu'usufruitières sur le sol où l'Etat leur a permis de s'établir sans pouvoir aliéner (condition désignée par le nom de *sabega*); d'autres, enfin, sont propriétés de l'Etat, soit à titre d'héritage des Turks, soit à titre de confiscation ou d'extinction de famille.

Des Territoires civils.

Oran est entouré d'un territoire civilement administré, dont l'étendue a été fixée en 1843. Sa surface est de 16 lieues carrées ou de 25,000 hectares environ.

Autour d'Arzéou, la commission consultative a proposé et fait réaliser l'acquisition d'un territoire pour le centre de population déjà existant ; une transaction avec un détenteur particulier a rendu cette opération facile.

Il n'y a pas à entrer dans les détails sur ces territoires acquis à la colonie, si ce n'est peut-être pour rappeler lesconditions de leur constitution.

Autour d'Oran, les Turks s'étaient réservé près d'eux des espaces où campaient des douars isolés ou apparte-

Digitized by Google

nant à des tribus ayant certaines attributions dans la constitution du gouvernement du bey : c'étaient, par exemple, les courriers, les gardiens de troupeaux, ceux qui étaient chargés de soigner les bêtes de somme du beylik, de les conduire dans les expéditions, etc. La chute des Turks, les événements qui ont succédé, détruisirent cette organisation, et la terre resta libre : c'est ainsi que nous avons trouvé la vacance des emplacements de Sidi-Chaami, de Sidi-Marouf. Le bassin de Mers-el-Kébir, aujourd'hui contesté, dépendait du beylik, à titre d'apanage des officiers de la milice turque qui résidaient à Mers-el-Kébir. Ailleurs, comme dans la plaine d'Andalouse, comme au Figuier et à Miserghin, c'étaient des terres réservées par l'Etat pour des cultures, et qui nous sont revenues. Les espaces intermédiaires étaient remplis : 1° par des propriétés collectives, telles que la terre des Zmelas, qui s'étend le long du lac, entre Miserghin, le Figuier et la Sénia, dont le territoire résulte même d'une acquisition faite sur la terre des Zmelas ; 2° par des propriétés particulières. Mais nulle part n'existait la tribu constituée, ayant ses droits d'habitation, d'usufruit ou autres, tels qu'ils existent partout ailleurs, et tels que nous les avons reconnus chaque fois que nous avons accepté une soumission, sans faire de restriction sur ce qu'avait consacré le régime turk, que nous invoquions d'ailleurs comme base de départ pour un ordre régulier.

Ce qui fut donc tout simple autour d'Oran, la disposition d'un premier territoire pour *l'élément colonial*, devient plus compliqué, lorsqu'il réclame la place de la tribu et qu'il doit y avoir pour celle-ci, selon sa densité, resserrement sur une portion de son territoire ou translation sur un territoire nouveau. Chacune de ces nécessités exige une appréciation exacte de l'état des lieux et des données sommaires de statistique qui s'y rapportent; la deuxième appelle le choix du territoire nouveau à occuper.

Digitized

On conçoit aisément que, dans une question si compliquée par les divers modes de posséder, par l'impérieuse obligation de faire à la tribu des conditions acceptables dans les déplacements qu'elle devra subir, il est indispensable que l'intervention de l'Etat ait seul accès, qu'elle exclue la spéculation particulière, qui ne produirait que l'agiotage et la désorganisation des populations, avec toutes ses graves conséquences. Il y a donc à observer rigoureusement ce principe, qu'*en dehors des limites du territoire civil, tous les territoires destinés à la colonisation devront faire retour au domaine de l'Etat, quelle que soit leur origine, pour être répartis par lui à un titre uniforme entre les colons.*

Ce préambule expliquera la nature minutieuse et spéciale de la reconnaissance qui va suivre.

(*Voir le numéro de mars.*)

Digitized by Google

UN MOT

SUR L'EXPÉDITION PROJETÉE EN KABYLIE.

La question de l'expédition de Kabylie me paraît être la conséquence de celles-ci : Faut-il être maître en Algérie, et pour être maître en Algérie suffit-il d'être maître d'une partie seulement ou du tout.

Ces deux questions me paraissent résolues en général par la force même des choses et des faits passés qu'il faut bien accepter.

Pour être maître d'Alger, il a fallu dominer le Massif; pour occuper le Massif, il a fallu s'avancer dans la Metîdja; pour s'établir dans la Metîdja, il a fallu soumettre l'Atlas; pour être maître de l'Atlas, posséder le Tell entier; enfin, pour s'épandre tranquillement sur le Tell, il était indispensable de s'assurer du S'ahara. Tout cela a été successivement entrepris et exécuté.

L'état actuel est donc celui-ci : nous sommes maîtres du Tell, moins la Kabylie, et nous complétons de jour en jour notre domination sur le S'ahara.

Enceinte continue, domination restreinte, toutes ces idées se sont évanouies comme des songes, en face de la nécessité de combattre un ennemi d'autant plus puissant, qu'on lui laissait plus de champ libre, et fort heureusement, car, pour tirer parti de l'Algérie, dont les ressources égalent celle de France, et même pour être en complète sécurité sur un point restreint, il faut être maître partout.

Le temps et l'expérience ont amené un système d'occupation, de guerre, de formation de colonnes mobiles, d'établissements et de postes civils et militaires, qui as-

Digitized by Google

surent la possession tranquille de presque tous les points du littoral occupé ; l'occupation de Tell par des forces imposantes, et enfin une domination prochainement complète du S'ahara, au moyen de colonnes mobiles qui rayonnent au-delà des postes militaires les plus avancés, tous situés dans les débouchés du S'ahara et du Tell.

Ce système a entraîné une augmentation toujours croissante de l'effectif et des crédits, et la plus grande objection à l'expédition actuelle de Kabylie est, que s'il faut 100,000 hommes et 100 millions pour occuper le Tell et dominer le S'ahara, il faudra 30,000 hommes et 30 millions au moins de plus pour garder la Kabylie.

Il serait, en effet, déplorable pour la France de voir toujours ses dépenses en hommes et en argent s'accroître presque sans profit, si on ne devait pas en espérer d'immenses résultats. Si un milliard est de grave considération pour la fortune publique, la constitution d'une nouvelle nation est un fait plus important encore que cette dépense pour l'avenir de la France.

L'énormité des dépenses résulte de notre système politique de domination, qui consiste à traiter les vaincus avec une douceur et une modération peu politiques, qu'ils ne reconnaissent que par la révolte, cause incessante de nouvelles dépenses.

Cependant les recettes coloniales s'élèvent déjà jusqu'à près de 20 millions, et tout annonce qu'elle s'accroîtront rapidement avec la paix générale.

Pour accroître ces ressources, tant par la rentrée des impôts que par l'économie qui résultera de la rareté d'expéditions peu importantes et d'une vaste colonisation, il faut tarir les sources de la guerre, et la priver des points d'appui et de refuge qui l'alimentent. Or, où Abd-el-Kader, chassé au printemps dernier de l'ouest de l'Ouarensenis et du S'ahara, a-t-il cherché un appui? — En Kabylie. Où la guerre a-t-elle continué depuis

Digitized by Google

cette époque? — En Kabylie, par les soins de son lieutenant Ben-Salem.

C'est donc là qu'il faut atteindre le foyer menaçant d'une prochaine insurrection. Les Kabyles du Djerdjera ont si bien pensé que nous ne pouvions nous dispenser, en bonne politique, d'aller chez eux, qu'intimidés par la formation du poste militaire d'Aumale, ils ont pris les devants et se sont soumis. Alger a vu récemment le premier lieutenant d'Abd-el-Kader venir faire sa soumission, acte inoui jusqu'à ce jour; la plupart des tribus kabyles des environs du Djerdjera ont actuellement des cheiks d'investiture française; celles des environs de Bougie, vers Sétif, en ont fait autant, et la communication est ouverte entre ces deux villes, au plein cœur de la Kabylie. Les tribus au-delà restent encore insoumises. La soumission des premières est le fait sur lequel on s'appuie pour s'opposer à une expédition, car, dit-on, les tribus kabyles, tant décriées, viennent d'elles-mêmes au-devant de vous; pourquoi les attaquer et se mettre dans l'obligation d'augmenter les dépenses et l'effectif de l'armée? Mais cette première soumission ne vient que de tribus qui ont éprouvé la force de nos armes, et qui se sont senties prises de près et à revers par l'établissement d'Aumale. Elles ont brûlé de la poudre avec nos soldats, et il n'est malheureusement que trop vrai que tout arrangement avec les Kabyles ne peut se faire qu'après le coup de fusil. C'est cette soumission même d'une partie de la Kabylie qui annonce que l'autre est mûre pour la soumission. Il ne s'agit pas d'occuper militairement le pays des uns ou des autres: il s'agit d'une puissante démonstration de force qui hâte et accomplisse une soumission dont il faudrait désespérer s'il existait la moindre révolte sérieuse dans le reste de l'Algérie.

On a en Algérie une armée nombreuse et aguerrie, dont le quart ou la cinquième partie suffit, avec peu de dépenses pour cette démonstration. Il y a un maréchal

Digitized by Google

habile, grand homme de guerre, fort de la confiance du soldat, consommé dans la guerre d'Afrique, ayant déjà fait admirablement ses preuves sur ce même théâtre si difficile de la guerre des montagnes, avec un faible corps d'armée, contre des tribus nombreuses ; on a la coopération des tribus soumises, qu'il faut savoir compromettre vis-à-vis des tribus insoumises. On arrive à la meilleure époque de l'année pour cette guerre, dans laquelle on trouvera, à la vérité, des tribus populeuses et énergiques, mais dans laquelle aussi on trouvera des centres de population, des intérêts fixes et stables qu'on peut atteindre, de nombreux alliés pour nous aider. Il est donc urgent et opportun, autant qu'il est sage et nécessaire, d'accomplir la soumission de la Kabylie, de ne pas laisser à la liberté ce massif de montagnes, centre de révoltes, lieu de refuge de tous les fauteurs de troubles, quand une partie déjà vient à nous par la force des circonstances que nous avons créées. Il faut profiter de la paix européenne, de la paix avec le Marok, avec Tunis, de la paix intérieure en Algérie, de la faiblesse d'Abd-el-Kader, de son impuissance actuelle de tenter une irruption sérieuse, pour développer une puissante force militaire chez les Kabyles ; ils brûleront de la poudre pour leur satisfaction d'honneur et pour l'amour-propre de leurs femmes, mais ils se soumettront. Ainsi sera accompli ce grand œuvre de la conquête entière de l'Algérie, qu'on regardait comme impossible il y a quelques années, œuvre difficile, immense, dont il faut savoir gré à qui l'a faite. C'est le plus utile et le plus noble but de la guerre, c'est la meilleure fin pour la colonisation civile, qui trouve à la fois en Kabylie des produits et des travailleurs.

Cette expédition ne sera pas dispendieuse comme bien d'autres, parce qu'elle est prévue à l'avance, et que les approvisionnements se sont faits à Aumale, à Bougie et à Sétif ; parce qu'elle se fera à une époque de

Digitized by

l'année où les troupes peuvent en partie vivre sur l'ennemi ; parce qu'elle est presque toute composée d'infanterie, toujours bien moins coûteuse à mettre en campagne que la cavalerie ; parce que le personnel et le matériel d'Afrique sont à peu près suffisants et près du lieu de l'action ; parce qu'enfin les Kabyles, qui ont des demeures et des intérêts fixes, ne peuvent traîner une campagne en longueur comme les Arabes.

Il faut remarquer que ce sont nos revers qui, en Afrique, nous ont seuls, par contre-coup et par réaction, fait faire de grands pas. La première expédition de Constantine a amené la seconde et la soumission de toute une vaste et belle province ; le combat de la Macta a décidé le développement des forces qui ont porté un coup fatal à Abd-el-Kader, et qui ont envahi la province d'Oran ; les massacres et les pillages de la Metidja ont amené la conquête définitive, de la province d'Alger ; le massacre de Sidi-Brahim a déterminé de puissants efforts et la soumission effective de toute la province d'Oran, de l'Ouarensenis et du Dahrâ.

N'attendons pas que de nouveaux malheurs, une insurrection générale fomentée chez les Kabyles, vienne encore nous obliger à un accroissement de forces extraordinaires et à une guerre générale avec eux en même temps qu'avec les Arabes. Profitons de la paix d'un côté et des forces que nous avons de disponibles de l'autre, et quand une partie de la Kabylie vient à nous par la force, employons la même force à soumettre ce qui reste. Ce sera à la fois œuvre de prudence, de sage politique, de prévision pour la paix de l'avenir, et pour ce vrai système d'économie qui amène la sécurité, la colonisation, accroît les impôts levés sur les indigènes, et prévient cet ébranlement et cette inquiétude générales, qui ont toujours été le principe des grandes dépenses de l'Algérie.

Fortin d'Ivry.

Digitized by Google

COLONIES FRANÇAISES DE L'INDE.

STATISTIQUE DE MAHÉ.

SECOND ARTICLE.

STATISTIQUE PHYSIQUE (suite).

De la constitution physique des Malabars.

Leur taille, en général, est haute et bien prise, et leurs corps un modèle de force, d'élégance et de proportions.

Je ne parlerai pas ici de la différence des castes, parce que cela mènerait trop loin. C'est principalement sur cette côte qu'on remarque ces distinctions de castes ou tribus qui forment, parmi les Hindous, tant de classes différentes ; on en compte plus de trois cents.

Des qualités distinctives du caractère des Malabars.

Un Autrichien, passant par Blois, où il n'avait vu que son hôtesse, qui était rousse et peu complaisante, mit sur son journal : *N. B.* Toutes les femmes de Blois sont rousses et acariâtres. Combien ne pourrait-on pas citer de voyageurs qui ont jugé les Hindous d'après la manière dont ils avaient été reçus ou rançonnés dans quelques villages? C'est donc ainsi que trop souvent on apprécie une nation d'après le caractère de quelques individus. En analysant ici les qualités des Malabars, je ne suivrai

Digitized by Google

pas cette marche; ce qui n'exclut pas des exceptions plus ou moins fréquentes est la seule méthode à suivre.

Le Malabar est naturellement doux et facile à gouverner. L'amour de la patrie, comme nous l'entendons, passion forte et sublime, qui porte à tout sacrifier, s'il le faut, pour son pays natal, n'est point connue de lui : il n'a que l'amour de sa caste. Le Malabar aime beaucoup la liberté, mais il combattra rarement pour elle; ce n'est pas qu'il manque de courage et de valeur, mais parce qu'il est trop dominé par les préjugés de caste. La franchise n'est pas une de ses vertus; il cherche toujours à tromper, même ses parents; toutefois, en justice il ne peut soutenir longtemps le mensonge. Enfin les Malabars ne sont pas toujours fidèles à leurs engagements; il suffit souvent de quelques roupies pour les y faire manquer.

Esprit, Génie, Talents.

S'il est un terme vague, c'est sans contredit celui d'esprit; et quand on dit qu'un peuple manque d'esprit, on a grande raison de demander duquel? Les voyageurs se trompent souvent en jugeant le Malabar : ils le croient sans esprit, parce qu'il manque quelquefois d'idées. Un homme ne peut avoir que peu d'idées quand il n'est pas sorti de son pays, et quand il n'a rien lu; mais qu'on examine le Malabar sur les sujets dont il est instruit, et on verra s'il manque d'esprit naturel : il ressemble au sol de son pays; un terrain labouré donne des récoltes abondantes; négligé, il ne produit que de mauvaises plantes. Il en est de même de l'esprit des Malabars; s'il était cultivé, il serait capable de tout; en friche, il ne produit que des folies et des vices.

Les Malabars sont aptes à tout apprendre ce qu'on leur enseigne; mais ils sont tellement paresseux, qu'ils n'apprennent que fort peu de chose et ne travaillent pas

beaucoup, parce que la paresse est la tache originelle du Malabar; et elle est telle, que, si la faim ne le presse pas, il ne se détermine jamais à travailler. Content de son sort et d'avoir de quoi vivre d'un jour à l'autre, il se moque de nos usages, respecte les siens, et coule des jours dans une tranquillité d'âme qui produit la joie et les divertissements.

Les enfants des pauvres croupissent dans l'ignorance, et suivent la profession de leurs pères; ainsi, le fils d'un soldat ou d'un cipaye devient soldat; celui d'un porteur de palanquin, qui ne gagne que quelque sous par jour, embrasse la profession de son père, et il ne peut aspirer à une condition plus élevée, parce que, quelle que soit la fortune d'un Hindou, il ne peut s'élever au-dessus de sa caste : ce qui éteint l'émulation, et maintiendra encore longtemps les peuples de l'Inde au-dessous des peuples européens, parce que des races abruties depuis des siècles ne peuvent que difficilement s'élever au même point que les nations civilisées. Ce qui le prouve encore, c'est que depuis plusieurs siècles que les Européens sont dans l'Inde, les naturels n'ont fait que très-peu de progrès dans les arts et métiers. Il faut dire aussi qu'ils n'y sont point encouragés; et toutes les toileries qui viennent d'Europe sont à un prix si bas, que les Hindous ne peuvent soutenir la concurrence, par les droits énormes que les anglais ont établis sur les marchandises qui sortent de l'Inde, ainsi que sur celles qui passent de nos établissements sur leur territoire. La bijouterie seule se maintient, elle est d'un très-beau fini à Tritchinapoly.

Industrie.

Mahé est sans industrie aucune; il n'y a point de travaux, point de personnes aisées qui puissent occuper les classes qui ne vivent que d'un travail journalier; en sorte que la misère est à son comble, et beaucoup d'in-

Digitized by Google

dividus, pour trouver un faible moyen d'existence, se sont livrés à l'extraction et à la vente du calou, qui est fort abondant à cause de la prodigieuse quantité de cocotiers qui sont l'unique ressource d'une grande partie des misérables habitants de ce pays.

En 1817, lorsque les Français reprirent possession de Mahé, la population se montait à 3,638 âmes. Depuis cette époque, beaucoup d'habitants ont été forcés d'aller hors de Mahé chercher de l'ouvrage, afin de faire vivre leur famille; voilà ce qui explique pourquoi la population n'est plus aujourd'hui que de 2,842 habitants.

Mœurs des Malabars.

Leurs mœurs sont loin d'être pures : les plaisirs sensuels les accompagnent partout où ils vont. Ils ont de la musique et des danses qui sont très-lascives, surtout la nuit quand ils ont une fête dans leurs pagodes, où l'on trouve des endroits destinés aux plaisirs secrets; on voit sur les chars de leurs dieux, ainsi que sur les murs de leurs temples, des tableaux qui en représentent les scènes mystérieuses. Il paraît que cela tient à leur religion. Ils m'ont rappellé ce mot de Louis XIV, au sujet d'un tableau représentant une fête hollandaise, tableau des plaisirs grossiers d'une population elle-même grossière : « Otez-moi ces magots-là. » C'était cependant l'œuvre d'un des premiers maîtres de l'école, une toile parfaitement peinte; mais si la nature qu'on choisit est dégoûtante, plus l'imitation en est parfaite, plus le tableau est choquant; et les personnes qui peuvent admirer de pareilles productions ont un goût bas et dépravé.

Il y a d'excellents cœurs dans ce pays, mais, comme les grands talents, ils sont rares. Les hommes y naissent avec des passions violentes, et, ne recevant point d'éducation, il n'est pas étonnant qu'ils commettent quelquefois des crimes. Le peuple étant extrêmement pauvre, la

Digitized by Google

faim, qui pousse au crime, leur fait faire des friponneries. Ce n'est cependant pas un pays de voleurs et d'assassins. On y voyage avec une grande sécurité, et on entend rarement parler d'assassinats.

Les Malabars, en général, sont fort simples dans leurs ameublements; leurs lits ne sont que des planches, ou des cordes de kair, avec une pièce de bois pour chevet; et la plupart n'ont d'autres meubles que des paniers, des nattes et des plats de terre; les riches ont des vases en cuivre; ils sont aussi simples dans leur nourriture et ne vivent que de riz, de cari de poisson, de lait, de légumes et de fruits; ils mangent peu de viande.

Au reste, en peignant ici les mœurs malabares, je n'ai point eu recours à ces généralités trompeuses qui concluent de quelque partie au tout; les mœurs des Hindous sont les mêmes dans toute l'Inde, ils ont des défauts, sans doute; ils ont des vices. Quel peuple, ou plutôt quel individu n'a pas les siens? Mais l'hospitalité, vertu d'une âme sensible, qui tient à tout l'univers par les liens de l'humanité, et que les anciens regardaient comme un devoir inspiré par Dieu même, a aussi toujours été et est encore aujourd'hui entr'eux une des vertus favorites des Hindous; elle ne peut être ni plus générale ni plus gracieuse, eu égard au pays et à leurs moyens.

Des quadrupèdes.

On trouve à Mahé les mêmes animaux domestiques que chez nos voisins.

Je ne parlerai point ici des animaux sauvages, ni des oiseaux, ni des poissons, etc., etc., parce que cette description appartient plutôt à la statistique générale de l'Inde.

Digitized by Google

STATISTIQUE POLITIQUE.

Des forces de Mahé.

On mesure ordinairement la force d'un état ou d'une colonie et la nature de son territoire, au chiffre de ses revenus, au nombre plus ou moins grand de ses peuples, etc. Mahé n'est pas dans ce cas, il est trop petit et trop faible. Il ne pourrait se maintenir et conserver sa liberté en cas de guerre, parce qu'il ne peut employer aucun moyen pour sa défense : sa seule force se compose de 17 pions, dont 12 sont armés. D'ailleurs, d'après les traités, en cas de guerre avec les Anglais, nous devons leur remettre nos établissements à la première sommation, et ils nous transportent en France.

Des intérêts de Mahé.

D'après ce qu'on vient de lire, il est évident que la position topographique de cette petite colonie et ses besoins politiques lui imposent la nécessité de vivre en bonne harmonie avec ses voisins.

De la religion.

La religion chrétienne est la religion dominante à Mahé. On y trouve aussi presque autant de sectes qu'il y a de castes.

Instruction publique.

Il y a une école publique où les enfants chrétiens vont apprendre la langue française et l'arithmétique.

Des manufactures et des fabriques.

Il n'y a ni manufactures, ni fabriques à Mahé. Si le gouvernement voulait encourager et protéger l'établis-

Digitized by Google

sement d'une filature de soie, cet établissement acquiérerait promptement l'extension qu'il devrait avoir. Des pépinières de mûriers bien entretenues et cultivées avec soin, dans un pays où ils croissent naturellement, dédommageraient bientôt des avances que pourrait faire le gouvernement; les manufactures françaises, et même celles qui sont dans l'intérieur de l'Inde, assureraient le prompt débit de la soie de Mahé.

Combien de personnes vivent dans l'inaction, et par conséquent dans l'indigence, plus par défaut d'occupation que par indolence, qui subsisteraient, si des fabriques et des manufactures de soie étaient établies dans nos colonies, pour occuper les peuples dans les saisons pluvieuses et pendant le temps qu'ils sont désœuvrés! Dès lors, les sommes considérables que l'étranger reçoit de nous, pour nous vendre de la soie, resteraient dans le royaume; nous aurions peu de chose à désirer, et nos voisins seraient à leur tour obligés de venir chercher chez nous les productions que la nature leur a refusées, et que leur industrie ne saurait leur fournir.

Du commerce.

Avant la révolution de 1789, le commerce du poivre, du bois de sandal et du cardamone, qu'on trouvait à la côte Malabar, se faisait en grande partie à Mahé et dans d'autres places par des Français; mais la compagnie anglaise a profité de la guerre de la révolution pour s'emparer du monopole de toutes ces branches de commerce sur la côte malabare, et depuis plusieurs années elle a aussi celui du sel et de l'opium.

Dans sa situation présente, Mahé n'est susceptible d'aucun commerce étendu, celui de la soie excepté. Les états des princes qui l'avoisinent ne consomment que peu d'effets d'Europe; ils n'ont ni manufactures, ni assez de grains, ni d'autres objets de culture : tout ce qui

Digitized by Google

environne notre colonie ne produit que du poivre, du café et des cocos, et tire sa subsistance en riz et blé des provinces de Mangalore et du Sud, et ses toiles du Travancor. En un mot, Mahé, tel qu'il est aujourd'hui, ne possède aucun avantage réel et ne peut devenir une colonie considérable, soit qu'on l'envisage sous un point de vue politique ou comme un établissement de commerce. Il pourrait en acquérir si l'on pouvait obtenir nos anciennes limites, parce qu'alors il faudrait peu d'efforts pour le tirer de sa léthargie, remonter ses ressorts, et lui donner le ton et l'activité qu'il avait avant la révolution.

Son commerce se réduit aujourd'hui à fort peu de chose, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le tableau ci-dessous.

Exportation en 1831.

Arack du pays.	800	bouteilles.
Noix d'arec.	138	kilog.
Poivre.	2,567	—
Cocos.	52,800	—

Importation.

Blé.	3,948	kilog.
Nély ou riz en paille.	45,351	—
Riz.	89,700	—
Poivre.	21,800	—
Coton.	14,360	—
Tabac.	1,954	—
Sucre.	514	—
Oignons.	276	—
Cordes de kair.	414	—
Vin rouge.	24	barriques.
— Médoc.	100	caisses.
— de Lisbonne	13	barils.
— de Champagne.	3	douzaines.
— de Grave.	11	—
Eaux-de-vie.	25	tierçons.
— en bouteille.	287	caisses.
Huile d'olive en bouteille.	22	—

Des revenus.

Les revenus de Mahé sont peu considérables, ils ne se montent qu'à 9,728 fr. 11 cent. En voici le détail :

Recettes.

Droits sur les maisons.	1,225 f.	92 c.
— de patentes sur les boutiques.	403	68
Lots et ventes.	235	44
Droits sur les demandes en matières civiles devant le tribunal de police.	73	83
— d'ancrage.	174	24
— sur la vente du calou et de l'arack. . . .	535	68
— sur l'extraction du calou.	144	»
Ferme de la vente du sel	1,378	8
Droit de passage de la rivière.	1,500	»
Redevances sur les palmars ou jardins du gouvernement	1,475	64
Rente foncière d'un emplacement à Calicut. . .	128	»
Redevances diverses sur la loge de Calicut. . . .	200	»
Location de trois varges à Nély.	540	»
— de deux palmars tombés en déshérence. .	171	60
— du jardin français à Surate et des pavillons qui en dépendent.	1,500	»
Amendes.	50	»
Total des recettes.	9,736	11

Dépenses fixes.

Un commandant chef de service.	8,000 f.	» c
Un commis extraordinaire	800	»
Trois employés hindous.	385	24

Port.

Deux agents hindous.	415	68

Service de santé.

Un Hindou vaccinateur.	178	20
A reporter. . .	9,779 f.	12 c.

Report . . .	9,779 f.	12 c

Culte.

Un curé.	880	92

Justice.

Un greffier notaire.	1,200	»
Deux Hindous.	518	»

Police civile.

Un chef de police.	1,000	»
Quinze agents hindous.	2,300	8

Agents divers.

Un gardien de la loge de Calicut.	148	44
Frais du bureau du commandant..	300	»

Loyers de maisons.

Maison occupée par le commandant..	800	»
— du tribunal.	237	48
— de la police.	168	20

Secours publics.

Secours aux indigents.	300	»
Secours à la fabrique.	178	20
Fête du roi.	100	»
Éclairage de la prison.	40	»
Total des dépenses fixes. . . .	17,950 f.	44 c

Il est à regretter qu'on n'ait pas accepté les quatre aldées offerts par les commissaires anglais, et sur lesquelles ils reconnaissaient nos droits, sauf ensuite à faire valoir nos réclamations sur le reste de nos anciennes possessions. Ces aldées rapportaient 2,160 roupies en 1793, et aujourd'hui elles en rapportent plus de 3,000 non compris les droits sur le sel et le tabac.

Un chef de police juge les petites affaires jusqu'à quinze roupies; si l'une des parties n'est pas contente, elle en appelle au tribunal de première instance, qui est présidé par le commandant du comptoir, lequel prend le titre de juge royal. Ce juge connaît de toutes les matières civiles, correctionnelles et criminelles. Les parties plaident elles-mêmes leur cause; et elle peuvent appeler des jugements à la cour royale de Pondichéry.

Je pense qu'un commandant militaire ne convient point à Mahé tel qu'il est aujourd'hui, que ce serait plutôt la place d'un administrateur de la marine, parce que c'est particulièrement de l'administration de la justice que le chef de service est occupé. Sous le rapport de la justice, je suis persuadé que le bon sens et peu de lois suffiraient pour terminer promptement toutes sortes d'affaires civiles, parce que les différentes castes ont des usages auxquels on ne peut pas toujours appliquer les articles de notre Code.

JOURDAIN,
capitaine de vaisseau.

Digitized by

VARIÉTÉS.

UNE MOSQUÉE EN FRANCE

DEPUIS LE XIIe SIÈCLE.

LETTRE DE M. JOUFFROY D'ESCHAVANNES A M. HECTOR HOREAU.

Mon cher Horeau,

Lorsque vous fîtes paraître, il y a peu de temps, votre projet d'élever une mosquée à Paris, projet que la Société Orientale a si bien accueilli, je vous prévins qu'une mosquée existait déjà en France depuis le XIIe siècle, et vous parûtes désireux d'en connaître les détails ainsi que l'histoire de sa fondation. C'est pour répondre à votre désir que je vous adresse cette lettre, en vous prévenant d'abord que le monument en question n'est guère connu aujourd'hui que des archéologues, et que dans le pays même, bien des gens ignorent sa première destination.

On raconte qu'un seigneur de haut lignage, Pierre d'Anglure, originaire de Champagne, ayant, comme tant d'autres, résolu d'aller défendre la croix en Terre-Sainte, parvint en Palestine, et s'y fit un grand renom par ses nombreuses prouesses. Un jour, étant tombé blessé dans une rencontre avec l'ennemi, les Sarrazins l'emmenèrent prisonnier.

Digitized by Google

Notre chevalier fut conduit devant le fameux Saladin, soudan d'Égypte, qui fit panser ses blessures et le traita avec des égards auxquels était loin de s'attendre un chrétien qui se voyait *ès-mains du Turk*.

Sa captivité fut longue ; mais enfin le sire d'Anglure, qui s'était fait bien venir du soudan, et lui avait donné maintes preuves de sa loyauté, obtint, sur sa parole de gentilhomme, d'aller quérir sa rançon lui-même.

Saladin, qu'on avait surnommé *Malek-al-Nacer*, c'est-à-dire *le Prince victorieux*, avait appris, des nombreux prisonniers qu'il retenait auprès de lui, les lois de la chevalerie française, et, bien fait pour les apprécier, ce grand homme voulait les répandre dans ses États. Doué d'une âme ardente et chevaleresque, il donnait l'exemple de vertus inconnues jusqu'alors à ses sujets, et les étonnait par une urbanité que les Orientaux eussent appelé de la faiblesse, s'ils n'eussent connu le courage de leur sultan. Il ne quittait d'ailleurs le luxe et les plaisirs de sa cour, que pour marcher à de nouveaux combats, toujours couronnés de la victoire.

Cette fois encore, Saladin avait voulu montrer aux Francs que sa confiance à la parole donnée était sans bornes, et il était curieux de s'assurer si les chevaliers chrétiens observaient scrupuleusement ces maximes de bonne foi et de délicatesse dont ils se targuaient si fort.

D'Anglure fut à peine arrivé dans ses foyers, qu'il vendit une partie de son patrimoine ; après quoi il reprit le chemin de la résidence du soudan, suivi de son écuyer et de deux mulets qui portaient l'argent de son rachat. Or, il advint qu'en route plusieurs accidents faillirent priver le chevalier des richesses qu'il portait, et ce ne fut qu'à force de courage et de persévérance qu'il parvint au terme de son voyage, non toutefois sans encombre, car il y perdit un œil dans un combat qu'il dut livrer aux mécréants. Enfin, il arriva à la cour du soudan et s'empressa de déposer à ses pieds la rançon

Digitized by Google

promise. A cette vue, Saladin, admirant la loyauté de ce vieux guerrier, lui fit grand accueil. Puis il lui rendit sa rançon, le combla de présents, et le renvoya dans sa patrie. Il y mit cependant des conditions : c'est que, rentré dans ses foyers, il donnerait le nom de Saladin à tous ses descendants mâles, remplacerait ses anciennes armoiries, qui étaient d'or à la croix de sable, par des grelots, et des croissants, et enfin construirait sur ses terres un temple en l'honneur de Mahomet.

Ces conditions furent religieusement exécutées, et le sire d'Anglure, rentré dans ses foyers, éleva une mosquée qui, probablement, n'a jamais vu l'exercice du culte auquel elle était destinée.

Voilà, mon cher Horeau, l'histoire de ce monument; maintenant, je vous en dois une description. Ne vous attendez pas à voir une merveille des *Mille et une nuits;* le bon chevalier, malgré la générosité du soudan, était pauvre, et c'est tout au plus s'il eut de quoi tenir sa promesse.

Le bourg de Buzancy est situé dans le département des Ardennes, sur la route de Vouziers à Stenay, et à peu près à égale distance de ces deux localités. Au nord et sur la partie haute du bourg, se trouve un bâtiment que les habitants du pays nomment le *Mahomet*, c'est notre mosquée. Cet édifice, construit en grosses pierres de taille, est de forme carrée, et maintenu par de larges éperons peu saillants. On y voit encore, sous le cordon de l'entablement, un grand nombre de figures antiques, ainsi que plusieurs caractères symboliques; la porte, tournée du côté de l'Orient, est cintrée et ornée de colonnettes; quant aux autres ouvertures, elles sont certainement postérieures à la construction de l'édifice, et consistent en trois baies irrégulières, pratiquées sur chaque face dans les deux tiers de la hauteur. La couverture du monument est en forme de pyramide surbaissée et composée de dalles superposées les unes aux autres.

Digitized by Google

Jusqu'à ces derniers temps, la mosquée avait toujours été entretenue, soit par les divers propriétaires qui se sont succédés jusqu'à la révolution, soit par l'édilité locale. Hélas ! il était réservé à des magistrats peu soucieux de l'histoire, de toucher les premiers au monument élevé par la reconnaissance d'un chevalier français. L'autorité locale a obtenu depuis quelques années l'autorisation d'y faire les changements nécessaires pour y établir une école de l'un et l'autre sexe, et vous pourrez voir de jeunes Giaours en sabots, fouler les dalles du *Mahomet*.

D'ESCHAVANNES.

EMPIRE OTTOMAN.

LETTRE DE M. STANISLAS BELLANGER A M. EDMOND NOEL,

MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

Constantinople, février 1847.

Votre petite lettre est venue bien agréablement me surprendre ici, et je vous remercie de tout mon cœur d'avoir songé à me donner le premier de vos nouvelles.

Je connaissais, mon ami, les intentions du grand visir, relativement au projet dont vous m'entretenez [1]; Rechid-Pacha est aussi bienveillant pour moi à Constantinople qu'il l'était naguère à Paris, et son gracieux accueil m'a mis à même de causer avec lui de beaucoup de choses. Je l'entretiendrai encore des idées qui vous sont venues à ce sujet, et je ferai en sorte d'en tirer parti pendant mon séjour dans cette immense ville des sultans. Nous en recauserons à mon retour.

En attendant, je vous remercierai d'avoir songé à me faire recevoir parmi les membres correspondants de la

[1] L'érection d'une mosquée et d'un collége musulmans à Paris, proposée par la *Société Orientale*.

Digitized by Google

Société Orientale, et j'espère bien que vous me mettrez à même, avant peu, de fournir à la *Revue* mon petit contingent.

Pour le moment, je ne puis guère songer à vous envoyer un article de quelque valeur; mais je vous prierai d'annoncer à la Société (si toutefois vous n'y voyez pas d'obstacle) : — 1° Que j'ai découvert dans le district de Choumla, en Bulgarie, et dans le district de Yamboli, en Roumélie, des *tumuli* qui datent de l'époque où Trajan vint pour conquérir la Géto-Dacci, et fit construire son fameux pont sur le Danube, par Apollodore de Damas ; 2° que l'un de ces *tumuli*, entamé par des paysans qui cherchaient à en extraire de la terre pour se construire des maisons, et attaqué de nouveau sous mes yeux, nous a laissé voir deux fours romains de petite et moyenne dimension; 3° que la partie convexe de ces fours était en briques rouges excessivement dures, et le tablier en ciment friable ; 4° que leur bombe, assez développée, était remplie de détritus de toute sorte, de charbons, de cendres, de poteries d'une terre et d'une confection admirables ; 5° enfin, que le milieu du *tumulum* se trouvait indiqué par un mur de refend en pierres dures liées ensemble par un ciment inattaquable à la pioche. — Je suis convaincu, si j'en juge par analogie, que ces *tumuli* ressemblent à ceux de la Valakhie, et, comme eux, doivent contenir des objets précieux. Aussi ai-je envoyé un rapport à Son Altesse Ahmet-Fethi-Pacha, qui s'occupe activement de mes communications, pour obtenir un firman et faire pratiquer des fouilles plus sérieuses. Je serais heureux d'attacher mon nom à une découverte de quelque importance. A défaut d'une Ninive, on peut encore récolter quelques matériaux pour l'histoire. Le champ est plus vaste que les travailleurs ne sont nombreux.

STANISLAS BELLANGER.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 13 *février* 1847. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. A. Hugo, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 22 janvier est lu et adopté.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de M. Ismaïl Urbain, au sujet de deux volumes offerts à la Société par M. Boissonnet, directeur des affaires arabes à Constantine. L'un est le *Nedmou*, ouvrage dans lequel un écrivain arabe s'attache à donner à ses compatriotes diverses notions, qui ne peuvent qu'aider à leur rapprochement avec les Français. Le second est un calendrier arabe rapproché du calendrier français.

M. Hugo. Lorsque j'étais à Constantine, on s'occupait beaucoup de ce calendrier, parce qu'on a remarqué que les marabouts profitaient de tous les phénomènes météorologiques, pour en tirer des conclusions fâcheuses contre nous. Il s'en vendait un grand nombre.

Sont offerts à la Société :

Par M. Ch. de Rotalier : *De la France, de ses rapports avec l'Europe, et du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le monde.* 1 vol. in-8°.

Par M. de Guys : *Voyages faits dans le Liban à différentes époques,* de 1825 à 1832. 2 vol. in-8°,

Digitized by Google

Paris, 1846. Librairie Olivier Fulgence et compagnie, place de la Madeleine.

M. le Président. La question de l'Algérie a été, vous le savez, mise à l'ordre du jour d'une manière permanente. J'invite ceux de Messieurs les membres présents, auxquels certains éclaircissements seraient nécessaires, à profiter de la présence de M. Duplan, qui vient de faire une longue résidence dans notre possession d'Afrique.

M. Rochet-d'Héricourt demande qu'elle est la température moyenne de l'Algérie, et si l'on pourrait cultiver le teff (*poa abyssinica*), céréale excessivement féconde et qui serait sans doute d'un grand avantage en Afrique. Il donne des détails sur la température des plateaux de l'Abyssinie.

M. Duplan. Une culture plus profitable que celle des grains serait celle du tabac. On paraît peu disposé à favoriser la culture des céréales.

M. Hugo. Cependant il existe un projet de M. le lieutenant-général de La Moricière, pour transporter dans la province d'Oran 5,000 familles et y cultiver 80,000 hectares, qui seront surtout plantés en céréales.

M. Duplan. Je ne parle que des cultures riches.

M. Audiffred. Mais ne vaudrait-il pas mieux tirer le blé dont on a besoin en Algérie de l'Algérie même, que d'aller le prendre à Odessa ? Serait-il nécessaire de fumer les terres pour cultiver le teff ?

M. Rochet-d'Héricourt. Non. En Abyssinie, on ignore cette opération. La terre ne repose jamais. On fait deux récoltes de blé par an. Cette région est du très-petit nombre de pays ou cela peut se faire.

M. Audiffred. Cultive-t-on constamment les mêmes champs et les mêmes plantes ?

M. Aubert-Roche. Oui. Les cultures sont peu variées. En céréales, ce sont toujours du teff, de l'orge, du froment.

M. Rochet-d'Héricourt. Le blé, l'orge, le teff, le doura, sont les quatre céréales différentes que j'ai observées dans

Digitized by Google

le Choa ; on y cultive encore les fèves, le lin, le coton et la canne à sucre.

M. Hugo. Vous venez de citer huit cultures différentes ; alors il y a assolement.

M. Rochet-d'Héricourt. Non. Un même champ est affecté à la même graine. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le coton, malgré sa propriété épuisante, ne paraît pas fatiguer le sol. Quand la terre semble épuisée, on l'arrache et on le replante. La fertilité extraordinaire des terres abyssiniennes est d'autant plus remarquable, qu'elles sont lavées deux fois chaque année par des pluies diluviales, qui y laissent peu d'humus.

M. de Saint-Céran. Ceci est pour la culture des plateaux ; qu'elle est celle des vallées ?

M. Rochet-d'Héricourt. Ce sont des pâturages qui en couvrent la surface. Il y a des hommes qui sont propriétaires de 8 à 10,000 têtes de bétail.

M. Audiffred. Les Abyssiniens sont-il mangeurs de viande ?

M. Rochet-d'Héricourt. Modérément.

M. Audiffred à *M. Duplan.* La culture du tabac exige-t-elle beaucoup d'engrais ?

M. Hugo. Je me suis occupé de cette branche de l'industrie agricole. Un hectare rapporte 1,600 francs ; il y a 600 francs de frais, reste net 1,000 francs. Un cultivateur des environs de Bone, établi dans la vallée des Karezas, a obtenu à cet égard des résultats remarquables. Dernièrement il a récolté 2,500 kilogrammes de tabac, qu'il a vendus à l'administration à raison de 19 francs, ce qui fait environ 48,000 francs. Les terres qu'il cultive lui ont rapporté en outre : foin, 12,000 francs, céréales, 8,000 francs ; car il a résolu cette fameuse question de la culture des cérérales avec profit. Du reste, la culture en Algérie est très-diverse. Ce qui se fait à Constantine, ne se fait ni à Alger ni à Oran.

Une des plaies de l'Algérie est le palmier nain. Un hectare couvert de palmiers nains coûte 1,200 fr. à dé-

Digitized by Google

fricher, 800 fr. au moins lorsque l'on emploie les condamnés militaires, là où cela se peut. Voici ce que l'on en fait : la tige sert de bois à brûler, la pointe de la racine se mange.

M. Horeau. Que sont devenus les projets de haras ?

M. Hugo. Rien. Les généraux commandants en Algérie pensent qu'il ne faut pas multiplier les chevaux, que ceux des Arabes suffisent à l'entretien de notre cavalerie.

M. de Saint-Céran. Les régiments qui viennent en France laissent-ils leurs chevaux?

M. Duplan. Non. Au reste, il n'y a pas encore eu de mutation. Voici seulement ce qu'il y a d'arrêté : Tous les régiments qui sont en Algérie seront remontés avec des juments, de manière à amener un croisement de races. Il y a des dépôts d'étalons en différents endroits, mais la saillie n'est peut être pas faite dans les meilleures conditions voulues. Malgré ses dix-sept années de guerre, le pays est encore riche de chevaux, bien qu'il s'en fasse une consommation considérable. La remonte ne paie que 450 fr. pour les chevaux d'officiers, au maximum ; les chevaux de gendarmerie 400 fr. Lorsqu'il y a projet d'expédition, les chevaux sont en moyenne à 600 fr., en temps ordinaires à 200.

M. Rochet-d'Héricourt. Il y a en Abyssinie des chevaux aussi beaux que les chevaux de race arabe, en quantité. Le plus beau cheval coûte 50 fr., un cheval ordinaire 25. On pourrait étudier la nature des communications entre l'Abyssinie et l'Algérie, ou le bassin de la Méditerranée, puis chercher à amener ces chevaux en Egypte, et de là en Europe et dans l'Afrique française.

M. Duplan. Ce plan serait bien difficilement praticable. Du reste, l'Algérie se suffit.

M. Hugo. C'est l'avis des généraux. Seulement il paraît que les chevaux arabes ne tirant pas aussi bien que les mulets, ils ne sont pas aussi bons pour les convois.

M. Duplan. J'ai cependant observé que les chevaux arabes étaient très-bons pour le train, même ceux qui viennent des tribus sans avoir été dressés. L'Algérie se suffit, ainsi que je le disais à l'instant, sans qu'il soit

Digitized by Google

besoin d'avoir recours à la Perse, comme le proposait M. Mesmer, où à l'Abyssinie, ainsi que vient de l'indiquer M. Rochet-d'Héricourt. Mes fonctions m'ont souvent forcé d'acheter des chevaux, et je ne les ai jamais payés plus de 200 fr. Je profitais, il est vrai, de l'épuisement dans lequel se trouvait le pays, et il m'est arrivé quelquefois de les revendre à Alger le double de ce que je les avais payés.

M. Le Serrec donne communication de deux lettres qui lui ont été adressées par MM. les ministres de l'instruction publique et de la guerre, relativement à l'idée émise par la Société, de l'érection, à Paris, d'une mosquée et d'un collége musulmans, auxquels serait réuni un cimetière. M. le ministre de la guerre annonce qu'il consultera la Société lorsque cette nouvelle création sera l'objet d'une décision de la part du gouvernement. M. le ministre de l'instruction publique répond : « Cette proposition ne ressortit, sous aucun rapport, aux attributions de mon ministère; elle entre entièrement, au contraire, dans les attributions du département de la justice et des cultes, et je ne puis, en cette occasion, que vous engager à soumettre le projet dont il s'agit à M. le garde des sceaux. »

M. le ministre de l'instruction publique semble n'avoir pas compris quelles étaient les intentions de la Société : elle a demandé non-seulement l'érection d'une mosquée, mais encore la création d'un collége, lequel serait, sans aucun doute, dans les attributions du ministère de l'instruction publique.

M. de Pommereux communique verbalement à la Société la substance d'une lettre de M. E. Cloquet, notre jeune collègue, qui annonce que le choléra a quitté Téhéran, et qu'il s'est jeté vers les frontières occidentales, dans la direction de la Mekke. Une ville de 100,000 âmes a perdu le 10e de sa population.

La séance est levée à onze heures.

Digitized by

Séance du 26 février. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. A. Hugo, vice-président.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 12.

Ouvrages offerts. — Il est offert à la Société : Par M. Duplan, un *manuscrit arabe,* poème en l'honneur du Prophète.

Par M. Feuilleret, *Apulée, ou l'Algérie au* IIe *siècle.*

Admissions. — Sont admis, après avoir été présentés dans la précédente séance, comme membres correspondants :

MM. Daux, ingénieur auprès du bey de Tunis.
Boissonnet.
Timoni.

M. Hugo prend la parole pour annoncer à la Société que, depuis sa création, elle a perdu environ cinquante de ses membres, tant honoraires que titulaires et correspondants ; il était d'usage, dans l'origine, de consacrer un article biographique à ceux des membres que la mort venait de frapper ; cet usage a fini par être abandonné ; il serait bon de le reprendre, et de nommer une commission chargée d'examiner la liste des articles à rédiger, et de se partager le travail qu'il serait nécessaire d'exécuter.

La proposition de M. Hugo est accueillie ; une commission est nommée ; elle se compose de MM. Hugo, Morpurgo, d'Audiffred, Mac Carthy, Jouffroy d'Eschavannes, docteur Pouzin.

M. de Challaye donne quelques détails sur le commerce de l'opium en Chine, au sujet d'un article qu'il a publié dans le *Portefeuille*, et qui est intitulé : *De la régularisation du commerce de l'Opium.*

J'ai reçu aujourd'hui même, ajoute M. de Challaye, une des circulaires mensuelles publiées par la maison Huchesdon et compagnie, sur le commerce de la Grande-

Digitized by Google

Bretagne avec la Chine. Le fait le plus saillant mentionné dans ce petit travail, est le rétablissement de la chambre de commerce de Canton ; elle avait été dissoute en avril 1839, à l'époque où les résidents étrangers furent emprisonnés dans les factoreries, par les Chinois, après avoir été obligés à remettre tout l'opium qu'ils avaient entre les mains, c'est-à-dire près de 23,000 caisses, qui furent jetées dans la rivière, par ordre du commissaire impérial, Line. Depuis, l'absence de ce corps, dans lequel les commerçants européens trouvent un appui, leur avait souvent fait faute ; aujourd'hui ils sont en état de se protéger contre les empiétements du consul et du surintendant du commerce. On pense aussi voir disparaître par là les différents abus encore existants du vieux système monopolisateur du Hong. Le principal objet de la réorganisation de la chambre de commerce, a été la réunion de différentes iuformations relatives aux transactions commerciales.

Voici, d'après un tableau qui fait partie de la cirulaire, quelle a été la valeur des exportations, en thés et soie écrue, faites de Canton en Angleterre pendant les dernières années :

En 1844, par 95 bâtiments, thés.	50,241,428	livres (pounds).
Soie.	»	
En 1845, par 106 bâtiments, thés.	53,959,666	livres.
Soie.	10,727	balles.
En 1846, par 118 bâtiments, thés.	57,993,515	livres.
Soie.	18,600	balles.

Quelques-uns des membres présents adressent à M. de Challaye différentes questions sur la condition sociale des femmes en Chine.

M. Morpurgo. A-t-on remarqué une différence dans la conduite des chrétiens et des non-chrétiens vis-à-vis de leurs femmes ?

M. de Challaye. Il y en a une assez remarquable, ainsi que je l'ai entendu dire aux missionnaires.

M. Hamont. Compte-t-on en Chine plus de naissances féminines que de naissances masculines ?

M. de Challaye. Ma réponse ne pourrait être que le

Digitized by

résultat d'un renseignement statistique que l'on ne possède pas, je crois, en Chine, bien qu'il y ait des recensements réguliers, et qu'il serait d'ailleurs difficile de se procurer.

M. Hamont. En Egypte il naît plus de femmes que d'hommes.

M. de Challaye. Je crois qu'il en est de même en Chine.

M. Hamont. La polygamie est-elle généralement en usage?

M. de Challaye. Les mandarins ont plusieurs femmes; ils sont dans le cas de tous les riches Orientaux; mais la polygamie est véritablement une exception, la généralité des hommes n'ayant qu'une femme.

M. Audiffred. Le meurtre des enfants mâles est-il toléré?

M. de Challaye. Non. Il est défendu par la loi; mais quant au meurtre des filles, on ferme les yeux à cet égard.

M. Les courtisanes sont-elles méprisées?

M. de Challaye. Non. On se rend publiquement chez elles et on l'avoue sans gêne aucune. Elles sont appelées les *filles des fleurs*, parce que leurs demeures en sont ordinairement ornées avec profusion.

M. le docteur Moreau (de Tours). Les maladies vénériennes sont-elles communes?

M. de Challaye. Oui, et elles sont de la nature la plus dangereuse; ce sont les matelots anglais qui en ont infecté le pays.

M. Morot. Est-il vrai que les enfants soient livrés à la voracité des porcs?

M. de Challaye. Je n'ai jamais entendu parler de cela qu'en France, depuis mon retour. Je n'ai rien vu de semblable dans les différentes parties de la Chine que j'ai visitées. Quelquefois, dans les villages pauvres, on expose les enfants comme on le ferait ici.

M. Hamont. Les expose-t-on sur des berceaux ou dans des paniers?

M. de Challaye. Je ne sais pas; peut-être les met-on sur trois ou quatre bambous liés ensemble.

Digitized by Google

M. Morot. Ainsi ce ne sont là que des faits particuliers comme ceux qui se passent parmi nous?

M. de Challaye. Oui, Monsieur.

M. Hugo donne lecture d'une lettre de M. Vergnet, membre correspondant de la Société, datée de Sydney, le 20 octobre 1845.

M. le général comte de La Roche Pouchin. J'ai été prévenu par l'un de mes amis, M. de Marigny, qu'un extrait du compte-rendu de nos séances avait été inséré dans *l'Akhbar* d'Alger. On s'occupe beaucoup de nous, et si nous nous occupions de l'Algérie, se serait rendre service à la Société et à la colonisation.

M. le docteur Pouzin. La censure est très-sévère. J'étais à Alger à l'époque où M. le comte Drouet d'Erlon fonda l'*Akhbar* et le *Moniteur Algérien*, et je pourrais vous donner de singuliers détails sur la marche suivie par l'autorité militaire dans la rédaction de ces feuilles.

M. de La Roche Pouchin. Quel que soit l'état de la presse en Algérie, je crois que la Société peut retirer grand profit de ses rapports avec elle.

M. Hugo. Si M. le général de La Roche Pouchin se fût trouvé ici à la dernière séance, il eût assisté à une discussion intéressante sur les affaires algériennes.

M. Duplan. Il ne faut pas nommer ce qui a été dit ici, *discussion;* c'était plutôt une conversation, qu'il doit avoir été difficile, je crois, de recueillir pour la consigner au procès-verbal.

M. le docteur Pouzin. Il en est à peu près de même toutes les fois que, parmi nous, la question algérienne est mise sur le tapis. On arrive trop peu préparé à ce qui sera discuté, et cependant les matières exigeraient le contraire. Ainsi, dans cette question si importante de la colonisation, il y a à examiner le système allemand, le système La Moricière, le système militaire, le système civil.

M. le docteur Aubert-Roche. Pour éviter ce que vient de reprocher avec raison M. le docteur Pouzin, il n'y a qu'un moyen, c'est de demander à l'un d'entre nous un rapport sur la colonisation.

Digitized by Google

M. Duplan. Je crois que l'étude de la question de colonisation ne peut venir qu'après l'examen d'autres questions dont elle n'est, en quelque sorte, que le corollaire, telles que la question des importations et des exportations, la question de la propriété, etc.

M. Pouzin. Cela est vrai; mais comme la question est très-importante et à l'ordre du jour, si la Société veut apporter quelque lumière dont le débat général, il faut qu'elle s'en occupe de suite. L'examen des questions sur lesquelles elle repose nous entraînerait trop loin.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le secrétaire-général pour l'extérieur,
O. Mac Carthy.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS DANS LE SEIN DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 26 février.

Comme Membres correspondants :

M. Auguste Daux, ingénieur auprès du bey de Tunis, auteur d'un plan fort beau de la ville de Tunis, à Tunis; présenté par MM. Horeau et Mac Carthy.

M. Boissonnet, directeur des affaires arabes de la province de Constantine, à Constantine; présenté par M. le comte A. Hugo et M. Audiffred.

M. Alexandre Timoni, littérateur, auteur de plusieurs ouvrages sur le Bosphore et Constantinople, à Constantinople; présenté par M. le comte A. Hugo et M. Audiffred.

Correction à faire à l'un des noms des membres admis dans la séance du 22 janvier.

M. Courjean, lisez *Courjeon.*

M. le comte de Douglas Scoti, chambellan de S. A. R. l'infant d'Espagne, duc de Lucques, voyageur en Orient, reçu dans la même séance, réside à Plaisance (duché de Parme).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE.

Carte topographique de l'Algérie, dressée par L. Bouffard, d'après les recherches et les travaux des officiers d'état-major et ceux de MM. Warnier, Carrette et Renou, membres de la commission scientifique de l'Algérie. Paris, 1847, librairie de L. Hachette et Cie, rue Pierre-Sarrazin, n° 12.

Cette carte, exécutée avec grand soin par un homme que l'on peut dire, sans conteste, le premier graveur sur pierre de l'Europe, est la meilleure que nous ayons encore de l'*Algérie*. Elle offre tous les mouvements de terrains, une nomenclature très-fournie, les noms de toutes les tribus principales. On distribue avec, une brochure qui en est pour ainsi dire le développement raisonné : c'est la *Description de l'Algérie*, par MM. Carette et Warnier, travail dans lequel on a présenté, sous les formes les plus simples, toute la géographie physique et l'ethnographie de cette région, ainsi que l'organisation complète des populations arabes.

Dictionnaire géographique, économique, politique et historique de l'Algérie ancienne et moderne, *par M. O. Mac Carthy*. 1 vol. format Charpentier, de 600 pages à 2 colonnes, petit-texte, avec carte. Prix 5 fr. (*Sous presse.*)

Géographie populaire de l'Algérie, ou résumé complet de la géographie physique, économique et politique de cette contrée, avec carte; par le même. 1 vol., format Charpentier.

Hygiène physique et morale des prisons, *ou de l'influence que les systèmes pénitentiaires exercent sur le physique et le moral des prisonniers*, et des modifications qu'il y aurait à apporter au régime actuel de nos prisons ; par Aug. Bonnet, D. M. P., chevalier de la Légion-d'Honneur, professeur de pathologie interne à l'école de médecine de Bordeaux, etc. Paris, Just Rouvier, 1847. 1 vol. in-8°. Prix. 3 fr. 50 c.

Un bon et excellent livre, digne d'être médité par tous ceux qui se préoccupent de l'organisation de nos prisons en Algérie. La question est traitée à fond. L'auteur a surtout cherché à montrer tous les inconvénients du système cellulaire, tel qu'on nous l'a importé d'Amérique.

Versailles. Imp. de DESPART, rue Satory, 28.

Digitized by Google

LE LIBAN

ET

LES MARONITES.

Avant de parler des événements qui ont amené la ruine et la dispersion de la nation Maronite, il est bon de dire un mot sur le Liban et les peuples qui l'habitent. Le Liban jette ses premières racines au milieu des replis du fleuve Oronte, pour aller abaisser ses collines dans la plaine de Saïda et de Sour; c'est là que l'Anti-Liban, après avoir, par sa chaîne parallèle, formé la plaine fertile du Bkâa, vient le rejoindre et longer la mer jusqu'au point où il se confond avec la chaîne transversale du Carmel, à la hauteur de Cana. Le Carmel, jetant autour de lui plusieurs racines, va, par les chaînons des montagnes de Nablous, rejoindre les hauts plateaux de la Judée, qui, se prolongeant au sud, vont sillonner au loin les sables de l'Arabie; un autre sytème de montagnes tombe aplomb sur l'Anti-Liban, à la hauteur de Sour, enveloppant d'une part la plaine de Damas, et de l'autre la mer de Tibériade; c'est le Haourâne, citadelle inaccessible, dans laquelle les Druses ont sauvegardé leur farouche indépendance.

Toute cette charpente osseuse de la Syrie moderne se nomme *la Montagne*, et se trouve souvent confondue sous la dénomination générique de Liban, comme si

Digitized by Google

toutes ces montagnes eussent pris naissance de la montagne par excellence où le Seigneur avait placé son Éden.

Le Liban proprement dit, depuis le Djebel-Assouad jusqu'au Nahr-el-Kelb, est habité uniquement par des Maronites; depuis le Nahr-el-Kelb jusqu'à Sour, les Druses, les Métoualis, les Ansariehs, les Musulmans sunnites, les chrétiens dissidents et les chrétiens des rits unis se partagent, avec les Maronites, l'habitation de la montagne. Il en est ainsi dans tout l'Anti-Liban, dans le Haourâne et dans toutes les montagnes dont nous avons parlé ci-dessus. C'est ce que l'on nomme les *Districts Mixtes*. Dans ces districts, chaque nation particulière est numériquement beaucoup plus faible que la nation Maronite; mais réunies ensemble, elles sont quatre fois plus fortes qu'elle. Dans les districts purement chrétiens, les Maronites peuvent réunir un nombre de combattants au moins égal à celui des infidèles. Cela explique comment, tant que les Maronites ont pu se porter mutuellement secours, ils ont toujours dominé les autres nations divisées entre elles par des querelles perpétuelles, et numériquement plus faibles, même quand elles se seraient réunies. Cela explique encore comment les trois dynasties musulmanes de Ténouh, de Maan et de Scheab, qui ont successivement régné sur la montagne, jusqu'à l'émir Beschir, ont dû nécessairement s'appuyer sur les Maronites, qui étaient les plus forts et les plus faciles à gouverner, et leur donner toujours les emplois les plus importants dans leur gouvernement. Cela se conçoit d'autant mieux que la nation Maronite avait de profondes racines dans la terre de Syrie, et qu'elle se trouvait en outre répandue en Mésopotamie, en Chypre, et même jusqu'en Égypte. En raison de son importance, de sa force et de son unité, la nation Maronite jouissait d'une liberté, d'une tranquillité et d'une indépendance que les Turks n'avaient laissées à aucun des peuples chrétiens de leur empire. Rien ne s'opposait à l'exercice public de

Digitized by Google

leur culte, et ils jouissaient de priviléges que la protection de la France et leur propre courage avaient su maintenir. Depuis le calife Omar-el-Hattab, ces priviléges étaient leur droit écrit; depuis Charlemagne et le calife Haroun-ar-Rachid, ces priviléges avaient pris la consistance d'un traité sacré entre le plus grand prince de l'Orient et le plus grand empereur des temps modernes. Saint-Louis vint encore donner aux Maronites un témoignage plus éclatant de sa sollicitude et de la protection de la France. En vertu de lettres patentes, datées de Saint-Jean-d'Acre, le saint roi donna aux chrétiens Maronites, en récompense des services qu'ils lui avaient rendus, tant en lui amenant un renfort de 25,000 hommes qu'en lui donnant toute espèce de secours, le droit de cité française; et, dès ce moment, les Maronites devinrent réellement Français, tant aux yeux des gouvernements orientaux qu'à ceux des rois qui se succédèrent sur le trône de France. Jamais ce glorieux privilége de protectorat sur la nation Maronite et les chrétiens d'Orient ne fut mis en oubli par les successeurs de saint Louis; et, cette protection était considérée comme un droit tellement inhérent à la nation Française, que, lorsque la Convention Nationale, qui, après avoir brisé la royauté, brisait les autels et persécutait la religion catholique en France, envoya à Constantinople le général Aubert-Dubayet. En tête de ses instructions, elle lui ordonnait de réclamer la protection des chrétiens d'Orient comme un droit imprescriptible de la nation Française. Si Bonaparte n'eût point échoué devant Saint-Jean-d'Acre, par le moyen des Maronites toute la Syrie était à lui. Empereur, il ne l'oublia point. La restauration donna elle-même aux chrétiens de l'Orient un éclatant témoignage de sa protection, en concourant par ses armes et par sa diplomatie à l'affranchissement de la Grèce. A cette époque, heureuse sous l'administration de l'émir Beschir, les Maronites n'avaient pas besoin de protection.

Digitized by Google

Survint la guerre de Syrie entre Méhémet-Ali et Mahmoud ; l'audacieux vassal triompha, et l'émir Beschir dut reconnaître sa suzeraineté comme toutes les nations de la Syrie, mais en sauvegardant ses droits et l'indépendance de ses peuples.

Personne n'ignore les efforts de l'Angleterre pour entraver les négociations ouvertes entre le souverain et son vassal sous les auspices de la France, et tout le monde sait de quelle manière les négociations furent menées de notre côté. L'Angleterre voulait le transit par l'isthme de Soueys ; elle ne pouvait l'obtenir du pacha d'Égypte ; elle voulut l'arracher au sultan en l'aidant à écraser cet orgueilleux visir. Cependant, comme le résultat lui paraissait douteux, elle ne négligeait pas de prendre ses précautions. Le cours de l'Euphrate, qu'un canal peut joindre à l'Oronte, lui avait paru propre à remplacer le chemin de fer de Soueys au Kaire. Profitant de la tolérance du gouvernement égyptien, elle commença à fonder des colléges protestants dans le Liban, sans la possession duquel son projet devenait impossible, et se mit à faire de la propagande à sa manière, c'est-à-dire à répandre à profusion les bibles par la montagne. Cela déplut fort à tous les peuples qui vivaient tranquilles sous le gouvernement de l'émir Beschir. Tous les livres furent brûlés en place publique, et le grand prince se vit forcé, par la volonté hautement manifestée de son peuple, d'empêcher l'achèvement des colléges protestants.

Les Anglais furent ainsi doublement blessés dans leurs intérêts et dans leur orgueil, et leur ardeur à expulser Ibrahim-Pacha de la Syrie s'en accrut. Ils mirent en avant des agents autrichiens, que leur titre de catholiques faisait bien venir des chrétiens, et, par malheur, quelques Français qui se trouvaient au Liban se trouvèrent involontairement mêlés dans ces intrigues ourdies d'accord avec la Porte. Les Maronites eurent le malheur de se laisser séduire par les promesses les plus so-

Digitized by

lennelles, et, sous la conduite de l'émir Beschir-el-Kassim, ils chassèrent Ibrahim-Pacha de la Syrie, tandis que les Autrichiens et les Anglais, restés sur leurs vaisseaux, s'amusaient à trouer de boulets des murailles sans défenseurs.

L'émir Beschir, trompé par les promesses les plus formelles, fut attiré dans un guet-à-pens, conduit prisonnier à Malte, et de là transféré à Constantinople avec toute sa famille, contrairement à tout droit et à toute justice.

Dans les premiers moments du triomphe, les Anglais et les Turks dissimulèrent leurs projets sur la montagne; et, en même temps qu'ils envoyaient Izzet-Méhémet prendre possession du pachalik de Saïda, ils plaçaient à la tête du Liban l'émir Beschir-el-Kassim, mais en lui enlevant la faculté de percevoir les impôts.

Il y avait alors trois intérêts bien distincts qui devaient tendre au même but et se réunir pour l'atteindre. Celui des Anglais, qui avaient des vues sur la Syrie; celui de l'empire ottoman, qui voulait réunir l'autonomie du Liban au pachalik de Saïda, et celui des Druses, qui voulaient détourner l'autorité à leur profit, selon les promesses de leur prophète. Pour y arriver, il fallait détruire la nation Maronite; les Anglais lui avaient fait proposer, par leurs agents, de se ranger sous sa protection, et elle avait répondu qu'elle était sous la protection de la France. De leur côté, les Druses avaient fait entendre aux Turks que les Maronites avaient l'intention d'appeler les Français, leurs protecteurs, qui, avec leur secours, se rendraient maîtres de la Syrie; et enfin les Turks avaient dit aux Druses que s'ils voulaient se charger de détruire les Maronites, on leur donnerait le gouvernement de la montagne. Tous se trompaient mutuellement, mais le but était le même, la destruction des Maronites; tous, Turks, Anglais, Druses, Métoualis, Ansariehs et Musulmans sunnites, s'unirent par un pacte secret,

Digitized by Google

pour l'extermination d'un peuple qui avait le malheur d'être le protégé de la France. C'étaient les Druses qui étaient chargés de mettre à exécution l'arrêt de mort porté contre une nation chrétienne tout entière.

Avant de rien entreprendre, quatre cheiks druses se rendirent secrètement à Constantinople, tandis que quatre autres se dirigeaient vers Londres. Puis, pour maintenir les chrétiens dans une fausse sécurité, ils firent avec eux un traité solennel d'amitié, par lequel ils s'engageaient mutuellement à se soutenir et à se garder fidélité, moyennant que les Maronites jurassent de ne jamais appeler les Français à leur secours. Ils poussèrent même la perfidie jusqu'à décorer le patriarche maronite du nichan du grand-seigneur, qu'ils lui apportaient de Constantinople. Tout cela n'avait pour but que de gagner du temps et de masquer leurs préparatifs. Lorsque tout fut prêt, et que les Druses eurent reçus les secours en armes et en argent qu'on leur avait promis, unis avec tous les autres infidèles de la montagne, ils se levèrent tout à coup, et commencèrent par attaqner le village de Hasbaïa ; mais ils furent complétement battus et forcés à demander la paix, que les chrétiens leur accordèrent généreusement. Le cheik de Hasbaïa, qui avait si courageusement repoussé l'ennemi, était de la famille Schéab ; pour aider leurs alliés, les Turks le firent prendre en trahison dans une partie de chasse, et conduire prisonnier à Damas.

Profitant du trouble dans lequel cette arrestation avait jeté les chrétiens, les Druses, après avoir fait désarmer par les Turks les habitants de Hasbaïa, se précipitèrent sur Gizzin, puis sur Bkassin, et enfin sur Deïr-el-Kamar. Dans toutes ces occasions ils furent battus et forcés à demander la paix. Un traité solennel fut rédigé en présence des cheiks chrétiens et druses, du délégué du patriarche, du consul anglais, Rose, et du mouchir ottoman, Sélim. Les Maronites croyaient qu'il n'y avait plus rien

Digitized by Google

à craindre, et cependant, un mois après, la ligue druse tout entière se portait sur Deïr-el-Kamar, où se trouvait l'émir Beschir-el-Kassim, tuant, brûlant, saccageant tout ce qui se trouvait sur son passage. Les chrétiens ne voulaient pas d'abord croire à cette nouvelle, tant elle leur paraissait étrange; mais en en voyant les tristes preuves sous leurs yeux, ils se virent forcés de courir aux armes. Cependant, ils écrivirent d'abord au mouchir, pour l'engager à mettre lui-même un terme à cette guerre, en s'opposant aux brigandages des Druses, et en lui déclarant que si la guerre existait, c'était contre leur volonté. Le mouchir leur répondit en leur défendant de combattre, et en leur promettant de faire lui-même la paix. En même temps, sous prétexte de contenir les Druses, il envoya des troupes turques dans la montagne, pour empêcher les chrétiens du Djebaïl et du Kesroouâne, qui s'étaient réunis, de courir au secours de leurs frères; il avait enfin compris que, pour détruire les chrétiens des districts mixtes, il fallait couper les communications entre eux et les districts purement chrétiens. Il fit donc occuper tous les passages par les troupes ottomanes, avec ordre de défendre aux Maronites de bouger et de leur promettre de tout pacifier.

Pendant ce temps, les Maronites de Gizzin et des villages environnants accouraient au secours de Deïr-el-Kamar, et mettaient les Druses en déroute. Sélim-Pacha leur fit aussitôt défense, *sous peine de mort*, de faire désormais la guerre; et pendant que les chrétiens se voyaient forcés de rentrer chez eux par les troupes ottomanes, les Druses incendiaient Sahrbin, en massacraient tous les habitants, le livraient au pillage, faisaient subir le même sort aux villages d'alentour, brûlaient Bkassin, mettaient à feu et à sang la province de Gizzin tout entière, détruisaient tous les villages, colléges, couvents et églises de cette province, brisaient, volaient et profanaient les objets du culte, et jusqu'aux vases sacrés, et

Digitized by Google

se jetaient de nouveau sur Deïr-el-Kamar et sur Bahabda ; mais là les chrétiens les battirent complétement. Alors Sélim-Pacha vint de nouveau à leur aide, força les chrétiens à se retirer, et leur donna le loisir de dévaster toute la province de Berouth.

De là, les infidèles se portèrent sur Zahlé, mais les chrétiens les mirent en fuite, et sans l'intervention du mouchir ottoman et du consul anglais, qui vinrent arrêter les chrétiens au milieu de leur victoire, la ligue druse eût reçu dans la plaine de Bkâa un coup funeste. Les troupes turques commencèrent alors à opérer le désarmement de plusieurs villages chrétiens, et à aider les Druses à piller et à brûler les villages maronites. Ce fut alors que les chrétiens durent s'apercevoir que les Anglais, les Turks et les infidèles étaient unis contre leur religion et contre la France. Ils n'en refusèrent pas moins le protectorat anglais, qu'on ne cessait de leur offrir, espérant que les Franks viendraient enfin à leur secours. Cependant, ils l'attendaient en vain ; la mer ne se couvrait pas de voiles libératrices, et pourtant les Druses s'emparaient des biens des chrétiens dans beaucoup de provinces, volaient leurs contrats et tout ce qui leur appartenait, et se moquaient de leur fol espoir dans le secours de la France ; puis, accompagnés d'agents turks et anglais, ils entraient à Deïr-el-Kamar, s'emparaient de l'émir Beschir-el-Kassim, le dépouillaient de son nichan et de ses vêtements, et l'amenaient nu à Berouth, en l'accablant de mauvais traitements et d'injures, et là, ils le jetaient en prison.

Dès ce moment, la dispersion et la misère des chrétiens fut complète ; errants dans les déserts et dans les lieux sauvages, n'ayant que la terre pour lit et le ciel pour toit, pour nourriture que des herbes amères ; beaucoup d'entre eux moururent de faim, de froid et de misère, mais les Anglais purent commencer à reconstruire dans la montagne leurs colléges protestants, et exercer de nouveau leur propagande.

Digitized by Google

Ce fut à cette époque que Mourad, alors curé de la paroisse de Livourne, fut envoyé à Constantinople pour supplier les ambassadeurs des puissances chrétiennes d'avoir égard aux nombreuses requêtes que les Maronites leur avaient déjà adressées pour les prier de leur porter secours. Il fut suivi de près par quatre délégués de la nation, qui venaient pour le même motif; mais ceux-ci furent maltraités et forcés de s'enfuir, et Mourad lui-même jugea prudent de se retirer à Rome. De là, il écrivit à Paris, au gouvernement français, par l'entremise de M. de Latour-Maubourg, et S. S. le pape Grégoire XVI écrivit en même temps au roi, pour appeler sur la nation Maronite la protection de la France. En 1843, Mourad se rendit lui-même à Paris, fut reçu par le roi et par les ministres, et reçut des promesses formelles de protection pour sa nation. Mais pendant ce temps, les Anglais, d'accord avec la Turquie, avaient fait établir dans la montagne deux kaïmakams; l'un, l'émir Haïdar, que l'on avait exprès choisi d'une famille sans force ni puissance, et d'origine druse, commandait à la partie du Liban qui, entièrement composée de chrétiens, avait eu peu à souffrir pendant la première guerre; le second, l'émir Ahmed-Reslan, étendait sa domination sur tous les districts mixtes; c'est-à-dire qu'il gouvernait précisément tous les chrétiens qui avaient été ruinés par les infidèles; et l'émir Ahmed-Reslan est Druse!

On peut aisément se faire une idée des résultats que dut avoir pour les Maronites une semblable organisation, véritable mesure dérisoire, par laquelle on semblait insulter aux malheurs d'un peuple entier. En effet, il se trouvait ainsi livré d'une manière plus complète que jamais aux mains de ses ennemis acharnés. Un événement dont les suites sont, sans aucun doute, encore présentes à l'esprit de nos lecteurs, vint augmenter l'audace des Druses.

Le 27 juillet 1843, notre pavillon reçut une insulte

Digitized by Google

sanglante à Jérusalem. Cette insulte émut le ministère français; des dépêches pleines de noblesse et de fermeté furent adressées à notre ambassade à Constantinople, pour exiger de l'empire ottoman une réparation éclatante. L'on s'était hâté de prendre les devants, et notre pavillon fut salué de vingt-un coups de canon à Berouth, mais il ne devait plus flotter au-dessus de la cité sainte. Dès lors, il sembla aux infidèles que tout leur était permis contre les chrétiens.

Il y avait près d'une année que ceux-ci vivaient misérables et fugitifs au milieu des déserts; les infidèles, pour les rappeler, eurent recours aux Turks et aux Anglais. L'on promit à Constantinople que les Druses paieraient une indemnité; que les chrétiens jouiraient de toute liberté, de toute sécurité; que leurs biens leur seraient rendus, etc., etc. Ces paroles d'espérance, tombant au milieu de ces malheureux réduits au plus affreux désespoir, et sanctionnées par le nom de la France, qui avait été partie aux arrangements pris à Constantinople, contribuèrent à en ramener un grand nombre au sein de leurs villages ruinés. Ils commençaient à peine à relever leurs églises et leur demeures, que le gouverneur turk, Assad-Pacha, leur annonça qu'avant tout, ils devaient payer le tribut de trois années. Beaucoup, pour satisfaire à cette inique exigence, furent forcés de vendre le peu de terres et d'arbres qui leurs restaient; les Druses ne cessaient de les accabler de mauvais traitements, de circoncire de force leurs enfants, de forcer leurs femmes à embrasser l'islamisme, et tout cela accompagné des plus cruelles injures et des plus sanglantes moqueries contre la religion et les souverains de la chrétienté. Ces choses se passaient à la fin de 1843 et au commencement de 1844.

Alors les Maronites envoyèrent des requêtes à tous les rois chrétiens pour les supplier de venir à leur secours et de les protéger d'une manière efficace. C'est à cette

Digitized by

époque que Mourad suppliait la France de ne pas abandonner son glorieux protectorat sur les Maronites, qui mouraient pour son nom et pour sa cause.

Au mois de mars 1844, les RR. PP. Jean Azar et Boutrous Boustani allaient s'embarquer à Berouth, par ordre du patriarche et de l'archevêque de Saïda, pour aller recueillir en Europe des aumônes pour la reconstruction des églises et des colléges détruits : les cheiks chrétiens et les wékils des provinces saisirent avec empressement cette occasion ponr les charger de leurs pouvoirs, afin de traiter directement avec les souverains de la chrétienté, et obtenir d'eux une protection efficace. Ils connaissaient parfaitement le caractère et la capacité de Jean Azar, curé et directeur du collége de Machmouchi et vicaire-général du diocèse de Saïda, qu'ils avaient employé trois fois comme délégué dans les traités de paix faits avec les Druses. Jean Azar avait souffert cruellement de la persécution ; son collége avait été détruit, ses élèves avaient été tués ou dispersés, et lui-même n'avait échappé que par miracle aux mains des infidèles ; il appartient à l'antique et illustre famille des Caram ; ils n'hésitèrent point à l'investir de leur confiance. Quant au P. Boutrous Boustani, il était tombé malade à Berouth ; mais comme chaque minute aggravait la position des chrétiens, le patriarche exigea qu'Azar partît seul. Il se rendit directement à Rome, où il fut parfaitement accueilli par les cardinaux et par le pape Grégoire XVI, qui lui promit d'écrire au roi des Français, pour l'engager à prendre en sérieuse considération les affaires des Maronites, et leur accorder aide et protection. Après un séjour de quatre mois à Rome, le P. Azar se rendit à Naples ; là, il eut l'occasion de parler au prince de Joinville, de le prier d'obtenir pour les Maronites la protection de la France, ou tout au moins de lui faire savoir clairement et nettement qu'il ne pouvait pas compter sur elle. Le prince lui répondit

Digitized by Google

qu'il en parlerait sérieusement au roi, son père. Après une longue attente sans résultat, le P. Azar écrivit au pape pour le supplier d'intercéder près de la France en faveur de sa nation. Le pape fit réponse qu'il avait écrit au roi des Français une lettre dans laquelle il insistait sur les secours et la protection à accorder aux chrétiens du Liban.

Le P. Azar parla aussi au roi de Naples, qui s'intéressa vivement aux malheurs de sa nation, et écrivit en France et en Autriche des lettres fort pressantes à ce sujet. Les deux puissances répondirent qu'elles viendraient au secours des chrétiens; mais elles ne firent pas plus que par le passé. Une fois encore, le P. Azar écrivit directement en France, par le moyen de son ambassadeur à Naples; mais il n'obtint pas de réponse. L'ambassadeur de France à Constantinople vint à Paris par Naples, et le P. Azar s'adressa à lui pour réclamer sa protection; celui-ci lui fit réponse *que les Maronites n'étaient point sous la protection de la France.* En désespoir de cause, le P. Azar présenta une requête à l'empereur de Russie, lors de son passage à Naples, et il lui fut répondu qu'elle avait été adressée à l'ambassadeur à Constantinople, mais que, dans tous les cas, *les Maronites étaient sous la protection de la France*, et que c'était à elle qu'il fallait s'adresser.

Pendant toutes ces démarches, restées totalement infructueuses, malgré la justice de la cause et l'imminence du danger, la Turquie, pour donner le change aux ambassadeurs de Constantinople, qui poursuivaient mollement cette affaire, dans laquelle une parole énergique, une seule parole eût suffi, la Turquie remplaçait l'avare Assad-Pacha par le fourbe et le cruel Wegihi-Pacha, qui était auparavant pacha d'Aleb. Sous son gouvernement, la guerre recommença plus cruelle que jamais, et Schékib-Effendi fut envoyé soi-disant pour mettre la paix, mais en réalité pour compléter la

Digitized by Google

ruine des chrétiens. Dès qu'il apparut dans la montagne, tout fut de nouveau mis à feu et à sang ; il commença par couper les communications entre la partie chrétienne et la partie mixte, et par enjoindre aux négociants européens de quitter la montagne. Alors les Druses se précipitèrent sur le Liban ; les Turks vinrent en aide à leur fureur, et, sous prétexte de désarmement, toutes les horreurs possibles furent exercées contre les chrétiens ; quelques établissements européens eux-mêmes eurent beaucoup à souffrir ; ce fut alors que l'ambassadeur de France qui, tant qu'on ne maltraitait, qu'on ne pillait, qu'on n'incendiait, qu'on n'égorgeait que des Maronites, s'était tenu sur l'arrière plan ; ce fut alors, disons-nous, qu'il protesta d'une manière énergique, et obtint du divan une réparation immédiate ; mais les Maronites n'en restèrent pas moins privés de toute protection, livrés, sans armes, au peuple Druse, le plus stupidement féroce du monde, et abandonnés à toutes les horribles fantaisies d'une soldatesque brutale, avide., sanguinaire et dépravée. Nous ne pouvons raconter dans leurs affreux détails tous les malheurs qui fondirent sur cette paisible nation Maronite, qui, depuis dix siècles, se reposait à l'ombre de la bannière glorieuse de la France ; les femmes, les enfants, les hommes, les vieillards massacrés ; les églises, les maisons, les couvents, les colléges de nouveau incendiés ; les prêtres et les objets du culte religieux devenus le jouet des barbares, et tout ce qui était saint servant de réceptacle à leurs ordures ; les femmes, les jeunes filles, les enfants servant *en public* à assouvir leurs passions honteuses et brutales ; tous les arbres brûlés ou détruits, tous les champs dévastés ; les contrats et les titres détruits ; tous les chrétiens nus ou couverts de lambeaux sordides, réduits à un état de servitude pire que la mort : voilà ce que sont aujourd'hui ces peuples que la France avait juré, par la bouche de saint Louis, de protéger et de défendre !

Le R. P. Azar apprit à Naples ces affreuses nouvelles, et le massacre de trente-deux membres de sa famille; en même temps, le nouveau patriarche, car l'ancien était mort de misère et de douleur, confirmait tous ses pouvoirs, et le pressait de remplir la mission qui lui était confiée; le P. Azar partit aussitôt pour la France. Il était presque sans ressources, et ne connaissait qu'imparfaitement la langue italienne. Il vint cependant, confiant en Dieu et en la justice de sa cause.

Après beaucoup de démarches inutiles et sept mois d'une cruelle attente, il put enfin être présenté à M. le ministre des affaires étrangères, et faire vérifier ses pouvoirs. La bienveillance de M. le ministre, et les bonnes intentions dont il nous paraît animé en faveur de la nation Maronite, nous font enfin espérer que la France ne tardera point à sortir de l'inaction dans laquelle elle est restée jusqu'à ce jour, et dont nos ennemis ont profité pour peser de tout leur poids sur une nation que nous protégeons. Seulement, il est à craindre que la question du Liban, dans laquelle tant et de si graves intérêts sont engagés, ne soit encore comprise que d'une manière imparfaite, et que là se trouve la cause de tant de retards funestes; nous l'examinerons donc dans un prochain article.

R. de Malherbes,
Membre titulaire de la Société Orientale.

Digitized by Google

ALGÉRIE.

COLONISATION.

Projet de M. le Lieutenant-Général de LA MORICIÈRE.

(Suite et Fin.)

Terres du beylik.

Elles proviennent généralement du beylik des Turcs, par suite de réserves des localités arrosables ou particulièrement fertiles faites par les beys, qui y plaçaient leurs serviteurs, les faisaient cultiver directement, ou les donnaient comme apanages à certains dignitaires. A ces terres se rattachent les terres confisquées et celles dont les détenteurs s'éteignent sans successeurs.

Voici l'étendue respective des terres du beylik de la zone colonisable d'Oran :

Terre de Si-el-Madani.	45 hectares.
— du Tlelate.	600
— d'Ali-ben-Ferrag et Chigr-bou-Alem.	150
— de Dayt-Tourkia.	800
— de Toumiat.	120
— des Sahilia (comprise dans la zone). . .	650
TOTAL. . . .	2,365 hectares.

Digitized by Google

TRIBUS PROPRIÉTAIRES DU SOL QU'ELLES OCCUPENT.

PROPRIÉTÉS PARTICULIÈRES DANS LA ZONE COLONISABLE D'ORAN.

(Cette nature de propriété est caractérisée par le nom de *Melk*.)

Il n'y en a qu'une, les *Christels;* trois terrains compris dans cette catégorie appartiennent, le premier, à Bel-Gaïd, k'adi d'Oran; le second, au neveu de l'aga Moustafa-Ben-Ismaël-Bou-Médian-Ben-Ismaël; le troisième, au khalifat de Maskara, Si-Brahim; elle a pour colons partiaires un douar, originaire des Garabas, appelé *Asammia*.

Les Christels, formés de gens venus des différentes villes de la province, présentent un titre très-régulier qui délimite leur territoire et en justifie l'acquisition au prix de 1,000 dinars d'or (le dinar vaut deux douros d'Espagne), soit 12,000 fr. ancienne valeur. Le vendeur fut le bey Mohammed-el-Kébir. Ce territoire a 6 lieues carrées ou 9,600 hectares. La tribu se compose de 62 familles, c'est-à-dire 360 individus, ce qui donne 60 individus par lieue carrée.

Ils cultivent en céréales 180 hectares.

Les territoires melk ont les superficies suivantes :

Christels.	9,600 hect.
Propriété de Bel-Gaïd.	1,000
Propriété de Bou-Médian.	450
Terre des Asammia (hors du territoire civil).	350
	11,400 hect.

TERRITOIRES DES TRIBUS

EXISTANT COMME USUFRUITIÈRES SUR LE SOL OU L'ÉTAT LEUR A PERMIS DE S'INSTALLER SANS POUVOIR ALIÉNER.

Beteoua.

Cette tribu est originaire du Maroc, de la côte du Rif; elle s'était fixée à Chguiga, près de Mazagran. Le bey

Mohammed-el-Kébir, ayant voulu disposer de cette localité, transporta les Beteouas sur les ruines d'Arzéou; il leur assigna un territoire limité comme il est indiqué sur le plan, mais sans leur en conférer la propriété. — Dans cette nouvelle position, les Beteouas se partagèrent des terres, firent des jardins et bâtirent des maisons. Pendant nos années de guerre, ils ont dû tout abandonner. Une partie, enlevée par l'émir, a servi à peupler Tagdemt; une autre regagna Mazagran; beaucoup s'en allèrent isolément habiter les villes. — Ralliés en partie, ils comptent aujourd'hui 64 familles et cultivent approximativement 380 hectares de terre; leur territoire a une surface de deux lieues 1/2 carrées, soit de 4,000 hectares, dont plus de la moitié en bonnes terres; le reste, couvert de broussailles, est susceptible d'être défriché. C'est une moyenne de 125 habitants par lieue carrée de 1/10e de la surface mis en valeur.

Ahmian.

Le territoire d'Ahmian s'étend du cap de l'Aiguille aux marais de la Macta, de l'ouest à l'est. Il a la forme générale d'un 8; sa surface est de 16 lieues environ ou de 25 à 26,000 hectares, dont actuellement les 10/11es sont couverts de broussailles. Cependant, plus de la moitié des terres sont dans de bonnes conditions de fécondité, si on les défrichait.

La concession usufruitière en a été faite aux Ahmian sans leur demander de rétribution particulière, et sans priviléges d'exemption d'impôts. Cette disposition traditionnelle est fort ancienne : aucun titre ne vient l'infirmer.

On compte 12 mecheta, sur lesquels sont 211 tentes. Ce qui correspond, pour la population, à 1,266 individus, et pour les terres cultivées, à 830 hectares.

D'où il résulte que la densité de la population est de 80 individus par lieue carrée.

Et la culture dans la proportion de 1/31e de la surface.

Digitized by Google

Garabas (proprement dits).

Le territoire de cette tribu, qui, de la rive gauche du Sig, traverse le Tlelate et s'étend jusqu'auprès d'Oran, est sabega sans exception ; nous n'en examinerons que la partie comprise dans la circonscription de la zone proposée autour d'Oran.

La terre, chez les Garabas, se divise en 32 mechetas, occupés par 553 tentes.

Le chiffre de 553 tentes correspond à une population de 3,518 individus.

La surface totale du terrain des divers mechetas énoncés est de 16 à 17 lieues carrées, 27,000 hectares environ ; d'où il résulte que la population, par lieue carrée, est de 207 individus, et que le rapport de la terre cultivée est de 1/14e avec la surface totale.

RÉSUMÉ DES TERRITOIRES SABEGA.

Beteouas.	4,000	hectares.
Ahmian.	25,000	—
Garabas.	27,000	—
TOTAL.	56,000	hectares.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

La direction donnée à la limite, en la faisant partir d'Andalouse pour aller joindre le lac par Temsalmet, embrasse, à l'ouest du territoire d'Oran, une surface de 5 lieues 1/2 carrées, soit environ 8,000 hectares, disponibles pour la colonisation. Les points principaux qui s'y trouvent sont Iefry et Sidi-ben-Aïssi : le premier est sabega, le second melk ; de part et d'autre il y a de l'eau, mais elle est beaucoup plus abondante à Sidi-ben-Aïssi, où les terres de jardin et de culture ont plus d'étendue. Dans son voisinage, à l'est, on trouve encore une petite plaine, ordinairemement cultivée en céréales. Plusieurs

Digitized by Google

sources coulent sur le versant de la crête qui s'étend entre Iefry et Sidi-ben-Aïssi. Le reste du pays est boisé en fortes broussailles et en arbres épineux.

RÉCAPITULATION DES TERRES

DISPONIBLES AUX DIVERS TITRES DE POSSESSION.

Territoire civil.	25,000	hectares.
Territoire d'Arzéou (environs).	1,000	—
Terres du beylik.	2,365	—
Terrains melks (tribus et particuliers). . .	11,400	—
Territoires sabega.	56,000	—
Terrain désigné par la note supplémentaire.	8,000	—
TOTAL.	103,765	hectares.

Ce qui excède l'estimation provisoire préalable la plus élevée, de près de 4,000 hectares.

Telle est la statistique sommaire de la propriété, des populations et des cultures dans la zone qu'on se propose de coloniser autour d'Oran.

La facilité avec laquelle les limites territoriales ont été précisées sur tous les points, répond suffisamment à ces préoccupations, souvent exprimées, du besoin de régler la propriété du sol chez les Arabes. Lorsque, par exception, les conditions des possessions de tel ou tel lieu on pu présenter de l'incertitude, c'est que les détenteurs étaient intéressés à faire perdre la trace de quelque usurpation sur le domaine de l'Etat.

En examinant le territoire de chaque tribu, on a pu apprécier le degré d'abandon dans lequel il se trouve ; les voies de communications principales ne sont que des sentiers étroits, résultant seulement du parcours, souvent obstrués de broussailles ou interceptés par des ravines. Les sources accessibles aux bestiaux sont des bourbiers ; l'eau des puits est corrompue par tout ce que l'incurie des Arabes y laisse tomber et séjourner. Autour de la

Digitized by Google

plupart de ces puits, des trous en terre servent d'auge pour abreuver les troupeaux. Ces trous finissent par former des mares infectes, dont les infiltrations délayent la terre ou la maçonnerie de la paroi intérieure du puits, jusqu'à ce qu'un éboulement s'en suive. Ces accidents d'ailleurs ne déterminent pas le douar ou la tribu à entreprendre quelques réparations ; elle ira plutôt à trois lieues plus loin chercher l'eau qui lui est nécessaire.

Dans le centre de la zone, les Oulad-Sidi-Mansour ont un pays actuellement sans eau. Cette circonstance les gêne beaucoup pour cultiver leurs terres, qui entourent Télamine. Ils savent cependant qu'un ruisseau souterrain passe à 12 mètres au plus au-dessous de la surface du sol ; que jadis il a même donné, au moyen de norias, des irrigations importantes. Voici, d'ailleurs, quel est l'état des lieux : en un endroit dit Assi-Chefafra, à l'est de Télamine, dans un affaissement de terrain cylindrique de 6 mètres de profondeur et de 10 mètres de diamètre à son orifice, il existe un trou par lequel un homme peut se glisser ; par là, à 2 mètres plus bas, il arrive au bord d'un conduit naturel de 1 mètre de largeur, profond de 2 mètres, au fond duquel l'eau coule avec bruit du sud au nord. Elle a une salure franche, mais qui n'empêche pas de la boire : la preuve, c'est qu'à grande peine on y vient remplir quelques outres. Cependant les Oulad-Sidi-Mansour n'ont point trouvé entre eux l'accord, la direction et l'énergie nécessaires pour entreprendre les travaux à faire pour bénéficier d'une si précieuse ressource. Cette inertie, cette incapacité est générale dans la race arabe de toute la province. Il lui reste encore pour les irrigations un peu de ces instincts qui lui acquirent une véritable célébrité ; mais, même dans ce genre, elle ne saurait entreprendre actuellement un travail tant soit peu considérable, moins encore en régler les effets.

Si l'on jette les yeux sur les cultures, on voit combien la terre offre de facilité au travail de l'homme, et com-

Digitized by Google

bien celui-ci, trop clair-semé sur sa surface, la néglige. Disposant de grands espaces, il choisit les plus favorables et se retire avec insouciance devant l'invasion des bois sur le sol destiné à la charrue ; chaque jour les friches augmentent. Cependant le nombre de troupeaux de la tribu ne permet pas que la terre devienne une forêt ; les incendies en font justice, et la vaine pâture achève de réduire à l'état de broussailles toute végétation.

Telle est la situation : il était important de le constater, surtout au point de vue des désintéressements à donner aux éléments de la population indigène, lorsqu'on devra les déplacer. Ces déplacements ne dateront pas certainement du même jour ; il est de notre intérêt de les rendre successifs au fur et à mesure des besoins : agir autrement, serait rendre complet cet état d'abandon du sol déjà si avancé et dont nous venons de constater les funestes effets. Toutefois, tandis que ce mouvement d'évacuation graduelle s'opérera, la colonie aura déjà marqué ses progrès d'invasion ; les travaux que l'État entreprendra pour faciliter le développement de celle-ci, les routes, la multiplication des puits, l'aménagement des fontaines, les travaux d'irrigation, les desséchements, etc., auront renouvelé la face du pays et donné à distance une augmentation de valeur à la terre. Cette augmentation serait-elle la base sur laquelle on devrait traiter ultérieurement de la cession du territoire avec les détenteurs actuels ? Ce serait assurément les faire bénéficier d'améliorations auxquelles ils n'auront pas concouru. Il rentre donc dans les règles exactes de la justice de baser les compensations à donner à l'avenir sur l'état actuel, qui ne changerait pas si le pays restait livré aux mains dont nous le reprenons.

La condition des déplacements successifs a été invoquée comme nécessaire pour empêcher le sol de tomber entièrement en friche ; il est un autre motif pour qu'il en soit ainsi : celui de conserver sur la terre, jusqu'à ce

Digitized by Google

qu'on l'occupe, une population qui assume la responsabilité des événements, meurtres ou vols, qui pourraient s'y produire. Le vide, à cet égard, est la pire de toute les situations ; car, dès lors, la répression devient presque impossible ; du reste, il ne faut pas le méconnaître, dans la transition de l'état actuel à l'état indiqué, le voisinage des tribus est une chose à rechercher : leurs bestiaux, leurs transports, leurs produits divers, nous seront longtemps d'une utilité incontestable. Il faut s'en assurer la disposition, et pour cela, apporter la plus grande attention à ce que nos progrès soient réguliers, à ce qu'ils ne désorganisent pas l'élément indigène. Le maintien de sa constitution rendra d'ailleurs plus facile la surveillance que nous devons exercer sur ses dispositions, dont nous ne pouvons méconnaître l'hostilité, et contre lesquelles il faut toujours être en garde. D'autre part, il n'y a pas à craindre la gêne de son rapprochement, il ne passera pas certaines limites : l'expérience ne nous montre-t-elle pas partout les tribus faisant retraite devant la colonie? La fusion entre le chrétien et le musulman n'arrivera jamais; il faudrait de la part de celui-ci une abjuration impossible. Il ne peut être que dominé ou révolté [1].

QUESTION DES DÉPLACEMENTS

A effectuer pour assurer la disponibilité de la zone à coloniser autour d'Oran.

Lorsque, dans cette zone, nous avons comparé le faible chiffre des populations avec la surface considérable des territoires qui leur sont attribués (melk ou sabega), nous avons eu lieu de signaler les conséquences désavantageuses de cette disproportion. Elle existe pour presque toutes les tribus de la province. Une combinai-

[1] Cette opinion, ainsi que quelques autres du présent mémoire, bien que généralement vraie, est néanmoins trop absolue, même pour la province d'Oran.

Digitized by Google

son s'offre pour y remédier. Elle consiste à condenser la population de telle tribu sur une portion de son territoire, en appelant sur l'autre portion une population nouvelle, prise, soit dans celles qui doivent successivement faire place à la colonie, soit dans l'élément colonial lui-même, lorsqu'il s'agira, par exemple, de la colonisation routière.

L'application de ce principe par l'État dans les conditions de rareté de la population, assurera une disponibilité prolongée de terrains à la colonie. Dans les déplacements, il est bien évident, d'après ce qui vient d'être dit, qu'il ne sera pas donné aux intéressés, dans leur nouvelle installation, des surfaces égales à celles qu'ils occupaient, mais bien des surfaces réglées d'après leur force numérique, combinée avec les conditions statistiques dans lesquelles ils se trouvent; ce calcul sera facile.

Nous disons que cette disposition doit s'appliquer aux terrains melk et sabega. Pour les premiers, il y aura lieu à faire une expropriation; pour les autres, il n'y a que les impenses dont il faudra tenir compte pour donner des désintéressements équivalents.

Dans le cas particulier qui nous occupe, l'émigration d'une partie des Beni-Ahmers-Cheragas, en faisant rentrer la plus grande partie de leur territoire au domaine de l'État, offre, pour les déplacements à faire, une surface étendue. Elle dispensera de recourir au moyen général indiqué. La possibilité d'en disposer exige toutefois quelques développements.

Le territoire vacant appartient aux six fractions qui comptaient avant la dernière insurrection 1,952 tentes, mais qui n'en ont plus aujourd'hui que 1,011; le reste est dans le Marok.

La surface du territoire de ces diverses fractions est approximativement de 65 lieues carrées.

Celui des Hazedj y figure pour près de 1/3, soit pour plus de 30,000 hectares; d'ailleurs, les terres des Beni-

Digitized by Google

Ahmers-Cheragas comptent parmi les plus fertiles de la province celle des Hazedj, en particulier, et ces dernières suffiraient seules pour satisfaire au déplacement de la population indigène qui doit évacuer la zone colonisable autour d'Oran, et lui offrir les conditions d'espace, de qualité du sol et de salubrité. Celles de sécurité y seront-elles réunies? Les causes qui préparèrent l'émigration des Beni-Ahmers ne subsistent-elles pas encore? En effet, vis-à-vis du Tessalah, dans le sud, s'étend une grande région actuellement dépeuplée, vaste forêt par laquelle les bandes des Beni-Matars, des Ouled-Talagr et de tous les S'ahariens de l'ouest dirigent leurs incursions contre le Tell. C'est par là que les fugitifs du pays rentrent pour faire de fréquentes visites; c'est la route de toutes les influences malsaines qui viennent du Marok travailler nos tribus du centre; n'avons-nous pas vu, il y a à peine trois mois, les Douars et les Zmelas, devenus tribus frontières, par le départ des Beni-Ahmers, subir des malaises et des incertitudes, trembler dans Meleta, et y réclamer l'appui d'un camp? un peu plus tard former eux-mêmes des rassemblements de cavalerie pour couvrir leurs laboureurs à hauteur d'Agbeil; cependant, quelques semaines après, ils passaient tout d'un coup la montagne, et s'avançaient jusque sur le Sarno pour y faire paître leurs troupeaux. Les temps étaient devenus meilleurs, sans doute, mais ils n'eussent eu ces alternatives de terreur et de confiance, si Sidi-Bel-Abbès eût été, ce qu'il deviendra un jour, un centre de population considérable, auquel s'appuiera un maghzen, et où des établissements militaires permanents placeront la réserve des troupes de la division d'Oran. Courte distance de la mer, communications faciles avec Mascara pour l'est, pour l'ouest avec Tlemcen, dont la route sur Oran deviendrait plus sûre, moyens d'action plus rapprochés des hauts plateaux et dominant les influences de perturbation, protection plus efficace à l'installation coloniale, tout

Digitized by Google

indique Bel-Abbès, ou tout autre point voisin, comme une position capitale dans l'ensemble des données de notre entreprise. Alors, ce qui aura ses embarras dans un avenir rapproché, ce déplacement qui inévitablement devra atteindre, après les Garabas, les Zmelas et les Douars, se fera de lui-même; donnez à ces tribus un territoire où, dans leur incompatibilité avec nous, elles puissent se retirer devant notre civilisation qui déjà les étouffe, et vous les verrez s'y porter avec empressement. Le développement de Bel-Abbès en est la condition.

(Le mémoire donne ici les conditions de déplacement à remplir pour les terres du beylik (il n'y a qu'un douar de 40 tentes), les territoires melk et les territoires sabega. Aucun de ces déplacements ne présente de difficulté sérieuse. Renfermées dans des espaces assez vastes pour suffire à toutes les exigences de leur manière de vivre, les différentes tribus déplacées occuperont encore une surface de plus de 19,000 hectares.)

Avant de terminer ce chapitre, nous indiquerons immédiatement les conditions à fixer aux Mechetas des Garabas qui entourent la forêt de Mouley-Ismaël, du côté du sud-est.

Cette forêt appartient à l'État; elle possède plusieurs variétés d'arbres résineux, et particulièrement des oliviers sauvages de la plus grande beauté. Placée entre Oran et Saint-Denis du Sig, elle prendra nécessairement une importance qui ne permet pas de rester indifférent aux soins de sa conservation que plusieurs causes compromettent.

Ainsi, les Garabas fixés sur la rive gauche du Sig, dont l'état d'insalubrité ne permet pas encore d'ouvrir l'accès à la population européenne, disputent chaque année à la forêt les terres susceptibles d'être labourées. Il

Digitized by Google

en est de même dans le sud-est et dans l'ouest de ce domaine. Dans quelques clairières, on trouve même des cultures. Une délimitation peut seule y mettre ordre; il appartient, du reste, à l'administration forestière de prescrire des mesures nécessaires pour vivifier cette forêt

ZONE PROPOSÉE

Pour être colonisée autour de Mostaganem.

Autour de Mostaganem et de Mazagran, les terres sont melk et beylik. Ces deux villes eurent autrefois une banlieue très-habitée : la guerre l'a dépeuplée ; le départ des Turks, les extinctions et de nombreuses émigrations ont laissé au domaine de l'État beaucoup d'héritages, qui tous encore n'ont pas été recueillis. Sur ces points la population indigène ne peut pas être considérée comme vivant à l'état de tribu. Il n'y aura ni déplacements ni désintéressements collectifs à régler. A ce titre la principale opération est déjà faite : c'était l'évacuation de l'enceinte de Mazagran par les indigènes. Elle date de 1845, elle a eu pour but la formation d'un centre européen. A Mazagran, les anciens habitants sont réunis aujourd'hui dans le village arabe de Tigdid; il compte 100 familles; un autre, celui de Rezezgua, a été formé au sud-est des jardins, près la route de Mostaganem à Ennaro. Ils subsisteront tous deux sans inconvénient au milieu de la colonisation.

Les Deradel, qui comptent en tout 72 familles, habitaient la partie sud-est du territoire de Mostaganem. Ils n'avaient aucun droit de propriété et devaient être considérés comme sabega. Récemment ils ont acquis régulièrement, d'un Turk, un territoire d'environ 700 hectares. Ils peuvent rester dans la position que leur assigne ce melk.

Près du territoire de Deradel, à l'ouest, est un terrain

Digitized by Google

de la contenance de 700 hectares, revenant au domaine au titre d'habous.

Près de là, au sud d'Aïn-Nouïsi, le polygone de colonisation fait une entrée chez les Borghia, et y comprend une surface de 600 hectares. Le territoire des Borghia appartient à l'État, qui le leur concède à loyer pour leurs cultures. L'espace est loin d'y manquer. La partie à prélever ne contient ni puits ni jardins : elle ne peut être l'objet d'aucun embarras.

Reste le territoire des Hachem-Daro, tribu formée des éléments fugitifs d'autres tribus. Ce territoire se partage en biens melk, et l'on n'y voit point la société arabe réunie à l'état de douars. Les tentes campent isolément, ou bien au nombre de 3 ou 4, lorsque plusieurs membres d'une famille ont conservé des intérêts communs sur leur patrimoine ; chacun d'ailleurs habite le sol qui lui appartient, et rien ne s'opposerait, avec de semblables habitudes, à ce que le gourbi remplaçât la tente, si ce n'était l'avantage qu'a celle-ci de conserver la possibilité de se dérober à l'occasion.

Il est facile de juger, par la comparaison du chiffre de la population des Hachem-Daro avec la surface du territoire qu'ils occupent, que beaucoup de terrain peut devenir disponible. Il y existe aussi des terres vacantes : on arrivera, par des échanges et des achats, à faire place à la colonisation. L'État, par ses divers agents, devra en avoir l'initiative.

Ce travail n'a pu être proposé pour le moment d'une manière plus précise.

Les Hachem-Daro ont pour limitrophes, à l'est, les Chourfa-Hamadia (medgers), qui ont un territoire melk.

Il faudra encore régler avec ceux-ci la cession de la partie angulaire qui a servi à former, autour d'Assian-Tounin, un territoire disponible, ce qui ne doit rencontrer aucune difficulté. Il ne s'agit que de 400 hectares environ.

Digitized

ZONE PRÉPARÉE

Pour être colonisée sur le Sig.

Cette zone embrasse :

La terre du Sig proprement dite, rive droite et rive gauche, celle des Zmelas, et à l'est, celle des Ouled-ben-Aïcha. Elle comprend encore un angle du territoire sabega des Taallait. Enfin, sur la rive gauche, le Mecheta des El-Aïd et encore l'extrémité sud du Mecheta de Aalemia. La surface colonisable de ces différents territoires est de 5,400 hectares.

PROGRESSION DE L'INVASION COLONIALE.

Dans le cours de ces études, nous avons déjà exprimé que le mouvement d'invasion de l'élément colonial devait être progressif. Nous allons indiquer comment nous l'entendons.

Dans la circonscription d'Oran, au-delà du territoire civil, la colonie s'étendra d'abord le long du littoral par Assian-Toual, Azelef, Goudyéil, Arzéou et Beteoua, sans dépasser au sud-est une direction général allant de Sidi-Chaami à Beteoua par Télamine.

Dans cette première époque, ce qui sera enlevé aux Garabas ne sera pas de nature à exiger encore leur translation.

La seconde époque aura pour préliminaire cette translation. Toute la zone d'Oran sera alors disponible.

Au Sig, tout peut s'accomplir à la fois.

A Mostaganem, la colonie doit être dirigée d'abord dans la région des jardins, vers Mazagran, la Stidia et Aïn-Nouïsi ; le mouvement vers l'est viendra après.

Il ne faut pas chercher l'explication de ces indications dans la plus ou moins grande sécurité du pays. Elle existe dans l'intérieur et au dehors du triangle de colonisation telle qu'on la peut désirer ; de sages mesures, la

Digitized by Google

force avant tout, la maintiendront. La colonisation avec ses exigences sera d'ailleurs la pierre de touche de la soumission réelle. Elle posera enfin dans leur véritable situation respective le peuple conquérant et le peuple vaincu. Par une aberration sans exemple, c'est des intérêts de ce dernier dont jusqu'ici se sont le plns inquiétés la plupartdes théoriciens de la question ; sollicitude pusillanime dont nous avons payé tous les frais ; duperie compromettante vis-à-vis d'un ennemi quelquefois tranquille par épuisement, mais qui vous garde au cœur une haine implacable. La colonie peut seule, par sa masse, le réduire à l'impuissance de s'agiter.

Ainsi donc, s'il faut rendre l'invasion de la colonie progressive, ce n'est pas pour la ralentir, avec quelque arrière-pensée tournée vers les indigènes, mais bien pour avoir plutôt des centres populeux où la société s'organise fortement, où l'échange des productions de toute nature se multiplie au bénéfice de tous. C'est encore, nous le répétons, pour ne pas faire le vide entre nous et la population arabe, qui, surveillée de près, doit fournir le tribut de son travail et de ses ressources à la colonie, l'environnant dans son expansion, comme fait autour du champ défriché la haie formeé avec les épines qu'on a extirpées.

Oran, le 25 mai 1846.

Le Lieutenant-Colonel d'état-major,
L. DE MARTIMPREY.

MÉMOIRE

SUR LA MANIÈRE DONT IL CONVIENT DE PARTAGER ENTRE LES CONCESSIONNAIRES LES TERRES DONT L'ÉTAT A ACQUIS LA LIBRE DISPOSITION.

Les réserves nécessaires à la population indigène et pour les forêts de l'État étant faites, nous allons chercher à établir nos 5,000 colons : les uns sur les terres, cours

Digitized by Google

d'eau, sources et puits qui restent disponibles dans l'intérieur du triangle (Oran, Mostaganem et Mascara), triangle que nous appellerons le berceau de la colonisation dans la province d'Oran; les autres, répartis par groupes sur les lignes de communication les plus fréquentées ou dans des localités tout à fait exceptionnelles.

Nous essayerons en même temps de constituer la commune, en partant de ce principe qu'on peut, dans l'origine, lui donner une superficie considérable par rapport au chiffre de la population, et qu'on sera toujours à même de la scinder plus tard, alors que, la presque totalité du territoire étant défrichée et que de nouvelles eaux ayant été découvertes, les habitants s'y trouveront en plus grand nombre.

TERRITOIRE CIVIL D'ORAN.

964 familles.—25,000 hectares.

Nous ne parlerons que pour ordre des localités comprises dans l'intérieur du périmètre soumis à la juridiction civile, où déjà plusieurs centres de population existent et où d'autres sont à créer.

Nous les énumérerons, pour ajouter les familles agricoles qui s'y trouvent ou qui doivent aller s'y fixer à celles que nous proposerons de placer sur le territoire encore mixte, et nous fixerons un chiffre approximatif pour toutes les familles qui sont déjà établies ou pourront s'établir isolément sur la partie du territoire civil non comprise dans les dépendances de ces divers centres de population, qui sont :

La Senia (existant).	50	familles.
Sidi-Chamy (existant).	54	
Misserghin, anc. et nouv. village (existant).	130	
Le Figuier (à faire).	80	
Assi-el-Abiod (à faire).	30	
A REPORTER. . . .	344	

Digitized by Google

	Report.	344 familles.
Aïn-Beida (à faire).		50
Assi-el-Ghir (à faire).		30
Sidi-Marouf (à faire).		30
Plaine d'Andalouse (à faire).	sur l'Oued-Sidi-Amadi.	100
	Aïn-el-Anseur . . .	10
	Aïoun-Tourk.	40
	Aïn-Sidi-bou-Asfar. . .	15
	Aïn-Sidi-bou-Ameur. .	30
Jeffry (à faire).		5
Dar-Beida (existant).		10
	Total.	664 familles,
auquelles nous pouvons ajouter sans crainte. . . pour les familles qui s'intercaleront isolément au milieu de ces villages et hameaux; soit donc		300
		964

familles agricoles qui pourront s'établir sur le territoire civil actuel d'Oran, où il peut y avoir 16,000 hectares, au moins, de terres arabes. Ce chiffre donne, en moyenne, 26 hectares pour chacune des 964 familles.

COMMUNE D'EMSILA.

103 familles. — 8,000 hectares.

A l'ouest d'Oran, et comme enclavée de trois côtés entre le territoire civil et le grand lac, se trouve une superficie de 8,000 hectares de terres qui appartiennent à l'État; il y existe plusieurs sources sur lesquelles on pourrait établir des centres de population dont l'ensemble formerait une commune; c'est un pays de montagne, aujourd'hui couvert de bois, et dans lequel on ne rencontre que de temps à autre quelques bassins et vallons propres à la culture des céréales. Du côté d'Emsila, et sur le bord du lac entre autres, nous avons vu de belles moissons. Nul doute donc que les Européens qui se livreraient simultanément à l'élève des bestiaux, au commerce du bois et à l'agriculture, ne finissent par rendre cette contrée aussi productive que beaucoup d'autres. Nous ne sa-

Digitized by Google

vons véritablement quelle localité indiquer plus particulièrement pour chef-lieu de la commune.

Nous nous bornerons donc à donner à cette commune le nom d'Emsila qui semble lui revenir de droit, quel qu'en soit le chef-lieu, et à indiquer la quantité de familles qu'il serait possible de placer sur chaque point. D'autres plus compétents que nous désigneront le chef-lieu.

A Sidi-ben-Aïssy, où il y a de bons jardins potagers.	20	familles.
A Ras-Mta-Geddara.	30	
A Aïn-Regada.	15	
A Aïn-Sefsef.	5	
A Dechera.	3	
A Serig-Ouled-bey-Brahim.	10	
A Aïn-Mta-bey-Messabey.	20	
TOTAL.	103	familles.

Peut-être aussi ce vaste territoire pourrrait-il être divisé en deux communes, dont les chefs-lieux seraient Sidi-ben-Aïssy et Ras-Mta-Geddara.

COMMUNE D'ASSIAN-TOUAL.

200 familles.— 3,500 hectares.

Cette commune serait toujours essentiellement agricole; c'est le pays le plus salubre que nous connaissions.

Village d'Assian-Toual. — Les eaux d'Assian-Toual étant abondantes et de bonne qualité, au milieu d'un pays fertile et extrêmement propre à la colonisation, on pourrait en faire le chef-lieu de la commune et y placer 80 familles. Quelques-uns des terrains avoisinants sont rocailleux, mais susceptibles néanmoins de pouvoir être avantageusement utilisés comme pâturages ou pour des plantations.

Hameau d'Assi-Ameur. — Les eaux de ses puits sont fort bonnes; des irrigations y seraient très-faciles; c'est

une excellente position sous tous les rapports pour l'établissement d'un centre de population : nous proposerons d'y placer 50 familles.

Hameau d'Assi-bou-Nif. — Ce puits est situé dans la direction de Sidi-Marouf, à moins d'une lieue d'Assi-Ameur, et se trouve absolument dans les mêmes conditions que ce dernier. Nous nous bornerons à dire que nous voudrions y voir placer 30 familles.

Hameau d'Assi-ben-Enda. — Situé dans un joli vallon des plus fertiles, entre deux jardins de cactus et à peu près à moité distance entre Assi-Ameur et Assi-bou-Nif, ce puits ne diffère en rien des premiers. On peut y placer 30 familles.

Hameau d'Assi-ben-Ferréah. — Situé dans le voisinage de la plaine de Telamine, ce puits est dans les mêmes conditions que plusieurs de ceux dont nous venons de parler. A une petite distance vers l'est, se trouve un autre puits dont l'eau n'est potable, en ce moment, que pour les bestiaux ; il serait sans doute d'aussi bonne qualité que celui de Ben-Ferréah, dont les eaux sont excellentes, si l'on en retirait toute la vase et les saletés que nous y avons remarquées. En tout cas, il pourrait être avantageusement utilisé pour les irrigations et les bestiaux du hameau de Ben-Ferréah. On devrait y placer 30 familles.

COMMUNE DE SIDI-ALY.

170 familles. — 4,800 hectares.

Village de Sidi-Aly. — Comme Sidi-Chamy, village du territoire civil, Sidi-Aly se trouve dans d'excellentes conditions pour l'établissement d'un centre de population européenne. Assez près encore d'Oran pour aller y vendre chaque jour leurs fruits, leurs légumes et leur lai-

Digitized by Google

tage, les habitants de Sidi-Aly pourraient s'occuper simultanément et de l'agriculture proprement dite et d'un peu de jardinage.

Nous proposons de placer à Sidi-Aly 100 familles.

Hameau d'Assi-ben-Okba. — Comme ceux d'Assi-Ameur, d'Assi-bou-Nif et d'Assi-ben-Enda, les environs d'Assi-ben-Okba sont excellents et propres à la culture des céréales. Des irrigations y seraient faciles. Le nombre des puits peut être augmenté; on pourrait y placer 20 familles.

Hameau d'Assi-el-Béchir. — Ces deux puits, qui ne sont séparés l'un de l'autre que par une distance de 5 à 6 mètres, sont situés à 1 kilomètre au plus au sud de la route d'Oran à Arzéou, dans le fond d'un ravin dont les berges paraissent peu propres à la culture des céréales, mais dont le lit, quoique resserré, renferme une quantité de terres à céréales assez considérable pour qu'il soit permis d'y placer 20 familles, lesquelles d'ailleurs jouiraient de la petite fontaine d'Aïn-Dehenne, qui en est peu éloignée, et où nous ne croyons pas devoir placer un centre de population, parce qu'on nous a assuré qu'elle tarissait pendant les grandes chaleurs.

Hameau d'Aïn-Franin. — Un peu loin sur le même sentier qui conduit à Christel, se trouve une petite fontaine dont les eaux sont excellentes et dans le voisinage de laquelle il y a quelques terres arables. On pourrait annexer de vastes pâturages à ce hameau, dont les habitants devraient surtout s'adonner à l'élève des bestiaux.

Nous proposons de placer à Aïn-Franin 10 familles de cultivateurs.

Hameau d'Azeleff. — Azeleff est une petite source peu abondante, mais dont les eaux sont excellentes; elle se trouve sur la route d'Oran à Arzéou-le-Port, à 6 kilomètres avant d'arriver à Goudyéil. 20 familles pour-

raient y être placées. Les terres qui entourent Azeleff sont peu propres à la culture; elles sont rocailleuses, couvertes de broussailles, et conviennent surtout à l'élève des bestiaux. La vigne, le mûrier et les arbres fruitiers devraient y prospérer. Des irrigations y seraient difficiles, et dans tous les cas sans importance.

COMMUNE DE TAZOUT.

70 familles. — 2,500 hectares.

Cette commune renferme le village des Christels, habité par 50 familles, auxquelles nous laissons 1,700 hectares, en y comprenant les jardins.

Village de Tazout. — Tazout était dernièrement encore habité par une partie des gens de Christel, tous réunis aujourd'hui au milieu de leurs magnifiques jardins sur le bord de la mer: on y comptait 28 familles, dont le nombre aurait pu être doublé sans le moindre inconvénient. Il n'y a ni cours d'eau, ni sources proprement dits à Tazout; il ne s'y trouve que des puits, dont les eaux sont abondantes et de bonne qualité. Les terrains dépendants de ces villages ressemblent à une partie de ceux de Goudyéil, terrains peu propres à la culture des céréales, mais excellents comme pâturages, et dans lesquels la vigne et les arbres fruitiers de toute espèce viendraient sans aucun doute. Le kermès, insecte que les indigènes vendent actuellement 5 fr. la livre, abonde sur tout ce territoire.

COMMUNE DE GOUDYÉIL.

140 familles. — 6,000 hectares.

Village de Goudyéil. — A Goudyéil se trouvent des eaux d'une bonne qualité, et assez abondantes pour les

Digitized by Google

besoins d'un village de 120 familles. Les industries qui nous paraissent convenir aux gens fixés à Goudyéil, seraient :

La culture des grains et de la vigne ;

L'élève des bestiaux et des vers à soie ;

Le commerce des fruits.

Nous parlerons aussi de la possibilité qu'il y aurait d'y cultiver quelques légumes au moyen d'irrigations faciles, si l'on ne recule pas devant les dépenses auxquelles entraînerait la construction de conduits d'eau.

Les terres à céréales ne devant entrer que pour les deux tiers dans celles à annexer au village de Goudyéil, nous pensons qu'il faut baser nos calculs sur la nécessité de réserver, en moyenne, pour la subsistance de chaque famille, une superficie assez étendue.

Hameau d'Assi-Mefessour. — Assi-Mefessour est un puits que l'on nous a dit assez abondant, et dont les eaux sont potables. La plaine, toute défrichée et bien cultivée, au centre de laquelle se trouve ce puits, peut avoir de 6 à 8 hectares de superficie. Les terrains avoisinants, surtout ceux qui sont aux nord, quoique quelques-uns soient encore couverts de broussailles, seraient presque tous propres à la culture des céréales s'ils étaient défrichés. Des irrigations y seraient possibles au moyen de norias. Le nombre des puits pouvant être augmenté, nous proposerons d'y placer 20 familles. Nous devons ajouter que c'est par Assi-Mefessour que passeront les routes d'Oran à Arzéou-le-Port, de Goudyéil à Saint-Denis-du-Sig et d'Oran à Mostaganem.

COMMUNE DE GUESSIBA.

72 familles. — 4,500 hectares.

Village de Guessiba. — Ce nom rappelle qu'il a existé dans cet endroit, à une époque que nous ignorons,

Digitized by Google

une sorte de fort ou de kasbah, dont les ruines jonchent encore le sol.

La population d'El-Guessiba sera dans la nécessité de s'adonner tout spécialement à l'élève des bestiaux. Les terres à céréales n'entreront guère que pour 2/5es. Nous donnerons 60 hectares par famille.

Aucune irrigation n'y sera possible.

Tout examen fait des localités, il serait possible d'établir :

A la source d'Abd-el-Ouédia, 1,500 mètres ouest-sud-ouest de Guessiba, 5 familles de pasteurs ;

Au puits de Side-beni-Djebka, 2,000 mètres de Guessiba, dans le lit du ravin qui descend à Arzéou, 2 familles de pasteurs et bûcherons ;

A la petite fontaine d'Ouïnkel, entre la pointe Abuja et le cap Ferrat, 5 familles de pasteurs.

COMMUNE D'ARZÉOU.

200 familles agricoles. — 3,600 hectares.

Ville d'Arzéou. — La rareté et la qualité des eaux avaient pendant longtemps fait supposer qu'Arzéou, malgré sa position géographique tout exceptionnelle, n'était pas susceptible de pouvoir jamais devenir un centre de population important, mais quelques essais, tentés dans ces dernières années, ne laissent plus aucun doute sur les ressources qu'on peut y trouver sous ce rapport. Grand nombre de puits ont été creusés sous le canon du fort ; les premiers ne donnaient qu'une eau saumâtre et désagréable au goût, mais potable et reconnue n'être en rien nuisible à la santé. Les plus récents ont fourni des eaux d'une meilleure qualité, et tout fait supposer que si les recherches se multipliaient, on finirait par trouver sur les lieux mêmes des eaux assez abondantes et d'une qualité telle, qu'elles pourraient

Digitized by Google

suffire à tous les besoins d'une population nombreuse. D'un autre côté, MM. les officiers du génie ont constaté la possibilité de faire venir jusque sur le rivage, dans l'intérieur de la ville même, les eaux des sources de Mouley-el-Maagoung, éloignées vers le sud-ouest d'environ 6 kilomètres. Les projets, établis avec le plus grand soin, portent les dépenses qui en résulteraient à environ 80,000 francs. Le gouvernement, avant de mettre ce projet à exécution, veut savoir si le puits artésien qu'on fore en ce moment, et qui est déjà arrivé à une profondeur de 85 mètres, a ou non quelques chances de réussite.

La question des eaux n'est donc plus un obstacle au peuplement et à l'avenir d'Arzéou, qui, située dans une position des plus salubres, à demi-distance entre Oran et Mostaganem, au centre d'un pays qui ne peut manquer de se couvrir d'établissements européens, sera bientôt un des ports les plus importants de la côte d'Afrique.

La population d'Arzéou ne sera pas seulement agricole; tous les genres d'industrie pourront s'y trouver réunis. Le commerce des grains, de la soie, du bois, des fruits, des bestiaux, etc., etc.; l'exploitation des riches salines qui n'en sont qu'à quatre lieues vers le sud-sud-est; celle des mines que l'on dit exister dans la montagne, et la pêche, y emploieront plus tard un grand nombre de bras.

Déjà il a été arrêté, par ordonnance royale du 12 août 1845, qu'un centre de population de 1,500 à 2,000 âmes serait créé à Arzéou. En même temps, il a été acheté au sieur Bel-Gaïd une superficie de 1,800 hectares de bonnes terres, qui forment le territoire de la ville.

Les habitants d'Arzéou ne devant pas tous s'adonner à la culture du sol, le nombre des familles à fixer sur ce point pourra être indéfiniment augmenté, sans avoir égard à la superficie de la commune. Cependant, aux

Digitized by

1,800 hectares déjà réservés, on peut en ajouter encore, ce qui permet de porter à 130 le nombre des familles agricoles.

La population européenne d'Arzéou pourrait donc être portée à 300 familles, dont 130 agricoles et 170 commerçantes.

Village de Mouley-Maagoung, près du marabout de Mouley-el-Magoun. — Sur la route directe d'Oran à Arzéou-le-Port, à 6,000 mètres avant d'arriver à ce dernier point, se trouvent deux sources remarquables par la quantité d'eau qu'elle débitent. De vastes et excellentes terres, situées au nord, au sud et à l'ouest, avoisinent ces sources. On peut y placer une nombreuse population, malgré le projet arrêté de réserver une partie des eaux pour Arzéou, où elles arriveraient facilement au moyen d'un conduit. Ce projet est subordonné au forage du puits artésien, auquel on travaille en ce moment. Quoi qu'il advienne, les eaux de Mouley-el-Maagoung sont assez abondantes pour que 50 familles puissent y être établies. Les terres dont nous pouvons disposer sur ce point étant toutes cultivables et d'excellente qualité, 18 hectares par famille suffiraient. Les irrigations y seraient impossibles, le jardinage nul par conséquent.

Rien ne s'opposerait d'ailleurs à ce que plusieurs établissements isolés fussent créés sur l'une ou l'autre rive du ravin, depuis le marabout jusque dans la plaine basse d'Arzéou.

COMMUNE DE BETEOUA.

100 familles. — 2,425 hectares.

Village de Beteoua (Vieil-Arzéou). — Il s'y trouve de l'eau dans trois endroits différents. Les eaux, qui pourraient suffire aux besoins d'une population beau-

Digitized by Google

coup plus considérable que celle des Beteoua, qui s'y trouvent réunis en ce moment au nombre de 75 familles, ne sont point cependant assez abondantes pour que l'on puisse comprendre, au premier abord, comment a pu vivre concentrée sur ce point une population aussi nombreuse que celle qui a dû habiter la ville romaine, dont les ruines immenses attestent encore la splendeur ; mais en visitant ces ruines, on rencontre une grande quantité de citernes et les traces d'un conduit qui paraît avoir servi à amener jusque dans la partie basse de la ville les eaux de Chabat-el-Ray. Dès lors, tous les doutes sont levés.

Bien que ce point soit un des plus favorables pour la colonisation, nous avons pensé qu'il y avait lieu de le réserver exclusivement pour les Beteoua, de même que nous avons réservé Christel pour les gens de Christel ; mais ici les terres céréales sont meilleures, et il y en a une plus grande quantité que dans les montagnes comprises entre Arzéou-le-Port et le cap Canastel. Nous avons basé nos calculs sur une superficie de 25 hectares par famille indigène, soit donc : 1,875 hectares pour les 75 familles de Beteoua. Cette réserve laisse encore 2,425 hectares disponibles pour le reste de la commune, et ayant égard surtout à ce que Beteoua se trouve sur la route directe d'Oran à Mostaganem et en un lieu de bivouac presque obligé, on pourrait y placer, à côté du village indigène, un centre de population européenne.

Nous ne quitterons pas les Beteouas sans faire remarquer que, comme les gens de Christel, ils font exception au milieu de la population indigène : ils n'ont point les mœurs du nomade ; ils vivent dans des maisons, tiennent au sol et sont toujours restés étrangers aux troubles qui, à plusieurs reprises, ont agité le pays ; ils acceptent très-volontiers le contact et le voisinage des Européens.

Hameau de Chabat-el-Ray. — Source dont les eaux sont bonnes et ne tarissent jamais. On peut placer près de cette source 30 familles.

Digitized by Google

Hameau de Tsemamid. — Entre les deux routes actuelles d'Oran à Arzéou-le-Port et d'Oran à Beteoua, à 3 kilomètres à l'est de Mouley-el-Maagoung et à 5 kilomètres dans le sud d'Arzéou, il existe deux sources qui sortent l'une et l'autre du lit de deux ravins, et se réunissent presque immédiatement, pour ne plus former qu'un seul ruisseau. On pourrait y placer 20 familles.

COMMUNE D'ASSI-EL-HAMOUD.

100 familles.—5,000 hectares.

Village d'Assi-el-Hamoud. — Assi-el-Hamoud est un puits fort abondant, dont les eaux sont excellentes; il est situé à environ 1,800 mètres au nord-est de l'extrémité orientale des salines d'Arzéou, sur la route d'Arzéou à Saint-Denis-du-Sig. Toutes les terres avoisinantes sont propres à la culture des céréales. Des irrigations y seraient possible, à l'aide de norias. De vastes terrains, qui s'étendent au loin vers l'ouest, permettraient aux habitants de ce village d'avoir de nombreux troupeaux.

Déjà là commence la forêt de Mouley-Ismaël, qui, par suite de la négligence des Arabes, envahit toute cette contrée, plus propre réellement à l'agriculture proprement dite qu'au commerce du bois. Nous annexerons au village d'Assi-el-Hamoud une superficie de 5,000 hectares pour les 100 familles qu'on pourrait y placer. Cette superficie, qui donne 50 hectares par famille, permettra aux habitants de se livrer à tel genre d'industrie qui leur paraîtra le plus lucratif. Une partie des gens d'Assi-el-Hamoud trouverait facilement à se faire employer à l'exploitation des salines, ce qui n'empêcherait en rien l'établissement tout spécial que les entrepreneurs ou adjudicataires desdites salines ont déjà commencé.

L'emplacement du village dépendra essentiellement du tracé définitif de la route d'Arzéou à Saint-Denis-du-Sig, sur laquelle il devra se trouver à cheval.

COMMUNE D'HADJA-RÉIRA.

70 familles.—4,500 hectares.

De toutes les communes dont nous nous occupons dans cette notice, celle d'Hadja-Réira est, sans aucun doute, la moins heureusement partagée sous le rapport des eaux. Sur tout le territoire que nous lui avons assigné, il ne se trouve que le puits d'Hadja-Réira et ceux d'Assian-Gyès, dont les eaux sont abondantes il est vrai, mais de bien médiocre qualité.

La commune d'Hadja-Réira, quoique moins préparée que les autres à recevoir immédiatement une nombreuse population européenne, n'en est pas moins propre à la colonisation ; les habitants devraient s'adonner à l'élève des bestiaux, des chevaux, etc., etc. ; à la culture de l'olivier, etc., etc.

Le voisinage des salines et de la forêt de Mouley-Ismaël serait aussi pour eux une source de produits.

Village d'Hadja-Réira. — Le puits d'Hadja-Réira est situé dans un vallon très-fertile, au milieu des collines qui bordent la rive occidentale des salines, dont il est peu éloigné. Les terres qui avoisinent ce puits ressemblent essentiellement à celles qui s'étendent au sud de Bou-Fatis, et n'attendent que le travail de l'homme intelligent pour fournir de belles et riches moissons. De jeunes oliviers sont dans les meilleures conditions pour être greffés. La population d'Hadja-Réira ne serait donc pas seulement agricole. Nous proposons d'y placer 50 familles. Ces eaux étant les seules qui existent de ce côté, nous sommes forcés d'y concentrer une population assez forte, pour que ce point puisse être le chef-lieu de la commune.

Hameau d'Assian-Gyès. — Les puits d'Assian-Gyès sont situés non loin de la pointe sud-ouest de la plaine

Digitized by Google

proprement dite de Telamine. Quoique ne fournissant en ce moment que des eaux de médiocre qualité, ils sont fort utiles pour les indigènes, qui ne répugnent nulment à les boire, et qui s'en servent surtout pour leurs bestiaux. Nous pouvons disposer tout autour d'une superficie considérable; mais les eaux d'Assian-Gyès n'étant pas de très-bonne qualité, nous ne pensons pas qu'on doive y placer plus de 20 familles. Des irrigations y seraient faciles, et les pâturages qui s'étendent vers le sud-est permettraient aux habitants d'entretenir de nombreux troupeaux. Parmi les terres à annexer au hameau d'Assian-Gyès, il se trouve des bois de pins et d'oliviers dont des colons intelligents et laborieux pourraient tirer un grand parti. On y rencontre aussi parfois quelques vallons sans eau, qui nous ont paru être de qualité supérieure pour la culture des céréales.

COMMUNE D'ASSI-MOUSSA-TOUIL.

150 familles.— 4,000 hectares.

Village d'Assi-Moussa-Touïl. — Les puits dits Assi-Moussa-Touïl sont situés dans la plaine du Tlelate, sur une des routes de traverse d'Oran à Saint-Denis-du-Sig, et au pied des collines qui s'étendent de l'ouest à l'est, depuis la pointe orientale de la Sebgha jusque chez les Beteouas. Ce village devrait et pourrait être considérable (150 familles au moins), car Assi-Moussa-Touïl est dans un des pays les plus fertiles, où tout est défriché et en parfait état de culture, dans une position salubre et à bonne distance d'Oran. Presque toutes les terres sont susceptibles d'être immergées par les eaux du Tlelate, au moyen de barrages et de canaux d'irrigation que les Turks entretenaient avec le plus grand soin, et que les Arabes refont encore tous les ans. Nous ne craignons pas d'avancer que le village d'Assi-Moussa-Touïl serait,

Digitized by Google

sous le rapport de l'agriculture proprement dite, le plus avantageusement placé de tous ceux dont nous parlons ici. Nous avons dit que tout était défriché, qu'il n'y avait aucun travail préparatoire à faire pour la mise en culture immédiate des terres, et que, par conséquent, les agriculteurs pourraient y récolter dès la première année. On pourrait donc placer dans la commune d'Assi-Moussa-Touïl un nombre très-considérable d'agriculteurs.

COMMUNE DE BOUFATIS.

110 familles. — 5,550 hectares.

Commune de Boufatis. — Ces puits se trouvent sur une des routes d'Oran à Mascara, route très-fréquentée, et Boufatis est un des points les plus favorables de la province pour l'établissement d'un centre de population européenne.

Placé à bonne distance d'Oran, d'Arzéou et de Saint-Denis, à peu près au centre du triangle formé par ces trois points, à une lieue et demie au plus des salines, sur la lisière de Mouley-Ismaël et au bord d'une plaine d'une fertilité remarquable, le village de Boufatis pourrait réunir rapidement plusieurs genres d'industries importantes :

L'élève des bestiaux et des chevaux ;

La culture des céréales et des légumes.

Les plantations, l'exploitation de la forêt et l'extraction du sel y emploieraient bien vite un grand nombre de bras. Ajoutons que lorsqu'on s'avance vers le sud, en passant entre la Sebgha et la Dayat-Oum-el-Relaz, on est frappé de la grande quantité d'oliviers qui abondent dans la forêt.

Nous pensons pouvoir placer à Boufatis une population de 100 familles.

Dayat-Oum-el-Relaz. — Les eaux de la Dayat-Oum-el-Relaz sont bonnes, et il existe tout autour, au sud, au

Digitized by Google

nord, surtout vers l'est, dans la vallée qui s'étend jusqu'aux salines, d'excellentes terres à céréales. On est donc porté, au premier abord, à croire qu'il y a lieu de placer dans cette contrée un centre de population européenne; mais le voisinage de la Dayat la rend malsaine au moment des grandes chaleurs. Nous ne pensons pas, en conséquence, qu'on puisse y établir un centre de population aussi important que celui que comporteraient et la quantité d'eaux potables qui s'y trouvent et la quantité de terres dont nous pouvons disposer.

COMMUNE DU TLELATE.

260 familles. — 6,000 hectares.

Village de Tnazet. — A Tnazet, il existe 8 puits de 10 mètres de profondeur, dont les eaux sont fort bonnes. On avait eu l'idée, un instant, de faire passer par Tnazet la route définitive d'Oran à Mascara. On semble avoir renoncé à ce projet, qui obligerait à un détour qu'il est préférable d'éviter, si, comme nous le dirons en parlant du village du Tlelate, on peut assurer l'arrivée en toute saison des eaux de la rivière au point où est aujourd'hui l'auberge du sieur Bonnemaison. Quoi qu'il en soit, Tnazet est dans les meilleures conditions pour l'établissement d'un gros centre de population chrétienne. Toute cette plaine, la plus fertile que nous connaissions, doit être considérée (qu'on nous passe l'expression) comme le grenier d'Oran; il importe qu'elle soit livrée tout entière à des agriculteurs européens. Nous porterons Tnazet pour 100 familles.

Village du Tlelate. — Plus en avant et plus exposé, par conséquent, que tous ceux dont nous nous sommes occupés jusqu'ici, le centre de population que nous nous proposons d'établir sur l'Oued-Tlelate pourrait déjà ren-

Digitized by Google

trer dans la catégorie des villages routiers. Nous ferons remarquer enfin que, situé à la bifurcation des routes définitives d'Oran à Mascara et à Sidi-bel-Abbès, à moitié distance entre la première de ces villes et Saint-Denis-du-Sig, au centre d'une plaine fertile et en un lieu de halte presque obligé pour tout ce qui est dirigé sur Mascara et Sidi-bel-Abbès, le village du Tlelate se trouvera dans d'excellentes conditions d'avenir.

Nous voulons au Tlelate 160 familles.

TERRITOIRE CIVIL DE MOSTAGANEM.

140 familles. — 2,800 hectares.

Les environs de Mostaganem, la partie surtout connue sous le nom de vallée des Jardins, étaient, sous les beys, couverts d'une quantité considérable de maisons isolées (12 ou 1,500 peut-être) qu'habitaient des Turks, des Coulouglis et des Hadars. Ces habitations, abandonnées successivement depuis 1830, sont toutes aujourd'hui en ruines, sans que personne (Européens ou indigènes) se soit encore occupé ni de les restaurer ni même de cultiver les terres qui en dépendaient. Et cependant, nulle part en Afrique, nous n'avons de position aussi favorable à la petite culture. Quantité d'arbres de toute espèce, des figuiers, principalement, sont encore debout, et n'attendent qu'une main laboriense et intelligente pour se couvrir de fruits. Enfin, l'eau ne manque pas, bien qu'il n'y ait ni sources ni ruisseaux. Chaque habitatiou avait des puits de 5 à 6 mètres de profondeur, donnant des eaux de bonne qualité. Il faut se hâter de repeupler cette vallée aujourd'hui déserte ; mais, pour que les colons qui iront s'y fixer isolément y soient suffisamment à l'abri, nous proposons de les entourer par quelques gros centres de population derrière lesquels les Européens pourraient se placer comme l'étaient autrefois les

Digitized by Google

indigènes : les uns isolément, les autres réunis par groupes ou hameaux de 10 à 20 familles.

Dans la banlieue de Mostaganem, l'administration civile a créé, à Mazagran, un centre de population qui, avec une ou deux annexes, sera définitivement de 100 familles, ayant un territoire de 1,228 hectares. Partie du territoire de cette commune se trouve dans l'intérieur du territoire communal de Mostaganem, partie sur le territoire soumis à la juridiction civile, partie enfin sur le territoire mixte; nous n'en parlerons que pour ordre, ainsi que de 40 autres familles agricoles environ, qui pourraient encore trouver place à Aïn-Assi-Bou-Mann, sur le ruisseau même de Mostaganem et sur quelques terrains qui resteront disponibles, après avoir retranché de cette banlieue, fort peu étendue d'ailleurs, 1,228 hectares pour la commune de Mazagran, et 600 environ pour le haras.

COMMUNE D'ASSI-TOUNIN.

160 familles. — 3,000 hectares.

Village d'Assi-Tounin. — Les puits connus sous le nom d'Assi-Tounin se trouvent à environ 11 kilomètres à l'est de Mostaganem, sur la route qui conduit dans le Dahara au moyen d'un pont de bateaux provisoire, établi sur le Cheliff à Mechera-el-Hadjeur.

Le besoin de communiquer toujours rapidement et facilement avec le Dahara rendra sans doute nécessaire la construction sur le Cheliff, à Mechera-el-Hadjeur, d'un pont en maçonnerie, et l'achèvement de la route qui passe déjà à Assi-Tounin. Cette route peut donc, dès aujourd'hui, être considérée comme définitive, et un village placé sur ce point y serait dans de très-bonnes conditions d'avenir. Il serait d'ailleurs peu distant de Mostaganem, au milieu d'excellentes terres dont nous pouvons

Digitized by Google

disposer, et il compléterait, comme nous l'avons déjà dit, avec la Stidia, Aïn-Nouïsi, Masera et Assi-Mamache, la ligne derrière laquelle d'autres colons pourront s'établir isolément et en toute sûreté dans la vallée des Jardins et le reste de la banlieue de Mostaganem. Les habitants d'Assi-Tounin pourront élever des vers à soie, des bestiaux et des chevaux, très-réputés dans le pays des Medjhers, cultiver le blé, l'orge, la vigne, les melons, les citrouilles, les figuiers.

Les eaux sont bonnes et abondantes.

Le village d'Assi-Tounin devrait être de 100 familles.

Hameau de Sidi-Abd-el-Kader. — Près du marabout de Sidi-Abd-el-Kader, à environ 3 kilomètres à l'ouest d'Assi-Tounin, sur la lisière même des jardins de Mostaganem, se trouve un puits dont les eaux sont bonnes, et près duquel on pourrait placer un hameau de 50 familles; il ferait partie de la commune d'Assi-Tounin.

COMMUNE D'ASSI-MAMACHE.

130 familles.—3,000 hectares.

Village d'Assi-Mamache. — Assi-Mamache est un puits de 9 mètres de profondeur, dont les eaux sont abondantes et bonnes. Il est situé déjà assez loin à l'ouest de la pointe occidentale des jardins, dans le prolongement de la même vallée. Les terres avoisinantes sont fertiles, moins sablonneuses qu'à l'est, et plus propres à la culture des céréales. Les indigènes y cultivent une grande quantité de melons, de citrouilles, de pastèques et de fèves. Les pommes de terre y viendraient à merveille. C'est une fort belle position pour la création d'un centre de population chrétienne. Ce village pourrait être de 100 familles au moins.

Hameau de Nouïsi. — La source d'Aïn-Nouïsi est située sur le versant sud des collines qui forment le sahel de

Digitized by

Mostaganem, non loin de la route de traverse de Mascara, par Hardj-el-Biéda et le col d'Akbet-Redda; elle donne des eaux de très-bonne qualité, qui seraient assez abondantes pour suffire aux besoins d'une population agricole de 50 familles. Le territoire d'Aïn-Nouïsi serait excellent comme pacages ou pour des plantations de vignes, de figuiers et de mûriers. Les habitants de ce hameau devant être pasteurs, il faudrait donner à chaque famille une étendue de terrain considérable.

COMMUNE DES JARDINS.

250 familles. — 4,000 hectares.

Nous avons dit qu'il serait bon de créer tout autour de Mostaganem plusieurs gros centres de population. Nous avons proposé, en conséquence, d'établir des villages à Assi-Tounin, Maséra, Assi-Mamache et la Stidia, les seuls points où il y ait, quant à présent, des eaux assez abondantes pour suffire à tous les besoins des populations qui iront se grouper près d'elles. Or, en répartissant tout le territoire dont on peut disposer autour de Mostaganem entre ces quatre points, on obtenait pour chaque commune des espaces si considérables, que nous avons dû renoncer à cette disposition. D'ailleurs, ces quatre villages eussent été tous trop éloignés de la partie centrale de la vallée des Jardins pour qu'il eût été possible de faire dépendre, soit d'Assi-Mamache, soit d'Assi-Tounin, les habitants qui se fixeront sur la grande route de Mascara, entre la banlieue de Mostaganem et la commune de Maséra. Il nous paraissait indispensable de former une cinquième commune entre celles d'Assi-Tounin et d'Assi-Mamache, commune dont le chef-lieu, village de 50 familles, pourrait être placé là où on voudrait dans la vallée même, à peu près au centre de la commune, non loin de la route de Mascara.

Digitized by Google

Il existait autrefois un centre de population indigène dans cette vallée des Jardins ; on pourrait placer le nouveau village sur le même emplacement. Enceint par Assi-Tounin, Maséra, Assi-Mamache, et protégé presque immédiatement par le canon de Mostaganem, le territoire de cette commune sera toujours à l'abri de toute agression de la part de l'ennemi. On pourra donc y laisser établir des fermes ou maisons isolées, dont le nombre ne tardera pas à être considérable. Les unes ne seront que les maisons de campagne de Mostaganem, d'autres resteront entre les mains des indigènes qui les possèdent. Le reste pourra comprendre 200 familles agricoles au moins.

COMMUNE DE LA STIDIA.

120 familles. — 3,000 hectares.

Le ruisseau de la Stidia, dont les eaux sont abondantes et de bonne qualité, descend du versant nord des collines qui bordent la mer depuis le pont de la Macta jusqu'à Mostaganem.

COMMUNE DE MASÉRA.

100 familles.— 2,800 hectares.

Placées sur les routes définitives de Mostaganem à Mascara et à Orléansville, par Sidi-bel-Assel et la vallée du Chélif, les sources de Maséra, qui coulent d'abord vers le sud, sont fort abondantes et donnent d'excellentes eaux. En avant, s'étend la plaine sablonneuse des Medjhers, où le blé, l'orge, le mûrier, la vigne, etc., etc., viennent à merveille, mais dont nous ne pourrions sans inconvénient renvoyer les indigènes qui sont propriétaires du sol. Au nord se trouvent les collines du sahel de Mostaganem, moins propres à la culture des céréales que la plaine dont nous venons de parler, mais dont des agriculteurs laborieux et intelligents sauraient, sans au-

Digitized by

cun doute, tirer un très-bon parti. Les habitants de Maséra devraient, comme ceux de Stidia et d'Aïn-Nouïsi, élever des bestiaux. L'abondance des eaux nous permet de placer sur ce point un centre de population considérable, que nous porterons à 100 familles.

COMMUNE DE SAINT-DENIS-DU-SIG.

700 familles. — 10,000 hectares (y compris l'Union).

Village de Saint-Denis. — L'avenir de la commune de Saint-Denis-du-Sig et de l'Union agricole dépend essentiellement des irrigations produites par le barrage. Ce barrage est dans des conditions de solidité qui ne doivent donner aucune crainte; mais il arrive quelquefois que les tribus au milieu desquelles coule le haut Sig (le Mekerra), détournent les eaux pour arroser leurs terres. Il sera donc toujours nécessaire d'exercer sur tout le cours de la Mekerra une surveillance des plus actives. Placé au sommet du triangle dans l'intérieur duquel nous voulons que la colonisation soit compacte, à égale distance d'Oran, d'Arzéou, de Mostaganem et de Mascara, sur une route déjà très-fréquentée et qui le sera toujours de plus en plus, et au milieu d'une vaste plaine que les irrigations, devenues possibles au moyen du barrage, ont rendue d'une fertilité devenue proverbiale, Saint-Denis-du-Sig est un des points les plus remarquables que nous connaissions pour l'établissement d'un centre de population chrétienne. Ce n'est point seulement un village, ni même un bourg que nous voudrions y voir, mais bien une petite ville formant, avec quelques hameaux qui en dépendraient, une commune de 400 familles, non compris l'Union agricole.

Déjà, par arrêté du 28 juin 1845, il a été décidé que 100 familles seraient établies à Saint-Denis-du-Sig. Ce chiffre n'est point assez élevé, suivant nous; il pourrait

Digitized by Google

être porté à 550 familles, ne formant qu'une seule et même ville, dont moitié sur une rive, moitié sur l'autre, à la hauteur du pont.

Les terres de la plaine de Sig étant excellentes, on pourrait ne donner, en moyenne, que 14 hectares à chaque famille, soit 10,000 hectares pour toute la commune, y compris l'Union agricole et les hameaux du barrage et de l'Ougaze, dont nous allons parler ci-après.

Société de l'Union agricole. — Nous approuvons et acceptons comme un fait accompli la concession demandée par l'Union agricole d'Afrique, pour l'établissement d'un centre de population de 300 familles sur la rive droite du Sig, à cheval sur la route d'Oran à Mascara, et à 2,000 mètres de la rivière. Nous croyons que l'Union agricole doit être encouragée par tous les moyens possibles; elle pourrait former une commune à part, si on ne voulait pas la comprendre dans celle de Saint-Denis.

Hameau de l'Ougaze. — Bien que nous ayons dit qu'il était prudent de ne laisser aucun établissement s'élever à une trop grande distance de Saint-Denis et du lit de la rivière, nous avons pensé qu'il y avait lieu de créer un centre de population au point où le canal d'irrigation de la rive gauche du Sig ira tomber dans l'Ougaze; ce hameau, placé sur la route même d'Oran, à 6,000 mètres environ avant d'arriver à Saint-Denis, devrait contenir 50 familles.

COMMUNE DE MASCARA

(SA BANLIEUE).

250 familles. — 5,500 hectares.

Mascara, avons-nous dit, est le sommet de notre triangle de colonisation; il faut donc que ce point soit inexpugnable, et pour cela il est nécessaire de grouper

Digitized by

tout autour une population assez forte pour s'y défendre en toute circonstance sans le secours de l'armée. Cette ville, d'ailleurs, placée dans une position des plus heureuses, presqu'au centre de la province, sur le bord même de la riche plaine d'Eghris, et dans une des positions les plus salubres, est entourée de toutes parts, et à assez petite distance, par de belles et excellentes eaux, sur lesquelles on peut facilement créer des centres de population dont l'ensemble ferait une masse bien compacte, et à l'abri desquels pourront vivre tranquillement les colons qui se fixeront isolément dans toute la banlieue. Déjà à Mascara on est assez élevé au-dessus du niveau de la mer pour que la température n'y soit plus la même que sur la côte. Rien ne rappelle les climats de la Provence comme les environs de cette ville.

Le chiffre des colons qui pourraient rester ainsi disséminés ne saurait jamais être bien considérable ; nous l'estimons à 50 familles.

Village du Keurth. — A 1,200 mètres au plus, à l'ouest de Mascara, au pied du versant sud des collines qui bordent au nord la plaine d'Eghris, se trouvent les ruines d'un ancien village qu'on appelait le Keurth ; il y existe d'excellentes eaux, assez abondantes pour suffire à tous les besoins d'une nombreuse population agricole. 100 familles pourraient y être placées facilement. La disparition d'un grand nombre de tentes de la tribu des Hachems-Garrabas laisse à notre disposition, tout autour du Keurth, de vastes espaces, soit dans la plaine d'Eghris, dont la fertilité est remarquable, soit dans la montagne, où les beys entretenaient de magnifiques jardins et des vergers dont les arbres n'ont point encore disparu. Il suffirait de donner à chaque famille 15 hectares de terre au plus.

Village de Ras-el-Aïn. — Béni-Jeglef, le Keurth et Sidi-Daho étant créés, il resterait encore, pour bien en-

Digitized by Google

ceindre Mascara, à établir un fort centre de population quelque part entre ces deux villages. Aucune position ne nous paraît mieux convenir que celle de Ras-el-Aïn, dont les eaux, après s'être réunies à celles d'Aïn-Sultan, vont traverser la ville. Nous proposons, en conséquence, d'y placer 100 familles.

Comme Sidi-Daho, Ras-el-Aïn est dans la montagne, mais facilement accessible. Ses ressources sont les mêmes. Ce village se trouverait sur la route même qui conduirait à Mostaganem.

COMMUNE DE SIDI-BÉNI-JEGLEF.

150 familles. — 3,600 hectares.

Village de Béni-Jeglef. — Les vastes et magnifiques jardins de Béni-Jeglef, situés à 2,500 mètres à l'est de Mascara, sur le bord de la plaine d'Eghris, dans une position tout à fait analogue à celle du Keurth, et aussi salubre, sont la propriété de cette puissante tribu des Hachems, trop faible aujourd'hui pour qu'il lui soit possible de cultiver tout son vaste territoire. Ces jardins conviennent si bien, sous tous les rapports, à l'établissement d'un centre de population chrétienne, que nous proposons d'y créer, aussitôt que possible, un village de 150 familles, auquel on annexerait une superficie de 3,600 hectares. Bien que l'agriculture doive être la principale occupation des habitants de Béni-Jeglef, ils pourraient cultiver avantageusement, sur les pentes sud de la montagne, qui entrerait pour un quart peut-être dans les dépendances, la vigne et tous les arbres fruitiers de l'Europe.

COMMUNE DE SIDI-DAHO.

100 familles. — 2,500 hectares.

Village de Sidi-Daho. — A 2,000 mètres environ au nord-nord-est de Mascara, au milieu d'un pays déjà as-

Digitized by Google

sez accidenté, quoique facilement accessible, il existe de belles et abondantes eaux, tout autour desquelles se trouvent de jolis vallons et de fertiles bassins. Nous voulons parler des sources de Sidi-Daho, situées au pied nord du monticule sur lequel est le marabout de ce nom. Cette position est une des plus favorables à l'établissement d'un centre de population européenne. Nous pensons qu'il serait possible, sans le moindre inconvénient, d'y placer 100 familles, à chacune desquelles on ne pourrait guère donner moins de 24 à 25 hectares, parce que les terres y sont plus légères et généralement moins bonnes que dans la plaine d'Eghris. Nous ne pensons pas que des irrigations y soient possibles; mais il y aurait un autre moyen d'utiliser les eaux. La nature semble avoir disposé les eaux de Sidi-Daho tout exprès pour qu'il y soit facilement établi plusieurs moulins, si bien que les indigènes, si négligents et si peu industrieux qu'ils soient, avaient fini par en construire quelques-uns dont les propriétaires ont toujours tiré et tirent encore un fort bon parti.

VILLAGES ROUTIERS.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que de la colonisation compacte, c'est-à-dire de grouper nos familles d'agriculteurs autour de Mascara, de Mostaganem, d'Oran et de Saint-Denis-du-Sig. Nous n'avons laissé aux indigènes, que nous ne pouvions pas tous chasser de leur pays, que les localités de l'intérieur de notre triangle de colonisation qui nous ont paru les moins avantageuses pour des Européens; et nous sommes arrivés ainsi à caser, pour ainsi dire, côte à côte, bien que séparées, en quatre masses bien distinctes, 4,809 familles (y compris 1,104 familles des territoires civils d'Oran et de Mostaganem).

Pour arriver à placer les 191 familles restant, nous proposons la création, dans certaines localités tout

Digitized by Google

exceptionnelles, et sur les grandes lignes qui enveloppent notre triangle de colonisation et qui en sont comme les côtés, de gros centre de population qui formeront chacun une commune.

Ceux de ces villages qui seront placés sur les routes, et que nous appellerons villages routiers, renfermeront des magasins de vivres et de fourrages pour les troupes. Ils offriront un abri sûr aux voyageurs, et seront comme les jalons de la colonisation qui ne tardera pas à s'étendre jusqu'à eux au fur et à mesure que le chiffre de la population chrétienne augmentera.

COMMUNE ET VILLAGE ROUTIER DE L'OUED-EL-HAMMANN.

150 familles. — 600 hectares.

Depuis trois ans bientôt, des aubergistes n'ont pas craint d'aller se fixer, au nombre de deux d'abord, puis de quatre, sur la rive droite de l'Oued-el-Hammann, près du pont en bois construit par l'artillerie au point où la route d'Oran à Mascara traverse la rivière. Cernés par les indigènes pendant l'insurrection de 1845, ils se sont énergiquement défendus jusqu'au moment où la colonne de M. le général Géry est allée les délivrer. Six semaines après, ils étaient déjà retournés dans leur redoute.

Ces hommes courageux rendent ainsi au pays un immense service : ils offrent au voyageur isolé un abri sûr pour passer la nuit; aux voituriers, de l'orge et du foin pour leurs chevaux, et sont aussi d'une grande ressource pour les troupes qui sans cesse fréquentent cette direction. Nous voudrions que le gouvernement leur accordât immédiatement les fonds nécessaires pour qu'ils pussent changer leur mauvaise cabane en une habitation défensive, solidement construite en maconnerie, et assez vaste pour recevoir commodément les voyageurs.

Digitized by

Cette partie de la vallée de l'Oued-el-Hammann est fertile; nous pouvons y disposer de bonnes terres à céréales. On peut y placer 150 familles.

COMMUNE ET VILLAGE ROUTIER DE KSEUB.

100 familles. — hectares.

L'établissement d'un village convenablement placé sur la route de Mostaganem à Mascara, présente d'assez grandes difficultés. L'insalubrité de la plaine de la Habra et de celle d'Ardjet-Béïda ne permettent pas d'y placer des Européens. Aucune localité ne convient mieux que les environs du confluent de l'Oued-Kseud et de la Habra. Nous proposons, en conséquence, d'y créer un centre de population de 100 familles. Quoique dans la montagne encore, la vallée de la Habra, qui s'élargit bientôt après avoir reçu les eaux de Kseub, renferme d'excellentes terres à céréales, dont quelques-unes pourraient peut-être être arrosées.

COMMUNE DE SIBI-BEL-ABBÈS.

150 familles.

Ville de Sidi-bel-Abbès. — Nous avons déjà eu l'occasion de dire que Sidi-bel-Abbès était un point qu'il fallait occuper indispensablement pour couvrir nos colons et les indigènes que nous avons déplacés pour les porter en avant. Sidi-bel-Abbès, en outre, est nécessaire pour commander à l'immense pays des Béni-Hamers, presque désert aujourd'hui, et pour assurer nos communications entreTlemcen et Mascara, entre Oran et Daya. Cette position de Sidi-bel-Abbès est si importante, à nos yeux, que nous ne craignons pas d'avancer que ce sera probablement un jour, et ce jour n'est peut-être pas fort éloigné, le chef-lieu de la subdivision d'Oran. Dans cette pensée,

Digitized by Google

dans cet espoir, nous demandons qu'il y soit créé dès à présent un centre de population considérable, qui devra atteindre le chiffre de 150 familles au moins.

Placé sur le bord de la Mekerra, dont une partie des eaux pourrait être détournée pour des irrigations (nous avons dit une partie des eaux, parce qu'il faudrait en laisser arriver une certaine quantité jusqu'au barrage du Sig), au milieu d'une plaine réputée pour sa fertilité et à l'intersection de deux routes peu fréquentées aujourd'hui, mais qui le seraient, sans aucun doute, beaucoup, si nos prévisions se réalisent, Sidi-bel-Abbès pourra contenir une riche et nombreuse population agricole.

Nous pouvons, sans le moindre inconvénient, disposer de tous les terrains avoisinants; nous pouvons donc placer à Sidi-bel-Abbès 150 familles d'agriculteurs.

COMMUNE D'AKBEIL.

60 familles. — 1,300 hectares.

Village d'Akbeil. — Les belles et abondantes sources d'Akbeil, dont les eaux sont excellentes, descendent du flanc nord de la montagne de Tafraouï jusque dans la vaste et fertile plaine de Melata. Akbeil ne se trouve ni dans l'intérieur du triangle que nous avons appelé le berceau de la colonisation, ni sur une des routes principales de la province; ce n'est point non plus une position stratégique dont l'occupation permanente puisse être jamais nécessaire pour gouverner ou maîtriser les indigènes; mais c'est une localité si heureusement placée (des ruines romaines attestent que nos devanciers s'y étaient établis) pour des colonisateurs hardis et entreprenants, que déjà plusieurs riches capitalistes en ont de-

Digitized by Google

mandé la concession au gouvernement. Par suite, nous avons cru devoir en parler dans cette notice et comprendre Akbeil au nombre des points sur lesquels on pouvait dès à présent établir des agriculteurs chrétiens.

Nous pouvons disposer autour d'Akbeil d'une superficie de 12 à 1,500 hectares d'excellentes terres du beylick. On peut donc y placer 60 familles.

Les routes principales qui relient ces différents centres de population, et que nous avons dit être aussi bien stratégiques que commerciales, ne pouvant tarder d'être promptement achevées, quelle que soit la marche que l'on suive pour coloniser le pays, il n'y a pas lieu de parler ici de ce qu'elles coûteront.

Les communications secondaires, que nous ne saurions mieux comparer qu'aux chemins de grande vicinalité de la France, sont celles qu'il importe d'ouvrir le plus tôt possible pour faciliter et hâter le peuplement de nos communes; nous pensons que le gouvernement devrait les faire ouvrir immédiatement et se charger de leur confection : ce serait la meilleure prime d'encouragement à donner à ceux qui nous apporteront leurs capitaux; enfin, ce serait à celui qui se chargerait du peuplement d'une commune, soit le gouvernement, s'il agissait directement, soit l'industrie privée, si la commune avait été concédée à une compagnie ou à un riche capitaliste, à faire ouvrir tous les chemins de petite vicinalité et d'exploitation.

DESSÉCHEMENTS A FAIRE, UN JOUR OU L'AUTRE, POUR ASSAINIR LA PARTIE DU PAYS COLONISABLE.

Marais de la Macta, du Sig et de la Habra.— Nous avons dit que notre but était de proposer l'établissement d'un certain nombre d'agriculteurs européens dans la partie du territoire de la province (entre Mascara, Oran

Digitized by Google

et Mostaganem), là où l'insurrection n'a jamais pénétré, et où la sûreté est par conséquent la plus complète. Il semble qu'il eût été rationnel d'en expulser tous les indigènes, en leur donnant des terres ailleurs, afin de n'avoir dans ce triangle qu'une population chrétienne bien compacte. Mais, d'une part, on n'aurait pu, peut-être, sans inconvénient, renvoyer dès à présent certaines tribus que nous y tolérons provisoirement; d'une autre (et c'est devant cette considération surtout que nous avons dû céder), le voisinage des marais de la Macta, du Sig et de la Habra est si malsain, qu'il eût été imprudent, inhumain d'y placer des Européens non encore acclimatés. Les fièvres pernicieuses les décimeraient bientôt, et le découragement qui ne manquerait pas de s'en emparer serait du plus fâcheux effet pour l'avenir de notre colonie. En conséquence, il nous a fallu laisser au milieu de nos communes, groupées en plusieurs masses bien distinctes, un immense espace, de 80,000 hectares peut-être, qui restera improductif ou sera habité par des indigènes; mais une telle disposition ne peut être que provisoire, car le desséchement de ces marais, que nous tenons pour chose possible, aura lieu bien certainement tôt ou tard, et dès lors rien ne s'opposera plus à ce que des Européens aillent s'y fixer. Le desséchement de ces marais est, en outre, indispensable, parce qu'il permettrait d'utiliser à notre profit non-seulement les rives du Sig et de la Habra, mais encore tous ces vastes terrains (environ 20,000 hectares) aujourd'hui couverts d'eau, d'herbes et de joncs, et qui, une fois assainis, seraient, sans aucun doute, d'une fertilité extraordinaire. Le desséchement de ces marais est possible, par suite de la configuration même du sol.

Digitized by Google

INDICATION DES BARRAGES A CONSTRUIRE ET DES AMÉLIORATIONS A FAIRE AU RÉGIME ACTUEL DES EAUX.

On a souvent répété que la rareté des eaux serait un obstacle au peuplement de l'Algérie par une population européenne nombreuse ; comment cependant avaient fait les Romains et leurs successeurs ?..... C'est que les uns et les autres avaient construit des barrages au moyen desquels ils fécondaient la terre ; c'est que tous aussi avaient creusé des puits, qu'ils entretenaient avec le plus grand soin, ainsi que les sources, ruisseaux, fontaines, etc.

Lorsqu'en 1830 nons avons mis le pied sur la terre d'Afrique, nous y avons trouvé un peuple insouciant, superstitieux, que le fanatisme et la paresse entretenaient dans l'ignorance la plus complète des travaux d'art les plus simples, et qui nous a laissé pour héritage, non point une terre vierge, mais un malheureux pays dévasté sans cesse par la main de l'homme et par le feu. Les barrages avaient disparu, les puits s'étaient comblés, toutes les eaux, en un mot, étaient abandonnées à elles-mêmes, et on en avait conclu que l'eau manquerait toujours... Grave erreur, dont tous ceux qui visitent le pays avec soin reviennent chaque jour.

Les études que nous avons été obligés de faire pour déterminer les points où l'on pourrait dès à présent placer nos 5,000 familles de cultivateurs, nous ont convaincus de nouveau que presque partout où il existe aujourd'hui des eaux, on pourrait en augmenter la quantité et les rendre meilleures.

Digitized by Google

TABLEAU RÉCAPITULATIF.

	POPULATION. (Familles.)	SUPERFICIE totale. (Hect.)	SUPERFICIE par famille. (Hect.)	CHIFFRE de la population par lieue carrée. (Indiv.)	CENTRES de populations.	POPULATION (Nombre de fam.)
Territoire civil d'Oran. .	964	25,000	26	300	La Sénia.	50
					Sidi-Chamy.	54
					Misserghin (anc. village.)	40
					Misserghin (nouveau village).	90
					Le Figuier	80
					Assi-el-Abiod. . . .	50
					Aïn-Beida.	50
					Assi-el-Djir.	50
					Sidi-Marouf	30
					Darbeida.	10
					Jefry.	5
					Andalouses. sur l'Oued-Sidi-Amadi	100
					Aïn-el-Anseur . .	10
					Aïoun-Turk . . .	40
					Aïn-Sidi-bou-Asfar	15
					Aïn - Sidi - bou-Ameur	50
					Établissem. isolés. .	300
1. Commune d'Emsila.	103	8,000	77	103	Sidi-el-Aïssy	20
					Ras-Geddara	30
					Aïn-Reggada	15
					Aïn-Sefsef	5
					Dechera	3
					Serig-Ouled-Bey. . .	10
					Aïn-Mta-Bey-Messabey	20
2. Commune d'Assian-Toual.	200	5,500	17	458	Assian-Toual	80
					Assi-Ameur.	50
					Assi-ben-Euda.. . .	50
					Assi-bou-Nif	30
					Assi-ben-Ferréah . .	30
A REPORTER. . .	1,267					

Digitized by Google

	POPULATION. (Familles.)	SUPERFICIE totale. (Hect.)	SUPERFICIE par famille. (Hect.)	CHIFFRE de la population par lieue carrée. (Indiv.)	CENTRES de populations.	POPULATION (Nombre de fam.)
REPORT. . .	1,267					
3. Commune de Sidi-Aly	170	4,800	28	283	Sidi-Aly	100
					Assi-ben-Okba . . .	20
					Assi-el-Béchir. . . .	20
					Aïn-Feranin	10
					Azeleff.	20
4. Commune de Tazoute	70	(1) 2,500	35	218	Christel	25
					Tazoute	40
					Aïn-Defla.	4
					Cabaret du Col. . .	1
5. Commune de Goudyéil.	140	6,000	42	175	Goudyéil.	120
					Assi-Mefessour . . .	20
6. Commune de Guessiba.	72	4,500	60	120	El-Guessiba.	60
					Abd-el-Ouédia . . .	5
					Beni-Jebka	2
					Aïn-Ouinkel	5
7. Commune d'Arzéou.	200	3,600	18	444	Arzéou.	130
					Mouley-el-Maagoung.	50
					El-Amia et le ravin.	20
8. Commune de Beteoua	100	(2) 2,425	25	320	Beteoua.	50
					Chebat-el-Ray. . . .	20
					Tsemamid	20
9. Commune d'Assi-el-Hamoud.	100	5,000	50	160	Assi-el-Hamoud. . .	100
					Chefafra	»
10. Commune d'Haja-Réira	70	4,500	64	125	Hadja-Réira	50
					Assian-Gyès	20
11. Commune d'Assi-Moussa-Touïl. . .	150	4,000	26	500	Assi-Moussa-Touïl. .	150
12. Commune de Boufatis	110	5,500	50	160	Boufatis	100
					Dayat-Oum-el-Relaz .	10
A REPORTER. . .	2,449					

(1) 2,500 hectares, non compris le territoire réservé pour les indigènes de Christel, au nombre de 50 familles.

(2) 2,425 hectares, non compris le territoire réservé pour les indigènes de Beteoua, au nombre de 75 familles.

	POPULATION. (Familles.)	SUPERFICIE totale. (Hect.)	SUPERFICIE par famille. (Hect.)	CHIFFRE de la population par lieue carrée. (Indiv.)	CENTRES de populations.	POPULATION (Nombre de fam.)
REPORT . . .	2,449					
13. Commune du Tlelate	260	6,00	23	348	Tlelate.	160
					Tnazet	100
Banlieue de Mostaganem.	140	2,800	20	400	Mazagran et ses annexes	100
					Etablissements isolés.	40
14. Commune d'Assi-Tounin	160	5,500	22	363	Assi-Tounin	100
					Sidi-Abd-el-Kader. .	50
					Bou-Chareb.	40
15. Commune d'Assi-Mamache. . . .	130	3,000	23	348	Assi-Mamache . . .	100
					Aïn-Nouïsi	30
16. Commune des Jardins	250	4,000	16	500	Jardins.	50
					Etablissements isolés.	200
17. Commune de la Stidia	120	3,000	25	520	La Stidia.	120
18. Commune de Maséra.	100	2,800	28	283	Maséra	100
19. Commune de St-Denis-du-Sig. . . .	700	10,000	14	560	Saint-Denis.	350
					Barrage	20
					Ougaze.	50
					Union agricole . . .	300
20. Commune de Mascara	250	5,500	22	365	Banlieue de Mascara.	50
					Keurth.	100
					Ras-el-Aïn	100
21. Commune de Béni-Jeglef.	150	3,600	24	333	Beni-Jeglef.	150
22. Comm. de Sidi-Daho.	100	2,500	25	320	Sidi-Daho	100
Villages routiers . . .	250	»	»	»	Le Hammann. . . .	150
					Le Kseub	100
Ville et village situés en dehors du triangle de colonisation	210	»	»	»	Sidi-bel-Abbès . . .	150
					Akbeil	60
TOTAL . . .	5,269					

Fait d'après les ordres et les instructions de M. le lieutenant-général de La Moricière.

Oran, le 25 mai 1846.

Le Chef d'escadron d'état-major,
A. D'ILLIERS.

Digitized by Google

TRAVAUX ET ESSAIS DE CULTURE

EXÉCUTÉS

SUR LE DOMAINE DE LA REGHAIA,

PROVINCE D'ALGER.

Les ressources de l'Algérie sont immenses; la terre y est d'une admirable fertilité, mais la culture y est entourée de grandes difficultés, et l'une des principales et des plus générales, est l'inexpérience du climat et du sol. De riches productions y croîtront sans aucun doute; mais quelles seront les meilleures conditions de culture, de terroir, d'exposition, d'arrosement, de plantation? C'est un grand et long problème que l'expérience seule pourra résoudre.

Dans l'exploitation du vaste domaine de la Réghaïa, que j'ai entreprise, il a donc fallu qu'une portion des efforts fût dirigée vers les essais de cultures analogues à celles des climats semblables.

Le plus grand obstacle à la colonisation de cette terre était peut-être l'insalubrité occasionnée par le voisinage des marais. Il ne suffit pas de les dessécher et de les défricher; la masse humide des détritus végétaux, qui en compose les parties basses, offre encore à l'action solaire une fermentation puissante, qui dégage en quantité des miasmes méphitiques après le desséchement. Si on ne défriche pas, les végétaux continuent à y croître, quoique moins abondamment, et à se putréfier en partie. Les plantations d'arbres, au contraire, faites avec d'autres cultures, pendant les premières années, couvrent le sol d'une végétation abondante, contribuent à le dessécher, abritent la terre de l'action solaire, en soutirent abondamment l'excédant d'humus qu'elle contient, et absorbent ou détournent les miasmes qu'elle produit.

L'essai le plus important de la Réghaïa a donc eu pour but l'assainissement par des plantations faites sur des

Digitized by Google

marais desséchés et défrichés. Sur 20 hectares desséchés, moitié environ a été défrichée au moyen de la charrue Dombasle, grand modèle, qu'on a été obligé de modifier dans ce but. Les socs ont été aiguisés, les coutres ont été fortement renforcés, aciérés et posés sous une plus forte inclinaison, afin de couper la couche compacte de roseaux, d'iris et d'autres plantes marécageuses. Cette couche, soulevée ensuite par le soc, sur une profondeur de 35 à 45 centimètres, et sur une largeur de 50, était complétement retournée, par l'effet du versoir, de façon à ce que les racines renversées se desséchassent au soleil.

Dix bœufs vigoureux des montagnes de la Kabylie et quatre hommes manégeaient ce formidable instrument, auquel il est arrivé, dans le commencement surtout, de nombreux accidents. Sous cette puissance de traction, les pièces de bois et de fonte se brisaient comme du verre, et un parfait ensemble, pour l'attelage, a été long à obtenir.

Sur ces défrichements, 6,000 pieds d'arbres ont été plantés en quinconces brisés à 5 mètres de distance, de façon à obtenir des courants d'air dans toutes les directions, et notamment dans celle des vents dominants de nord-ouest. Les espèces ont été choisies parmi celles qui réussissent le mieux dans la localité même et dans les localités analogues. On a mis 5,000 frênes environ de diverses espèces de France et indigènes, 2,000 peupliers suisses, d'Italie et de Virginie, 1,000 saules en plantons, quelques maruaux, et le reste en espèces diverses, sycomores, érables, etc.

Tous les fossés, toutes les rigoles, ont été garnis d'osiers.

Parmi les arbres propres aux lieux élevés, le mûrier se développe rapidement, après quatre mois de plantation, aussi bien que l'acacia (robinia), le triacantos, le catalpa, le sophora du Japon, le vernis, le faux-ébénier; toutes ces espèces et quantités d'autres ont été plantées sans grands frais, et parfois dans des fossés ouverts à la charrue, quand ils étaient en alignement. Elles ont été placées en des sols, en des expositions divers, à des hauteurs différentes, de façon à pouvoir juger des influences aux-

Digitized by

quelles on les soumettait. Le mûrier et l'acacia me paraissent être ceux qui s'arrangent le mieux de toutes les expositions; le vernis du Japon est plus vigoureux en lieu sec.

Une vaste pépinière donnera les moyens de multiplication indispensables à un vaste domaine : 6,000 plants de mûriers, 4,000 d'acacias, 2 à 3 mille autres, 50,000 boutures de diverses espèces forestières avantageuses, 10,000 de vignes d'espèces tirées de tous côtés, d'Espagne, de France et d'Algérie, 3,000 environ d'autres arbustes fruitiers ont déjà repris en peu de temps.

Des espèces peu connues de figuiers, de pêchers et de pruniers ont été tirées des environs d'Alger, même du pays des Isser, renommé pour ses fruits, et on a placé en diverses expositions chaque nature d'arbres fruitiers, ainsi que cela avait été fait pour les forestiers. On compte 1,800 arbres fruitiers environ, dont 500 orangers.

Les plans et boutures pourront en partie être mis en place comme arbres faits l'année prochaine, ainsi que l'expérience l'a prouvé, car des plants semés en avril 1846, au ruisseau de Kouba, ont été transportés, comme arbres faits, l'hiver suivant à la Réghaïa.

Il était de toute nécessité d'agir ainsi, car la pépinière du gouvernement ne peut fournir que bien incomplètement à d'aussi vastes plantations, et cela toujours chèrement, à cause du prix et des transports.

Des semis de toute espèce ont été faits à diverses époques, de façon à donner au moins 100,000 plans pour l'année prochaine, malgré la rigueur de l'hiver; ceux de carroubiers, de vernis, de pins maritimes, d'amandiers, faits de novembre à février, ont réussi, les autres ont beaucoup souffert des grêles et des pluies abondantes; les semis ultérieurs ont bien levé, de telle sorte que l'époque la plus avantageuse du semis me paraît être l'automne pour quelques espèces vigoureuses, et le printemps pour la plupart.

Outre ces semis de pépinière, des semis d'arbres forestiers, de chênes verts, d'acacias, de vernis, de frênes, de bouleaux, d'aubépines, etc., etc., ont été faits sur la-

Digitized by Google

bour à la charrue; mais ces semis, opérés en plein hiver sur des terres mal préparées, n'ont pas donné de résultat. L'amandier seul, planté ainsi de semis, à défaut d'arbres faits, a réussi.

Des plantations de bambou de l'Inde, de houblon, de vétiver, de canne à sucre en sol humide, et le coton en lieu sec ou arrosable, ont été tentées comme essai; la canne à sucre sur une plus grande échelle, afin de pouvoir fournir à des plantations étendues. C'est pour fourrage d'été de premier ordre que la canne est cultivée, sauf ce qui peut en résulter par la suite comme fabrication du sucre.

En effet, un hectare de cannes, situé en lieu propice, peut donner un produit décuple et bien supérieur pour l'engrais à celui d'un herbage ordinaire, et cependant j'ai vu en Algérie des jeunes foins naturels d'un mètre 25 centim. de hauteur au 1er avril; mais la canne est plus abondante en sucs nourriciers.

Un grand nombre de céréales d'Égypte, blé, orge, lentilles, fèves, sont en belle végétation, et quelques-unes de ces graines ont été récoltées en Afrique en 1846.

Le radis d'Égypte, gros, blanc et bien supérieur à celui d'Europe, a donné une récolte abondante en peu de temps.

L'effet du climat, malgré les froids de l'hiver, a été admirable sur les plantes potagères. Le radis ordinaire est venu à maturité en vingt à trente jours; le navet, de qualité excellente, en deux mois; le chou, en quatre mois environ : ces deux légumes seraient d'une grande importance pour les colons, car ils se vendent cher à Alger, et les cultures d'hiver seront toujours les plus favorables pour les Européens, comme salubrité. Les petits pois étaient déjà faits en janvier, et à cette époque toutes les primeurs y étaient abondantes.

Les produits naturels de la terre n'ont pas été moins remarquables. Le cresson, l'oseille, la chicorée, la mâche, l'asperge sauvage, le champignon pullulaient, et ont été d'une grande ressource.

Des essais de grande culture sont en voie d'expéri-

Digitized by

mentation. La semence de pomme de terre n'a pas levée; il est vrai qu'elle était de l'année 1845, fatale par son humidité automnale.

Le pavot de l'opium a levé presque immédiatement, et annonce un produit abondant.

La betterave mise en plein champ, sur simple labour, a bien réussi; la betterave repiquée a déjà donné autrefois dans la localité des produits monstrueux.

Les fèves semées de même, avaient déjà un mètre de hauteur dès la fin de mars, et des gousses d'un doigt de longueur.

On a envoyé du blé dur de la mer Noire, qui, à cause de son bas prix, serait très-avantageux en Afrique, comme semence dans les années de disette.

Les haricots semés dès que la terre, imbibée par les grandes pluies, a été réchauffée par le soleil de mars, ont levé rapidement en plein champ; on les a mêlangé de maïs, afin de les faire ainsi ramer naturellement.

On essaie ensuite en petit le riz de montagne, l'arachnide ou pistache de terre, la patate, le cardère ou chardon à foulon, le madia sativa, etc.

Les forêts de la Réghaïa offrent d'immenses ressources, soit pour les plantations de frênes, saules, ormes, trembles, prunelliers, épines, etc., soit pour l'exploitation du bois de chauffage, du charbon, et enfin pour la construction.

Le charbon revient sur place à moitié de ce qu'il vaut à Alger. Le bois de chauffage, qui coûte 50 centimes les 100 kilog., prêt à être chargé ou embarqué, vaut à Alger 4 fr. 50 c. Il en a été déjà exploité en petite quantité, et des pièces de bois pour la charpente de petite dimension, pour la menuiserie, le charronnage, pour les instruments de labour, les manches d'outils, ont été employés ou mises en réserve.

Le bois de chêne vert, de chêne liége et d'olivier est supérieur pour le charronnage à tout ce qui existe en France. Le frêne y est bien plus fort et plus compacte, et déjà on a fait ou réparé des instruments de culture avec ce bois.

Digitized by Google

Le vieil olivier est supérieur au noyer pour l'ébénisterie et les meubles. Il en existe un grand nombre, et des lieues entières en sont couvertes; ils pullulent au milieu des broussailles, et la plupart sont de vieux troncs jetant nombre de pousses de 2 et 3 mètres de hauteur seulement, car l'inceudie, qui fait partie du système des pâtures arabes, les empêche de croître.

2,500 de ces pieds d'oliviers, ayant chacun plusieurs jets, ont été nettoyés et greffés en espèces variées de France et d'Algérie.

La greffe pratiquée est celle dite en sifflet, et avec la puissante végétation de ces antiques et larges souches en sol vierge et favorable, on peut espérer qu'il ne faudra pas plus de trois ou quatre ans pour obtenir un produit abondant.

Le reste de la forêt peut être mis en rapport, partie en futaie pour les lieux bas, humides, les ravins abrités où le chêne vert domine; partie en chênes, pour la récolte du liége; partie en bois taillis, pour le chauffage. C'est le chêne-liége qui domine avec le lentisque, l'arbousier, puis l'olivier et le chêne vert.

Ce dernier donne un abondant produit de glands propres à l'engrais de nombreux porcs.

Cet engrais est ce qu'il y a de plus certain et de plus productif jusqu'à ce jour en Algérie, d'autant qu'il y a à cet égard sécurité complète contre les voleurs arabes.

Ce fait d'insécurité est grave pour le développement de la culture; je ne parle pas ici de cette terreur qui fait qu'on peut avoir, à chaque instant, sa vie à défendre contre un parti ennemi. Dieu merci, il existe une tranquilité complète à cet égard, à grande distance d'Alger; mais je veux parler de cette inquiétude de chaque instant, qui fait que des bestiaux sont volés, les récoltes gâtées par le parcours, ou furtivement enlevées.

La sécurité générale est une affaire politique et dépend de l'Etat; mais cette insécurité particulière est le résultat de l'esprit de vol et de rapine qui est dans les mœurs arabes.

J'ai résolu la difficulté à la Réghaïa, en y établissant une

Digitized by Google

tribu qui, au lieu de redevance monétaire, me doit des gardiens ; elle est responsable de ces gardiens, et, s'il y a quelque vol, la tribu doit payer : aussi rien ou à peu près n'a-t-il été volé.

Ce mode est possible sur une grande exploitation, quand on a une portion de pâture à livrer aux Arabes et des terres à leur laisser ensemencer, car la culture seule les tient, et s'ils n'avaient pas de culture, ils pourraient quitter à la première difficulté.

Or, le petit ou le moyen colon est en contact immédiat avec les Arabes, leurs champs sont entre-mêlés, il n'a pas sur eux la supériorité de la fortune, qui est immense pour les indigènes ; il n'a pas de journées à lui payer, le froissement est de chaque jour ; l'Arabe voit de près ce qui le tente ; enfin, le défaut d'intelligence réciproque de langage, une différence de mœurs trop prononcée, des habitudes constamment choquantes, comme la familiarité, et parfois l'ivrognerie européennes, la saleté et la paresse arabes, tout cela amène le plus souvent une scission complète, sanctionnée par la différence des intérêts. L'Arabe ne comprend pas qu'on défende un peu d'herbe, que le pacage du bétail soit un dommage ; le garde champêtre lui semble une monstruosité qui n'a pas de sens.

Il résulte de là, qu'au premier conflit, l'Européen et l'Arabe se disputent, qu'ils ne s'entendent jamais, et que chaque jour l'éloignement et l'aigreur augmentent ; l'Européen sévit contre l'Arabe par des amendes, par des voies de fait ; l'Arabe envenimé se venge sur la propriété européenne.

Telle est une des causes fréquentes de l'insécurité actuelle des cultures européennes, ou du moins du trouble qu'elles éprouvent. On peut y remédier, comme je l'ai dit, pour les grandes exploitations.

La question des transports, dans un pays où les distances sont grandes, où les routes n'existent pas, ou du moins sont en mauvais état et souvent interrompues, est une grave question pour la culture africaine, d'autant qu'aucune ne peut avoir lieu sans constructions d'habi-

Digitized by Google

tation et d'exploitation qui entraînent de nombreux transports de matériaux.

Cette difficulté me paraissait presque insoluble ; mais, forcé par la nécessité, j'ai attelé jusqu'à douze bœufs à des charriots armés de larges jantes et ne portant que 12 à 1,500 kilogrammes, et j'ai pu passer partout à travers les terres marécageuses, les ravins, les broussailles et le lit des torrents.

Or, ces douze bœufs ne demandent rien ou presque rien, si ce n'est un peu d'orge le jour du travail forcé, et, au contraire, ils gagnent chacun, par l'engrais, de 25 à 50 centimes par jour. Les transports ne me coûtent donc que le salaire des bouviers, l'intérêt du faible capital des charriots et leurs réparations. J'ai pu faire dans la Metidja, alors qu'aucune voiture ne pouvait y passer, pour 1 franc et 1 franc 50 centimes les 200 kilogrammes, le même travail que je payais 7 fr. quand la route était bonne pour les rouliers ordinaires, c'est-à-dire que les transports faits par mes bœufs me revenaient au dixième de ceux du commerce.

Je considère donc la question des transports comme à peu près résolue en Afrique, par ce fait seul qu'il ne s'agit que d'avoir un bon nombre de bœufs et de vastes pâturages. Les bœufs engraissent même en travaillant, et gagnent presque par l'engrais les dépenses accessoires des transports. C'est une grave question pour nos corps d'occupation et d'expédition à l'intérieur, et c'en est une non moins grave pour la colonisation du pays.

Ainsi les essais faits jusqu'à ce jour à la Réghaïa ont réussi ; ils seront continués sur une plus vaste échelle. Ceux qui ne donneront que peu d'espoir seront abandonnés, ou renouvelés avec les modifications que l'expérience et de meilleures informations pourront suggérer.

Mars 1847.

TH. FORTIN D'IVRY.

Digitized by

DES OPINIONS DES OTTOMANS

EN ÉCONOMIE POLITIQUE,

ET DE LEURS IMPOTS DIRECTS.

On a enfin compris à Constantinople qu'il était temps de réformer le régime financier de l'empire ; ce sera donc chose utile, nous le croyons, que de faire connaître le système d'impôts suivi jusqu'ici dans l'empire ottoman ; il est bon aussi de désabuser les conseillers, les spéculateurs, sur les idées ou absence d'idées que l'on suppose même aux Ottomans éclairés, dès qu'il s'agit d'économie publique.

Sous le règne du sultan Mahmoud, quelques-uns des tarifs de douane furent discutés par la diplomatie. A cette occasion, et pour amener le débat au point de vue du gouvernement, une lettre semi-officielle fut adressée de la Porte à la légation française. Cette lettre était de Tchélebi-Effendi, le plus adroit, le plus spirituel des membres du divan d'alors, et qui, pendant sa longue carrière, avait battu maintes fois les hommes habiles de Péra. On ne répondit point, car il n'y avait rien à dire ; et nous imiterons, nous, ce silence prudent.

LETTRE DE TCHÉLÉBI-EFFENDI [1].

« Nos bons et anciens amis, les Français, déplorent souvent notre ignorance. Ils ne le font ni sans motifs, ni

[1] Nous avons supprimé, dans la traduction, les formules d'étiquette, les personnalités, et tout ce qui, se rapportant aux tarifs, n'a plus d'intérêt actuel.

Digitized by Google

sans bienveillance, et nous devons leur savoir gré de leurs intentions. Sultan Sélim, si digne de bénédiction, avait décidé d'établir des écoles nouvelles, aussi bien que des troupes nouvelles ; et je ne suis pas le seul parmi les fidèles serviteurs du sultan Mahmoud (dont le règne soit à jamais glorieux), qui partage humblement les pensées de mon illustre maître. Toutefois, je dois faire quelques réserves, et proposer quelques explications.

» Ainsi, les Osmanlis n'écrivent pas de livres sur les douanes, les taxes et autres matières analogues, comme les Français, les Anglais et les Allemands. Mais j'ose croire qu'il n'en sont pas moins raisonnables ; pour imprimer infiniment moins, et même pas du tout, ils n'agissent pas beaucoup plus mal.

» D'abord, ce n'est point à leur ignorance et à leur manque de livres qu'il faut imputer le peu de population de l'empire, en comparaison des Etats chrétiens. Les causes sont connues, et je suis loin de nier que, sous ce rapport, la situation de notre pays soit telle qu'elle devrait ou pourrait être : ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais seulement de la *distribution du travail*, et des produits que Dieu nous permet d'en tirer.

» Les Osmanlis préfèrent l'agriculture aux manufactures. Ils sont prodigues d'espace et avares de main-d'œuvre. Pour eux, l'abondance des produits qui excèdent leurs besoins compense la modicité de la valeur. Ils aiment mieux vendre pour 100 piastres de laine ou de coton, que pour 200 piastres de tissus. L'expérience démontre que ce calcul n'est pas si mauvais : avec toute leur industrie, les Francs sont obligés de nous apporter beaucoup d'argent ; et pour ces travaux dont ils sont fiers, leurs fabricants sont souvent à attendre que nos bergers et nos laboureurs aient récolté. Un sol fertile, une grande variété de climats, un peuple sobre, telle est notre position. Tout simples que nous sommes, nous avons un avantage réel sur les Francs, par la multiplicité de leurs besoins factices ; et leur science ne les dispense pas de se disputer nos denrées sur tous les points de l'empire.

Digit

» J'ajoute que, presque toujours, le commerce est libre et les droits modérés, et que nous sommes exempts de cette fraude, de cette contrebande que n'arrête nullement, chez les chrétiens, une foule immense de soldats du fisc, et qui avilit et démoralise les peuples.

» Et, d'après le peu de lumières que j'ai reçues du Seigneur, il me semble qu'en fait de commerce, ce sont les ignorants qui tiennent les savants dans une sorte de dépendance. Il me semble que la production des denrées doit avoir la préférence sur toutes les autres, dès qu'il n'y pas d'obstacle insurmontable, comme chez les Hollandais et les Vénitiens, par exemple. Avec nos denrées, nous n'avons point de disettes, personne ne mendie, et nous ignorons l'abominable corruption des populations misérables des villes manufacturières, corruption si bien décrite dans un nouveau livre allemand que vous devez connaître, et qu'il faut croire véridique.

» Les Osmanlis ont encore le profit du transport de leurs produits au littoral ; avec celui de la culture, c'est ce qu'il y a de plus clair. Ils ne risquent rien, n'avancent rien, et travaillent à coup sûr. De plus, le trafic des Francs est mis à contribution par les raïas qui en sont les agents nécessaires, comme interprètes, courtiers et sarafs ; de sorte que des sommes importantes restent dans les échelles, où l'on voit assez fréquemment les marchands francs se ruiner, tandis que leurs facteurs s'enrichissent.

» Il m'est permis de penser que la richesse d'un peuple qui recueille une grande quantité d'objets de première nécessité, repose sur des bases solides ; or, dès que le même peuple obtient l'avantage en ce genre, c'est pour toujours. Les Osmanlis paient les draps et quelques autres marchandises au moyen de leurs laines, de leurs cotons, tabacs, huiles, etc. ; en définitive, tout est à leur avantage, et ils pourraient se passer des Francs. Pourquoi donc diminueraient-ils la masse de leurs récoltes pour se faire manufacturiers, en dépit des convenances locales, et, si l'on veut, de leur inaptitude ? Il vaut mieux, après tout, qu'un peu de superflu et de

Digitized by Google

frivolité se glisse dans leurs achats, que s'ils l'introduisaient imprudemment dans leurs travaux ; enfin nous devons nous garder d'imitations mal raisonnées. Les États chrétiens veulent tout faire, tout avoir, tout embrasser ; en les imitant, les Osmanlis ne seraient plus ni laboureurs, ni soldats, pour avoir voulu être fabricants.

» D'ailleurs la Sublime-Porte a fait, en dernier lieu, des expériences assez coûteuses, et c'est même au sujet de certaines sollicitations de privilége, de certaines modifications aux traités que le présent débat s'est élevé. Ces expériences n'ont pas sans doute enrichi les Francs, auteurs des projets ; mais leur résultat n'est point encourageant pour sa hautesse.

» En outre, le savoir et l'infatigable activité des Francs n'a pu encore remplacer ce que notre ignorance est depuis longtemps en possession de procurer sans efforts. L'alchimie n'a pas rendu leurs teintures meilleures, et la plupart des étoffes dont ils fournissent nos bazars et nos bizestins ont des couleurs sans solidité. Leurs savons ne valent aucunement ceux qu'on fabrique dans l'île de Candie. On fait à Alep, à Brousse, à Smyrne, à Damas, des tissus de soie et de coton préférables à tout ce qu'on pourrait envoyer d'Europe, et à plus bas prix. Nos capotes de marin, nos feutres, nos *abats,* sont également préférables. Les efforts des Francs pour les lames d'acier sont devenus ridicules ; ils ne savent confectionner ni les cymbales de guerre, dont nous avons le secret, ni ces excellentes toiles de lin que fournit l'Égypte, ni ces magnifiques *chalys* d'Angora, qui se vendent moins cher que leurs trompeuses soieries. Nos peaux de chèvre, que vous nommez *maroquins*, sont toujours vingt fois plus durables que les vôtres, plus belles et à meilleur marché. Il en est de même des tapis, dont, malgré leurs tristes climats, les Francs ne savent pas se servir ; ils n'en fabriquent que pour les riches, *quoique les pauvres soient les élus de Dieu, et qu'il soit impie de négliger leur santé et leurs besoins.*

» C'est donc une injustice de prétendre que nous ne savons rien faire, et de supposer que notre sainte loi s'op-

Digitized by Google

pose à l'étude, à la propagation des sciences, lorsqu'elle nous commande seulement de ne pas trop présumer des forces humaines. »

DES IMPOTS ET REVENUS PUBLICS DANS LES PROVINCES DE L'ASIE MINEURE.

Ces revenus sont de diverses natures : ce sont le *moukata* et le *has*, l'*abaris*, le *haratche*, le *geleb kesou*, le *nozoul*, l'*ichetira*. Tout n'est pas exactement semblable dans les provinces européennes dont nous nous occuperons prochainement.

Le *moukata* et le *has* sont de même espèce, et ne diffèrent que par destination. C'est, à proprement parler, le produit du domaine de la couronne, ou plutôt le préciput réservé au prince. Lors du partage des conquêtes, on a fait trois portions : pour le prince, pour le culte, pour les gens de guerre.

La première comprend tout ce qu'on appelait en Europe droits royaux ou régaliens : les mines, les salines, douanes, aubaines et confiscations. Elle comprend, en outre, les revenus de certaines terres dont la possession a été laissée aux habitants, à charge de payer une dîme ; les droits seigneuriaux de ces terres, deshérences, amendes, péages, pêcheries, etc ; enfin les forêts, où les habitants ont droit d'usage en fournissant une dîme de bois façonnés.

Toute cette organisation féodale est fort compliquée ; les usages, les dîmes et redevances varient suivant les lieux.

Lorsqu'un habitant meurt sans héritiers, lorsqu'il abandonne les champs sur lesquels il est établi, on les laisse sans culture pendant trois années ; les terres sont ensuite réunies au domaine privé, qui peut faire vendre ou faire exploiter à son profit [1].

[1] Indépendamment de leurs droits seigneuriaux, les sultans s'étaient réservé, dans plusieurs contrées de leurs États, un prélèvement particulier sur tout ce qu'elles produisaient de plus parfait ; c'est ainsi qu'ils recevaient au sérail du tabac de Yénidgé Carasou, du mastic de Scio, du miel de l'Hymette, de l'opium thébaïque, etc.

Digitized by Google

La portion du moukata destinée au culte, est attribuée aux mosquées, aux hospices et établissements charitables ; elle prend le nom général de *vakouf*, et jouit des mêmes droits que le prince.

La troisième part qui fut faite de la conquête, et qui est plus considérable que les deux autres ensemble, jouit des mêmes droits, à l'exception des droits absolument royaux. Elle forme des espèces de fiefs, à charge de service militaire. On sait que ces fiefs sont des *timar* et des *zaïm*. Les soldats qu'ils fournissaient formaient autrefois la base des armées turques, dont les janissaires et les spahis étaient l'élite.

Le *has* est, en quelque sorte, un démembrement du moukata. On peut le comparer aux apanages des princes européens. Plusieurs de ces apanages sont affectés à la sultane mère et aux autres sultanes. Le grand visir, le kaïmakan, les grands officiers du sérail en possèdent. Enfin, on disposait de quelques-uns à titre de récompenses ou de faveurs.

Autrefois, ce qui dépendait du moukata était affermé à des membres du corps des spahis, par des baux de trois ou de cinq années. Depuis que des régisseurs ont succédé à ces fermiers, ils ont toujours fait au trésor impérial la part qui leur convient, sauf à faire celle de leurs protecteurs. Leurs frais absorbent une grande partie des revenus, et les détériorations sont un inconvénient pire. Le sultan Mahmoud avait commencé la réforme de tous ces abus; mais il n'a pu l'achever, parce qu'il avait trop souvent besoin d'avance de fonds, et que les traitants turks ne le cédent point à nos anciens fermiers-généraux.

L'*abaris* est une véritable *taille*, qui pèse sur tous les possesseurs d'immeubles, dans les villes et dans les campagnes. Nul n'en est exempt, et il n'y a d'exception qu'en faveur des habitants de certaines parties des frontières. Les rôles ont été souvent renouvelés, soit d'après les réclamations des imposés, soit d'après les avis des gouverneurs ; mais tout est encore assez mal réglé, et les inégalités de répartition sont quelquefois énormes ; ajoutez

Digitized by Google

que les grands tenanciers rejettent sur les pauvres cultivateurs une bonne partie de ce qu'ils devraient payer eux-mêmes.

Outre cette taille, les raïas (les chrétiens, les israélites) sont imposés à la capitation, *bach harache* ou *harache*. C'est peu de chose pour les marchands et les sarafs ; les villageois et artisans sont taxés, en général, avec modération, et les indigents ne le sont pas du tout. La quittance de harache sert de sauve-garde aux raïas, d'un bout à l'autre de l'empire, car l'impôt du passe-port n'a pas encore été importé en Turquie. Les juifs paient en commun, et leurs rabbins répartissent très-équitablement. Les dignitaires de la Porte et les pachas, exemptent généralement de cette capitation les raïas qui sont attachés à leur service.

Le *geleb kesou* fut établi, dans l'origine, pour approvisionner de viande la maison du sultan, celle de ses principaux officiers et, plus tard, les janissaires. C'est le *transport du bétail*. Jadis, les sujets de la Porte étaient obligés de fournir et de conduire à Constantinople un certain nombre de moutons pour cet objet. Maintenant, ils paient en argent.

Le *nozoul*, semblable à nos anciens impôts *d'ost et chevauchées*, avait autrefois pour objet de pourvoir le camp du sultan ou de ses généraux, lorsqu'ils se mettaient en campagne. Les habitants des lieux voisins du camp devaient y porter les vivres et provisions nécessaires ; ces denrées étaient payées, et le transport seul était une charge.

Mais ce qui ne s'appliquait qu'au cas de guerre, a été perpétué en temps de paix, on a étendu à tous les pachas ce qui ne revenait qu'aux pachas commandant des corps d'armée ; on a ensuite converti la corvée en impôt, et, les guerres survenant, on est revenu à la corvée, en appelant cette exaction *surrat ;* et l'argent et la corvée ont été exigés à la fois. Mais les habitants les plus foulés du théâtre des hostilités, sont forcément exonérés de l'impôt en argent.

L'*ichetira* a une origine analogue à celle du nozoul.

Digitized by Google

Le gouvernement formait des magasins pour les approvisionnements publics de grains ; à cet effet, des commissaires allaient acheter dans les provinces ; les vendeurs étaient tenus d'expédier à leurs frais les denrées sur les points désignés ; les commissaires fixaient ce que chaque canton devait fournir. Peu à peu, le transport a été payé en argent par les producteurs. Les pachas et mousélims ont largement exploité cette source de revenus ; d'un côté, en établissant des magasins dans les positions convenables, ils se font payer au prix courant par l'État les grains dont il a besoin ; et de l'autre, ils vendent au commerce, à haut prix, tout ce que l'État ne se réserve point ; ils permettent ou refusent l'exportation, suivant leur convenance. La Porte a presque toujours toléré les exactions de ses fonctionnaires, et même ce qu'on appelle dans le Levant leurs *avaries ;* son indulgence s'explique, parce que les richesses ainsi amassées revenaient toujours au trésor impérial un peu plus tôt ou un plus tard.

Maintenant, il appartient à un gouvernement réformateur d'achever ce que le sultan Mahmoud a si énergiquement commencé.

Des impôts, des droits féodaux, exploités par des fonctionnaires qui se paient eux mêmes, ou par d'avides spéculateurs, sont incompatibles avec une bonne administration financière.

PELLION.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

COLONIES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

REVUE ABOLITIONISTE.

On vient de fonder à Paris une nouvelle Revue, qui s'intitule *Revue abolitioniste*. Malgré le peu de rapports qu'a l'esclavage oriental, qui n'est, à tout prendre, qu'une espèce de domesticité, avec l'esclavage européen, cette publication aura toute nos sympathies : elle attaque l'un des plus monstrueux abus qu'ait pu engendrer l'emploi de la force brutale, violation inique de l'une des lois les plus saintes de l'humanité, l'imprescriptible droit qu'a chacun de nous à sa liberté. Nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître les intentions et le but de la *Revue abolitioniste*, qu'en publiant la *Déclaration* placée en tête de son premier numéro.

DÉCLARATION.

« Entre les objets que les rédacteurs de cette publication se proposent, comme citoyens et comme chrétiens, le principal, celui qui à leurs yeux doit dominer en droit et en fait tous les autres, c'est l'abolition complète et immédiate de l'esclavage ; c'est pourquoi ils ont donné à ce recueil le titre de *Revue abolitioniste*. Daus l'état des choses, la France ne peut, sans manquer à tous ses devoirs de métropole et de grande nation civilisatrice, maintenir aux colonies une société que tous savent être

Digitized by Google

provisoire, et qu'il est de l'intérêt universel de l'humanité, de l'honneur de la France, de ne pas laisser subsister plus longtemps.

» Presser l'avénement de l'ère nouvelle aux colonies; rassembler, comme en un faisceau, les documents de toute nature qui tendent à éclairer la question, à en préparer la solution pacifique et légale; porter la lumière sur tout ce qui s'y rattache; tenir la France au courant de l'état social, des mœurs et des progrès comme des besoins matériels et moraux de ses colonies d'outre-mer, et de sa grande colonie africaine; prouver que toutes les colonisations fondées uniquement sur l'égoïsme et les cupides satisfactions du planteur sont imparfaites et antichrétiennes; répondre par les faits aux erreurs accréditées systématiquement sur l'état social des colonies anglaises émancipées complétement depuis huit ans; toucher enfin, s'il est possible, le cœur des propriétaires d'esclaves eux-mêmes, et les ramener à la religion et à la raison; les appeler à nous pour hâter un avenir inévitable et dans lequel ils gagneront d'autant plus, ou, si on l'aime mieux, dans lequel ils perdront d'autant moins que cet avenir sera moins attendu, moins marchandé, et que les maîtres se seront montrés plus justes, plus éclairés et plus généreux : tel sera l'objet constant des fondateurs de ce recueil. Tels sont les sentiments et les intérêts auxquels ils se proposent de satisfaire en écartant d'ailleurs toutes discussions étrangères à cette grande réforme sociale.

» Que les bons esprits, que les cœurs généreux nous soient en aide, même, s'il en est, parmi les propriétaires d'esclaves. Nous les adjurons de ne pas fermer leurs cœurs à la charité, leurs yeux à la lumière. Nous les adjurons de voir d'un esprit sage et avec un cœur droit ce qui est inévitable; car l'émancipation se fera, nous le disons, avec eux ou sans eux. Si donc, il est quelques-uns de ces colons, jeunes ou vieux, qui sentent en eux battre un cœur d'homme; dont la pensée soit assez haute pour vouloir, et aller au-devant du bien quand même ils devraient y perdre quelque chose (nous ne leur

Digitized by Google

demandons ni la sainte ferveur ni l'abnégation de ces premiers chrétiens, fils des prêtres des faux dieux, qui donnaient toute leur fortune aux pauvres et couraient au martyre); s'il est, disons-nous, quelques-uns de ces colons éclairés et intrépides, et nous aimons à croire qu'il en est, qu'ils se joignent à nous pour demander l'abolition immédiate et absolue de l'esclavage et aviser aux moyens de la rendre la plus douce possible pour eux, mais aussi la meilleure, la plus complète, la plus immédiate, la plus morale, la plus religieuse possible pour l'esclave. La régénération coloniale est à ce prix. »

CHINE ET MALAISIE.

NOTICE SUR DIVERS PRODUITS INDUSTRIELS DES PHILIPPINES ET DE LA CHINE.

Fils et tissus d'abaca, de nipis et de pina (de Manille).

L'*abaca*, ou chanvre de Manille, est le produit d'un bananier indigène aux Philippines, et désigné par les botanistes sous le nom de *musa troglodytarum*. On le cultive aujourd'hui en grand dans les provinces de Camarines-Norte, Camarines-Sur, Albay (île de Luçon), Samar et Leyte (îles de ces noms).

On choisit pour cela les pentes de montagnes nouvellement défrichées. Les jeunes plants, débarrassés de leurs tiges, sont placés à 14 pieds de distance les uns des autres, dans des trous d'environ six pouces en tous sens. Pendant les deux premières années, le soin de cette plantation ne réclame que deux sarclages par an, pour détruire les mauvaises herbes qui ne tarderaient pas à étouffer les plants; c'est dans la troisième année qu'on commence à couper les plus gros troncs. Comme le bananier a la propriété de pousser sans cesse de nouveaux jets, les

Digitized by Google

plantations ont une durée illimitée, ou du moins qu'on n'a pas encore déterminée.

Pour préparer l'abaca, on divise la tige du bananier dont il s'agit en plusieurs longues lanières ; puis on les passe entre une planche épaisse, placée horizontalement, et une lame de couteau qu'on appuie fortement d'une main, pendant que de l'autre on tire la lanière, qui est ainsi raclée et dépouillée de sa partie charnue ; tandis que ses fibres restent, le soleil les sèche, et ils se séparent spontanément les uns des autres. Il ne s'agit plus que de les trier et de les réunir par petites masses.

On calcule qu'un pied de bananier fournit 10 à 12 onces de filasse, et qu'un ouvrier peut préparer 25 kilogrammes d'abaca par jour.

Avant 1823, la production de l'abaca avait fort peu d'importance : on n'en exportait pas au-delà de 100 kilogrammes par année. Aujourd'hui, le chiffre de l'exportation s'élève à plus de 55,000 quintaux métriques.

On fait des cordes et cordages et des tissus avec l'abaca. Il existe à Manille une corderie à la vapeur, qui fournit une grande quantité de cordages pour le service de la marine. Les cordages d'abaca ne subissent pas de retrait par l'effet de l'humidité ; mais cet avantage est compensé par plusieurs inconvénients, qui placent les cordages d'abaca dans un état d'infériorité marquée, par rapport aux cordages de chanvre. Ainsi, ils n'acquièrent jamais la souplesse de ces derniers, et forment des tours qui engagent souvent les manœuvres ; enfin, ils prêtent considérablement, et s'affaiblissent d'autant par l'effet de la traction.

Les tissus d'abaca sont des espèces de toiles transparantes, un peu raides, légères, et très-fraîches au toucher, dont les Tagals font des chemises de couleur. Ces tissus sont ordinairement rayés et souvent façonnés ; on pourrait s'en servir avec avantage comme de toile à tamis. Le fil d'abaca n'est point filé ou tordu : c'est le filament tel que la nature le produit, qu'on noue bout à bout. On pelotonne ces brins, qu'on bat ensuite pour les assouplir, puis on les blanchit en les faisant plonger pendant vingt-

quatre heures dans de l'eau de chaux, et on les fait sécher au soleil. Dans cet état, ils sont propres au tissage.

On fait aussi, avec le fil d'abaca non blanchi, une étoffe écrue, connue sous le nom de *médriniaque;* on l'emploie avec avantage pour les garnitures et doublures d'habits. Cette étoffe est importée aujourd'hui en quantité notable en Espagne, où elle reçoit cet emploi.

On fabrique avec le fil trié d'abaca une jolie étoffe nommée *jusi* (houssi), rayée de soie de diverses couleurs. Valeur, 2 piastres les 20 vares; soit 62 centimes le mètre.

La *pina* est un filament qu'on retire de la feuille de l'ananas; elle se prépare comme l'abaca, mais on apporte dans le triage des brins un soin extrême, afin de les bien assortir avant de nouer les brins. On *teint* la pina.

La *nipis*, ou soie végétale, est aussi un filament que fournit la feuille du palmier *nipis,* dont on retire aussi le vin (*tubo*). On fait avec ce filament une espèce de pina de qualité inférieure.

L'étoffe connue à Manille sous le nom de *sinamaye* est fabriquée avec de la pina et de la soie, qui forment des raies plus ou moins larges et diversement colorées. Les dames en font des robes, les hommes des chemises fines et les femmes tagales, des camisards (chemises flottantes). Il a été acheté trois pièces de sinamaye pour 6 piastres (33 francs).

La pina vaut 0 piastre 75 à 1 piastre 1/4 la vare (de 5 à 6 fr. 50 c. le mètre). La nipis vaut 24 p. cent de moins.

Tao-fou (fromage de légumine). — Note sur sa préparation.

On met tremper, dans l'eau froide, des haricots jaunes, ou des pois, pendant douze heures environ, de manière à les ramollir au point de céder sous la pression du doigt; on les place avec de l'eau sous la meule de granit d'un moulin à bras, et l'on obtient ainsi une bouillie blanche et claire, qu'on reçoit dans un vase placé sous l'égouttoir de la machine à broyer; soumise ensuite à l'ébullition, elle est jetée sur une toile claire qui retient les tuniques et le paren-

Digitized by Google

chyme, ainsi que l'albumine ou matière animalisée, coagulée par la chaleur; le liquide est ensuite traité par une dissolution concentrée de sulfate de chaux, qu'on a préalablement fait cuire. Le précipité abondant obtenu et reçu sur une toile fine et claire, c'est le tao-fou; on le sale, et il est débité ainsi dans les rues de Canton. Les Chinois le mangent frais. Il offre une nourriture saine et rafraîchissante, et remplace notre fromage blanc.

On verse aussi le précipité obtenu dans un moule en bois à fond mobile, garni d'une toile claire, que l'on replie de manière à l'enfermer; on charge le tout d'un poids pour faire égoutter le tao-fou, puis on substitue au moule deux baguettes, retenues à leurs extrémités par deux chevalets; le tao-fou achève ainsi de se refroidir et de se durcir. Au bout de vingt-quatre heures, on le coupe en petits carrés, qu'on place pendant trois jours dans du sel, préalablement bien séché au feu; enfin, mis dans un vase, il est arrosé avec du vin sucré; c'est alors qu'il se produit une espèce de fermentation qui contribue à donner au tao-fou les qualités d'un bon fromage.

On voit que le tao-fou contient l'amidon et la légumine que renferment les farineux. Cette dernière substance est précipitée de sa dissolution dans un acide végétal par l'acide sulfurique du sulfate de chaux; la chaux s'unit en même temps au précipité, et contribue à lui donner de la consistance. Les Chinois attribuent, comme nous, la cause de la difficulté qu'on éprouve à faire cuire les légumes secs dans certaines eaux, à la présence, dans ces eaux, de sels à base de chaux; ils y remédient en jetant des cendres dans le vase où s'opère la cuisson, et l'on retrouve encore dans cette pratique le principe de nos découvertes sur la propriété des alcalis de dissoudre la légumine.

Fabrication du cuivre émaillé à Canton.

Lorsque l'objet de cuivre a reçu sa forme, on le nettoie, en ayant soin de ne pas le décaper; puis on en mouille avec de l'eau les parois, qu'on saupoudre de la

Digitized by Google

composition à émailler qui doit faire le fond : elle est tantôt blanche, tantôt colorée; puis on la place dans un four à moufle, chauffé avec de la houille sèche de Nankin (c'est la meilleure). Quand le fond est produit, on retire la pièce, qu'on recouvre d'une cloche en fer pour que le refroidissement ait lieu lentement. Quand on a ainsi obtenu le fond, on le décore comme la porcelaine, et l'on repasse les pièces ou four à moufle.

Les divers échantillons d'émaux et de couleurs sur émaux ont été déposés par M. Itier, à la manufacture royale de Sèvres, pour être communiqués aux manufacturiers du royaume.

Fabrication du laque de Chine.

Après avoir confectionné le meuble qu'on se propose de laquer, on le peint, avec une espèce de mastic composé de plâtre, d'argile provenant du feld-spath décomposé, ou de colle de poisson et de peau; aussitôt que ce mastic est sec, on le polit soigneusement avec une pierre de grès, puis on applique une première couche d'une couleur noire, dissoute dans le vernis laque, et, lorsque cette première couche est sèche, on en met une seconde de vernis laque. On retire ce laque d'un arbre connu dans le pays sous le nom de *tsiechou*, espèce de rhus, dont le suc découle comme la gomme. Dans cet état liquide, ce vernis est assez dangereux, et l'ouvrier qui s'en sert a souvent la figure et les mains dans un état d'enflure très-douloureux. Lorsque le laque a été séché à l'air libre, on grave au burin les dessins qu'il doit recevoir, soit en peinture, soit en or mis en pâte au moyen d'une huile siccative; on passe une dernière couche de vernis laque sur le tout. On peut employer toute espèce de couleur avec le laque, bien que les Chinois ne fassent guère usage que de noir et de rouge.

J. Itier.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 12 *mars* 1847. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. le général comte de la Roche Pouchin, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 26 février 1847 est lu et adopté.

Ouvrage offert. Par l'auteur, M. Couchaud, *Notes et croquis d'un voyage en Grèce.*

M. Gérard. Je désire donner à la Société quelques détails sur un fait dont les journaux ont parlé. Une tribu qui habite les confins de la Perse et de la Turkie désire se fixer en Algérie. Ce sont les Karapapaks, originaires du Caucase; ils sont au nombre de 24 à 25,000, dont 6,000 en état de porter les armes. Iskander-Khan, l'un de leurs chefs, s'est dirigé vers Paris, dans le but de s'entendre avec le gouvernement français. Ce fut moi qui leur donnai la première idée du projet qu'ils veulent réaliser aujourd'hui, et je voudrais que l'on constatât qu'elle est le fait d'un membre de la Société orientale. A mon retour, j'en parlai à M. le ministre des affaires étrangères, qui ne me donna que des réponses vagues, et j'ai publié depuis, dans la *Revue de l'Orient*, un article sur les Karapapaks, article que, soit dit en passant, on a signé *Girard* au lieu de *Gérard*. Cette tribu est chiite, c'est-à-dire d'une secte musulmane différente des Arabes algériens. Lorsqu'ils se sont établis en Perse, les Kourdes

Digitized by

dévastaient tout le territoire qui s'étend entre Soldouz et le lac d'Ourmiyah. On fit à leur égard ce que veut faire actuellement en Algérie le maréchal Bugeaud. Le Châh leur fit bâtir cent vingt villages, et s'engagea à leur donner, par année, 1,000 tomans (25,000 francs). Au premier boute-selle, ils étaient à cheval à la poursuite des maraudeurs. Les Kourdes ne tardèrent pas à abandonner toute la limite qu'ils menaçaient sans cesse, mais lorsqu'on eut obtenu ce résultat, le gouvernement persan finit par ne plus payer les 25,000 francs, et leur demanda même de l'argent. Vous savez assez ce que c'est que la Perse, pour comprendre cette politique. Les Karapapaks prirent la résolution d'échapper aux exactions dont ils sont l'objet. Ils ont depuis longtemps les yeux tournés vers l'Algérie ; ils se font traduire tous les journaux qui en parlent, et chaque fait devient la matière de leurs conversations du soir.

Cette communication devient l'objet d'une discussion à laquelle prennent part MM. Morpurgo, Duplan et Berthier de Sauvigny. Elle roule particulièrement sur les moyens de transport à employer pour cette grande émigration, et sur les obstacles que pourrait y faire la cour d'Ispahan. M. Gérard pense que le plus court chemin serait d'embarquer les Karapapaks à Trébizonde, d'où on les dirigerait sur l'Algérie. Mais M. Morpurgo observe que le nombre des bâtiments nécessaires devrait être si considérable, que cela serait peu praticable, ou deviendrait très-coûteux. Il rappelle, à ce sujet, le nombre de bâtiments qu'on a employés pour transporter 20,000 hommes en Grèce lors de l'expédition de Morée.

M. le docteur Aubert-Roche. J'ai une proposition à faire à la Société. Je désirerais que l'on prît une mesure dont le but serait d'obliger les membres correspondants de la Société à souscrire à la *Revue de l'Orient*. Une de leurs préoccupations doit être de se tenir au courant de tout ce qui se fait dans le sein de la Société, et ils ne le peuvent qu'au moyen de la *Revue*.

M. Horeau. La proposition de M. Aubert-Roche présente d'assez graves difficultés, parce que les membres correspondants sont dispersés dans le monde entier, et

Digitized by Google

qu'il serait aussi difficile de leur faire parvenir la *Revue* que de toucher le montant de leur abonnement.

M. Aubert-Roche. J'ai prévu cette objection, mais ceux qui sont trop éloignés ne seront pas obligés de s'abonner, la mesure ne serait applicable qu'aux membres avec lesquels les communications sont faciles.

M. le général comte de la Roche Pouchin. La proposition me semble insolite. Ce serait la première fois que les membres correspondants d'une Société seraient obligés de souscrire au recueil publié par cette Société.

M. Hamont. Vous savez que la *Revue* est lue à Alexandrie ; elle peut aller facilement dans toutes les échelles du Levant. Les membres de la Société correspondants doivent s'intéresser à sa marche. Cela les stimulera et agrandira nos relations. Je demande seulement, comme amendement, que les membres correspondants ne paient pas le même prix que les membres titulaires.

M. Rochet (de Paris). La proposition de M. Aubert Roche a été déjà soumise au conseil d'administration, et si notre honorable confrère se fût trouvé à la séance, il eût vu quelles objections elle a soulevées.

M. Hamont. C'est justement pour cela qu'elle doit être portée devant la Société.

M. de la Roche Pouchin. Vous ne pourrez obliger des membres correspondants étrangers à souscrire à une publication toute française. Il y en a beaucoup qui, par cela même, se compromettraient auprès de leur gouvernement.

M. Hamont. Mais ceux-là n'y seront pas obligés ; le conseil établira les distinctions à faire. En résumé, le principe de la proposition de M. Aubert-Roche est bon ; appliqué, il contribuera à répandre les doctrines que nous soutenons.

M. le docteur Morpurgo. La proposition de M. le docteur Aubert-Roche est excellente, le principe vrai ; mais quand on arrive à l'exécution, il se présente des difficultés graves. Enverra-t-on seulement dans les lieux où la poste a un effet, ou plus loin ? Mais comment établir des catégories ; obliger les uns, laisser les autres libres, cela est difficile.

Digitized by

M. Aubert-Roche. A quoi servent les correspondants, si ce n'est à apporter leur part d'efforts dans le but que s'est posé la Société. Votez sur la proposition que j'ai eu l'honneur de vous présenter, et on s'arrangera ensuite pour la faire exécuter. Ceux qui sont zélés s'abonneront d'abord.

M. de La Roche Pouchin. Les membres correspondants ne sont pas seulement nommés pour correspondre avec la Société, mais aussi pour établir des relations à l'étranger, et pour appuyer ceux de nos confrères qui se rendent en Orient. La proposition de M. Aubert-Roche a sans doute un côté utile, important pour la *Revue* et la Société ; mais je pense qu'elle a besoin d'être étudiée, et comme telle d'être renvoyée à une commission.

Messieurs, ajoute M. de La Roche Pouchin, lorsque je demandai à ce que la Société fût représentée au congrès agricole séant à Paris, trois membres furent nommés à cet effet. Le congrès vient de s'ouvrir, je pense qu'il serait bon d'aviser au moyen d'entrer en relation avec lui.

M. Rochet. Etes-vous sûr d'être admis comme représentant d'une autre Société ? car depuis l'année dernière il n'y a d'admis que les membres des comices agricoles, les Pairs et les Députés.

Les observations de M. Rochet donnent lieu à une discussion qui se termine par l'ordre du jour.

M. Berthier de Sauvigny donne lecture d'un mémoire intitulé : *Oran et Gibraltar.*

M. Horeau. M. Cloquet nous a remis des échantillons d'une manne tombée en Anatolie.

M. Cloquet. Cette manne était composée de petits corps granuleux, ronds comme de petites truffes blanches ; ils se réduisaient en une farine blanche, amylacée. On en a fait du pain très-bon. Il en était tombé sur une grande étendue.

M. Scheffer. Le supérieur du couvent de m'a dit que dans la Mésopotamie, tout le pays se couvrait de cette manne, qu'il disait être la même que la manne de la Bible.

Digitized by Google

M. Morot. Je crois que les phénomènes propres à cette manne, seraient les mêmes avec nos champignons?

La discussion relative à la manne étant épuisée, on adresse à M. Scheffer d'autres questions.

M. de Saint-Céran. Connaissez-vous la manière dont on cultive le tabac de Magnésie, qui est très-estimé?

M. Scheffer. J'ai vu les environs de Magnésie. Du reste, le tabac de Magnésie n'a pas de réputation générale en Turkie; chaque lieu a un tabac particulier. A Constantinople, on fume le tabac de Iénidjèh; en Syrie, on est regardé comme renégat si on fume du Latakièh, qui est destiné à l'Égypte; le tabac en faveur est celui de Djébaïl. A Smyrne, on se sert du tabac de Magnésie; mais ceux qui peuvent, se piquent de fumer du Iénidjèh.

M, Horeau. Le quartier franc a-t-il été rebâti?

M. Scheffer. Oui, Monsieur. Les rues ne sont pas éclairées, les maisons ont généralement deux étages. Le consulat français a sous sa protection environ 850 individus.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 26 *mars* 1847. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. le général comte de La Roche Pouchin, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 12 est lu et adopté après quelques rectifications.

M. Berthier de Sauvigny, membre correspondant de la Société, demande à devenir membre titulaire.

Lecture. M. Mac Carthy, secrétaire-général de la Société, donne lecture d'un mémoire *sur les nouveaux Etablissements français de la côte de Guinée.*

La séance est momentanément suspendue. A la reprise, M. le président prie M. Berthier de Sauvigny de vouloir bien communiquer à la Société le résultat de quelques-unes des observations qu'il a dû faire pendant son séjour en Algérie. M. Berthier de Sauvigny se met à la disposition de la Société.

M. le général comte de La Roche Pouchin. Quel est l'état actuel de la Metîdja?

Digitized by Google

M. Berthier de Sauvigny. Il s'est beaucoup amélioré dans ces dernières années. Les améliorations ont principalement eu lieu à Boufarik, parce que c'est là qu'ont été faites les principales dépenses. On a terminé le grand canal d'écoulement, celui du maréchal Clausel. Beaucoup de fermes sont remarquables : celle de M. Borély de Lassapi, à Soukali, terrain jadis inculte et désert, est aujourd'hui une des plus belles fermes de la plaine. Il est nombre d'anciens haouch, fermes indigènes, abandonnées quelque temps avant notre conquête, où l'on a fait des travaux d'assainissement; le village de Beni-Méred, l'un des plus redoutés, à cause de son insalubrité, a sensiblement changé d'aspect. Le gouvernement a fait exécuter beaucoup de travaux; mais ce sont surtout les cultures des colons européens qui ont produit le plus de résultats; cela, il est vrai, au prix des épreuves les plus terribles. La première année, des maladies épouvantables moissonnaient tous ceux qui osaient toucher à cette terre empoisonnée; la seconde année, elles étaient bien moins violentes; la troisième, moins fortes encore, jusqu'au moment où la culture se fit sans danger. Mais la Metîdja est si vaste, qu'on peut dire qu'elle est encore inhabitée; une bonne partie de sa surface, il est vrai, est achetée, et se remplira peu à peu. Les eaux y sont très-abondantes, et ne demandent qu'à être utilisées; de nombreux ruisseaux la parcourent, et peuvent facilement y en être dirigés au gré du cultivateur. — A Boufarik, où je résidai assez longtemps, j'en ai fait réunir plusieurs, dont les eaux, jadis nuisibles, contribuent actuellement à l'assainissement du lieu.

M. le général de La Roche Pouchin. Quelle est la distance de Boufarik à la mer? Pensez-vous que le mélange des eaux de la mer et des eaux douces ne soit pas une des causes d'insalubrité?

M. Berthier de Sauvigny. Le point de la côte le plus rapproché de Boufarik est l'embouchure de Mazafrâne, qui en est à plus de 17,000 mètres. Du reste, la mer n'est pour rien dans l'insalubrité de la Metîdja, qui est presque partout garantie et séparée d'elle par des chaînes de col-

Digitized by Google

lines ou de dunes. L'insalubrité de cette grande plaine n'est pas d'une origine récente. Quand nous sommes arrivés en Algérie, le pays n'était pas florissant; la plupart des fermes n'étaient plus cultivées depuis longtemps. Les traités de 1814, qui avaient mis des limites à la piraterie, le blocus auquel la côte était soumis depuis plusieurs années, avaient porté un coup terrible à la prospérité du pays, et la Metîdja fut abandonnée sur beaucoup de points; c'est à la suite de cet abandon qu'a commencé son insalubrité.

M. Toyrac. Boufarik est encore malsain, d'après ce que j'ai entendu dire. Mais ne faudrait-il pas croire que par ce mot malsain, on entend le manque d'acclimatation. C'est ce qui arrive à Rochefort, dont l'état sanitaire est en général assez bon, mais où les nouveaux habitants, seuls, souffrent beaucoup des fièvres.

M. Berthier de Sauvigny. J'ai habité deux ans Boufarik. Nous y avons observé un déplacement des maladies. L'un des côtés de l'endroit était très-mauvais; on m'a donné les moyens d'y faire travailler, et la maladie s'est éloignée; l'autre côté, qui était le meilleur, est devenu, au contraire, le plus mauvais. La garnison a aujourd'hui beaucoup moins de malades qu'autrefois. Cela vient surtout des plantations, et c'est aussi ce que l'on a observé à Soukali, à cette vaste ferme dont je parlais à l'instant. Il y a des jardiniers qui séjournent, demeurent là, où précédemment on ne pouvait pas même passer.

M. de Saint-Céran. J'adopte tout à fait ces idées, et je maintiens ce que j'ai toujours dit, qu'en Egypte on ne chasserait la peste qu'au moyen des canaux et des plantations.

M. Berthier de Sauvigny. Bône, qui était un charnier, est devenu très-sain depuis que l'on y fait de nombreux jardins, et que les jardiniers maltais en ont planté les environs.

M. de La Roche Pouchin. Je pense que ces résultats sont plutôt dus à l'écoulement des eaux, qu'aux plantations et au jardinage. Les écluses employées en Toscane auraient ici les plus heureux effets.

M. Morot. Je ne crois pas que ces écluses puissent

Digitized by Google

être établies ici. D'ailleurs, le mélange des eaux salées et des eaux douces ne se fait que sur un ou deux points, et la Metîdja, ainsi qu'on l'a observé, est tout à fait à l'abri des effets de la mer.

M. de La Roche Pouchin. Je crois que notre estimable confrère ne m'a pas compris. Ces écluses sont construites de telle sorte, qu'elles se ferment lorsque la mer monte, et qu'au contraire, quand la mer est basse, elles s'ouvrent pour laisser passer les eaux des rivières et des ruisseaux.

M. de Saint-Céran. Je suis complétement de l'avis de M. Berthier de Sauvigny. Je crois à l'assainissement par les plantations. Il y a un axiome en agriculture, c'est que les plantes se nourrissent autant par les feuilles que par les racines; chacune d'elles a une sorte d'aspiration et d'expiration. A l'époque où j'étais en Egypte, le pacha fit planter plusieurs millions de pieds d'arbres. Eh bien! le climat en a été notablement changé. Il s'écoulait souvent six ans au Caire sans qu'il plût; aujourd'hui il n'y a pas d'année sans pluie. Je vais citer un autre fait pris en Italie. A Cumes, près de Naples, le sol était ombragé de hautes futaies, et le climat était sain; tout a été abattu, et aujourd'hui les habitants ressemblent aux ouvriers de nos fabriques de bouteilles. La campagne de Rome, les marais Pontins étaient jadis aussi salubres que remarquables par leur belle végétation; vous savez ce que c'est actuellement. Je crois bien fermement qu'en Egypte et en Algérie, planter, c'est assainir.

M. Rochet. Rome était très-sain dans l'antiquité; aujourd'hui on ne peut y résider en été, et l'influence de la malaria commence à se faire sentir dès le printemps. Aussi une partie de la population abandonne-t-elle la ville à l'époque des grandes chaleurs.

M. de La Roche Pouchin. Ce n'est point parce que l'on a abattu les forêts, il n'y en avait point, mais parce que la culture a cessé. Je vous citerai en faveur de mon opinion, les Maremmes, où il n'y avait pas de forêts jadis, où il y en a aujourd'hui, et qui sont toujours malsains; sur les rivages de la mer Noire, j'ai vu les fièvres au milieu des forêts.

Digitized by Google

M Berthier de Sauvigny. Il est facile, je crois, d'accorder ces assertions qui semblent si opposées. Les forêts vierges doivent donner des fièvres, parce qu'elles ne sont pas cultivées, et que les eaux peuvent s'y altérer plus facilement que nulle part ailleurs. Je ne connais que l'Algérie et l'Espagne, et là, j'ai vu en effet des bouquets de bois très-malsains. Les arbres attirent tellement l'humidité, que les herbes et les légumes sont toujours beaucoup plus frais dans leur voisinage qu'au loin.

M. le docteur Toyrac. On ne m'a pas compris. Je crois que le climat de Boufarik n'est pas aussi malsain qu'on le dit, et qu'en général l'acclimatation me paraît devoir jouer dans tous les nouveaux établissements une aussi grande influence que la culture.

M. le docteur Pouzin, qui a assisté à la fondation de Boufarik, qui l'a suivi dans la première partie de sa création, fait le récit des phases qui ont accompagné le développement de ce centre de population. Il fait aussi remarquer que le climat n'est jamais mauvais dans les hautes forêts.

M. Berthier de Sauvigny. La Metîdja est encore malsaine en bien des endroits. Les Européens n'ont pas toujours pris les plus mauvais.

M. le docteur Pouzin. Les lieux fiévreux sont physiquement circonscrits d'une manière si précise, qu'on peut planter un pieu là où commence la fièvre. Sa présence dépend tellement de la position où l'on est, qu'avec une boussole il est très-facile de tracer les limites du territoire qu'elle ravage. Le sud-est est la partie la plus malsaine de la haute Metîdja.

M. le général de La Roche Pouchin. On pourrait y établir, je crois, avec succès, des *calmates.*

La séance est levée à dix heures et demie.

Le secrétaire-général pour l'extérieur,
O. Mac Carthy.

Versailles. — Imp. de DESPART, rue Satory, 28.

Digitized by Google

LES KABYLES

ET LA KABYLIE.

A l'époque où les Arabes envahirent le massif de l'Atlantide, au VIIe siècle de l'ère chrétienne, cette vaste région était occupée par des populations d'origines diverses, au-dessus desquelles dominait, de la toute-puissance du nombre, un peuple fort, intrépide, et qui défendait avec l'opiniâtreté du sauvage une indépendance sans portée, mais aussi vieille que lui. Les plaines, les grands plateaux découverts furent bientôt envahis comme ils l'avaient été par Carthage, et d'une manière plus complète par les Romains. Toutefois, les progrès des nouveaux conquérants durent s'arrêter devant les massifs d'âpres montagnes derrière lesquelles se retranchèrent, comme à l'abri d'inaccessibles remparts, les masses compactes et indomptées des indigènes.

De nom générique spécial pour désigner l'ensemble de leurs tribus, il n'y en avait sans doute point. L'homme de la nature ne connaît guère que sa propre famille d'abord, que les siens, que tous ceux qui lui sont attachés par les liens du sang ensuite, que sa tribu en un mot. Les Romains, puis les Grecs, de toute la hauteur de leur dédain pour des hommes qui fuyaient le contact d'une civilisation dont ils appréciaient fort peu les

Digitized by Google

avantages, les avaient stigmatisés du nom de Barbares, *Barbaros*, ainsi qu'ils le faisaient, du reste, de toute société placée en dehors de la leur. Les Arabes recueillirent le mot, qui est ainsi parvenu jusqu'à nous, et l'une des seules dénominations appliquées à cette région, dont les peuples avaient encore récemment pour l'Europe un caractère de cruauté, augmenté de toute la rage du fanatisme religieux, était celle de *Barbarie*. De là donc le nom de *Berbères*, sous lesquels les écrivains Arabes nous les ont fait connaître, en ne lui donnant que des étymologies plus ou moins invraisemblables. Mais à côté de ce nom, relégué bientôt dans les livres, il en est un autre qui devint, parmi les envahisseurs musulmans, d'un usage général. Frappés et du nombre et du morcellement infini de ce peuple fractionné en groupes sans nombre, les Arabes se contentèrent de les appeler *Kobayl, Kabayl, K'bayl*, soit que le mot vienne de *k'bila*, tribu, ou de *kobala*, beaucoup [1], et alors il signifiait *les tribus* ou les *gens nombreux*, *multæ gentes*. Le mot *Berbères* a été connu et même commenté par les écrivains de cette nation; quant à celui de k'baïl, il a été adopté par une grande partie des Berbères algériens, si même ce n'est pas une expression propre de leur langue, interprétée, comme nous venons de le faire, par la langue arabe. Quoi qu'il en soit, par *Berbères* on désigne aujourd'hui, parmi

[1] Le mot *K'baïli*, pluriel *K'baïl* vient, a-t-on dit, de *k'bila*, tribu, ou bien de *kebla*, le sud, ou de *kobel*, devant, avant, et alors *K'baïl* signifierait les anciens habitants; ou encore de *kabala*, gabelle, taille, impôt, pour désigner les tribus soumises à l'impôt. De toutes ces étymologies, la première me semble la plus probable; néanmoins *k'bila* est un mot arabe et *K'baïl* est le nom que ces anciens indigènes se donnent à eux-mêmes en Algérie (E. Renou, *Description géographique de l'empire de Maroc*, p. 394). L'étymologie tirée de *kabala*, gabelle, semble peu admissible, car alors ce mot eût été vide de sens, les Berbères ayant la plupart échappé à la domination positive des Arabes, comme ils l'avaient fait à l'égard des Carthaginois, des Romains et des Ottomans.

Digitized by Google

nous, l'ensemble des plus anciennes populations de l'Atlantide, et par *K'baïl*, *Kabyles*, les fractions qui habitent nos nouvelles possessions d'Afrique. De Kabyle on a formé le mot *Kabylie*, pour désigner les territoires occupés par les K'baïls. Le mot a été, je crois, employé pour la première fois par le capitaine du génie Carette, dont les beaux travaux géographiques et économiques sur l'Algérie sont suffisamment connus.

Il eût été peut-être plus exact d'écrire et de dire *K'baïl* et *K'baïlie*.

Obligés d'abandonner la plaine aux envahisseurs étrangers, de se retirer dans les montagnes, pour défendre avec succès leur farouche liberté, les Kabyles perdirent bientôt toute unité comme nation. La nature le voulait ainsi. Les massifs qui seuls pouvaient leur permettre d'échapper au joug, bien que reliés dans un même ensemble, sont tous isolés et jetés çà et là sur la surface du pays. L'Algérie a des formes plastiques excessivement simples et nettement accusées; une zone montagneuse qui s'étend le long de ses côtes comme un vaste amphithéâtre, une zone de plateaux, une seconde zone montagneuse, moins large, moins escarpée que la première, puis une région de terres basses, lisière que l'influence des hautes régions du nord a soustrait à l'éternelle aridité du grand Désert, et qui a reçu le nom spécial de S'ahara. Nous sommes déjà entrés dans quelques détails à ce sujet en parlant de la Tunisie [1], et si nous y revenons indirectement, c'est qu'il importe beaucoup, à notre avis, de bien s'identifier avec le véritable caractère de cette constitution, parce qu'elle joue un grand rôle dans la vie des peuples.

Les groupes de montagnes kabyles appartiennent aux deux zones montagneuses dont nous venons de parler; il y en a quatre principaux dans la zone côtière tournée

[1] La *Tunisie*, p. 8-10.

vers la méditerranée ; un dans la zone tournée vers le désert, la zone s'aharienne en d'autres termes. Ils sont donc déjà séparés par les longues plaines qui s'étendent d'une zone à l'autre ; mais ils le sont, de plus, par d'autres grands accidents physiques, par des vallées profondes ou des modifications dans les chaînes montagneuses qui en rendaient la défense sinon impossible, du moins très-difficile. Voici d'ailleurs quelle est leur position.

Les quatre massifs du nord sont :

D'un côté, à l'ouest, à gauche du méridien d'Alger, celui des *Trara*, situé à l'extrémité occidentale de l'Algérie, sur la limite du Marok, entre la Tafna et la mer ; ceux du *Dahra* [1], sur la mer, de l'*Ouarensenis*, dans l'intérieur.

De l'autre, à l'est à droite, le massif *gergérien et numidien* [2], le plus vaste des quatre.

Le massif du sud, placé à l'est aussi du méridien d'Alger, au sud de l'extrémité orientale du précédent, est formé de ce vaste pâté de montagnes connu depuis les temps les plus reculés sous le nom d'*Aourês*, dont les Romains avaient fait *Aurasius mons* (Aourasious). Entre ce massif et le précédent, s'étend la vaste plaine aux abords de laquelle s'élèvent, d'une part, Constantine, et, à 90 kilomètres de là, au pied même de l'Aourês, Batna (près de l'ancienne et vaste Lambæsa), actuellement chef-lieu d'une subdivision militaire. L'Aourês est d'ailleurs,

[1] Nous entendons par Dahra tout le pays montagneux qui s'étend de la mer au Chélif, entre l'embouchure de cette rivière et la route de Tenès à Milianah.

[2] Ce massif n'a pas, comme les trois autres, de nom indigène qui permette de le désigner d'une manière claire et commode. Il est dominé à l'ouest par les hautes cimes du *Djerdjerah* ou *Gergerah*, tandis que sa partie orientale est placée dans les limites de l'ancienne *Numidie ;* nous avons donc cru pouvoir nous servir, sans inconvénient, des adjectifs de ces deux mots, faciles à retenir, et qui nous mettent à même d'éviter les périphrases, lorsqu'on ne veut pas employer l'expression un peu longue de *Kabylie proprement dite,* qui lui a été aussi appliquée, ainsi qu'on va le voir.

Digitized by Google

d'un autre côté, à 300 kilomètres au moins du plus rapproché des trois massifs de l'ouest.

Ceux-ci sont beaucoup moins éloignés l'un de l'autre, et bien moins séparés des massifs gergérien et numidien que l'Aourês et le massif des Trara ne le sont des trois autres. L'Ouarensenis et le Dahra sont l'un au sud, l'autre au nord du Chélif, la rivière la plus importante de l'Algérie; celui-ci entre la mer et le fleuve, l'Ouarensenis en dedans d'un coude formé par ce même courant, qui, longeant sa base au midi, l'enveloppe ainsi de trois côtés, pour aller à la mer vers l'ouest; l'Ouarensenis et le Dahra se regardent.

Pour passer du Dahra à la Kabylie proprement dite, il faut franchir, en passant par Blidah, entre Alger et Médéah, une distance de 125 kilomètres, plus de 25 lieues; mais à partir du point où l'on passe la rivière Isser, pendant 380 kilomètres, jusqu'à la rive gauche de la Seybouse ou rivière de Bône, on est toujours en plein pays Kabyle, dans les massifs gergérien et numidien. Aussi ce vaste groupe de montagnes a-t-il été baptisé avec raison du nom de *Kabylie proprement dite.*

Un coup-d'œil jeté sur les étendues superficielles relatives de ces quatre massifs kabyles, montrera que là est encore le plus grand foyer de résistance des Kabyles, parce que c'est là qu'ils ont pu et qu'ils peuvent conserver le plus d'unité. Les faits sont en cela d'accord avec l'histoire de notre récente conquête. Nos colonnes ont traversé de part en part l'Aourês, l'Ouarensenis, le Dahra. La Kabylie proprement dite, contre laquelle M. le maréchal Bugeaud prépare une expédition, est seule restée en dehors de l'action de nos armes. Elle sera d'ailleurs peut-être plutôt soumise par l'influence toute pacifique des intérêts matériels que par la force ouverte.

Indépendamment de ces territoires, dont la surface est grande, sur d'autres points, les populations kabyles ont su résister aux invasions des Arabes; mais là, elles sont

Digitized by Google

amoindries, sans force, et ne constituent que des groupes peu importants, tellement enveloppés par d'autres populations, si facilement accessibles, qu'ils n'ont pu songer à faire une longue résistance, quand leur soumission n'a pas été instantanée. Ce n'est souvent même qu'une tribu seule, entièrement isolée de ses sœurs, comme ces monuments perdus qui témoignent de l'ancienne grandeur d'une puissance passée.

Ainsi sont de race berbère :

Les Béni-Misra, sur les bords de la Harrach supérieure ; les Ouzera et les Mouzaïa, entre Blidah et Médéah, dans la province d'Alger ; les Béni-bou-Saïd, les Béni-Snous, au voisinage de Tlemcen, dans la province d'Oran.

Voici, avec le degré d'exactitude qu'il est possible d'atteindre aujourd'hui, la superficie des territoires occupés par les Berbères en Algérie :

Massif des Trara	1,800	kil. carrés.
— du Dahra	7,500	
— de l'Ouarensenis	3,300	
— de la Kabylie proprement dite	18,600	
— de l'Aourês	15,300	
Groupes isolés	1,100	
TOTAL	47,600	kil. carrés.

Or, comme la superficie du Tell, c'est-à-dire de la partie cultivable de l'Algérie, est de 150,000 kilomètres carrés, il s'ensuit que les Kabyles en occupent environ le tiers.

Il est plus difficile de se faire une idée, même approximative de leur nombre, parce que, d'une part, les parties que nous occupons n'ont pas encore été recensées, et qu'il sera, d'ici à bien longtemps, difficile de les soumettre à cette mesure, et que, d'un autre côté, les parties restées insoumises ne sont connues que d'après des renseignements indigènes dont la valeur est très-problématique.

Digitized by Google

Le ministère de la guerre a publié, dans le 8e volume de l'excellente collection intitulée : *Tableau de la situation des établissements français en Algérie*, une notice fort étendue sur la population indigène de l'Algérie. En extrayant de ce travail ce qui est relatif à la population berbère, en complétant ce que l'on a été forcément obligé de laisser de côté, on voit que le nombre des Berbères algériens peut être évalué à environ un million, ce qui donne une population de 21 individus par kilomètre carré, densité assez remarquable, surtout si on la compare à celle de l'Algérie, prise dans sa totalité, qui est seulement de 10 ; celle de la France est en moyenne de 63.

O. M.

Tel est l'ensemble de ce que l'on peut appeler la *Kabylie;* nous allons laisser maintenant un de nos honorables confrères à la *Société Orientale*, qui a résidé plusieurs années en Algérie, décrire la partie destinée à devenir le théâtre des opérations de M. le maréchal Bugeaud et de M. le lieutenant-général Bedeau.

La Kabylie proprement dite s'étend sur le littoral de la Méditerranée, depuis Dellys jusqu'auprès de Philippeville ; elle a de 60 à 80 kilomètres en profondeur, et forme un parallélogramme dont la côte entre Dellys et Philippeville forme le côté septentrional, Sour-Gozlan (Aumale), Sétif et Constantine, le côté méridional. Entre ces deux limites est un amas de montagnes, dont les directions sont parallèles au littoral, et qui forment différentes chaînes rompues, laissant des intervalles ou grandes artères de communication entre le littoral et l'intérieur du pays, et auxquels viennent aboutir, par des ravins ou fondrières impraticables, les mille sentiers qui gravissent ou contournent ces montagnes, et servent à relier les tribus ou les habitations disséminées. Ces montagnes, déchirées et dépouillées de terre végétale, ont leurs sommets

ou pitons presque continuellement couverts de neige sur plusieurs points ; traits les plus saillants de sa surface, et dessinant d'une manière très-nette les directions suivant lesquelles doivent avoir lieu les communications.

Comme il serait beaucoup trop long de décrire ce vaste territoire, nous limiterons notre description à cette portion de la Kabylie proprement dite qui en embrasse toute la partie occidentale, et sans aucun doute la plus importante.

Trois chaînes de montagnes principales y forment les grandes vallées par lesquelles se feront les communications entre Bougie et Sétif, Bougie et Aumale, entre Aumale et Sétif;

Le Djerdjera, qui prend naissance aux bords de l'Isser, s'étend d'abord de l'est à l'ouest, puis dans la direction nord-est jusque sur le littoral de la Méditerranée, au-dessus de Bougie ;

Le massif du Guergour, qui s'étend du défilé des Bibâne (les Portes de fer), dans une direction à peu près orientale jusqu'à la hauteur de Sétif, placé au centre même de la lisière australe de la Kabylie ;

Et enfin de Sétif vers le nord, jusqu'au littoral, plusieurs autres chaînes de montagnes se succèdent, et enceignent entre elles et les chaînes du Djerdjera et du Guergour une contrée moins montueuse, parcourue par divers cours d'eau, traversée par deux grandes vallées, qu'arrosent les deux principales rivières de la Kabylie occidentale, la rivière Soumâne et l'Addgeb.

La Soumâne est la plus importante par les territoires qu'elle parcourt ; ainsi que la plupart des rivières de l'Algérie, elle change de nom suivant les tribus qu'elle traverse, et se nomme successivement Oued-beni-Abbas, Oued-beni-Haïdel, Oued-beni-Ouglis, Oued-beni-bou-Messaoud, enfin Oued-Soumâne ou Oued-Sahell. Elle descend des montagnes situées en arrière d'Aumale, court vers le nord sous le nom d'Oued-Lekhat, traverse

Digitized by Google

une vallée fertile, où elle reçoit les eaux de l'Addgeb, et vient se jeter à la mer dans la baie de Bougie, à peu de distance au sud de cette ville.

L'Addgeb vient des environs de Sétif, sous le nom de Oued-bou-Selam; court pendant quelque temps au septentrion, puis se replie ensuite vers l'ouest, et plus bas, vers le nord, pour se jeter dans la Soumâne, à peu près au milieu du cours inférieur de cette dernière.

Toutes deux arrosent un pays riche, couvert de villages, de petites villes, et traversent des vallées fertiles.

Elles ont peu de profondeur, surtout en été; ne sont nulle part navigables, et sont guéables sur une grande partie de leurs cours.

Avant de poursuivre, il convient de donner quelques notions sur le peuple qui habite cette région et sur le régime qui le gouverne.

Contrairement aux Arabes qui peuplent les autres parties de l'Afrique, le Kabyle n'aime pas la vie errante; il est dévoué sincèrement à sa famille et au sol, ce qui constitue l'amour de la patrie, poussé chez lui jusqu'au fanatisme.

Le peuple kabyle forme une société à part parfaitement distincte, même sous le rapport physique des autres races qui occupent le sol de l'Algérie.

Les Kabyles sont d'une constitution forte, nerveuse, robuste, de taille moyenne, mais bien prise, élégante même dans ses proportions; une vie active et guerrière leur a donné une souplesse extrême et une agilité peu commune; ils sont adroits à tous les exercices du corps, et sont d'une sobriété remarquable. C'est un beau type, d'un beau profil, au front rejeté en arrière, au nez droit, à la bouche fine et pincée, aux yeux expressifs, et dont l'ensemble exprime une fierté instinctive en eux, fierté qui, sans être outrée, est le résultat de la conscience de ce qu'ils valent et du respect qu'ils ont pour leur dignité d'homme.

Digitized by Google

Fidèle à sa parole une fois donnée, il a conservé dans sa vie intime, et jusque dans son organisation sociale, les anciennes traditions primitives du *patriarchat*. S'il rompt une alliance, ce sera loyalement et sans manquer à la foi jurée.

Moins fanatique que les autres Musulmans, il pratique cependant les devoirs de sa religion et ceux de l'hospitalité, sacrés pour lui. Il ne trahirait pas même son ennemi personnel, avec lequel lui ou un des siens aurait rompu le pain et touché le sel.

Laborieux et bon agriculteur, il est doué en outre de beaucoup d'adresse pour toutes les professions industrielles nécessaires à l'existence de la famille et aux diverses exploitations agricoles. Il confectionne ses armes, ses équipements, ses vêtements de laine ou de toile, tous ses outils d'exploitation; construit ses moulins; prépare sa poudre et ses munitions de guerre avec une adresse vraiment remarquable; aussi la forge et la trempe de ses armes a-t-elle une grande réputation locale; il fabrique même la fausse monnaie avec une perfection blâmable, il est vrai, mais qui dénote une habileté extrême.

Ses maisons sont bien construites, en bons matériaux, et l'on remarque sur les différents cours d'eau des travaux d'appropriation bien entendus.

Commerçant par goût, il acquiert une passion pour l'agiotage, même à un taux déréglé; comme en général les produits de ses terres excèdent sa consommation, il est très-disposé à rechercher le placement de l'excédant et, par conséquent, il accepte volontiers les débouchés qui lui sont offerts.

Le Kabyle a peu d'instruction, elle est bornée à l'écriture et à la lecture de la langue arabe, dont la sienne diffère essentiellement.

Quant aux sciences, il n'en pratique aucune; celle de la médecine est encore dans toute la simplicité primi-

Digitized by Google

tive : quelques sucs d'herbe, des cautérisations fréquentes au fer rouge, de la résine, du soufre, de l'huile et, par dessus tout, les amulettes de leur marabout et la volonté de Dieu (*Fatum* des anciens).

Ainsi que tous les sectateurs du Koran, les Kabyles usent de la polygamie; ils contractent mariage sans se soumettre à l'unité et à l'indissolubilité de ce lien social, et ils peuvent, comme tous les Musulmans, répudier leurs femmes en se conformant aux obligations contractées, c'est-à-dire la remise de la dot convenue ; ils sont d'ailleurs très-attachés à leur famille.

La femme est associée aux travaux; elle est libre dans sa tribu, suit les hommes au combat, y participe même quelquefois, excite l'ardeur des combattants par des chants, des incitations d'amour-propre ou des sarcasmes, et relève les blessés au milieu de la mêlée. Contrairement aux usages orientaux, la femme kabyle a une grande prépondérance dans les affaires de sa tribu; elle est consultée; souvent son intervention dans les discussions d'intérêt de tribu à tribu arrête l'effusion du sang. Son autorité morale est sans conteste et sa protection étendue sur un ennemi lui sauve la vie, car elle a droit de merci. Chez les Kabyles, la moindre insulte faite à une femme est punie très-rigoureusement, et le coupable est toujours condamné à une forte amende.

Les Kabyles vivent dans une complète indépendance, groupés par tribus dont tous les membres se donnent le nom de *Beni-am* [1]; ils sont régis par des cheikhs [2] qui sont nommés par élections, mais qui ne sont point inamovibles; c'est toujours un des fils ou des plus proches parents du démissionnaire ou du défunt qui est élu cheikh lors d'une vacance.

En général les tribus kabyles tirent leur nom, soit d'un individu qui est réputé le fondateur ou le père de

[1] Beni-am (cousins).
[2] Cheikh (vieillard, homme respectable, ancien).

Digitized by Google

la tribu, comme cela a lieu pour les Beni-Messaoud (fils de Messaoud), soit d'une montagne au pied de laquelle ils sont établis : par exemple les Toudja, de la montagne de Toudja.

La tribu est désignée sous le nom d'*aarch;* elle se divise en *kharoubah* [1] ou districts, qui se subdivisent souvent eux-mêmes en *dachra* (pluriel *dechour*) ou villages.

Le nombre de ces derniers, dans la même kharoubah, paraît varier de 1 à 6 ; dans certains lieux, il n'est point rare de rencontrer des maisons isolées, mais qui n'en sont pas moins comprises dans la kharoubah.

Le nombre des kharoubahs, dans une même tribu, varie de 6 à 12. Les plus fortes n'ont pas moins de 100 à 150 hommes ayant fusil, ce qui suppose une population de 5 à 800 âmes. Chaque kharoubah a son cheikh, qui change tous les trois mois, tous les six mois, tous les ans, selon les circonstances ; de telle sorte que chaque chef de famille, réputé pour homme de sens, puisse devenir cheikh à son tour, et jouir des avantages attachés à cette charge [2].

Le pouvoir religieux est entre les mains des marabouts [2] qui, avec le cadi [3], forment le conseil judiciaire du cheikh.

Mais chez ces hommes aux passions ardentes et belliqueuses, la voix du marabout est toute-puissante, parce qu'elle flatte presque toujours leurs instincts guerriers, en les excitant à la révolte contre la domination des infidèles, et déjà, dans maintes circonstances, nous avons pu juger de leur ascendant sur les tribus.

Il existe entre toutes les tribus d'une même contrée une solidarité qui les oblige à se prêter appui pour repousser toute tentative d'agression dirigée contre une d'elles, soit pour obtenir la restitution d'un vol, soit pour

[1] *Tableau de la situation des établissements français en Algérie en* 1840, page 375.

[2] Marabout (homme pieux pendant sa vie, saint après sa mort).

[3] Cadi (homme de loi, magistrat).

Digitized by Google

venger un meurtre, soit pour tout autre motif, même pour une insulte faite à un des membres d'une tribu.

C'est en raison de cette solidarité, de cette loi du sang, que le malheureux et regrettable M. Salomon de Musis, commandant de Bougie, fut cruellement assassiné par Mohammed-Amezianne, en expiation du meurtre involontaire du kaïd Braham Kodja, tué par méprise aux avant-postes.

La loi du talion est la base fondamentale de leur code, qui réside en entier dans le Koran, interprété suivant l'occasion par les cheikhs et les marabouts.

Le meurtre seul n'a point de pénalité déterminée; il donne droit à la peine du talion, exercée par les enfants de la victime ou, à défaut, par les autres membres de la famille ou de la tribu sur le meurtrier ou ses descendants. Cependant cette peine peut être rachetée, c'est ce qu'on nomme le prix du sang.

C'est le conseil des cheikhs qui décide quand il y a lieu de faire la paix ou la guerre avec telle ou telle tribu voisine. La déclaration de guerre ou les traités d'union sont assujettis à certaines formes sacramentelles dont les tribus ne s'écartent jamais. C'est par l'échange ou la reprise du mezrâg (la lance) que l'on apprend les intentions de l'ennemi; donner le mezrâg, c'est donner un gage d'alliance ou de fraternité; le reprendre, c'est rompre l'union, c'est déclarer le commencement des hostilités. Quiconque est menacé de la guerre s'applique à recueillir des mezrâgs parmi les tribus voisines, c'est-à-dire à contracter des alliances et à former une ligue. Les cheikhs conviennent du jour et de l'heure où la guerre commencera; nul homme de la tribu ne doit, sous peine d'amende et de déshonneur, manquer à l'appel des cheikhs [1].

[1] Ceci explique le départ de la plupart des Kabyles employés chez nos colons, comme travailleurs, à l'époque des préparatifs de l'expédition récemment projetée contre leur pays.

Digitized by Google

La guerre une fois entamée, consiste en incursions rapides faites sur le territoire ennemi, le plus souvent sans chef dirigeant; mais la connaissance du terrain et l'habitude de ce genre d'incursion supplée au défaut d'ensemble; on pille la dachra ennemie et on la brûle; mais souvent le moment même du pillage devient pour la tribu triomphante une cause de déroute et de fuite. Les inimitiés se perpétuent ainsi bien souvent de siècle en siècle.

Quelquefois les parties belligérantes concluent une trève dont la durée dépasse rarement deux années; au bout du terme fixé, nouvelles assemblées des cheikhs, nouveaux échanges de mezrâgs, nouvelles hostilités.

Les Kabyles, exercés aux armes dès leur enfance, tirent en général très-bien; leurs armes sont : 1° un long et grand fusil; le canon en est fabriqué à Aïth-el-Arba, dachra des Zouaoua, ou chez les Beni-Abbès; les batteries se font chez les Beni-Abbès seulement; les bois sont en noyer venant de Beni-Khallat, dachra des Beni-Solimâne, et sont confectionnés, comme les canons, à Aïth-el-Arba; 2° un yatagan (sabre droit) de forme particulière, fabriqué aussi dans le pays et connu sous le nom de *flissi*, et qui se fabrique chez les Beni-Abdallah, district des Flissa, dont ils prennent le nom. Le fer se tire de la tribu des Barbacha; l'acier seul vient du dehors.

Avec cet armement, et sans autre vêtement qu'une tunique en laine ou en calicot, une calotte quelquefois, et un mauvais bournous, les Kabyles ne craignent pas d'aborder l'ennemi à l'arme blanche, s'avançant sur lui le fusil d'une main, le yatagan de l'autre, faisant avec cette dernière arme un moulinet rapide et poussant de grand cris. Le plus grand acte de courage est d'enlever un mort du champ de bataille. Près d'un cadavre ou d'un homme tombé, s'engage toujours un combat acharné, dont l'objet est de ne pas laisser le corps au pouvoir de l'ennemi.

Digitized by Google

La poudre se tire généralement de la tribu des Gheboula, qui en fabrique de grandes quantités, et qui seule en fait le commerce. Cependant différentes tribus font elles-mêmes assez de poudre pour leur consommation. Le salpêtre vient des Beni-bou-T'aleb, ainsi que le plomb; le charbon se fait avec du bois de laurier rose et de romané; le soufre se tire d'Europe [1].

Le tableau suivant permettra au lecteur de se faire une idée des forces militaires des tribus qui occupent la partie de la Kabylie dont nous traitons. Afin de mettre un peu d'ordre dans leur énumération, nous les avons disposées suivant les grandes divisions naturelles du pays.

TABLEAU

indiquant le nombre de fusils des différentes tribus de la Kabylie.

SOUMANE.

RIVE GAUCHE DE LA SOUMANE, depuis nos avant-postes jusqu'aux Bibanes.

(9 tribus, 10,800 fusils.)

Mezzaïa	2,000
Thoudja	900
Hamadan	300
Bouingedamen	250
Fenaïa	1,500
Beni-Oughlis	3,000
Aouzelaguen	800
Chellata	550
Illoula	1,500

RIVE DROITE DE LA SOUMANE, depuis nos avant-postes jusqu'aux Bibanes.

(17 tribus, 16,000 fusils.)

Beni-Soliman	2,000
Barbacha	800
Beni-Mimoun	900
Beni-Messaoud	800
D'Ameroïou	250
Ouled-Tamzatl	1,800
D'Adgissa	200
Senhadja	900
Beni-Himel	800
Tigarmine	150
Taacat	200
Hamalou	150
Beni-Haïdel	250
Masauta	200
Thizi-Haïdel	400
Tamokara	200
Beni-Abbès	600

[1] *Tableau des établissements*, etc., page 377.

Digitized by Google

TRIBUS DANS LE MASSIF DU GUERGOUR,

A L'EST DE LA VALLÉE DE L'ADDGEB.

(8 tribus, 3,750 fusils.)

Mellaka.	500	Beni-Gelil.	400
Guifser.	400	Immoula.	550
Beni-Kacem.	600	D'Adgissa.	350
Beni-Bokar.	500	Messissena.	450

L'ADDGEB,

EN REMONTANT DEPUIS SON CONFLUENT AVEC LA RIVIÈRE LA SOUMANE JUSQUES ET PRÈS DE SÉTIF.

RIVE GAUCHE DE L'ADDGEB.

(14 tribus, 10,100 fusils.)

Zamora.	1,200
Beni-Halla.	800
Ouled-el-Kelf.	1,500
Ouled-Ayed.	300
Beni-Gemati.	500
Beni-Affif.	800
Beni-Chebana.	1,200
Arboula.	800
Beni-Ouirtiden.	500
Beni-Brahim.	600
Beni-Achech.	300
Ismamaël.	250
El-Maïn.	1,100
Sidi-Iddir.	250

RIVE DROITE DE L'ADDGEB.

(7 tribus, 4,100 fusils.)

Beni-Addgeb.	800
Beni-Ouijan.	600
Halia.	150
Beni-Moali.	1,200
Beni-Maouch.	750
Aguemoun.	450
Temsaoud.	105

RÉCAPITULATION.

Rive gauche de la Soumâne. . .	9 tribus,	10,800 fusils.
Rive droite de la Soumâne. . .	17 —	16,000
Massif du Guergour.	8 —	3,750
Rive gauche de l'Addgeb. . . .	14 —	10,100
Rive droite de l'Addgeb. . . .	7 —	4,100
TOTAL.	55 tribus,	44,750 fusils [1].

C. DUPLAN.

[1] Nous compléterons ces données sur la Kabylie par un autre article.

Digitized by Google

ALGÉRIE.

COLONISATION.

Projet de M. le Lieutenant-Général BEDEAU.

RAPPORT AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

Constantine, le 10 décembre 1846.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Vous avez accueilli favorablement les divers rapports que j'ai eu l'honneur de vous adresser sur la constitution spéciale de la province de Constantine, et sur l'ensemble des moyens de colonisation dans cette partie du territoire algérien. Vous avez bien voulu me faire connaître que vous approuviez en grande partie les principes que j'avais exposés.

L'attention progressive que l'opinion publique donne aux intérêts africains; les discussions qui, sans doute, seront engagées à cet égard dans la session prochaine, me décident à résumer les considérations que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, et à déterminer d'une manière exacte et précise, les détails d'un projet général de colonisation européenne.

Digitized by Google

J'ai dit que la province de Constantine se trouvait dans une situation particulière, en raison de la différence des races indigènes qui l'habitent, en raison de la différence des moyens employés pour y faire accepter notre domination.

Il n'est pas inutile peut-être de rappeler sommairement ces distinctions.

Nous savons tous que, dans les provinces de l'ouest, le pouvoir turk, détruit dès 1830 par l'occupation d'Alger et d'Oran, n'a point été remplacé dans l'intérieur du pays par l'autorité française. L'anarchie s'est établie partout dans le cours des quatre premières années; et c'est alors qu'un chef religieux et politique s'est produit pour constituer, à l'aide du fanatisme et de l'esprit de nationalité, un pouvoir devenu nécessaire. Ce pouvoir s'est organisé successivement avec d'autant plus de facilité, que nous étions impuissants pour le combattre, qu'il feignait de nous être allié, et qu'en mettant un terme aux principaux désordres de la société arabe, il se rendait assez maître de l'opinion pour détruire les influences qui lui étaient rivales, pour attirer à lui la plupart des chefs qui pouvaient aider son action. Le pouvoir, en s'adressant à l'élément arabe, qui existe seul dans les plaines de l'ouest, a détruit les priviléges oppresseurs de l'autorité turque; il a trouvé dans ce fait, qui profitait au plus grand nombre, une nouvelle cause d'influence et de sympathie; il a ménagé les races kabyles de la montagne, sachant bien que, pour se les rendre profitables, il ne fallait pas menacer leur indépendance héréditaire. C'est à son titre de marabout qu'il a demandé la puissance à leur égard, se fiant sur l'excitation religieuse pour les entraîner contre nous.

Quand le gouvernement français s'est, plus tard, décidé à la conquête, il a donc rencontré une unité de résistance d'autant plus active, que les erreurs de nos premières années devaient faire mettre en doute notre

Digitized by Google

puissance. La guerre a été longue et difficile ; elle a été faite partout, parce que l'ennemi existait partout. Elle a forcément semé bien des haines, causé bien des dommages, porté atteinte à un grand nombre d'intérêts, ajouté enfin aux causes de répulsion qui nous séparaient tout d'abord de la population indigène.

Ces motifs ont dû s'opposer, dans le principe et successivement, au progrès de notre gouvernement pacifique. Ils ont dû paralyser nos efforts bienfaisants, en rendant nécessaires des répressions fréquentes.

Dans la province de l'est, le pouvoir turk a existé à Constantine jusqu'à l'époque où le gouvernement français s'est décidé à occuper cette ville. Le pouvoir turk était oppresseur : il avait constamment eu pour principe de diviser et désunir les populations, d'exploiter le plus grand nombre par une minorité privilégiée. Le pouvoir français, qui l'a remplacé, a immédiatement déclaré et pratiqué son intention d'être juste ; il a reconnu tous les droits, appelé à lui la totalité des familles influentes.

Les populations, habituées à être gouvernées, ont accepté sans peine une autorité plus puissante que celle qui les dominait naguère. La majorité de la population du Tell, composé de Chaouïas (race berbère), était exploitée par les Arabes, qui formaient le maghzen des Turks. Elle supporte avec peine cet état d'infériorité. Elle ne pouvait repousser le gouvernement qui, par la pratique d'une justice égale, lui concédait un affranchissement réel.

L'élément arabe n'a pas d'ailleurs été très-vivement froissé par cette modification. Deux familles puissantes, exerçant des commandements distincts, l'une dans les Ziban, au sud, sous la dénomination de cheik El-Arab, l'autre dans les plaines de Sétif et dans le Hodna, sous le nom de khalifah de la Medjana, familles de race noble, instinctivement ennemies du pouvoir religieux des marabouts, représenté par l'émir Abd-el-Kader, firent des offres de soumission qu'on s'empressa d'accepter. On

leur assura, dans l'exercice de leur commandement éloigné, des avantages suffisants pour les lier à notre cause.

Il est résulté de ces divers motifs que la puissance de la France n'a jamais été mise en doute dans la province de Constantine, que son efficacité gouvernementale s'est produite dès le premier jour, qu'aucune grande famille n'a eu le temps ni la possibilité de s'élever contre elle. La conquête progressive s'est accomplie avec facilité, sans créer par des misères accumulées les haines qui, dans les autres provinces, devaient inévitablement être entretenues par une résistance organisée, par l'ensemble des intérêts auxquels nous portions atteinte.

Quant à la race kabyle, les obligations générales de la guerre ne nous imposant pas la nécessité de fouler son territoire, comme dans l'ouest, pour y poursuivre un ennemi, nous avons pu lui laisser son indépendance entière. Mais nous avons préparé l'acceptation de notre autorité à venir par l'influence d'un commerce incessant, indispensable à cette race, qui ne pouvait en profiter qu'en venant dans les villes et sur les marchés, où la paix habituelle nous avait permis de conserver une population indigène nombreuse, les anciens chefs de ce commerce et les principaux industriels.

Il faut bien aussi remarquer que notre frontière de l'ouest se trouvait en contact avec un empire qui s'était toujours tenu en dehors des relations européennes, conservant la ferveur de son fanatisme religieux, pendant que la frontière de l'est confinait à une puissance musulmane, sans doute aussi, mais qui ne pouvait s'affranchir de la dépendance du sultan de Constantinople qu'à l'aide de l'intervention des puissances européennes, et de la France en particulier.

En établissant ainsi le résumé des motifs qui ont rendu et rendent encore l'exercice de l'autorité française plus facile dans la province de Constantine que dans les pro-

Digitized by Google

vinces de l'ouest, je ne prétends pas qu'on rencontre dans la population indigène une tendance sympathique pour nous; mais j'ai la ferme conviction que nos fautes seules peuvent y exciter l'esprit de révolte, que les grandes familles qui dominent les éléments arabes redoutent l'extension de la puissance d'Abd-el-Kader, et que les Chaouïas, qui peuplent les quatre cinquièmes des territoires du Tell, ne désirent pas l'établissement d'un pouvoir arabe, par la crainte, bien ou mal fondée, que leur inspire le souvenir de l'exploitation pratiquée à leurs dépens par les Arabes sous le gouvernement turk.

C'est à l'aide de ces tendances, et par ces causes, qu'il est possible de maintenir notre domination avec une force armée égale au quart à peine de l'effectif des troupes françaises en Algérie, quand le territoire occupé équivaut à peu près à la moitié de nos possessions.

La sécurité règne dans le pays, les crimes sont rares, les Européens ne sont point inquiétés sur les routes; ils voyagent seuls entre les différents postes que nous occupons.

Toutefois, si les circonstances particulières de notre établissement, si la composition exceptionnelle des populations indigènes ont facilité le gouvernement de la province, nous n'en devons pas moins rester convaincus que nous ne serons réellement maîtres du pays qu'après y avoir introduit une population européenne nombreuse, active, industrielle, susceptible de rendre définitivement français le sol conquis par le courage et les fatigues de l'armée. L'introduction de cette population présente des obstacles de plus d'un genre. Il faut, tout d'abord, lui offrir d'assez grands avantages pour décider son émigration; il faut aussi qu'elle puisse jouir de ces avantages sans que ce profit pour elle détermine dans les tribus un esprit d'hostilité qui, conduisant à une guerre partielle et peut-être à un soulèvement général, exigerait de l'État de nouveaux sacrifices, sans lui donner l'avantage cer-

Digitized

tain d'une population européenne croissante ; car, ainsi qu'on l'a dit, avec raison je crois, la sécurité est la première condition de l'émigration européenne.

Divers systèmes ont été produits au sujet de l'introduction des Européens. Beaucoup de personnes ont pensé que c'était une idée chimérique de vouloir conserver la population indigène sur les territoires où les Européens seraient admis à s'établir. On a prétendu trouver dans l'histoire du peuple arabe la preuve de son imperméabilité ; on a dit qu'il repoussait nos arts, qu'il méprisait notre bien-être social. Des hommes qui ont vécu avec ce peuple depuis cinq années ont écrit qu'il nous serait toujours systématiquement hostile ; que les préceptes mêmes de sa croyance religieuse le rendaient incapable d'associer ses intérêts aux nôtres ; que son abaissement moral exigeait une domination violente prolongée, l'anéantissement de toutes les influences auxquelles il obéit, l'asservissement de sa pensée, avant qu'on pût espérer faire accepter le germe de notre civilisation progressive.

J'ai le bonheur de ne partager aucunement ces opinions attristantes. Je ne crois pas à l'imperméabilité du peuple arabe, à sa haine pour nos arts et notre bien-être social, parce que je trouve dans son histoire même, dans les traces si nombreuses de ses arts importés et appliqués en Europe, la cause de ma conviction ; parce que, s'il s'est montré différent dans certaines parties de l'Afrique, c'est qu'il a toujours vécu au milieu des révolutions, dans l'état de violence et d'anarchie, et, quand il était dominé, dans l'état d'exploitation, qui tous sont incompatibles avec la fixité et le développement de l'intérêt social. Je ne crois pas qu'il soit insensible aux influences qui, partout et toujours, ont pénétré l'homme.

Quel est le commandant français en Algérie qui n'a pas à citer de nombreux exemples de reconnaissance pour le bien qu'il lui a été donné de faire aux indigènes ?

Digitized by Google

Combien de chefs ne se sont pas fait tuer déjà pour soutenir notre cause? Combien d'autres ne nous ont pas donné l'éveil sur des trahisons qui se préparaient? Combien de fois, enfin, n'avons-nous pas entendu des populations entières nous remercier de la paix qui assurait leur bien-être? Combien de fois ne les avons-nous pas vues, quand cette paix était menacée, nous donner un concours efficace pour repousser le dommage et maintenir le bienfait?

Non, ceux qui ont fait le bien aux indigènes, qui l'ont fait avec sincérité, persistance et intelligente habileté, n'ont pas eu à se plaindre de l'ingratitude de ce peuple, s'ils ont voulu tenir compte de tous les détails qui ont composé, dans les différents lieux, entre les différents hommes, les relations réciproques; s'ils ont su ménager les usages, les mœurs, la religion, et surtout l'amour-propre, vivement excitable chez tous, et chez les Arabes en particulier.

Mais il faut un bien grand empire sur soi-même, il faut une bien ferme volonté, une étude bien attentive, pour être certain, tout en exerçant le commandement, la domination sur un peuple, de modérer, dans les actions de détail, le froissement primitif que la puissance étrangère apporte avec elle partout où elle s'établit. J'affirmerais malheureusement qu'une des causes de ces hostilités qui se manifestent trop souvent entre les Européens et les indigènes, tient au défaut de cette prévoyance de la part du peuple dominateur, et j'en conclurais que l'autorité doit toujours en recommander, exiger et surveiller la pratique.

Pour bien traiter la question qui précède, il faudrait entrer dans des développements que ne comporte pas un rapport. La cause que je soutiens est bonne à défendre; j'aime à conserver l'espérance qu'il me serait facile de la gagner par la discussion, mais je me demande si cette discussion serait utile, quand l'examen du fait le plus

Digitized by Google

simple suffit, à mon sens, pour déterminer les convictions de tous.

Si dans certaines localités de l'Afrique, la guerre, fréquemment renouvelée, a créé des embarras exceptionnels qui ont eu pour suite la triste conviction, émise par quelques-uns, de l'impossibilité d'associer à nous la population indigène, qui donc peut nier que, depuis neuf années, à Constantine, les indigènes vivent à côté de nous, acceptent notre domination, concourent à toutes les nécessités du Gouvernement, s'associent à notre commerce, et nous demandent, par leurs organes les plus intelligents, d'aider à leurs progrès par la constitution de la propriété, par le développement de l'instruction publique, par la mise en pratique, en un mot, des bases et des principes sociaux, qui partout ont formé le début de la civilisation des peuples?

La paix nous a permis de donner à cette population un bien-être matériel progressif. Ce bien-être a, de jour en jour, diminué les instincts guerriers que le désordre entretient et excite. Cette population est préparée à nous être un utile auxiliaire de la puissance que nous voulons fonder dans le pays. Est-il donc possible qu'on soutienne qu'il faille la repousser, créer la guerre à la place de la paix, et nous donner, par système, tous les embarras onéreux d'une installation européenne isolée?

Si la déplorable tendance du refoulement de la race indigène dirigeait l'opinion du gouvernement, je n'hésite pas à le déclarer, la paix dont nous jouissons ici serait bientôt remplacée par la guerre, par une guerre systématique, plus difficile par cette cause que celle de l'ouest; et pour dominer le pays que nous occupons aujourd'hui, il faudrait ajouter 20,000 hommes, si ce n'est plus, à l'effectif actuel. Qui donc oserait dire que, si nous avions la guerre partout, que s'il fallait imposer à la France la charge de 20 ou de 30 millions de plus au budget de l'Algérie, pour conquérir pied à pied, par la violence,

Digitized by Google

le refoulement, et finalement aussi par la dépopulation, le territoire d'Afrique, qui oserait dire que l'opinion publique ne se lasserait pas de tant de sacrifices, en même temps que la générosité nationale, qui toujours a fait l'honneur de notre patrie, s'indignerait du nouveau rôle qu'on voudrait lui imposer ?

Notre tâche en Afrique présente cette singularité toute particulière dans l'histoire des conquêtes, c'est qu'en réalité, notre intérêt bien entendu, notre intérêt égoïste, si je puis dire, nous invite à civiliser la population indigène, à développer et agrandir son bien-être pour assurer le nôtre. Cette idée peut paraître étrange. Elle se démontre juste avec facilité.

En faut-il d'autre preuve que la totalité des instructions constamment données, depuis cinq années, à la totalité des commandants supérieurs? Elles ont toujours recommandé l'exercice des principes d'équité, de justice, de sollicitude, dont on pourrait désirer l'accomplissement dans sa propre patrie. Nous avons eu la volonté d'apporter l'ordre dans un pays où le règne de la force dominait, avant nous, tous les droits. Nous avons cherché à surmonter les haines que le gouvernement précédent avait sans cesse excitées entre les tribus. Nous nous sommes efforcés de faire accepter par tous la puissance de la loi, pour remplacer la triste coutume qui existait aussi, chez presque tous, de se faire justice soi-même.

Nous sommes arrivés dans un pays où la terre est riche et féconde, où la population est peu nombreuse, en raison de l'étendue de son sol, où surtout la population ne sait pas tirer parti de l'admirable fécondité de ce sol. Nous pouvons y trouver place, et place assez large pour y être permanemment dominateurs, tout en conservant, avec une sage mesure, les intérêts du peuple qui nous y a précédés.

En marchant vers ce but, nous ne devons pas compromettre la paix actuelle; nous devons, au contraire,

Digitized by Google

l'affermir chaque jour davantage, en étudiant successivement la profondeur des zones où l'association de l'intérêt indigène à l'intérêt français sera définitivement constituée.

Le succès de l'entreprise dépendra principalement de son début. Depuis neuf années que nous occupons la province, nous nous sommes bornés à percevoir l'impôt d'après les bases de l'ancien gouvernement; nous avons laissé les indigènes sur le territoire. Le cercle de Philippeville est le seul où une dépossession de territoire ait été accomplie au préjudice des tribus. En classant comme biens domaniaux ceux qui appartenaient à l'ancien beylick, nous avons conservé aux principaux du pays les bénéfices qu'ils en retiraient avant nous comme habituels locataires.

L'époque est évidemment arrivée où nous devons multiplier rapidement, s'il est possible, la population européenne; les indigènes savent notre volonté à cet égard; ils en sont inquiets : il importe que nous évitions de prolonger cette inquiétude, et surtout de la remplacer par un mécontentement motivé.

Fort heureusement, la propriété particulière réelle, qu'on nomme *melk*, est très-peu nombreuse dans la province. Le domaine possède plus de cent soixante mille hectares dans le voisinage de Constantine. Les terres occupées par les tribus sont dites *arches*, et grevées de deux impôts, celui de l'*achour* et celui dit du *hokor*, qui représente en quelque sorte le loyer de la terre.

Si nous respectons les propriétés *melks*, si nous concédons principalement aux Européens, partiellement aux indigènes, les propriétés domaniales; si nous donnons enfin, en échange de concessions européennes sur une partie des terres *arches*, l'abandon du tribut du *hokor*, et le bénéfice des concessions aux indigènes, nous aurons rendu disponible une assez vaste surface de territoire pour y fixer les Européens dominants, et nous aurons

Digitized by Google

complétement satisfait aux espérances de la population musulmane.

Dans un précédent rapport, j'avais cherché à établir qu'il était indispensable :

1° D'arrêter un projet général de colonisation, avant de donner suite aux demandes particulières adressées au Gouvernement ;

2° De discuter le système, après avoir adopté le principe ;

3° De fixer enfin les détails de l'application.

Je rappelais que si la domination devait être absolue, et l'occupation militaire étendue, pour que la tranquillité fût réelle quelque part en Algérie, la colonisation devait être restreinte au début, et successivement croissante.

Je cherchais à démontrer que la ville de Constantine, véritable centre politique, militaire et commercial des indigènes et des Européens, dépôt de nos plus puissants moyens, base première de notre autorité, devait posséder une vaste banlieue européenne. J'ajoutais que la colonisation devait y être puissante et forte, afin de nous fournir un auxiliaire important en cas de guerre nouvelle. Je fondais cette opinion sur la remarque que l'occupation offensive de la principale place de l'intérieur avait été, dans les trois provinces, le préalable obligé et immédiatement efficace de la soumission du pays. J'en déduisais naturellement que le concours d'une forte garnison et d'une productive colonisation autour de Constantine appuierait avantageusement notre autorité, couvrirait plus sûrement nos établissements vers la mer.

Ces considérations m'amenaient à conclure que, dans chaque province, la zone de colonisation devait avoir sa base à la mer, son saillant à l'intérieur.

Je limitais ces diverses zones par Oran, Mascara et Mostaganem, dans l'ouest; par Médéah, Miliana et Cherchel, dans la province du centre; par Philippeville,

Digitized by Google

Constantine, Guelma et Bône, dans la division de l'est.

Je persiste dans cette opinion, et je propose, ainsi que je l'ai fait il y a quelques mois, la création successive de bourgs situés sur les communications principales qui conduisent de Constantine à nos camps de l'intérieur et à nos places de la côte. Ces bourgs, situés à 30 ou 40 kilomètres de la ville, formeront les premières étapes routières, et détermineront un polygone qui sera nommé territoire de la colonisation.

Il me semble évident que ces bourgs, placés dans des positions choisies, réuniraient, par la fertilité et les avantages de leur sol, des conditions certaines de prospérité, en profitant à la fois de tous les bénéfices que le mouvement des capitaux, le commerce et la culture peuvent procurer. Les villages de grande halte se créeraient ultérieurement, et dans l'intérieur du polygone on autoriserait, suivant les demandes successives, la formation de centres nouveaux de population européenne, ou des concessions isolées.

Quand les routes entre Constantine et Guelma, entre Guelma et Bône, entre Bône et Philippeville, seront définitivement tracées (je devrais plutôt dire construites), il me paraîtrait avantageux de les jalonner par de nouveaux bourgs déterminant les gîtes d'étape, afin d'assurer au commerce, au roulage, aux troupes, ainsi qu'aux voyageurs, des lieux de repos, et de protection au besoin.

J'espérerais un heureux résultat de l'application de cette méthode. Chacun des centres aurait par lui-même une indépendance assurée. Ceux placés sur les lignes extérieures serviraient d'appui à toutes les entreprises offensives contre les tribus révoltées : tous garantiraient, par l'ensemble de l'enclave, la fidélité des populations intérieures.

Je crois ce projet utile, je le crois même nécessaire,

pour assurer une convenable surveillance et une efficace protection. Je me garde de demander qu'il soit imposé d'une manière absolue, en ce sens qu'aucune concession ne pourrait être faite avant que ces différents bourgs fussent créés. Je pense, au contraire, que le territoire rapproché des places de la côte devant se peupler plutôt que les bourgs de l'intérieur, il faut rendre disponibles les terres qui seront les plus recherchées. Mais les bourgs de ceinture auront une utilité politique et commerciale qu'il importe de ne pas négliger.

Au reste, l'intérêt particulier sera toujours plus perspicace que l'administration dans le choix des lieux où la prospérité pourra se produire par le travail. L'administration doit déterminer certaines limites, fixer quelques conditions protectrices. Elle doit évidemment laisser une convenable liberté à l'engagement des capitaux particuliers. Si des demandes se forment en dehors des territoires que le Gouvernement aura préparés lui-même pour la colonisation, l'appréciation sérieuse de la sécurité publique ou privée devra seule déterminer des refus d'acceptation, toujours fâcheux en ce qu'ils éloignent des capitaux qui manqueront longtemps encore dans ce pays.

Il est évident, d'ailleurs, qu'un principe général doit diriger l'autorité dans la désignation des terrains destinés à la colonisation européenne. Toutes les terres labourables produisent des céréales; mais ce n'est pas cette espèce de culture qui peut être entreprise par l'Européen, surtout pendant les premières années de son installation. L'Arabe produit des céréales à bon marché; il en produit beaucoup dans la province, car toutes les troupes sont approvisionnées par le pays, et une assez grande quantité de grains s'exporte, soit dans le sud par les nomades, soit dans les diverses parties de l'Algérie par les ports de Philippeville et de Bône en particulier. L'Européen ne peut pas essayer de faire concurrence à ce travail; le prix de revient des céréales produites par

Digitized by Google

lui serait toujours plus élevé que les mercuriales d'aucun des marchés actuels. Ce sont les cultures riches et industrielles, les plantations productives que l'Européen doit entreprendre. Il faut lui donner, pour qu'il réussisse, des terres généralement irrigables. La colonisation européenne devra donc s'étendre principalement dans les vallées, où son travail intelligent décuplera les valeurs actuelles.

Ces vallées, n'en doutons pas, sont fort appréciées par les indigènes, qui savent y trouver les meilleurs pâturages pour leurs nombreux troupeaux. Ils ne les abandonneront pas sans peine ; on devra les leur enlever partiellement. Il faudra compenser les dommages de l'abandon par le bénéfice de concessions voisines ; il faudra intéresser, s'il est possible, le travailleur indigène à la prospérité des concessions européennes.

En ce qui concerne les divers systèmes de colonisation, je propose de les essayer tous, à l'exception toutefois de celui des pauvres, qui me paraît très-onéreux pour l'État, en raison des dépenses de première mise et de la faiblesse des résultats obtenus. Je crois que le Gouvernement doit s'efforcer d'attirer en Afrique une population productive, soit par la vigueur de ses bras, soit par la puissance de ses capitaux. Le sol est assez fécond, les terres de choix sont assez considérables pour qu'on doive atteindre ce résultat, si le Gouvernement exécute tout d'abord les travaux d'utilité publique, préalables obligés de tout établissement particulier.

Il faut, à mon avis, que les plans et notices concernant les terrains à concéder soient affichés dans les préfectures et sous-préfectures de France ; que chaque demandeur puisse recevoir à l'avance tous les renseignements complémentaires sur la province, l'état de sécurité, la statistique commerciale du lieu où il se propose de se fixer.

Il faut, d'ailleurs, rendre les préfets et sous-préfets

Digitized by Google

sérieusement responsables s'ils donnent par complaisance des certificats d'activité à des malheureux qui ne viennent en Afrique que pour vivre aux dépens de l'État, et, bientôt après, mourir de misère, quand la maladie les atteint.

Je ne pense pas que le Gouvernement doive faire construire des maisons, ni même accorder des indemnités de matériaux. Je crois qu'il faut, par le mélange des grandes et des petites concessions, assurer au petit propriétaire le secours des prix de journées acquittés par le riche, pendant que la réunion des petits concessionnaires donnera au grand propriétaire le concours des bras qui lui sont indispensables.

En ce qui concerne la population indigène, je propose également de créer la grande et la petite propriété, en raison des aptitudes et des importances des demandeurs.

Les hommes influents par leur intelligence, par leur naissance, ou par leur fortune, devront recevoir de grandes concessions. Cette catégorie conduira longtemps encore l'opinion publique indigène : elle est disposée à nous être favorable. Il convient d'autant plus de la lier successivement à notre cause, qu'elle peut et doit, par ses ressources, donner à l'ensemble de la population arabe l'exemple des transformations que nous désirons obtenir. Il faudra créer les petits propriétaires principalement avec les fellahs, qui déjà sont fixés au sol par des coutumes héréditaires, qui ont dans le lieu qu'ils habitent leurs tombeaux de famille.

Je propose, en outre, d'associer le travailleur indigène mobile au concessionnaire européen, en autorisant ce dernier à faire labourer par des Arabes les parties de sa concession qui ne pourront pas être employées aux cultures industrielles.

Si l'on admet que chaque lot de terre se compose de 30 hectares, dont 10 propres au travail européen, les 20 autres seront cultivés par deux charrues indigènes,

Digitized by Google

qui rendront net, au concessionnaire, un revenu de 500 francs. Ce sera le secours annuel indispensable au petit propriétaire; ce sera pour le grand concessionnaire l'intérêt de son capital engagé.

J'espérerais un avantageux résultat de ce mode d'union, qui procurerait par l'indigène la production des céréales à bon marché, et qui, par l'intervention de l'Européen, introduirait incessamment les progrès de culture qu'il importe si vivement de faire adopter dans ce pays.

Quant aux obligations imposées, elles seront les mêmes pour l'indigène et l'Européen : il faudra bâtir, cultiver et planter. Le rôle du Gouvernement se bornerait donc au don de la terre, quant à la colonisation proprement dite; mais, comme accessoire à cette colonisation, il serait indispensable qu'il effectuât opportunément, et il faut même dire préalablement :

1° Tous les travaux de sécurité, s'il s'agit de centres, c'est-à-dire les enceintes;

2° Les travaux de salubrité, c'est-à-dire les desséchements et les conduites d'eau;

3° Les travaux de communication, sans lesquels il est à peu près impossible de créer une colonisation sérieuse.

Si on veut bien remarquer ce que coûte chaque année l'entretien de l'occupation militaire, on admettra sans peine que les dépenses pour les travaux publics, non-seulement indispensables, mais simplement utiles, seront en Algérie le placement le plus productif des deniers de l'État.

Je désirerais d'ailleurs qu'on fît essai de la colonisation militaire, en plaçant dans chaque bourg routier fermant les polygones de colonisation, 50 ou 60 soldats ayant encore trois années de service à accomplir, choisis parmi les hommes de bonne volonté, d'une conduite éprouvée, ayant des connaissances agricoles, et désirant rester en Afrique.

Ils seraient entretenus par l'État comme s'ils restaient

Digitized by Google

à leur corps ; mais, pour aider à l'établissement des industries dans le bourg, on passerait un marché avec un boucher et un boulanger pour la fourniture de la ration. Ils travailleraient, chacun pour son compte, sous la surveillance d'un officier intelligent qui, tout d'abord, remplirait les fonctions de commissaire civil et de juge de paix.

Le produit de chaque année serait utilisé pour l'année suivante ; à l'expiration de la troisième période, le soldat libéré deviendrait propriétaire, s'il était marié légitimement.

Je crois cet essai convenable pour apprécier ce qu'on peut attendre de l'armée quant à la colonisation.

Il aurait l'avantage de donner une plus complète sécurité au bourg, et d'y procurer une main-d'œuvre active, intelligente et peu coûteuse.

Les soldats ainsi employés recevraient, par exception, une première mise, à titre de frais de matériaux, de 800 francs.

EXPOSÉ SOMMAIRE DE LA SITUATION ACTUELLE.

Je crois devoir borner aux simples exposés qui précèdent, l'indication des principes qui me paraissent nécessaires pour assurer le progrès successif de la colonisation dans la province.

Jusqu'à ce jour, malheureusement, on y est un peu resté à l'état d'observation et d'étude. Une direction générale n'a pas encore été formulée; elle est évidemment nécessaire, comme préalable de toute application étendue.

Trois banlieues civiles ont été créées : l'une à Bone, l'autre à Philippeville, la troisième à la Calle.

Dans la première, les développements de la colonisation ont été fatalement empêchés par l'insalubrité des plaines qui composent le territoire. On y jouit de la sécurité la plus complète ; on y manque de la salubrité

On peut positivement affirmer que, sans cette grave difficulté, des établissements sérieux y eussent été entrepris.

J'aurais peine à comprendre qu'on hésitât à donner les crédits nécessaires pour accomplir les projets de canalisation présentés par le service des ponts et chaussées, dans le but d'assainir un territoire qui est incontestablement le plus avantageux pour l'exploitation européenne.

La ville de Bône a prospéré par son commerce, par les considérables récoltes de fourrages qui s'obtiennent, pour la plupart, sans préalable travail de culture. Le territoire le plus rapproché de la ville dans la partie sud-ouest, qui se relie aux montagnes, est couvert de maisons de campagne dans un rayon de deux mille mètres environ. On a fait dans cette zone des essais de culture intelligents et heureux. Deux ou trois fermes ont été établies dans le fond de la plaine; mais on n'a pas encore formé de véritables entreprises agricoles. Les Européens qui possèdent les terres de la plaine, se bornent à les louer à des indigènes. On ne peut les en blâmer, puisqu'ils ne pourraient habiter qu'une faible partie de l'année les établissements qu'ils construiraient sur leurs propriétés.

L'attention publique a été vivement excitée depuis quelques mois par les richesses métallurgiques découvertes dans le massif de l'Edough. Des concessions importantes ont été faites pour l'exploitation de ces mines. Des travaux sérieux ont été commencés par une société concessionnaire.

Ces travaux attireront infailliblement une population active. On doit espérer que les indigènes y donneront leur concours.

Un rapport spécial, adressé par le chef de service des eaux et forêts, a déterminé les conditions d'aménagement des bois de l'Edough, et fixé approximativement la quantité métrique de combustible qu'ils pourraient produire à l'industrie métallurgique.

Digitized by Google

Des demandes de concessions de terres ont été et seront de nouveau adressées, sans doute, par les propriétaires des mines pour faciliter leur exploitation.

N'est-ce pas un motif nouveau pour décider le Gouvernement à demander avec insistance les crédits nécessaires à l'assainissement du territoire situé sur la rive gauche de la Seybouse et dans la vaste plaine du lac Fetzara.

Dans la banlieue de Philippeville, des concessions isolées ont été faites successivement; trois villages ont été établis par les soins de l'autorité civile.

L'État a supporté les dépenses d'utilité publique pour chacun de ces villages. Il a donné à chacun des colons la première mise représentant l'indemnité des matériaux à bâtir. L'ensemble de ces avances a dépassé 300,000 fr.

Dans ces villages, les habitants ont, en général, reçu de petites concessions, et quoiqu'ils profitent de la proximité de la ville, ils ont peu de bien-être. On doit espérer que les riches concessionnaires qui se trouvent près d'eux contribueront, par les sérieux travaux qu'ils entreprennent, à rendre plus actif et plus satisfaisant le progrès déjà réel qu'on remarque dans le voisinage de Philippeville sur les 10,000 hectares de terre privilégiée qui composent cette banlieue.

La presque totalité de ces terres est déjà donnée. Il devient indispensable d'y ajouter une annexe.

A la Calle, il n'a pas été entrepris de colonisation rurale; la richesse de ce port est liée à la pêche du corail. Bientôt, sans doute, l'exploitation des vastes forêts de chênes-liéges, qui peuplent tout le cercle, donnera une importance nouvelle à cette localité.

Dans les territoires mixtes, quelques essais de colonisation ont été entrepris; quelques erreurs ont été commises, quelques succès aussi doivent être constatés.

La route de Philippeville à Constantine a été jalonnée de postes militaires qui doivent se changer en centres de colonisation.

Digitized by Google

Le plus considérable est celui d'El-Arrouch, situé favorablement quant à la richesse des terres. On y a trop tard amené l'eau. On y a malheureusement essayé la colonisation par les pauvres. L'État a bâti les maisons; des malheureux sans ressources y ont été installés; quelques-uns sont morts; presque tous sont embarrassés pour assurer leur existence. Quatre ou cinq colons seulement ont entrepris des cultures réelles et profitables : ce sont ceux qui avaient des ressources en arrivant dans le pays. On compte dans le bourg 180 Européens. Sur ce nombre, les commerçants sont tous dans l'aisance ; il ont construit pour la plupart, à l'aide de leurs bénéfices, des maisons belles et spacieuses. Il est à désirer qu'ils demandent des terres, car l'union des deux industries est bien utile à la prospérité des centres routiers. On doit souhaiter aussi que des concessionnaires riches se présentent, afin de donner une impulsion que la pauvreté paresseuse est impuissante à produire.

Entre El-Arrouch et la banlieue civile de Philippeville, un nouveau village est en cours de création, au confluent de l'Oued-Zerga et du Safsaf. Son territoire se compose de 1,200 hectares; l'État fera les dépenses concernant les travaux d'utilité publique.

Les terres sont très-avantageuses : on y rencontre de très-beaux oliviers; 50 lots de 10 hectares y sont préparés; quatre grandes concessions de 150 à 200 hectares sont réservées.

Entre El-Arrouch et Constantine, le camp de Smendou, qui, jusqu'à ce jour, n'a été qu'une simple station militaire, avec l'annexe de deux ou trois auberges, recevra, a l'aide des crédits accordés pour 1846, une extension suffisante pour contenir 38 lots urbains. Un territoire de 700 hectares lui est attribué. Une partie des terres peuvent être arrosées.

Déjà quelques demandes ont été faites pour établir et entretenir des relais de diligence et de roulage.

Entre ce dernier camp et Constantine, on propose de créer un village sur l'Oued-el-Hadjar.

Il comprendra 50 lots urbains, et aura un territoire de 1,200 hectares.

A Constantine, on n'a pas encore entrepris une colonisation développée. On a fait des concessions de jardins dans le territoire du Hamma, et sur la rive droite du Roummel, en se rapprochant de la ville. Un village a été créé à Sidi-Mabrouk; quelques concessions particulières ont été accordées près du confluent du Bou-Merzoug et du Roummel; 800 hectares de terre viennent d'être donnés dans la petite vallée de l'Ouad-Iacoub, à 8 kilomètres de Constantine.

Tous ces essais sont secondaires; ils ont cependant été progressifs depuis 1844. Le moment semble venu de les développer largement.

Tout d'abord, un projet de banlieue civile est à l'étude. Il comprendra une surface moyenne de 8 kilomètres de rayon autour des murs de la ville, dans l'intérieur de laquelle seulement l'autorité civile avait jusqu'à ce jour exercé.

Entre Constantine et Bône, le camp primitif de Guelma a pris le nom de ville, par arrêté du 20 juin 1845. Cette ville doit contenir 250 lots urbains; un territoire de 1,936 hectares lui a été assigné.

Les commerçants européens ont achevé plusieurs constructions importantes. Des colons allemands et français ont également bâti, avec l'aide des indemnités de matériaux et de la main-d'œuvre militaire, des maisons commodes et solides. Tout porte à croire que la prospérité sera bien assurée dans la colonie de Guelma, si la récolte de 1847 est favorable. Des demandes de concessions étendues ont été faites pour la vallée de l'Oued-Berda, à 6 kilomètres de Guelma, sur la route de Bône. Des industries importantes doivent s'y établir.

Une pépinière créée par l'autorité militaire contient

Digitized by Google

120,000 pieds d'arbres de choix. Elle n'a coûté que la construction du mur d'enceinte et de la maison, encore inachevée.

Les résultats heureux déjà obtenus, ceux que l'avenir fait espérer, sont et seront dus sans doute à l'avantageuse situation de cette ville, mais principalement, au moins dans leur début, à l'active intelligence, à la sollicitude éclairée du commandant supérieur de cette localité. Il faudra les attribuer aussi à ce que les émigrations *allemandes*, qui forment la majorité des colons de Guelma, ont été plus laborieuses, plus morales, plus disposées à s'aider les unes les autres, que les pauvres français expédiés des différents départements sur le bourg d'El-Arrouch.

Au camp de Sétif, la population européenne ne s'est point occupée de travaux agricoles. On a, prématurément je crois, accordé quelques concessions à 3 kilomètres du camp, au point appelé Aïn-Sfia.

Tant que la communication de Sétif à la mer devra subir le détour de Constantine, on ne doit évidemment pas songer à réunir à une aussi grande distance d'autres Européens que ceux qui y seront attirés par le commerce des échanges et par celui de consommation nécessaire aux troupes.

Ces industries ont déjà créé une population de 616 Européens et 176 Israélites ou Musulmans. Les maisons construites sont au nombre de 119, représentant une valeur de 900,000 francs. *C'est en réalité une petite ville, dont l'existence doit être sanctionnée par ordonnance royale.* Il est indispensable d'y concéder définitivement des lots urbains et de jardinage.

La troupe possède de très-beaux jardins, qu'elle a seule créés, et où se remarquent de belles plantations. On doit à l'autorité militaire une pépinière, qui, dès à présent, peut fournir par année plusieurs milliers de jeunes plants d'arbres fruitiers et producteurs.

Digitized by Google

Un résultat analogue se prépare à Batna, avec moins de développement, sans doute, parce que l'effectif des troupes entretenu sur ce point est moins élevé que celui existant à Sétif, et que notre occupation est plus récente. Il convient de remarquer aussi que le commerce européen à Sétif a profité, dès le premier jour, du grand marché indigène qui réunit, le dimanche de chaque semaine, depuis un temps immémorial, plusieurs milliers d'Arabes et de Kabyles. A Batna, l'insoumission des montagnards de l'Aurès, sous le gouvernement turk, a nécessairement rompu les anciennes relations commerciales que nous essayons d'y rétablir.

Quoi qu'il en soit, il existe à Batna 140 Européens et 26 Israélites ou Musulmans; des maisons se construisent chaque jour; deux moulins sont établis. Le village doit être classé, et les concessions de lots urbains et de jardins légalement déterminées.

Quant à Biscara, c'est un poste de commerce. Un comptoir doit s'y établir incessamment pour assurer l'échange des produits de nos manufactures contre les denrées de l'intérieur de l'Afrique. La culture y existe déjà par le travail de la population des oasis.

DÉTAIL DU PROJET.

Afin de rendre plus facilement intelligibles les considérations et l'exposé qui précèdent, ainsi que les détails particuliers du projet présenté pour l'année 1847, j'ai cru utile de faire établir une carte d'ensemble, comprenant la totalité du territoire sur lequel les entreprises de colonisation doivent être, à mon avis, quant à présent, limitées.

Des teintes conventionnelles indiquent :

1° Le territoire des banlieues civiles existantes (la banlieue civile de Constantine étant déterminée, et devant

Digitized by Google

être au premier jour classée, a été considérée comme existante) ;

2° Les zones de colonisation déjà exploitées autour des centres des territoires mixtes ;

3° Les terrains à affecter à la colonisation en 1847 ;

4° Les portions des routes achevées ;

5° Celles en projet ;

6° Celles suivies provisoirement en attendant les tracés définitifs.

Le projet pour 1847 doit comprendre, dans le cercle de Constantine, comme travaux généraux :

1° L'étude des bassins du Roummel et du Bou-Merzoug, à l'effet de savoir quels avantages on pourrait retirer de l'intelligent usage des eaux, dont la plus grande partie est aujourd'hui inutilisée sous le rapport des cultures.

Des aperçus préalables donnent de très-grandes espérance, particulièrement en ce qui concerne la vallée du Bou-Merzoug. Aucune dépense ne saurait être mieux justifiée que celles relatives à l'établissement et à l'exécution de ces projets hydrographiques.

2° Le tracé et la construction des routes entre Constantine et Sétif, entre Constantine et Batna. Les routes provisoires suivies actuellement par le roulage dans ces deux directions ont été déterminées par la configuration du terrain, de manière à le traverser sans entreprendre des travaux pour lesquels il n'existait pas de crédits. Il est indispensable d'accorder en 1847 les fonds nécessaires pour rendre carrossables, au moins sur une étendue de 30 à 40 kilomètres, les tracés nouveaux qui suivront les vallées du Bou-Merzoug et du Roummel.

Dans la subdivision de Bône, les travaux les plus urgent sont :

1° L'achèvement de la route de Bône à Guelma. L'entretien du tracé provisoire actuel est bien plus onéreux pour l'État, par l'usure des moyens militaires et l'augmentation du prix des transports civils, que ne le serait

Digitized by Google

l'allocation immédiate des sommes nécessaires à l'exécution complète. Cette observation pour les travaux de routes, s'applique invariablement à toutes les directions provisoires qui relient les places de l'intérieur à celles de la côte ;

2° L'exécution des travaux de canalisation proposés pour assainir la rive gauche de la Seybouse, la vallée des Karésas et la plaine du lac Fetzara. Ces travaux consistent dans l'établissement de deux canaux : le premier, dans la partie la plus basse de la plaine, ayant pour but de déverser les eaux du lac Fetzara, considéré comme un point de partage, à l'est dans la Seybouse, et à l'ouest dans l'Ouad-Radjetas. Le tracé de ce canal serait évidemment déterminé de manière à entraîner, par des tranchées secondaires, les eaux pluviales de la plaine qui ne seraient pas absorbées.

Le deuxième canal, dit de ceinture, serait construit de manière à écouler dans le lac ou dans la Seybouse les eaux pluviales venant des montagnes du sud.

Le lac Fetzara ayant deux déversoirs assurés, serait nécessairement maintenu à une hauteur à peu près fixe, déterminée par la puissance des sources inférieures qui l'alimentent. Les terrains qui le bordent aujourd'hui, et qui, successivement couverts d'eau et desséchés, produisent des émanations délétères, seraient livrés à la culture, au grand profit des concessionnaires.

On a demandé deux millions pour entreprendre ce travail de canalisation. Cette demande est considérable, sans doute. Elle sera jugée parfaitement économique si l'on veut bien remarquer que son emploi aura pour résultat de donner à une culture féconde une surface de cinquante lieues carrées, qui formeraient la productive banlieue d'un port commerçant, et se lieraient d'ailleurs à un massif riche d'avenir, par les nombreux minerais qu'il possède.

Les deux canaux inférieurs ci-dessus indiqués doivent,

Digitized by Google

d'après le projet, être navigables, ainsi que la partie basse des rivières en aval des points de jonction.

3° Il sera utile aussi d'accorder les fonds nécessaires pour établir une route constamment carrossable entre Bône et le point nommé Aïn-Morkha, située à l'extrémité nord-ouest du lac Fetzara, au centre des concessions de mines. Cette route se complétera plus tard en atteignant l'Ouad-Radjetas, et de-là, passant dans la vallée du Fendek, où elle se bifurquera pour rejoindre, d'une part, Philippeville, et, de l'autre, El-Arrouch. Des crédits peu considérables suffiront, en 1847, pour rendre simplement praticable aux voitures cette deuxième partie.

L'indication des travaux qui précèdent me paraît déterminer, quant à la colonisation, la première urgence des projets à exécuter. Elle comprend les créations indispensables pour toute installation européenne dans chacune des zones de territoire à concéder.

Leur estimation particulière est indiquée sommairement sur le tableau ci-joint, qui reproduit aussi, pour chacun des villages à créer, le détail sommaire des dépenses à imputer au trésor.

D'après les propositions pour 1847, on pourra disposer en faveur des Européens :

1° Dans la banlieue civile de Constantine, environ. . . . . 1,200 h.
de qualité supérieure. Dans ce total sont comprises les quatre fermes régimentaires situées sur la rive gauche du Roummel, au-dessus du confluent du Bou-Merzoug. Ce sont des établissements importants, qui me semblent ne devoir être aliénés que par voie d'adjudication, précédée de convenables délais.

Les jardins militaires, placés au confluent du Bou-Merzoug et du Roummel, seront, sans

A REPORTER. . . . . 12,00 h.

REPORT. . . . . 1,200 h.

nul doute, également très-recherchés, eu égard à la fertilité du sol, et aux plantations que les troupes y ont déjà créées.

Il existe dans cette banlieue un grand nombre de terrains *melks*, propriétés particulières des indigènes de la ville. Ces terres, en totalité, constituent des biens de familles anciens; elles ont été bien cultivées. On trouve sur la plupart des jardins un bon rapport.

Il me paraît indubitable que si les transactions sont laissées libres dans la banlieue civile, la plus grande partie de ces terres *melks* seront bientôt acquises par les Européens, qui comprendront mieux que les propriétaires actuels la valeur que doivent successivement acquérir ces divers terrains.

Il serait donc nécessaire qu'en ayant égard aux considérations qui ont engagé à rendre l'ordonnance du 9 juin 1844, on étendît son application au territoire rural de Constantine.

Cette exception nouvelle contrariera quelques intérêts européens. Je la crois indispensable pour lier à Constantine les intérêts indigènes. Il me paraît rationnel d'admettre cette utilité, quand nous cherchons à obtenir, par des concessions nouvelles, la fixité de la famille musulmane sur les différents points de la province.

2° A l'Oued-Atteménia, sur le Roummel. . 2,000 de terre. C'est sur ce point que je propose de placer le bourg limite, premier gîte d'étape sur la route de Sétif.

Le territoire de ce bourg se composera, par moitié à peu près, de terres *arches* et de terres

A REPORTER. . . . . 3,200 h.

Digitized by Google

REPORT. . . . . 3,200 h.

domaniales. On dédommagera la petite tribu située sur la terre *arche*, en lui donnant en échange, dans le voisinage, une surface égale de terre domaniale.

Ce bourg comprendra 100 familles environ. Les petits et grands concessionnaires y seront admis concurremment. Je propose d'y placer 20 ou 30 militaires.

Indépendamment des avantages remarquables du sol et du grand mouvement qui existe entre Constantine et Sétif, ce bourg profitera, d'ailleurs, du marché annuel des nomades, qui est en activité pendant quarante jours, à partir du 1er septembre. Il s'y fait des affaires pour près de deux cents mille francs; partie quelconque de cette somme sera, sans nul doute, acquise aux magasins du bourg.

Ce grand marché se tient d'habitude sur le territoire même désigné pour la colonisation. On assignera, pour l'avenir, un espace suffisant à l'ouest du territoire actuel, afin d'éviter les dommages que l'affluence considérable des animaux causerait infailliblement aux concessions européennes.

Le marché de la tribu des Saraouia se tient, en outre, deux fois par semaine, à 2 kilomètres de ce bourg.

Les concessions indigènes, proposées en même temps que la création du centre européen, comprendront 500 hectares de terres voisines.

5° Sur la route de Constantine à Batna, à l'entrée de la plaine des Smouls, au point nommé Aïn-el-Hadada. 2,000

A REPORTER. . . . . 5,200 h.

Digitized by Google

REPORT. . . . . 5,200 h.

de terre. Ce point a été choisi d'après la nécessité de diviser en trois journées le trajet entre Batna et Constantine. On est obligé de subir l'embarras d'un territoire sans eau, situé au sud. La deuxième station est, dès lors, forforcément déterminée ; elle entraîne comme conséquence le gîte d'El-Hadada.

La route actuelle de Batna traverse les plateaux sur la rive gauche du Bou-Merzoug. Les pentes y sont roides ; le projet étudié par la commission mixte doit remonter la vallée du Bou-Merzoug. Le développement de cette route nouvelle entre El-Hadada et Constantine sera de 47 kilomètres ; mais on y trouve l'avantage de desservir toute la vallée, et de n'avoir qu'une seule pente de quelques centaines de mètres de longueur. Toutefois, les voitures chargées ne parcourront pas sans peine les 47 kilomètres en un jour. L'inconvénient de cette distance sera évité à l'aide d'une halte à quelques kilomètres de la ville. La plupart des entrepreneurs de roulage préfèrent, dès à présent, partir après avoir fait leur chargement, et couchent à peu de distance de Constantine.

Le bourg placé à Aïn-el-Hadada se composera aussi de 100 familles, avec concours de grands et petits concessionnaires. Je propose d'y établir 30 ou 40 militaires.

Quelques travaux seront nécessaires pour dessécher un marais formé par l'Ouad-Fesguia et l'Ouad-Mélila. La dépense ne sera pas considérable ; elle aura pour résultat de donner à la culture des terres une admirable fertilité et de complétement assainir les environs.

A REPORTER. . . . . 5,200 h.

Digitized by Google

REPORT. . . . . 5,200 h.

Le territoire réservé pour Aïn-el-Hadada se compose en entier des terres *arches*. La population pourra être déplacée sans peine, si l'on donne à quelques hommes de choix 600 hectares de concessions sur les terres voisines.

4° Au nord-est du territoire d'Aïn-el-Hadada se trouvent les sources du Bou-Merzoug. La vallée tout entière, jusqu'à la limite de la banlieue de Constantine, sera rendue disponible. Elle donnera à la colonisation européenne. . . 15,000
situés sur les deux rives, et principalement sur la rive gauche.

La commission consultative de Constantine adressera, à la fin de décembre, à Alger, un projet d'allotissement dans cette vallée. Les premières études démontrent qu'il sera très-facile de détourner le cours de la rivière, pour rendre irrigable une plus grande surface de terrain.

Cette magnifique vallée est d'une fertilité remarquable; toutes les entreprises de colonisation doivent y réussir parfaitement.

La presque totalité des terres sont domaniales. Elles ont été toujours recherchées en raison de leur fécondité.

On propose, pour faciliter le déplacement des indigènes qui en profitent, de leur concéder 2,000 hectares dans le voisinage de la vallée.

5° Sur la route de Milah, à 12 kilomètres de Constantine, au point nommé Ouldjit-el-Cadi, sur le Bas-Roummel. 1,500
de terres. Le village placé sur ce point devrait être essentiellement agricole; il profiterait peu par le commerce, car les relations de ce genre avec la ville de Milah sont encore très-peu

A REPORTER. . . . . 21,700 h.

Digitized by Google

A REPORTER. . . . . 21,700 h.

étendues. Il a paru utile de créer ce centre, malgré l'obligation qu'il faudra subir d'un travail de conduite d'eau, afin de donner une plus complète sécurité à la banlieue de Constantine dans cette direction.

Le terrain appartient principalement au domaine, et l'échange des fractions sera facile.

Je propose d'y placer 40 ou 50 militaires, et de donner 400 hectares de concessions aux indigènes.

6° Sur la route de Guelma à Bône, à moitié distance entre ces deux villes, au milieu de la tribu des Oulad-Bou-Azis, parfaitement tranquille et soumise, on propose d'affecter. . . . 950

pour former le territoire d'un village routier. La terre est *arche,* mais on la rendra facilement disponible, parce que la tribu des Oulad-Bou-Azis est peu nombreuse proportionnellement à la surface qu'elle occupe. Il conviendra toutefois de donner dans le voisinage du territoire réservé 300 hectares de concessions au profit des indigènes.

Le lieu choisi est le confluent de l'Ouad-Moya avec l'Ouad-Bou-Enfra. On y trouve du bois en abondance et de beaux groupes d'oliviers. La position est saine. Une auberge existe sur ce point

7° Au point nommé Aïn-Morkha, nord-ouest du lac Fetzara. 500

seront affectés à l'établissement d'un village agricole et industriel. Des demandes ont déjà été faites pour obtenir des concessions sur ce point, malgré les chances d'insalubrité causée par les marécages du lac. Ce village prospére-

A REPORTER. . . . . 23,150 h.

Digitized by Google

REPORT. . . . . 23,150h.

rait infailliblement si les travaux de desséchement étaient exécutés. Il est à craindre que, jusqu'à cette époque, la population ne souffre annuellement des fièvres endémiques. La terre est *arche* en partie. On propose d'accorder, dans le voisinage, 150 hectares de concessions aux indigènes.

8° En prolongeant la route d'Aïn-Morkha jusqu'à l'Ouad-Radjetas, et de là jusqu'à la vallée du Fendek, on arrive sur un territoire où se rencontrent les ruines d'un établissement romain. Il est riche par la quantité des eaux et par la végétation ; tout annonce que la localité est saine. On peut y choisir. . . . . 2,000 de terres *arches*. Les Arabes qui occupent ce terrain l'évacueront sans peine, à la condition qu'on accorde à deux ou trois d'entre eux un ensemble de 250 hectares de concessions voisines. 100 familles pourront être placées dans le village. On propose de comprendre dans cet ensemble 40 militaires, qui ajouteront à la sécurité de la population européenne.

Ce bourg du Fendek profitera peu d'abord par le commerce ; il devra être principalement agricole. Sa proximité de Philippeville donnera toutefois aux habitants des facilités assez grandes pour l'écoulement de leurs produits. Sa création garantira, d'ailleurs, la sécurité des concessions européennes dans la basse vallée du Safsaf.

Une route carrossable devra joindre ce bourg avec Philippeville par la vallée de l'Ouad-Goudy, avec le bourg d'El-Arrouch, soit par la vallée de l'Ouad-Addaratz, soit directement,

A REPORTER. . . . . 25,150h.

Digitized by Google

Report. . . . . 25,150 h.

en traversant une suite de mamelons peu accidentés.

Il ne paraît pas douteux que la plaine du Fendek et celle de l'Ouad-Radjetas ne soient successivement occupées par la population européenne, en raison des avantages de fertilité et de voisinage de la côte qui s'y trouvent réunis.

9° On propose, pour la vallée du Safsaf, de rendre disponibles. . . . . 12,000 de terre, tant sur la rive gauche que sur la rive droite, à la condition de cantonner 400 tentes de choix des Béni-Méhenna sur 8,000 hectares de la rive droite, d'exempter ces indigènes du paiement du *hokor*, et d'accorder dans la vallée même, près de l'Ouad-Zerga, 300 hectares de concessions à leurs chefs principaux. Le reste de la population indigène, formant 350 tentes environ, serait déplacé et recevrait des terres dans l'ouest du bourg d'El-Arrouch. Des mesures seront prises pour que le changement puisse s'effectuer sans causer un trop vif froissement. Toutefois, dans le but de mieux garantir encore la population européenne établie dans la vallée du Safsaf, on croit devoir proposer d'occuper sur l'Ouad-Guebli, direction ouest d'El-Arrouch, un poste qui n'exigerait pas une augmentation d'effectif armé, en ce sens que la garnison d'El-Arrouch pourrait y être transportée.

Ce projet est à l'étude.

Total. . . . . 37,150 h.

Tel est, Monsieur le Maréchal, l'ensemble des propositions que je crois devoir vous soumettre. Le système se complétera ultérieurement par l'établissement d'un

bourg sur la route de Guelma. Cette direction n'est point encore étudiée, et d'ailleurs les relations entre Guelma et Constantine sont aujourd'hui bien peu considérables.

Je désire que ce rapport puisse mériter votre approbation. Je le résume en peu de mots.

Je crois le moment venu de donner à la population européenne de larges facilités pour s'établir dans la province. Cette population est indispensable pour fixer notre domination, pour réduire successivement les charges de l'occupation militaire.

J'ai la ferme conviction que la race indigène, qui depuis neuf années est restée constamment soumise à notre autorité, acceptera sans révolte l'introduction des Européens sur le sol, à la condition que nous nous montrions équitables, en admettant l'indigène au partage des bénéfices que les concessions doivent garantir.

Je crois, avec une égale conviction, que si nous faisons appel à la violence et à la force pour refouler les indigènes, nous rencontrerons une résistance qui se traduira d'abord par des assassinats, et finira bientôt par une révolte générale.

Je ne comprendrais pas qu'on pût adopter un système qui aurait pour conséquence inévitable de remplacer la paix actuelle par une guerre incessante, qui serait également incompatible à nos propres intérêts et aux généreuses sanctions de la politique française.

Je crois à la possibilité de l'association des intérêts européens et indigènes : le premier prospérant par la supériorité de son industrie ; le second bénéficiant par le prix de revient économique de ses productions perfectionnées.

Je pense que la colonisation doit avoir sa base à la mer, et s'étendre successivement aux places de l'intérieur.

Je propose de limiter la zone de colonisation par des bourgs fortement constitués, servant à relier les villes

Digitized

principales, en donnant la facilité de défendre avec succès les intérêts européens en cas de révolte, et garantissant la soumission des tribus enclavées.

Je réclame les crédits nécessaires pour l'accomplissement, aux frais de l'État, de tous les travaux de sécurité, de salubrité et de communication, que je considère comme les préalables obligés de toute colonisation sérieuse. Je pense que, s'il est satisfait à cette réclamation, il doit devenir inutile, sauf des cas exceptionnels, d'accorder habituellement les secours donnés jusqu'à présent aux colons, et je fonde cette manière de voir sur la conviction que ce n'est point par les pauvres que nous parviendrons à créer la société européenne en Algérie. J'ai la persuasion que le sol y présente d'assez grands avantages pour tenter une population active par ses bras et par ses capitaux, dès le jour où les projets bien arrêtés du gouvernement auront propagé une confiance indispensable.

Je suis, avec respect,

Monsieur le Maréchal,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le lieutenant-général commandant la province de Constantine,

A. Bedeau.

DEVIS DES DÉPENSES PROJETÉES.

INDICATION SOMMAIRE DES CRÉDITS INDISPENSABLES POUR L'EXERCICE 1847, D'APRÈS LE PROJET DE COLONISATION PRÉSENTÉ.

ROUTES.

Première urgence.

1° Achèvement de la route de Bône à Guelma, y compris les rectifications adoptées. . . . . 300,000 f.

Digitized by Google

Report.	500,000 f.
2° Fraction de la route de Constantine à Sétif, jusqu'au point appelé El-Athménia, première étape. Longueur 55,000 mètres, en suivant la vallée du Roummel. Elle n'est pas encore tracée; la dépense. . . . . est calculée à raison de 6 francs par mètre courant.	210,000
3° Fraction de la route de Constantine à Batna, jusqu'au point appelé Aïn-el-Hadada, première étape. Longueur, 47,000 mètres, en suivant la vallée du Bou-Merzoug. Elle est seulement tracée. La dépense est calculé à raison de 6 francs par mètre.	282,000
4° La route de Bône à Aïn-Morkha. Longueur, 30,000 mètres. Elle est achevée à un tiers de Bône. Il reste à construire 20,000 mètres, à 6 francs par unité.	120,000
5° Achèvement de la route de Philippeville à El-Arrouch, par la vallée du Safsaf.	200,000
Total.	1,112,000 f.

Deuxième urgence.

Travaux préparatoires pour faciliter les communications entre Milah et Constantine, entre Aïn-Morkha, le Fondek, Philippeville et El-Arrouch. (Ces travaux consisteront en déblais peu considérables et construction de ponts provisoires sur la direction déterminée des routes définitives.)	50,000
Total pour les routes.	1,162,000 f.

Tous les projets peuvent être étudiés dans le courant du premier trimestre 1847. Les travaux seront exécutés

Digitized by

par des ouvriers militaires, et la situation des affaires politiques permettra très-probablement de fournir un effectif assez considérable pour terminer l'ensemble avant le 1er janvier 1848.

DESSÉCHEMENTS ET TRAVAUX D'IRRIGATION.

Première urgence.

1° Desséchement de la plaine de Bône entre la Seybouse, à l'est, et l'Ouad-Radjetas, à l'ouest. Projet préparé et fourni par l'ingénieur des ponts et chaussées. . . . . 2,000,000f.

Ce travail, calculé d'après l'emploi d'ouvriers civils, devrait être accompli sans le secours de l'armée, déjà occupée par le travail des routes.

On pourrait probablement décider un assez grand nombre d'indigènes à concourir à ces travaux, et d'ailleurs l'année, difficile pour les populations d'Europe, faciliterait sans doute l'émigration d'un grand nombre de terrassiers, qui, après avoir réalisé quelques économies par ce travail, se décideraient partiellement à rester en Algérie.

2° Étude des bassins du Roummel, du Bou-Merzoug et du Hamma, au point de vue hydrographique. Travaux d'irrigation dans les trois vallées, par estimation approximative et pour des conduits principaux. 200,000

Travail accompli par des ouvriers militaires.

TOTAL. . . . . 2,200,000f.

Digitized by Google

TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE DANS LES BOURGS OU VILLAGES PROJETÉS.

On a supposé que chaque village ou bourg aurait une enceinte en maçonnerie; que les lots antérieurs, dits urbains, auraient une surface de 1,000 à 1,400 mètres carrés, d'après les bases adoptées pour les villages de la province d'Alger. La dépense moyenne par bourg, pour cette partie du travail, a été estimée à. . . 45,000 f.

Elle serait réduite à moitié si l'on se bornait à donner à chaque lot urbain une surface de huit à neuf cents mètres carrés.

Les dépenses pour nivellements et empierrements sont estimées à. 16,000

réductibles également de moitié si les lots sont eux-mêmes réduits.

Les dépenses pour travaux de fontaines et lavoirs sont, en moyenne, estimées à. . . . 5,000

TOTAL. . . . . 66,000 f.

La dépense devant s'appliquer à six villages ou bourgs en 1847, s'éleverait par suite à. 396,000

Il convient d'ajouter :

1° Le travail spécial de desséchement à El-Hadada. 20,000

2° La conduite d'eau à Ouldjit-el-Kadi. . . 25,000

TOTAL pour les villages. . . . . 441,000 f.

Avec la main-d'œuvre militaire :

Pour 140 militaires recevant une somme de 800 francs chacun. 112,000

TOTAL. . . . . 553,000 f.

Digitized by Google

Il est d'ailleurs entendu qu'on n'entreprendra aucun travail avant que des demandes de concessions aient été produites. Il faut toutefois excepter le desséchement du marais d'El-Hadada, qui devrait être commencé sans retard, et dont l'utilité ne peut être contestée.

Le Lieutenant Général commandant la province de Constantine,

A. Bedeau.

Digitized by Google

CHINE.

ÉTAT SOCIAL

DES FEMMES EN CHINE.

Depuis longtemps on a observé avec raison que la civilisation d'une nation peut être appréciée avec exactitude par l'examen de la situation où s'y trouvent les femmes. La Chine est bien loin d'occuper le premier rang, si sa civilisation doit être jugée d'après ce principe, car les femmes y ont toujours été traitées avec mépris, et les anciens philosophes de cette contrée les ont considérées comme à peine dignes de leur attention. La femme, disent-ils, qui doit être fiancée à un homme, doit suivre aveuglément les désirs de ses parents, manifester envers eux la déférence la plus absolue, et bien se pénétrer de cette idée que le premier de ses devoirs est une obéissance entière aux volontés de son mari. Du moment où elle est mariée, elle cesse implicitement d'exister, et toutes ses facultés sont soumises à celles de son seigneur et maître. Elle doit faire abstraction complète d'elle-même, et s'annihiler devant la volonté de son mari.

La célèbre historienne *Pan-Hwui-Pan* a composé, pour les personnes de son sexe, un recueil d'instructions dans lequel elle expose qu'elle doit être leur véritable

Digitized by Google

position sociale, la conduite qu'elles doivent tenir et les devoirs qui leur sont imposés. Elle leur apprend que « les femmes sont placées au dernier échelon de l'é- » chelle sociale, et que les fonctions les plus humbles » leur sont et leur devaient être réservées. » Elle leur conseille la plus entière soumission envers leurs maris, et leur dit, dans les termes les plus formels, qu'elles doivent se résoudre à subir l'esclavage le plus absolu, si elles veulent être bonnes épouses.

De semblables doctrines émises par un auteur d'un mérite supérieur, qui aurait dû plutôt prendre la défense de son sexe, devaient obtenir l'approbation unanime des hommes qui se regardent comme « les maîtres de l'univers. » S'accordant d'ailleurs parfaitement avec les dispositions dominantes du sexe masculin en Chine, elles y rencontrèrent un succès complet.

Confucius (le prince des lettres), se sépara de sa femme par le divorce, sans vouloir indiquer les raisons de cette détermination ; ses disciples l'ont invariablement imité dans leur conduite arbitraire envers le beau sexe. — Le prix qui, avant le mariage, est payé par le mari aux parents de la femme, assimile celle-ci à un objet mercantile et la fait regarder à peu près comme une esclave. Les parents disposent de leur fille sans la consulter, en faveur d'un homme choisi par eux seuls, et cette malheureuse, réduite à un rôle entièrement passif, est emmenée dans la maison de son mari avant même de l'avoir connu.

La naissance d'une fille est une cause de chagrin dans une famille chinoise. Désirant ardemment obtenir un fils, les parents éprouvent toujours un cruel désappointement à la vue d'une fille maudite. Aussi n'épargnent-ils ni les vœux ni les offrandes aux divinités, dans l'espérance de se concilier leurs faveurs et d'obtenir un fils. C'est à la bienfaisante déesse Kwangine que s'adressent spécialement les plus ferventes prières : mais il arrive souvent qu'après avoir encouru de fortes dépenses pour accom-

Digitized by Google

plir les pieuses cérémonies du rite, l'inexorable divinité remplit la maison de chagrin par la naissance d'une fille. — Anciennement, dit Pan-Hwui-Pan, au moment de sa naissance, la petite fille était jetée sur quelques chiffons à côté du lit de sa mère, et pendant trois jours, à peine si on s'occupait d'elle. — Au bout de ce temps, l'enfant était présentée au temple par son père, et plusieurs personnes l'y accompagnaient, portant à la main des briques et des tuiles, symboles du mépris et des souffrances réservées à la femme pendant le cours de son existence. En effet, les briques ne peuvent servir qu'à faire des murs d'enceinte et à paver des passages, c'est-à-dire à être foulées aux pieds ; et les tuiles n'ont d'utilité que lorsqu'elles sont exposées aux injures de l'air.

Nous trouvons les paroles suivantes dans le *Chi-King*, l'un des livres sacrés des Chinois :

« Quand une fille vient à naître,
» Elle est laissée sur le sable,
» Elle est revêtue d'un haillon,
» Elle joue avec une tuile;
» Elle est incapable de faire
» Le bien ou le mal. »

Voici le commentaire chinois de la dernière phrase : « Si elle fait mal, ce n'est pas une femme; si elle fait bien, ce n'est pas non plus une femme; ses devoirs et ses vertus se résument en deux mots : soumission abjecte. »

Ces anciens préjugés à l'égard du beau sexe subsistent encore aujourd'hui, et les filles sont fréquemment l'objet de la haine de leurs parents et du mépris des membres de la famille. Quelque temps après la naissance, les pieds de ces infortunées sont enveloppés de bandages, les doigts recourbés sous la plante, afin d'arrêter le développement de cette portion de leur corps, et de les mettre, pour toute leur vie, dans l'impossibilité de marcher aisément. Dans cet état d'esclavage corporel, privées pour ainsi dire de toute faculté de locomotion, les femmes à

Digitized by Google

petits pieds restent confinées dans les appartements intérieurs de la maison, à moins que la pauvreté ne les force à gagner leur vie par un travail qui devient pour elles excessivement difficile et pénible, par suite de l'état dans lequel elles se trouvent.

Pour mieux faire comprendre à nos lecteurs l'égoïsme et le matérialisme des Chinois, nous citerons ici les paroles d'un riche marchand de Canton; nous lui avions demandé la cause de cette torture, aussi inutile que barbare, à laquelle les femmes sont généralement soumises en Chine. — Voici sa réponse dans toute sa cruelle naïveté : « Si vous voulez développer la croissance des parties supérieures d'un arbre ou d'une plante, vous abattez les branches inférieures ; nous traitons les femmes d'après un système analogue : en comprimant les parties inférieures de leur corps, tous les sucs nutritifs se reportent vers les parties supérieures, qui acquièrent, par ce moyen, plus de force et d'embonpoint; aussi les femmes à grands pieds sont toujours moins belles que les femmes à petits pieds. En outre, la compression physique à laquelle nous les soumettons, exerce une certaine réaction sur leur morale, et nous obtenons d'elles une obéissance absolue à toutes nos volontés, qui leur fait accepter, sans résistance, la position qu'elles doivent occuper dans notre société. Comme les Européens n'ont pas adopté le même usage, ils ne peuvent obtenir la même soumission de leurs femmes, qui sortent dans les rues toutes seules, se découvrent impudemment le visage et les épaules, et osent souvent résister à l'autorité de leurs maris. »

Il est fort rare en Chine de voir les femmes des classes élevées quitter la maison autrement que dans des chaises à porteurs, d'où elles peuvent voir sans être vues. Plongées dans la plus profonde ignorance, privées, pour ainsi dire, de toutes les jouissances de la vie, elles mènent une existence monotone, qui doit être regardée comme

Digitized by Google

une captivité honorable. Il n'y en a parmi elles qu'un bien petit nombre capable de lire ou d'écrire, et elles passent la plus grande partie de leur temps à se parer.

Les femmes des classes pauvres, dont les pieds ont pu croître naturellement, sont chargées de tous les travaux du ménage; industrielles et infatigables, elles sont fort utiles à leurs maris, pour qui elles sont remplies d'attentions. Remarquables par leur intelligence et leur économie, elles administrent leur famille avec beaucoup de soin et de prudence. Malgré la condition dégradante qui leur est faite, elles possèdent généralement une supériorité intellectuelle bien marquée sur la majorité des femmes de l'Asie. Elles sont fort ingénieuses pour tous les ouvrages d'aiguille et tous les travaux analogues; une bonne mère de famille doit, dans l'opinion des Chinois, être un bon tisserand. — Il est seulement à regretter qu'elles soient fort négligentes pour tout ce qui regarde la propreté : leurs enfants et le petit nombre de meubles qui garnissent leurs habitations, sont dans un état de malpropreté dégoûtant.

L'infanticide des filles n'est malheureusement que trop fréquent en Chine, et ce crime horrible n'est pas envisagé comme il devrait l'être. « *C'est seulement une petite fille!* » Telle est la réponse habituelle lorsque l'on parle de pareils meurtres.

Espérons que la Providence ne tardera pas à répandre ses grâces sur ces contrées, et que les femmes chinoises seront relevées de l'état d'abjection profonde dans lequel elles sont actuellement plongées. Le christianisme seul a pu assurer à la femme le rang qu'elle doit occuper dans la société, et la protéger contre les envahissements et la tyrannie des hommes. C'est en vain que nous voudrions espérer quelque amélioration notable dans l'état moral de la nation chinoise, tant que la femme, la fille, la sœur et la mère seront regardées et traitées comme des esclaves. Partout où les femmes sont exclues de la

Digitized by Google

société, les manières des hommes deviennent brutales et grossières, et dès lors les sentiments les plus délicats de la nature, résultant des relations de société et de famille établies entre les personnes des deux sexes, lorsqu'elles se rencontrent sur un pied d'égalité civile, morale et intellectuelle, sont entièrement inconnus. C'est là malheureusement ce qui arrive en Chine, et le céleste empire, malgré la prétendue civilisation dont il fait orgueilleusement parade, est habité par une population qui n'a pas encore éprouvé l'influence que les douces et aimables qualités des femmes sont destinées à exercer sur le sexe masculin. Les véritables amis de l'humanité ne peuvent donc pas envisager avec indifférence l'action nuisible de la réclusion des femmes sur la société chinoise, et les pertes immenses résultant pour la Chine de l'incapacité où sont placées les mères de famille de donner une instruction convenable à leurs enfants, à cet âge où leur esprit et leur cœur peuvent être si facilement dirigés vers le bien et la vertu! Si l'état actuel des choses pouvait être modifié, les enfants acquerraient les premiers éléments des connaissances humaines, dans la maison paternelle, avant d'entrer dans les écoles publiques, et, au lieu d'être exposées au mépris et aux outrages, les mères de famille seraient traitées avec le respect et la considération qu'elles méritent.

A. de Challaye.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

DE LA CRÉATION DU NOTARIAT

DANS L'EMPIRE OTTOMAN.

LETTRE A S. A. LE GRAND VIZIR RÉCHID-PACHA, A CONSTANTINOPLE.

« Il existe, dans l'empire ottoman, un corps de magistrats appelés à juger les contestations qui s'élèvent parmi les sujets de l'empire. Ces magistrats disent ce qui est devenu un droit par la volonté de la loi; mais la juridiction volontaire, le droit résultant de la volonté spéciale des contractants n'est pas représenté comme il l'est en France. La séparation de ces deux juridictions, l'une contentieuse et l'autre volontaire, a été jugée importante chez plusieurs peuples, et elle n'est arrivée à sa perfection, en France, que depuis 1803. C'est la juridiction notariale.

» Votre Altesse me permettra de remonter un peu haut dans l'antiquité, pour trouver des sujets de comparaison avec les institutions de l'empire ottoman, et tirer des changements qui ont eu lieu un enseignement qui pourra être utile aux grandes réformes que l'Europe s'attend à voir opérer encore par votre administration.

» A Rome, la magistrature notariale avait été confondue avec les attributions des juges. On ne tarda pas à comprendre l'incompatibilité de ces deux fonctions, et on

Digitized by Google

créa un collége qui, sous la présidence d'un chef nommé *Rimicerius*, fut chargé de l'élection des notaires dans tout l'empire.

» En France, jusqu'au règne de saint Louis, la même confusion avoit eu lieu. Ce prince vit que l'administration de la justice se divisait naturellement en deux branches principales, la juridiction contentieuse et la juridiction volontaire. Que si la tranquillité publique exigeait qu'il y eût des magistrats revêtus d'une autorité suffisante pour prononcer sur les contestations et faire exécuter leurs jugements, la tranquillité et la sûreté des familles voulaient aussi qu'il y eût des magistrats qui pussent diriger les conventions qu'avaient besoin de faire entre eux les citoyens, les rédiger et les coordonner. Mais comme la propriété était divisée en trois parties bien distinctes : la propriété royale, la propriété seigneuriale et enfin la propriété ecclésiastique, on créa des notaires royaux, seigneuriaux et ecclésiastiques.

» En 1791, l'Assemblée constituante, en abolissant les distinctions de la propriété, abolit les offices de ces notaires, pour ne former que la seule juridiction des notaires publics. Enfin le corps législatif, par la loi du 16 mars 1803, établit les fonctions de notaires, en leur attribuant les fonctions suivantes :

« Les notaires sont des fonctionnaires publics établis » pour recevoir tous les actes et contrats auxquels les » parties doivent ou veulent faire donner les caractères » d'authenticité attachée aux actes de l'autorité publi- » que, et pour en assurer la date, en conserver le » dépôt, en délivrer des grosses et expéditions. »

» Dans l'empire ottoman, comme à Rome avant la création du collége notarial, comme en France avant saint Louis, les juges ou leurs adhérents sont chargés de la rédaction des actes volontaires, et le notariat n'existe pas. Pourtant, dans quel autre pays du

Digitized by Google

monde serait-il plus urgent d'en créer? Le moindre morceau de papier où sont exprimées les volontés des parties a un poids énorme dans la balance. Y a-t-il un écrit, demande tout de suite le cadi? Cet écrit fût-il de la main du dernier écrivain public, d'un homme tout à fait inconnu : c'est écrit! s'empresse-t-on de dire; dès lors la balance ne tarde pas à pencher de ce côté. On comprend combien d'abus doivent se glisser dans l'administration de la justice, puisque les moyens de contrôle n'existent pas, puisque c'est celui-là même quelquefois qui a rédigé cet acte qui est appelé a en juger la validité. Si ce n'est lui, c'est un de ses adhérents, qui peut avoir intérêt à multiplier le sujet des plaintes pour grossir ses honoraires, car l'intervention de la justice est loin d'être gratuite.

» Des grandes divisions qui partageaient la Turquie, comme la France sous saint Louis, il ne reste aujourd'hui, pour ainsi dire, que les biens ecclésiastiques (wakfs) et les biens de l'État (mulk), et pourtant on ne s'est encore occupé que de l'organisation de la juridiction contentieuse, sans faire aucune attention à la juridiction volontaire, pour éclairer les droits respectifs des plaignants et le jugement impartial dicté par les conventions. Lorsque les différents sujets de l'empire se présentent devant les tribunaux, les esprits sont échauffés, les cœurs aigris, les passions agitées. Il est difficile de faire entendre le langage de la raison à des hommes dominés par le sentiment de l'injustice qu'ils croient éprouver, et le désir d'en obtenir réparation; il est souvent difficile qu'un cadi puisse rendre une sentence impartiale au milieu des discordes et des déchaînements de toutes les passions, des subtilités et de la mauvaise foi de l'un, des prétentions exagérées de l'autre. Mais le ministre de la juridiction volontaire ne voit que la concorde et la paix. Lorsque les parties ont recours à lui, c'est pour cimenter par un acte authen-

Digitized by Google

tique la convention dont elles ont arrêté entre elles les bases; les conseils qu'il leur doit ont pour but de prévoir et empêcher les contestations. Il doit rédiger l'acte avec une clarté telle qu'il ne reste aucun doute, aucune ambiguité sur les intentions de ceux qui ont contracté. Loin d'avoir intérêt, comme peuvent avoir les adhérents du cadi, à les entraîner à des plaintes judiciaires, il doit employer toute sa science et son attention à les prévenir.

» Dans le commencement, il me semblerait bon de n'instituer le notariat que dans l'enceinte de Constantinople; saint Louis ne l'établit d'abord que dans Paris. Les *softas* et *danischmens* les plus distingués des divers colléges, seraient nécessairement les gens sur qui on jeterait plutôt les yeux pour en faire des notaires. Plus tard, une école de notariat pourrait être fondée, qui donnerait à cette institution tout le personnel qu'elle nécessite. Les honoraires perçus sur chaque acte formeraient au titulaire une position lucrative en même temps qu'honorable, que la perspective de pouvoir la transmettre à ses héritiers engagerait davantage à en remplir les devoirs avec zèle et probité.

» J'ajouterai à ces considérations une perspective non moins intéressante pour un homme d'état, c'est la création, dans le corps des ulemas, d'une classe de fonctionnaires indépendants, non salariés par l'État, et qui tiendraient du gouvernement non-seulement une profession honorable et lucrative, mais une véritable propriété transmissible à leurs héritiers.

» Le notariat s'enchaîne naturellement à l'enregistrement et au timbre. Loin de moi l'idée d'établir une administration aussi compliquée que celle qui existe en France, et dont le produit s'est élevé, l'année passée, à 230 millions. Mais aussi petits que fussent les produits de ces deux impôts, ils seraient la source d'un revenu qui pourrait devenir considérable, et qui est détourné par le corps des ulemas, déjà si riche et si puissant.

Digitized by Google

» Je m'estimerais heureux si, au milieu des réformes de toute nature qui sont l'objet de la constante préoccupation de votre altesse, elle pouvait s'arrêter sur les considérations que j'ai l'honneur de vous présenter.

» J'ai l'honneur d'être, etc.,

» Louis Gérard. »

ÉGYPTE.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE LA *REVUE*.

Alexandrie d'Égypte. . . . 1847.

« Les voyageurs commencent à abonder en Égypte; et, sans aucun doute, cette affluence tient essentiellement au bon état sanitaire du pays, qui est très-satisfaisant. On n'a aucun indice d'accidents de poste, et M. Ségur-Duperron, venu de France avec une mission spéciale du gouvernement, pour cet objet, n'aura que de bons rapports à envoyer. Le résultat sera, nous l'espérons tous, une amélioration notable dans l'organisation des quarantaines françaises. Il faut bien se garantir de la peste; nulle contestation sur ce point; mais il ne faut pas entraver le commerce, la navigation par des gênes, des dépenses et des pertes de temps sans aucune utilité pour la santé publique; et les réclamations de tous les hommes éclairés, compétents, doivent être enfin prises en considération. La France se doit de prendre l'initiative, au lieu de se laisser devancer par les autres puissances commerçantes.

» Un autre point devrait appeler la sérieuse attention de vos économistes et de vos hommes d'État : c'est la diminution visible de la marine marchande française. La chose est affligeante à dire, et pourtant vous ne devez point la taire. Le pavillon français est, dans ce port, *toujours en minorité*, même pour les expéditions de Marseille; il est impossible que cette décadence n'ait pas de causes remédiables, et qu'il n'y ait rien à faire. Parmi

Digitized by Google

ces causes, on signale ici comme l'une des principales les trop nombreux équipages des navires français. Ne pourrait-on pas aussi faire donner la préférence, en France comme à l'étranger, aux navires nationaux, en établissant une différence dans les droits d'ancrage, tonnage, etc., et en réservant certaines exportations ou importations pour ces mêmes navires nationaux? Toutes les questions relatives à cet objet valent la peine d'être méditées, car toute navigation marchande est importante pour une puissance maritime.

» Ceci me conduit à vous entretenir de la perte bien déplorable qu'a faite le commerce d'Alexandrie, dans la personne d'un négociant qui s'occupait de l'avenir de la marine marchande française (les preuves en sont au ministère, à Paris). Ce négociant, M. Démétrius Sakakini, homme des plus habiles et des plus distingués, sous tous les rapports, était issu d'une de ces familles du Kaire qui, lors de l'expédition française, s'attachèrent au parti de leurs co-religionnaires, et, par suite, durent se réfugier en France lors de la retraite. Démétrius Sakakini naquit à Marseille, y reçut une éducation soignée, et montra, encore bien jeune, les plus heureuses dispositions. Sa probité, son habileté dans les affaires, son activité, la considération dont il jouissait sur la place de Marseille, lui facilitèrent les moyens de fonder à Alexandrie, un établissement qui eut de suite un plein succès. Sa maison devait s'élever rapidement au premier rang, lorsqu'une mort prématurée a détruit ce bel avenir. Comme père de famille, Démétrius Sakakini méritait autant d'estime que comme négociant à grandes et larges vues. Homme religieux, charitable et de mœurs irréprochables, s'il excita l'envie, c'est que notre misérable nature est ainsi faite, et qu'Alexandrie, sous ce rapport, ressemble aux petites villes, chez vous.

» Vous apprendrez avec intérêt que la situation des cultivateurs est plus que jamais l'objet de la sollicitude

du vice-roi. Les mesures tendant à améliorer le sort des pauvres fellahs, se succèdent sans interruption, et le système est bien lié. Le voyage de S. A. Ibrahim-Pacha, en France, doit être très-utile, et l'Égypte devra encore une fois beaucoup à la France. Il faut dire aussi que l'organisation des finances, sans laquelle il ne saurait y avoir de bonne administration, se poursuit avec la meilleure impulsion, et que ce sera une base solide pour les améliorations à venir. Vous apprendrez avec plaisir que la manie des fabrications de toute espèce, qui pouvait bien enrichir quelques faiseurs, mais non le vice-roi et le pays, n'est plus du tout ce qu'on l'a vue. Méhémet-Ali a trop de sens, il a trop de raison, pour ne pas comprendre enfin qu'il n'est pas possible de tout faire, et que l'Égypte est un pays essentiellement agricole, où les manufactures ne peuvent prospérer que dans certains genres et dans certaines limites. »

CHINE ET MALAISIE.

NOTICE SUR DIVERS PRODUITS INDUSTRIELS DES PHILIPPINES ET DE LA CHINE.

(suite et fin.)

Du soy ou soya, condiment chinois et japonais.

Les Chinois mangent toutes leurs viandes avec un condiment qu'ils appellent *soy*, et qui est l'objet d'un commerce d'exportation assez important, ce condiment étant fort recherché aux Indes, aux États-Unis et en Angleterre. En voici la préparation telle que le délégué l'a faite à Canton; elle a offert un certain intérêt, non pas seulement comme fabrication industrielle, mais aussi au point de vue scientifique, en raison de l'analogie que semble présenter le soy avec le principe médicamenteux que M. Bonjean, pharmacien à Chambéry, a retiré du seigle ergoté, en le séparant du principe toxique contenu dans le seigle.

Digitized by Google

On sait que l'ergot du seigle est attribué à l'existence d'une espèce de champignon vénéneux, qui se développe sur le seigle, placé dans certaines conditions d'humidité.

Un catty (605 grammes) de haricots rouges foncés, a été mis à cuire dans de l'eau pendant une heure ; le tout a été jeté sur un tamis et égoutté. Les haricots encore humides ont été passés à la farine de froment, qui les a revêtus d'une couche légère ; dans cet état, ils ont été étendus sur un plateau de bois et recouverts, puis placés dans un lieu chaud et humide, qui a favorisé le développement d'une moisissure considérable. Après quatre ou cinq jours, selon la marche plus ou moins rapide de la moisissure, on a enlevé cette moisissure en la râclant avec un couteau de bois, et en lavant bien les haricots à l'eau froide ; les haricots, étalés au soleil pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, ont été bien séchés ; puis, ayant fait dissoudre un catty de sel dans trois litres d'eau, on a fait bouillir cette eau pour la purger d'air, et lorsqu'elle a été refroidie, on y a jeté les haricots.

Cette préparation a été abandonnée à elle-même pendant quinze jours au soleil ; enfin, on l'a fait bouillir pendant une demi-heure, en y ajoutant, pour l'aromatiser, une demi-poignée d'anis étoilé, autant d'anis simple et deux écorces d'orange ; passée ensuite à travers un panier qui retient les débris de haricots, et refroidie, elle est mise en bouteille.

Cette préparation, au point de vue chimique, semble mériter l'attention, parce que le soy ne paraît être autre chose que l'extrait aqueux d'un champignon qui s'est développé dans le haricot, et, dans ce cas, il existerait entre cet extrait et le principe médicamenteux du seigle la plus grande analogie.

Préparation pour la conservation des œufs.

On est dans l'usage, en Chine, de saler les œufs, et d'assurer ainsi leur conservation pendant plusieurs an-

Digitized by Google

nées ; cette préparation est très-simple. On fait une solution aqueuse saturée de sel marin, et l'on y place les œufs jusqu'à ce qu'ils coulent au fond de l'eau ; ils sont, dans cet état, suffisamment imprégnés de sel ; on les laisse sécher, et on les met en caisse. Ces œufs, qui sont mangés durs, sont excellents ; le degré de salure qu'ils ont contracté est précisément celui qui convient au goût.

Fabrication de briques creuses.

Les Chinois ont poussé très-loin l'art de la poterie, et peut-être les ouvriers européens ne sont-ils pas généralement parvenus au degré d'habileté manuelle qui distingue la plupart des ouvriers chinois. Les divers objets rapportés par la mission donnent du poids à cette assertion.

Il se fabrique, dans toutes les parties du vaste empire du milieu, des briques à jour, creuses ou pleines, de dessins variés avec goût, et qui sont employées, soit comme balustrades, dans les jardins ou terrasses, soit dans les constructions, pour fermer des ouvertures intérieures ou extérieures. La pâte siliceuse de ces briques doit les faire ranger dans les poteries de grès ; elle est fournie par les couches d'argile appartenant au terrain tertiaire supérieur du bassin de Canton. Quant aux couvertes dont elles sont revêtues, et qui en assurent la durée, elles sont fournies par des mélanges d'oxides métalliques, dont il ne sera pas sans intérêt de rechercher la nature.

Les divers échantillons de brique donnent une idée de ce genre de fabrication, qui serait aisément imité par nos potiers, et offrirait de précieuses ressources pour la décoration de nos jardins. On peut reconnaître que les briques creuses sont faites en deux morceaux moulés séparément, et qu'on réunit par les bords. Le degré de cuisson auquel on soumet ces briques leur donne une grande solidité.

J. Itier.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

SOMMAIRE. — *Séance du* 9 *avril*. Addition à la discussion de la précédente séance sur la nature du climat des forêts vierges. Nomination du bureau pour 1847. — *Séance du* 23. Discussion sur l'état du Liban et la position des Maronites. — Nouveaux membres admis.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 9 *avril* 1847. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. le général comte de La Roche Pouchin, vice-président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Le Serrec demande la parole pour faire quelques observations, non sur le procès-verbal, mais sur l'un des sujets qui ont été traités dans la séance du 26 mars.

On a observé, dit-il, que les forêts vierges sont malsaines; eh bien! au Brésil, le pays des grandes forêts, elles ne le sont pas, et les fièvres ne se montrent même qu'aussitôt qu'on y fait des clairières pour la culture. On en a éprouvé les fâcheux résultats, surtout à Macapa et dans la grande île de Marajo.

M. Fouquier. J'ai entendu dire la même chose des

Digitized by Google

défrichements que l'on fait chaque jour aux États-Unis. Les forêts ne sont jamais insalubres, mais elles le deviennent à mesure qu'elles disparaissent devant la charrue.

M. Duplan. On a du reste eu un exemple à peu près semblable en France, dans toutes les provinces où l'on a ouvert des canaux.

M. le général de La Roche Pouchin. Les forêts que j'ai traversées en Colchide, au fond de la Mer Noire, et qui s'étendent de Ghilendjik à Poti, sont cependant toutes très-malsaines.

M. Morot. Tout cela vient à l'appui de ce qui a été dit dans la précédente séance; d'ailleurs ces causes de maladie se voient chaque jour sous nos yeux, dans le défrichement des prairies.

M. le général comte de La Roche Pouchin. Cela a lieu, en effet, tout près de Paris, à Mongeron, situé sur la ligne du chemin de fer de Paris à Lyon, et où les fièvres se sont montrées lors de l'ouverture des tranchées [1].

On procède ensuite au renouvellement des membres du bureau, en vertu de l'article 27 du règlement.

Après une discussion à laquelle prennent part les membres présents, il est arrêté que la nomination du président n'aura lieu qu'ultérieurement.

Le dépouillement successif du scrutin une fois terminé, le bureau de la Société, pour l'année 1847, se trouve ainsi composé :

[1] On sait que la construction des fortifications de Paris, qui a nécessité de vastes remuements de terre, a fait naître, dans la capitale, un grand nombre de fièvres intermittentes, maladies que l'on n'y avait jamais observées que très-rarement. Nous avons vu les mêmes accidents se montrer à Toulon, en 1835 et 1836, lorsqu'on a creusé le port marchand de cette ville.

Voy. Martin, *Manuel d'hygiène* à l'usage des Européens qui viennent s'établir en Algérie.

Digitized by Google

PRÉSIDENT.

. . . . . .

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le docteur Jules Cloquet;
Hamont;
Comte A. Hugo;
Général comte de La Roche-Pouchin.

SECRÉTAIRES-GÉNÉRAUX.

Secrétaire général pour l'intérieur.

M. Audiffred.

Secrétaire général pour l'extérieur.

M. O. Mac Carthy.

Secrétaire archiviste.

M. Jouffroy d'Eschavannes.

TRÉSORIERS.

Trésorier honoraire.

M. H. Horeau.

Trésoriers en titre.

MM. Le comte de Saint-Céran;
A. de Kervéguen.

Secrétaires adjoints pour la rédaction des procès-verbaux

MM. le docteur Aubert-Roche;
Le Serrec de Kervily;
Le docteur Pouzin;
Louis Rochet.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Commission de publication.

MM. Horeau;
Le docteur Toyrac;
Le docteur Moreau (de Tours).

Commission de comptabilité.

MM. Morot;
Rodier;
Bellet.

Commission de correspondance.

MM. Bertier de Sauvigny;
Morpurgo;
Edmond Noël.

La séance est levée à dix heures et demie.

Digitized by Google

Séance du 23 avril. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. H. Horeau, trésorier honoraire de la Société.

Le procès-verbal de la séance du 9 est lu et adopté.

Correspondance. — Il est donné lecture d'une lettre de M. Montrousier, missionnaire dans l'Océanie occidentale. Elle est accompagnée d'un envoi de divers objets d'histoire naturelle, provenant de la Nouvelle-Calédonie, résidence de M. Montrousier, et sur lesquels il est demandé un rapport à M. L. Rochet. M. le président pense qu'il sera peut-être difficile de répondre à M. Montrousier, à cause des embarras que l'on éprouve à faire parvenir des lettres pour des destinations aussi lointaines.

M. de Challaye fait observer, à ce sujet, qu'on pourrait remettre la lettre à M. l'amiral Tromelin, qui va partir pour l'Amérique du sud, avec une escadre destinée à sillonner les mers de la Polynésie.

M. Bertier de Sauvigny est chargé de transmettre les remerciements de la Société à M. Montrousier.

La parole est ensuite donnée à M. Audiffred, qui communique à la Société une lettre de M. Stanislas Bellanger, membre correspondant de la Société, adressée à M. Edmond Noël, membre titulaire.

M. Horeau soumet à la Société les plans et élévations de son projet de mosquée avec cimetière et collége musulmans à élever à Paris.

M le comte de Malherbe offre aux membres présents des exemplaires d'une brochure contenant la lettre de monseigneur l'archevêque de Saïda aux femmes de France, et une notice historique sur la nation des Maronites.

M. le comte de Saint-Céran. Le père Azar est-il absent du Liban depuis longtemps?

M. le comte de Malherbe. Depuis quatre ans, mais il est en France depuis huit mois. La brochure que j'offre à la Société est un document de plus à joindre à l'histoire contemporaine des Maronites, dont le récit sera nécessai-

rement empreint de beaucoup d'amertume et de douleurs, car ils ont bien souffert.

Lorsque le père Azar vint en France, ce fut pour obtenir ce que les Chambres n'avaient pu obtenir. Obéissant à des idées orientales aussi vieilles que le monde, et qui lient toujours ce qui est aujourd'hui séparé parmi nous, la suprématie des rangs et la grandeur de la puissance, il s'adressa au roi et à la reine. On ne lui répondit pas. Il se présentait cependant avec des titres authentiques; ces mêmes titres, il les porta au ministère des affaires étrangères. Sa demande fut suivie d'un silence aussi grand. C'était du reste au mois d'août, époque des élections, époque où les ministres n'ont d'entrailles que pour eux. Reçu par M. de Montalivet, celui-ci l'engagea, par cette raison : à patienter, à attendre jusqu'en décembre. Patienter, quand vos frères meurent de faim et dans le sang! Une demande à M. Guizot, renouvelée à cette époque, resta encore sans réponse. J'écrivis moi-même au ministre, sans être plus heureux. Alors je priai un député, M. de Quatrebarbes, d'intervenir. Il en résulta, le 6 février, quelques interpellations, mais qui passèrent inaperçues au milieu des préoccupations du moment. Cependant le père Azar parvint à obtenir une audience. Ses actes furent reconnus comme étant parfaitement en règle et parfaitement valables. Mais cela ne pouvait guère avancer la question. Ce qu'il faut au Liban, c'est de lui rendre sa constitution; elle existe depuis huit siècles, et depuis huit siècles les peuples en sont satisfaits. Mourad III, qui, vers 1668 ou 1670, massacra une grande partie des Maronites, ne la leur enleva pas. Elle a toujours duré depuis, jusqu'en 1840. En 1836, les Anglais essayèrent en vain de la faire disparaître, et ils ne virent pas de meilleur moyen pour cela que d'enlever le prince et sa famille. On l'invita à venir à bord d'une frégate anglaise, et lorsqu'il voulut revenir à terre, on lui répondit que cela ne se pouvait sans un ordre de la Porte. De Berouth, on le transporta à Malte; puis, comme ses protestations paraissaient inquiétantes, on le livra au Divan, qui le fit jeter dans le château des Sept-

Digitized by Google

Tours; puis on nomma, pour le remplacer, l'émir Béchir-el-K'assim, prince sans aucune influence. Pendant ce temps, les anglais et leur agent, le colonel Ross, engageaient la Porte, par tous les moyens possibles, à perdre les Maronites, qui n'avaient d'autres torts que leur foi, leur indépendance et leur amour pour la France. La Porte avait du reste son idée, c'était de replacer la Montagne sous son autorité directe. Les Druses, dont les seigneurs avaient été de tout temps vassaux de l'émir, furent séduits par la promesse qui leur fut faite de régner en maîtres sur la montagne. L'Angleterre leur promit, leur donna des armes, des munitions, de l'argent; on attacha à leur cause les Métoualis, les Ansarièhs, les Musulmans de toutes sortes, schismatiques et autres, et on lâcha le tout sur les malheureux Maronites. Les Druses furent battus, et cela dans presque toutes les rencontres. Aussi, pour leur rendre la victoire plus facile, à l'instigation de l'Angleterre, on désarma les Maronites, et on les livra ainsi à leurs ennemis; ils furent pillés, dépouillés de tout, massacrés, et aujourd'hui on achève, par des procès, ce qui a été commencé par le fer et la flamme. Mais cela ne peut durer nécessairement bien longtemps, et si quelque intervention puissante ne vient à leur secours, il faut les regarder comme entièrement perdus.

M. de Schulenburg. M. de Malherbe connaît-il cet homme nommé Azar? On m'a dit qu'il ne savait pas sa langue, qu'il n'était pas de la montagne, qu'il avait été suivi, venant de Marseille, par une assez mauvaise réputation.

M. de Malherbe. Tout cela est faux; mais je sais d'où cela est parti. Il ne manquait au malheur dont cet homme est le digne représentant, que la calomnie, et il l'a eue. Le père Azar est de Ghessim, qui est bien de la montagne, il est vicaire-général du diocèse de Saïda, et membre d'une famille puissante, bien connue. Ses titres sont excellents, ils ont été reconnus tels par le ministre des Relations extérieures; sa présence ici seule n'a peut-être pas un caractère complétement officiel.

M. de Kervéguen. Cela ne peut être, en effet, puis-

Digitized by Google

que le prince est prisonnier ; mais il a été envoyé par le patriarche d'Antioche, chef spirituel des Maronites, et la plus haute autorité après l'émir ; ainsi sa mission a le caractère le plus essentiel qu'elle puisse avoir.

M. de Malherbe. Sans doute. Si jadis le roi de France eût été dans les fers, un homme envoyé en mission par la noblesse, l'eût été légalement.

M. le docteur Pouzin. Je demande à ajouter quelques mots, parce que la question est palpitante. Il serait bon d'en parler dans le plus prochain numéro de la *Revue*, d'y insérer un bon article, où l'on pourrait se renseigner et lorsque, dans les Chambres, la question sera soulevée, tout le monde serait au courant. S'il était, de plus, possible de donner un extrait de la lettre du patriarche, cela éclaircirait les doutes des personnes qui peuvent en avoir sur la vérité de sa mission.

M. de Saint-Céran. J'ai lu la lettre ; elle est suivie d'un coup-d'œil historique sur le Liban. Nous n'avons pas besoin de remonter si haut, mais de compléter seulement les titres du père Azar.

M. Pouzin. Je me suis mal expliqué, je n'ai jamais pensé que la lettre fût examinée au point de vue politique, mais qu'on mît dans la *Revue* des matériaux substantiels, nécessaires aux travaux de la presse quotidienne. C'est là le but de la *Revue*.

M. Bertier de Sauvigny. M. le docteur Pouzin a d'autant plus raison, qu'on peut comparer la question des Maronites à la question grecque. Vous savez comment cela s'est passé. Les réfugiés sont venus porter parmi nous le récit de leurs tortures ; la presse s'en est emparée, et a tant fait qu'une expédition fut arrêtée. Nous sommes plus favorablement placés à l'égard des Maronites que des Grecs. Le père Azar a été reconnu enfin, et M. Guizot n'a plus qu'à nommer une personne honorable, qui sera chargée de faire une enquête.

M. de Pommereux. Les articles de journaux font beaucoup de mal à la montagne ; ils paralysent les efforts de la diplomatie ; il vaudrait mieux ne rien dire.

M. Bertier de Sauvigny. Cela est vrai. Cela amène

Digitized by Google

des réactions dont on a vu plusieurs exemples dans les événements de la Grèce ; les massacres ont redoublé, mais on s'est enfin arrêté. Il en sera de même pour les Maronites. On ne saurait cependant mieux faire que d'employer la voix retentissante des journaux pour intéresser en leur faveur, même au prix du mal qui peut maintenant en résulter ; car, Messieurs, vous savez tous ce que sont les Maronites, mais beaucoup de députés et de fonctionnaires l'ignorent complétement.

Il faudrait seulement se garder d'attirer l'attention sur le gouvernement de la Porte, et se borner à exposer les faits.

M. de Kervéguen. Le but principal que l'on doit se proposer actuellement, est d'éclairer la nation sur les peuples du Liban, c'est là la question, laissant de côté le père Azar. J'ai entendu dire que M. Guizot allait nommer une personne chargée de faire une enquête ; mais c'est là un moyen bien lent, et qui n'aboutira à rien.

M. Audiffred. Le fait de l'enlèvement de l'émir me paraît monstrueux, et je voudrais, à ce sujet, quelques éclaircissements.

M. de Pommereux. Ceux qu'a donnés M. le comte de Malherbe sont exacts.

M. de Saint-Céran. Un membre de la Société a combattu contre les Egyptiens avec les Maronites.

M. de Pommereux, M. de Malherbe. C'est un fait qui a été la cause de grands maux pour la montagne.

M. de Saint-Céran. La lettre de l'évêque de Saïda eût dû être rédigée peut-être en d'autres termes. Elle a été dictée par un zèle trop vif, trop ardent. L'antagonisme des Musulmans et des chrétiens y est trop évident. On y appelle presque les Maronites du Liban à la révolte.

M. le comte de La Roche Pouchin. J'ai vu, dans un journal, une suite d'articles sur les Maronites, où on les représente comme Français. Cela arrête presque les efforts de Réchid-Pacha, qui est animé de très-bons sentiments. Je crois qu'il faudrait que l'on s'observât beaucoup à cet égard.

Digitized by Google

M. de Saint-Céran lit un passage de la brochure de l'évêque de Saïda.

M. de Malherbe. Tout ce que dit ce passage est vrai. On connaît cette parole de Napoléon : « Je sais que, depuis longtemps, les Maronites sont Français. »

M. Bertier de Sauvigny. Cela est bien pour vous, mais il faut réfléchir à la position dans laquelle se trouve ce malheureux peuple.

M. de La Roche Pouchin. Nous, surtout, qui voulons faire tous nos efforts pour le sauver, je crois, entre autres choses, que nous ne devons pas dire au gouvernement ottoman que la montagne est française. Il faut faire autre chose que des protestations. Voyez la Pologne. — M. de Bourqueney a déclaré que, dans toutes les questions, le divan paraissait favorablement disposé. N'allons pas entraver les négociations diplomatiques.

M. Jouffroy d'Eschavannes. La discussion prouve que la Société est excessivement sympathique aux Maronites. On a parlé d'articles à publier, mais d'articles frappés au coin de la prudence. Il faudrait qu'ils fussent soumis au comité de rédaction. Il les lirait et verrait si des idées trop généreuses ne peuvent pas compromettre la cause des Maronites, et par l'exposition de nos sympathies et par ce que le gouvernement peut faire pour eux.

M. de La Roche Pouchin. On pourrait déclarer que la question des Maronites est à l'ordre du jour.

La question des Maronites est mise à l'ordre du jour.

M. Horeau. Messieurs, M. Fortin, qui vient de faire un long séjour en Algérie, est présent ici; il peut nous donner de bons détails sur la position des affaires.

M. Fortin d'Ivry. Les gens absorbés par leurs affaires sont trop occupés pour observer beaucoup. Cependant, je me mets à la disposition de la Société.

M. de Saint-Céran. Je demanderai à M. Fortin son opinion sur l'expédition de Kabylie.

Une discussion s'engage entre tous les membres présents, sur le plus ou moins d'opportunité de cette expédition, sur les conditions dans lesquelles elle se fera.

Digitized by Google

MM. Fortin, Bertier de Sauvigny, de La Roche Pouchin, de Pommereux, Mac Carthy prennent part à cette discussion.

La séance est levée à onze heures un quart.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS DANS LE SEIN DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 26 mars.

Comme Membre titulaire :

M. Thierry, secrétaire de M. le général de La Rue, directeur des affaires de l'Algérie, présenté par MM. Rochet d'Héricourt et de La Roche Pouchin.

Comme Membres correspondants :

M. Aubri, président de la Société d'Agriculture, à Avesnes (Nord).

M. Édouard Grar, président de la Société d'Agriculture de Valenciennes (Nord).

Tous les deux présentés par MM. Hamont et Horeau.

M. Feuilleret, professeur d'histoire au collége royal d'Alger, présenté par MM. A. Hugo et H. Horeau; à Alger.

M. le commandeur de Rossi, orientaliste, présenté par MM. de La Roche Pouchin et Jouffroy d'Eschavannes.

Séance du 9 avril.

Comme Membres titulaires :

M. Ch. Lavallée, voyageur en Orient, l'un des attachés à l'ambassade de M. de Lagrénée en Chine. Présenté par MM. de Saint-Céran et O. Mac Carthy.

M. le comte de Malherbe, voyageur en Orient, présenté par MM. de Saint-Céran et Jouffroy d'Eschavannes.

M. Bertier de Sauvigny, voyageur en Algérie, déjà membre correspondant de la Société.

Versailles. — Imp. de Despart, rue Satory, 28.

Digitized by

LA KABYLIE

ET LES KABYLES.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES.

La Kabylie, l'ensemble des contrées occupées par la race berbère, constitue dans le Tell algérien, une division aussi remarquable par son étendue que par ses grands caractères extérieurs ; elle en embrasse près d'un tiers, environ un dixième de l'Algérie entière. C'est le pays des hautes-montagnes, des grands contrastes. Là sont en effet les cimes les plus élevées de l'Algérie; dans l'Aourès, le Gheltoun, point culminant du Djebel-Chellîa qui se dresse à 2,312 mètres au-dessus des mers; dans la Kabylie proprement dite le Djerdjera, qui vient immédiatement après, son pic oriental atteignant 2,158 mètres, puis le grand Babour (1,969 mètres 7), le petit Babour (1,965 mètres 4), le Kandirou (Kobba, 1,869 mètres 4), le Djebel-Magrîz (1,722 mètres 9) [1]; dans le massif de l'Ouarensenis, la montagne qui lui

[1] *Dépôt de la Guerre.* Tables des coordonnées géodésiques. Elles placent le pic oriental du Djerdjera par 37° 28′ 37″ 3 de latitude N. et 1° 50′ 22″ 1 de longitude E.

Digitized by Google

donne son nom, paraît atteindre 1,800 mètres, et on voit sur la reconnaissance de M. Bérard que si dans le Dahra l'ensemble des crêtes se tient entre 800 et 900 mètres, il y en a cependant une, en arrière et à droite du cap Tenès, qui va jusqu'à 1,160 mètres. C'est aussi à peu près (1,100 mètres) la hauteur du Djebel-Filahousen, le massif dominant des Trarah. A côté de ces hauts reliefs se trouvent les plus profondes dépressions, de larges et longues vallées traversent certaines parties de ces régions élevées; mais en général, le caractère des montagnes kabyles est d'être extraordinairement tourmenté, âpre, ardu, souvent même inaccessible. La vie du peuple qui les habite le dit à elle seule. Son territoire n'est pas assez étendu, la population toute dense qu'elle y est, n'eût cependant pas été assez forte pour résister aux tentatives répétées de conquête dont elle fut l'objet de la part des dominateurs puissants de la plaine, si le sol n'eût offert en lui-même les plus énergiques moyens de résistance.

Après avoir jeté encore un coup d'œil sur la nature de la surface de la Kabylie, nature dont il importe de bien se pénétrer, parce que là est le nœud de bien des questions relatives aux peuples berbères, nous allons procéder à une investigation des ressources de ce pays dans les trois règnes. Nous la ferons aussi complète que possible, en avouant toutefois que nous ne savons encore à cet égard que peu de chose; la position des populations vis-à-vis de la France explique cela tout naturellement; il est donc réservé à l'avenir de compléter ces données imparfaites.

La Kabylie est aujourd'hui la région vraiment agricole de l'Algérie, et par les ressources en tous genres qu'elle présente, on peut dire hardiment que c'en est la partie la plus riche. La constitution même du sol s'y prêtait d'une manière singulière par ses grands mouvements et ses expositions multiples. Lorsque depuis long-

temps les plaines et les pays couverts du reste de l'Algérie sont sans eau, elles coulent encore fraîches et abondantes au sein des vallées profondes de la Kabylie, abritées par de grandes et nombreuses forêts, qui leur gardent longtemps une humidité bienfaisante. Aussi la sécheresse si souvent funeste sur les plateaux découverts s'y fait-elle rarement sentir, et de plus elle souffre peu des sauterelles, cet autre fléau des terres basses.

Nous ignorons quelle est la nature du sol des vallées et des montagnes kabyliennes, mais ce que nous savons, c'est que la culture du sol y est faite avec une perspicacité, une intelligence, une persévérance modèles, non pas qu'il s'agisse ici de méthodes savantes, fondées sur de longues recherches, sur des procédés sans cesse perfectionnés, mais de ce travail exécuté avec la connaissance parfaite des temps et des lieux, qui résulte d'un empirisme aussi long qu'attentif. En effet, le travail de la terre est chez les Berbères aussi ancien, on pourrait le dire, que la nation elle-même, puisqu'Hérodote, il y a plus de 22 siècles, partageant les peuples de ces régions en deux classes, donne à ceux des hautes terres atlantides le nom de *Lybiens laboureurs*.

S'il était permis d'appliquer à des contrées qui diffèrent sensiblement de l'Europe des divisions agronomiques bien connues, nous dirions que les vastes plaines du Tell sont des pays de grande culture, tandis que la Kabylie est celle de la petite culture. Pressé sur une surface dont l'étendue n'était pas en rapport avec son nombre, obligé par conséquent de ne rien perdre du sol qui lui était attribué, de mettre à profit jusqu'aux plus petites parcelles de terre, le Kabyle, travailleur infatigable, après avoir utilisé tout ce qui pouvait l'être facilement, la vallée et la plaine, a remonté lentement le flanc de ses montagnes abruptes.

Construisant un mur là où le sol était exposé à être trop

Digitized by Google

facilement entraîné par les eaux, pour les arrêter et les fixer; couvrant d'une couche de terre portée avec lenteur à de grandes élévations les parties de rocs dénudées par l'action des éléments, il a ainsi conquis peu à peu la terre sur la terre, l'espace sur l'espace. Il semble que ce soit là le caractère distinctif du génie de ce peuple, la lutte avec la terre, et nous le retrouvons avec cette même et étrange physionomie jusque dans les vallées canariennes, terme le plus éloigné de son invasion vers l'ouest, tentative par laquelle il semble avoir voulu dire que l'Océan même ne saurait l'arrêter.

L'existence politique des Berbères n'a pas été peut-être non plus sans influence sur cette disposition. Les tribus étant pour ainsi dire sans cesse en état d'hostilité, l'individu a dû se réserver les facilités les plus commodes de résistance en cas d'attaque, et il demeure bien évident pour qui y réfléchira un instant, qu'aucune disposition n'était plus favorable aux petites guerres qui grondent incessamment au fond des vallées kabyles, que cette succession de murailles placées en amphithéâtre, qui font de chaque lot de terre une forteresse, de chaque cabane une citadelle, de toute terrasse un fort presque inaccessible.

La grande variété de formes du sol de la Kabylie se reflète dans les produits de son sol cultivé. De vastes pâturages naturels comme il y en a toujours dans les régions de hautes terres, des forêts quelquefois très-vastes où abondent les oliviers sauvages, des terres fertiles qui permettaient en outre d'étendre la culture de cet arbuste précieux, et celle des céréales; des jardins suspendus au flanc des rochers, résultats d'une industrieuse activité, ont permis au Kabyle de se livrer en même temps à l'élève du bétail, à l'exploitation des bois, à la culture des céréales et des oliviers, enfin à l'horticulture. Souvent une même tribu cumule tous ces genres d'exploitation; mais quelquefois les difficultés naturelles

Digitized by Google

n'ont pas permis que cela se fît, et l'activité des populations se porte sur l'une d'elles seulement. Chez les Trarah, par exemple, le sol est dans certaines parties tellement accidenté, brisé, coupé de ravins, qu'on a dû y renoncer à la culture pour ne s'occuper que des bestiaux, des chevaux et des mulets. La culture en terrasse est quelquefois faite, dans les pays kabyles, avec un art que nos soldats ont pu admirer lors de la dernière expédition de l'Aourês, et on rencontrerait difficilement un pays où le terrain soit aussi habilement utilisé que chez les Béni-Ouaghenoun, au sud-est de Delhys.

Les vieux peuples de l'Atlantide, frappés de la prédisposition naturelle et très-prononcée du sol des plateaux de cette région pour la culture des grains, les appelèrent d'un nom énergique comme eux, que les Romains rendirent à leur tour par celui de *Tellus*. Tellus, c'est la terre par excellence, la terre qui nourrit, cet humus au-dessus duquel se balance le riche épi qui va tomber sous la faux du moissonneur pour donner une blanche et grasse farine. Aucun nom ne lui convenait mieux. Cela est si vrai, que la colonie phénicienne abordant au cap Carthage, salua cette terre promise du titre *Pheroukïah* (d'où *Africa*), la terre des épis, et que les Arabes, dès qu'ils connurent la signification de *Tellus*, le lui conservèrent, ne trouvant pas en leur langue d'expression plus significative [1]. La Numidie fut pendant longtemps le grenier de Rome, et depuis le jour où le peuple roi s'est éloigné de ces rivages sur lesquels il avait trouvé de si abondantes ressources, les grains n'ont pas cessé un moment d'en être l'un des produits les plus riches. Durant des siècles, le blé a toujours été, avec la cire et les peaux, le grand article d'étape des ports qui s'étendent de Bône à Dellis, de Cherchell à Mostaganem et à la Mlouïa, et ces trois articles ont fait jusqu'en 1830, la

[1] En Hollandais le mot *tell* signifie aussi terre labourable.

Digitized

base des affaires de l'ancienne compagnie d'Afrique. Il est difficile d'évaluer la quantité de blé recueillie dans la Kabylie proprement dite; mais en admettant que les terres arables y soient à la superficie totale, dans le même rapport qu'en France [1], que le *rendement* soit égal, ce qui est au minimum incontestable, on peut croire qu'elle s'élève à environ 4 millions d'hectolitres. En portant, comme on le fait en Europe, la consommation de chaque individu à 2 hectolitres annuellement, c'est deux fois la consommation du pays, semences non comprises. L'exportation ne peut donc avoir une large part, aussi s'alimente-t-elle surtout dans les plaines arabes. Mais le blé n'est pas la seule céréale récoltée en Kabylie; sur les terres plus froides, dans les expositions moins favorisées, on sème l'orge, qui sert particulièrement pour les chevaux.

La production la plus importante des pays kabyles, et surtout de la Kabylie proprement dite, après le blé, est l'huile. La France est fort loin à cet égard de fournir ce qui est indispensable à sa consommation, et on voit, par les comptes rendus des douanes, qu'il s'en importe annuellement chez nous pour environ 30 millions. La culture de l'olivier, en Kabylie, mérite donc une sérieuse attention. Je vais emprunter à un ouvrage de M. Carette ce qu'il a écrit à ce sujet, en parlant des

[1] Dans les départements montagneux, les terres à céréales occupent 1 sixième de la surface, proportion que j'ai adoptée pour la Kabylie, en admettant qu'elle s'appliquât seulement à des terres à blé, ce qui n'a pas lieu chez nous, où cette céréale n'entre au contraire bien souvent, comme dans le massif central des Cévennes, que pour un trente-quatrième dans la grande culture; mais il faut se rappeler que les massifs algériens, tout montagneux qu'ils sont, jouissent d'une température plus élevée.

En France, 1 sixième de la surface est inculte ou incultivable. J'admets qu'en Kabylie cette proportion est la même malgré la nature très-montagneuse du pays. Ce rapport n'a rien d'exagéré si on prend garde à la répartition des populations sur la surface générale. Elles semblent n'avoir laissé à la nature que ce qu'il n'a pas été possible de lui arracher; les tribus sont juchées jusque sur les crêtes les plus inaccessibles.

Digitized by Google

principaux produits de l'Algérie méridionale [1]. Ceux de nos hommes d'état qui veulent bien prêter quelque attention à ce qui intéresse et la France et notre nouvelle conquête, devront en faire leur profit.

» La culture de l'olivier, qui forme l'une des industries fondamentales de l'Algérie, n'est pas cependant répandue sur toute sa surface. Les trois points où elle ait pris le plus de développement sont les jardins de Biskra, les pentes méridionales du Djebel-Aourês, et les montagnes de la Kabylie.

» L'huile la plus recherchée est celle qui provient des pentes de l'Aourês. Les environs de Khéïrân, ceux de Beld-Ah'med, les territoires de Oulad'Omrân, et surtout celui des Beni-Barbar sont couverts d'oliviers. Les produits trouvent leur écoulement par la ville de Khenguet-Sidi-Nâdji, le pays des Nemencha et les marchés du Djebel-Aourês.

» L'huile de Biskra, quoique beaucoup moins abondante, est aussi d'une qualité supérieure. Elle approvisionne les trois arrondissements-oasis du Zîban, de l'Ouad-Righr et de Ouâregla.

» Quant à l'arrondissement de l'Ouad-Souf, il reçoit l'huile nécessaire à sa consommation de l'oasis tunisienne du Belad-el-Djerîd, où la culture de l'olivier donne lieu à une exploitation assez considérable.

» Les huiles de Biskra, de l'Aourês méridional et de Belad-el-Djerîd sont plus fines que celles de la Kabylie [2]; mais, sous le rapport de la quantité, elles ne

[1] *Recherches sur la Géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*; tome II de l'ouvrage de la commission d'Afrique, pages 214-216.

[2] Ce sont des cantons dont la température moyenne est très-élevée. Voyez aussi, dans ce volume, page 16, la *Tunisie*. Il semble, d'après tout cela, qu'il faille à l'olivier, pour donner ses meilleurs produits, une température plus forte qu'il ne l'a en France, sur les rivages maritimes et dans les montagnes de l'Atlantide, en ayant soin toutefois qu'il fleurisse à l'ombre protectrice d'arbres qui, tels que le palmier, le garantissent des ardeurs du soleil. En un mot une *température ambiante* très-prononcée accroît singulièrement la puissance assimilatrice de la plante

Digitized by Google

supportent pas la comparaison. Tout le pâté de montagnes compris entre Hamza (au nord d'Aumale), Dellis et Bougie [1], forme une vaste forêt d'oliviers, qui alimente des milliers de pressoirs. On peut juger de l'importance des produits par le nombre des débouchés et l'étendue de la consommation. A l'ouest, elle s'avance jusqu'à Cherchell, et probablement au-delà. A l'est, elle embrasse toute la province de Constantine. Une partie de l'huile apportée par les Kabyles sur les marchés d'Alger est envoyée à Marseille par les négociants européens; là, elle entre dans la fabrication des savons, et, sous cette forme, elle arrive jusqu'à Paris. L'exportation au sud présente des circonstances d'autant plus intéressantes, qu'elles sont restées jusqu'ici complètement ignorées. Pour connaître la destinée de la goutte d'huile exprimée des olives de Bougie, il faut la suivre de marché en marché, jusqu'aux limites de ses excursions lointaines. Le consommateur le plus éloigné ignore d'où elle est partie, et le producteur ne sait pas lui-même jusqu'où elle va.

» Le grand marché d'échange entre les Kabyles et les tribus du sud-est est la ville de K'ala', chef-lieu des Beni-'Abbês. C'est là que les Kabyles apportent leur huile, et quelle que soit la quantité qu'ils y versent, elle est enlevée par les négociants de Bou-Sa'da. A Bou-Sa'da, tout ce qui n'est pas absorbé par la consommation locale ou circonvoisine est acheté par la tribu des Oulâd-Naïl, qui le transportent à El-Guerâra, dans l'Ouad-Mzâb. C'est de là qu'elle se répand dans cette oasis, mais la plus grande partie va à Metlîli, où elle est transportée par les Cha'amba et les négociants de l'Ouad-Mzâb. De Metlîli, elle est conduite à El-Gole'a par les Cha'amba et les Ommâdi; d'El-Gol'ea à Timîmoun, dans l'oasis de Touât', par les Ommâdi et les Touâreg; et

[1] Ce triangle est ce que l'on appelle la Kabylie du Djerdjera.

Digitized by Google

enfin de Timimoun à Timbektou, par les Touâreg et les Khenafsa. On comprend qu'arrivée là, après tant de ricochets, cette substance atteigne un prix très-élevé; aussi n'est-elle plus employée qu'à la toilette des femmes et au pansement des plaies. Ainsi deux gouttes d'huile, échappées des pressoirs de la Kabylie, peuvent aller aboutir, l'une aux bords de la Seine, l'autre aux rives mystérieuses du Niger.

» Le lien commercial que cette spécialité établit entre l'Algérie et l'Afrique intérieure ne peut manquer de se renouer un jour, lorsque le perfectionnement des instruments de fabrication, la sécurité et l'amélioration des transports auront imprimé à cette branche d'exploitation un mouvement plus actif. Elle mérite d'autant plus la sollicitude du gouvernement français, qu'elle assure à l'Algérie un monopole naturel; la régence de Tunis et l'empire de Marok ne peuvent exercer à cet égard aucune concurrence. »

Parmi les arbres fruitiers cultivés chez les Kabyles, le figuier et la vigne sont les plus nombreux. Aussi font-ils sécher de grandes quantités de figues et de raisins, comme dans l'Europe méridionale, et ils sont l'objet d'un commerce considérable.

Un assez grand nombre de tribus, dans la partie orientale de la Kabylie proprement dite, cultivent le tabac, et celui des Zouagha a quelque réputation. Le noyer vient particulièrement bien sur le territoire des Beni-Slimâne, des Beni-Ouidjane et des Halia. Les Beni-Katten ont de belles plantations de caroubiers, et les oranges des Beni-Thoudja sont d'une saveur exquise. Le pistachier et le caféier sauvage réussissent dans l'Aourês.

Il est fâcheux que nous n'ayons aucun détail circonstancié sur l'élève des abeilles en Kabylie. Ce fait, que les premières chandelles de cire ont été confectionnées avec de la cire de Bougie, dont elles ont pris le nom, indique déjà que la production de cette substance a une

Digitized by Google

certaine importance. Constatons d'ailleurs que la plupart des tribus de la Kabylie proprement dite occidentale, possèdent des ruches, ainsi qu'on le verra dans l'énumération qui en sera faite plus bas, d'après les documents recueillis sur les lieux; le commerce du miel et de la cire est une de leurs richesses.

L'exploitation des forêts est une branche d'autant plus importante de l'agriculture kabyle, que les régions basses de l'Algérie sont à peu près privées de bois. En Kabylie, au contraire, on trouve en grande quantité le chêne vert, le chêne rouvre et le chêne-liége, qui fournissent le tan et le liége, toujours très-demandés sur les marchés de France et d'Italie. Il y a de grandes forêts de pins chez les Beni-Attîf, les El-Maïn, les Beni-Mouahli et les Beni-Foughral (Ferdjioua). Une des montagnes de ces derniers a en outre une espèce de chêne particulière qui servait, sous les Turks, à faire des mâts de vaisseaux. De la K'ala des Ouizerâne aux rives du Bou-Sellam s'étend, sur une longueur de 13 kil., une vaste forêt d'oliviers qui couvre la partie occidentale du pays des Beni-Aydel. Les arbres de la forêt des Oulad-Boufrid, fraction des Beni-Madoun (Dahra), sont assez forts pour que les Turks aient songé à en faire des bois de construction. Sur plusieurs points ils faisaient exécuter, dans ce but, des exploitations suivies, et c'étaient les montagnes kabyles des tribus situées au sud de Bougie qui fournissaient à peu près tout le bois nécessaire à la marine du dey. Le cheïk Saïd ben-Ferrahad, de la tribu des Beni-Mimoun, qui vit encore, était chargé par le gouvernement de faire couper les bois des environs qui pourraient lui être utiles.

Les tribus du centre de la Kabylie proprement dite dont les forêts ont le plus d'étendue et le plus de beauté sont les Oulad-Tebâne, les Oulad-Mohammed, les Khrachcha, les Aftis, les Beni-Aïssa, les Beni-Ider, les Beni-Salah, et les El-Djennah.

Le dernier volume des *Tableaux de la situation de l'Algérie* (1846) publié par le ministère de la guerre, contient une statistique des forêts de l'Algérie, de laquelle nous allons extraire encore quelques détails.

L'insuffisance des documents qui apparaît lorsqu'on veut traiter des produits agricoles de la Kabylie, est encore plus grande en ce qui touche les productions animales. Nous n'avons rien ni sur les caractères de ses races ovine et bovine, ni sur leur nombre, qui paraît être considérable. Dans la Kabylie proprement dite on élève peu de chevaux, mais beaucoup de mulets très-utiles pour les transports. Les Trarah sont du petit nombre des tribus qui ont des chevaux ; ils sont très-estimés comme tous ceux qui viennent des montagnes. Toute proportion gardée, les Berbères possèdent beaucoup moins de bœufs que de moutons et de chèvres. Le commerce de laine de quelques tribus est très-considérable.

Mais si la Kabylie est remarquable sous le rapport des produits de son sol, elle l'est peut-être davantage par les richesses minérales qu'elle possède. Le fer, le plomb et le cuivre, que l'on a aujourd'hui reconnus pour être les trois minéraux dominants de l'Algérie, y sont plus abondants que nulle part ailleurs, et, ce fait a une singulière importance pour nous, si l'on considère que la France n'a aucun gite de fer réellement considérable, que le plomb et le cuivre y sont rares. En Kabylie le Djerdjera avait reçu des anciens le nom de *Mons Ferratus*, la montagne de fer, et le massif de l'Édough qui domine Bône, n'est pour ainsi dire qu'une masse de fer aussi abondant et aussi beau que celui de l'île d'Elbe, dont il pourrait fort bien être contemporain quant à la formation, car il est situé, avec le Harz et les mines de Suède, sous le même méridien, un de ces méridiens que l'on pourrait appeler *métallifères*, et qui se montrent, avec une égale permanence de direction, dans les

Digitized by Google

deux Amériques, en Asie et dans l'Afrique orientale. La présence du métal sur ce point a été reconnue depuis fort longtemps ; les Romains y exécutèrent des travaux d'exploitation dont on voit encore des traces, et les navigateurs méditerranéens ont désigné sous le nom de *Cap de Fer* un des promontoires qui découpent cette côte aux formes solides et hachées. Depuis quelques années plusieurs concessionnaires de mines ont fait entreprendre des travaux de reconnaissance dans le but d'entreprendre une exploitation fructueuse pour laquelle on trouve des facilités, non pas très grandes, mais d'un certain ordre, dans les forêts qui recouvrent une partie de cette haute terre. Le Djebel-Beni-Foughral renferme des mines de fer, et chez les Beni-Affer (aussi dans le Ferdjiouah) la montagne du Souk-es-Sebt contient, dit-on, un minerai très-riche en argent qu'on trouve en fouillant le sol à la pioche. Beaucoup plus à l'ouest on a constaté la présence de riches mines de fer sur le territoire des Amriou (18 kil. [1] S.-S.-O. de Bougie, 8 kil. du golfe), sur le celui des Beni-Haçaïn (28 kil. S.-E. de Bougie, 11 kil. du golfe), sur le flanc nord du Djebel-Sator, chez les Beni-'Abbês, à 6 kil. E. de K'ala' leur chef-lieu, qui est lui-même à 70 kil. S.-O. de Bougie ; de mines de plomb argentifère, dans cette même montagne ; de mines de plomb simple près et au midi de Taza, territoire des Beni-Chebana (47 kil. S.-S.-O. de Bougie); celle de mines de cuivre, dans le Djebel-Toudja, chez les Beni-Toudja, à 25 kil. O.-S.-O. de Bougie.

Le sel abonde en certaines parties de la Kabylie, comme dans le reste de l'Atlantide. La petite rivière qui traverse la Bibâne, les Portes de fer, et afflue à la ri-

[1] Toutes les distances de cet article sont prises en *ligne droite*, à moins que le contraire ne soit exprimé.

Digitized by Google

vière de Bougie en est saturée ; les Mellaka, à 38 kil. S. ¼ S.-O. de Bougie, les Beni-Haïel, fraction des Beni-Abbês, ont des sources salées ; celle des Msisna donne de bons profits. Ces sources salées, qui ne sont que le résultat de la solution de dépôts salifères par les eaux souterraines, indiquent assez qu'on pourra trouver ici, dans l'avenir, des mines de sel gemme Il y a en outre une source thermale chez les Toudja et d'autres appelées *Hammam-Immadalan*, sur le territoire des Beni-Zellah, à 14 kil. au sud du cap Corbelin.

Les pierres ne sont pas moins communes. On a exploité, sous la domination romaine, les marbres de l'Edough près de Bône, et quelques tribus, comme les Amriou (16 kil. S. de Bougie), et les Ouled-Tamzalt, possèdent des meulières excellentes ; les Beni-Mirmun, situés comme les précédents près de Bougie, ont de grandes carrières de plâtre blanc.

La Kabylie possède encore bien d'autres mines que nous ignorons et qui sont même inconnues aux indigènes ; l'exploration du pays en rendra la découverte facile. Quelques indications peuvent faire espérer qu'il existe des houillères dans la vallée de la Soumâne (rivière de Bougie).

On peut juger, par tout ce qui précède, de la persistance avec laquelle le Berbère se livre à l'exploitation de ses terres, travail long, pénible, qui en l'attachant au sol a encore augmenté l'énergie de l'attachement que, comme tous les montagnards, il a pour le sol sur lequel il est né ; mais qui aussi, en réagissant sur son intelligence, lui a donné ce caractère de dureté et d'entêtement au sujet duquel l'Arabe a cette phrase proverbiale : *Ce n'est pas une cervelle que le Kabyle a dans la tête, mais une pierre.* Inévitable influence de la terre sur l'homme, influence dont il ne parvient à se dégager que par la civilisation et l'agrandissement de l'esprit, et qui est surtout frappante chez toutes les populations

Digitized by Google

placées dans les étages inférieurs de l'organisation sociale. Mais le Berbère n'est pas seulement agriculteur et pasteur. Dans les moments de repos que lui laissent les occupations des champs, il coupe le bois, fait du charbon, confectionne des nattes, des tapis, des chapeaux de paille, des haïks, des bournous noirs et blancs, d'autres tissus de laine, des toiles (les Beni-Oughlis, les Bounedjdamen, les Beni-Msaoud), des objets en cuir (les Zamorah). Beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs bûcherons, charbonniers spécialement. Il en est qui exploitent les minerais de fer et donnent à ce métal différentes formes. Les uns en font des instruments aratoires et entre autres des socs de charrue, tels que les Beni-Foughral du Ferdjiouah, les autres des canons de fusil et des batteries, tels que les Zouaoua et les Béni-Abbês, dont la fabrique de K'alla est considérable, ou des sabres, tels que les Flissa, qui ont donné leur nom (*Flissi*) à cette arme parmi les Kabyles. Il y a une grande fabrique de poudre à Reboula, chez les Beni-Ourtilâne.

Les Beni-Halla travaillent en bois de fusil le bois des noyers qui couvrent le territoire des Beni-Slimâne, des Beni-Ouidjane et des Halia ; sur quelques points, comme chez les Oulad-Djebarra (cercle de Philippeville), on fait de la poterie grossière pour répondre aux demandes locales. Les Oulad-Amer, les Arb-el-Ouad du Ferdjiouah, les Beni-'Abbês, les Tamokara, les Aïdel, les Illoula font beaucoup de savon ; ils récoltent sur leur territoire, pour cet objet, le salicor (*salicornia annua*), de même espèce que celui de Languedoc, et fabriquent eux-mêmes la soude nécessaire à leurs besoins. Les Msisna, les Mellaka fabriquent et vendent beaucoup de sel.

La plupart des tribus kabyles ont des moulins à grains, mis en mouvement par les rivières qui arrosent leur territoire. Celles qui sont riches en oliviers ont plusieurs moulins à huile et des milliers de pressoirs.

Digitized by Google

Les Kabyles, ne pouvant consommer ni tout ce que produit leur sol, ni tout ce qu'ils fabriquent, en portent l'excédant ou sur leurs propres marchés, ou sur les marchés des plaines, ou dans les ports de la côte, tels que Dellys, Bougie, Djidjelli, Kollo, Philippeville. De là chez eux un double commerce, intérieur et extérieur ; le premier d'ailleurs moins considérable que le second, parce que chaque tribu produit à peu près tout ce qui lui est nécessaire, tandis qu'il est plusieurs objets importants que l'étranger peut seul leur fournir. Les principales, on pourrait presque dire les seules exportations des pays kabyles, sont l'huile, la laine, le miel, la cire, les fruits, les bournous qui ne se vendent pas sur les lieux.

Les détails topographiques qui suivent, compléteront l'exposé général que nous venons de donner.

En portant dans notre précédent article, à *un million* la population des pays berbères de l'Algérie, nous n'avons pu qu'indiquer légèrement l'une des sources principales qui ont servi de base à notre évaluation. Aujourd'hui nous allons analyser un à un tous les éléments qui entrent dans la composition de ce chiffre, en donnant l'énumération de toutes les tribus berbères de l'Algérie. C'est une tâche assez difficile qui n'a été jusqu'à présent entreprise que d'une manière incomplète. Aussi réclamerons-nous l'indulgence de nos lecteurs, si lecteurs il y a, en les priant, dans le cas où ils le pourraient, de nous indiquer les lacunes et les erreurs qu'ils remarqueront dans ce travail. Ce sera un double service rendu, et à la vérité, et aux études d'ethnographie algérienne.

Voici la marche que nous suivrons dans ces recherches. Nous nous dirigerons de l'est vers l'ouest, de la province de Constantine vers la province d'Oran ; puis, après avoir exploré le massif de l'Aourês, *le seul* de la zône montagneuse du sud, nous traverserons les quatre massifs de

Digitized by Google

la zône méditerranéenne, marche toute simple, et qui est indiquée par la nature elle-même.

Les tribus seront classées suivant les divisions politiques rattachées quelquefois aux divisions naturelles. Quant aux cartes à consulter, pour avoir une représentation graphique exacte de ce vaste ensemble de populations éparses, nous ne voyons que celle de MM. E. Carette et Warnier qui puisse remplir convenablement ce but. Celle de M. Boufard (au $\frac{1}{1\,500\,000}$) pourrait la suppléer, mais pour les masses seulement [1].

Énumération des tribus berbères de l'Algérie.

PROVINCE DE CONSTANTINE, SUBDIVISION DE BATNA.

L'Aourês.

Le chiffre placé entre deux parenthèses, en tête de chaque article, indique la distance, en kilomètres, du centre de chaque tribu au *chef-lieu de la subdivision ;* les lettres qui suivent ce chiffre donnent la direction suivant les abréviations adoptées : N., nord, E., est, S., sud, O., ouest, etc.

L'Aourês a été divisé en septentrional, oriental et occidental.

Dans l'Aourês septentrional on trouve, en allant de l'est vers le sud-ouest.

Les *Amamra* (90 kilom., E.-S.-E.), dans le bassin de l'Ouad-Rmîla et de l'Ouad-Bou-Rougghal et à la tête des eaux qui se rendent vers le cours moyen de l'Ouad-el-Arab, entre les Harakta au N., les Nememcha à l'E., les Mnasir au S. et les Béni-Oudjana à l'O. Leurs

[1] Toutes les deux se trouvent chez M. Hachette, libraire-éditeur.

Digitized by Google

deux principales fractions sont les O. [1] Yakoub et les O. Nsigha.

Les *Beni-Oudjana* (54 kilom., E.-S. E.), à l'O. des Amamra et au S. des Harakta. Les principales fractions sont les Cherfa, les O. Mahboub, les O. Amir, les O. Oucîf, les O. Talha, les O. Ali-ben-Ah'med, les Baâd-Chia, et les O. Arif.

Les *Oulad-Fadel* (32 kilom., E.), entre les Beni-Oudjana et les Achêch, sur le flanc nord du Djebel-Chellîa, la plus haute cîme de l'Algérie.

Les *Achêch* (14 kilom., S.-E.), entre les Oulad-Fadel et Batna; Tezzout, la vieille et grande *Lambæsa* est sur leur territoire.

Les *Oulad-Zeïâne*. Ils ont leur campement d'été dans la vallée de l'Oued-Nza-bel-Msaï (cours supérieur de la rivière de Biskra), à 27 kilom. de Batna, au S.-O. Leur campement d'hiver est plus au sud, à quelque distance au nord de Biskra, à 74 kilom. S.-S.-O. de Batna. Ils sont divisés en quatre fractions, les O. Arîf, les O. Saïd, les O. Sebgag, les Zirara.

Les *Arba* (27 kilom. S.-S.-O.), au S.-O. des Achêch.

Les *Fdala* (67 kilom. S.-S.-O.), au S.-O. des Arba.

Les *Beni-Maaf* (37 kilom. S.-O.), dans les vallées de la rivière de Biskra et de l'Oued-Fdala, son affluent, à l'O. des Fdala. Leurs deux principaux villages sont Maafa et Tafiout. El-Kantra, limite du S'ah'ara et du Tell, de ce côté, est sur leur territoire.

Les *Beni-Frah* (65 kilom. S.-O.), au sud de Beni-Maaf, et au nord du campement d'hiver des Oulad-Zeïâne.

L'Aourês occidental renferme en allant du nord au sud :

[1] La lettre O. est l'abréviation du mot *Oulad* ou *Aoulad*, qui signifie les *Enfants*, en arabe, de même que *Beni* indique les *Fils*, et est représenté par un simple B.

Digitized by Google

Les *Touaba* ou *Oulad-Daoud* (58 kilom. S.-E.), dans la vallée supérieure de l'Oued-el-Abied, au S.-E. des Achêch, au S.-O. des Beni-Oudjana. Ils se divisent en O. Kelifa, O. Amara, et O. Starat, lesquels ont la ville de Ksentina (Constantine de l'Aourês), l'un des points les plus importants du massif.

Les *Oulad Abdi*, au S.-O. des Touaba, au S.-E. des Arba et des O. Fdala, dans la vallée de l'Oued-Abdi; Ghezal, un de leurs villages, à 46 kilom. au S. de Batna, marque le centre de leur territoire. Ils se divisent en O. Mçaoud, O. Moumen, O. Azzouz.

Les *Oulad-Saâda* (65 kilom. S.-S.-O.), au sud des O. Abdi, dans la vallée de l'Oued-Abdi et dans celle de l'Oued-el-Abied.

Les *Racigha* (55 kilom. S.), au sud des Abdi, entre les Touaba, les Zrara et les Saâda.

Les *Oulad-Zrara* (60 kilom. S.), au midi des Touaba, entre les Racigha et les Cherfa, à l'Est.

Les *Cherfa-de-Samer* (68 kilom. S. ¼ S.-O.), grande tribu au S. des Touaba et à l'O. des Beni-bou-Slimâne. Ils se divisent en O. Sidi-el-Mçaoud et O. Sidi-Ah'med.

Les *Beni-bou-Slimâne* (60 kilom. S.-E.), divisés en O. Slimâne-ben-Hamza et El-Khedadra. Ils sont entre les Cherfa-de-Samer et les O. Mouça ben-Abdallah.

Les *Oulad-Slimâne en-Aïça* (80 kilom. S.), qui ont trois fractions : les O. Slimâne, les O. Mçaoud et les Ghermia. Ils sont limitrophes au N. et au N.-E. des Cherfa-de-Samer.

Les *Oulad-el-Hadjali* (72 kilom. S.), à l'O. des O. Slimâne-en-Aïça.

Les *Béni-Ah'med* (76 kilom. S. ¼ S.-O.), en partie dans la vallée de l'Oued-el-Abied, au-dessus du point où il sort de l'Aourês. Mchounèch, village attaqué par le duc d'Aumale, et situé à 25 kilom. E.-N.-E. de Biskra, leur appartient.

Les *Achêch* (84 kil. S.), au S.-E. des Beni-Ah'med.

Digitized

Les *Oulad-Ioub* (90 kilom. S.), au S.-E. des précédents, sur le flanc occidental de la vallée de l'Oued-Ouled-Abd-er-Rah'mâne.

Les *Cherfa-de-Baâl* (92 kil. S.), au S. des O. Slimâne-en-Aïça, entre l'Oued-Ouled-Abd-er-Rah'mâne et l'Oued-Baâl.

Les *Beni-Imelken* et les *Oulad-Abd-er-Rah'mâne* (105 kil. S.), dans la vallée de la petite rivière à laquelle ces derniers donnent leur nom, et dans celle de l'Oued-Baâl, au sud des Cherfa-de-Baâl.

Les *Ouled-Serahna* (105 kil. S. ¼ S.-E.), à l'E. des trois précédents, et qui se divisent en O. Saad et Achêch.

Dans l'Aourês oriental sont :

Les *Beni-Imloul*, qui occupent à peu près toute la partie occidentale de cette division; ils sont divisés en Oulad-Mouça-ben-Abdallah, Oulad-Aïça et Arab-Ouildja. Les O. Mouça-ben-Abdallah, placés dans les vallées supérieures de l'Oued-Baâl et de l'Oued-el-Arab, se subdivisent en O. el-Hadj, O. Achour, et El-Khedadra.

Les Oulad-Aïça ont trois fractions : les O. Djaber, les El-Arba et les O. Ali-ben-Bakhouch. Le Ksar-er-Roumi (*le château du chrétien*), situé sur le territoire de cette tribu, à 88 kil. S.-E. ¼ S. de Batna, marque le centre des Beni-Imloul.

Les *Mnâçîr* (87 kil. S.-E.), grande tribu dans la partie occidentale du bassin de l'Oued-el-Arab, au S. des Amamra.

Les *Bradja* (100 kil. S.-E.), entre les Mnâçîr, au N. et à l'O., l'Oued-el-Arab à l'E. Ils sont divisés en O. Slama et O. Mferredj.

Les *Achêch* (120 kil. S.-E.), entre les Bradja et les Mnâçîr à l'O., les Oulad-Rchach, au N., les Maâfa, à l'E. et les Moualine-Chechchar, au S. Ils se divisent en O. Tabet, O. Enser, O. ben-Mouça.

Les *Maâfa* (145 kil. S.-E.), dans le bassin de l'Oued-

Maâfa et qui se divisent en O. Ouda, O. Ali, O. Miaça, El-Kerabda. Ils sont enveloppés par les Arabes Nemêmcha, au N. et à l'E., et ils ont les Achêch, à l'O.

Les *Beni-Barbar* (164 kil. S.-E.), la dernière tribu de l'Aourês, au S.-E., au S. des Maâfa, à l'O. des Nemêmcha.

Les *Oulad-Omrâne* (158 kil. S.-E.), à l'O. des Beni-Barbar et au S. des Maâfa, dans la vallée de l'Oued-Oulad-Omrâne et dans les montagnes qui la séparent de celle de l'Oued-Beni-Barbar.

Les *Moualine-Chechchar* (123 kil. S.-E.), bornés au N. par les Achêch, à l'E. par les O. Omrâne, au S. par le S'ah'ara, et à l'O. par le cours sinueux de l'Oued-el-Arab qui les sépare des Arab-Ouildja. Ils se divisent en O. Ahmed, O. Salem, O. Atmâne et O. Tifoughekh.

Les *Beni-Maassen* (106 kil. S.-S.-E.), au S. des Beni-Imloul et à l'E. des Serahna, au-dedans du coude formé par l'Oued-el-Arab, à sa sortie des montagnes, sont divisés en Chekarna, O. Aïça-ben-Harrat, Arab-el-Bordj et Chekarda [1].

Les Oulad-Fdala, les Oulad-Fadel, les Beni-Maaf, les Amamra, les Beni-Oudjana, les deux fractions des Achêch, les Oulad-Ziâne, les Oulad-Abdi, les Oulad-Daoud, les Oulad-Moumen, les Oulad-Nsigha, c'est-à-dire douze tribus sur 24 de l'Aourês septentrional et occidental, placées au N. et à l'O. sur la route de Biskra à Batna, et à partir de cette dernière ville, forment un kaïdat soumis à la France. On évalue approximativement leur population totale à 48,000 âmes, dont 1,000 cavaliers et 5,000 fantassins, et l'étendue de la superficie qu'ils occupent à 2 millions d'hectares, dont 2,000 sont cultivés. Ils ont environ 3,000 tentes et 3,000 gourbis (cabanes), 120,000 moutons, 4,000 têtes de gros

[1] Tous ces détails sont pris sur la grande carte de MM. Carette et Warnier.

Digitized by Google

bétail, 2,000 chevaux et 2,000 mulets[1]. Admettons que les vingt-trois (en comptant isolément chacune des trois grandes fractions des Beni-Imloul) autres tribus de l'Aourês occidental et oriental, aient une population double des douze premières, c'est-à-dire 95,000 âmes, nous aurons pour l'Aourês un total de 145,000 habitants; comme la superficie est de 15,300 kilomètres carrés, cela donnera un peu plus de neuf individus par kilomètre carré.

PROVINCE DE CONSTANTINE, SUBDIVISION DE BONE.

Cercle de la Calle.

Deux tribus seulement du cercle de la Calle seraient, d'après les traditions, de race berbère, mais le caractère propre à la race paraît s'être tellement effacé qu'il faut interroger le passé pour reconnaître quelle a pu être leur origine. Ces deux tribus sont :

Les *Oulad-Moumen* (80 kilom. S.-E.), ancienne tribu divisée en deux fractions, les Hacheïchia, les Oulad-Merzouk. Ils s'occupent beaucoup de culture et de l'éducation du bétail. 1470 individus.

Les *Ouïellen* (70 kilom. S.-E.), au N.-O. des Moumen. Ils sont divisés en sept fractions : Oulad-Ali, Laouédia, El-Kadara, Oulad-Guénim, Aféïfinia, Resguet, Oulad Attïa. C'est une tribu montagnarde très-ancienne, établie dans le pays des Hanencha, depuis un temps immémorial. Elle s'occupe d'agriculture et a d'assez nombreux troupeaux. 1490 individus[2].

[1-2] *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie*, 1844-1845, p. 466.

Digitized by Google

Cercle de Bône.

Dans le cercle de Bône nous n'avons à signaler comme tribu kabyle que les *Thâna*, fraction de la tribu arabe des Drakmena (à 40 kilom. S. de Bône), venue de Djidjelli il y a une trentaine d'années.

Les *Oulaça*, tribu puissante autrefois, n'a pas, dit-on, d'origine précise; mais si le nom peut être un indice suffisant, lorsque rien n'en infirme la valeur[1], ils sembleraient appartenir à la race berbère; car les Oulaça de la province d'Oran, qui sont sans doute un démembrement de ceux dont nous parlons, sont rangés parmi les tribus kabyles.

Le territoire des Oulaça (40 kilom. S.-O. de Bône), est une plaine située dans le pays dit *Bou-Messous*, au sud du lac Fetzara, entre ce lac et la montagne de Démeni-Hedra. Elle est arrosée par l'Ouad-Ben-Messous, d'où elle tire son nom, et l'Ouad-el-Djets, qui, l'une et l'autre, se jettent dans le lac. La tribu compte 473 individus. Elle avait jadis une influence considérable, mais depuis trente ans, la guerre et la peste l'ont réduite aux faibles proportions que nous venons de voir. Les Oulaça sont divisés en trois fractions : les Elma, les Elma-el-Kakcha et les Oulad-Ali.

Cette tribu est riche en bétail et en céréales. Elle a d'excellents pâturages : le terrain sur le bord du lac pourrait devenir très-propre à la culture du chanvre et du lin. Tout son territoire appartient à l'État[2].

[1] Je m'explique. Il y a des peuples qui, par leur mélange, ont perdu leurs caractères physiques distinctifs, leur langue même, et auxquels il ne reste que leur nom ; ils ressemblent à ces navires naufragés dont on ne connaît plus le sort que par quelques lettres inscrites sur un débris jeté à la côte.

[2] *Tableau des Établissements français dans l'Algérie*, p. 416.

Les Oulaça sont séparés par le ruisseau Dissia, appelé aussi *Gheni* et Ouad-el-Djit, des *Oulaça-el-Kantara* (les Oulaça du Pont), qui n'en sont évidemment qu'un démembrement. Ils sont établis à l'endroit appelé Bir-Ouati, au sud du lac Fetzara, entre lui et le Djebel-Krecha. Les Oulaça comptent 170 individus, dont 25 cavaliers et 15 fantassins. Cette tribu est paisible et soumise : ses idées primitives ont été modifiées par les anciens spahis qu'elle renferme. Il est probable qu'elle accepterait les innovations agricoles qui rendraient plus productif son territoire, trop petit pour sa population, et qui appartient en entier à l'État. L'éducation du bétail et des chevaux, ainsi que la culture des céréales, forme toute la ressource des Oulaça-el-Kantara.

Cercle de l'Édough.

Les *Oulad-Attia* (15 kilom. O.-S.-O.), divisés en deux fractions : les Oulad-Attia et les Arb-Ouad-Zied. 390 individus.

Les *Oulad-Attia-Aïn-Morka* (25 kilom. O.-S.-O.). Cette tribu s'est formée il y a environ 150 ans ; elle vient du massif des Seba-Rous (les Sept-Caps), où existe encore la tribu du même nom. Quelques tentes émigrant, vinrent s'établir auprès des Khoualed, et comme un assez grand nombre de leurs frères les y joignirent, le bey, pour mettre fin aux discussions qui s'étaient élevées entre eux et les Khoualed, leur assigna le pays qu'ils occupent aujourd'hui. Les Oulad-Attia-Aïn-Morka sont très-riches en troupeaux, possèdent beaucoup de ruches à miel et cultivent une grande quantité de tabac. 400 individus.

Les *S'ga* (42 kilom. O.-N.-O.) sont une fraction de la tribu kabyle des Téabna, située entre Kollo et Djidjelli. Ils sont venus se fixer sur le territoire qu'ils occupent aujourd'hui, il y a deux ou trois cents ans. Les S'ga ont peu de bestiaux. 250 individus.

Digitized by Google

Cercle de Ghelma.

Les *Fetzara* (20 kilom. S.-E.), petite tribu en partie arabe, enveloppée par les Oulad-si-Afifi, les O. Iahia, les O. Ziri, les Rogt. 450 individus.

Les *Beled-Oulad-Ali* (16 kilom. N.), subdivisés en Oulad-Khaled, Oulad-Ouaretz, Oulad-Ati. Ils confinent avec les Oulad-Ali, les Béni-Foughral du Fedjoudj, les Oulad-Bou-Aziz, les Oulad-Lehal, les Karezas, les Moueffa. Leur principal centre est à El-Meurdj. Ils cultivent des céréales et élèvent des bestiaux. 1550 individus.

Les *Fedjoudj* (12 kilom. N.-O.), tribu agricole et militaire, ayant la même industrie que la précédente, et qui confine avec les Oulad-Ali-Kabyles, les Oulad-Ali-Feïd-Khafalla, les Oulad-Ménia. 1880 individus.

Les *Béled-Aïacha* (8 kilom. N.-N.-O.), entre les Fedjoudj à l'O. et les Khezara à l'E. Cette tribu ne compte que 450 individus ; elle est militaire et agricole comme les deux précédentes, et se divise en Thobaïlia et Afa.

Les *Beni-Ibrahim* (5 kilom. E.), autour des fameux bains thermaux des Hammam-Meskoutim. Ils se divisent en El-Kouarta et Beni K'let. 800 individus.

Les *Bou-Hamden* (7 kilom.), divisés en El-Mouhamda, Chouaoua, Khezara, Beni-Ah'med, B'kama et Chouala. 600 individus.

Les *Beni-Foughral de la Taïa.* (7 kilom.), partagés en deux fractions : les Beni-Foughral et les Beni-Amrâne. 1270 individus.

Les *Beni-Kaïd de la Taïa* (9 kilom.), qui ne comptent que 140 individus.

Les *Merga* (9 kilom.), petite tribu de 250 individus, subdivisée en Beni-Melloul, Beni-Foughral, Beni-Ah'-med, et Oulad-Ghenouch.

Digitized by Google

Les *Oulad-Sassi* (10 kilom.), divisés en Beni-Foughral et Beni-Ah'med. 625 individus.

Les *Oulad-Saïlem* (4 kilom.), qui ne sont guère plus considérables (710 individus), sont cependant divisés en 7 fractions.

Les *Beni-Marmi* (1 kilom. E.), que l'on trouve ordinairement à Bou-Ghergher, sur la Seybouse, se divisent en 4 fractions et comptent 654 individus.

Les *Oulad-Ali* (12 kilom. E.), sur les bords de la Seybouse et sur la route de Ghelma à Bône, divisés en 3 fractions; ils comptent 477 individus.

Les *Krazera*, au nord de Ghelma, de l'autre côté de la Seybouse; ils comptent 820 individus répartis entre 6 fractions.

Les *Touabcha* ou *Bou-Ferd* (2 kilom.), divisés en 6 fractions composées de 890 individus. Les Touabcha demeurent habituellement sur les bords de la Seybouse.

Les *Beni-Addi* (5 kilom. S.-E.), 4 fractions, 665 individus.

Les *Bou-Deikra* (4 kilom. ¼.), 4 fractions, 155 individus.

Les *Sélib* (7 kilom.), 2 fractions, 615 individus.

Les *Bhababta* (6 kilom.), 4 fractions, 714 individus.

Les *Zoubia* (7 kilom.), 3 fractions, 98 individus.

Les *Sikfeli* (4 kilom.), 4 fractions et 440 individus.

Les *Oulad-Harrid* (à ½ kilom. O.), 3 fractions, 560 individus.

Les *Ouradini* (à ¼ de kilom.), 4 fractions, 970 individus.

Les *Beni-Iamed* (5 kil.), 5 fractions, 597 individus.

Les *Beni-K'let* (4 kilom.), 3 fractions, 252 individus.

Les *Beni-Kaïd* (6 kilom.), 5 fractions, 675 individus.

Les *Chérif-Ben-Daoun* (4 kilom.), 3 fractions, 90 individus.

Les *Achaïka* (4 kilom.), 3 fractions, 162 individus.

Ces 26 dernières tribus, campées pour ainsi dire sous

Digitized

les murs et tout autour de Ghelma, ont la même industrie ; elles s'adonnent à la culture des céréales et à l'éducation du bétail.

Cercle de Philippeville.

Les *Oulad-Attia* (30 kilom. N.-E. ¼ E.), limités au N. par le cercle de Constantine, et les Oulad-Djébara, à l'O. par les Elma, au S. par cette même tribu et les Beni-Mehenna et le camp d'El-Arouch, à l'E. par les Zerdeza. Ils sont divisés en 13 fractions, et comptent 2,325 individus.

Les *Beni-Mehenna* (56 kilom. N.-N.-E.), qui occupent un territoire considérable, sont bornés au N. par la mer, à l'E. par les Ichaoua, les Tâabna du Fendek et les Zerdeza, au S. par El-Arouch, les Elma, les Beni-Salah et les Medjasda, à l'O. par diverses tribus montagnardes. Le sol de cette tribu est très-fertile dans la plaine, broussailleux sur les coteaux, boisé dans les montagnes; il s'y trouve une grande quantité de chênes-liége. Les Beni-Méhenna, divisés en 22 fractions, comptent 2,272 individus. Les uns sont cultivateurs, charbonniers et jardiniers ; les autres s'adonnent à l'élève des bestiaux. Plusieurs de leurs fractions sont arabes. Leurs principales fractions sont, les Merdjia, les Haddada, les Chekaktat, les Oulad-Oudina, les O. Nouar, les Hadjadjemïa, les Demenia, les O. Mazouni, les O. Ah'med, les Beni-Djalama, les Msabah, les Zerdera, etc, [1].

Les *Ichaoua* (72 kilom. N.-E.), autour du Ras-Filfila, sur le golfe de Stora, entre les Radjeta et la mer. Ils sont divisés en deux fractions, et au nombre de 155, quelques-uns bûcherons et charbonniers, les autres cultivateurs. Leur territoire renferme des forêts de chênes blancs.

[1] Les noms de la carte diffèrent tout à fait de ceux-ci.

Digitized by Google

Les *Zeramma* (60 kilom. N.-N.-E.), autour de Philippeville, quatre fractions, 275 individus.

Les *Tâabna* (50 kilom. N.), divisés en deux portions bien distinctes, les Arb-Fendek et les Arb-Skikda, comprenant six fractions. Leur sol est peu boisé, mais fertile en céréales et offre d'excellents pâturages où ils élèvent beaucoup de bétail.

Les *Medjasda* (50 kilom. N.), au sud des Tâabna et à l'ouest des Mhenna, pauvre tribu peu importante. Ils sont cultivateurs et pasteurs.

Les *Beni-Ouelben* (50 kilom. N.), de race kabyle et arabe mélangée, sont sans influence, bien que se disant d'origine noble. Ils sont divisés en quatre fractions, et au nombre de 615, cultivateurs et pasteurs.

Les *Beni-Salah* (57 kilom. N.), à l'ouest des Tâabna [1] et à l'est des Beni-Toufout, cinq fractions, 300 individus, cultivateurs et pasteurs.

Les *Beni-Ichâk* (40 kilom. N.), entre les Beni-Mehenna à l'E., les Beni-Ouelben au S., les O.-el-Hadj à l'O. 6 fractions, 472 individus cultivateurs et pasteurs. Ils vendent une petite quantité de cire, de miel et d'huile. Leur pays a beaucoup de chênes-liége. Cette tribu, qui se dit noble d'origine, a quelque influence.

Les *Oulad-el-Hadj* (44 kilom. N.), divisés en Essenabra, Oulad-Khalifat, Oulad-Sâad-Ben-Ali, El-Kôhel, Arb-el-Katak, El-Gâdelah. Ils ont au N. les Oulad-Attia, à l'E. les Beni-Salah et les Beni-Toufout, au S. les Beni-Ichâk, à l'O. les Oulad-Azel, les Beni-Merouan et le pays à l'O. de Kollo [2]. 2,500 individus.

[1] Le *tableau* les place par erreur près d'El-Arrouch.

[2] La carte donne au N.-O. les Beni-Toufout et les Beni-Salah; au N.-E. les Tâabna et les Medjasda; à l'E. les Beni-Ichâk; au S. les Beni-Ouelben; au S.-O. les Ouled-Sbih. De quel côté la vérité? Nous croyons assez volontiers qu'elle est ici, d'autant que la carte s'est renseignée sur celle du Dépôt de la Guerre. La notice dit d'ailleurs: « Les renseignements sur l'emplacement de cette tribu sont encore » très-obscurs. »

Digitized by Google

Les *Achach* (70 kilom. N.), petite tribu de 300 individus, placée près de la mer, entre les Oulad-Aïn-Doun et Kollo. Ils cultivent des céréales, recueillent de la cire, du miel, confectionnent des tapis, des nattes, etc.

Les *Beni-Toufout* [1] (57 kilom. N.-N.-O.), l'une des tribus les plus considérables et la plus influente du massif numidien. Elle a au N. la mer et le territoire de Kollo, et les Achach, à l'E. les Beni-Mehenna, au S. les Oulad-Attia, à l'O. les Beni-Ferghâne. Cette tribu s'adonne à la culture des terres, à l'élève des bestiaux, et commerce en laine, miel, cire, huile, fruits, etc. On n'a pas de renseignements sur sa population.

Cercle de Constantine.

Les *Zerdeza*. C'est moins une tribu qu'une agglomération, qu'une confédération composée des Oulad-Mçaoud, des Oulad-Daoud, des El-Hezebrah, des El-Mahadj, des Oulad-Aïssa, des El-Krazela, des Oulad-si-Mansour, des Bekirk, des El-Moufta, des Oulad-Melkrout, des Oulad-Mouça, des Oulad-Hadj, des Si-Zalem, des Oulad-Chabech, des M'saf-Ben Isaah, des Aouel-Ben-Soulthan, des El-Sakak, des Oulad-Khamis, des Arab-Moudjir, des Arab-el-Koudïat, des Oulad-Gheouaouaoua, des Sellaoua, qui présentent un total d'environ 11,000 individus, dont 2,500 fantassins et 150 cavaliers. Leurs bornes sont au N. le cercle de Philippeville, à l'E. celui de Bône, au S. et à l'O. celui de Constantine, ville dont leur extrémité S.-O. est seulement à 20 kilom. N.-E. Les Zerdeza ont toujours été indépendants des Turks, et ils sont redoutés de leurs voisins. L'une des richesses de cette tribu consiste particulièrement dans la grande quantité de mulets qu'elle possède, et qui, s'ils ne peuvent être utilisés par l'artillerie, à cause de leur petitesse, s'emploient avantageusement dans les transports.

Digitized by Google

Ils ont de plus d'immenses troupeaux de chèvres et de moutons, une grande quantité de bœufs et de vaches, mais d'une espèce assez chétive; du miel en abondance et exquis; beaucoup de bois, de liége et de figues sèches. Ils fabriquent des kaïks' et des bournous.

Les *Beni-Ah'med* (48 kilom. E.-N.-E.), au S. des Beni-Omrâne.

Les *Beni-Ktît* (46 kilom. E.-N.-E.), au S. des Beni-Ah'med, sur la rive gauche de Seybouse.

Les *Kchaïkcha* (40 kilom. E.), au midi des Beni-Medjaled, sur l'Ouad-Zenati, à moitié chemin entre Ghelma et Constantine.

Les *Tribus du Sahel de Kollo*, qui s'étendent depuis les Beni-Toufout jusqu'à l'Oued-el-Kebir (l'ancien *Ampsaga* [1]), sont :

Les *Oulad-Aiça*, les *O. Attia*, sur les flancs N. et N.-E. du Djebel-Goufi, qui domine le massif des Seba-Rous, au N.-O. de Kollo.

Les *Beni-Ferghâne* (68 kilom. N.-N.-O.), au S. des Oulad-Attia entre les Beni-Toufout et la mer.

Les *Slaïs* (60 kilom. N.-N.-E.), sur l'Oued-Zhour, au S. des Beni-Ferghâne.

Les *Mchat* (50 kilom. N.-N.-O.), sur l'Oued-Zhour, au-dessus des Slaïs.

Les *Oulad-Izal* (68 kilom. N.-O.), sur la mer, au S. des Beni-Ferghâne.

Les *Beni-Merouâne* (68 kilom. N.-O.), au S.-O. des Oulad-Izal, au dessus de l'embouchure, et sur la rive droite de l'Oued-el-Kebir.

Les tribus du *Zouagha*, confédération dont le territoire s'étend au N. de ces différentes tribus, entre le cercle de Philippeville à l'E., celui de Constantine au

[1] Je prends pour terme du Sahel de Kollo, à l'O., l'Oued-el-Kebir, limite que semble avoir adoptée la *Notice statistique* du ministère, en faisant l'énumération des tribus du Sahel-de-Djidjelli. Voy. p. 474.

Digitized

S., le Ferdjiouah à l'O., au-dessus du confluent de l'Oued-el-Roumel et de l'Oued-el-Kebir, qui traverse son territoire au centre. Elle comprend :

Les *Zouagha* (52 kilom. N.-O.); les *Amouïa-Louata;* les *Arras* (56 kilom. N. O. ¼ O.); les *Oulad Aïa* (56 kilom. O.-N.-O.); les *Louédia*, les *Oulad-Askar* (58 kilom. N.-O.); les *Beni-Ftah* (62 kilom. N.-O.); les *Beni-Aïcha* (57 kilom. N.-O.).

La *Zaouia-M'ta-Oulad Sidi-Ah'med-el-Habed;* le Marabout *de Sidi-Abd-el-Aziz-Ben-el-Maraouï;* les *Arb Tahil-Mamets;* les *Beni-Aroun;* les *Beni-Ketab* (45 kilom. N.-O.), sur l'Oued-el-Kebir; les *Beni-Mislam*, sur la rive droite de l'Oued-el-Kebir, et au-dessus desquels sont les *Oulad-Aïdoun* (55 kilom. N.-N.-O.); les *Oulad-Mbarek* (48 kilom. N.-N.-O.); les *Beni-Kaïd* (40 kilom. N.-N.-O.); les *Beni-Slilen* (33 kilom. N.-N.-O.); et les *Beni-Sbaia* (35 kilom. N.-N. O.), à l'E. des deux précédentes.

Parmi ces tribus, toutes ne sont pas kabyles, mais nous ne pouvons indiquer celles qui appartiennent à la race arabe. On évalue la population du Zouagha à 25,000 âmes; il ne faudra donc pas faire entrer ce chiffre en entier dans l'évaluation générale; nous ne l'y porterons provisoirement que pour moitié, soit 12,000. Les tribus du Zouagha cultivent des céréales, fabriquent de l'huile et commercent en miel et tabac d'excellente qualité.

Les tribus du *Sahel de Djidjelli*, qui s'étendent de l'Oued-el-Kébir à l'Oued-Aghérioun, à peu près entre 5° et 5° 45′ de longitude orientale. Ce sont :

Les *Beni-Salah* (72 kilom. N.-O.), tribu maritime sur la rive gauche et à l'embouchure de l'Oued-el Kebir, dans un pays très-montagneux.

Au-dessus, et le long de la même rivière, s'étagent successivement les *Beni-Habibi* (69 kilom. N.-O.), les *Cherfa* (66 kilom. N.-O.), les *Oulad-Aouad* (62 kilom. N.-O.).

Digitized by Google

Les *El-Djennah* et les *Beni-Mazouz*, à l'ouest des Beni-Salah, aussi sur la mer.

Les *Beni-Maammer*, à l'est des précédents, à l'embouchure et sur la rive droite de l'Oued-Nîl.

Au-dessus, dans la vallée du principal affluent de cette même rivière, sont les *Beni Siar* (72 kilom. N. O.), et en amont encore, les *Beni-Ider* (67 kilom. N.-O.), qui touchent aux Beni-Ftath du Zouagha.

Les *Oulad-Bel-Afou* (81 kilom. N.-O.), à l'ouest des Oulad-Maammer, entre l'Ouad-Djeldjel et l'Ouad-Nîl, dans un pays de plaines, sur la mer.

Les *Beni-Khettab-Cheraka* (79 kilom. N.-O.), entre les deux mêmes rivières, au-dessus des Oulad-Bel-Afou.

Les *Beni-Amrâne* (90 kilom. N.-O.), que la notice appelle *Beni-Ibamrâne*, à l'ouest de l'Oued-Djeldjel, sur l'Oued-Menchar; leur territoire s'étend de la mer aux montagnes de Serdouah, autour de Djidjelli, au sud et au sud est.

Les *Beni-Ah'med* (89 kilom. N. O.), au midi des Beni-Amrâne, à l'ouest des Beni-Khettab.

Les *Beni-Ourzeddine* (90 kilom. N.-O.), au sud des précédents.

Les *Oulad-Taïg* (85 kilom. N.-O.), entre les Ourzeddine et les Ferdjiouah.

Les *Beni-Zouïndai* (92 kilom. N.-O.), au sud et à l'ouest des deux précédentes.

Les *Beni-Bezzaz* et les *Beni-Sekfal* à l'ouest des Beni-Zouïndaï et qui ont au nord les *Beni-Foughal*. Ces trois tribus sont sur la rive gauche du cours supérieur de l'Oued-el-Djenâne, la rivière des Jardins, laquelle traverse le territoire des *Beni-Ighzer*, placés à l'occident des Beni-Ah'med.

A l'embouchure de l'Oued-el-Djenâne, sur la mer, sont d'un côté, au levant : les *Beni-Kaïd* (98 kilom. N.-O.), près de Djidjelli; de l'autre côté, au couchant, les *Dachala*, à une portée de fusil de l'île Cavallo, près

Digitized by Google

du cap de ce nom ; les *Oulad-Tebâne*, au sud ; les *Oulad-Sâad*, au sud-ouest ; les *Oulad-Mohammed*, (103 k. N.-O.) ; les *El-Krachcha ;* les *Aftis*, sur le versant des montagnes à l'ouest des Oulad-Aïça ; les *Oulad-Aïça*, qui ont le port de Mansouryah ; les *Beni-Maad*, au Ras-Aghbal ; les *Beni Seoual*, à droite de l'Oued-Aghérioun, toutes les cinq le long du rivage oriental du golfe de Bougie.

En arrière de ces tribus, de l'Ouad-el-Djenâne au Sahel de Bougie, dont la limite peut être une ligne allant de l'embouchure de l'Oued-Aghérioun à l'angle du territoire des Beni-Mendil, on trouve sur trois lignes, s'étageant jusqu'aux montagnes du Babour et du bassin de l'Adjeb, les *Arba*, les *Alem* (110 kilom. O.-N.-O.), les *Beni-Ismael*, les *Beni-Mloul*, les *Oulad-Iahia* (110 kilom. O.-N.-O.), les *Djermouna*, les *Beni-Marmi* et les *El-Meurra* (107 kilom. O.-N.-O.).

On évalue approximativement la population des tribus du Sahel de Djidjelli et du Sahel de Kollo à 163,200 individus, dont 548 cavaliers et 50,771 fantassins, avec 4,000 tentes et 24,000 gourbis. La superficie de leur territoire peut être de 250,000 hectares dont 10,000 cultivés. On estime qu'il peut y avoir 20,000 bœufs et vaches, 40,000 moutons, 20,000 chèvres, 2,000 chevaux, 2,000 mulets [1].

Les tribus du *Ferdjioua*, territoire borné au N. par le Sahel de Djidjelli, à l'E. par le Zouagha, au S. par les cercles de Constantine et de Setif, à l'O. par le Babour, et dont le centre (la tribu des Beni-Aziz) est en même temps à 73 kilom. N.-O. de Constantine, 57 kil. N.-E. de Setif. On évalue sa superficie à 120,000 hectares, dont 3,000 cultivés, sa population à 12,603 individus, dont 203 cavaliers et 2,480 fantassins [2]. Les

[1] *Tableau*, etc., 1845, p. 474.
[2] *Tableau*, etc., p. 470.

Digitized by Google

différentes tribus appartenant à cette division et appelées dans leur ensemble *Arch-el-Ferdjioua*, sont :

Les *Arbaoun*, les *Adjis* et les *Afer*, à l'E., limitrophes du Zouagha ;

Les *Djemla*, les *Beni-Amer*, les *Zarza*, les *Beni-Medjeled* (les *Maalalet* de la carte?), les *Karma* et les *Ouled-Salem*, au N., le long de la limite du Sahel de Djidjelli ;

Les *Ouled-bou-Harrat*, les *Argab*, les *Zoukaria*, les *Arb-el-Ouad*, au S. le long de l'Oued-el-Kebir ;

Les *Béni-Aziz*, au centre de toutes les tribus précédentes, sur le flanc S. du Djebel-Bou-Khattab [1].

Ces tribus peuvent avoir 14 à 1500 bœufs et vaches, 5,000 moutons, 14,000 chèvres, 600 chevaux, 1100 mulets.

Les tribus du *Sahel-Babour*, sur le massif qui domine le Djebel-Babour-el-Kebir, le Grand-Babour, à l'O. du Ferdjioua, ce sont :

Les *Béled-Demcha*, au S.-E., sur l'Oued-Demcha ; les *Beni-Azîd*, autour de l'Aïn-Aourar, auprès de ruines romaines très-importantes ; les *Richia*, à l'E. des Ouled-Salem du Ferdjioua, au N.-E. ; les *Ben-Goundeï* ; les *Oulad-Sébâ*, et les *Arb-Babour* ou *Beni-Saïd*, sur les flancs boisés du Babour [2].

On évalue la superficie occupée par ces tribus à 12,000 hectares dont 2,000 sont cultivés ; leur population à 6,533 individus, dont 33 cavaliers et 1300 fan-

[1] La *Notice* ne cite pas quelques-unes des tribus comprises dans le Ferdjioua, par MM. Carette et Warnier, telles que les Karma, les Ouled-Salem, les Ouled-bou-Harat, les Argab, les Zoukaria, les Ouled-Aziz ; d'un autre côté, la carte ne mentionne pas les Beni-Medjelid (à moins que ce ne soient les Maalalet, supposition peu probable), et les Beni-Menad.

[2] Le Sahel-Babour, placé à 98 kilom. O.-N.-O. de Constantine, et seulement à 33 kilom. N.-N.-E. de Sétif, est appelé à ressortir de cette dernière subdivision plutôt que de la première.

Digitized by Google

tassins; le nombre des gourbis à 1300; celui des bœufs à un millier; celui des moutons à 8,250; celui des chèvres à 11,700; celui des chevaux à 600; celui des mulets à 1470 [1].

[1] *Tableau*, etc., p. 471. — La carte ne parle ni des Beni-Azid, ni des Ben-Goundei, ni des Oulad-Sebâ; mais elle met à la base du Petit-Babour les *Bou-Erghazen* (Azel).

O. M.

(*La fin au numéro prochain.*)

Digitized by Google

EMPIRE OTTOMAN.

ALBANIE.

PROMENADE A ARTA, PRÉVÉZA, VONITSA, ETC.

Hostrew-Pacha se trouvait à Janina depuis trois ou quatre mois environ, et déjà il connaissait l'état de la province qu'il était appelé à gouverner, lorsqu'il se décida à la parcourir. Riche et sans besoins, avec une certaine éducation et des idées européennes, il n'était pas de ces pachas, vampires des peuples, qui se rassasient de leur sang et auprès desquels une piastre n'eut jamais tort. « C'est un *Iaour* (un infidèle), disaient les Ottomans, » tandis qu'il n'était qu'un vrai musulman, guidé par cet esprit qui éclaire tout homme venant au monde. Car, dans le Koran comme dans l'Evangile, chez les gentils comme chez les chrétiens, la nature a gravé ses lois d'une manière ineffaçable, quelque forme extérieure que prenne d'ailleurs une religion, sainte ou superstitieuse; il s'agit seulement de les suivre. Hostrew-Pacha voulait donc la justice, la protection du malheur à quelque secte qu'il appartînt, et la propagation des lumières ou de la vérité qui sont une seule et même chose. Sans doute de tels hommes sont rares, et surtout dans l'empire Ottoman; mais aussi je crois bien qu'il n'y a pas beaucoup de pa-

Digitized by Google

chas comme Hostrew-Pacha, et Janina du moins ne se rappelle pas en avoir jamais vus de semblables.

Quelle besogne il va avoir; et cela, en Albanie, dans un pays où l'anarchie a toujours régné en souveraine! N'importe, il l'entreprendra avec courage; et son séjour, qu'il sait devoir être de courte durée, parce qu'il ne fera pas de rapines et qu'il n'aura rien à partager avec les ministres de Sa Hautesse à Constantinople, n'en doit pas moins être marqué du triple sceau de la bienfaisance, des progrès et de l'équité; il visitera volontiers l'école grecque de Janina, et laissera cinq cents piastres pour les élèves indigents; il distribuera des aumônes aux pauvres; le bourg de Metsovo sera délivré de son tyran Tjannaka, et l'injustice et la violence trembleront partout épouvantées. A son départ, il se consolera avec ses amis (il en a eu réellement, des amis), en leur disant : « Personne, à ce que je crois, n'a à se plaindre de » moi; j'ai toujours voulu faire mon devoir, et quand » mon traitement ne suffisait pas, j'ouvrais ma bourse » à celui qui avait faim et soif. » Paroles sans exemple dans la bouche d'un pacha, et auxquelles j'aurais de la peine à ajouter foi, si je n'avais été témoin de l'administration de ce visir philosophe, et si elles ne m'avaient été rapportées par M. le docteur Brunelli (mon intime ami), médecin de Hostrew-Pacha, et homme tout à fait digne de confiance.

Achmet Dino, riche bey de Tchammouris [1], était présenté par un journal grec de Smyrne (Ἡ Ἀμάλθεια, l'Amalthée) comme un monstre qui ne respectait rien, ni la vie, ni l'honneur, ni la propriété; c'était, en effet, sur le sang qu'il avait bâti son immense fortune. Aussi Hostrew-Pacha, s'il le peut, ne laissera pas subsister longtemps cet horrible scandale dans sa province, il ira sur les lieux pour s'assurer de la vérité de ce qu'il vient

[1] Voir dans la *Revue de l'Orient* l'article intitulé *Soulis*.

Digitized by Google

d'apprendre, et déjà il est en marche sur la route de Prévéza. Moi, qui n'ai rien de mieux à faire, je suivrai le Pacha, moins pour voir ce qu'il fera, que pour visiter une partie de l'Épire qui m'est inconnue.

Après avoir fait trois ou quatre heures de chem n, en nous dirigeant au sud de Janina, je me détourne un peu plus d'une demi-heure ouest, vers Alpokhori, qui peut être regardé, de ce côté, comme le premier village de la petite république guerrière de Souli, dont les habitants sont perchés comme les chevreuils au haut des rochers escarpés, et cachés dans leurs flancs avec les loups et les sangliers. Désespérant leurs barbares persécuteurs par la résolution héroïque de tout souffrir plutôt que de devenir esclaves, ces vrais imitateurs des enfants de Pélage et de Guillaume Tell, trouvèrent, comme les fiers Espagnols des Asturies et les fiers paysans de la Suisse, un refuge assuré dans leurs montagnes, en attendant que Dieu sonnât l'heure de la délivrance de la Grèce leur patrie. Il s'agissait pour moi d'aller visiter les ruines de Passaron, l'ancienne capitale de l'Épire avant qu'Ambracie eût pris sa place, et où Thémistocle était venu se consoler de son exil au foyer du bon roi Admète. En descendant de Janina, à huit minutes avant d'arriver à Alpohhori, l'horizon s'étend à gauche et va se perdre dans le lointain ; là est une assez fertile vallée. En face, sont les montagnes de Souli ; un peu à droite, au pied des montagnes, est le village d'Alpokhori ; et en tirant toujours vers la droite, on rencontre deux ou trois autres villages, possessions d'un vieil ami d'Ali-Pacha, de son terrible préfet de police (*Boulouk Bachi*), le bey Tahir Abas, qui vit encore et qui, peut-être plus âgé que Nestor, a déjà vu passer plus de trois générations d'hommes. Dans cette position, sur une petite butte, dernier gradin du versant des montagnes qui descendent du côté de Janina, se trouvent des ruines qui appartiennent certainement à l'acropole de l'antique Passaron.

Digitized

Les murs d'enceinte pélasgiques existent encore à trois ou quatre pieds de terre, lorsque dans l'intérieur, on ne peut guère distinguer par-ci par-là que quelques fondements. Cependant Ali-Pacha en aurait fait transporter des colonnes à Janina, la moderne capitale du pays, qui était de son temps une véritable capitale de royaume, qu'il cherchait à embellir de toute manière. Mais, dans la position que j'indique, on s'arrête étonné devant un magnifique amphithéâtre, qui contenait au moins de 12 à 15,000 spectateurs et qui est presque entièrement conservé. Les gradins, énormes pierres brutes de granit, ne sont que dérangés ; très-peu ont reçu du temps l'irréparable outrage, et je crois que de modiques dépenses suffiraient pour les remettre chacun à leur place. Le dernier gradin d'en haut est triple ou quadruple des autres et devait former une espèce de galerie ; il est encore recouvert d'une pierre blanchâtre très-légère, et il y a deux ou trois autres petits gradins au-dessus. La scène est parfaitement marquée ; on y avait semé du maïs, quand j'y passai. Là, le travailleur, en remuant la terre, trouve de temps en temps des médailles, que je ne décrirai pas, parce que j'en ai vu beaucoup de semblables au cabinet des médailles de Paris et ailleurs : un homme debout, une main en avant et l'autre en arrière, pose d'un hercule ou d'un athlète ; une tête casquée, un Pyrrhus, une Minerve, quelquefois un char attelé de plusieurs chevaux, etc. A gauche et à droite, en entrant, on pourrait presque encore monter par l'escalier où montaient, il y a plus de deux mille ans, les personnes qui se rendaient au spectacle. On voit de plus, encore à gauche et à droite, des pans de muraille, dont les pierres tiennent à peine, quoique la construction en soit toute récente ; c'était un vieux château, bâti à une époque bien postérieure, et qui a été détruit à la suite d'une bataille qui eut lieu dans l'amphithéâtre même entre les Souliotes et les armées de Courchit-Pacha, commandant les armées im-

Digitized by Google

périales contre le satrape rebelle de l'Épire. Si vous continuez à faire quelques pas sur la gauche, vous découvrez dans les buissons plusieurs pierres brutes, recouvertes de mousse, et qui sont disposées dans un certain ordre; on dirait des tronçons de colonnes. De grandes dalles, les unes couchées à terre à leur place naturelle, d'autres posées par-dessus toutes droites en travers, paraissent annoncer la demeure de quelque dieu. Une de ces dalles, où étaient gravées des inscriptions, fut cédée, dit-on, par Ali-Pacha à un lord, qui la fit transporter à grands frais en Angleterre. C'est dans cet endroit ou même dans la scène, qu'on découvrit une statuette des plus curieuses, qui s'est perdue. Au reste, ici Pouqueville est de la plus grande exactitude.

Quant à nous, malgré la haute antiquité de cet amphithéâtre, nous n'avons pas été du tout surpris de sa conservation presque entière, à cause de la sauvagerie de sa position. Loin de toute habitation, il ne subit que l'influence du temps, bien moins dévastatrice que celle de l'homme; et le granit dont les gradins sont formés peut braver tous les siècles ensemble. Ainsi sans le combat qui s'y livra, sans Ali-Pacha qui en enleva quelques colonnes, et sans un autre lord Elgin, ce vandale des temps modernes contre qui l'acropole d'Athènes criera éternellement vengeance, nous aurions vraisemblablement le bonheur de posséder intact et sans le moindre endommagement un des plus beaux monuments d'une antiquité si reculée.

Après notre pélerinage aux ruines de Passaron, nous nous sommes remis en marche à la suite de Hostrew-Pacha, qui devait déjà être arrivé à Arta, car partout, sur notre passage, nous commencions à recueillir des nouvelles plus ou moins vraies sur les exécutions qu'il devait faire et qu'il était même en train d'achever dans cette ville. Achmet Dino serait tombé malade à son approche; on parlait de sa mort comme certaine, le poison

Digitized by Google

ayant mis fin à sa vie. Sûr de ne pas échapper à la justice du pacha, il aurait prévenu son arrivée ; d'autres voulaient que des ordres secrets eussent fait mettre à mort un scélérat, dont il était inutile d'examiner la conduite. Les Grecs veulent tout s'expliquer. Quoi qu'il en soit, malgré ce qu'il y a dans la mort et surtout dans la manière dont elle aurait été donnée, chose qui n'était pas rare autrefois en Turquie, nous avions entendu débiter tant de choses horribles sur le compte de ce bey abominable, que nous ne pouvions nous empêcher d'éprouver un certain plaisir à voir ces pays délivrés enfin d'un pareil monstre. Cependant Achmet Dino vit encore, riche et puissant, continuant ses vexations comme auparavant, quoiqu'il ait perdu sa place de *mousselim* ou de gouverneur d'Arta. Personne n'ignore la puissance des piastres en tous lieux, et surtout en Turquie ; si elles n'avaient exercé aucune influence sur l'esprit de Hostrew-Pacha, elles avaient pu rendre la Porte favorable à Achmet Dino, et alors il fallait user de ménagements pour ne pas se compromettre. Le bey en effet se moqua de tout, sachant qu'il pouvait au besoin faire destituer le pacha lui-même. Mais ce qui n'était pas faux dans tous ces bruits, c'était la punition du muphti et du cadi, les deux interprètes de la loi sainte. On les destitua, on les plaça sur un âne, la tête tournée vers la queue, on les promena dans la ville, aux huées et aux malédictions de tout le peuple, et, après leur avoir fait subir la peine réservée ordinairement aux parjures et aux faux témoins, qui, malgré cela, ne manquent jamais en Turquie, on les envoya en exil dans les montagnes de Souli, montés sur un mulet chargé de pierres aiguës en guise de selle. C'était punir en Turk. Au reste, le séraskier, pour terrifier les Albanais, aurait enterré tout vivant un assassin avec le cadavre de sa victime. Mais, pour traiter ainsi les représentants de la religion, il fallait que Hostrew-Pacha se crût bien fort et eût plus que de l'audace ; il fallait

Digitized by Google

qu'aussi il fût brutalement destitué dans la suite, et renvoyé dans ses terres de Samocow, situées aux pieds des monts Balkans; il est actuellement gouverneur de Carpouth, près du Diarbékir, parce que Réchid-Pacha, l'homme le plus éminent de l'empire Ottoman et qui à cette heure tient les rênes de son gouvernement, ne pouvait voir qu'avec peine sans emploi un homme de ce mérite [1].

Pendant que nous nous entretenons ainsi, nous allons toucher bientôt sans nous en apercevoir aux Cinq-Puits (Πέντε Πηγάδια), qui sont à moitié chemin de Janina à Arta. Il n'est pas besoin, je pense, d'expliquer une dénomination qui s'explique d'elle-même. C'est aussi un des points les plus difficiles du long défilé qui conduit d'une ville à l'autre. Ce chemin est très-fréquenté, parce qu'il fait communiquer ensemble Janina, Arta, Prévéza, la pêcherie de Logaroup et la Grèce indépendante. Les voyageurs ont coutume de faire une halte aux Cinq-Puits, et il y a même une petite troupe de palicares pour garder le passage, où commande maintenant l'aga qui m'a si bien reçu à Souli. Ali-Pacha y fit construire un magnifique séraï ou plutôt une forteresse, contre les Khleptes, qui dévalisaient les passants et qui pouvaient facilement arrêter des convois en temps de guerre; il est inutile de dire que tout cela est en ruines. Ce lieu fut témoin des premiers exploits du jeune Marco Botzaris, qui devait tant s'illustrer dans les combats et mourir comme il avait vécu, pour sa patrie, les armes à la main, sous Missolonghi, à côté et avec lord Byron, la même terre devant recouvrir le premier palicare et le premier poète de l'époque, deux nobles victimes d'une grande et sainte cause.

De Janina aux Cinq-Puits, il y a deux khans ou hô-

[1] M. Brunelli vient de m'apprendre sa mort; ceux qui désirent véritablement les progrès de la Turquie, doivent pleurer une perte irréparable pour elle.

Digitized by Google

telleries, dont les bestiaux ne voudraient même pas chez nous, à cause de leur malpropreté dégoûtante. Mais ce n'est pas la première fois qu'on est obligé de faire de nécessité vertu, puisque c'est presque partout la même chose en Turquie, quand ce n'est pas pire. On fait bien mieux de coucher à la belle étoile en été, on n'y perd rien; on a toujours une natte qu'on se fait apporter, et son manteau ou sa couverture. Dans le khan on n'en aurait pas davantage, mais on aurait de plus, force vermine, pour ne pas dire autre chose, ce dont on se passe très-volontiers, si on peut. Au dernier khan même, à celui de Saint-Démétrius, à l'entrée des montagnes et à la fin de la plaine de Janina, les Khleptes avaient coupé un mois auparavant, le bout du nez et les oreilles du garçon de la confortable hôtellerie, après l'avoir pillée. Vous voyez que tout n'est pas encore fini. Cependant depuis deux ans que le séraskier est entré en Albanie, depuis qu'il a désarmé les Albanais qui dormaient et veillaient avec leurs pistolets, leur couteau à la ceinture et leur fusil au côté, depuis qu'on les a forcés à donner des recrues, je vous assure que les choses y sont bien changées; en Albanie, où jamais aucune autorité n'avait été reconnue, où la vengeance passait de père en fils et de génération en génération, plus terrible qu'en Corse, et où les maisons dans les villes et dans les villages sont espacées et crénelées comme des forts détachés prêts à soutenir un siége, il n'y a rien du tout à craindre à présent, surtout pour un *Frank* (européen, non turc ou non rayas); on pourrait traverser l'Albanie d'un bout à l'autre, qu'on me passe l'expression, un sac de louis sur les épaules, sans qu'on fût le moins du monde tracassé dans sa route. Je ne conseillerai pas d'en faire l'essai, par exemple, encore moins faudrait-il le publier; mais ceci rend ma pensée relativement à cette tranquillité extraordinaire de l'Albanie. On en a fait un grand mérite au séraskier, je ne veux pas lui en faire un reproche, d'autant que je le con-

Digitized by Google

nais d'assez près, puisque je l'ai vu, et que M. Spardarot son médecin est mon ami; je crois pourtant que cela tient à la paix générale du monde, et surtout à la protection que l'Europe accorde au gouvernement du sultan. Les Albanais sont les plus fiers et les plus intraitables des hommes, quand ils se croient les plus forts; qu'ils se sentent les plus faibles, et ce sont les plus lâches : c'est le colimaçon, qui allonge ou retire ses cornes, selon l'expression figurée d'un d'entre eux. Or, ils sont persuadés que la *Frankia* (l'Europe) prête la main à Constantinople, qu'alors tôt ou tard ils auraient le dessous; que résister serait se compromettre et mettre en péril ce qu'ils peuvent avoir; les beys ont donc été des premiers à courber la tête, ils sont allés à Monastir baiser la *Podia* (ποδιά, pan du vêtement) du séraskier, et répondant de tous les désordres qui pourraient avoir lieu dans ce que l'on peut appeler leurs fiefs, à cause de la forme réellement féodale du gouvernement de l'Albanie, on ne pouvait s'attendre à rien moins qu'à cette soumission universelle et absolue. Mais qu'il y ait le plus petit revirement en Europe, que le sultan soit livré à ses propres forces, et le dernier état de l'Albanie sera pire que le premier; les Albanais se souviendront toujours qu'ils ont été contraints de s'inscrire au *Nisam* (armée régulière), eux qui le détestent au-delà de la mort. Je leur ai entendu dire qu'avant d'être soldats réguliers ils préféreraient se faire *Romains* (Ρωμαῖοι, Grecs), ou prendre notre chapeau; ce qui est arrivé il y a sept à huit mois dans la *Guégaria* (Γηγαριά, Haute-Albanie), où un grand nombre de Turks se sont déclarés chrétiens et ont reçu le baptême. Je ne parle pas des autres tributs qu'on va leur imposer. Le repos de l'Albanie et de l'empire Ottoman en général, c'est le repos de celui qui ne peut rien faire, c'est l'impuissance elle-même. Le règne des Ottomans est passé; en attendant qu'ils disparaissent définitivement, les idées de progrès, profitant de cette espèce de léthargie, s'intro-

Digitized by Google

duisent peu à peu, et il serait vrai de dire que c'est en mourant que l'empire Otteman renaît.

Puisque le mot de Guégaria m'est venu à la bouche, il faut savoir que c'est le pays le plus intéressant et le moins connu de l'Albanie, qui l'est si peu jusqu'à présent. Le Monténégro, où jamais personne n'a pu pénétrer, en fait partie, et il a su se soustraire à la domination des Osmanlis, en se déclarant protégé de la Russie. Il y a un grand nombre de chrétiens occidentaux, qui n'ont pour toute protection qu'un vice-consul autrichien, M. le chevalier Ballirini, qui, du reste, fait très-bien son devoir. Mais pourquoi ne lui prêterions-nous pas main forte et ne lui enverrions-nous pas un collègue, d'autant que Scodra, où il réside, est un centre de commerce, et où nous avons bien plus d'affaires qu'à Janina, par exemple? Pourquoi laisserions-nous ce pays sous l'unique influence de la Russie et de l'Autriche, sans en réclamer notre part?

La mémoire de Skender-Bey ne s'est pas encore effacée dans ces contrées; la race turque n'a pas pu y pousser d'assez profondes racines, pour que beaucoup de chrétiens, turks en apparence, comme beaucoup de juifs à Salonique, pour se soustraire aux vexations de toutes sortes, ne levassent enfin le masque, et ne rentrassent dans le sein de leur religion, s'il n'y avait plus de danger pour eux. Le séraskier s'est porté maintenant de ce côté, pour en finir avec l'Albanie amicalement ou par la force; il projette de faire, l'an prochain, l'expédition de la Bosnie. L'Autriche ne doit pas être du tout fâchée, que les côtes de l'Albanie soient si mal gardées, à cause de ses projets ultérieurs sur l'Italie; dans les graves événements qui se préparent, surtout l'établissement d'une poste consulaire à Scodra, pourrait être de la plus grande importance.

Ali-Pacha était un tyran, mais, après tout, un grand homme; et on doit toujours s'incliner un peu devant le génie. Sans doute sa figure nous apparaît comme un

spectre d'épouvante ; on frissonne involontairement d'horreur à la pensée de tous les crimes qu'il a commis : mes cheveux se dressaient sur ma tête, toutes les fois que je passais sous le *Platane* (πλάτανος, grand platane dans la rue du Séraï, à Janina), où furent pendues justement et injustement tant de malheureuses victimes. Cependant quand on songe qu'il avait été élevé au milieu des Khleptes, qu'il avait affaire à des Albanais, qu'il était Albanais lui-même, tout en niant pour l'honneur de l'espèce humaine que la tyrannie soit jamais nécessaire, on sera porté au moins à lui pardonner bien des choses, et nous souhaiterions à ce pays un autre Ali-Pacha, si la Grèce n'inspirait plus d'intérêt que lui ; car si Ali-Pacha avait vécu, jamais il n'y aurait eu de Grèce. Autrement, Ali-Pacha avait fait de Janina, comme je l'ai déjà dit, une véritable capitale de royaume, qui avait ses facultés de science dans ses écoles, ses monuments et sa cour ; il l'avait su fortifier admirablement, sans compter ces cent séraïs et ces cent forts qu'il avait disséminés çà et là partout ; il avait discipliné, on ne sait trop comment, cette armée redoutable de Guéguidès (Γηγίδες), habitants indomptables de la Haute-Albanie, qui ont fait si courageusement l'an dernier le coup de feu contre les armées du séraskier, et dont celui-ci n'est pas encore tout à fait venu à bout ; les chefs des capitaineries, dont la plupart ont servi si glorieusement la cause de l'indépendance de la Grèce, comme les Botzaris, les Kharaïskakis, les Odyssée, etc., étaient devenus ses esclaves ; toute l'Albanie, l'Épire, la Thessalie, la Macédoine, la Grèce actuelle, se levaient à sa voix comme un seul homme et venaient l'adorer en tremblant dans son temple, à Janina ; il avait fait venir des savants pour s'éclairer de leurs conseils ; mille améliorations se préparaient ; des voies de communication allaient s'ouvrir, comme on en trouve même à plusieurs endroits, qu'on a négligées depuis ; et ici, sur la route que nous suivons, nous le verrons concevoir un des projets d'art

Digitized by Google

les plus hardis, que malheureusement il n'eut pas le temps ou ne put pas exécuter, la jonction de la mer avec le lac de Janina, par le moyen d'un canal; Ali-Pacha, c'était le Méhémet-Ali de l'Épire, plus tyran que celui de l'Égypte, son vieil ami, qui conserve avec lui tant de traits de ressemblance.

Lorsqu'on a marché quatre ou cinq heures, en partant des Cinq-Puits, on est bien près d'arriver à Arta, qui devait être l'Ambracie des anciens, où les descendants de Pyrrhus, après avoir conquis toute l'Épire, allèrent établir le siége de leur puissance; elle est sur une petite éminence, et ses murs sont toujours mouillés par l'antique Aréthon, qui, d'un lit assez large, mais peu proprofond, couvre en hiver ses vastes rives et les déborde. Il y a un pont qui les unit, et qu'on dit de construction romaine. Le fort, par derrière, est assis sur des ruines; comme on voit, à quelques pas de là, sur la hauteur que baigne le fleuve, des restes d'une muraille à fleur de terre. Plusieurs les croient cyclopéens, d'autres les disent pélasgiques, à cause d'un arrangement quelconque qu'on remarque dans cette construction et du commencement artistique qui s'y manifeste. Quoi qu'il en soit, pour ne pas nous arrêter sur des ruines assez insignifiantes, nous irons nous dédommager en considérant deux belles églises byzantines parfaitement conservées, du commencement du XIIIe siècle. Celle qui est dans la ville est isolée, et de ses galeries on domine la riche plaine d'Arta, qui s'étend jusqu'à la mer qu'on aperçoit dans les brouillards. Cette plaine est un véritable jardin des Hespérides, où tout est arrosé et où tout vient, moins le terrible dragon qui veille à ses portes; ici on n'est pas aussi avare, et personne ne fera un crime au passant de se désaltérer dans son chemin. Je suis bien sûr que le bon Hégoumène (Ηγούμενος, supérieur de couvent), maître de l'immense jardin qui est devant l'église, n'est content que quand il trouve des amis pour aller manger ses ex-

cellentes figues et ses belles oranges. Janina aurait bien peu de chose sans les jardins d'Arta, d'où cette ville tire en grande partie toutes les provisions de ce genre. La seconde église est hors la ville, derrière, un peu à droite, au-delà du fleuve, à une heure environ, dans un site tout à fait pittoresque ; à celle-ci il ne manquerait rien, tandis qu'à la première, il manquerait quelques colonnes. Je ne répéterai plus où dut les faire transporter Ali-Pacha : c'est du vandalisme, qui annonce pourtant le goût des arts ; on ne doit pas trop le blâmer. Non loin de là, au milieu de la montagne, est un village et un platane, où a été massacrée, cernée traîtreusement par les Turks, la colonne des braves Philhellènes, de ces nouveaux croisés que l'enthousiasme enleva à leurs foyers pour aller arracher des mains des barbares les saints lieux de la science, des arts et de la philosophie. Ils sont tous tombés là, devant Arta, qu'ils allaient délivrer ; et leur tombeau sert presque de limite à la Grèce esclave et à la Grèce libre, depuis que la diplomatie a décidé qu'il y aurait deux Grèces. Car en Épire, il n'y a guère de Turquie ; il y a vingt grecs contre un turk, on n'y parle que le dialecte grec, et on sait quels hommes l'Épire a donnés à la Grèce moderne! Cependant, à la honte de l'Europe, l'Épire est encore Musulmane ! ! !

Arta compte 5 ou 6,000 habitants, osmanlis, grecs et juifs, comme dans presque toutes les villes de ces contrées. Il y a un agent d'affaires anglais, un agent d'affaires grec, un gouverneur qui dépend de celui de Janina, et le meilleur archevêque du monde. La Métropole est la plus belle habitation après celle du gouverneur, que la France devrait bien réclamer. C'était notre maison consulaire, quand nos consuls étaient à Arta ; je ne vois pas trop pourquoi elle ne nous appartiendrait plus.

En vain M. le docteur Crokidas veut s'opposer à notre départ, et sa trop sensible mère refuse de nous donner

Digitized by Google

notre congé; nous leur faisons une petite violence, leur promettant de les revoir au retour, et on nous laisse continuer notre promenade, dont le terme doit être Prévéza.

Prévéza, par terre, est distante d'Arta de six à sept heures; celle-ci n'est guère qu'à deux heures du golfe Ambracique; on s'embarque à Salahora, un peu plus loin, et par mer, quand le vent est favorable, on ne tarde pas d'arriver à Prévéza, la Constantinople en miniature, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes (... *si parva licet rebus componere magnis*). Le canal de Vonitsa serait le Bosphore, celui de Sainte-Maure, le canal de la mer de Marmara à Scutari, le golfe de Nicopolis se baptiserait le port de Constantinople, et la pointe de Prévéza deviendrait celle du Séraï, *Bournou* (nez); c'est du moins une ressemblance quelconque qui vous frappe, surtout en passant avec le caïque devant le promontoire d'Actium, où se donna le fameux combat naval qui décida du sort du monde entre Octave et Antoine. Il n'y aurait presque rien qui rendît témoignage de cette mémorable bataille, si on n'avait à quelques pas les ruines de Nicopolis, la ville de la victoire, qui, malgré son titre orgueilleux, n'a pas su vaincre le temps. Quelle désolation! Une ville entière gisant sur la poussière, comme un cadavre dont les os sont épars çà et là. Ce qu'on en distingue vous fait bien plus mal encore; au moins, si on ne voyait rien, on foulerait cette terre comme on en foule tant d'autres; mais ici comment s'empêcher de méditer sur la vanité des choses humaines! Il faut deux ou trois heures seulement, pour jeter un coup d'œil, en faisant toujours galoper son cheval : là, sont les murs d'enceinte et les murs du milieu de la ville; ici, un temple, un cirque, des voûtes qui servaient probablement de caves; ailleurs, un petit amphithéâtre, qui contenait de 6 à 8,000 spectateurs, avec ses trois rangs de galeries souterraines; presque en face,

Digitized by Google

à l'extrémité opposée de la ville, on s'arrête devant un second amphithéâtre, double du premier, sur une colline, aux pieds de laquelle est un hippodrome, d'où l'on domine tout, d'où l'on voit la mer de chaque côté, et d'où l'on jouirait du point de vue le plus ravissant, si l'on n'avait cet immense cadavre étendu devant ses yeux. Quel pénible spectacle! quel cœur assez dur ne se sentirait pas défaillir! qui ne verserait pas des larmes! C'est alors qu'on comprend bien Volney, assis sur une pierre, aux ruines de Palmyre! Je n'ai pas même pu penser, au milieu de cette grande douleur, qu'au même endroit, il n'y a pas un demi siècle, près de deux cents de mes compatriotes ont tous succombé, après s'être défendus jusqu'au dernier soupir, victimes du malheur et de la trahison.

Je reviens donc à Prévéza l'âme oppressée, la beauté des lieux ne peut dissiper ma mélancolie, et je ne me sens pas le courage d'examiner autre chose. Cependant, il ne manque pas de souvenirs d'Ali-Pacha ou de ses fils; si l'un de ses séraïs est détruit, celui de *Pantocrator* est encore debout. On goûte assez de plaisir à se promener sous la belle olivette qui entoure la ville. On pourrait parler d'un port franc, s'il était praticable et avantageux, vu l'état actuel du commerce dans ces contrées; du bien qu'y fit Hostrew-Pacha dans sa tournée; de la manière dont M. Santerre, consul anglais, enlève leur proie aux mains rapaces d'Achmet-Dino. On dirait un mot de notre bon agent d'affaires, M. Paroussi, et du consul grec; on s'apercevrait du changement de mœurs de cette petite ville de 2 ou 3,000 âmes, qui sentent un peu la *Frankia,* laquelle commence déjà, pour les Turcs, à Corfou; dût-on même accroître sa mélancolie, qu'on tournerait au moins les yeux du côté de Sainte-Maure, sur cette Leucade, que les amants ont rendue si tristement célèbre, et à qui Sapho a imprimé une si douloureuse mémoire... Non, je veux partir, et nous

Digitized by Google

nous éloignons sans même dire adieu à M. Varzelli, qui nous a reçus avec tant d'amitié.

C'est vers la Grèce que nous dirigeons nos pas, et en moins de deux heures nous débarquons au lazaret de Vonitsa, qui a quelques traits de ressemblance avec Smyrne, comme Prévéza avec Constantinople. Vous pensez bien que je ne vous en dirai pas grand chose, parce qu'étant pestiférés, nous serons consignés à la porte de la ville, et nous ne la verrons que de loin; mais nous déblatèrerons en revanche contre les quarantaines, qui sont tout ce qu'il y a de plus absurde au monde, depuis que la Turquie a adopté un système sanitaire contre les lieux où la peste règne réellement. Que signifie ce petit drapeau jaune, ce médecin et toutes ces précautions, qui vous font croire que vous descendez en enfer, en allant en Turquie, sans compter l'ennui des lazarets, les dépenses et le sacrifice de nos intérêts commerciaux? Il y a plus de dix ans qu'il n'y a pas un seul cas de peste à Smyrne, il y en a presqu'autant qu'on n'entend plus parler de rien à Constantinople, et de quoi parle-t-on dans toute la Romélie? Ces reproches sont pour nous, et non pour la Grèce, qui a même préféré conserver des relations avec l'Europe à ses propres intérêts.

Je quitte Vonitsa en colère, malgré le bon accueil du directeur de la santé et l'ombre fraîche du beau platane sous lequel il nous a fait reposer; je vais décharger ma bile aux pêcheries de Logaroup, à une heure de là, et nous rentrons à Janina après avoir fait une farce de chevalerie, que je raconterai pour faire connaître l'esprit des paysans grecs de l'Épire.

En repassant à Arta, comme nous ne voulions pas nous arrêter, nous fîmes tenir notre bon jour à M. Crokidas, moitié gardant notre parole, moitié ne la gardant pas, et nous filâmes jusqu'au village voisin. C'était la Πανηγύρις, la fête locale du lieu. Or, on sait quel con-

Digitized by Google

cours de monde il y a, surtout si c'est une *Panaïa*, à laquelle on ait beaucoup de dévotion ; en tout cas, notre village était encombré, et nous courions risque de ne pas être reçus, malgré l'hospitalité proverbiale des Albanais, pour qui un hôte est une chose sacrée. Alors un de nos palicares, qui était assez fécond en expédients, prenant les devants, va annoncer aux bons villageois que le neveu de M. Santerre et un parent de notre consul arrivent et demandent un *caunak* (logement) pour la nuit; le second titre m'était adressé, et le premier à un jeune homme fort intéressant qui était avec moi. Le plus curieux, c'est que je ne savais rien, lorsque nous voyons arriver tout le village, le codja-bachi en tête, avec des musiciens (ψάλτοι, bohémiens) et des chœurs de jeunes garçons; les femmes dansent bien encore, si les jeunes filles se tiennent cachées, mais ici il n'y en avait pas. Je leur témoigne le désir de voir exécuter une danse albanaise; aussitôt nos jeunes gens de se donner la main en file ou de se tenir par leurs mouchoirs, et celui qui mène la danse, détaché, de commencer ses contorsions devant celui qui est censé sa belle à un des bouts, toute la file s'agitant et suivant ses mouvements, réglés bien ou mal par la musique discordante des Égyptiens : ce sont des danses mimiques à l'imitation des anciens, où l'on représente des scènes de la vie privée ou de la vie khleptique, qui est la vie guerrière en Albanie, ou toute autre scène. Ensuite le codja-bachi nous conduit chez lui triomphalement. Là, on nous fait les cérémonies d'usage, c'est-à-dire qu'on nous sert le chibouk, le café et des douceurs (τὸ γλυκύ) ; on veut même procéder au lavement des pieds, mais nous nous y opposons, tout en les priant bien de ne pas se formaliser au moins de notre refus. Cela fait, les causeries qui avaient déjà commencé continuent; et j'allais me trahir, au moment où un coup de coude de mon jeune compagnon et un léger murmure à l'oreille m'avertissent du

Digitized by Google

rôle qui m'avait été assigné à mon insu. Je m'y prête en brave, et nous jouons la comédie la plus délicieuse de ma vie. Nous buvons à la santé des consuls nos parents, nous buvons à la *Frankia* et à la liberté de la Grèce, nous buvons *à la mort des Turks!...* Les chansons des Khleptes, que les Turks eux-mêmes chantent en Albanie sans trop savoir ce qu'ils chantent, se poursuivent bien avant dans la nuit et font retentir les échos. Nos paysans ne savent plus où ils en sont, se croient peut-être ravis au vingtième ciel, et nous nous sentons tous heureux de leur bonheur. Qu'ils en jouissent pleinement; hélas! il durera si peu...

C'est ainsi que se passa toute la nuit; nous récompensâmes bien, le matin, les bons paysans du plaisir qu'ils nous avaient donné; nous emportâmes leurs vœux, ils reçurent les nôtres; qu'ils puissent être exaucés!

JULES BLANCARD.

Digitized by Google

DES RELATIONS COMMERCIALES

QUE

LA FRANCE POURRAIT ÉTABLIR AVEC L'ORIENT.

1er article.

Côtes Pontiques. — Caramanie.

Lorsque la France obtint la libre navigation de la mer Noire; quand, plus tard, elle envoya des agents consulaires sur les côtes pontiques, son dessein était d'ouvrir de nouveaux débouchés aux manufactures nationales, et de les pourvoir de matières premières par une voie directe. Assurément, l'Asie-Mineure de nos jours ne ressemble guère à celle de l'antiquité, où florissaient deux cents villes opulentes. Toutefois, l'Asie-Mineure n'est point, sous le rapport commercial, un pays à négliger; c'est d'ailleurs, si l'on peut dire, la porte de l'Orient. Smyrne offre de grandes ressources; mais le commerce francais n'y peut faire d'affaires que de seconde, ou plutôt de troisième main, avec toutes sortes de frais, de lenteurs et de non valeurs; et cette place, déjà fort déchue, est destinée à déchoir encore, tandis qu'Odessa, Galatz, Trébizonde prennent chaque jour plus d'importance.

Le point le plus central de la mer Noire, le plus accessible pour nos navigateurs, avait fixé spécialement

Digitized by Google

l'attention du gouvernement impérial; nous parlons de Sinope, que l'on a tort d'abandonner. Le port de Sinope est excellent; il est facile d'y caréner, d'y radouber les bâtiments avec peu de dépense. Samsoun, Ouniéh et Trébizonde n'ont pas ces avantages : ce sont de mauvaises rades, où les chargements et déchargements sont pénibles et dispendieux. Trébizonde est plus près d'Erz-Roum que Sinope; mais on achète à Tokat les marchandises d'Erz-Roum, meilleur marché qu'à Trébizonde; et de Tokat à Sinope, par Castambol, les frais de transport sont moindres que les frais nécessaires pour arriver à Trébizonde. Le voisinage de Castambol et les relations de cette ville avec l'intérieur sont, pour Sinope, un avantage considérable. Castambol consomme beaucoup; les Français pourraient y faire un commerce d'importation avantageux, et par là répandre au loin les draps, les bonnets, les étoffes et dorures, les toiles peintes, les armes, de la mercerie, de l'horlogerie, du papier et des denrées coloniales. Tout le monde sait qu'autrefois les draps français formaient la base d'un commerce immense en Orient, et qu'il n'en est plus ainsi. La faute en est aux fabricants, à l'administration et aux événements. Nous reviendrons sur cet important sujet.

Les marchandises d'exportation abondent : soies, drogueries, gommes, garance, huiles, cires, peaux, laines, poil de chèvre. Outre le cuivre de Tokat, celui de Castambol, qui est d'une qualité supérieure, le bon alun d'Ouniéh, le chanvre et le lin qui se vendent sur toute la côte, le buis qui est excellent, et surtout les bois de construction, dont la Porte permet presque toujours la sortie, ajoutez que les districts de Samsoun et d'Ouniéh, et les plaines de l'intérieur produisent de beaux blés, dont on pourrait faire des cargaisons à des prix modérés, et en toute saison. Le fret de ces cargaisons, prises à Sinope, serait moins coûteux qu'à Odessa ou à

Galatz, le voyage plus court et avec la probabilité de moins d'avaries.

La province de Djanik, comme celle de Trébizonde, produit beaucoup de tabacs, qui conviennent mieux aux manufactures européennes que les tabacs de la Macédoine ou de la Hongrie. Nous ne dirons rien, aujourd'hui, de ceux que fournissent les Américains, et qu'on a la bonté de recevoir par leurs navires, comme si notre marine marchande avait trop d'emploi.

Sans doute, la plupart des négociants répugnent à faire des essais; ils préfèrent les marchés bien connus aux marchés où il faut commencer. Mais cette circonspection poussée à l'excès ne mène à rien; et, après tout, l'exploration d'une voie nouvelle est chose moins imprudente que l'aveuglement avec lequel on se jette si souvent dans une voie rebattue et encombrée. Quand, sous Louis XIV, les armateurs malouins expédièrent pour la première fois leurs vaisseaux à Moka, les routiniers criaient qu'il eût été plus sage d'acheter le café des Hollandais, qui le vendaient à cent pour cent de gain, outre le fret.

Des hommes actifs et intelligents établis dans un port tel que Sinope, pourraient, en entretenant de petits navires, commercer sur toute la côte, même en Crimée et dans la mer d'Azof, dont les Turks asiatiques ne reçoivent les produits que de troisième main. Au moyen âge, les Génois avaient couvert tout ce littoral de leurs comptoirs. Au temps où la France avait la prépondérance dans le Levant, des bâtiments, appelés *caravaneurs*, y allaient de port en port, et après deux années au moins ils rentraient à Marseille avec des cargaisons entièrement achetées du produit de leurs affrétements et de leurs échanges.

Cependant des influences, des concurrences ennemies sont à craindre ici plus qu'ailleurs. Il convient donc de s'occuper aussi des positions commerciales où ces in-

fluences ne peuvent nuire, et nous transcrirons ici les principaux passages d'un mémoire qui fut adressé, en 1827, au ministère Martignac, *sur le Commerce à faire par les Français en Caramanie* :

« Les négoçiants de la ville de Marseille n'ont jamais cessé de porter leurs regards sur le commerce qu'ils savaient aussi utile que possible d'établir sur divers points de la partie maritime de la Turquie asiatique, connue sous le nom de Caramanie. Si l'on considère l'étendue des provinces qui bordent ces côtes ; si l'on remarque qu'elles n'ont de communications avec Marseille que par l'intermédiaire de Smyrne, on reconnaîtra qu'il y a convenance à se lier d'affaires avec elles, directement.

» Smyrne fournit par terre ou par mer aux habitants de la Caramanie, tous les objets de consommation venant de l'étranger ; il est aisé de comprendre combien les frais de transport, par de grandes distances, font enchérir ces objets d'importation, et en même temps réduisent le prix des objets que vendent les sujets du grand-seigneur. L'incurie des gouvernements ottomans laisse languir ainsi les Caramaniens dans leurs vieilles habitudes ; et cet état de choses arrête les progrès du commerce et de la civilisation.

» Diverses tentatives ont déjà été faites par des Marseillais, pour former des établissements sur ces côtes, et surtout à Satalièh et à Tarsous ; mais faute de protection, ils n'ont pu se soutenir d'un côté contre des autorités disposant d'un pouvoir arbitraire, de l'autre, contre la jalousie des marchands du pays, vendant presque tous au détail, à des prix excessifs.

» Le gouvernement français, reconnaissant combien il importe d'avoir des factoreries nationales dans la Caramanie, a nommé, il y a quelques années, un consul à Satalièh, pour les y protéger ; ce consul n'obtint aucun des résultats qu'on aurait pu en espérer à toute autre époque. Les causes politiques qui affaiblissaient

Digitized by Google

notre négoce de Turquie sont la cause principale de cet échec. Mais, outre les difficultés que présentait l'état de guerre, l'agent français eut encore à lutter contre la tyrannie d'un aga, accoutumé à ne respecter ni la justice ni les ordres de la Porte.

» Actuellement, que la mort de cet aga et celle de son fils ont ramené la tranquillité dans la province de Satalièh, et donné lieu à la nomination d'un pacha ; actuellement, que la liberté des mers est bien reconnue, et que nous pouvons reprendre nos avantages en Levant, les succès sont assurés. Les Français ont dans le pays de la popularité ; mais tous les hommes d'expérience estiment que le commerce de détail devrait être interdit aux établissements et à leurs facteurs. Les marchands ne verraient alors en eux que des amis, puisque notre commerce direct leur fournirait à meilleur compte les articles dont ils sont obligés d'aller se pourvoir à Smyrne, par des voyages coûteux.

» Le même raisonnement doit se faire pour nos facteurs eux-mêmes, car ils pourraient obtenir à meilleur marché toutes les productions locales qui maintenant ne se vendent qu'en les transportant à Smyrne, avec de grands frais.

» S'il est certain que les chances les plus favorables se présentent en Caramanie, il ne l'est pas moins que tous les moyens doivent être employés pour en assurer le succès ; on doit donc embrasser toute l'étendue des côtes, depuis Satalièh jusqu'à Tarsous ; on doit laisser au consul la faculté de résider dans celle de ces deux villes où il aura reconnu le plus de convenances pour l'exploitation de notre industrie, et où il pourra obtenir le plus d'influence.

» Les stations de vaisseaux de guerre dans les mers du Levant sont très-importantes pour la considération due à la France, et au maintien de ses avantages. Le gouvernement de Sa Majesté pensera, sans doute, qu'un

Digitized by Google

bâtiment de la division devrait apparaître de temps en temps, soit, comme on dit, pour *montrer le pavillon*, et veiller à la police maritime, soit pour faciliter les voyages périodiques que le consul pourrait faire sur divers points, et protéger les commerçants français.

» Nous nous permettrons de soumettre à V. E. une observation qui peut-être ne lui a déjà pas échappé. L'ignorance des lois et des usages locaux, et surtout celle de la langue turque, sont un grave inconvénient chez les agents consulaires, quels que soient d'ailleurs leur mérite et leur zèle. Les interprètes ne sauraient suppléer à ce défaut; une grande partie de ceux envoyés de France manquent de pratique et tous d'expérience. Pour les interprètes du pays (*drogmans auxiliaires*), il est prudent de ne pas se fier à eux sans réserve. Il serait important que le consul pût, dans tous les cas, agir par lui-même, et s'assurer en personne de toutes les parties du service.

» En résumé, le commerce de la Caramanie est assez important pour que l'on y pense sérieusement; les négociants de Marseille sont prêts à former des établissements que l'expérience pourra agrandir et multiplier. Ils réclament pour cet objet la sollicitude du gouvernement de Sa Majesté. »

Le ministère Martignac n'eut guère le temps de penser à la Caramanie. Mais depuis, un consulat a été installé à Tarsous; et en ce moment deux maisons de commerce se disposent à établir des comptoirs dans cette ville, ainsi qu'à Satalièh, où la protection éclairée de Reschid-Pacha ne leur manquera point.

PELLION.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Digitized by Google

CRITIQUE PHILOSOPHIQUE.

THALYSIE OU LA NOUVELLE EXISTENCE,

Par J. A. GLEIZÈS [1].

Il y a déjà longtemps qu'on s'est demandé si l'homme avait le droit d'ôter la vie à son semblable au nom de la justice sociale, mais on ne s'était pas encore avisé parmi nous de ranger au nombre des crimes abominables l'action de tuer les animaux pour se nourrir de leur chair. M. Gleizès, auteur de *Thalysie, ou de la Nouvelle existence,* ne se contente pas seulement de proscrire cet usage au nom de la justice absolue, il va plus loin. Selon lui l'alimentation animale, introduisant dans l'économie humaine des principes alcalescents et délétères, devient la source de toutes les maladies et de toutes les infirmités dont les hommes sont atteints. C'est à cette cause que M. Gleizès attribue la brièveté de la vie, l'altération des formes, et la corruption des mœurs. Autant le régime végétal lui paraît essentiel au perfectionnement de l'espèce, et à l'illumination de l'intelligence, autant dans sa pensée l'habitude de se nourrir de chair obscurcit, chez l'homme, toutes les sublimes notions de morale et de re-

[1] Trois volumes in 8°. Paris, chez Ledoyen, libraire au Palais-Royal, galerie d'Orléans, 31.

Digitized by Google

ligion, sans lesquelles il cesse d'être digne de son origine céleste.

Comme on le voit, l'idée est originale et digne d'un brahmane. C'est qu'en effet, M. Gleizès avait, dans la sévérité de sa croyance, quelque chose des gymnosophistes indiens. Pendant quarante ans de sa vie, il a donné l'exemple des préceptes qu'il prêche dans son livre, en se nourrissant uniquement de végétaux. C'est donc un apôtre qui parle, et non un simple écrivain sans conviction. A ce titre, quelle que soit l'étrangeté du système *Thalysien,* la foi de l'auteur le rend respectable ; et, si en outre son livre est bien écrit, intéressant, original et plein de science, ainsi que sa lecture nous l'a prouvé, c'est alors une double raison pour qu'on y apporte une sérieuse attention.

Et d'abord, trois questions principales se présentent à l'esprit au sujet de ce système, savoir : la question physiologique, la question économique et la question morale.

Premièrement, sous le rapport physiologique, est-il vrai que l'on puisse être aussi fort, aussi bien portant et vivre aussi long-temps en mangeant uniquement des fruits et des légumes, qu'en se nourrissant de la chair des animaux?

Secondement, sous le rapport de la production nécessaire à la consommation, la terre serait-elle assez féconde pour alimenter tous ses habitants dans le cas où les animaux ne serviraient plus à cet usage?

Troisièmement enfin, l'habitude de se nourrir de viande aurait-elle réellement une influence assez forte sur le caractère de l'homme, pour en modifier les mœurs d'une manière fâcheuse?

Ces questions sont complexes et demanderaient, pour y satisfaire pleinement, une investigation trop vaste, eu égard au cadre de cet article. Toutefois, nous allons les examiner successivement, nous saisirons même cette occasion pour faire ressortir les propres raisonnements de

Digitized by Google

l'auteur de *Thalysie*, afin de donner une idée de la puissance de son argumentation.

Au commencement, d'après M. Gleizès, tous les hommes vivaient de fruits, les animaux même n'avaient point de proie à une époque antérieure au grand cataclysme qui a bouleversé la terre, et l'a environnée d'une atmosphère nouvelle, moins accessible que l'autre aux influences célestes. Invoquant les traditions des peuples, il trouve que tous, sans aucune exception, ont conservé le souvenir d'un âge d'or, ou d'un état d'innocence qui a précédé celui du meurtre des animaux. De nombreux monuments en font foi, et leurs langues, dit-il, autres monuments qui peuvent s'altérer, mais qui ne s'effacent jamais entièrement, en ont conservé l'empreinte.

Ainsi le nom latin des plantes potagères, *olus*, du verbe *alere*, c'est-à-dire la nourriture, fait supposer qu'on n'en connaissait point d'autre. L'expression *frugi*, par laquelle les Romains désignaient l'assemblage de toutes les vertus, peint admirablement la haute idée que ce peuple avait du régime des herbes. Il l'opposait à la dénomination de *gurges*, qui exprimait l'état opposé. Selon Court de Gébelin, le mot *panis*, d'où nous avons tiré celui de pain, vient de *Pan*, qui représentait la nature entière, le grand tout, dont on s'est servi pour désigner la nourriture par excellence. Ce respect religieux que tous les hommes ont pour le pain, et que la viande ne partage point, prouve qu'ils reconnaissent que cette dernière nourriture ne leur a point été donnée par la Providence, et qu'ils en sont les injustes ravisseurs

Passant ensuite en revue les contrées qui ont été jadis soumises au régime des herbes, ou qui le sont encore aujourd'hui, M. Gleizès nous montre successivement l'Inde, le Japon, l'Éthiopie, l'Égypte, la Perse, la Médie, la Mysie, le Chili, le Pérou et une foule d'autres

points sur la surface du globe comme les lieux principaux où des populations entières s'abstinrent complètement de la chair des animaux et où le régime végétal n'est pas entièrement abandonné de nos jours. En effet, tout le monde connaît la défense rigoureuse des doctrines de l'Inde et de l'Égypte contre l'usage de la viande. La métempsycose, importée en Grèce par Pythagore, détermina les mêmes proscriptions. Avant lui, Cécrops, Triptolème, Orphée, avaient façonné les Grecs à ce régime. Une des lois de Triptolème s'exprimait ainsi : « Vous aimerez Dieu par dessus tout, les hommes après Dieu, et les animaux après les hommes. » Il remplaça les sacrifices sanglants par le pain et le vin. « Apprenez, dit-il aux Athéniens, que la chair des animaux ne vous a point été donnée, et qu'en les mettant à mort vous mourriez du même coup puisque vous cesseriez d'être hommes. »

Toute la nourriture des Perses, dit Rollin, aussi bien pour les enfants que pour les jeunes gens, était du pain, du cresson et de l'eau, car on voulait de bonne heure les accoutumer à la tempérance et à la sobriété ; et d'ailleurs cette sorte de nourriture simple et frugale, sans aucun mélange de sauces ni de ragoûts, leur fortifiait le corps, et leur préparait un fond de santé capable de soutenir les plus dures fatigues de la guerre, jusque dans l'âge le plus avancé. On lit dans Strabon, que les Mèdes ne mangeaient que des fruits qu'ils faisaient sécher pour la saison où ils n'en trouvaient pas sur les arbres, et qu'ils en faisaient des pâtes et même du pain. Les habitants du détroit de Lemaire ne se nourrissent que d'un peu d'herbe amère et d'une fleur jaune assez ressemblante au souci, qui croît abondamment sur cette côte ; ils sont bons et obligeants, tandis que les habitants de la Terre de Feu, qui se repaissent de chair humaine, ressemblent moins à des hommes qu'à des bêtes farouches. La ruse et la perfidie leur sont si familières, qu'ils affectent de la douceur envers les étrangers afin de pouvoir

Digitized by Google

les surprendre et les massacrer. On vient de découvrir il y a peu d'années, au pied des Cordilières, dans l'immense vallée de Logrono, qui n'a pas moins de 4 à 500 lieues d'étendue, des populations chez lesquelles le régime des herbes est suivi avec la dernière exactitude. Les individus y sont très-forts, d'une belle taille, extrêmement agiles et d'un caractère doux et affable.

Il est donc certain que l'homme peut vivre sans désavantage avec des légumes et des fruits. La salubrité, dit M. Dumas, dans le tome premier de sa Physiologie, semble au premier abord être le partage du régime végétal; la substance des végétaux étant fort simple, les principes de leur composition étant peu variés, les altérations auxquelles ils sont sujets n'étant pas nombreuses, on n'a point à craindre qu'ils introduisent dans le corps animal ces matières hétérogènes, cette nourriture surabondante, ces germes destructeurs qui y portent la corruption et la mort. Parmi les hommes accoutumés à ce régime, on trouve moins de malades et plus de vieillards..... C'est un fait très-remarquable que le plus léger dérangement dans la santé amène le dégoût des viandes, tandis qu'on n'éprouve point ce dégoût pour les nourritures végétales.

Au reste, les trois quarts des habitants de l'Europe n'ont pas d'autre nourriture. C'est un fait avéré par plusieurs statisticiens et entre autres par le marquis de Cazeau. Or, si la terre en Europe suffit dans son état actuel de culture à nourrir les trois quarts des habitants de cette contrée, qui est sans contredit la plus peuplée du globe, il n'est pas douteux qu'elle ne pût largement satisfaire aux besoins de la totalité, si l'on venait à défricher la portion considérable de terrain qui est encore inculte.

Conséquemment, sous le rapport économique comme sous le rapport de la santé, et de la longévité de l'homme, nous ne voyons pas d'argument sérieux contre la réforme proposée par M. Gleizès, d'autant

Digitized by Google

mieux que les savants les plus distingués semblent l'appuyer de leur opinion.

Ces deux points résolus, on doit se demander maintenant s'il est bien vrai que les peuples carnivores soient moins humains et moins moraux que ceux dont la nourriture est toute végétale. Déjà par ce qui précède l'on a pu voir quelques faits en faveur de cette assertion ; mais les preuves surabondent dès qu'on se livre à cette recherche. Il est évident *à priori*, que des hommes habitués à verser le sang des animaux pour satisfaire leur appétit vorace, ne peuvent avoir ni la même douceur ni la même sensibilité que des hommes se contentant des herbes et des fruits. Depuis bien longtemps on a dit sous forme de sentence : Qui n'a point de pitié pour les bêtes, n'en a point pour les gens; et l'on sait que les proverbes sont la sagesse des nations. Il y a en effet dans ce peu de mots toute une philosophie.

Les Anglais, dont le goût pour le bifteck et le rosbif est assez connu, sont généralement lourds, égoïstes et fort peu humains. Partout où les populations se nourrissent spécialement de chair, la sensibilité, la bonté, l'intelligence semblent les abandonner en raison de l'usage plus grand que les individus font de cette alimentation. Voyez les habitants de la Nouvelle-Hollande, du Labrador, de la Nouvelle-Zemble, voraces et carnassiers; ils sont inertes, abrutis et cruels. Les peuplades de l'intérieur de l'Amérique, qui mangent l'homme et le chien rôti, sont hideuses, fourbes et féroces. « La diète purement végétale, dit M. Richerand, porte dans le sang, selon Pythagore, des principes doux et tempérés, ce fluide excite modérément les organes, et cette mesure dans l'excitation physique de l'individu, rend pour lui plus facile l'observation des lois de la tempérance, source première de toutes les vertus. Ces observations de l'ancienne philosophie sur l'influence du régime ont sans doute conduit leurs auteurs à des

Digitized by Google

résultats exagérés; mais on ne doit point non plus les regarder comme tout à fait dépourvus de fondements solides. Les espèces carnivores se distinguent par leur force, leur courage, leur turbulence, leur férocité; les peuples sauvages et chasseurs, qui se nourrissent de chairs crues, sanglantes et palpitantes, sont les plus féroces des hommes; et parmi nous au milieu de ces scènes d'horreur, dont nous avons été longtemps témoins et victimes, on a remarqué que les bouchers figuraient comme principaux acteurs dans les massacres et dans les actes de barbarie et d'atrocité. »

Nul doute donc que le régime animal n'ait une influence fâcheuse sur l'homme, qui l'adopte exclusivement, et que le régime végétal ne lui soit préférable. Néanmoins nous ne partageons point entièrement l'opinion que M. Gleizès s'est faite de ce genre d'alimentation, et surtout nous repoussons certaine partie de ses théories philosophiques. Par exemple, l'idée de cet âge d'or tant vanté, dont il place le règne au commencement de l'humanité au lieu de le placer dans l'avenir, nous paraît erronée, malgré la concordance des traditions à cet égard. Il suffit de jeter un coup d'œil autour de soi pour se convaincre que Dieu n'a rien fait d'achevé à l'origine des choses, apparemment pour que l'homme appréciât mieux les avantages de la perfection en passant par l'imperfection. Tout commence et se développe dans le temps. Il le fallait ainsi pour que la vie eût un but. Or, ce but ne peut pas être la dégénérescence, car il entraînerait la ruine de l'être; il est donc le progrès. Sans le progrès, les êtres auxquels Dieu donne la vie fussent demeurés fatalement dans une dépendance relative qui les eût privés de toute spontanéité. Le monde n'eût été alors qu'une vaste machine, dans laquelle l'homme, accomplissant la fonction d'un rouage passif, serait resté immobile dans sa place. Quelle qu'eût été la perfection de l'homme, si le monde n'avait pas été

Digitized by Google

mieux qu'il n'est, l'homme aurait eu d'autant plus à souffrir des influences extérieures, qu'il se serait trouvé plus parfait, car rien autour de lui n'étant en harmonie avec sa nature, tout serait venu le blesser.

Le progrès est donc nécessaire pour donner un but à la vie, nécessaire pour que l'homme soit libre et pour que dans l'exercice de sa liberté, il expérimente le bien et le mal, afin qu'il apprenne par ce moyen à aimer l'un et à éviter l'autre. Mais si le progrès existe, il est évident que l'âge d'or n'a jamais existé.

L'auteur se trompe aussi quand il croit que les animaux que nous voyons aujourd'hui se nourrir de proie, n'étaient pas les mêmes au commencement. L'idée qui a conduit M. Gleizès à cette assertion, c'est l'idée de la cosmogonie de Moïse; mais la cosmogonie de Moïse est dans l'erreur à beaucoup d'égards, s'il faut en juger par les traductions. Ainsi, pour ce qui est de l'homme, il a bien pu en effet ne vivre que de fruits et de végétaux à son apparition sur la terre, parce que provenant d'une espèce frugivore, il est naturel de penser qu'il ait manifesté d'abord les instincts de son origine; mais bientôt par la multiplication de sa race, par son développement intellectuel, par les besoins, les prétentions de chacun et surtout par la difficulté de vivre uniquement des fruits de la terre, l'homme a été dans la nécessité de se nourrir des êtres au-dessous de lui, qu'il a pu vaincre par sa supériorité. Cette nécessité était providentielle : elle était utile à son développement. Si la terre eût produit dès le principe tout ce qui est indispensable aux besoins de l'homme, jamais l'individu ne se fût occupé de rechercher les moyens de développer ses facultés.

Il en eût été de même des animaux. Chaque espèce ayant trouvé une nourriture facile dans le règne végétal, il n'y aurait eu ni lutte, ni victimes, ni crainte, ni terreur. Aucun être n'eût senti le besoin d'assurer

sa sécurité. Un sommeil continuel, interrompu seulement par la nécessité de manger et de se perpétuer, aurait plané sur toutes les espèces. Le mal n'eût point existé dans la nature, mais le bien en eût été également banni. C'est du mal que doit sortir le bien, comme c'est de la putréfaction que sortent les êtres nouveaux destinés à continuer le progrès. Sans la douleur, quelle idée aurions-nous du bien-être et de la jouissance? Sans la connaissance de l'injustice, nous ignorerions la justice. C'est par l'erreur que nous apprécions la vérité, c'est par le désordre que nous estimons les avantages de l'ordre.

Toute moralité reçoit donc son reflet de l'immoralité et les contraires du bien ont cela d'utile, qu'en même temps qu'ils nous apprennent à distinguer les choses, ils développent en nous l'amour pour ce qui est bien et l'aversion pour ce qui est mal. Cette expérience était nécessaire ici-bas, afin de garantir l'homme des écarts de sa liberté dans une région plus élevée où l'erreur aurait des conséquences incomparablement plus désastreuses. Ce monde est donc l'école où nous apprenons à connaître la valeur de chaque chose. Puisque la diversité existe, il fallait bien que nous en distinguassions les différences. Or, ces différences, établissant un plus et un moins, un mieux et un moins bien, impliquent nécessairement le bien et le mal. Il n'y a que l'unité qui exclut toute imperfection.

Ainsi, M. Gleizès ne nous paraît pas avoir compris la raison du bien et du mal. Il n'a pas vu que l'imperfection dans laquelle nous sommes, est l'enfantement de notre moralité, la création de notre perfection par nous-mêmes

Il n'a pas vu que la liberté ne peut être réellement libre, qu'autant qu'elle peut aller du mal au bien et du bien au mal volontairement; mais pour cela la notion du mal est indispensable. Or, la notion du mal ne peut exister sans le mal même. C'est l'expérience qui la donne,

Digitized by Google

et c'est cette même expérience qui apprend à préférer le bien. En sorte que, l'exercice que nous faisons de notre liberté dans le mal aujourd'hui, est un apprentissage qui doit la préserver de toute méprise et de tout désordre dans les mondes ultérieurs.

Quoi qu'il en soit, à travers une foule de propositions peut-être un peu hasardées, peut-être aussi d'un ordre trop élevé pour être comprises de tout le monde, l'auteur de *Thalysie* nous semble avoir entrevu la vérité finale, cette vérité qui est comme le port assuré dans lequel l'humanité doit enfin se reposer de son long voyage à la recherche du bonheur. Ses idées sur la vie et la mort, le corps et l'âme, sur la réalité d'une existence future, d'où résultent à la fois le dogme de l'immortalité et la sanction de la morale, sont non-seulement poétiques et saisissantes, mais conformes en beaucoup de points à la raison et à la science. D'après ce système, l'homme sait au moins où il va et de quelle manière il est après la mort. Il se voit et se suit dans toutes ses transformations successives, comme s'il s'accompagnait lui-même du regard dans les évolutions de l'autre vie. Ce n'est plus ici le ciel abstrait des chrétiens et pour lequel la science astronomique ne laisse plus de place dans l'immensité; le ciel de M. Gleizès est compréhensible et réel. Les peines et les récompenses qui nous y attendent ne sont point des fictions plus ou moins ingénieuses, elles sont positives comme le bien et le mal qui s'attachent à la vie de ce monde. Nous en avons en quelque sorte la démonstration physique.

Enfin, lors même qu'on ne partagerait point toutes les assertions de l'auteur sur sa cosmogonie et sur la destinée de l'homme, son livre n'en serait pas moins très-intéressant et très-curieux. Ce que nous pouvons dire de plus flatteur encore et de plus avantageux pour l'auteur, c'est que plusieurs parties de son système ont une frappante analogie avec le *Fusionisme*, doctrine uni-

Digitized by Google

verselle, qui apporte à l'humanité la révélation de l'absolu. Comme écrivain, M. Gleizès occupe une place distinguée parmi les plus élégants de notre époque, et comme érudit, il serait difficile d'étaler plus de faits et de science, dans un cadre aussi restreint. Cependant, peut-être son système eût-il gagné d'être plus simplement exposé; on peut dire avec vérité, qu'il se trouve comme noyé sous un déluge de citations et de preuves qui empêchent d'en apprécier toute l'originalité et la force.

ADHÉMAR.

Note du Rédacteur en chef. — Le système de M. Gleizès se rattache aux plus anciennes idées dont l'Asie ait été le berceau, à des idées sous l'empire desquelles vivent encore, sur ce continent, des nations entières. Il nous a donc paru intéressant de donner ici une analyse de son beau livre.

VARIÉTÉS.

PERSE.

EXTRAIT D'UNE LETTRE COMMUNIQUÉE.

Téhéran, 30 mars 1847.

Il règne toujours une grande indécision au sujet de la guerre, et je ne sais vraiment quel parti le roi va prendre. Toutefois, je commence à croire que nous resterons en repos, ce qui me paraît infiniment préférable. Il ne serait cependant pas impossible que l'expédition n'ayant pas lieu nous allassions passer l'été à Ispahan.

Il y a plus de trois mois que le roi ne s'est ressenti de sa goutte; d'où il résulte que tout le monde est content et que je suis dans les honneurs. D'abord le châh m'a accordé la décoration de second ordre, étoilée, du Lion et du Soleil, ce qui représente un grade intermédiaire entre celui de commandeur et celui de grand-officier dans nos ordres d'Europe. La plaque se porte sur la poitrine; elle est d'or et de diamans et représente une valeur de plus de deux mille francs. Il m'a fait cadeau d'une robe d'honneur en cachemire. Enfin j'ai été admis seul d'entre tous les Européens, à lui présenter mes hommages dans une réception particulière qui précède la grande réception publique à l'occasion du jour de l'an.

Il y a un mois à peu près, j'ai eu le bonheur de sau-

Digitized by Google

ver d'une maladie très-grave la femme du prince royal, qui est, par parenthèses, une des plus belles personnes de la Perse. Ce succès n'a pas été sans me mettre en odeur de sainteté ; tu pourras en juger par la traduction du firman qui m'a été délivré, traduction que je joins à ma lettre.

Ainsi pour moi personnellement tout va bien.

1er avril.

Hier tout était à la paix, aujourd'hui la guerre a été résolue et annoncée officiellement aux missions de France, d'Angleterre et de Russie. Suivant l'usage, les représentants de ces trois puissances suivront l'armée, qui doit partir dans vingt jours pour le *Gourgan*. S'il te prend la fantaisie de regarder une carte de Perse, tu trouveras le Gourgan à l'E.-N.-E. de Téhéran, au S.-E. d'Asterabad, sur les frontières de la Perse et de la Turcomanie. Quant aux ennemis, l'opinion générale est que nous n'en trouverons pas d'autres que des tigres, qui sont, dit-on, très-nombreux de ce côté.

Voilà la nouvelle du jour, mais il n'est pas dit que ce soit le dernier mot du gouvernement. Dans tous les cas cette guerre n'a vraiment rien de dangereux, c'est plutôt une promenade militaire. Nous mettrons un mois environ, en allant très-lentement, pour atteindre le Gourgan, et, bien que ce soit un pays très-chaud, j'espère que nous y passerons l'été d'une manière agréable, car on y trouve des arbres et beaucoup d'eau.

TRADUCTION DU FIRMAN QUI ACCOMPAGNAIT LA DÉCORATION DU LION ET DU SOLEIL DONNÉE A M. CLOQUET, MÉDECIN FRANÇAIS AU SERVICE DE S. M. LE ROI DE PERSE.

En retour des bienfaits qui nous viennent du royaume de l'éternité et en marque de notre gratitude envers le maître de toutes choses, il est de notre bienveillance

Digitized by Google

royale, dont l'effet est pareil à celui du destin, et de nos affections impériales, qui brillent comme le soleil, de récompenser par des marques de notre satisfaction le zèle de celui d'entre nos serviteurs savants, intelligents et pleins de discernement, qui fait preuve de dévoûment et de fidélité, et de faire briller son honorable personne par nos nombreuses faveurs royales. En conséquence, faisant l'application de ce principe au très-élevé, très-noble, très-savant, très-intelligent, la fleur des grands des chrétiens, M. Cloquet, médecin français, qui, en vertu de la parfaite union qui règne entre les deux puissants gouvernements de France et de Perse, est venu prendre place dans notre royaume d'éternelle durée, où il a fait preuve de son savoir et de ses talents médicaux dans le traitement qu'il a suivi sur notre illustre personne, et dont le perfectionnement dans l'art de guérir obtint, alors que la santé des personnes du harem de notre sublime cour lui fut confiée, une entière approbation de la part de notre Majesté; comme c'est un homme parfait, un serviteur poli, et qu'il s'est rendu digne de nos bontés impériales, dans cette année de bonne augure de Yound-il-il-di, dite celle du cheval, nous le comblons de nos faveurs royales et l'honorons du don de la décoration de seconde classe, *sétaré-dav* (ayant une étoile), afin qu'en en faisant l'ornement de son honorable poitrine, il s'applique encore plus que par le passé à faire reluire ses connaissances finies et sa perfection dans l'art de la médecine, en continuant à soigner la santé des personnes qui appartiennent à notre glorieux empire d'éternelle durée.

Fait dans le mois de Rebi-el-Avel, l'an 1265 de l'hégire.

Traduit par le soussigné J. B. Nicolas,

Drogman attaché à la mission française de Téhéran.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

SOMMAIRE. *Séance du 14 mai.* Livres offerts. — Discussion sur l'opportunité de l'expédition de Kabylie. — *Séance du 28 mai.* Nouveaux Membres admis dans la Société.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 14 *mai* 1847. — La séance est ouverte sous la présidence de M. H. Horeau, trésorier honoraire, l'un des fondateurs de la Société.

Le procès-verbal de la séance du 23 avril est lu et adopté.

M. le président. Messieurs, j'invite ceux d'entre vous qui auraient quelques demandes à adresser à M. Fortin, à profiter de sa présence au milieu de nous, car il doit partir très-prochainement.

On reprend la question sur l'opportunité de l'expédition de Kabylie.

M. Fortin d'Ivry. Tous les postes avancés en Algérie sont très-bien placés. D'Aumale est, au seul point de vue stratégique, supérieurement choisi; il domine les plaines entre la Kabylie, au nord, et les déserts au midi, et il se trouve en même temps sur la grande ligne commerciale de l'Algérie, et dont le point le plus important est Bouçada, situé à 28 lieues (117,000 mètres) de d'Aumale en ligne droite; de là les routes rayonnent dans toutes les directions et le lieu lui-même est au centre des Oulad-Naïl, tribu puissante dont le territoire a 40 ou 50 lieues en tous sens et qui ne s'occupe que de commerce. Lorsqu'ils viennent dans le Tell, ils arrivent par un défilé situé près d'Aumale; ce poste, d'un autre côté,

Digitized by Google

prend la Kabylie à revers ; c'est donc une position de premier ordre. Aussi les développements qu'on lui a donnés sont-ils en proportion de cette importance de situation. Au bout de quelques mois il s'y trouvait déjà d'établis 5 à 600 colons civils. La fondation d'Aumale a singulièrement influé sur la détermination des chefs kabyles qui ont fait leur soumission.

M. Horeau. M. le maréchal Bugeaud n'a-t-il pas quelques désastres à craindre?

M. Fortin d'Ivry. Il ne faut pas confondre la pacification avec la colonisation. D'Aumale, a, je viens de le dire, fait une grande impression sur les Kabyles de Djerdjera. Cet établissement aide puissamment à la colonisation en augmentant la sécurité, en agrandissant et facilitant les relations commerciales. Quant à ce qui peut survenir dans le cours de l'expédition, les opinions sont très-partagées. Je n'ai, quant à moi, aucune inquiétude sur ses suites, bien qu'il soit à désirer qu'on y brûle un peu de poudre. En Kabylie, c'est comme chez nous, lorsque l'honneur est compromis, il faut aller sur le terrain. Quant à l'opportunité de la guerre, je répèterai ce que j'ai dit, je crois qu'une démonstration est nécessaire : ne fût-ce que pour montrer quelles sont nos forces, il est indispensable de parcourir la contrée, serait-ce même l'arme au bras. Les Kabyles, qui ne sont pas fins, mais qui ont un instinct du vrai, sentent bien que nous ne pouvons pas faire autrement, et en voici la preuve : Je les ai vus passer 40, 50, 60 par jour pour retourner dans leurs montagnes, et cela, à l'instant où habituellement ils en sortent pour se répandre au dehors. Si de telles gens, avec leur instinct grossier, comprennent ainsi les nécessités de notre position, comment voudriez-vous que nous reculions?

M. de Saint-Céran. On dit les Kabyles très-aptes au commerce.

M. Fortin d'Ivry. C'est une erreur ; ils le sont bien moins que les Arabes, ils s'adonnent surtout à l'agriculture.

M. Duplan. Je crois que la Kabylie est une des parties de l'Algérie qui offrent le plus de ressources. Pensez-vous que cet empressement des Kabyles à retourner dans

Digitized by Google

leur pays pour nous recevoir à coups de fusil soit sans but? Les chefs kabiles ont fait leur soumission, mais c'est à cette condition que nous ne nommerions ni les kaïds, ni les autres sous-fonctionnaires. Et ensuite ils ont ajouté : Si un Français se présente en Kabylie avec une lettre d'un de nous, il sera très-bien reçu ; sinon, non. Je crois que l'idée d'une expédition en Kabylie est malheureuse, et qu'au moment d'obtenir une soumission pacifique on aura une guerre désastreuse. Nous avons eu de fâcheuses affaires avec les Kabyles. Ce sont des hommes très-forts, exercés au maniement du fusil, traîtres. Rappelez-vous l'assassinat de M. Salomon de Musis.

M. Fortin d'Ivry. Oui. Mais il faut bien se pénétrer de la nature des projets de M. le maréchal Bugeaud. Il ne s'agit pas de traverser en guerroyant le pays soumis aujourd'hui, mais d'y passer tranquillement et de s'en servir pour faire capituler celui qui ne l'est pas. D'ailleurs je crois qu'on s'exagère beaucoup les difficultés ; tous les pays kabiles dont on nous avait fait si grand' peur ont été réduits; l'Aourês, dans lequel les Turks n'osaient s'aventurer, a été soumis ; l'Ouarensenis, foyer toujours ardent de révoltes, a été traversé de part en part ; le Dahra, l'affreux Dahra, est aussi sûr que le massif d'Alger. En un mot, cette grande question de Kabylie, devant laquelle avaient reculé les Romains, la voilà donc tranchée, et cela sans que l'on veuille en faire honneur à qui de droit. J'ai entendu dire que le combat de Souk-el-Tnîne, chez les Flissa, avait été beaucoup plus remarquable que la bataille de l'Isly. Tous les militaires s'accordent à dire que M. le maréchal Bugeaud sait toujours attendre et envelopper l'ennemi. Profitez donc de ce que le général est là, puisqu'il a toujours été vainqueur.

M. Bertier de Sauvigny. Tout le monde est d'accord sur cela que M. le maréchal Bugeaud est un grand homme de guerre, mais en matière de colonisation cela est bien différent.

M. Pouzin. Je ne suis pas de l'avis de M. Fortin qui dit que tout ce qu'a promis M. le maréchal Bugeaud est arrivé. M. Bugeaud annonce toujours de grandes choses,

Digitized by Google

qui sont toujours remplacées par de petits résultats. Ainsi c'est après la fameuse bataille dont vous parlez, c'est après la victoire de l'Isly qu'il est venu dire qu'en Algérie il n'y avait plus besoin que de charrues. Eh bien, deux mois après vous savez ce qui se passait. C'est toujours la même histoire dans tous les pays montagneux envahis. Trois fois le Tyrol fut regardé comme soumis, mais à peine retirait-on les troupes que l'insurrection recommençait. Aujourd'hui il est présumable que malgré cette expédition, le jour où vos colonnes seront au pied de l'Atlas, la révolte sera au sommet. Maîtres des débouchés du côté de la plaine, du désert et de la mer, vous êtes maîtres de la montagne, car, enveloppant ainsi les Kabyles, ne sont-ils pas forcés de descendre de leurs montagnes et de vous vendre leurs produits? Là est la soumission.

M. Fortin. Il ne s'agit pas, encore une fois, d'hostilités; il y a des faits qui prouvent qu'elles ne sont pas toujours à craindre ainsi que vous le croyez. Un des commandants de la subdivision de Constantine, avec cinq bataillons, s'est promené en plein pays kabyle et a été sans obstacle là où un Turk n'avait jamais posé le pied. En faisant communiquer Sétif, point fort important, avec Bougie, vous augmentez la sécurité des contrées voisines et vous amenez la soumission des districts plus éloignés.

M. Pouzin. Vous abondez dans notre sens, mais c'est pour aller guerroyer dans la montagne qu'on a réuni de grandes forces.

M. Fortin. Non. Ce qui nous fait croire à la guerre ce sont les précédents. Jadis la chose eût été beaucoup plus difficile qu'aujourd'hui, parce qu'aux Kabyles se joignaient 4 à 500,000 cavaliers arabes; mais aujourd'hui que ceux-ci ne sont plus à craindre, les difficultés ont très-notablement diminué.

M. Pouzin. Mais ne craint-on pas pour la Kabylie ce qui est arrivé en 1845?

M. Fortin. Ces craintes sont l'expression d'opinions isolées.

M. Duplan. M. Fortin a-t-il quelques renseignements sur les forces des tribus qui sont entre Sétif, Bougie

Digitized by Google

et d'Aumale? Des documents très-certains portent le nombre de leurs fusils à 47,000. Cela ne promet pas une campagne très-tranquille.

M. Fortin d'Ivry. Ceux qui croient l'expédition nécessaire sont parfaitement renseignés. Depuis quatre ou cinq ans on recueille à ce sujet des documents très-nombreux et discutés avec soin.

M. Duplan. Je crois le chiffre que je viens de donner plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

M. Bertier de Sauvigny. Nous n'avons pas, je crois, à nous préoccuper beaucoup de la réussite ou de la non-réussite de l'expédition, mais de savoir si les progrès de la colonisation sont en rapport avec les grandes expéditions que l'on a faites jusqu'ici. Ainsi, par exemple, dans la province d'Oran, où il y a tranquillité depuis longtemps, la colonisation ne fait aucun progrès; puis la guerre a recommencé, toute tranquillité a cessé, et on a encore laissé là les projets, tandis que si on y eut jeté force colons, elle eût été troublée peut être, jamais compromise.

Je crois que c'est en cela que consiste la véritable soumission du pays, c'est d'y implanter des colonies. Tous les généraux, tous les maréchaux ont été bien loin dans l'intérieur, mais à quoi cela a-t-il servi? Avec toutes les dépenses faites qu'a-t on obtenu? Ce que nous avons à faire, c'est ce qu'exécuterait un cultivateur que l'on mettrait au milieu des loups; il bâtirait sa maison, défricherait un hectare de terrain, puis deux, en les repoussant toujours. La soumission d'un point n'entraîne point en Algérie comme en France celle de tout le reste du pays. Je crois donc que cette expédition de Kabylie est inopportune, et qu'on pourrait consacrer les millions qu'elle va coûter à faire de la colonisation et même de la colonisation militaire.

M. de Saint-Céran. Il me semble qu'il vaudrait mieux obtenir la soumission volontaire de la Kabylie que d'y envoyer une armée qui exige un surcroît dans l'effectif et dans les dépenses.

M. Fortin d'Ivry. Quant au meilleur emploi des forces de la France en Algérie, je partage l'opinion

Digitized by Google

de M. Bertier de Sauvigny. Pour les partis que l'on devrait en tirer, j'en connais vingt. Il faudrait intéresser non-seulement les officiers, mais tous les fonctionnaires : j'abonde dans ce sens, puisque je suis colon civil. Mais les cent mille hommes étant en Algérie, je crois qu'il vaut mieux les mettre vis-à-vis des ennemis que de laisser les ennemis nous attaquer.

M. de Saint-Céran. Je crois que la colonisation est une très-mauvaise chose pour les officiers, parce que lorsque vous mettez l'intérêt personnel en jeu, l'intérêt général en souffre toujours.

M. Bertier de Sauvigny. Vous avez parfaitement raison si on n'a pas la force de corriger les abus. Dès qu'un officier aura outrepassé ses droits, faites-le rentrer en France. Le jour où vous verrez un soldat couper un arbre pour le compte de son chef, sans autorisation, réprimandez le chef, et cela ne se renouvellera pas. Mais qu'est-il arrivé lorsqu'il était permis aux officiers de posséder des terres? c'est qu'on a vu de hauts fonctionnaires se servir de soldats pour tout, pour l'exploitation de leurs propriétés. Dès lors on a rendu cet arrêté qui défend aux officiers d'être propriétaires, de s'immiscer en rien dans les affaires de la colonisation, et ça été un grand mal.

M. Morot. La colonisation par les officiers ne peut être qu'éphémère, parce qu'ils sont exposés à trop de changements de résidence, et pour faire de la culture avec profit, il faut être attaché au sol. De plus, on affaiblit la discipline.

M. Bertier de Sauvigny. Cela peut être; mais on a éloigné de l'Algérie une foule d'individus qui en eussent attiré d'autres sur la terre d'Afrique, leurs parents, leurs proches, leurs amis : vous avez affaibli le mouvement qui nous entraînait de l'autre côté de la Méditerranée.

M. Le Serrec. Je ne conçois pas quelle peut être la supériorité de beaucoup de nos colons sur l'officier, pour que l'on ait cru devoir les leur préférer.

M. Fortin d'Ivry. Il n'y en a pas, mais ce qu'il faut voir, c'est que le gouvernement a voulu conserver son armée.

M. de Saint-Céran. Tous les rapports qui viennent de

Digitized by Google

l'Algérie sont erronés. On prêche la guerre, parce que c'est elle qui donne de l'avancement.

M. le docteur Pouzin. L'expédition de Kabylie me paraît ressembler singulièrement à la première expédition de Constantine. Tous les officiers disaient au maréchal Clausel : Allez-y et vous la prendrez sans coup férir. Vous savez ce qu'il en fut. Le maréchal la fit en dépit des chambres et du gouvernement. Il y était poussé comme l'est actuellement le maréchal Bugeaud, par des gens intéressés. A cette époque par exemple, les fourrages étaient payés, à Alger, 14 fr. 74 c., tandis qu'on proposait de les amener de France à 9 fr.

La discussion sur l'expédition de Kabylie étant épuisée, M. le président engage M. Lavollée, présent à la séance, à donner quelques détails sur le voyage qu'il a fait en Chine, comme attaché à la dernière ambassade.

La séance est levée à onze heures.

Séance du 28 mai. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Hamont, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 14 est lu et adopté.

M. le docteur Aubert Roche a la parole pour la lecture d'un traité relatif à la publication de la *Revue* qui doit contenir le Bulletin mensuel des actes de la Société.

Cette lecture est suivie d'une discussion sur l'ensemble du projet et chacun de ses articles, à laquelle prennent part à peu près tous les membres présents.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le secrétaire-général pour l'extérieur,

O. Mac Carthy [1].

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS DANS LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 Mai.

Comme Membre titulaire :

M. le marquis de La Guiche, officier supérieur d'état-

[1] Les procès-verbaux des séances du 9 et du 23 avril doivent porter la même signature.

Digitized by Google

major, député, présenté par MM. de Saint-Céran et A. de Kervéguen.

Comme Membre correspondant :

M. Roé, orientaliste à Lyon, présenté par MM. Fortin d'Ivry et H. Horeau.

Séance du 28 Mai.

Comme Membres titulaires :

M. le prince de la Moskova, pair de France, président de l'Institut historique ;

M. le comte Charles Lafeyronnais, député, voyageur en Orient, et particulièrement dans l'empire Ottoman ;

M. Frédéric Toché, voyageur dans la Russie méridionale ;

Ces trois messieurs présentés par MM. de Saint-Céran et A. de Kervéguen ;

M. Brunet, capitaine d'artillerie, ayant résidé en Algérie, auteur de l'ouvrage intitulé : *La Question algérienne ;*

M. Bély, voyayeur en Algérie ;

Ces deux messieurs présentés par MM. Bertier de Sauvigny et le comte R. de Malherbe ;

Comme Membres correspondants :

M. l'abbé Chamousset, naturaliste et géologue à Chambéry (Savoie).

M. le marquis d'Oncieu, archéologue et orientaliste à Chambéry ;

Ces deux messieurs présentés par MM. Jouffroy d'Eschavannes et Louis Rochet ;

M. le comte Eugène de La Cornillière, auteur de l'ouvrage intitulé : *La Martinique en* 1842 ; à la Havane ; présenté par MM. de Saint-Céran et Jouffroy d'Eschavannes.

Erratum aux dernières Admissions. (Séance du 9 Avril.)

Dans quelques exemplaires, le nom de *M. Ch. Lavollée* se trouve écrit *Ch. Lavallée.*

Versailles. — Imp. de Despart, rue Satory, 28.

LA KABYLIE

ET LES KABYLES[1].

(Suite.)

PROVINCE DE CONSTANTINE, SUBDIVISION DE SÉTIF.

La Kabylie proprement dite, qui, entre les méridiens du Cap de Fer et de Bougie, ne forme qu'une zône d'une largeur moyenne de 40 à 45 kilomètres,

[1] Dans ce qui suit comme dans ce qui précède, notre guide principal a été la grande carte de MM. Carette et Warnier, carte qu'à cause de sa nature même nous désignerons souvent par les mots *Carte des Tribus*. Résultat d'un long travail, d'une critique consciencieuse, elle a, surtout pour le sujet qui nous occupe en ce moment, un mérite tout particulier; les bureaux arabes ont recueilli sur les tribus de cette race un ensemble de données précieuses qui forment la base des *Notices statistiques* (Tableau de la situation des établissements français en Algérie, 1844-1845, p. 397-519), dont nous nous sommes déjà servi; mais ils n'ont pas été aussi bien instruits quant aux populations berbères; pour certaines parties de la Kabylie, l'Aourês, le bassin de la Soumâne, le pays de Zouaoua et celui qui s'étend au nord jusqu'à la mer, elles gardent même un silence presque absolu. Ce sont précisément là les parties sur lesquelles M. Carette a recueilli cette masse de renseignements qui, coordonnés dans *deux* volumes in-4°, vont faire suite à ses deux premiers volumes sur les *Routes commerciales suivies par les Arabes dans l'Algérie méridionale et à ses Recherches sur la géographie et le commerce* de cette région.

Pour apprécier la Carte des Tribus ce qu'elle vaut (en faisant la part des erreurs qui ont pu s'y glisser), il suffit de chercher un moment à mettre d'accord deux ou trois renseignements donnés sur la Kabylie par deux ou trois informateurs différents, et on verra ce qu'il en coûte dans ces sortes de travaux, pour faire cesser les incertitudes, mettre d'accord les assertions les plus dissemblables, les contradictions

s'élargit beaucoup au-delà de ce dernier méridien, et s'épanouit en un massif compacte, séjour de tribus nombreuses. Ne pouvant les rattacher à des subdivisions

les plus étranges, éviter enfin les méprises résultant des mots qui se ressemblent, d'expressions inexactes ou incomprises.

Je le répète, du reste, car je craindrais que l'on ne se méprenne sur le sens de ce travail; ce n'est qu'un essai, qu'une tentative; j'ai voulu seulement esquisser avec de faibles moyens, un sujet qui va être traité par M. E. Carette, avec cette supériorité que donnent et une parfaite connaissance des lieux et des hommes, et une résidence de plusieurs années dans le pays, servies par une intelligence et une grandeur de vues dont nous avons déjà d'éclatantes preuves.

Dans la description des tribus du bassin de la Nasava et des environs de Bougie, j'ai pu mettre à profit un travail imprimé à Paris, mais peu connu et qui donne, ainsi qu'on pourra en juger, une idée concise et nette de la situation économique de ces tribus. Il est intitulé : *la Kabylie;* c'est l'œuvre d'un colon établi à Bougie depuis les premiers jours d'octobre 1833. On devra pardonner à l'intérêt de ces recherches une répétition peut-être fatigante des mêmes mots destinés à exprimer les mêmes choses, bien que j'aie cherché à leur donner quelque variété, mais qui est indispensable, parce qu'en voulant trop généraliser, on finit souvent par ne plus laisser d'idées aussi précises, et que d'ailleurs un seul mot différent des autres donne tout de suite au groupe qui en est l'objet, une physionomie particulière.

Je dois à l'extrême bienveillance que me témoigne M. le lieutenant-général Pelet, directeur du Dépôt général de la guerre, à la manière dont elle est interprétée par M. le colonel Lapie, la communication de quelques documents d'un haut intérêt, œuvre de nos officiers d'état-major. Ainsi j'ai cité plusieurs fois une carte de la Kabylie proprement dite (partie occidentale), dressée au bureau topographique d'Alger par M. de Valdan, capitaine d'état major, chef par intérim de la section topographique, d'après des renseignements recueillis par cet officier et par M. le colonel Daumas, directeur des affaires arabes (avril 1845). La belle reconnaissance de l'Aourès occidental par M. Dieu, n'avait pas encore été donnée par le Dépôt lorsque je rédigeai la notice relative à ce groupe berbère; aujourd'hui la rédaction en a été publiée comme appendice à la carte de la province de Constantine, et on devra la consulter, bien que MM. Carette et Warnier, s'accordent assez bien, dans leur ensemble, avec ses résultats généraux. Dans le cours de ces études je citerai d'ailleurs quelques autres sources. La plus importante est le grand travail de M. Warnier sur les populations indigènes de la province d'Oran, inséré dans le *Tableau des Etablissements* de 1839. Je l'ai combiné avec les données statistiques fournies par les Notices.

Le *Tableau des Etablissements* de 1840 renferme une notice sur les tribus kabyles des environs de Bougie, de laquelle j'ai extrait plusieurs

politiques bien déterminées [1], nous les disposerons selon les grandes divisions hydrographiques du pays, les plus faciles à retrouver sur toutes les cartes, parce qu'elles n'impliquent pas un dessin achevé, donnant avec exactitude la physionomie de la région. Voici, d'après cela, les groupes qu'elles peuvent constituer :

1° *Tribus de la rive gauche de la Nasava,* ou rivière de Bougie.

2° *Tribus de la rive droite.*

3° *Tribus du bassin de l'Ouad-bou-Sellam*, dans lequel se trouve le Guergour.

4° *Tribus du bassin de l'Ouad-Ilmain*, autre affluent de la Nasava.

5° *Tribus sur le golfe de Bougie.*

6° *Tribus du bassin de l'Ouad-Sebao.*

7° *Tribus du littoral entre Bougie et l'Ouad-Sebao.*

Les tribus de la rive gauche de la Nasava sont : les Oulad-Bellîl, les Beni-Meddour, les Iala, les Beni-Aïci, les Beni-Hamdoun, les Mcheddala, les Beni-Ouakkour, les Beni-Mlikech, les Illoula, les Beni-Ourzellaghène, les Beni-Oughlis, les Fenaïa [2]; puis les Bou-Nedjdamen, les Ouled-Sidi-Ah'med-Amokrâne, les Beni-Ismaïl, les Beni-bou-Iouçef, les Toudja, les Mezzaïa.

Les tribus de la rive droite de la Nasava, sont : Ouled-bou-Abîd, les Beni-Mansour, les Ouled-Sidi-Brahim-bou-Bekker, les Beni-Abbês, les Beni-Aïdel, les

données utiles. M. Felman, chef de l'un des bureaux de la direction des affaires de l'Algérie, et M. N. Urbain, secrétaire-interprète de cette même direction, ont bien voulu aussi me prêter l'appui de leurs conseils éclairés.

[1] Les tribus berbères forment entre elles des confédérations dont nous allons avoir occasion de parler; mais d'une part ces associations ne nous sont pas toutes connues et ensuite, créées par des intérêts momentanés, et faciles à dissoudre, elles n'ont que la durée indispensable aux divisions qui doivent servir de base à la classification méthodique de peuples partagés en fractions nombreuses.

[2] Toutes ces tribus sont placées sur les flancs sud et sud-est de la chaîne du Djerdjera.

Digitized by Google

Beni-Immel, les Sanhadja, les Ouled-Tamzalt, les Beni-bou-Mçaoud et les Beni-Amriou.

Les tribus du bassin de l'Ouad-bou-Sellam, sont sur les pentes est et nord :

Les Ouled-Khalf-Allah, les Beni-Mendil, les Meharet, les Beni-bel-Kaçem, les Djermouna, les Ouled-el-Bahari, les Rehamîne, les Beni-Adgeb, les Guifsar, les Beni-Mouahli, les Msisna, les Ouled-Khiar, les Beni-Aïdel.

Sur la pente sud :

Les Hel-Chefa, les Beni-Brahim, les Afif, les Beni-Chebana, les Beni-Ourtilâne, les Beni-Iala, les Zammora, les Beni-Aïdel.

Les tribus du bassin de l'Oued-Ilmaïn sont : les Beni-Abbês et les Beni-Khellad, les Beni-Oudjhâne, les Barbacha, les Ouled-Tamzalt, les Sanhadja, les Beni-Abd-el-Djebbar, les Beni-Khateb.

DESCRIPTION.

Tribus de la rive gauche de la Nasava [1], en descendant le fleuve.

Les *Oulad-Bellîl* (135 kilom. O. ¼ N.-O.), au S. des Bou-Reni et à l'E. des Arîb, et du fort de Hamza, à 90 kilom. S.-E. d'Alger.

[1] On a pu voir page 272, les différents noms de la rivière de Bougie. L'auteur de la brochure intitulée *La Kabylie* et M. Duplan se sont servis du mot Soumâne; mais il paraîtrait, d'après le rédacteur du Mémoire sur les Kabyles des environs de Bougie, que ce mot est inexact, et qu'il faut lire *Soumar* ou plutôt *Smâr*, et plus exactement *Oued-Smâr*, la rivière des joncs; dans tous les cas, ce nom ne paraît pas avoir l'étendue que lui donnent les deux écrivains que nous venons de citer. Ainsi cette grande rivière de Bougie n'a pas de nom général, ainsi que cela est si ordinaire en Algérie, au grand chagrin des topographes. Pline (v, 2) l'appelle *Nasava*, mot que nous adopterons avec le docteur Shaw pour la désigner, et dont M. Carette a fait remarquer le rapport avec le mot berbère *Acef*, rivière, racine du *Sarus* appliqué par les Romains à plusieurs rivières de l'Algérie.

Digitized by Google

Les *Beni-Meddour* (126 kilom. O. ¼ N.-O.), à l'E. des précédents.

Les *Beni-Iala* (118 kilom. O. ¼ N.-O.), qui forment une confédération, sans doute avec les *Beni-Aïçi*, leurs voisins au S.-E.

Les *Beni-Hamdoun* (109 kilom. O. ¼ N.-O.), sur le flanc même du Djerdjera.

Les *Mcheddala* au midi, et qui forment avec eux une confédération, suivant M. de Valdan.

Les *Beni-Ouakkour*, probablement les Cherfa, confédération de M. de Valdan.

Les *Beni-Mansour* (98 kilom. O. ¼ N.-O.), sur les deux rives du fleuve, au S. des précédents et au S.-E. des Mcheddala.

Les *Mlikech* (94 kilom. O. ¼ N.-O.), confédération formée des Taralât', des El-Bahalîl, et des Oulad-Ali-ben-Abdallah.

Les *Illoula* (Carette et Warnier, *la Kabylie*), *Illoulen* (de Valdan) (90 kilom. O.-N.-O.), tribu riche en céréales, huile d'olive, miel, cire et fruits divers. Elle fabrique du savon, a de beaux pâturages, nourrit de nombreux troupeaux de toute espèce, est très-commerçante et riche en numéraire. Les Illoula peuvent mettre sous les armes 800 fantassins [1].

Les *Beni-Ourzellaghène* (86 kilom. O.-N.-O.), *Ouarzellaguen* (de Valdan), *Aouzélaguen* (la Kabylie), situés au pied de la montagne de Beni-Idjer, une des plus élevées de la chaîne du Djerdjera, et dont le flanc est couvert d'une grande forêt. Elle recueille du blé, de l'orge et des fruits pour sa consommation, élève peu de gros bétail, mais beaucoup de chèvres et a quelques

[1] Nous aurions pu, au moyen de la Carte de M. de Valdan, donner les noms des principaux villages de la plupart des tribus, mais cela eût allongé ce travail déjà bien long, sans grande utilité. Et puis d'ailleurs ils le seront d'une manière bien plus complète par M. Carette.

Digitized by Google

ruches à miel. Sa principale richesse consiste dans ses beaux jardins, arrosés par des sources nombreuses et abondantes, et où il se fait des récoltes de toute espèce. 500 fantassins. (*La Kabylie*). Entre cette tribu et les Illoula, la Carte des Tribus place les *Ighal-Oumzel*, la Kabylie, les *Chellâta*, dont le territoire a peu d'étendue, mais est riche en céréales, huile d'olive, fruits de toute espèce et jardinage. Elle a quelques ruches à miel, des pâturages abondants sur lesquels paissent de beaux troupeaux. 150 fantassins. (*La Kabylie*).

Les Illoula, les Beni-Ourzellaghène, les Beni-Idjer du bassin de l'Amraoua, forment une confédération [1] dont font partie nécessairement les Chellata et les *Açammer*, que la Carte des Tribus place au N.-E. des Ourzellaghène, de l'autre côté des Ighal-Oumzel.

Les *Beni-Oughlis* (la Carte des Tribus), les *Beni-Ourghlis* (de Valdan), *Beni-Oualis* (la Kabylie), par une erreur typographique qui a sans doute substitué un *a* à un *g*, (80 kilom. N.-O.-¼-O.), divisés en Aït-Mzâl et Aït-Mansour [2]. C'est une des plus riches et des plus fortes tribus de la vallée de la Nasava. Son territoire s'étend du pied de la montagne de Keffadou jusqu'au fleuve. La montagne de Keffadou [3] est une des plus élevées du Djerdjera; les sources y sont très-nombreuses et elle est couverte d'une vaste forêt de pins dans laquelle vivent un grand nombre d'animaux féroces et de singes. Les Beni-Oughlis sont riches en oliviers et en ruches à miel; ils récoltent aussi beaucoup de céréales, de lin et de fruits de toute espèce; fabriquent des toiles de lin, des étoffes de laine, et grande quantité de savon. Les Kabyles ont pour leurs propres besoins et ceux des tribus voisines,

[1] *De Valdan.*

[2] *Aït* est un mot de la langue berbère qui signifie tribu; on le trouvera donc souvent employé. Il semble désigner les tribus restées les plus pures de tout mélange.

[3] Le *Djebel Afroun* d'autres renseignements.

Digitized by Google

grand nombre d'ateliers de menuiserie et de forges pour la confection des instruments aratoires ; et les tribus voisines s'approvisionnent chez eux d'ouvrages en jonc tels que coffins de toutes dimensions, et cabas connus sous le nom de *scortins*, en usage pour le travail des pressoirs à huile d'olive. Leur marché se tient le mercredi, est très-fréquenté et la tribu est riche en numéraire. 2500 fantassins. (*La Kabylie.*) Villages : Tïzmouri, Aourir, Tiniri, Taourirt, Tabout, Ibouraï, Fellêh, Asserdoun.

Les *Fenaïa* (70 kilom. N.-O.), divisés en Aït-Atbou, Aït-Zéïâne, Aït-Idir. Cette tribu est, comme la précédente, une des plus riches en huile d'olive ; elle récolte beaucoup de céréales et de fruits divers, possède une grande quantité de ruches à miel et de bétail de toute espèce. Son marché se tient le vendredi, et les Fenaïa sont riches en numéraire. 1000 fantassins et 100 cavaliers. Un de leurs villages appelé *Ticlet*, est bâti sur les ruines d'une ville romaine. (*La Kabylie.*)

Les *Bou-Nedjdamen*, les *Bouingedamen* (la Kabylie), sur la rive droite et sur le cours inférieur de l'Oued-Beni-Toudja, à 65 kilom. N.-O. de Sétif, 17 ½ S.-O. de Bougie. Ils ont un territoire de peu d'étendue le long de la Nasava, mais il est très-fertile et bien cultivé. On y recueille des céréales, du lin, des fruits et du jardinage, et sur ses beaux pâturages il y a de riches troupeaux. Les Kabyles de cette tribu fabriquent des toiles de lin et confectionnent des vêtements de toile. Les montagnes qui les bornent à l'ouest sont couvertes de grandes forêts de chênes. 50 cavaliers et 15 fantassins. (*La Kabylie.*)

Les *Hamadâne*, dans la partie nord de la tribu des Bou-Nedjdamen ; ils sont peu importants et ne se composent en grande partie que de familles de marabouts. Cette tribu a peu de plantations, mais elle récolte beaucoup de céréales. Son territoire, formé d'une belle plaine et de quelques coteaux fertiles, présente de très-beaux pâ-

Digitized by Google

turages où l'on élève des bestiaux de toute espèce et le beurre de Hamadâne est très-estimé dans toute la contrée. Ils ont aussi beaucoup de ruches à miel. 100 fantassins et 50 cavaliers. (*La Kabylie.*)

M. de Valdan ne fait mention ni de cette tribu ni de la précédente, mais il place sur le territoire qu'elles occupent les *Mellalla.*

Les *Ouled-Sidi-Ah'med-Amokrâne*, autre petite tribu sur la rive gauche de l'Oued-beni-Toudja, vis-à-vis des Bou-Nedjdamen, à 9 kilom. S.-O. de Bougie.

En remontant l'Oued-Toudja, on trouve à droite :

Les *Beni-Toudja*, les *Thoudja* (la Kabylie), au nord des Hamadâne, sur le flanc méridional et oriental du Djebel-Toudja, élevé de 1261 mètres, à 20 kilom. O. de Bougie, et à 70 kilom. N.-O.-¼-N. de Sétif. Cette tribu recueille du blé et de l'orge pour sa consommation. Elle a quelques oliviers et caroubiers, beaucoup d'autres arbres fruitiers de toute espèce et de beaux vergers d'orangers dont les oranges sont très-grosses et d'une saveur exquise : aussi en exporte-t-elle sur tous les marchés des tribus voisines. Les Beni-Toudja ont un grand nombre de ruches à miel, peu de gros bétail, mais beaucoup de chèvres. Le principal village de la tribu est divisé en deux quartiers séparés par un grand ravin dans lequel coulent en toutes saisons les eaux de plusieurs sources très-abondantes. Ces eaux font mouvoir un grand nombre de moulins où les tribus voisines vont faire leur farine. Il y a aussi sur ce territoire une source thermale et des mines de cuivre. 500 fantassins. (*La Kabylie.*)

Les *Iksilen*, à l'O. des Toudja et à 30 kilom. de Bougie, dans la même direction.

Sur les deux bords de la petite rivière :

Les *Beni-Ismaël*, au S.-O. des Toudja et à 25 kilom. O.-S.-O. de Bougie.

Les *Beni-bou-Ioucef*, à l'O. des précédents et à 32 kilom. O.-S.-O. de Bougie.

Digitized by Google

Les *Mezzaïa*, à droite de l'embouchure de la Nasava et sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, parce qu'ils appartiennent plutôt au littoral qu'à la vallée du fleuve.

Tribus de la rive gauche de la Nasava, toujours en descendant le fleuve.

Les tribus les plus éloignées de la mer que l'on trouve sur cette rive, sont les *Beni-bou-Abîd*, vis-à-vis des Oulad-Bellîl, à 114 kilom. S.-O. de Bougie et 92 S.-E. d'Alger; plus bas sont les *Beni-Mansour*, dont le territoire s'étend aussi en partie sur la rive droite, entre les Mcheddala et les Oulad-Sidi-'Ali-ben-Abdallah. Ils sont à l'O. des Beni-'Abbês, à 100 kilom. O. de Setif, 84 S.-O. de Bougie.

En arrière sont les *Oulad-Sidi-Brahim-bou-Bekker* qui confinent au Ouennougha et sont séparés des Beni-'Abbês à l'E. par l'Oued-Ma-Helou.

Les *Beni-Abbês*, la plus importante tribu de la vallée de la Nasava; elle occupe un territoire dont la superficie est de 65,000 hectares; Kala, son chef-lieu et qui en marque à peu près le centre, est en même temps à 78 kilom. -N.-O. ¼ O. de Setîf, 66 S.-O. de Bougie et 140 S.-E. d'Alger. Le sol y est fertile, très-arrosé et on y recueille beaucoup de céréales, d'huile d'olive, de fruits divers, de miel et de cire. Dans de vastes pâturages paissent de nombreux troupeaux. Mais cette tribu est essentiellement manufacturière et fabrique diverses étoffes de laine, telles que beurnous blancs et rayés qui sont très-recherchés, des beurnous gris connus sous le nom de *bidhi* [1], beaucoup de cardes à laine, les seules dont se servent les Kabyles, grande quantité de bijoux d'or et d'argent à l'usage des femmes kabyles. Les Beni-'Abbês

[1] Ce sont les femmes qui en confectionnent ordinairement l'étoffe; elles se servent pour cela, de laines tirées des tribus d'A'mer, de Riga et des tribus arabes de la plaine de Setif. (*Tableau* etc. 1840 p. 380.)

Digitized by Google

sont les grands armuriers de la Kabylie ; de leurs ateliers et de ceux des Zaouaoua viennent les longs canons des fusils indigènes, confectionnés avec le fer tiré de la tribu des Barbâcha (*voy.* plus loin) ; mais les Souahelia seuls, dans l'ancienne régence et encore aujourd'hui, confectionnent les batteries et les montent, aussi les fusils viennent-ils se joindre aux autres produits de leur industrie pour accroître le commerce important qu'ils en font. Sur le territoire d'une de leurs fractions, les Beni-Haïel, se trouvent plusieurs sources salées très-abondantes qui donnent une grande quantité de sel. Cette tribu est très-riche en numéraire. Elle peut mettre sous les armes 3,000 fantassins ; mais malgré la force et la richesse des Beni-Abbês, comme les intérêts matériels, ceux de leur industrie et de leur commerce les absorbent complètement, ils sont d'une humeur singulièrement pacifique, et nous obtiendrons d'eux sans beaucoup d'efforts une soumission sur laquelle on peut compter : (*La Kabylie*). En octobre 1859, la colonne commandée par le duc d'Orléans et le maréchal Vallée longea toute la lisière méridionale de leur territoire sur laquelle se trouve le fameux défilé des Bibânes-el-Hadîd ou des Portes-de-Fer.

D'après MM. Carette et Warnier, voici quelles sont leurs fractions, en marchant du N. vers l'E. :

Les Oulad-Arzîne, les O. Bechta (deux fractions), les Djebaïlia et les O. Boukhton, les Tigrine, les O. Aïça, les Souahlia (le long de la Nasava) divisés en O. Mehama, O. Mouça ; elles sont disposées circulairement autour d'un territoire où s'élève *K'ala'*, le chef-lieu de la tribu et qui en est pour ainsi dire le centre ; il est occupé par les O. Hamadouch au N.-E., les O. Djema au S.-O. de K'ala'.

D'après M. de Valdan, voici quelles sont, en suivant le même ordre, leurs différentes subdivisions :

Les Tabel-Hadjouz, les Oulad-Kaïd, les Taleufsa, les

Digitized by Google

Ouizeran, les Djafra, les Bou-Cheukfa, les Zina, les Cheragrag, les Tazaïrt, les O. Saïda, les Taourirt, les O. Hallassa, les Guindouz; au centre, les Djemma et les O. Moussa.

Le mémoire intitulé *Kabyles des environs de Bougie*, dans le *Tableau de la situation des établissements français pour* 1840, ne les divise qu'en deux parties : l'une qui habite *Kalah*, l'autre appelée *Souhalia*, parce qu'elle habite les bords (Sabel) de l'Oued-Akbou (rivière de Bougie.)

On trouve, dans ce mémoire, la description suivante de K'ala' (p. 579) :

« El-Kalah [1] est entourée de hautes murailles en bon état, et pourrait offrir une certaine résistance ; elle n'a que deux portes, qui sont en fer. Les indigènes, dont le témoignage est presque toujours empreint d'une grande exagération, prétendent que cette ville contient au moins 10,000 habitants, et peut mettre sur pied 1,000 hommes armés. Cette évaluation n'a pu être jusqu'ici vérifiée. On en attribue la fondation à Moula-Nasr, qui, chassé de Bougie par les Génois, se réfugia au milieu de ces montagnes, y bâtit cette ville et y plaça les canons qui se trouvent encore sur ses murailles, les uns sur leurs affûts et les autres à terre.

» La ville est bâtie sur un rocher très-élevé, qui rappelle celui de Gouraya; on ne peut s'y rendre que par deux chemins praticables pour les mulets, et aboutissant aux deux portes de fer. Les maisons sont en pierre et couvertes en tuiles. Elles n'ont pas de jardin.

» A une grande portée de canon est une colline de même hauteur que celle où est assise la ville. On y trouve des fontaines d'eau courante en grand nombre.

» El-Kalah a été de tout temps un lieu d'asile pour tous ceux qui cherchaient à se dérober à la justice ou à

[1] Le *Fort, la place forte*, en arabe.

Digitized

la vengeance des beys et des individus puissants des villes du littoral. La crainte des razzias (incursions de pillage) y a fait accumuler, dit-on, une grande quantité de richesses. Ceux qui s'y réfugient achètent une propriété sur le sol de la tribu, et deviennent enfants de Kalah.

» Les habitants d'El-Kalah ne ressemblent pas aux autres beldis (citadins) de l'Algérie; leur langage, leur costume et leurs usages sont ceux des autres Kabyles; il y a parmi eux un grand nombre de marchands qui voyagent, et qui, par conséquent, savent l'arabe.

» La position de cette ville la signalait à l'ambition des Turks, qui en convoitaient les richesses, et qui n'ont jamais pu s'en rendre maîtres. Située près du défilé des Bibânes, que leurs armées devaient nécessairement franchir pour aller d'Alger à Constantine, elle eût été pour eux de la plus haute importance, et c'était pour n'avoir pu la soumettre, qu'ils étaient obligés de lui payer une sorte de tribut toutes les fois qu'ils voulaient passer le défilé qu'elle commande et dont elle est la clef[1].

» Les gens d'El-Kalah labourent des terres du côté de la Medjana et des Bibânes. »

Les Beni-Aïdel, à 65 kilom. O.-N.-O. de Setîf, 50 S.-O. de Bougie, tribu dont le territoire est presque aussi étendu que celui des Beni-Abbês, puisqu'il a 23,000 hectares. Ils sont séparés de Ourzellaghène et des Beni-Oughlis par la Nasava, occupent presque toute la vallée inférieure de l'Adjeb, au-dessus de son confluent et le versant occidental de celle de l'Ouad-Chartioua, et de son affluent, l'O. Mahadjar, enveloppant les Beni-Abbês, à l'E. et au N., tandis qu'ils ont eux-mêmes, dans les deux directions, les Beni-Iala, les Beni-Ourtilâne, les Beni-Khiar et les Beni-Immel; au sud,

[1] Ceci n'est peut-être vrai que relativement; la colonne française de 1839 n'a payé aucun tribut pour traverser les Bibânes, et n'y a pas éprouvé grande résistance

leur pays est limitrophe de la Medjana, dont il est séparé par l'Ouad-Chartioua et l'O. Mahadjar.

D'après M. de Valdan, ce territoire, auquel il ne donne pas toutefois la même étendue (la partie méridionale appartiendrait aux Beni-Abbês), serait divisé entre les Oulad-Djemmati et les Ighril, au N. de l'Adjeb, les Beni-Aydel, au sud de la même rivière, et dont 2 fractions ont nom Seddouk et O. Aya.

En combinant les données recueillies par l'auteur de *La Kabylie* avec celles de la Carte des Tribus et de la carte du Dépôt de la guerre, on voit que leurs principales Ferka ou fractions, sont les Tamokara, les Thizi-Aïdel, les Beni-Aïdel proprement dits, les Masauta, les Hamalou, les Taacat, les Tigarmine, les Oulad-Khelifa, les El-Maïn et les Beni-Idîr, sur lesquelles l'ouvrage intitulé *la Kabylie* donne les renseignements suivants :

Tribu de Tamokara. Elle est peu importante, se compose en grande partie de marabouts, et peut mettre 200 fantassins sous les armes. Son territoire est couvert d'oliviers bien cultivés, et on y récolte des céréales, du miel et de la cire. Dans la partie nord se trouve une source très-abondante d'eaux thermales. Les Tamokara fabriquent du savon.

Tribu de Tizy-Aïdel, Thizi-Haidel de *La Kabylie.* Elle a un territoire peu étendu, mais elle est très-riche en huile d'olive, recueille assez de blé et d'orge pour sa consommation, a quelques ruches et fabrique du savon. Les Tizy-Aïdel peuvent mettre sous les armes 200 fantassins.

Tribu de Beni-Aïdel, Beni-Haidel de *La Kabylie*, une des plus riches de la vallée de la Nasava. Son territoire produit des céréales et des fruits de toute espèce; mais sa principale richesse consiste en oliviers. Elle a beaucoup de ruches et fabrique quantité de savon. Le marché des Beni-Aïdel, qui se tient le jeudi, est un des mieux approvisionnés de la contrée; il s'y

Digitized

fait un grand commerce, et cette tribu est très-riche en numéraire.

Tribu de Masauta, très-riche en céréales, huile d'olive, miel et cire, fruits et légumes divers; elle a de beaux pâturages et élève des bestiaux de toute espèce. 300 fantassins.

Tribus de Hamalou, *Thaacat* et *Tigarmine*, de peu d'importance. Elles recueillent des céréales, de l'huile, des fruits divers, et élèvent du bétail. Ces trois tribus peuvent mettre sous les armes 400 fantassins. Les quatre tribus de Tamokara, de Hamalou, de Taacat, sont représentées sur la *Carte des Tribus* par leur principal village, et avec cette orthographe qui semble plus exacte : *Tamokra, Amalô, Takaât.*

Les *Oulad-Khelifa*, qui sont sans doute les *Ouled-el-Kelf* de la Kabylie, les *Beni-Kalifa* de M. de Valdan. Ils sont placés sur le flanc nord-ouest de la vallée de l'O. Mahadjar, entre les Mkedden de la Medjana et les Beni-Abbês, à 62 kilom. O. de Setîf, à 18 N.-N.-O. du fort de Bou-Ariridj.

C'est une des plus fortes tribus du bassin de l'Oued-bou Sellam et elle peut lever 1200 fantassins bien armés et bons guerriers. Son territoire est formé d'une belle plaine bien cultivée, où l'on recueille beaucoup de céréales; on y voit aussi de beaux pâturages et de nombreux troupeaux qui font sa principale richesse.

Entre les Oulad-Khelifa et les Béni-Iala, se trouvent les *Beni-Ayed* (sans doute encore une fraction des Beni-Aïdel), qui ne sont cités ni par M. de Valdan, ni par la Carte des Tribus.

Les *Elmaïn*, au N. des Oulad-Khelifa (Dépôt de la guerre), à 57 kilom. O. ¼ N.-O. de Setif. Ils recueillent assez de blé et d'orge pour leur consommation, et beaucoup d'huile d'olive, de miel, de cire et de fruits : leurs pâturages sont étendus, leurs troupeaux nombreux et le commerce les a rendus riches en numéraire. Dans la par-

Digitized by Google

tie sud-ouest de leur territoire s'élève la haute montagne d'Amazâne, couverte d'une vaste forêt de pins. Cette tribu peut lever 800 fantassins bien armés et braves.

Les *Oulad-Sidi-Idir*, au N. des El-Maïn (*Dépôt de la Guerre*), tribu de marabouts qui occupe un seul village situé à 58 kilom. O.-N.-O. de Setif. Ils recueillent des céréales, de l'huile d'olive, des fruits, et ils ont beaucoup de ruches. 100 fantassins.

Ces trois dernières tribus sont sur la rive gauche de l'Ouad Chertioua (appelé en un point, O. El-Maïn) et de son affluent l'Oued-Mahadjar.

M. de Valdan place sur la rive droite et au confluent de l'Oued-bou-Sellam, comme fraction des Béni-Aïdel, une tribu du nom d'*Oulad Djemmati*, ayant un territoire fort étendu, que nous ne trouvons pas citée ailleurs dans cette position, et qu'on ne saurait confondre du reste avec la voisine des Guifsar.

Les *Ighril* sont, d'après M. de Valdan, à l'est des Beni-Djemmati, à l'est des Beni-Ghriar (*Beni-Khiar*, de la Carte des Tribus), au sud des Beni-Immel, autour d'un lieu appelé *Taut*, aux sources de l'Ouad-Immel.

Les *Beni-Immel*, à 65 kilom. N.-O. de Setif, à 33 S.-O. de Bougie, entre les Beni-Aïdel au S., les Sanhadja et les Beni-Abd-el-Djebbar au N.-E. Les Beni-Immel recueillent beaucoup de céréales, d'huile d'olive, de fruits de toute espèce; ils ont beaucoup de ruches à miel, de bons pâturages et des bestiaux de toute espèce, sont très-commerçants et riches en numéraire. Cette tribu compte 800 fantassins et 50 cavaliers. Son principal cheïkh, appelé Hamer-Ouïdir, a une très-grande influence dans la contrée.

Les *Sanhadja*, les Sénadja de *la Kabylie*, une fraction de la grande et ancienne tribu des Sanhadja, célèbre dans les premières invasions des Arabes; le long de la rivière, entre les Beni-Immel et l'Oued-Ilmaïn, à 62 kilom. N.-O. de Setif; l'entrée de son territoire n'est qu'à 18 kilom. S.-O.

Digitized by Google

de Bougie. Cette tribu est riche en céréales, huile d'olive, pâturages, bestiaux et numéraire; elle est très-commerçante. Les Sanhadja ont 500 fantassins et 50 cavaliers. Un de leurs villages, Tìssa, est bâti sur des ruines romaines.

Les *Adjissa*, Adgissa de *la Kabylie*, tribu peu importante [1], dans une plaine très-fertile et bien cultivée; elle est riche en céréales, huile d'olive, pâturages et bestiaux, et compte 200 fantassins. Sur les confins du territoire de cette tribu, avec celui des Sanhadja, se trouve un cimetière antique dont les tombeaux sont restés intacts jusqu'à ce jour. (*La Kabylie.*)

Les *Oulad-Tamzalt*, à 62 kilom. N.-O. de Setîf et seulement à 4 de Bougie vers le midi. Ils ont la Nasava au N.-O, les Oulad-Amriou, au S.-E., et sont séparés du golfe de Bougie par les Beni-bou-Mçaoud. C'est une tribu puissante, puisqu'elle peut mettre sous les armes 1200 fantassins et 200 cavaliers, tous braves guerriers [2]. Elle recueille assez de céréales, d'huile, de fruits et de légumes pour sa consommation, possède beaucoup de ruches à miel et élève dans de gras pâturages des bestiaux de toute espèce. Les Oulad-Tamzalt possèdent dans la partie orientale de leur territoire plusieurs carrières dont les pierres sont d'une qualité supérieure pour meules de moulins à grains et à huile; on en exporte beaucoup. Le marché de cette tribu se tient le samedi et elle est riche en numéraire.

[1] Elle n'est portée ni sur la Carte des Tribus, ni sur celle de M. de Valdan, mais, d'après la marche adoptée par l'auteur de la brochure intitulée *Kabylie*, on voit qu'elle doit être sur la Nasava entre les Sanhadja et les Oulad-Tamzalt, si ce n'est une fraction de l'une ou de l'autre.

[2] On est étonné de ne pas les trouver sur la carte de M. de Valdan, qui indique seulement sur le territoire des Sanhadja un lieu appelé *El-Sebt-mta-Tamezalet*, marché du septième jour (samedi) des Tamezalet ou Tamzalt.

Digitized by Google

La famille des Ouled-ô-Rabba, qui commande depuis longtemps la tribu d'Ouled-Tamzalt, est très-influente dans la Kabylie. C'est sur les cheïkhs appartenant à cette famille que se sont toujours appuyés les deys d'Alger, quand ils ont voulu faire quelque opération dans le pays kabyle. Le cheïkh Saïd-Ouled-ô-Rabba, mort à la fin de l'année 1835, jouissait d'une grande considération, et avant notre arrivée en Afrique, le dey Husséïn en faisait le plus grand cas. Son fils aîné, Mohammed, ne s'étant pas trouvé assez âgé à la mort de son père pour lui succéder, le commandement de la tribu fut donné à Mohammed-Amézaïan, son oncle, qui en est encore le chef aujourd'hui.

Le cheïkh Amézaïan est homme d'action, mais il impose fort peu par ses qualités morales. Son influence dans la contrée lui vient toute de la considération dont jouit sa famille. Fatima, veuve du cheïkh Saïd, a hérité d'une grande partie de l'autorité morale qu'avait son mari sur la tribu d'Ouled-Tamzalt et sur les tribus voisines.

En arrière des Oulad-Tamzalt, sont les *Beni-Amriou*, les Ameroiou de *La Kabylie*, qui appartiennent aussi au bassin de la Nasava et sont à 15 kilom. sud de Bougie. Ils sont peu importants, recueillent assez de blé et d'orge pour leur consommation, ont quelques ruches, beaucoup de chèvres, mais peu de gros bétail. Leur principale richesse est une carrière de pierres à meules, semblable à celle des Oulad-Tamzalt. Les Amriou ont environ 150 fantassins.

Tribus du bassin de l'Ouad-bou-Sellam, sur le cours même de la rivière, en descendant vers la Soumâne.

Les *Beni-Adjab*, les Beni-Adgéb de *La Kabylie* (28 kilom. N.-N.-O. de Setîf), entre le Djebel-bou-Amer et la rive droite de la rivière, affluent de la Bou-Sellam, à laquelle ils donnent leur nom, l'Ouad-beni-Adjeb. Ils ont un très-beau territoire, formé d'une grande plaine qui s'étend jusqu'au pied des montagnes

Digitized by Google

du Guergour. Cette tribu est riche en céréales, pâturages et bestiaux ; mais elle n'a pas de plantations. On y compte 300 fantassins et 50 cavaliers.

Les *Beni-Djemati*, entre les Adjeb au S.-E. et les Guifsar au N.-E., en dehors du coude formé par la Bou-Sellam dans un changement de direction du Sud vers l'Ouest. L'auteur de *La Kabylie* les nomme *Beni-Gémati ;* d'après lui, cette tribu recueille beaucoup de céréales et d'huile d'olive, des fruits et des légumes de toute espèce ; elle a en outre de beaux pâturages et nourrit de nombreux troupeaux. Les Beni-Djemati sont très-commerçants et riches en numéraire ; ils peuvent mettre sous les armes 400 fantassins.

Les *Guifsar*, entre le Djebel-Guifsar au N. et l'Oued-bou-Sellam au S., à 40 kilom. N.-O. de Setif, 32 kil. au S. de Bougie. Ils sont très-riches en huile d'olive, céréales, cire, miel, fruits divers, et peuvent armer 300 fantassins.

La situation de cette tribu est une de celles au sujet desquelles il est le plus difficile de mettre d'accord les diverses autorités qui nous servent ici. La position que nous venons de donner est celle de la *Carte des Tribus*. Mais l'auteur de *La Kabylie* les rejette en dehors du bassin de la Bou-Sellam, et ils sont placés par M. de Valdan, sous le nom d'*Yguifessal*, dans celui de l'Oued-Aghérioun, au nord-est de la position qui leur est assignée par MM. Carette et Warnier ; la carte du Dépôt de la guerre (*Prov. d'Alger*, Par. 1846) écrit *Eguifser*, et la met dans le bassin de l'Oued-Ilmaïn. « Entre les Beni-Oudjhane (lisez *Guifsar*), et les Beni-Adjeb, dit l'auteur de *La Kabylie*, sont les *Halia* qui ont peu d'importance ; ils sont riches en céréales, pâturages et bestiaux, ont quelques oliviers et quelques ruches à miel. Cette petite tribu a 60 fantassins. »

Les *Beni-Mouahli* (50 kil. N.-O. de Setif, 32 kil. S. de Bougie), les Beni-Moalide *La Kabylie*, sur les deux rives

Digitized by Google

du cours inférieur de l'Oued-beni-Mouahli, affluent de l'Oued-bou-Sellam, tribu riche et forte, qui peut mettre 800 fantassins sous les armes. Son territoire produit beaucoup de céréales, d'huile, de fruits et de légumes de toute espèce; elle élève de grands troupeaux et a de nombreuses ruches. Une partie de la surface du pays, depuis la rive de l'Adjeb jusqu'aux montagnes qui bordent la vallée de l'est, est couverte d'une grande forêt de pins. (*La Kabylie*).

Les *Beni-Maouch*, d'après M. de Valdan, à 36 kilom. S. ¼ S.-O. de Bougie, au N. des précédents dont ils ne sont peut-être qu'une fraction, car il n'en est pas fait mention par la Carte des Tribus. Leur territoire est très-fertile et produit beaucoup de céréales, d'huile, de légumes et de fruits divers; elle a de beaux pâturages, de grands troupeaux, et fait une grande quantité de cire et de miel. Son marché est très-fréquenté et la tribu est riche en numéraire; elle peut mettre sur pied 500 fantassins bien armés et bons guerriers. (*La Kabylie.*)

M. de Valdan place à l'O. des Mouahli les *Aguemmoun* (*les collines* en berbère) que la Carte des Tribus inscrit seulement comme une localité de ces derniers; mais l'auteur de *La Kabylie* en fait une tribu sur laquelle il donne les détails suivants :

« La tribu d'Aguémoun est, comme la précédente, une des plus riches de la contrée; elle récolte de grandes quantités de céréales, d'huile d'olive, de miel, de cire, de fruits et de légumes divers; elle a beaucoup de pâturages et elle élève de nombreux troupeaux de toute espèce. Cette tribu, très-commerçante, est riche en numéraire et peut mettre sous les armes 300 fantassins (p. 24). »

Au N. des Aguemmoun, sur une route conduisant de Zammora à Bougie, M. de Valdan place les *Beni-Griar*, à 37 kilom. S.-S.-O. de Bougie. (Voy. ci-après, p. 444.)

Les *Beni-Msisna*, les Messisséna de l'auteur de *La*

Digitized by Google

Kabylie (ne sont pas mentionnés par M. de Valdan), à l'O. des Mouahli et à 38 kilom. S.-S.-O. de Bougie. Cette tribu est riche en céréales et bestiaux, recueille quelques fruits et a beaucoup de ruches à miel ; elle possède une source salée très-abondante qui la met à même de vendre une grande quantité de sel. Les Msisna ont 300 fantassins.

Il faut placer par ici un démembrement de la tribu d'*Adjissa* que nous avons déjà trouvé dans le bassin de la Nasava et sur lequel l'auteur de *La Kabylie* donne ces quelques mots : « La tribu d'Adgissa est comme la précédente (les Msisna) très-riche en céréales, bestiaux, cire et miel ; elle peut mettre sous les armes 250 fantassins (p. 24-25). »

La Carte des Tribus met à l'O. des Msisna les *Beni-Khiar*, sur l'emplacement desquels M. de Valdan indique les *Beni-bou-Hamza* avec le village de Tenzaout, près de l'Adjeb, ce qui, d'un autre côté, peut faire penser que là doit être la tribu des *Temsaoud*, dont l'auteur de *la Kabylie* dit [1] :

« La tribu de Temsaoud est la dernière établie sur la rive droite de l'Adjeb [2] (lisez : *Oued-bou-Sellam*) ; elle est composée en grande partie de marabouts, n'a qu'une médiocre importance et ne peut mettre sous les armes que 100 fantassins. Cette tribu est riche en huile d'olive, céréales, miel, cire et bétail (p. 24). »

Enfin, les *Beni-Aïdel* que nous avons déjà rencontrés en descendant la rive droite de l'Oued-Bou-Sellam.

[1] Ces incertitudes montrent, encore une fois, combien la publication du grand ouvrage de M. le capitaine Carette sur les Kabyles est nécessaire.

[2] Ceci ne serait pas exact d'après la Carte des Tribus et celle de M. de Valdan, à moins, ce qui est à croire, que les Temsaoud soient une fraction des Beni-Aïdel de la première ou des Djémati de la seconde. Dans tous les cas, MM. Carette et Warnier indiquent *Beni-bou-Hamza* comme un village des Beni-Aïdel.

Digitized by Google

Rive gauche :

Les *Hel-Chefâ*, agglomération de tribus arabes et berbères occupant une superficie de 42,000 hect., et dont la limite orientale est à 20 kilom. O. de Sétif, tandis que celle du N. est à 44 kilom. S. de Bougie ; une petite partie est sur la rive droite de la rivière, du côté de la première de ces villes. Ils sont divisés en *Abdeli* qui comptent trois fractions : les Oulad-el-Haddidj, O. Choua, O. Zidâne ; les *Smâcha*, au N. ; les *Gherazla*, subdivisés en Oulad-Ali, O. Nacer, O. Gharaba, O. Sebt, O. Rechel, à l'E., sur les deux rives de l'Ouad-bou-Sellam ; les *Oulad-Iahia*, au S. ; les *Oulad-Teïr*, subdivisés en O. Ghaïbia, O. Djellal, O. Hamza, O. Zoui [3].

Les *Beni-Brahim*, au N. des Hel-Chefâ, à 57 kilom. N.-O. de Sétif, et à peu près à la même distance au sud de Bougie. Cette tribu est riche en céréales et huile d'olive ; elle a beaucoup de bestiaux et de ruches à miel. Les Beni-Brahim peuvent armer environ 400 fantassins.

Les *Beni-Afif*, entre le Djibel-beni-Brahim, au sud, et la rivière au nord, à égale distance (57 kilom.) de Setîf et de Bougie. C'est une tribu forte et riche, qui recueille beaucoup de céréales, huile d'olive, fruits et légumes de toute espèce. Elle a de grands troupeaux et de nombreuses ruches. Dans la partie sud-ouest de leur territoire est une haute montagne couverte d'une forêt de pins. Les Beni-Afîf ont environ 500 fantassins.

Les *Beni-Chebana*, à l'O. des Beni-Afîf, et au N.-O. des Beni-Brahim, 42 kilom. N.-O. de Setîf, 57 kil. S. de Bougie. Cette tribu est très-riche en céréales, huile d'olive, fruits, légumes de toute espèce et numéraire ; dans ses beaux pâturages paissent de nombreux troupeaux et elle a beaucoup de ruches. Les Beni-Chebana, peuvent mettre sous les armes 800 fantassins bien armés et bons guerriers. (*La Kabylie*).

[3] *Carte des Tribus*, par MM. Carette et Warnier.

Digitized by Google

Les *Ismamel et les Fréka* (la Kabylie), qui ne sont indiqués ni par la Carte des Tribus, ni par M. de Valdan, comme étant sans doute une fraction des Beni-Chebana ou des Beni-Ourtilâne; mais la carte du Dépôt de la guerre place sur la Bou-Sellam même, au-dessous des Beni-Chebana, un lieu nommé *Fraha,* emplacement des *Fréka* de l'auteur de *La Kabylie*. Les tribus d'Ismamel et de Fréka, dit-il, sont peu importantes. Cette dernière ne se compose en grande partie que de familles de marabouts. Elles sont l'une et l'autre riches en céréales, huile d'olive, fruits divers, pâturages et bestiaux, et elles ont aussi beaucoup de ruches.

Les *Beni-Ourtilâne*, que l'auteur de la Kabylie appelle *Beni-Ouirtidén*, à 50 kilom. N.-O. de Sétîf, 45 kilom. S.-S.-O. de Bougie, entre les Beni-Brahim et les Beni-Chebana, à l'E., et les Beni-Aïdel à l'O.; ils en sont séparés par l'Oued-Chartioua, de même que l'Oued-beni-Ourtilâne les sépare des Beni-Iala, au S. et l'Oued-bou-Sellam, au N. des Beni-Msisna et des Beni-Khiar. Les Beni-Ourtilâne recueillent une grande quantité d'huile d'olive, de fruits divers et particulièrement de figues, assez de blé et d'orge pour leur consommation; ils ont quelques ruches [1], ainsi que plusieurs sources salées très-productives. Cette tribu peut mettre 400 fantassins sur pied. (*La Kabylie*). Dans la partie nord de leur territoire se trouve un lieu bien connu appelé *Reboula*, d'après M. de Valdan, qui ne se trouve pas mentionné sur la Carte des Tribus, parce que ce n'est sans doute que la résidence d'une fraction des Beni-Ourtilâne, mais à laquelle l'auteur de *La Kabylie* a consacré comme tribu, un article particulier sous le nom d'*Arboula*.

» Aux confins S.-O. des tribus de Beni-Afîf et de Beni-Chebana se trouve la tribu d'Arboula, dans une

[1] Et des viviers de sangsues (M. de Valdan).

Digitized by Google

plaine bien cultivée. Elle est riche en céréales et en bestiaux, mais elle a peu de plantations.

» Il se fabrique, dans cette tribu, de grandes quantités de poudre de guerre et de balles de fusil. Les Kabyles d'Arboula font eux-mêmes leur salpêtre. Ils tirent le plomb des mines de Bou-Taleb, grande montagne située dans le sud de la ville de Setîf [1].

» C'est Arboula qui fournit des munitions de guerre à toute la contrée, et elle fait vendre de la poudre et des balles sur tous les marchés de la Kabylie. Cette industrie donne un très-grand commerce à cette tribu, et elle est très-riche en numéraire.

» Elle peut mettre sous les armes 500 fantassins. » (p. 19.)

L'auteur du mémoire sur les Kabyles des environs de Bougie (*Tableau des établissements*, etc., 1840) ajoute :

« Gheboula : cet aarch (*tribu*), se divise en six kharoubah, et compte en tout 600 fusils. Au milieu du territoire occupé par cette tribu se trouve une ville nommé *Akrib* (à laquelle M. de Valdan donne le nom de la tribu, identification qui est d'ailleurs ordinaire dans tout l'Orient), ceinte de murs et d'une assez grande étendue ; les maisons y sont entourées de jardins. Elle est bâtie sur un mamelon en forme de pain de sucre et assez escarpé. Outre cette ville, la tribu occupe neuf grandes dechra, dans lesquelles, ainsi que dans la ville, on fabrique de la poudre.

» Parmi ces villages se trouve Resfa, où est la Zaouia de Sidi-Aïssa-ben-el-Habib, marabout fort con-

[1] Les mines de plomb du Djebel Ressass, près de Hammam-Lif (Tunis) ainsi que celles d'Ouanacheris et des Beni-Boutaleb sont aussi très-abondantes, et on pourrait certainement en tirer de grandes richesses si elles étaient mieux exploitées Le procédé pour raffiner le plomb en usage ici est de placer alternativement une couche de plomb et une de minerai, puis d'y mettre le feu. On obtient souvent ainsi *quatre-vingt livres* de plomb d'*un seul quintal* de minerai. »

(*Le docteur Shaw*, 1730.)

Digitized by Google

sidéré. Cette Zaouia, située au nord des montagnes Beni-Adjeb, se trouve sur la rive droite de l'Oued-Maïn, et sur la rive gauche d'un de ses affluents, l'Oued-beni-Oudjane. Il y avait autrefois là une célèbre et nombreuse école de T'alebs; mais cette école a été désertée par suite de la peste qui apparut dans le pays, il y a une trentaine d'années, et qui y avait été apportée de Bône et de Bougie; elle dura, dans le pays, environ six à sept ans. Depuis cette époque, elle n'y a plus reparu; elle venait primitivement d'Alexandrie.

» La seule tribu des Gheboula fabrique pour la vente la poudre de guerre de cette portion de l'Algérie. Cette fabrication se fait en commun dans chaque dechra. Des maisons éloignées des autres sont destinées à cet usage; tous les habitants y travaillent, y compris femmes et enfants; ils emploient, pour la fabriquer, des procédés analogues aux nôtres, et la font sécher au soleil.

» L'habitude qu'ils ont de cette fabrication, et les dangers qu'ils peuvent courir, font qu'ils apportent beaucoup de précautions dans le travail; aussi arrive-t-il peu d'accidents.

Les *Beni-Achêch*, au N.-O. des Beni-Ourtilâne, démembrement d'une tribu que nous avons déjà signalée sur d'autres points de la Kabylie. Elle a un territoire peu étendu, mais sur lequel on récolte beaucoup de céréales, d'huile, de cire, de miel et de fruits. Les Beni-Achêch peuvent armer 200 fantassins, et ne sont cités que par l'auteur de *La Kabylie*.

Les *Beni-Aïdel* et les *Beni-Abbès*, que nous avons déjà rencontrés sur la rive droite de l'Oued-bou-Sellam et sur la même rive de la Nasava.

Tribus situées dans le bassin de l'Oued-bou-Sellam, mais sur ses affluents :

Affluents de *gauche* :

L'Oued-Chartioua.

En le remontant on trouve, à l'est :

Digitized by Google

Les *Beni-Iala*, les Beni-Hâlla de l'auteur de *La Kabylie*, à 50 kilom. O. ¼ N.-O. de Setîf, et à la même distance au S.-S.-O. de Bougie, entre les Beni-Ourtilâne au N., et les Zamora au S., à l'E. des Beni-Aïdel, dont ils sont séparés par l'Oued-Chartioua [1]. Placés à l'extrémité occidentale du massif qui domine le Zamora.

Les *Zamora*, à 50 kilom. O. de Setîf, et à 60 S.-S.-O. de Bougie, à l'E. du confluent des deux rivières qui forment l'Oued-Chartioua, entre les Beni-Iala au N., les Hel-Chefâ à l'E, la Medjana au S., les Beni-Aïdel à l'O. La *Notice statistique*, qui ne donne aucun détail sur les tribus dont la description a fait jusqu'à présent le sujet de ce second article, rompt enfin le silence au sujet des Zamora. D'après ce travail [2], la superficie de leur territoire est de 6,000 hectares, dont 3,000 sont cultivés. Il évalue leur population à 1700 individus, occupant 551 gourbis et 20 tentes, et sur lesquels on compte 6 cavaliers et 566 fantassins (*La Kabylie* dit 800, mais le premier chiffre vaut mieux). On compte parmi eux, 30 familles de marabouts et 100 de Koulouglis (descendants de Turks), ce qui s'explique par cette circonstance que les deys avaient élevé ici un

[1] La position indiquée par M. de Valdan diffère un peu de celle-ci; les Beni-Iala sont à l'ouest des Zamora. D'un autre côté l'auteur de la *Kabylie*, les met en deçà des Zamora, c'est-à-dire au N. (l'écrivain étant à Bougie), au pied d'une grande montagne appelée Taffaôt. Mais sur la Carte de M. de Valdan et sur celle du Dépôt de la Guerre, le Taffaôt en Taffât est à l'est du Zamora, et même cette dernière donne aussi le nom de Taffât au Djebel-Sommah qui est encore plus à l'est, au delà de l'Oued-bou-Sellam.

[2] Ce document ne parle pas des tribus de la Kabylie proprement dite situées dans le bassin de la Nasava et d'une bonne partie de celles du bassin de l'Oued-Sebao, sur lesquelles il semblerait que les bureaux arabes n'ont recueilli aucun renseignement, bien que la grande Carte de M. de Valdan (au 1/ 200,000e) témoigne du contraire. Les Zamora et quelques autres tribus que nous mentionnerons ont échappé seules à cette réserve sans doute commandée par quelque circonstance particulière.

Digitized by Google

fort dont la garnison, de soixante hommes, était renouvelée chaque année ; il est aujourd'hui en ruines. (*La Kabylie.*) Le territoire des Zamora, dit l'auteur de cet ouvrage, est très-fertile ; on y recueille de grandes quantités de céréales, beaucoup de fruits divers, et le jardinage y est favorisé par nombre de sources abondantes. Cette tribu aurait aussi de beaux pâturages et élèverait de nombreux troupeaux de toute espèce. « La tribu de Zamora, d'après *la Notice*, a très-peu de troupeaux et des cultures très-restreintes [1], elle cultive 30 jardins et quelques céréales.

Les Kabyles de Zamora sont très-industrieux : ils apprêtent des cuirs et des peaux avec lesquels ils confectionnent des chaussures pour homme et pour femme, des cartouchières à l'usage des Kabyles, et beaucoup d'ouvrages en peau. Ils fabriquent aussi de grandes couvertures de laine très-estimées, des beurnous, des kaïks, des gandoura (chemises de laine) pour les Arabes, enfin des tuiles. Cette tribu a dix-huit moulins et fait le commerce des huiles, du savon et du tabac qu'elle colporte dans toute la province. (*La Kabylie et la Notice.*)

D'après MM. Carette et Warnier, les Zamora ont dix-sept villages ; la Notice donne les noms suivants de leurs fractions : Beni-Fouda, Drâ-Helima, Soubigna, Oulad-ben-el-Haouchet, Oulad-Hatiman, Oulad-Abd-el-Ouachid, Oulad-bou-Aziz, Talzamert, El-Gouliha, Fizi, Oulad-Djellal, Oulad-Sidi-Amar, Zmala-d'Abd-el-Sellam.

[1] Les chiffres superficiels que nous avons donnés paraissent démontrer le contraire, car ils indiquent que la *moitié* du sol est en culture, ce qui est beaucoup pour un pays montagneux. Quant au bétail, si les chiffres que donne la Notice sont exacts, ils montrent que l'auteur de la *Kabylie* n'a pas été bien informé. En effet d'après les bureaux arabes, les Zamora auraient 40 bœufs et vaches, 800 moutons, 200 chèvres, 22 chevaux et 250 mulets. (*Tableau de la situation des établissements français en Algérie*, 1844-1845, page 476).

Sur la rive gauche :

Les *Beni-Aïdel*, qui occupent entièrement tout ce côté de la vallée de l'Ouad-Chartioua et de son affluent l'Oued-Mahadjar où ils ont, en allant du S. au N., les fractions suivantes : les *Oulad-Khelifa*, les *El-Maïn* et les *Oulad-Sidi Idîr*, que nous avons décrites en parlant des Beni-Aïdel.

Dans le bassin de l'*Adjeb*, en descendant des sommets du Babour, on trouve successivement :

Les *Oulad-Khalf-Allah*, à 30 kilom. N. de Setîf.

Les *Ammoucha*, rive gauche, à 25 kilom. N. de Setîf, au S. des précédents.

Les *Beni bel-Kaçem*, sur les deux bords de la rivière, à l'O. des Ammoucha et à 25 kilom. N.-N.-O. de Setîf.

Les *Beni-Adjab*, que nous avons déjà rencontrés parmi les tribus de la rive droite de l'Ouad-bou-Sellam. (*Voy.* p. 441.)

Sur le versant N. du bassin se trouvent :

Les *Beni-Mendil*, au N. des Oulad-Khalf-Allah, à 35 kilom. N. de Setîf.

Les *Meharet*, au N. des Beni-bel-Kaçem, à 30 kilom. N. ¼ N.-O. de Setîf.

Dans le bassin de l'*Oued-Sebt* sont :

Les *Djermouna*, à la tête même, au N. des Beni-Mendil, à 58 kilom. N. ¼ N.-O. de Setîf.

Les *Oulad-el-Bahari* (flanc N.-O.) entre les Djermouna et les Guifsar, à 56 kilom. N.-N.-O. de Setîf.

Les *Guifsar*, que nous avons déjà trouvés sur la rive droite de l'Oued-bou-Sellam.

Les *Rehamine*, sur le flanc S.-E., au N.-E. des Adjab, à 32 kilom. N.-N.-O. de Setîf.

Les *Adjab*, qui donnent leur nom au bassin voisin.

La Carte des Tribus comprend dans une même division, sous le nom de *Guergour*, les tribus de l'Oued-Adjeb et les Rehamine de l'O. Sebt ; quant au *Djebel-Guergour*, il n'appartiendrait pas à ce territoire d'après

Digitized by Google

la Carte de M. de Valdan et serait au S.-O., au-delà de l'Oued-bou-Sellam.

Dans le bassin de l'*Oued el-Maïn.*

A la tête, sur la droite, se trouvent :

Les *Beni-'Abbès*, démembrement de la grande tribu dont il a été question plus haut.

Sur la gauche :

Les *Beni-Khallad*, qui touchent aux *El-Bahari* du bassin de l'Oued-Sebt, à 57 kilom. N.-N.-O. de Setif, 29 S.-E. ¼ S. de Bougie. Les deux tribus sont à l'E. des *Beni-Oudjhane.*

Les *Beni-Oudjhane*, sur les deux rives de la rivière, au N. des Beni-Guifsar, au S. des Beni-Slimâne, à l'E. des Barbâcha et des Beni-Khateb, à 25 kilom. S.-S.-E. de Bougie. Cette tribu recueille assez de céréales, de fruits et de légumes pour sa consommation ; elle a peu d'oliviers et de gros bétail, mais beaucoup de vaches et de chèvres. Son territoire est couvert d'oliviers qui font sa principale richesse ; on y voit aussi une vaste forêt de chênes sur les flancs d'une grande montagne de la partie orientale appelée *Taknitouche* (la Kabylie). Nous avons fait remarquer que l'auteur de ce travail les plaçait sur la rive droite de la Bou-Sellam (son Adjeb), et M. de Valdan dans le bassin de la même rivière, de ce même côté, au N.-E. des Mouahli, sous le nom de *Ouidzan.*

Les *Barbâcha* (rive droite), entre les Beni-Oudjhane, à l'E., et les Tamzalt au N.-O., au S.-O. des Beni-Slimâne, à 18 kilom. sud de Bougie. Ils occupent quinze ou seize dechrah situés sur le versant occidental d'une montagne dont les Beni-Slimâne occupent le versant est. Leurs produits agricoles sont peu considérables, mais ils ont beaucoup de ruches et exploitent, comme les Beni-Slimâne une mine de fer dont les produits constituent leur principale richesse. Cette exploitation se fait au moyen de galeries ; toutefois comme ils y mettent peu d'art

Digitized by Google

et de précautions, un grand nombre périssent écrasés par les éboulements. Pour la fonte du minerai, ils emploient le charbon de bois, qu'ils fabriquent avec les arbres nombreux de leurs montagnes; ils se servent, pour le réduire, de forges à la catalane, qu'attisent des soufflets faits avec des peaux de bœufs. La fonte qu'ils obtiennent se nomme *ahrech* et le fer doux *rtob*, mais ils ne savent pas faire l'acier. Le fer sorti de leurs forges est loin de suffire à la consommation du pays, aussi en importent-ils une assez grande quantité; le fer de Suède, jadis objet de contrebande, leur est bien connu. (*La Kabylie*, *Tableau de la situation, etc.*, pour 1840, p. 379.) Les Barbâcha peuvent lever 500 fantassins. (*La Kabylie.*)

Beni-Khateb (les Beni-Katten de l'auteur de *La Kabylie*), sur la rive gauche, vis-à-vis des Barbâcha, au N. des Mouahli, entre les Beni-Oudjhane et les Beni-Abd-el-Djebbar, à 25 kil. S. de Bougie. Cette tribu est riche en huile d'olive, céréales, cire, miel, fruits divers, pâturages et bétail, et numéraire, fruit de leur commerce; elle possède en outre de belles plantations de caroubiers. Les Beni-Khateb ont 400 fantassins. (*La Kabylie.*)

Les *Beni-Abd-el-Djebbar* (rive gauche), vis-à-vis des Barbâcha, entre les Beni-Khateb et les Sanhadja, à 25 kilom. S.-S-O. de Bougie.

Au midi des Abd-el-Djebbar se trouvent les *Beni-Djelil*, au nord des Beni-Khiar et des Msisna, au N.-O. des Mouahli; ils sont riches en céréales, fruits, bestiaux et ruches. Cette tribu compte environ 500 fantassins.

Nous pensons que les *Immoula*, sur lesquels l'auteur de *La Kabylie* donne les détails suivants, sont entre les Beni-Djelil et les Beni-Abd-el-Djebbar; M. de Valdan (qui écrit *Imoula*) les met au sud de ces derniers, à 30 kilom. S.-O. ¼ S. de Bougie.

« La tribu d'Immoula produit du blé et de l'orge pour sa consommation; elle est très-riche en huile d'olive et en fruits divers; elle a quelques ruches à miel, peu de

Digitized by Google

bestiaux et beaucoup de chèvres. Elle peut mettre sous les armes 550 fantassins (p. 25). »

Le même écrivain cite après les *Beni-Djelil* les *Beni-Bokar*, sans doute les *Beni-bou-Beker* de M. de Valdan, au S.-E. des Imoula. Cette tribu est, d'après lui, composée de quatre petits villages bâtis sur des ruines romaines; elle recueille beaucoup de céréales, du miel, de la cire; elle a des pâturages et du bétail, mais peu de plantations. Les Beni-Bokar ont 400 fantassins.

Au N.-E. M. de Valdan place les *Yberbachen*, les Barbâcha dont nous avons parlé.

C'est aussi de ce côté que sont sans doute les *Mellaka*, que je ne trouve sur aucune carte et dont l'auteur de *La Kabylie* dit ce qui suit [1] :

La tribu de Mellaka est riche en céréales et bestiaux; elle a aussi beaucoup de ruches à miel. Elle possède sur son territoire plusieurs sources salées très-abondantes, et le sel est son principal article d'échange; aussi est-elle riche en numéraire. Cette tribu peut mettre sous les armes 500 fantassins.

Les deux dernières tribus que l'on trouve dans le bassin de l'Oued Ilmaïn, sont, à droite, les *Oulad-Tamzalt*, et à gauche, les *Sanhadja*, déjà décrites parmi celles de la Nasava.

Tribus des bassins maritimes qui aboutissent au golfe de Bougie, en allant de l'est à l'ouest :

Bassin de l'Oued-Aghérioun :

Les *Beni-Lezzazen*, sur les deux bords de la rivière, au-dessus de son embouchure, à 26 kilom. E.-S.-E. de Bougie.

Les *Beni-Haçaïn*, sur le golfe, à l'O., et à 24 kilom. E.-S.-E. de Bougie.

[1] On pourrait douter que ce soit une tribu, car *Mellah*, prononcé à peu près comme *Mellaka* en arabe, veut dire *sel* dans cette langue, mais non en berbère.

Digitized by Google

Les *Beni-Ismaïl*, au sud des Beni-Lezzazen, au nord des Djermouna, à 28 kilom. S.-E. de Bougie.

Les *Beni-Slimâne*, qui s'étendent en outre sur les eaux supérieures des petites rivières dont les embouchures se voient à l'O. de celle de l'Aghérioun, l'Ouad-Zitouna, l'Ouad-Safsaf (la rivière des peupliers), l'Ouad-beni-Mimoun, au sud de ces derniers et au sud-est des Oulad-Amriou; l'entrée de leur territoire n'est qu'à 10 kilom. sud de Bougie. Voici ce que dit des Beni-Slimâne, l'auteur de *La Kabylie :*

« La tribu des Beni-Soliman, située dans les montagnes qui sont au sud du territoire des Beni-Mimoun, est une des plus importantes de la contrée. Cette tribu récolte des céréales pour sa consommation; elle a beaucoup de ruches à miel, beaucoup de chèvres, mais peu de gros bétail; son territoire est couvert de noyers et elle fait un grand commerce du fruit et du bois de cet arbre. Les Beni-Soliman possèdent une mine de fer qui est exploitée depuis long-temps; ils fondent et vendent une grande quantité de ce métal aux autres tribus, aussi sont-ils riches en numéraire. Cette tribu peut lever 1500 fantassins. »

A l'ouest des Beni-Haçaïn sont les *Beni-Mehammed*, sur le golfe, et à 22 kilom. S.-E. de Bougie.

Bassin de l'Ouan-Zitouna :

Les *Oulad-Ouart-ou-Ali*, sur les deux bords de la rivière, sur le golfe, et à 19 kilom. S.-E. de Bougie.

Les *Beni-Amrous*, entre les Oulad-Ouart-ou-Ali et le golfe, de l'Ouad-Zitouna à l'O. Safsaf, et sur le versant nord d'un massif que couronne le Djebel-Amrous, haut de 1690 mètres, à 16 kilom. S.-E. de Bougie.

Les *Beni-Mimoun*, sur les deux rives de l'Ouad-beni-Mimoun et sur le golfe, au N. des Beni-Slimâne, et au S.-E. des Beni-bou-Mçaoud, qui les séparent de Bougie dont ils sont à 7 ou 8 kilom. vers le sud. Cette tribu n'est pas riche et ne récolte assez de blé et d'orge pour sa con-

Digitized by Google

sommation que dans les bonnes années. Elle n'a que peu de plantations, quelques oliviers dans la partie basse du territoire, des chênes sur les hauteurs; mais les Beni-Mimoun élèvent beaucoup de chèvres et ont de nombreuses ruches. Ils possèdent de grandes carrières de plâtre blanc, situées à peu de distance de la mer. Cette tribu peut avoir 600 fantassins et 20 cavaliers armés. (*La Kabylie.*)

Les *Beni-bou-Mçaoud*, au nord-ouest des précédents, sur les deux rives et à l'embouchure de la Nasava, à l'extrémité de la plaine que commande Bougie. Cette tribu recueille des céréales et du lin; elle a quelques beaux troupeaux, des ruches et des oliviers, mais pas en grand nombre. Les Beni-Mçaoud fabriquent de la toile et confectionnent les grandes chemises à l'usage des Kabyles. Ils peuvent lever 500 fantassins et 15 cavaliers.

Le petit village de Mellâla, situé dans la partie occidentale du territoire des Beni-Mçaoud, est bâti sur les ruines d'une ville romaine. Au-dessous de ce village on voit encore sur la Nasava (*La Kabylie*), les ruines d'un ancien pont.

Les *Mezzaïa*, qui s'étendent des avant-postes placés sous les murs de Bougie, le long des rives de la Méditerranée, jusqu'à l'Oued-Saket, à 25 kilomètres de là, vers l'occident, sur une largeur moyenne de 5 à 6 kilomètres. Leur territoire, quoique assez bien cultivé, est peu fertile et ne produit pas assez de céréales pour la consommation, excepté dans les bonnes années; mais ils cultivent particulièrement le caroubier et le figuier qui fait leur principale richesse. Ils ont beaucoup de chèvres, peu de gros bétail et de ruches. Comme ils ne peuvent pas tous vivre sur le sol natal, un certain nombre d'entre eux émigrent chaque année en divers lieux de l'Algérie, où ils louent leurs services pour la culture des terres et d'autres travaux. Tous les ans seulement à l'époque du Ramadâne, ils vont passer quelques

Digitized by Google

jours chez eux et porter à leur famille le fruit de leurs économies.

Les Mezzaïa sont intrépides, et leur pauvreté les mettra à notre disposition dès que nous serons maîtres du pays. Ce sera parmi eux que nous trouverons à recruter nos meilleurs serviteurs quand nous voudrons avoir des troupes indigènes. Jusqu'ici, ils nous ont toujours été hostiles. Placés aux portes de Bougie, ils empêchent toute communication entre cette ville et les pays de l'intérieur, et ils commettent souvent des actes de dévastation sur notre territoire [1]. (*La Kabylie*). Au mois d'octobre 1846, ils formèrent le projet d'enlever le troupeau confié à une escorte de travailleurs indigènes; ils mirent leur projet à exécution, le 19; mais ils furent vigoureusement repoussés. Le commandant supérieur ne se borna pas à dégager le détachement qui formait l'escorte, il poursuivit encore l'ennemi dans ses montagnes, où il fit brûler dix villages. Les Mezzaïa perdirent beaucoup de monde, et leur audace en fut considérablement diminuée. Six des nôtres seulement restèrent sur la place [2].

D'après la Carte des Tribus, les trois principales fractions des Mezzaïa, sont les Madala, les Zekhfaoua et les Aït-Saîd.

Les tribus que nous venons de décrire occupent une superficie d'environ 4,700 kilomètres carrés. Il est assez difficile de se faire une idée de leur population, cependant on y peut parvenir approximativement. Sur 92 tribus, il en est 56 dont nous connaissons le nombre de fan-

[1] C'est vraiment quelque chose de pénible que de considérer la position malheureuse de Bougie, appelée par sa situation aux plus riches destinées, et qui semble depuis treize ans ne devoir être qu'un exemple frappant de l'impuissance absolue du système de l'occupation restreinte.

[2] Le *Moniteur Algérien* d'octobre 1846.

Digitized

tassins d'une manière assez exacte ; les chiffres donnés à cet égard par l'auteur de *La Kabylie* et par M. Duplan, (Voy. dans ce volume, p. 277), sont peut-être un peu forts, si on les rapproche de ceux qu'ont recueillis les bureaux arabes sur nombre d'autres tribus kabyles ; mais cependant on peut les utiliser en prenant les moyennes. Partant de là, les données, consignées dans la Notice statistique (*Tableau de la Situation,* pour 1844-45), nous montrent que le nombre des fantassins et des cavaliers forme à peu près le 5e de la population de chaque tribu. Pour 56 tribus représentant 38,000 fantassins et cavaliers, nous avons donc un chiffre total d'environ 200,000 individus ; le reste, sur lequel nous n'avons aucune donnée et que l'on ne peut qu'évaluer approximativement d'après la même base, donnera 130,000 individus. La population de cette région de la Kabylie proprement dite, serait donc ainsi d'environ 330,000 individus, c'est-à-dire de 70 individus par kilomètre carré, 3 fois ½ supérieure au chiffre que nous avons déjà trouvé pour la population moyenne de la Kabylie entière par unité de surface. Ce dernier chiffre, 20 individus par kilomètre carré, est, il est vrai, trop faible ; mais celui de 70 individus paraît trop élevé, puisqu'il assimilerait la Kabylie au département de la Meurthe ou de la Mayenne, et qu'il la mettrait, au minimum, de pair avec la France. Or, quelle que puisse être la population de cette contrée, il faut bien reconnaître qu'à cause même de la nature de sa surface, elle ne peut atteindre un minimum pareil. Ainsi, les chiffres de l'auteur de *La Kabylie,* qui portent le nombre de combattants des 56 tribus berbères à 29,000, nous paraissent devoir être préférés à ceux de M. Duplan, et nous croyons nous rapprocher beaucoup de la vérité, en fixant à 200,000 individus, c'est-à-dire à 42 environ par kilomètre carré, la population de cette partie de la Kabylie proprement dite, comprise dans les bassins de la

Digitized by Google

Nasava et des rivières affluentes au golfe de Bougie, de l'Oued-Agherioun à l'Oued-Sakket. Ce sera l'assimiler aux départements de l'Aveyron, de la Marne ou de la Vienne; le premier surtout a de singuliers rapports avec elle.

O. M.

(La suite et fin au prochain numéro.)

Digitized by Google

EMPIRE OTTOMAN.

EXPLORATION DU SOL DE BABYLONE.

De Bagdad j'ai pris la direction O.-S.-O. Franchissant le grand canal nommé Massouédie, près du tombeau de la célèbre Zobéïde, je longeai pendant une distance de deux milles des ruines antiques que je crois être celles de Sitace, et après une marche de quatre heures (vingt-quatre kilomètres), j'ai reconnu une vaste enceinte longée dans sa partie nord par un canal qui m'a paru remonter à une époque très-ancienne; au milieu de la muraille ruinée, à peu de distance d'une large brèche, se trouvent deux monticules jonchés de grandes briques et de débris de poteries. Malgré l'affirmation positive d'un voyageur anglais, je ne crois pas que cette ruine soit babylonienne. Après un minutieux examen des matériaux, il semble plutôt qu'elle doive appartenir à l'époque brillante des khalifes qui avaient là un parc immense, opinion, du reste, partagée par le plus savant mollah de Bagdad.

Continuant ma route, j'ai aperçu fort loin dans le désert, vers le sud, un monticule considérable surmonté d'un reste de construction. C'est une masse carrée, pleine, en briques crues et légèrement ruinée dans sa paroi ouest; elle occupe l'angle est d'un vaste carré long dont les murs ruinés ont encore une élévation de neuf à dix pieds, et dans toutes les directions j'ai trouvé des

Digitized by Google

monticules et les traces d'une enceinte; un large canal allant du nord-ouest au sud vient longer cette masse qui m'a paru être la base d'un fort. Comme j'étais seul dans ce lieu dangereux, et éloigné d'une heure et demie de mon escorte, je n'ai pu mesurer d'une manière précise cette construction quadrangulaire, mais chacune des parties m'a semblé avoir environ cinquante pieds de longueur sur une hauteur de vingt-cinq. De toutes parts ce ne sont que débris, que monticules factices couverts de fragments d'urnes funéraires, de poteries vernissées, de parcelles de verre et de briques cuites; sur deux de ces fragments j'ai trouvé des caractères cunéiformes, mais moins fins que ceux que j'ai étudiés plus tard au Mudjellibé, dans l'enceinte de Babylone. Tous ces restes se prolongent jusqu'à une faible distance d'un khan isolé au milieu du désert, appelé par les Arabes *Bir-el-Nouz*, et comme je les ai étudiés avec soin à deux reprises différentes, j'ai pu me convaincre qu'il y avait eu là une ville importante non signalée jusqu'à ce jour, oubliée par d'Anville et presque tous les géographes, dont la circonférence peut être d'environ vingt-quatre kilomètres. La ruine que je suis allé visiter, percée à sa base d'antres profonds servant de repaire aux bêtes féroces, se trouve à six kilomètres sud du chemin qui va de Bagdad à Hilla; c'était l'extrémité méridionale de la ville; l'autre partie s'étendait en ligne parallèle avec le canal dans la direction O.-N.-O. et venait aboutir à des collines basses dont les contreforts s'abaissent vers l'Euphrate. Ces ruines doivent être celles de *Cunaxa*, célèbre par la bataille où Cyrus le Jeune perdit la vie, et en ce qu'elle fut le premier jalon de l'immortelle retraite des dix mille, dont j'ai constamment suivi la trace depuis Byzance jusqu'aux extrémités de la Babylonie.

Un géographe ayant placé Cunaxa sur les bords du fleuve a induit en erreur plusieurs écrivains recommandables, et fait que jusque là ces restes étaient demeurés

Digitized by Google

inconnus; j'ai remonté assez haut l'Euphrate pour voir que ses bords ne recélaient aucune ruine dans la direction indiquée, et, selon toute apparence, comme cela a lieu bien souvent encore dans l'Arabie et la Perse, la ville était à quelque distance du fleuve, afin de réserver ses rives pour la culture des jardins et des champs, avantage précieux dans un pays où l'eau est si rare. Mais ce qui doit appuyer davantage mon argument, c'est la concordance parfaite qui existe entre la distance de Babylone à Cunaxa, indiquée par Xénophon.

En parlant de la bataille, il dit : ἡ μαχὴ ἐν Βαβύλωνι, *quoiqu'elle se soit donnée à 360 stades de Babylone*, etc. Or, en calculant la stade à 8,000 doigts décimaux et le mille à 80,000, les 360 stades donnent 36 milles ou 12 lieues anciennes, et j'ai mis dix heures pour faire ce trajet, ce qui fait une lieue et quart par heure, distance que j'ai franchie presque invariablement dans toutes mes marches à travers la Babylonie, allant sans bagages, et seul, ce qui explique cette grande différence avec la marche des caravanes dont le pas est à peine de trois milles à l'heure.

Sur la fin du deuxième jour de mon départ de Bagdad, une heure après avoir quitté Kau-Nasseriyah [1], je trouvai de nombreux débris et plusieurs grands monticules; s'il m'est permis d'émettre mon opinion, je crois pouvoir affirmer que là commençait la célèbre Babylone et non vers Mohawil, suivant l'affirmation et le plan du colonel Rich, qui a beaucoup écrit sur cette ville fameuse [2]; plus tard, j'espère pouvoir réfuter facilement cet auteur qui a vu tous ces grands débris fort à la légère, malgré l'apparence sérieuse et pleine de luxe de ses publications [3].

[1] A soixante-quatre kilomètres environ de Bagdad.

[2] Les monticules et les débris de briques et de poteries commencent à six kilomètres avant Mohawil et le khan de Mohawil.

[3] M. Rich, dans sa délimitation, a confondu le khan de Mohawil

Digitized by Google

Après avoir franchi le canal de Mohawil, on trouve une enceinte; la muraille, ruinée par les pluies et les siècles, va de l'ouest à l'est et paraît avoir été d'une épaisseur considérable, de 35 à 40 pieds à la base. Cette muraille protégeait un canal ou fossé d'environ 40 pieds de largeur, et de l'autre côté de ce canal existait une seconde muraille un peu moins épaisse que la première, de sorte que ce canal était littéralement emprisonné. Il servait à la fois de défense contre l'ennemi, et pour la ville c'était un approvisionnement d'eau considérable. Tout cela s'accorde parfaitement avec le récit d'Hérodote [1]. Mais l'illustre historien doit s'être trompé en affirmant que la terre des fossés fut convertie en briques, qu'on fit cuire ensuite dans des fourneaux. J'ai observé en beaucoup d'endroits de ces murailles les lits de briques, et elles sont crues. Il est vraisemblable que l'extérieur seul de ces murs avait un revêtement en briques cuites liées ensemble par le bitume, et que ces briques depuis vingt siècles ont été enlevées, ainsi que cela a lieu de nos jours encore par les Arabes qui les portent à Hilla et dans les environs.

Hilla, qui est une ville assez importante, est bâtie tout entière avec les débris de Babylone. Lorsque le père de l'Histoire visita Babylone, elle était alors la ville la plus célèbre du monde, selon les détails précis qu'il nous donne.

M. Rich, dont le travail a une certaine autorité dans le monde savant par suite des grandes difficultés du voyage et du manque de contrôle, dit qu'il n'a pas eu le bonheur de découvrir le moindre vestige de ces célèbres murailles. Loin de moi la pensée d'entreprendre un travail d'hypercritique pour réfuter cet auteur, ainsi

situé sur la route de Hilla à Bagdad, avec le village de Mohawil qui se trouve à deux milles plus à l'est. L'un et l'autre sont entourés de ruines babyloniennes.

[1] CLXXVIII. Hérod.

Digitized by Google

que l'a fait autrefois M. Raymond, ex-consul de France à Bassora, mais je trouve cette assertion un peu légère. Ce n'est pas au N.-N.-E. de Hilla qu'il fallait chercher ces murailles, mais bien au-dessous, dans le sud, vers Thamassyé, à l'ouest au-delà de la route de Kerbéla, dans le désert d'Arabie, en avant d'Elheymar et près de Mohawil.

Après avoir franchi plusieurs enceintes, la première ruine que j'ai étudiée est nommée par les Arabes *Babil* depuis un temps immémorial, et à tort par M. Rich le *Mujelibé*. Elle est située à environ 9 kilomètres de Hilla au nord-est 40'. C'est une masse énorme, inégale, variant de 90 à 130 pieds de hauteur, qui dut, dans l'origine, être quadrangulaire et d'une circonférence de deux mille pieds, car j'ai mesuré la paroi sud qui est la mieux conservée, et, en y comprenant de légers éboulements, j'ai trouvé 519 pieds. Autant qu'il est permis de le présumer par certains restes et par leurs grandes briques qui ont un pied carré, les Babyloniens mesuraient tout avec une précision rare, et, dans les ruines que j'ai visitées, j'ai pu me convaincre que chaque chose avait été édifiée après une mûre étude et des nombres toujours exempts de fractions. Tout s'accorde à faire présumer que ces restes sont ceux du *temple de Bélus ;* sa structure, le voisinage du fleuve et le chiffre que je viens de citer concordent merveilleusement avec les récits des historiens grecs. Hérodote et Strabon donnent un stade à chacune des faces de ce temple célèbre. Or le stade ancien était de 600 pieds. Ce serait le cas, peut-être, de se ranger de l'avis des interprètes d'Ezéchiel qui pensaient que les mesures babyloniennes étaient plus courtes d'un sixième que celles des Syriens, ce qui donnerait le chiffre exact mentionné par Hérodote et Strabon, chiffre qui s'accorderait alors avec la ruine que je viens de mesurer.

La partie la plus élevée de cette masse édifiée en

Digitized by Google

briques crues, liées entre elles par des roseaux, est d'environ 130 pieds. C'était le socle de l'édifice, et je ne crois pas qu'il ait dû jamais être beaucoup plus élevé, car les nombreux débris de briques cuites et de poteries dont le sommet est couvert, ont annulé l'action des pluies, et à l'angle S.-O., où M. Rich a vu une espèce de tourelle, ce qui semble d'une complaisance singulière, existe encore un conduit en terre cuite, destiné à faciliter l'écoulement des pluies du socle. Le sommet de ce mont est bouleversé. C'est une multitude de monticules et de ravins profondément fouillés.

Vers le milieu, on a ouvert une espèce de carrière dans laquelle les Arabes extraient des briques. Depuis quelques années ils ont délaissé cette mine, parce que le Mujellibé est moins éloigné du fleuve et de la ville, et que d'ailleurs les travaux sont plus fructueux. Mais ils n'ont pu parvenir jusqu'à la base des constructions qui occupent le milieu de Babil, et il est probable qu'il se passera bien des années encore avant qu'ils arrivent à ce résultat; car, je n'en puis douter maintenant, là était le temple de Jupiter Bélus, tant ce que j'ai vu est conforme aux récits d'Hérodote et de Strabon; et, pour supporter une construction de quatre stades de circonférence à sa base, socle immense d'un autre édifice élevé de huit étages, on avait dû, pour les fondations d'un monument destiné à une durée éternelle, descendre jusqu'au sol primitif [1].

[1] Vers le milieu de cette grande masse, les Arabes ont pratiqué des fouilles profondes pour attaquer les fondations par la base; ils ont extrait des quantités considérables de briques; mais la difficulté des travaux, ou quelque autre cause peut-être les ont interrompus. Du côté ouest on retrouve des vestiges d'arceaux, et il n'est pas improbable que ce fussent les *serdâb* (salles souterraines) destinées aux prêtres du temple pour l'époque des grandes chaleurs qui sont intolérables. Comme la brique est devenue d'une extraction difficile au Mujellibé, quelque jour sans doute les Arabes reviendront à cette mine, et cela fera probablement découvrir de nouvelles salles et donnera lieu à vérifier si mes inductions sont fondées.

Digitized by Google

J'ai trouvé là des briques ornées de caractères cunéiformes, d'une grande perfection, dont j'ai pris des empreintes fort nettes; les fouilles qu'on y a faites ont été infructueuses, et c'est chose concevable, car la partie supérieure, qui seule contenait des choses intéressantes, a été nivelée probablement avant notre ère, et dépouillée de ses richesses par les Perses.

De l'angle est de ce vaste massif part une muraille en briques crues, décrivant une espèce d'ellipse interrompue par l'Euphrate à son extrémité ouest. Cette enceinte renfermait le palais des rois, nommé par les Arabes El-Kas'r ou Mujellibé [1]. Borné par le cours du fleuve, il occupe le milieu de ce fer à cheval, et la distance qui le sépare du temple de Bélus est de deux kilomètres. Ce monticule factice est beaucoup moins élevé que Babil et sa masse plus dégradée. Le côté est, que j'ai mesuré, a environ deux mille pieds, et, dans l'origine, il était comme la base du temple de Bélus, quadrangulaire; aujourd'hui, c'est une espèce de chaos. Fouillée sur tous les points par les Arabes, pour les constructions d'Hilla et les bourgades riveraines du fleuve, cette montagne de briques brisées recèle des ravins, des précipices; là se trouve un *lion colossal* déchirant un homme, taillé dans un bloc de granit gris. Je l'ai fait découvrir entièrement pour le dessiner, et j'ai vu avec peine qu'il était privé de sa tête. Deux touristes anglais, qui ont visité ces grandes ruines au commencement de l'hiver, ont trouvé fort spirituel de mutiler ces nobles restes pour faire enchâsser dans le bronze d'un serre-papier une parcelle informe arrachée à l'œuvre de Sémiramis ou de Nitocris [2].

Non loin de ce lion, sur un monticule dominant un

[1] Ou mukallibé, c'est-à-dire renversé, bouleversé.

[2] La longueur du socle, qui est fort mince et ne dépasse pas les pattes du lion, est de deux mètres soixante-quatorze centimètres, et la hauteur d'un mètre quatre-vingt-cinq centimètres.

Digitized by Google

ravin profond, existe l'arbre célèbre, nommé par les Arabes *athéti*. M. Raoul-Rochette, dans une ingénieuse leçon sur Babylone, disait, il y a vingt mois, qu'il n'était pas impossible que cet arbre fût l'unique reste des fameux jardins de Sémiramis; en le voyant, quelque disposé qu'on soit pour le merveilleux et les grandes choses des siècles écoulés, et bien qu'il végète sur l'emplacement même de la merveille de Sémiramis, on est forcé de se rendre à l'évidence et de lui assigner un âge beaucoup plus modeste.

On disait aussi son espèce perdue dans la contrée : « Pour en voir, écrit quelque part un savant, il faut remonter le Sinde jusqu'au Kachemyr. » Mais ce sont autant d'erreurs ; il en existe à Bagdad, à Bassora, à Bouschir, et je l'ai souvent trouvé en arbustes, il est vrai sur les rives du Tigre supérieur, au bord du désert de Mésopotamie [1].

Continuant d'explorer ce prodigieux ensemble, je suis arrivé au sommet du Kas'r. Quelques pans de mur avec des niches sont debout encore et dominent toute la masse; d'autres sont écartelés et jetés à terre dans toutes les directions, par blocs énormes, comme à la suite d'un tremblement de terre ou de la mine. L'épaisseur de ces murs était de deux mètres, et les briques qui avaient servi à leur construction sont de trente-trois centimètres carrés sur une épaisseur de huit centimètres. Comme les tremblements de terre sont fort rares dans le désert de Babylonie, qui est une surface plane, j'attribuerais volontiers le désordre de ces blocs aux Arabes, qui auront employé la poudre pour se procurer les briques avec une plus grande abondance.

Un savant estimable que j'ai connu à Bagdad, le ma-

[1] La vallée de Borasgoun dans le Farsistan est pleine de cette espèce d'arbres qui semble appartenir à la famille des Tamarisc. J'ai interrogé les vieillards de Borasgoun, et tous s'accordent à dire qu'il est d'une croissance assez rapide.

Digitized by Google

jor Rawlinson, qui vient de publier les inscriptions du Bisitoun, attribue cette construction aux Arsacides, fondant son dire sur un passage trouvé par lui dans un écrivain arabe; mais, bien que les chroniqueurs arabes méritent d'ordinaire peu de créance en cette matière, j'ai découvert une chose qui me paraît plus rationnelle et tout à fait concluante; c'est une pierre d'angle, d'un grain très-fin et très-dur, se rapprochant beaucoup du beau calcaire de Caen, sur laquelle existent deux inscriptions en magnifiques caractères cunéiformes, l'une de deux lignes et l'autre d'une seule; ces caractères varient de trois à six centimètres, et c'est, je crois, la seule chose de ce genre qu'on ait trouvée jusqu'alors au Mujellibé, où la brique seule était employée. Cette pierre faisait partie du *Kas'r*, d'où elle a été enlevée le mois dernier par un maçon d'Hilla. J'en ai fait un moulage d'après mon procédé, et je viens d'envoyer un exprès avec ordre de l'acheter, la croyant, sous tous les rapports, une chose précieuse [1].

M. Raoul-Rochette disait encore, dans sa leçon, qu'il serait heureux, pour la science, qu'on retrouvât le fameux passage souterrain qui conduisait du palais à la rive arabique. Le hasard m'a favorisé; ce passage, large d'environ deux mètres et demi, est maintenant à découvert dans une coupure profonde, située près du fleuve, et les Arabes commencent à en extraire les briques. Je ne doute pas que cette destruction n'aboutisse à des résultats intéressants. Quant à ce quai célèbre, qui faisait l'admiration des anciens, il n'en existe plus que la courbe élégante : selon toutes les probabilités, il était en briques crues (le bois ayant toujours été très-rare et très-cher en Babylonie), et le seul revêtement devait

[1] Depuis que ces lignes sont écrites, j'ai été assez heureux pour me procurer cette pierre, et elle partira pour la France avec celles de Khorsabad.

Digitized by Google

être en briques cuites, liées avec du bitume; s'il en eût été autrement, on en retrouverait aujourd'hui de nombreuses traces, tandis que s'il fut construit comme je l'indique, le temps l'ayant entamé, les hommes, par cupidité, auront achevé sa destruction.

En continuant mon exploration vers le sud, je suis arrivé à une vaste surface toute plane qui a complétement échappé au petit nombre de ceux qui ont visité la Babylonie. C'est une espèce de bassin en fer à cheval, enfermé entre le monticule du Kas'r et les hautes collines factices d'Amram.

Au premier aspect, je crus que c'était une Naumachie comblée par les sables : moins élevée que la plaine, entourée de monticules, on voit facilement que cette partie a été creusée de main d'homme et que les eaux du fleuve y ont séjourné long-temps. Je me perdais en conjectures quand le soir, ayant ouvert Arrien, je lus cette citation d'Aristobule : *Alexandre fait creuser à Babylone un port qui pouvait contenir mille vaisseaux longs et des abris pour les retirer* (liv. VII, ch. 5). Je ne doute nullement que cet espace signalé par moi ne soit le port d'Alexandre.

A partir de ce bassin, en suivant la direction sud, on traverse un ravin profond borné à l'est et à l'ouest par d'énormes monticules jonchés de débris semblables à ceux qu'on voit sur le mont Héméré et en d'autres endroits épars dans le désert. Plusieurs voyageurs et savants ont décrit ces monticules dont ils font la base de monuments babyloniens : je les ai longuement étudiés, j'en ai fait fouiller plusieurs, et je suis forcé d'émettre une opinion toute différente. Ces monticules devaient être des espèces de *tumuli* destinés à recevoir les restes du peuple de la grande cité. Cela est si vrai qu'on ne trouve jamais de briques sur ces monticules ni à l'entour. Les fragments qui les couvrent et dont ils se composent en partie sont des débris de vases, d'urnes couvertes d'arabesques, tan-

Digitized by Google

tôt creusées et tantôt en relief, des faïences vernissées où le bleu clair et le vert dominent, et bien souvent des parcelles de nacre et de verre. Dans ceux que j'ai fait fouiller, j'ai toujours vu que les urnes variaient depuis soixante centimètres jusqu'à un mètre. Dans une de ces urnes, qui était presque intacte, j'ai trouvé de la cendre, des ossements et un reste de fiole lacrymatoire. Dans le grand monticule, en avant du Khan de Mohawil, j'ai découvert sous les débris d'un vase une autre petite fiole lacrymatoire, haute seulement de quatre centimètres, rappelant par sa forme élégante les amphores de Gela et des thermes de Selinus. Le verre en est très-oxydé et offre les plus belles couleurs prismatiques ; cette opinion, que j'émets le premier après un mûr examen, est tellement dans le vrai, que c'est dans ces urnes enfouies au milieu des monticules de la Babylonie que les Arabes trouvent les curieux cylindres ornés de figures avec des inscriptions en caractères cunéiformes, qui font aujourd'hui l'admiration du monde savant. J'ai pu m'en procurer plusieurs provenant des monticules d'Amram et de Mohawil.

Le plan de Rich est loin d'être complet. Il n'a signalé de ruines que sur la rive gauche de l'Euphrate, tandis qu'il en existe un certain nombre sur la rive droite, et notamment un monticule considérable à l'extrémité ouest d'Hilla, et une grande muraille qui part de ce monticule et se prolonge assez avant dans le désert de l'Arabie, à l'ouest-nord-ouest du *Birs-Nemrod*. Il est évident même que les ruines les plus anciennes se trouvent sur la rive arabique.

D'Hilla je me suis rendu à ce monument célèbre. Macdonald-Kinneir, dont l'exactitude peut, à bon droit, être contestée, a induit en erreur les savants traducteurs de Strabon qui parlent d'une pyramide située à un tiers de lieue nord d'Hilla, car je ne puis supposer qu'il ait pris Babil pour une pyramide, et Babil est à plus de

Digitized by Google

2 lieues vers le N. Le seul monument de ces vastes déserts dont la structure se rapproche le plus de la forme pyramidale est le *Birs* qui se trouve à l'O.-S.-O., à une distance d'environ 10 kilom. Il faut deux longues heures pour faire ce trajet, encore est-il nécessaire que les chevaux aillent l'amble. On a objecté tout récemment que ces changements de distance devaient être attribués au fleuve qui déviait souvent de son cours ; mais pour ceux qui ont longuement exploré la Mésopotamie, ce raisonnement tombe de lui-même; le palais de Nitocris est toujours près de l'Euphrate, de même que le Tigre, dont le cours est bien autrement impétueux, baigne toujours les ruines de Ninive, d'Opis et de Ctésiphon; depuis les temps les plus reculés, tous les deux suivent leur pente, roulent leurs eaux dans le même lit, et s'ils en sont quelquefois brusquement sortis, cela n'a pu avoir lieu qu'aux extrémités de la Babylonie, vers les contrées basses et marécageuses habitées par les Maadem et les Montefiks.

Pendant une heure et demie je n'ai trouvé nul vestige, aucune apparence de ruines. Deux ou trois canaux abandonnés qui ne remontent pas à une haute antiquité sillonnent seuls ce désert. A une demi-heure seulement de Birs j'ai aperçu des débris de poteries et de légers exhaussements de terrains ; continuant de marcher à l'O.-S.-O., je suis arrivé à un vaste monticule factice dont la base est en briques crues, le sommet vigoureusement ondulé, tout couvert de larges briques babyloniennes et de fragments d'urnes funéraires ; il y a aussi un koubbé en ruines, nommé par les Arabes *Makam-saheb-Zeman*, et vers l'extrémité S.-S.-O. une petite mosquée ouverte, *Makam-Ibrahim-Kalil*, avec une salle souterraine dont les parois des murailles sont ornées d'empreintes de mains trempées dans le *henné*, ce qui est un pieux hommage des cheiks de l'Arabie-Déserte.

Au fond de cette misérable crypte on a pratiqué un

Digitized by Google

enfoncement assez vaste, protégé par une grille grossière ; là, suivant la tradition arabe, reposent les cendres d'Abraham.

Un ravin très-étroit sépare cette grande masse du Birs-Nemrod qui, semblable à un géant, domine toute la contrée. Comme le dessin de Rich est loin d'être exact, je l'ai dessiné de nouveau et mesuré.

La base, de forme circulaire, est en briques crues et n'a que peu souffert. Ces briques, autant que j'ai pu en juger par suite d'un éboulement à l'E., étaient de 35 centimètres carrés, dimension pareille à celle des briques cuites qui ont servi à la construction du monument supérieur. Parvenu à une hauteur d'environ 60 pieds, j'ai trouvé une espèce de plate-forme d'une dimension restreinte par rapport à cette construction prodigieuse et régnant seulement de l'E. à l'O. Selon l'apparence la plus probable, c'était de cette plate-forme que s'élançait la masse cimentée ; un double sentier très-rapide contourne légèrement le Birs à l'O., et de toutes parts on marche sur des débris anguleux ou sur des masses encore intactes.

Sur la crête de ce mont, un pan de muraille est resté debout; sa hauteur est de 35 pieds et son épaisseur de 25 pieds 4 pouces. M. Raymond, qui a relevé les inexactitudes de M. Rich avec une grande acrimonie, n'est guère plus exact à l'endroit du Birs. Ainsi, selon lui, *cette muraille n'a que 8 pieds d'épaisseur et les briques n'ont aucune inscription.* C'est à croire qu'il n'est jamais allé au Birs, ou qu'il ne s'est pas donné la peine de monter jusqu'au sommet. Les briques ornées d'inscriptions y sont rares sans doute, plus rares qu'au Mujellibé, mais cependant pas assez pour qu'un visiteur consciencieux n'en ait pas trouvé ; quant à moi, j'y ai pris quelques empreintes et j'ai rapporté des fragments originaux.

Des ouvertures de 12 centimètres carrés traversent

Digitized by Google

de part en part cette muraille prodigieuse, encore bien qu'elle soit dénuée de parement, et au pied de cette masse, dans la direction S., on voit des blocs énormes brisés, écartelés, dont les briques ont été mises en fusion par un feu terrible. M. le colonel Rich attribuait cette destruction à la *poudre à canon*, et j'avoue que cette opinion m'a semblé bien puérile en examinant ces grands et éloquents débris.

Les briques sont fondues, déformées, aplaties; les unes sont vitrifiées; d'autres blocs ressemblent à des pyrites de cuivre ou à du minerai de fer, et tous ces blocs ont la dureté du granit. La mine brise, écartèle, mais ne met pas en fusion une matière comme la terre cuite. Dans ce prodigieux amas, j'ai trouvé une brique ornée d'une inscription intacte, mais le fer de la pioche s'est émoussé et il a fallu renoncer à l'extraire. S'il m'est permis, après un long examen de cette ruine, d'émettre humblement mon opinion, je crois que le Birs n'est ni le temple de Bélus ni le tombeau de Nabopolassar, ni le palais de Nemrod, mais tout simplement la tour de Babel de l'Ecriture Sainte.

C'était, dans l'origine, à n'en pas douter, une masse immense, compacte, pleine enfin, avec un escalier extérieur en spirale, comme celui du temple de Bélus, et comme il en existe encore un près d'ici, à Samarra, qui date des premiers kalifes. Les ouvertures carrées qui le traversent étaient sans doute destinées à aérer ce monument, détruit selon toute apparence dans les premiers âges historiques par la foudre que sa grande élévation au milieu de ce vaste désert devait naturellement attirer.

La masse compacte en briques cimentées, partant de la plate-forme, devait avoir une circonférence d'un stade babylonien (500 pieds). Si j'avais eu à ma disposition plus de ressources pécuniaires, j'aurais fait déblayer entièrement les décombres, et je ne me serais pas contenté d'un à peu près.

Digitized by Google

La circonférence du monticule en briques crues, en y comprenant quelques éboulements, est de 2,027 pieds. A l'entour, à peu de distance, j'ai remarqué plusieurs amoncellements de terrain, des traces d'une muraille et les ruines d'un canal. L'autre monticule, qui semble avoir été quadrangulaire, a environ 4,000 pieds.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de discuter dans ce rapport si le Birs appartenait à l'ancienne Babylone, ou s'il existait au milieu d'une ville nommée *Borsippa*, consacrée à Apollon et à Diane, et suivant Strabon, célèbre dans les temps les plus reculés par la résidence des astrologues chaldéens, ce qui vient merveilleusement confirmer le témoignage de l'Ecriture. En examinant cette chose d'un point de vue élevé, on peut croire que cette tour célèbre était un observatoire, piédestal puissant d'où les mages mystérieux étudiaient le cours des astres; et cette pensée, en se transformant et se matérialisant sous le burin des écrivains hébreux, tout meurtris par la captivité, et pour lesquels c'était un crime, cette pensée, dis-je, convient, ce me semble, assez bien à l'histoire de la tour de Babel. Mais à cette heure, je dois me borner à rapporter simplement ce qui existe encore et ce que j'ai observé; plus tard, je publierai un texte, des dessins nombreux, des inscriptions, et alors il sera temps d'émettre un système sur ces ruines fameuses.

Pour revenir à Hilla, j'ai suivi la route N. afin d'observer une grande muraille qui part d'une colline factice enclavée dans la ville, et se dirige à l'O. Ces débris sont babyloniens. D'après ces restes, il est permis de penser qu'ils faisaient partie d'un carré immense, scindé par le fleuve, dont la ligne S. partait de l'emplacement d'Hilla, et la ligne N. du khan de Mohawil, ce qui fait une distance de 19 à 20 kilomètres.

Plus tard, en me dirigeant vers le désert d'Arabie, j'eus l'occasion de traverser, pour la troisième fois, les

Digitized by Google

ruines de Babylone, où je fis de nouvelles recherches et de nouvelles observations. Laissant à l'E. le khan de Mohawil, je me rapprochai de l'Euphrate dont je remontai le cours. Là, il fait un détour très-brusque, et coule dans la direction O. Après une marche très-rapide de deux heures, qu'on peut évaluer à 13 ou 14 kilomètres, j'observai une surface plane un peu plus basse que le désert, et d'une étendue considérable. Le sable qui recouvre cette surface semble avoir été apporté par les eaux du fleuve qui, dans une longue succession de siècles, auront fini par créer cette vaste plaine, en détruisant de gigantesques travaux. Il n'est pas impossible que cet espace, que je signale, ne soit le lac célèbre de la reine Nitocris [1]. Je cite cela comme une simple conjecture, mais qui a cependant toutes les chances de la probabilité.

Bien loin dans le désert, j'ai vu les restes d'une immense muraille partant du fleuve, allant du S.-S-O. au N.-N.-E. et enserrant cet espace ; et, comme Hérodote l'indique, c'était la seule direction que pouvaient prendre les Mèdes aux jours de leurs invasions. D'un autre côté le coude brusque que fait l'Euphrate à cette hauteur s'accorde encore avec les récits de l'illustre historien d'Halicarnasse, et toutes ces choses accumulées sont, jusqu'à un certain point, dignes d'attirer l'attention des Champollion, des Naudet, des Lenormand, et de tant d'autres archéologues célèbres.

J'ai recueilli des briques écrites du Birs-Nemrod, de Babylone, de Cunaxa et de Sitace, dont j'ai fait de bons et solides estampages, afin qu'un jour on puisse déterminer les différents âges auxquels ces débris mystérieux appartiennent. Cette petite collection me force à revenir encore sur les ouvrages de MM. Rich et Raymond, qui établissent, ou plutôt qui veulent établir d'une manière

[1] Hérod., *Clio*, lib. 1, CLXXXV.

Digitized by Google

tranchante qu'il n'existe sur les briques de Babylone que des inscriptions de deux sortes : les unes de six lignes et les autres de sept. C'est encore une erreur dont il faudra revenir en face des preuves matérielles que j'apporte; car, si j'ai souvent affronté la mort dans ce terrible voyage pour voir des choses nouvelles, mes peines et mon zèle infatigable pour la science n'ont pas été infructueux, et j'ai recueilli des briques ou des fragments de briques revêtus d'inscriptions de quatre, de cinq, de six, de sept, de neuf et même de *onze lignes;* j'ai deux briques d'une conservation parfaite, ayant chacune neuf lignes (et dissemblables) de la plus magnifique écriture, et à mon retour en France, j'espère pouvoir mettre toutes ces richesses sous les yeux de l'Institut et apporter de nouvelles lumières sur l'histoire de cette Babylonie qu'il n'est véritablement possible de connaître un peu qu'à la condition de parcourir beaucoup ces contrées difficiles où chaque jour est marqué par un danger.

LOTTIN DE LAVAL.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

COCHINCHINE.

LA BAIE DE TOURANE.

La baie est formée par un profond enfoncement de la côte de Cochinchine, comprise entre les terres avancées de Collao-Hâne au nord, et la presqu'île, ou pour parler plus rigoureusement, l'île de Tourane à l'est. Ce que l'on nomme en effet la presqu'île, est séparé de la grande terre par le canal, à l'entrée duquel est situé le village. Ce canal lui-même a été improprement nommé rivière de Fay-Foë ; car ce n'est qu'un bras de mer très-étroit, courant à peu près nord et sud, et ayant son issue bien au-delà des rochers de marbre, vis-à-vis des groupes d'îles de Cham-Callao. Vers son milieu, à quarante milles de Tourane, il reçoit la petite rivière de Fay-Foë, sur laquelle est la ville de ce nom. J'emprunte cette description d'une carte générale de la côte de Cochinchine, que j'ai sous les yeux.

A la droite du canal est un fort construit par des ingénieurs français, avec glacis, bastions et fossé sec. Sur l'un de ces bastions flotte l'étendard impérial, de cou-

Digitized by Google

leur jaune orangée : c'est celle du roi de la Cochinchine, car les bateaux du commerce portent le pavillon blanc. Le fort monte 24 pièces de canon et commande la petite rade ; tandis qu'un autre bâti récemment sur un monticule boisé, qui de loin se détache comme un îlot et restait dans le N.-O. ½ O. du mouillage de la frégate, bat sur l'entrée de la baie. Ce dernier fort m'a semblé peu de chose. Aucun des deux, je crois, n'est armé de soldats, quand il ne se trouve pas de navires européens dans la baie, et le pavillon impérial n'est point alors arboré ; mais aussitôt que paraît une voile étrangère, le mandarin de Tourane, ou *fanton*, dont le nom répond à celui de capitaine, et qui est chargé du commandement militaire et de la garde du port, vient reconnaître le bâtiment, prend son nom, celui du commandant, le nombre d'hommes d'équipage, des canons, des fusils, la couleur du pavillon, et expédie des courriers à Hué (la capitale de l'empire), et au gouverneur de la province, qui réside à cinq lieues de Tourane. Des soldats arment alors le fort qui a l'ordre de ne rendre jamais que trois coups de canon à tout salut qui pourrait être fait. J'en étais prévenu ; aussi n'en tirai-je pas davantage après avoir jeté l'ancre, ce qui donna la singulière idée au prince de faire saluer de sept coups de canon l'un de ses bâtiments qui vint dans la baie quelque temps après, et auquel il était permis de n'en tirer que trois : manière nouvelle de se faire les honneurs de chez soi, et qui semblerait prouver qu'en Cochinchine la mer a le pas sur la terre.

Dès qu'on reçoit à Hué avis de l'arrivée d'un navire, s'il appartient au commerce, un petit mandarin est envoyé avec l'interprète portugais, pour s'informer de la nature de la cargaison, et l'empereur donne par écrit l'autorisation de vendre, après avoir désigné les marchandises qu'il se réserve d'acheter. On y fait plus de cérémonie, quand un bâtiment de guerre se présente :

Digitized by Google

C'est alors un mandarin d'un rang élevé qui vient avec une garde plus ou moins nombreuse, suivie parfois d'éléphants de guerre, complimenter le commandant du vaisseau au nom de l'empereur, et s'enquérir du motif de sa relâche. Jusqu'à ce jour, l'un des mandarins français avait été chargé de ce soin, avec la faculté de rester à Tourane pendant le séjour du navire, et de rendre compte par courriers. Les Français, considérés toujours comme d'anciens alliés, sont accueillis avec bienveillance et sans défiance aucune; mais il n'en est pas de même des Anglais au rapport de M. Borel, de qui je tiens ces détails, et lorsqu'un bâtiment de guerre de cette nation est signalé, le nombre des soldats est de beaucoup augmenté et tout se prépare comme pour recevoir l'ennemi.

La plus grande surveillance s'exerce, et il n'est point permis (ce que j'ai peine à croire) aux personnes de son équipage de descendre à terre, tandis que nous obtenons de suite droit de chasse et de pêche, liberté plénière de parcourir les environs et toute facilité pour faire des vivres frais. Le bazar n'offre cependant pas beaucoup de ressources durant les premiers jours, mais il ne tarde pas à y arriver des provisions de l'intérieur, et l'on peut s'y procurer, en assez grande abondance, des cochons et de la volaille, quelques plantes potagères, des fruits, et surtout du poisson, que l'on pêche en grande quantité dans la baie. Les bœufs y sont petits et chers, et les buffles, dont la chair est d'une qualité supérieure, s'obtiennent difficilement, attendu qu'on ne peut les tuer qu'avec une permission spéciale de l'empereur.

La monnaie courante est faite, comme celle de la Chine, de pièces de métal rondes et percées par le milieu, réunies en chapelets. Les Européens la désignent par le nom de *sapèques* et les naturels par celui de *dong;* il y a aussi des pains d'argent plus ou moins grands, nommés *nen-back* et *cligne-back*, dont la valeur varie suivant le cours de la place; puis, pour mesures de ca-

Digitized by Google

pacité, des catys et des pickles, qui en Cochinchine portent le nom de *canne* et de *tha*.

J'ai eu mainte occasion de voir les Cochinchinois de près, ayant parcouru tout le littoral de la baie, traversé à plusieurs reprises les hautes montagnes boisées de la presqu'île, et fait plus d'une pointe dans l'intérieur des terres avec des officiers de la frégate, le fusil sur l'épaule, et troquant le produit de notre chasse contre du laitage ou des noix de cocos, que ces pauvres gens nous offraient de bien bon cœur. Quelquefois nous étions entourés de tous les hommes du village près duquel la chasse nous avait conduits, tandis que les femmes et les petits enfants, groupés au détour d'un sentier, nous examinaient de loin, et prenaient leur volée dès que nous faisions mine d'avancer. Cela n'arrivait, au reste, que dans les lieux éloignés de Tourane, car dans ce bourg notre présence n'arrêtait personne, et nous y étions reçus comme de vieilles connaissances. Nous eûmes donc tout le loisir d'étudier les Cochinchinois en ville comme à la campagne, et voici le portrait qu'en trace M. de la Touane : « Leur taille est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la moyenne, et à cet égard ils sont à peu près ce que sont les Chinois de Macao. Leur peau est d'un brun jaunâtre, leur masque est plat et arrondi, leur physionomie sans expression, et leurs yeux mornes ne sont cependant pas bridés comme ceux des Chinois ; ils ont le nez épaté, la bouche grande, et leurs lèvres sont renflées d'une manière d'autant plus désagréable, qu'avec l'habitude qu'ils ont tous, hommes et femmes, de mâcher l'arec avec du bétel et de la chaux, elles sont constamment souillées et noircies. Les femmes, presqu'aussi grandes que les hommes, n'ont pas un aspect plus agréable, et la malpropreté repoussante des uns et des autres achève de les priver de toute espèce d'attraits. » — Le portrait n'est pas flatteur, mais il est exact.

L'aspect de misère dans lequel les riverains de la baie

Digitized by Google

paraissent plongés, et les vêtements déguenillés qui les couvrent à peine, font un contraste affligeant avec le beau pays qu'ils habitent, et accusent hautement l'égoïsme et l'incurie du gouvernement sous lequel ils vivent. — Partout en effet la campagne offre un aspect riant et fertile, la terre est bien cultivée, de nombreuses rivières la fécondent et la vivifient, des bois touffus l'ombragent en d'autres endroits et donnent asile à un nombre prodigieux d'oiseaux d'espèces très-variées. De distance en distance des massifs de cocos et de palmiers, des bateaux de pêche halés sur la grève ou mouillés dans les anses, avertissent du voisinage des villages situés à proximité de la mer. Des haies vives en protégent les habitations irrégulièrement placées et séparées par d'étroits sentiers plantés d'arbres ; des champs de maïs, de patate douce et de manioc, des plantations de tabac et de palma-christi, des rizières semblables à de beaux tapis de verdure, s'étendent au loin à l'entour ; et tandis que dans certaines parties de la baie exposées au vent du large, la côte est défendue par un double et triple rang de dunes semblables aux *polders* de la Belgique et de la Hollande, dans d'autres, la plage, garantie par un léger coude, offre le débarcadère le plus commode sur un beau sable blanc. Dans le nombre de ces anses, il en est une que nous baptisâmes *Anse des Badamiers-Rouges;* qui conduit au plus charmant paysage, et fut plus d'une fois le but de mes promenades ; elle est dominée par la grande route de Hué, pratiquée sur le sommet des coteaux et le revers des hautes montagnes du nord-ouest de la baie. Cette route paraît assez fréquentée, et nous y vîmes un jour un courrier bien monté et quelques voyageurs couchés dans des hamacs, suspendus à la manière des palanquins.

Les forêts qui couvrent ces montagnes et leurs revers opposés sont, dit-on, le séjour des tigres, des rhinocéros, des buffles et des éléphants : nous ne nous rencontrâmes

Digitized by Google

heureusement avec aucun de ces hôtes dangereux; mais M. de Panis me fit un jour apercevoir un magnifique paon, signe certain, assurent les Cochinchinois, du voisinage des tigres, dont l'espèce est ici la même que celle du tigre royal du Bengale. On conçoit que nous ne nous arrêtâmes pas à cette place; nous étions armés trop à la légère pour nous attaquer à des animaux que les Cochinchinois ne poursuivent que par troupes de trois ou quatre cents chasseurs, sous la conduite d'un mandarin de guerre! Notre vrai lot était le gibier à plumes, et parmi les oiseaux que nous nous procurâmes, figuraient en première ligne des tourterelles, plusieurs variétés de perruches, des bécassines, des martins-pêcheurs et des coqs de bruyère.

Mais de toutes les chasses, celle qui nous occupa davantage et nous étonna le plus (je dois convenir ici de la barbarie de cet amusement), ce fut celle des singes, que l'on trouve en grand nombre sur la presqu'île, et dont l'espèce, que je crois particulière à la Cochinchine, mérite une description. Voici le signalement de l'un de ces individus que je fis empailler, et qui déposé par nous, avec tant d'autres objets d'histoire naturelle, au Muséum de Paris, peut attester de la fidélité du peintre : sa taille est de quatre pieds, sa tête conformée comme celle d'un homme, son teint coloré et sa physionomie expressive; sa casaque est d'un gris perle et du poil le plus fin; ses culottes sont noires et ses bas rouges; il porte un collier de même couleur et une ceinture blanche; la queue, les aines, etc., sont d'un blanc mat. — La force musculaire de cet animal doit être prodigieuse, et nous en pûmes juger par l'étendue des distances qu'il franchissait en sautant d'arbre en arbre pour s'échapper, et à la manière dont il se tenait suspendu par une main lorsqu'il avait été atteint d'un plomb mortel.

(De Bougainville, *Voyage de la Thétis et de l'Espérance.*)

Digitized by Google

LA STATUE DU MARÉCHAL DROUET D'ERLON,

PREMIER GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

De toutes parts se dressent les statues des défenseurs de la patrie, les images des grands hommes, immortelle armée qu'évoque le plus pur, le plus noble enthousiasme, imposants symboles qui apprennent aux générations présentes à ne pas désespérer de leur temps, aux générations futures qu'il y a toujours au cœur du peuple un souvenir pour tous les dévouements, une pensée pour toutes les gloires.

Le canon gronde d'heure en heure, effrayant signal plein d'une solennelle majesté : la France est menacée de toutes parts, mais elle ne périra pas. Des légions entières se sont levées sur tous ses points et marchent silencieuses, dévouées, vers la frontière. Aux uns la gloire de verser leur sang aussitôt pour cette noble cause, ils sont les premiers, ils recevront les premiers coups; d'autres, long-temps respectés par la mitraille, semblent destinés à conduire sans cesse de nouveaux bataillons à de nouvelles victoires, et à mourir au sein de la paix, comme si la postérité avait voulu les offrir d'avance en modèles à leurs contemporains. Tel fut le maréchal Drouet, comte d'Erlon, dont l'un de nous a raconté dans la *Revue de l'Orient* (Tome III, p. 271), l'existence si bien remplie.

La ville de Reims qui le vit naître a voulu consacrer par un monument le souvenir de cette existence dont chaque instant fut pour son pays. Elle a fait appel à la générosité nationale qui n'est jamais indifférente à de semblables appels. Des commissions s'organisèrent, et celle de Paris, composée d'anciens généraux que présidait le maréchal Gérard, s'occupa activement d'en ral-

Digitized by Google

lier tous les efforts. On put reconnaître bientôt qu'il était possible d'élever au vainqueur de Dantzig un monument digne de lui. M. Rochet fut chargé d'exécuter une statue colossale. L'État n'est pas demeuré étranger à cet acte de haute reconnaissance, mais sa part de concours n'a peut-être pas été ce qu'elle aurait pu être. Par des considérations dont nous ne discuterons pas le plus ou le moins de valeur, le bronze demandé par la commission fut refusé à celui qui en avait tant envoyé dans nos arsenaux. On dut y pourvoir d'une autre manière. Si la souscription n'était point là pour témoigner du contraire, on finirait réellement par croire que l'ingratitude, qui est la vertu des rois, est aussi celle des peuples.

Après avoir achevé une esquisse d'étude, M. Rochet ne voulut pas laisser à une main étrangère le soin de compléter sa pensée, et secondé par son frère, il se mit courageusement au moule qui devait servir à la fonte d'une statue de 15 pieds de haut. Nous disons courageusement, car il faut une persévérance plus qu'ordinaire pour remuer et donner la vie à plusieurs quintaux de terre glaise. La fonte a été exécutée avec une rare habileté, par deux fondeurs d'une expérience éprouvée, MM. Eck et Durand, de ces hommes qui abordent avec hardiesse les plus grandes difficultés et qui manient le métal bouillant comme l'artiste lui-même manie l'argile humide qu'il anime d'un souffle créateur.

Nous avons vu la statue à la sortie des fourneaux, grande et majestueuse. C'était un colosse, un géant, et on s'explique difficilement comment la simple exagération de trois fois la hauteur et le volume d'un homme de taille moyenne peut avoir un si vaste développement. Mise en place, sur le piédestal où elle repose en ce moment aux Champs-Élysées, elle n'a rien perdu de ses nobles proportions, tant l'artiste a calculé avec une rare sagacité l'effet qu'elle devait produire lorsqu'elle n'aurait plus

pour entourage, au lieu des murailles d'un atelier, que les habitations des hommes et la voûte du ciel.

La pose est calme et digne. Le maréchal, tenant de la main droite son bâton de commandement, a la main gauche appuyée sur la poignée de son épée. Un vaste manteau tombe en larges plis de cette épaule et vient reposer sur des obus entassés au pied d'un mortier qui rappelle le fait capital de la vie militaire du comte d'Erlon. La tête, d'une exacte ressemblance, au dire de ceux qui l'ont connu, est empreinte de cette douce fierté qui convient à l'homme sûr de sa force, et qui vient de recevoir le prix dû à de grands et loyaux services. L'artiste a su tourner avec un rare bonheur toutes les difficultés attachées à grand nombre des œuvres de l'art moderne, l'ingratitude d'un costume qui, loin de dissimuler quelques-unes des imperfections de l'homme, les expose pour ainsi dire au grand jour; il a su également profiter des moindres détails pour en varier les effets et en dissimuler l'aridité. Aussi nous dégagerons-nous de toutes préoccupations pour le féliciter sincèrement de la nouvelle preuve qu'il vient de donner de la souplesse et de l'étendue de son talent.

Nous ne sommes en cela que les interprètes d'un sentiment général. M. Rochet est déjà connu. En louant son travail nous ne saluons donc pas un statuaire de plus, mais une belle œuvre qui nous en promet d'autres.

Dans quelques jours la statue du maréchal d'Erlon doit partir pour sa destination. Elle sera dressée sur la place de la Couture, à Reims, au lieu même où le jeune Drouet contracta son engagement volontaire en 1792. Noble pensée, grand exemple!

Les membres de la commission chargés de faire un rapport à la Société Orientale *sur la statue de M. Rochet :*

J. Cloquet, Cournault, Edmond-Noel, Montfort;
H. Horeau, *rapporteur*.

Digitized by Google

SIÉGE ET PRISE DU CHATEAU DE NAUPLIE

(1822),

SUIVANT LA RELATION D'UN PHILHELLÈNE.

Après la déroute de Dramali-Pacha, le corps régulier ayant quitté le Dervend, s'embarqua pour Épidaure, et vint (octobre) près de Nauplie, au monastère où Staïkos tenait le blocus de la place avec 100 soldats.

Comme le camp des Grecs se trouvait éloigné de Nauplie, Gubernati se porta en avant par les villages de Caretzi, Couffini, et plus tard prit position à une lieue de la ville.

Les assiégés, accoutumés à faire des sorties et à ravager les campagnes voisines, ne purent dès-lors s'exposer sans danger à des escarmouches journalières dans lesquelles les Grecs avaient constamment l'avantage. Chaque jour amenait aussi des recrues au corps régulier, aguerri par de fréquents combats, pendant que la petite troupe de Staïkos recevait de nombreux renforts.

A cette époque (novembre), un petit poste laissé en embuscade à Aria, éprouva une vive alerte. Les Turks, sortis pour récolter des fourrages, tombèrent à l'improviste sur cette avant-garde, qui, hors d'état de leur résister, se replia rapidement sur le gros des forces grecques. Mais, entraînés dans leur poursuite, les assiégés ayant eu l'imprudence de s'avancer vers le village de Couffini, Gubernati, à la tête du corps régulier, les repoussa avec vigueur. Chassés jusqu'aux portes de la ville, ils y répandirent le désordre et la terreur.

Staïkos et Gubernati profitèrent de ce succès pour former un siége plus régulier; et, dans ce but, ils vinrent prendre position à Aria. Serrés de plus près, les Turks tentèrent néanmoins de fréquentes sorties, qui amenaient parfois de sérieuses rencontres; enfin les embuscades tendues presque chaque nuit par les Grecs (sur les points les plus rapprochés des murailles) leur devenant trop fatales, ils purent à peine s'avancer jusqu'au glacis. De

Digitized by Google

son côté, la flotte grecque les tenait étroitement bloqués, et le manque de vivres se faisait vivement sentir.

Le 20 octobre, un transfuge étant venu avertir les Grecs que chaque jour les Turks descendaient à la ville, et ne remontaient que le soir dans la forteresse, Staïkos et Gubernati résolurent de livrer l'assaut le lendemain. Vers midi les troupes désignées, munies d'échelles, s'approchèrent des murailles; mais, contre leur attente, repoussés par l'artillerie de Palamide, les chefs, à leur grand regret, virent échouer cette seconde tentative.

Quelques jours s'étant écoulés, un Turk, échappé de Palamide, fut amené au camp des Grecs. Il affirma que le soir même, après avoir convoqué son conseil, le pacha avait déclaré que, la disette étant prochaine, il allait s'enfermer dans la citadelle avec 80 soldats et le reste des vivres. Tous les autres Turks devenaient libres de traiter avec les Grecs pour obtenir la plus avantageuse capitulation. « Si nous persistons dans notre situa-
» tion actuelle, avait dit le pacha, nous ne tarderons
» pas à être forcés de nous rendre, tandis qu'en suivant
» mon opinion, nous conserverons au moins Palamide
» jusqu'à notre délivrance par la flotte ottomane. »

Bien informés sur tous ces points, Staïkos et Gubernati décident un second assaut pour la nuit suivante, 29-30 novembre. Une compagnie du corps régulier, 200 hommes de Staïkos, dont un quart Cranidiotes, furent commandés pour minuit. Conduits par le déserteur turk et un Cranidiote qui connaissait parfaitement les forts et les plis du terrain, les Hellènes appliquent leurs échelles et s'élancent sur les remparts. Suivi de quelques soldats de Staïkos, ce Cranidiote arrive le premier sur la muraille de la batterie Giouru-Tabia. Sauter dans le fort, ouvrir une poterne et livrer passage à la petite colonne d'assaut, fut l'affaire de cet intrépide soldat. Ainsi réunis, tous les Hellènes se portent en avant vers la batterie de Kara-Tabia, dans laquelle une petite porte pratiquée au sud-ouest leur livre passage.

Certains désormais de l'entière possession de Palamide, Staïkos ordonne de commencer le feu. Réveillés en sursaut, les Turks de la batterie de Bazirgian-Tabia

Digitized by Google

et de celle de Tzitzar-Tabia s'empressèrent d'y répondre; mais persuadés que la batterie de Kara-Tabia par son élévation rendait toute résistance inutile, ils entrèrent en pourparlers. On leur accorda la liberté de sortir de la citadelle, dont la prise eut lieu sans effusion de sang.

La hardiesse de ce coup de main venait de livrer aux Hellènes un des points les plus importants de la Grèce contre lequel avaient échoué les efforts combinés de l'héroïne Boboline et de Démétrius Ipsilanti. Le château de Palamide tenait compte enfin de vingt mois de constance aux enfants de la Grèce régénérée.

Le lendemain 30 novembre, stupéfaits de la prise inattendue de Palamide, les Turks résolurent d'entamer des négociations. D'après leurs désirs, le général Th. Colocotroni ayant été averti, aussitôt son arrivée on commença à traiter. Il fut convenu que le corps régulier serait placé devant la porte de terre, aux pieds des murs de la place. Il devait assurer le bon ordre et empêcher toute communication entre les Turks et les troupes grecques; car à la nouvelle de la prise de Nauplie, plus de 7,000 hommes étaient accourus de tous les points du Péloponèse. Pendant seize jours, employés à l'embarquement et au départ des vaincus, le corps régulier s'acquitta fidèlement de cette difficile mission.

Pour son active participation à la reddition de la place, de ses efforts pour préserver les Turks des atrocités qu'ils avaient subies dans des circonstances analogues, le corps régulier, fier d'avoir rempli ses devoirs envers la patrie, comme récompense ne demanda qu'un abri pour se reposer, réparer ses pertes multipliées et soigner ses malades et ses blessés.

Gubernati reçut quelques objets de prix, plus 20,000 piastres turques revenant à son corps. La distribution de ce butin fut faite au prorata des grades.

Ce fut donc après sept mois d'organisation, de privations et de fatigues innouies que le corps régulier put jouir d'un moment de repos, en songeant aux nouvelles conquêtes que promettait l'avenir.

12 juillet 1843.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

SOMMAIRE. *Séance du 11 juin.* Ouvrages offerts.—Communications sur la Chine, faites par M. Lavollée ; organisation militaire, infanterie, cavalerie, marine militaire ; nombre des chrétiens, influence du catholicisme. — *Séance du 25 juin.* Mesures prises par la Société pour activer ses rapports avec les membres correspondants.— Fonte de la statue du maréchal Drouet d'Erlon — Dernières affaires de Chine et de Cochinchine.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 11 juin 1847. — La séance est ouverte à huit heures et demie sous la présidence de M. le général comte de La Roche-Pouchin, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 28 mai est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société. — Par M. le lieutenant-général de La Moricière : un exemplaire de la *Colonisation de l'Algérie*, par M. le maréchal Bugeaud, brochure in-8° de 95 pages. Paris, 1847.

Projets de Colonisation pour les provinces d'Oran et de Constantine, présentés par MM. les lieutenants-généraux de La Moricière et Bedeau. Paris, Imprimerie Royale, 1847, un vol. in-8° [1].

[1] Ces deux ouvrages n'ont pas été mis en vente ; mais la *Revue* a reproduit l'exposé complet du projet de M. le maréchal Bugeaud (n° de janvier), le projet de M. le lieutenant-général de La Moricière, moins quelques détails secondaires (n°s de février et mars), et celui de M. lieutenant-général Bedeau tout entier (n° d'avril).

Digitized by Google

Par M. de la Cornillère : *la Martinique en* 1842.

Par M. Berthier de Sauvigny : le troisième numéro de *la Revue Algérienne et Orientale.*

Par M. le comte de Malherbe : *Lettre de monseigneur l'archevêque de Saïda*, suivie d'une *Notice historique sur les Maronites*, et des *Statuts de la Société de secours en faveur des chrétiens du Liban*, br. gr. in-8° de 24 pages.

Par M. le docteur Warnier : *Examen critique de l'ouvrage de M. le général de l'Étang*, intitulé : *De la Domination française en Algérie.*

Par l'auteur, M. Felice de Vecchi, membre correspondant de la Société, à Milan : *O Giornale di Carovana, viaggio nelle Armenia, Persia, et Arabia, fatto negli anni* 1840-1842. *Da Felice de Vecchi et G. Osculati. Descritto da Felice de Vecchi.* Milano, 1847, un vol. in-4°. *Voyage en Arménie, en Perse et en Arabie*, fait de 1840 à 1842, par F. de Vecchi et G. Osculati.

M. le Président annonce l'envoi de trois mémoires sur les mines de l'Algérie, rédigés par M. de Marigny, ingénieur des mines, membre correspondant de la Société. Tout en s'occupant de ses travaux, dit M. le comte de La Roche-Pouchin, M. de Marigny poursuit aussi une recherche, la simplification des procédés qui ont pour objet de séparer les différents métaux alliés au cuivre gris ou *fahlerz*, comme disent les Allemands, recherche fort importante, si l'on réfléchit que le cuivre gris est le minerai de cuivre le plus important en Algérie. Les Anglais et les Saxons l'ont recherché inutilement. M. de Marigny paraît y être parvenu, et aux six ou sept opérations nécessaires pour isoler les éléments divers du minerai de ces dépôts, il en a subtitué une seule, qu'il appelle le *traitement sec.*

M. le Président prie *M. Lavollée* de vouloir bien continuer ses communications sur la Chine par quelques

Digitized by

renseignements sur les forces militaires du Céleste Empire.

M. Lavollée. Il est assez difficile de se former une idée exacte des forces chinoises. Tous les auteurs varient sur leur chiffre et sur leur composition. L'étranger qui parcourt une ville voit quelquefois une troupe de soldats marchant sans aucun ordre, sans chef apparent, diversement vêtue et armée. Le costume militaire ne se distingue du costume civil que par une espèce de camail blanc, avec bordures rouges, ou rouge avec bordures blanches, et par un bonnet pointu, fait en rotin et peint ordinairement de deux ou trois couleurs. Sur la poitrine est écrit le caractère chinois *yuong*, qui signifie *force, courage*. Les armes sont le fusil à mèche, des lances de toute forme, le sabre à une ou deux lames. Chaque soldat porte un bouclier circulaire, fortement tressé en rotin, et sur lequel est peinte une figure dont les yeux énormes et la bouche grimaçante sont destinés à faire peur à l'ennemi. On prétend qu'au nombre des commandements chinois est celui-ci : « Face féroce à l'ennemi. » Du reste, la faiblesse des armées du Céleste Empire a été amplement démontrée par la dernière guerre des Anglais. Il a suffi de quelques troupes européennes pour s'emparer de tous les forts et mettre en fuite toutes les armées. Pour être juste, il faut dire que l'imperfection des armes et des moyens de défense a contribué peut-être, plus que le défaut de courage, à ces défaites extraordinaires dont les Anglais eux-mêmes ont été plusieurs fois étonnés.

M. Jouffroy d'Eschavannes demande si l'on peut distinguer les divers corps, si la cavalerie est nombreuse, quelle est l'organisation administrative de l'armée.

M. Lavollée. Les Chinois ne semblent pas avoir introduit dans leur armée le principe de la division du travail, qu'ils ont si heureusement appliqué dans l'agriculture et dans l'industrie. On ne saurait distinguer parmi les

Digitized by Google

soldats les diverses aptitudes qui diviseraient, comme en Europe, l'armée en troupe de ligne, troupes légères, artillerie, etc. D'après les relations des officiers anglais qui ont pu voir les Chinois à l'œuvre, le premier venu s'improvise artilleur; chaque soldat change d'armes suivant sa fantaisie : il prend tantôt le fusil, tantôt le sabre. Les troupes combattent sans ordre; dans la plaine, elles se serrent par masses et semblent surtout compter sur l'effet moral que produira leur nombre. Au premier coup de feu, elles fuyaient dans toutes les directions, satisfaites d'avoir montré leur courage en attendant l'ennemi.

Les Chinois n'avaient pas, pendant la guerre, d'artillerie de campagne : ils élevaient de grandes redoutes en terre et établissaient des batteries armées de nombreux canons, mais qui n'ont jamais pu arrêter les Anglais. Canons, poudre, projectiles, soldats, tout était détestable.

La cavalerie est principalement tartare; elle tient garnison dans l'intérieur des villes. Pendant notre séjour en Chine, nous n'avons eu occasion d'en voir que lors de la signature du traité. Kying, le commissaire impérial, vint à Macao avec une escorte de fantassins et de cavaliers. Ceux-ci étaient fort mal montés; leur costume ressemblait à celui des troupes de pied : ils avaient pour armes un arc et le sabre. Un lourd carquois en cuivre, rempli de flèches longues et terminées par une pointe assez grosse, était suspendu derrière leur dos. Je ne sache pas que les Anglais aient jamais eu à se mesurer de près avec un corps de cavalerie.

L'administration de l'armée relève d'un conseil supérieur, espèce de ministère de la guerre siégeant à Pékin. En outre, dans chaque province, réside un général qui a sous ses ordres les troupes cantonnées dans sa division. Mais, en Chine, le fait est constamment en lutte avec le droit, et il est probable que dans l'admi-

Digitized by Google

nistration militaire, plus encore que dans l'administration civile, les règles de la hiérarchie sont à chaque instant renversées par l'arbitraire et les exigeances locales. Les plus beaux rapports arrivent à l'empereur sur la situation de son armée, qui est beaucoup plus nombreuse et mieux alignée sur le papier qu'elle ne l'est de fait.

Dans les livres anciens et dans de récentes ordonnances, on voit que les grades s'obtiennent au concours, à la suite d'examens auxquels peuvent prendre part tous les citoyens. Les épreuves s'appliquent à la force du corps, à l'adresse; on tient peu compte de l'instruction. Aussi les dignités civiles sont-elles placées beaucoup plus haut dans l'estime publique que les dignités militaires.

M. de Saint-Céran demande quelques détails sur les canons des Chinois.

M. Lavollée. La plupart des canons sont fabriqués dans l'empire; ils sont de très-fort calibre, assez bien polis à l'extérieur, où se trouvent écrits des caractères indiquant la fabrique et l'année de la fabrication. Les lumières sont beaucoup trop larges et doivent souvent amener des accidents. On aperçoit dans la fonte de nombreux défauts. Ce sont, en un mot, des armes très-imparfaites. Les Chinois ont acheté à plusieurs reprises des canons européens. L'un des forts du Bogue était armé en partie avec des caronades provenant d'une frégate naufragée dans les mers de Chine.

M. Jouffroy d'Eschavannes. Les Chinois ont-ils une marine militaire?

M. Lavollée. J'ai vu dans les rivières de Canton, de Ningpo, de Changhai un grand nombre de jonques de guerre. Elles se distinguent des jonques marchandes, par une peinture extérieure plus soignée, et par un luxe de pavillons de toute couleur, flottant au sommet des mâts. Les plus grosses ne portent guère plus de 8 ou

Digitized by Google

10 canons. Un navire européen a souvent mis en fuite toute une flotte chinoise. Les *clippers* anglais ou américains qui font la contrebande sur la côte de Chine ont été, dans le principe, attaqués par les jonques; mais il n'est pas d'exemple qu'ils aient jamais dû céder. Cette marine est même impuissante à réprimer la piraterie chinoise. Elle va parfaitement de pair avec l'armée.

Toutefois, il faut reconnaître que comme marins, sinon comme guerriers, les Chinois ont une certaine habileté et une audace incontestable. Une partie de la population vit sur l'eau, et, habituée dès l'enfance aux manœuvres et aux périls de la vie maritime, elle ne craint pas de s'aventurer dans de frêles embarcations fort loin de la côte. On rencontre les bateaux-pêcheurs, naviguant en général par bandes, à plus de 40 lieues en mer et au milieu du canal de Formose, où règnent presque toujours des vents violents. Il n'est certainement pas de peuple au monde qui ait une meilleure pépinière de matelots : mais là, comme partout en Chine, l'organisation manque. Ce qui semble admirable en théorie est détestable ou nul en pratique.

M. le Président. Les Chinois et les Tartares sont-ils appelés indistinctement aux mêmes grades?

M. Lavollée. L'égalité qui existe dans les carrières civiles n'existe pas au même degré dans l'armée. La plupart des généraux sont Tartares. Du reste, la profession des armes convient mieux au caractère des Tartares conquérants ; les Chinois de la classe élevée préfèrent les habitudes tranquilles et les travaux de l'intelligence.

M. le général de La Roche-Pouchin. Quel est le caractère des deux races, se mélangent-elles?

M. Lavollée. Peu. Les Tartares ont une figure plus énergique que les Chinois; mais il y a de la part de ceux-ci une répulsion assez prononcée à se rapprocher de leurs dominateurs. La *Gazette* de Pékin parle sou-

Digitized by Google

vent des conspirations d'une société puissante dite Pelian-Kiao ou du Nenuphar, de conspirateurs arrêtés.

M. de La Roche-Pouchin. Quel est le nombre des catholiques.

M. Lavollée. Il est difficile de répondre exactement à cette question. Les calculs des missionnaires portent à un million environ le chiffre des chrétiens dans toutes les provinces, et, d'après ce que j'ai pu voir dans les parties de la Chine que nous avons visitées, ce chiffre ne me paraît point exagéré. — Au temps de l'empereur Kanghi, les Jésuites étaient très-puissants à la cour de Pékin, et ils ont naturellement employé au succès de leur mission apostolique l'influence qu'ils devaient à leurs sciences et aux bonnes dispositions du souverain. Aussi, jamais le christianisme en Chine n'a-t-il été plus florissant qu'à cette époque, et c'est de là que date la conversion de la plupart des familles catholiques. Depuis, les discussions malheureuses qui se sont élevées entre les divers ordres religieux et les persécutions qui ont éclaté à plusieurs reprises sous les successeurs fanatiques de Kanghi, ont arrêté les progrès de la foi nouvelle et diminué, par les abjurations et les supplices, le nombre des anciens convertis. En ce moment, les missionnaires peuvent agir avec plus de liberté, et il est probable que les événements des dernières années, les traités récemment conclus avec les puissances européennes et notamment les négociations suivies à ce sujet par l'envoyé de la France, seront favorables au développement de la religion chrétienne.

La France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie envoient des missionnaires en Chine. Les missionnaires français sont les plus nombreux; ils appartiennent aux missions étrangères, aux Lazaristes et aux Jésuites. Soit par mesure de bonne administration, soit afin d'éviter les conflits qui, à d'autres époques, ont été si nuisibles à la religion, les missionnaires de chaque nation et de cha-

Digitized by Google

que ordre sont répartis, suivant leur nombre et leur importance, dans les diverses provinces, et tenus d'observer, pour l'exercice de leur ministère, certaines limites fixées par le pape. On pourrait tracer ainsi la carte religieuse de la Chine. Les évêques seulement, à quelque nation ou à quelque ordre qu'ils appartiennent, sont les chefs spirituels de tous les missionnaires compris dans leur diocèse.

Les Missions-Étrangères, les Lazaristes français et portugais ont leur principal établissement à Macao ; les Jésuites à Hongkong et les missionnaires espagnols à Manille. Sans doute, l'ouverture des nouveaux ports sur le littoral de la Chine, engagera les missions à se rapprocher du centre de leurs opérations, dont Macao, Hongkong et Manille sont aujourd'hui trop éloignés. Lorsque nous étions en Chine, les Lazaristes français songeaient à s'établir à Ningpo, où ils possédaient autrefois une église florissante. Les bâtiments qui leur appartenaient alors devaient leur être rendus et consacrés de nouveau à leur pieuse destination.

Chaque maison centrale est dirigée par un délégué de l'autorité supérieure qui réside en Europe. Elle reçoit les prêtres qui arrivent, et lorsque ceux-ci ont appris les premiers éléments de la langue et se sont mis au courant des traditions et des habitudes du pays, elle les dirige vers les points qui réclament le plus impérieusement leur présence. Elle possède en outre un collége pour les jeunes Chinois qui se destinent au sacerdoce. Les études se font en latin, et j'ai eu occasion de remarquer avec quel soin les néophytes étaient instruits et avec quelle facilité ils parlaient et écrivaient la langue latine au bout de fort peu de temps. Il y a aussi dans quelques-unes des maisons centrales une imprimerie chinoise, qui reproduit les ouvrages composés autrefois par les Jésuites sur la religion chrétienne, et les traductions des livres saints. Ces livres sont ainsi répandus

Digitized by Google

par toute la Chine, et on les trouve souvent dans les bibliothèques des mandarins lettrés.

Les communications entre Macao ou Hong-kong et les diocèses de l'intérieur ne peuvent être fréquentes; l'éloignement d'abord, puis les risques du voyage y mettent obstacle. Toutefois, les missionnaires sont parvenus, à force de patience et de subterfuges ingénieux, à vaincre en partie ces difficultés. Plusieurs fois, pendant notre séjour à Macao, le supérieur des missions françaises a reçu des nouvelles du Sse-Tchuen, la province la plus occidentale de l'empire. Des Chinois chrétiens, d'un dévouement éprouvé, servent de courriers et sont presque constamment en course, soit pour conduire les jeunes missionnaires européens à leur destination, soit pour transmettre les avis importants qu'on n'oserait confier aux hasards d'une lettre. Indépendamment de ce moyen de correspondance direct et personnel, les missions mettent à profit les services de familles chrétiennes, échelonnées sur la route et qui portent d'une ville à l'autre les lettres et les paquets, souvent très-volumineux, confiés à leurs soins. C'est ainsi que j'ai vu partir de Macao pour le Sse-Tchuen des crucifix, des chapelets et des vases remplis de vin pour la messe. On profite de ces occasions pour envoyer aux missionnaires des livres et quelques objets d'Europe, dont l'arrivée inattendue leur fait oublier bien des privations. Malgré la surveillance des douanes chinoises établies dans chaque ville, ces envois sont rarement découverts, grâce aux précautions intelligentes des courriers.

Qu'on lise dans les lettres publiées par les Annales de la Propagation de la foi les difficultés et les dangers qui marquent à chaque pas le voyage d'un missionnaire. La moindre imprudence peut tout perdre. Ne ressemble pas à un Chinois qui veut, et la foi la plus robuste ne saurait donner au missionnaire le plus courageux et le plus dévoué les traits, le teint, la contenance d'un ha-

Digitized by Google

bitant du Céleste Empire. Il est surtout bien chanceux de frauder sur les blonds. Une queue postiche, un costume irréprochable ne suffisent point. Il faut se tenir caché au fond de la barque, ne voyager que de nuit, garder un silence absolu; il ne faut que la curiosité d'un enfant, l'attention d'un satellite ou la platitude d'un courtisan pour dénoncer la présence d'un Européen.

L'exposé de ces faits, que je suis obligé d'abréger, pourra, j'espère, donner une idée de l'organisation actuelle des missions catholiques en Chine, et des difficultés de toute sorte qu'ont à surmonter les prêtres européens qui se sont voués à ce lointain apostolat.

Il ne serait pas moins curieux d'examiner la religion ou, pour mieux dire, les religions chinoises. Je compte pouvoir donner dans la *Revue* quelques détails à ce sujet.

M. Audiffred. La terre est-elle impropre à la culture du froment?

M. Lavollée. Non. Mais on ne cultive que le riz, qui est le grain sur lequel repose le régime alimentaire de la plupart des nations de l'Asie méridionale et orientale. Quant au vin, on n'en fait que fort peu avec le raisin.

M. Onffroy. J'ai entendu dire que M. Berryer avait reçu une pétition des Maronites et une des Druses, lesquelles demandent le rétablissement de l'émir Béchir, et celui de l'ancien gouvernement.

M. le général de La Roche-Pouchin. On va, m'a-t-on rapporté, former une colonie maronite en Algérie, sous la direction d'un évêque maronite.

M. Onffroy. Il a été inséré dans le dernier numéro de la *Revue algérienne*, un article de M. de Baudicour sur la nécessité de créer un établissement de ce genre; on semble y avoir oublié, toutefois, que la So-

Digitized by Google

ciété orientale avait formulé une proposition de ce genre depuis fort longtemps. J'ai écrit une réponse à la *Revue algérienne* à ce sujet.

M. J. Cloquet donne lecture d'une lettre de M. E. Cloquet, membre correspondant de la Société, auquel le Châh de Perse a accordé la croix de l'ordre du Soleil, en témoignage de sa satisfaction. M. J. Cloquet communique à la Société le firman qui accompagnait l'envoi de cette marque flatteuse de distinction. (Voy. le numéro de *mai*, p. 415.)

Sur la demande de M. Horeau, l'un des membres présents donne lecture d'un article sur l'inauguration de la mosquée de *Dellys*, inséré dans la *Revue générale d'architecture*, rédigée sous la direction de M. C. Daly.

M. Le Serrec communique à la Société quelques observations sur le projet de fondation d'une mosquée et d'un collége musulman à Paris.

MM. de Saint-Céran, *Horeau*, *d'Eschavannes* et *Cloquet* prennent la parole sucessivement à ce sujet.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 25 juin 1847. — La séance est ouverte à huit heures et demie sous la présidence de M. Hamont, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 11 est lu et adopté.

Livres offerts. — Par l'auteur, M. le capitaine d'artillerie Brunet : *la Question algérienne*, un vol. in-8°. Paris, 1847.

Par le rédacteur en chef, M. Bertier de Sauvigny, le troisième numéro de la *Revue algérienne et orientale*, 2e année.

Un membre désirant qu'il soit rendu compte de l'ouvrage de M. Brunet, M. le président nomme à cet effet une commission composée de MM. Bertier de Sauvigny,

Digitized by Google

le docteur Pouzin, le docteur Toyrac; M. Bertier de Sauvigny, secrétaire.

M. Bertier de Sauvigny a la parole pour une proposition. L'honorable membre voudrait que la Société se rappelât au souvenir de ses membres correspondants, qui, souvent même, ignorent qu'elle existe. Il désirerait que des relations suivies fussent établies avec eux au moyen de l'envoi de la *Revue* ou de lettres rédigées par la commission de correspondance. La *Revue* surtout, dit-il, aurait une heureuse influence sur les travaux des membres correspondants et sur le développement de la Société. Au loin, ajoute-t-il, on est heureux de recevoir des nouvelles de son pays, et de lire ce qui est dit du pays où l'on est.

M. Louis Rochet. La *Revue* étant diminuée de prix, il est probable que les membres correspondants accepteront avec plaisir la proposition de s'y abonner, car jusqu'à présent, c'est là, je crois, ce qui les en a éloignés, le prix élevé du recueil venant s'accroître d'une manière extraordinaire de tous les frais d'envoi. La lettre les presserait d'envoyer à la Société des mémoires sur une foule de questions qu'eux seuls peuvent traiter comme il faut.

M. Lavollée. Lorsqu'ils verront que leurs travaux sont utilisés, ils s'intéresseront et à la Société et au recueil.

M. Mac Carthy. L'intention formelle de l'éditeur, M. Just Rouvier, est d'envoyer à tous ceux des membres correspondants pour lesquels cela sera facile, les premiers numéros de la *Revue*, accompagnés d'un prospectus détaillé. Mais il désirerait que la Société le secondât en rédigeant une circulaire dont on accompagnerait ses envois.

M. Hamont. C'est là précisément ce qu'il faut faire, et la Société ne peut voir qu'avec grand plaisir les efforts tentés par M. Rouvier pour augmenter l'action

Digitized by Google

de la *Revue,* et accroître en même temps l'influence de la Société orientale. Chargeons une commission de rédiger la lettre circulaire.

M. le président désigne, dans ce but, MM. Jouffroy d'Eschavannes, Ch. Lavollée, de Saint-Céran.

M. d'Eschavannes. J'accueille avec grand plaisir la tâche dont nous sommes chargés, mais je désirerais que la commission de correspondance y prît part.

Les deux commissions sont autorisées à s'entendre.

M. le vicomte Onffroy donne lecture de la lettre adressée au rédacteur en chef de la *Revue algérienne* et *Orientale,* au sujet de l'article de M. Louis de Baudicour, sur l'établissement des maronites en Algérie. Une erreur s'est glissée dans la manière dont la *Société orientale* y est désignée.

M. Louis Rochet prévient la société que la fonte de la statue du maréchal comte Drouet d'Erlon, ancien gouverneur de l'Algérie, membre honoraire de la Société, vient d'être achevée, et que ce bronze colossal, puisqu'il a 5 mètres de hauteur, va être exposé dans les ateliers des fondeurs, MM. Eck et Durand, rue des Trois-Bornes, 15. Je serai heureux, ajoute M. Rochet, d'y recevoir les membres de la Société, que je ferai prévenir d'ailleurs par une lettre d'invitation du jour où ils pourront s'y rendre.

M. Horeau, chargé d'exprimer à la Société son sentiment sur l'œuvre de M. Rochet, demande à ce qu'on lui adjoigne quelques membres.

M. le Président désigne MM. J. Cloquet, Montfort, Edmond Noël et Cournault.

M. le Président prie M. Lavollée de donner à la Société quelques détails sur l'engagement qui a eu lieu entre les Anglais et les Chinois à Canton.

M. Ch. Lavollée. Je n'ai pas d'autres détails que ceux donnés par les journaux, et ils sont très-peu étendus. Il faudrait avoir les feuilles anglaises. Voici, d'après ce que

Digitized by Google

je sais, quel a été le prétexte des hostilités. Aux termes du traité de 1842, les portes de la ville de Canton devaient être immédiatement ouvertes aux étrangers avec faculté de parcourir les environs; mais la population chinoise ne voyant les Européens que d'un assez mauvais œil, afin d'éviter tout conflit et de préparer le nouvel état de choses, par mesure de police, le terme fixé pour cette ouverture fut ajourné. Sous divers prétextes la mesure n'eut pas lieu. Dans l'Inde, les Anglais sont très-durs envers la population, population douce et qui semble faite pour subir avec résignation tous les jougs. Ils ont voulu traiter les Chinois sur le même pied, mais les habitants du Céleste Empire, pleins d'une haute idée sur leur propre valeur, et, d'ailleurs moins endurants, se sont regardés comme offensés, et quand ils ont pu trouver des Anglais seuls, ils se sont vengés en leur donnant des coups de bâton. Les Anglais se sont plaint, ils ont écrit à leur gouvernement. On n'y fit d'abord aucune attention. Mais les plaintes se multiplièrent, et comme les réclamations du commerce anglais sont toujours puissantes, la cour de Londres fit examiner l'affaire. Elle a été surtout menée avec vigueur depuis l'arrivée au pouvoir de lord Palmerston. Celui-ci écrivit au gouverneur de Hong-Kong d'en terminer. Les Anglais sont partis en bateaux à vapeur, et se sont trouvés en quelques heures devant Canton avant que les Chinois se fussent préparés, car, jusqu'à présent, dans la plupart des événements, ils avaient été instruits des préparatifs au moyen de leurs pêcheurs qui sont toujours en grand nombre dans la colonie anglaise. Vous savez le reste.

Momentanément toutes les difficultés sont aplanies. Canton sera ouvert dans deux ans, afin de préparer la population à cette mesure, ainsi que cela avait été déjà stipulé. L'effet moral a été puissant sur le gouvernement qui a consenti à tout, mais il est à peu près nul sur la

population, parce qu'elle ne sait rien des stipulations qui se passent à huis-clos pour ainsi dire, et dont on lui cache la nature. Elle voit les Anglais partir, elle les croit vaincus, et on va sans doute publier dans la *Gazette de Pékin* un récit où il sera dit que les Barbares de l'Occident ont encore une fois reçu le juste châtiment dû à leurs violences.

M. Audiffred. Le but du gouvernement anglais a été de faire exécuter le traité de 1842.

M. Jouffroy d'Eschavannes. Seriez-vous plus instruit au sujet de l'événement de Cochinchine ?

M. Lavollée. Non, Monsieur; on n'a encore rien reçu des mers de Chine; il faut attendre le rapport du capitaine Lapierre, commandant la division navale de l'Indo-Chine [1].

La séance est levée à dix heures trois quarts.

Le secrétaire-général pour l'extérieur,

O. Mac Carthy.

Rectification importante.

Par suite d'une communication inexacte faite en l'absence des présentateurs, la nomination d'un des membres admis dans la séance du 14 mai (page 424), est entachée de graves erreurs.

M. Roé, orientaliste, à Lyon, se nomme *Mac Roë;* et il a été présenté par MM. Jouffroy d'Eschavannes et le général comte de La Roche-Pouchin.

[1] L'affaire de la baie de Tourâne a eu lieu le 14 avril 1847. Le rapport du capitaine Lapierre a été publié dans le journal *La Presse,* du 16 juillet 1847.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie, 1845-1846. Paris, Imprimerie-Royale, avril 1847. Un vol. in-4° de 528 pages, avec une carte indicative des ressources forestières de l'Algérie ; Mars 1847 (page 392).

Ce volume est le neuvième d'une collection dont l'importance est déjà très-grande pour l'étude de l'histoire économique et politique de l'Algérie. L'ordre, la méthode, le soin avec lequel les matières y sont disposées, font l'éloge de la direction générale des affaires de l'Algérie d'où il sort. Nous nous étendrions beaucoup plus à ce sujet si nous n'avions l'intention d'en donner une analyse complète. Nous le ferons avec d'autant plus de plaisir que la lecture de ce bilan détaillé rectifiera beaucoup d'idées fausses et fera disparaître bien des préventions ; une analyse est d'ailleurs d'autant plus nécessaire que peu de personnes ont le courage d'ouvrir même ce volumineux dossier, rempli cependant de détails pleins d'intérêt pour ceux qui attachent quelque valeur à l'avenir de la nouvelle France africaine.

De la peste ou typhus d'Orient; documents et observations recueillis en Egypte, en Arabie, sur la mer Rouge, en Abyssinie, à Smyrne et à Constantinople; par le docteur Aubert-Roche, ex-médecin en chef au service d'Egypte, membre de la Société orientale de France. 1843 ; in-8°. Prix : 5 fr. Chez *Just Rouvier*.

Cet ouvrage, fruit de plusieurs années d'études et de recherches faites en Orient, contient quatre parties fort importantes que l'auteur a traitées avec ce caractère de bonne foi et d'indépendance que l'on rencontre dans tous ses écrits. Voici l'indication :

1° De la peste en général, sous le rapport de la contagion, de la non-contagion, de son indensité, de son incubation et des causes qui peuvent l'engendrer ou l'anéantir ;

2° La clinique de la peste formée d'observations faites au lit des malades et des recherches sur les cadavres, l'auteur étant médecin en chef d'un hôpital fort important ;

3° Essai sur le hachisch et son emploi dans le traitement de la peste ;

4° De la prophylaxie générale de la peste. Mémoire lu à l'Académie royale de médecine de Paris.

M. Aubert-Roche a fait précéder son ouvrage d'une topographie physique et médicale d'Alexandrie, afin de mettre tant soit peu le lecteur au courant de ce qui se passe en Orient sous le rapport de la salubrité publique.

Le travail de M. Aubert-Roche mérite d'être lu et consulté.

Versailles. — Imp. de DESPART, rue Satory, 28.

Digitized by Google

FEB 16 1961

Digitized by Google

Digitized by Google